

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

NINTH ORDINARY SESSION

NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1963

Juin 1963

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS



ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

NINTH ORDINARY SESSION

NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE

First Part

Première Partie

June 1963

Juin 1963

II

II

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the First Part of the Ninth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume I : Assembly Documents.

Volume II : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes Officiels* de la première partie de la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome I : Documents de séance.

Tome II : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
First Sitting	11
Texts adopted	19
Second Sitting	21
Third Sitting	23
Fourth Sitting	26
Texts adopted	33
Fifth Sitting	37
Text adopted	40
Sixth Sitting	42
Official Report of Debates :	
First Sitting	46
Second Sitting	66
Third Sitting	89
Fourth Sitting	123
Fifth Sitting	145
Sixth Sitting	178
Index	206

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Première séance	11
Textes adoptés	19
Deuxième séance	21
Troisième séance	23
Quatrième séance	26
Textes adoptés	33
Cinquième séance	37
Texte adopté	40
Sixième séance	42
 Compte rendu officiel des débats :	
Première séance	46
Deuxième séance	66
Troisième séance	89
Quatrième séance	123
Cinquième séance	145
Sixième séance	178
 Index	 211

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. DEJARDIN Georges	Socialiste
le HODEY Philippe	Soc. chr.
MOLTER Adolf	Socialiste
MOTZ Roger	P. L. P.
MOYERSON Ludovic	Soc. chr.
PIERSON Marc-Antoine	Socialiste
STRUYE Paul	Soc. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. DECONINCK Jules	Socialiste
de la VALLEÉ POUSSIN E.	Soc. chr.
DRÈZE René	P. L. P.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
LEYNEN Hubert	Soc. chr.
MAGÉ Jozef	Socialiste
MEYERS Paul	Soc. chr.

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. ALRIC Gustave	Indépendant
BOURGEOIS Georges	U. N. R.
BOURGOIN Pierre	U. N. R.
D'UTERNE Henri	U. N. R.
GAUTHIER André	Rass. dém.
GROS Louis	Indépendant
HAURET Robert	U. N. R.
KALB Paul-Jacques	U. N. R.
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.
MOUTET Marius	S. F. I. O.
NESSLER Edmond	U. N. R.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PIC Maurice	S. F. I. O.
PINTON Auguste	Gauche dém.
PRIVAT Charles	S. F. I. O.
RADIUS René	U. N. R.
VOILQUIN Albert	Républ. indép.
WACH Paul	M. R. P.

Substitutes — Suppléants

MM. BAUMEL Jacques	U. N. R.
CLAPARÈDE Émile	Gauche dém.
DARDEL Georges	S. F. I. O.
DASSIÉ Albert	U. N. R.
DESCHIZEAUX Louis	S. F. I. O.
EHM Albert	U. N. R.
ESCANDE Louis	S. F. I. O.
de GRAILLY Michel	U. N. R.

MM. JACQUET Michel	Centre dém.
LEMAIRE Marcel	Centre républicain
MICHAUD Louis	Centre dém.
de PRÉAUMONT Jean	U. N. R.
RABOURDIN Guy	U. N. R.
RICHARDS Arthur	U. N. R.
TINAUD Jean-Louis	Indépendant
VITTER Pierre	Républ. indép.
YVON Joseph	Centre dém.
N...	

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ACHENBACH Ernst	F. D. P.
BAUER Hannsheinz	S. P. D.
Fürst von BISMARCK Otto	C. D. U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S. P. D.
BRAUER Max	S. P. D.
FURLER Hans	C. D. U.
Mme HUBERT Elinor	S. P. D.
MM. JAEGER Richard	C. S. U.
KOPF Hermann	C. D. U.
MEYER Ernst Wilhelm	S. P. D.
PAUL Ernst	S. P. D.
Mme REHLING Luise	C. D. U.
MM. SCHMID Carlo	S. P. D.
Président de l'Assemblée	
SEIDL Franz	C. S. U.
SERRES Günther	C. D. U.
STAMMBERGER Wolfgang	F. D. P.
WAHL Eduard	C. D. U.
ZIMMER Alois	C. D. U.

Substitutes — Suppléants

MM. BERKHAN Karl-Wilhelm	S. P. D.
CORTERIER Fritz	S. P. D.
ERLER Fritz	S. P. D.
Mme FLITZ Hedi	F. D. P.
MM. GERNIS Heinrich	C. D. U.
HELLIGE Walther	F. D. P.
HÖFLER Heinrich	C. D. U.
JACOBS Peter	S. P. D.
KAHN-ACKERMANN Georg	S. P. D.
KLIESING Georg	C. D. U.
LENZE Franz	C. D. U.
LERMER Josef	C. S. U.
Mme MAXSEIN Agnes	C. D. U.
M. MEMMEL Linus	C. S. U.
Mme RENGER Annemarie	S. P. D.
MM. SEFFRIN Roland	C. D. U.
SÜSTERHENN Adolf	C. D. U.
WIENAND Karl	S. P. D.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. AMATUCCI Alfredo	Dém. chr.
AZARA Antonio	Dém. chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CADORNA Raffaele	Dém. chr.
CONTI Alfredo	Dém. chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
FOSCHINI Nicola	Unité mon.
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LUCIFERO Roberto,	
Marchese d'APRIGLIANO	Indépendant
MACRELLI Cino	Républicain
MASSIMO LANCELLOTTI F.	Groupe mixte
MONTINI Lodovico	Dém. chr.
RAPELLI Giuseppe	Dém. chr.
RESTAGNO Pier Carlo	Dém. chr.
VALMARANA Giustino	Dém. chr.
N...	

Substitutes — Suppléants

MM. ANGELILLI Ugo	Dém. chr.
BASILE Guido	Libéral
CAROLI Martino	Dém. chr.
CINGOLANI Mario	Dém. chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. chr.
MM. COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Anton	Groupe mixte
FERRARI Pierino Luigi	Dém. chr.
FLORENA Arcangelo	Dém. chr.
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. chr.
MOTT Angelo	Dém. chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. chr.
REPOSSI Carlo	Dém. chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. chr.
VALLAURI Ettore	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
N...	

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. BECH Joseph	Parti chrét. social
CRAVATTE Henry	Parti ouv. social
LINDEN Camille	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. GALLION Jean	Parti ouv. social
MARGUE Georges	Parti chrét. social
PROST André	Parti démocrat.

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. DIEPENHORST I. N. Th.	Chr. hist.
DUYNSTEE A. E. M.	Pop. cath.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
KIEFT G. A.	Antirévolution.
Jonkheer van MEEUWEN P. G. M.	Pop. cath.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J.M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. KRANENBURG H. C.	Chr. hist.
LAAN Th.	Pop. cath.
PATIJN C. L.	Travailleiste
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleiste
TJALMA J. T.	Antirévolution.

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

The Rt. Hon. George BROWN	Travailleiste
Mr. Henry CLARK	Conservateur
Mr. Michael CLIFFE	Travailleiste
Lord CRATHORNE	Conservateur
Lord GRANTCHESTER	Libéral
Mr. Carol JOHNSON	Travailleiste
Lord KENNET	Travailleiste
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Mrs. Patricia McLAUGHLIN	Conserv. et Union.
Mr. Maurice MACMILLAN	Conservateur
Mr. Robert MATHEW	Conservateur
Mr. W. John PEEL	Conservateur
Mr. Nicholas RIDLEY	Conservateur
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Viscount STONEHAVEN	Conservateur
Mr. John STONEHOUSE	Travailleiste
Mr. Evelyn John STRACHEY	Travailleiste
Mr. Frank TOMNEY	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

Mr. Ronald BELL	Conservateur
Mr. Humphry BERKELEY	Conservateur
Sir Eric ERRINGTON	Conservateur
Mr. Roger GRESHAM COOKE	Conservateur
Mr. William HANNAN	Travailleiste
Mr. Sydney IRVING	Travailleiste
Mr. John MORRIS	Travailleiste
Mr. Joseph PRICE	Travailleiste
Mr. Arthur TILEY	Conservateur
Mr. Donald WADE	Libéral
Mr. David WEBSTER	Conservateur
N...	



I

MINUTES OF PROCEEDINGS

PROCÈS-VERBAUX

FIRST SITTING

Tuesday, 4th June 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Ninth Ordinary Session of the Assembly.
2. Examination of Credentials.
3. Election of the President of the Assembly.
4. Election of the six Vice-Presidents of the Assembly.
5. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 264).
6. Eighth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation of the Report by Mr. Edoardo Martino*,
Chairman-in-Office of the Council, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy, Docs. 265 and 274);
— Application of the Brussels Treaty : Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 267*);
— Political and Economic Activities of the Council of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 270*);
(*General Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 267 and 270*).
7. Appointment of Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

In accordance with Article III (a) of the Charter, and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, the Provisional President declared open the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Tributes

The President paid tribute to the late Mr. Sourbet, Representative of France, and to the late Mr. Döring and the late Mr. Altmaier, Representatives of the Federal Republic of Germany.

4. Tribute to the late Pope John XXIII

The President paid tribute to the late Pope John XXIII and suspended the Sitting in his memory.

The Sitting was suspended at 3.20 p.m. and resumed at 3.22 p.m.

5. Address by the Provisional President

The Provisional President addressed the Assembly.

6. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter of the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, stating that the Assembly had ratified the credentials of Representatives and Substitutes common to both Assemblies.

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 4 juin 1963

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---|---|
| <p>1. Ouverture de la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée.</p> <p>2. Vérification des pouvoirs.</p> <p>3. Election du Président de l'Assemblée.</p> <p>4. Election des six Vice-Présidents de l'Assemblée.</p> <p>5. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 264).</p> <p>6. Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée (Présentation par M. Edoardo Martino, Président en</p> | <p><i>exercice du Conseil, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, Docs. 265 et 274) ;</i></p> <p>— Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux Chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 267) ;</p> <p>— Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 270) ;</p> <p>(Discussion générale et votes sur les projets de recommandations, Docs. 267 et 270).</p> <p>7. Constitution des commissions.</p> |
|---|---|

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

En application des dispositions de l'article III (a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, le Président déclare ouverte la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Eloges funèbres]

Le Président prononce les éloges funèbres de MM. Sourbet, Représentant de la France, Döring, Altmaier, Représentants de la République Fédérale d'Allemagne.

4. Hommage à la mémoire du Pape Jean XXIII

Le Président rend hommage à la mémoire du Pape Jean XXIII et suspend la séance.

La séance, suspendue à 15 h. 20, est reprise à 15 h. 22.

5. Allocution du Président d'âge

Le Président d'âge prononce une allocution.

6. Vérification des pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants, membres des deux assemblées.

The credentials of Mr. Gauthier, who had been nominated as a Representative of France since the last meeting of the Consultative Assembly of the Council of Europe, were unanimously approved by the Assembly, subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly.

7. Election of the President of the Assembly

One candidate only having been proposed, the Assembly unanimously decided, on the proposal of Mr. Badini Confalonieri, to dispense with a secret ballot and elected Mr. Carlo Schmid President of the Assembly by acclamation.

On the invitation of the Provisional President, Mr. Carlo Schmid took the Chair. The President thereupon made his inaugural address.

8. Election of five Vice-Presidents of the Assembly

The President informed the Assembly that only five candidates were proposed for the six posts of Vice-President, namely: MM. Badini Confalonieri, Bech, Brown, Moyersoen and Radius.

The Assembly decided unanimously, on the proposal of Lord Crathorne, not to have a secret ballot, but to elect the Vice-Presidents by acclamation, and that the Vice-Presidents should rank according to age. Accordingly the following five Vice-Presidents were declared elected: MM. Bech, Moyersoen, Radius, Badini Confalonieri and Brown.

The election of the sixth Vice-President would be held later.

9. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(Doc. 264)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the First Part of the Session, as proposed by the Bureau, with the addition of a speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium, in the course of the debate in the afternoon of Wednesday, 5th June.

10. Eighth Annual Report of the Council to the Assembly

(Presentation of the Report by Mr. Edoardo Martino, Chairman-in-Office of the Council, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy, Docs. 265 and 274)

Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council

(Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 267)

Political and Economic Activities of the Council of Western European Union

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 270)

(General Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 267 and 270)

The Report of the Council to the Assembly was presented by Mr. Edoardo Martino, Chairman-in-Office of the Council, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Housiaux, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Meyer, Rapporteur.

Mr. Martino replied to questions from MM. Cadorna, de la Vallée Poussin and Moutet.

In accordance with Rule 27 (5) of the Rules of Procedure, the Assembly referred the various parts of the Annual Report of the Council to the competent Committees.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 267.

The draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 47 votes to 0 with 5 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 93) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 270.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 94) ².

1. See page 19.
2. See page 20.

L'Assemblée unanime valide, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de M. Gauthier, Représentant français, désigné après la dernière réunion de l'Assemblée Consultative.

7. Election du Président de l'Assemblée

Une seule candidature ayant été déposée, l'Assemblée unanime décide, sur la proposition de M. Badini Confalonieri, de ne pas procéder à un scrutin secret et élit par acclamation M. Carlo Schmid comme Président de l'Assemblée.

Sur l'invitation du Président d'âge, M. Carlo Schmid prend place au fauteuil présidentiel. Il prononce une allocution.

8. Election de cinq Vice-Présidents de l'Assemblée

Le Président fait connaître à l'Assemblée qu'il n'a reçu que cinq candidatures aux six postes de Vice-Président, celles de MM. Badini Confalonieri, Bech, Brown, Moyersoen et Radius.

Sur la proposition de Lord Crathorne, l'Assemblée unanime décide de ne pas procéder à un scrutin secret et d'élire les Vice-Présidents par acclamation. Elle décide également que l'ordre de préséance des Vice-Présidents sera déterminée par l'âge. En conséquence, sont proclamés élus : MM. Bech, Moyersoen, Radius, Badini Confalonieri et Brown.

L'élection du sixième Vice-Président aura lieu ultérieurement.

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 264)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier proposé par le Bureau pour la première partie de la session, complété par l'adjonction d'une intervention de M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique, au cours de la séance du mercredi 5 juin après-midi.

10. Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée

(Présentation par M. Edoardo Martino, Président en exercice du Conseil, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, Docs. 265 et 274)

Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux Chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 267)

Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 270)

(Discussion générale et votes sur les projets de recommandations, Docs. 267 et 270)

Le rapport du Conseil à l'Assemblée est présenté par M. Edoardo Martino, Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Housiaux, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Meyer, rapporteur.

M. Martino répond à des questions posées par MM. Cadorna, de la Vallée Poussin et Moutet.

Conformément à l'article 27 (5) du Règlement, l'Assemblée renvoie aux commissions compétentes les différentes parties du Huitième rapport annuel du Conseil.

L'Assemblée procède au vote du projet de recommandation contenu dans le Document 267.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 47 voix contre 0 et 5 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 93) ¹.

L'Assemblée procède au vote du projet de recommandation contenu dans le Document 270.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 94) ².

1. Voir page 19.

2. Voir page 20.

11. Appointment of Committees

The following nominations for Committees and for the Working Party for Liaison with National Parliaments were agreed to :

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS (27 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. de la Vallée Poussin Housiaux Moyersoen	MM. Drèze Deconinck Dejardin
<i>France :</i>	MM. Baumel Bourgoin Moutet Tinaud Voilquin	MM. Alric Duterne Hauret Jacquet Richards
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Blachstein Gerns Jaeger Kliesing Wienand	MM. Erler Hellige Fürst von Bismarck MM. Süsterhenn Berkhan
<i>Italy :</i>	MM. Cadorna Massimo Lancellotti Jannuzzi Foschini Picardi	MM. Angelilli Florena Cingolani Dardanelli Amatucci
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Bech	Mr. Margue
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee Goedhart van Riel	MM. Kieft Patijn Mrs. Stoffels-van Haaften
<i>United Kingdom :</i>	MM. Brown Clark Lord Grantchester MM. Ridley Strachey	Lord Kennet MM. Gresham Cooke Wade Sir Eric Errington Mr. Tomney

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE (27 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. Leynen Motz Pierson	MM. de la Vallée Poussin Drèze Molter
------------------	-------------------------------	---

11. Constitution des commissions

Les candidatures suivantes pour les quatre commissions permanentes et le Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sont acceptées :

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS (27 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. de la Vallée Poussin Housiaux Moyersoen	MM. Drèze Deconinck Dejardin
<i>France :</i>	MM. Baumel Bourgoin Moutet Tinaud Voilquin	MM. Alric Duterne Hauret Jacquet Richards
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Blachstein Gerns Jaeger Kliesing Wienand	MM. Erler Hellige Fürst von Bismarck MM. Süsterhenn Berkhan
<i>Italie :</i>	MM. Cadorna Massimo Lancellotti Jannuzzi Foschini Picardi	MM. Angelilli Florena Cingolani Dardanelli Amatucci
<i>Luxembourg :</i>	M. Bech	M. Margue
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee Goedhart van Riel	MM. Kieft Patijn Mme Stoffels-van Haaften
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Brown Clark Lord Grantchester MM. Ridley Strachey	Lord Kennet MM. Gresham Cooke Wade Sir Eric Errington M. Tomney

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES (27 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. Leynen Motz Pierson	MM. de la Vallée Poussin Drèze Molter
-------------------	-------------------------------	---

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>France :</i>	MM. Ehm Kalb Lemaire Pfimlin Pic	MM. Gauthier de Grailly Michaud de Préaumont Vitter
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Achenbach Berkhan Lenze Meyer Zimmer	Mrs. Maxsein MM. Brauer Kopf Paul Höfler
<i>Italy :</i>	MM. Bettiol Montini Badini Confalonieri N... N...	MM. Molinari Sibille Vedovato Mme Conci Mr. Ebner N...
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	N...
<i>Netherlands :</i>	MM. Patijn Diepenhorst Mrs. Stoffels-van Haaften	MM. Vos Kranenburg Miss Kok
<i>United Kingdom :</i>	MM. Cliffe Kirk Macmillan Mathew Stonehouse	Mr. Morris Lord Crathorne Mr. Russell Lord Grantchester Mr. Johnson

3. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION (21 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. le Hodey Molter	MM. Leynen Magé
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Dardel Gros Radius	MM. Dassié Escande Pinton Yvon
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mr. Corterier Mrs. Flitz MM. Memmel Süsterhenn	MM. Jacobs Stammberger Mrs. Maxsein Mr. Seidl
<i>Italy :</i>	MM. Restagno Valmarana Rapelli Matteotti	N... MM. Vallauri Reposi Basile
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Linden	Mr. Prost
<i>Netherlands :</i>	MM. Duynstee Tjalma	MM. Vos Laan
<i>United Kingdom :</i>	Mr. Johnson Lord Kennet Mrs. McLaughlin Viscount Stonehaven	MM. Price Hannan Berkeley Tiley

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>France :</i>	MM. Ehm Kalb Lemaire Pfimlin Pic	MM. Gauthier de Grailly Michaud de Préaumont Vitter
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Achenbach Berkhan Lenze Meyer Zimmer	Mme Maxsein MM. Brauer Kopf Paul Höfler
<i>Italie :</i>	MM. Bettiol Montini Badini Confalonieri N... N...	MM. Molinari Sibille Vedovato Mme Conci M. Ebner
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	N...
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Patijn Diepenhorst Mme Stoffels-van Haaften	MM. Vos Kranenburg Mlle Kok
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Cliffe Kirk Macmillan Mathew Stonehouse	M. Morris Lord Crathorne M. Russell Lord Grantchester M. Johnson

3. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION (21 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. le Hodey Molter	MM. Leynen Magé
<i>France :</i>	MM. Bourgeois Dardel Gros Radius	MM. Dassié Escande Pinton Yvon
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	M. Corterier Mme Flitz MM. Memmel Süsterhenn	MM. Jacobs Stammberger Mme Maxsein M. Seidl
<i>Italie :</i>	MM. Restagno Valmarana Rapelli Matteotti	N... MM. Vallauri Reposi Basile
<i>Luxembourg :</i>	M. Linden	M. Prost
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Duynstee Tjalma	MM. Vos Laan
<i>Royaume-Uni :</i>	M. Johnson Lord Kennet Mme McLaughlin Viscount Stonehaven	MM. Price Hannan Berkeley Tiley

4. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES (21 seats)

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Belgium :</i>	MM. Deconinck Moyersoen	MM. Housiaux Meyers
<i>France :</i>	MM. Malleville Nessler Privat Rabourdin	MM. Claparède Deschizeaux Wach N...
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	MM. Bauer Seidl Wahl Zimmer	MM. Jacobs Lermer Mrs. Flitz Mrs. Rehling
<i>Italy :</i>	MM. Amatucci Azara Dardanelli Marchese Lucifero d'Apri- gliano	MM. Ferrari Molinari Mott Picardi
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	N...
<i>Netherlands :</i>	Mrs. Stoffels-van Haaften Mr. Ruygers	MM. Duynstee Diepenhorst
<i>United Kingdom :</i>	MM. Bell Hannan Peel Tomney	N... MM. Stonehouse Webster Irving

5. WORKING PARTY FOR LIAISON WITH NATIONAL PARLIAMENTS (14 seats)

<i>Belgium :</i>	MM. de la Vallée Poussin Meyers
<i>France :</i>	MM. Radius Voilquin
<i>Fed. Rep. of Germany :</i>	Mrs. Hubert Mrs. Rehling
<i>Italy :</i>	MM. Repossi Sibille
<i>Luxembourg :</i>	MM. Cravatte Linden
<i>Netherlands :</i>	MM. Laan Vos
<i>United Kingdom :</i>	MM. Irving Russell

12. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 5th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.25 p.m.

4. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS (21 sièges)

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Belgique :</i>	MM. Deconinck Moyersoen	MM. Housiaux Meyers
<i>France :</i>	MM. Malleville Nessler Privat Rabourdin	MM. Claparède Deschizeaux Wach N...
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	MM. Bauer Seidl Wahl Zimmer	MM. Jacobs Lerner Mmes Flitz Rehling
<i>Italie :</i>	MM. Amatucci Azara Dardanelli Marchese Lucifero d'Apri- gliano	MM. Ferrari Molinari Mott Picardi
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	N...
<i>Pays-Bas :</i>	Mme Stoffels-van Haaften M. Ruygers	MM. Duynstee Diepenhorst
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Bell Hannan Peel Tomney	N... MM. Stonehouse Webster Irving

5. GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA LIAISON AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX (14 sièges)

<i>Belgique :</i>	MM. de la Vallée Poussin Meyers
<i>France :</i>	MM. Radius Voilquin
<i>Rép. Féd. d'Allemagne :</i>	Mmes Hubert Rehling
<i>Italie :</i>	MM. Repossi Sibille
<i>Luxembourg :</i>	MM. Cravatte Linden
<i>Pays-Bas :</i>	MM. Laan Vos
<i>Royaume-Uni :</i>	MM. Irving Russell

12. *Date et heure de la prochaine séance*

La prochaine séance est fixée au mercredi 5 juin, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 25.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Achenbach	Mme Hubert
Alric	MM. Jaeger
<i>Repossi</i> (Azara)	Jannuzzi
Badini Confalonieri	Johnson
Bauer	Kalb
Bech	Lord Kennet
Fürst von Bismarck	MM. Kirk
MM. Blachstein	Kopf
<i>Jacquet</i> (Bourgeois)	le Hodey
Bourgoin	Linden
Brauer	Mrs. McLaughlin
<i>Irving</i> (Brown)	MM. Macmillan
Cadorna	<i>Sibille</i> (Macrelli)
Clark	<i>de Préaumont</i> (Malleville)
Cliffe	Sir <i>Eric Errington</i> (Mathew)
Conti	MM. Meyer
Lord Crathorne	Molter
MM. Dardanelli	Montini
<i>Housiaux</i> (Dejardin)	<i>Meyers</i> (Motz)
Duterne	Moutet
Duynstee	Moyersoen
<i>Kliesing</i> (Furler)	Nessler
Gauthier	Paul
<i>Patiyn</i> (Goedhart)	Peel
Lord Grantchester	Pflimlin
MM. <i>Tinaud</i> (Gros)	Pic
Hauret	

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Amatucci	MM. Foschini
Bettiol	Gonella
Cravatte	Kieft
Diepenhorst	Marchese Lucifero d'Aprigliano

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Pierson
<i>Escande</i> (Pinton)
Privat
Radius
Rapelli
<i>Süsterhenn</i> (Mme Rehling)
Ridley
Russell
Schmid
Seidl
Serres
Mmes <i>Flitz</i> (Stammberger)
Stoffels-van Haaften
MM. <i>Gresham Cooke</i> (Lord Stonehaven)
<i>Price</i> (Stonehouse)
<i>Hannan</i> (Strachey)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Tomney
Valmarana
Voilquin
Vos
<i>Michaud</i> (Wach)
<i>Höfler</i> (Wahl)
Zimmer
Matteotti

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Massimo Lancellotti
van Meeuwen
Restagno

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the draft Recommendation on the application of the Brussels Treaty (Doc. 267) ¹:

Ayes	47
Noes	0
Abstentions	5

Ayes :

MM. Achenbach
Alric
Repossi (Azara)
Badini Confalonieri
Bauer
Fürst von Bismarck
MM. *Jacquet* (Bourgeois)
Brauer
Irving (Brown)
Cadorna
Clark
Cliffe
Conti
Dardanelli
Housiaux (Dejardin)
Kliesing (Furler)

M. Gauthier
Mme Hubert
MM. Jaeger
Jannuzzi
Kirk
Kopf
Leymen (le Hodey)
Mrs. McLaughlin
MM. Macmillan
Sibille (Macrelli)
Meyer
Molter
Montini
Meyers (Motz)
Moutet
Moyersoan

Abstentions :

MM. Bourgoin
Duterne
Johnson
Nessler
Voilquin

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'application du Traité de Bruxelles (Doc. 267) ¹:

Pour	47
Contre	0
Abstentions	5

Pour :

MM. Pierson
Privat
Süsterhenn (Mme Rehling)
Ridley
Russell
Seidl
Serres
Mmes *Flitz* (Stammberger)
Stoffels-van Haaften
MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
Valmarana
Michaud (Wach)
Höfler (Wahl)
Zimmer
Matteotti

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



TEXTS ADOPTED AT THE FIRST SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA PREMIÈRE SÉANCE

RECOMMENDATION 93
on the application of the Brussels Treaty

The Assembly,

Reviewing the application of the amended Brussels Treaty in the light of the Eighth Annual Report of the Council ;

Aware that one of its tasks, stemming from the Treaty itself, is to ensure the application of the Treaty, in particular concerning the control of armaments ;

Deeply concerned to note that the provisions of the Treaty regarding the levels of forces and the control of armaments, particularly nuclear weapons, are still not applied in accordance with the Treaty which has been in force for more than eight years ;

Noting that the Government of the United Kingdom has recognised that it has not maintained the level of British forces on the Continent at the minimum of 55,000 men fixed by the Council, and has undertaken to bring these forces up to strength ;

Noting that the Convention making provision for due process of law, signed in Paris on 14th December 1957, has still not been ratified by France and Italy, and that until it enters into force the Agency for the Control of Armaments cannot fulfil its duties in the manner prescribed by the Treaty ;

Further noting that the obligation imposed on the Council under Article III of Protocol No. III of the Treaty to decide the level of stocks of atomic weapons that a member country will be allowed to hold when effective production has started on its territory is not subject to notification of production by the country concerned,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. With a view to eliminating cases of non-application of the Treaty noted by the Assembly in the field of armaments control :
 - (a) urge the Governments of France and Italy to accelerate the procedure for ratification of the Convention of 14th December 1957 ;
 - (b) authorise forthwith the abovementioned Agency to recruit atomic experts and to prepare the visits and controls necessary for the verification of levels of stocks and non-production of atomic weapons laid down in the Treaty ;
2. With a view to removing the political obstacles to the application of the Treaty arising from the discrimination contained therein, study the possibility of amending the Treaty :
 - (a) by extending armaments control measures to the territories of all member countries ;
 - (b) by making it compulsory for all member countries to maintain on the Continent at the disposal of SACEUR, minimum force levels calculated to make a fair contribution to the force levels to be maintained on the central front.

RECOMMANDATION n° 93
sur l'application du Traité de Bruxelles

L'Assemblée,

Passant en revue l'application du Traité de Bruxelles modifié à la lumière du Huitième rapport annuel du Conseil ;

Consciente de ce que l'une des charges qui lui sont imposées par le traité même est de veiller à l'application du traité, notamment dans le domaine du contrôle des armements ;

Constatant avec une profonde inquiétude que les dispositions du traité, concernant le niveau des effectifs et le contrôle des armements et notamment des armements nucléaires, ne sont toujours pas appliquées de la manière prescrite par le traité entré en vigueur depuis plus de huit ans ;

Constatant que le gouvernement du Royaume-Uni a reconnu n'avoir pas maintenu le niveau des effectifs britanniques sur le continent au minimum de 55.000 hommes déterminé par le Conseil et s'est engagé à compléter ces effectifs ;

Constatant que la Convention établissant la garantie d'ordre juridictionnel signée à Paris le 14 décembre 1957, sans l'entrée en vigueur de laquelle l'Agence pour le Contrôle des Armements ne peut remplir ses fonctions de la manière prescrite par le traité, n'a toujours pas été approuvée par la France et l'Italie ;

Constatant en outre que l'obligation imposée au Conseil, par l'article III du Protocole N° III du traité, de fixer le niveau des stocks des armes atomiques qu'un pays membre sera autorisé à détenir lorsque la fabrication sur son territoire sera entrée dans la phase de production effective, n'est pas subordonnée à la notification de la fabrication par le pays intéressé,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. Dans le but d'éliminer les cas de non-application du traité constatés par l'Assemblée dans le domaine du contrôle des armements :
 - (a) de prier instamment les gouvernements de la France et de l'Italie d'accélérer le processus de ratification de la Convention du 14 décembre 1957 ;
 - (b) d'autoriser dès maintenant l'Agence susdite à recruter les experts en matière atomique et à préparer les visites et contrôles nécessaires à la vérification du niveau des stocks et de la non-production des armes atomiques prévus par le traité ;
2. Dans le but d'éliminer les obstacles politiques à l'application du traité du fait de la discrimination y inscrite, d'examiner la possibilité de modifier le traité :
 - (a) en étendant les mesures de contrôle des armements aux territoires de tous les pays membres ;
 - (b) en imposant à tous les pays membres l'obligation de maintenir sur le continent et à la disposition du SACEUR des effectifs minimum aptes à apporter une contribution équitable aux effectifs à maintenir sur le front central.

RECOMMENDATION 94***on the political and economic activities of the Council of Western European Union***

The Assembly,

Taking note of the political chapters of the Eighth Annual Report of the Council;

Recalling Recommendations 72 and 81 ;

Concerned at the absence of political consultations among the seven Ministers in the framework of WEU since 10th April 1962 ;

Considering that the suspension of the Brussels negotiations for the United Kingdom's accession to the EEC makes the work of WEU in the political field even more valuable than before ;

Recalling Recommendation 92 sent to the Council on 25th February 1963, in which the Assembly urged the Council to meet in the immediate future,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That it meet at fixed, regular intervals at ministerial level with a view to restoring solidarity between the seven members of the organisation and arriving at a common viewpoint on political questions which concern the member States ;
2. That it study again the present working of its permanent Council and Secretariat with a view to improving the usefulness of the machinery of the organisation ;
3. That it give the Assembly more details of its political work ;
4. That it ensure that the competences conferred upon Western European Union by the modified Brussels Treaty are maintained and fully exercised.

RECOMMANDATION n° 94***sur les activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale***

L'Assemblée,

Prenant note des chapitres politiques du Huitième rapport annuel du Conseil ;

Rappelant ses Recommandations n°s 72 et 81 ;

Inquiète de l'absence de consultations politiques entre les sept ministres dans le cadre de l'U.E.O. depuis le 10 avril 1962 ;

Considérant que la suspension des négociations de Bruxelles en vue de l'accession du Royaume-Uni à la C.E.E. rend l'activité de l'U.E.O. dans le domaine politique encore plus précieuse qu'auparavant ;

Rappelant la Recommandation n° 92 adressée au Conseil le 25 février 1963 par laquelle l'Assemblée insistait pour que le Conseil se réunisse dans un avenir rapproché,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De se réunir à intervalles fixes et réguliers à l'échelon ministériel, en vue de rétablir la solidarité entre les sept membres de l'organisation et d'aboutir à un point de vue commun sur les questions politiques d'intérêt pour les Etats membres ;
2. D'étudier de nouveau le fonctionnement actuel de son Conseil permanent et de son Secrétariat dans le but de rendre plus efficace le travail de l'organisation ;
3. De donner à l'Assemblée plus de détails sur son activité politique ;
4. De faire en sorte que les compétences confiées à l'Union de l'Europe Occidentale par le Traité de Bruxelles modifié soient maintenues et pleinement exercées.

SECOND SITTING

Wednesday, 5th June 1963

ORDERS OF THE DAY

Future Relations between Member States of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 271 ; Speech by Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom ; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Alteration to the Order of Business

The Assembly agreed to the request of Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany, to speak on Friday morning instead of on Friday afternoon.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 271 ; Speech by Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom ; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments)

The Debate was opened.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Leynen, Rapporteur.

Speakers: MM. Jannuzzi, Patijn.

Mr. Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Speakers: Mr. Macmillan, Lord Grantchester.

Mr. Kirk, Chairman of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

On the proposal of Mr. Kirk, the Amendments to the draft Recommendation in Document 271 were referred to the General Affairs Committee.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.25 p.m.

DEUXIÈME SÉANCE

Mercredi 5 juin 1963

ORDRE DU JOUR

Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 271; Discours de M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni; Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modification du calendrier

L'assemblée fait droit à la demande de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, qui désire parler vendredi matin au lieu de vendredi après-midi.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 271; Discours de M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni; Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements*)

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Leynen, rapporteur.

Interviennent : MM. Jannuzzi, Patijn.

M. Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni, prononce une allocution.

Intervient : M. Macmillan, Lord Grantchester.

M. Kirk, président de la Commission des Affaires Générales, répond aux orateurs.

La discussion est close.

Sur la proposition de M. Kirk, les amendements au projet de recommandation contenu dans le Document 271 sont renvoyés à la Commission des Affaires Générales.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 25.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Achenbach	MM. <i>Tinaud</i> (Gros)
Alric	Hauret
<i>Reposi</i> (Azara)	Mme Hubert
Badini Confalonieri	MM. Jaeger
Bauer	Jannuzzi
Bech	Johnson
Fürst von Bismarck	Kalb
MM. <i>Jacobs</i> (Blachstein)	Lord Kennet
<i>Jacquet</i> (Bourgeois)	MM. Kirk
Bourgoin	Kopf
Brauer	le Hodey
<i>Irving</i> (Brown)	<i>Margue</i> (Linden)
Cadorna	Mrs. McLaughlin
Clark	MM. Macmillan
Cliffe	<i>Sibille</i> (Macrelli)
Conti	Malleville
Lord Crathorne	Mathew
MM. Cravatte	Meyer
Dardanelli	Molter
Dejardin	Montini
Duterne	Motz
Duynstee	Moutet
<i>Kliesing</i> (Furler)	Moyersoen
Gauthier	Nessler
<i>Patiyn</i> (Goedhart)	<i>Erler</i> (Paul)
Lord Grantchester	Peel

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci	MM. Foschini
Bettioli	Gonella
Diepenhorst	Kieft
	Marchese Lucifero d'Aprigliano

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Pflimlin
Pic
Pierson
<i>Escande</i> (Pinton)
Privat
Radius
Rapelli
<i>Süsterhenn</i> (Mme Rehling)
Ridley
Russell
Seidl
Serres
Mmes <i>Flitz</i> (Stammberger)
Stoffels-van Haften
MM. <i>Gresham Cooke</i> (Lord Stonehaven)
<i>Price</i> (Stonehouse)
<i>Hannan</i> (Strachey)
<i>Leynen</i> (Struye)
Tomney
Valmarana
Voilquin
Vos
<i>Dassié</i> (Wach)
<i>Höfler</i> (Wahl)
Zimmer

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Massimo Lancellotti
van Meeuwen
Restagno

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

THIRD SITTING

Wednesday, 5th June 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Future Relations between Member States of Western European Union (*Debate on the Amendments to the draft Recommendation, Doc. 271*).
2. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272) (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 273; Speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium; Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 272; Speech by Mr. Ha-*
3. Future Relations between Member States of Western European Union (*Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments*).

bib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and 272).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.25 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Alteration to the Order of Business

The Assembly agreed to the request of Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany, to speak on Thursday afternoon instead of on Friday morning.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Debate on the Amendments to the draft Recommendation, Doc. 271)

The Debate was opened.

Mr. Leynen, Rapporteur, communicated the

decision of the General Affairs Committee on the two Amendments.

Speakers: MM. Kirk, Macmillan.

The President announced that the Debate on the Amendment by Mr. Macmillan would be resumed later, when it had been circulated in revised form.

5. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273)

Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272)

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 273; Speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium; Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 272; Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and 272)

On the proposal of Mr. Kirk, the vote on the draft Recommendation in Document 273 was

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 5 juin 1963

ORDRE DU JOUR

1. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion des amendements au projet de recommandation*, Doc. 271).
2. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273) *Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense* (Doc. 272) (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 273 ; *Discours de M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique* ; *Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 272 ; *Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française* ; *Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive*, Docs. 273 et 272).
3. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution*, Doc. 271 et amendements).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 25, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modification du calendrier

L'Assemblée fait droit à la demande de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, qui désire parler jeudi après-midi au lieu de vendredi matin.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Discussion des amendements au projet de recommandation*, Doc. 271)

La discussion est ouverte.

M. Leynen, rapporteur, communique la déci-

sion de la Commission des Affaires Générales sur les deux amendements.

Intervient : M. Kirk, Macmillan.

Le Président annonce que la discussion de l'amendement de M. Macmillan sera reprise ultérieurement, après distribution dans sa nouvelle rédaction.

5. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273)

Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272)

(*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 273 ; *Discours de M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique* ; *Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 272 ; *Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française* ; *Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive*, Docs. 273 et 272)

Sur la proposition de M. Kirk, l'Assemblée décide que le vote sur le projet de recomman-

postponed till Thursday morning in order to allow the General Affairs Committee to consider an amendment to it which had been tabled by Mr. de Grailly.

The Debate was opened.

The Report of the General Affairs Committee on the possibility of a common European foreign policy was presented by Mr. Badini Confalonieri, Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty was presented by Mr. Molter, Rapporteur.

Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium, addressed the Assembly.

Speakers: MM. Jannuzzi, de la Vallée Poussin, Zimmer.

Mr. Habib-Delonec, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic, addressed the Assembly.

Speakers: MM. Erlor, Kopf, Ridley, Meyer.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

6. Reference to Committee

In accordance with Rule 51 (1) of the Rules of Procedure, a draft Resolution to alter paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure tabled by Mr. Achenbach and several of his colleagues with a request for urgent procedure (Document 276), was referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

7. Removal of a Question from the Register of the Assembly

At the request of the Working Party for Liaison with National Parliaments, the Assembly removed from its Register a draft Order tabled by the Working Party dealing with the harmonisation of the tasks of the Western European Union Assembly and of the European Parliament (Document 261).

8. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 6th June, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 6.55 p.m.

dation contenu dans le Document 273 est reporté à jeudi matin, afin de permettre à la Commission des Affaires Générales d'examiner un amendement déposé par M. de Grailly.

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe est présenté par M. Badini Confalonieri, rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense est présenté par M. Molter, rapporteur.

M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique, prononce une allocution.

Interviennent : MM. Jannuzzi, de la Vallée Poussin, Zimmer.

M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française, prononce une allocution.

Interviennent : MM. Erler, Kopf, Ridley, Meyer.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

6. Renvoi en commission

Conformément à l'article 51 (1) du Règlement, une proposition de résolution tendant à modifier l'article 39, paragraphe 7, du Règlement, déposée par M. Achenbach et plusieurs de ses collègues avec demande d'urgence (Document 276) est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

7. Retrait d'une question du rôle de l'Assemblée

A la demande du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, l'Assemblée décide de retirer du rôle un projet de directive présenté par le Groupe de travail et concernant l'harmonisation des tâches de l'Assemblée de l'U.E.O. et du Parlement européen (Document 261).

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 6 juin 1963, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h. 55.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Achenbach	Lord Grantchester
Alric	MM. <i>Tinaud</i> (Gros)
<i>Repossi</i> (Azara)	Hauret
Badini Confalonieri	Mme Hubert
Bauer	MM. Jaeger
<i>Margue</i> (Bech)	Jannuzzi
Blachstein	Johnson
<i>de Grailly</i> (Bourgeois)	Kalb
Bourgoin	Kirk
Brauer	Kopf
<i>Morris</i> (Brown)	<i>Meyers</i> (le Hodey)
Cadorna	Linden
<i>Gresham Cooke</i> (Clark)	Mrs. McLaughlin
Conti	MM. Macmillan
Lord Crathorne	<i>Sibille</i> (Macrelli)
MM. Cravatte	<i>Richards</i> (Malleville)
Dardanelli	Mathew
Dejardin	Meyer
Duterne	Molter
Duynstee	Montini
<i>Kliesing</i> (Furler)	Moutet
Gauthier	<i>Leymen</i> (Moyersoen)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Nessler
<i>Erler</i> (Paul)
Peel
Pierson
<i>Jacquet</i> (Pinton)
Privat
Rapelli
<i>Süsterhenn</i> (Mme Rehling)
Ridley
Sir <i>Eric Errington</i> (Russell)
MM. <i>Jacobs</i> (Schmid)
Serres
Mme <i>Flitz</i> (Stammberger)
MM. <i>Hannan</i> (Strachey)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Tomney
Valmarana
Voilquin
<i>Michaud</i> (Wach)
<i>Höfler</i> (Wahl)
Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amatucci	Lord Kennet
Bettiol	M. Kieft
Fürst von Bismarck	Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. Cliffe	MM. Massimo Lancellotti
Diepenhorst	van Meeuwen
Foschini	Motz
Goedhart	Pfimlin
Gonella	Pic

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Radius
Restagno
Seidl
Mme Stoffels-van Haafte
Lord Stonehaven
MM. Stonehouse
Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

FOURTH SITTING

Thursday, 6th June 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272) (*Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and Amendment and 272*).
2. Future Relations between Member States of Western European Union (*Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments*).
3. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 268 and Amendment*);
 - Navies in the Nuclear Age; Disarmament and the Nuclear Force (*Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 269 and 266*);(*Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 268 and Amendment, 269 and 266*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273)

Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272)

(Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs 273 and Amendment and 272)

The Debate was resumed.

Speakers: MM. Michaud, de Grailly, Mathew, Achenbach, Mrs. McLaughlin,

Mr. Kirk, Chairman of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

Mr. Kopf and members of the Christian Democrat Group tabled a Motion for an Order (Document 277) to refer back to the General Affairs Committee the draft Recommendation contained in Document 273.

The Motion was proposed by Mr. le Hodey.

Speaker: Mr. Moutet.

Mr. Badini Confalonieri, Rapporteur of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The draft Order was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 45 votes to 18 with 7 abstentions¹. (This Order will be published as No. 24)².

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in Document 272.

1. Voting figures announced in the Chamber were: Ayes 46; Noes 18; Abstentions 7. After verification of the vote the result is: Ayes 45; Noes 18; Abstentions 7.

2. See page 33.

QUATRIÈME SÉANCE

Jeu'di 6 juin 1963

ORDRE DU JOUR

1. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273) ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272) (*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Docs. 273 et amendement, et 272*).
2. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements*).
3. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 268 et amendement*) ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ; Le désarmement et la force nucléaire (*Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 269 et 266*) ;(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Docs. 268 et amendement, 269 et 266*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273)

Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272)

(*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Docs. 273 et amendement, et 272*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Michaud, de Grailly, Mathew, Achenbach, Mme McLaughlin.

M. Kirk, président de la Commission des Affaires Générales, répond aux orateurs.

La discussion est close.

M. Kopf et des membres du groupe démocrate chrétien déposent une proposition de directive (Document 277) tendant à renvoyer à la Commission des Affaires Générales le projet de recommandation contenu dans le Document 273.

Cette proposition de directive est présentée par M. le Hodey.

Intervient : M. Moutet.

M. Badini Confalonieri, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, répond aux orateurs.

La proposition de directive est adoptée à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 45 voix contre 18 et 7 abstentions¹. (Cette directive sera publiée sous le n° 24)².

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans le Document 272.

1. Les chiffres annoncés en séance étaient : Pour 46, Contre 18, Abstentions 7. Après vérification, le résultat du vote est : Pour 45, Contre 18, Abstentions 7.

2. Voir page 33.

The draft Order was agreed to. (This Order will be published as No. 25) ¹.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments)

The Debate on the Amendments was resumed.

Mr. Macmillan proposed an Amendment (No. 1 revised) to the draft Recommendation.

Mr. Leynen, Rapporteur of the General Affairs Committee, replied.

The Amendment was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 26 votes to 19 with 18 abstentions.

At the request of Mr. Kirk on behalf of the General Affairs Committee, a new sub-paragraph 1 (b) (Amendment No. 3) was substituted for sub-paragraph 1 (b) in the original text and Amendment No. 2 by Mr. Ehm withdrawn.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation, as amended.

The draft Recommendation, as amended, was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix IV) by 51 votes to 5 with 8 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 95) ¹.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.35 p.m.

1. See page 34.

1. See page 35.

Le projet de directive est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 25) ¹.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements)

La discussion des amendements est reprise.

M. Macmillan présente un amendement (n° 1 révisé) au projet de recommandation.

M. Leynen, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, répond à l'orateur.

L'amendement de M. Macmillan est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (annexe III) par 26 voix contre 19 et 18 abstentions.

A la demande de M. Kirk, au nom de la Commission des Affaires Générales, un nouvel alinéa (b) (amendement n° 3) est substitué à l'alinéa (b) du paragraphe 1 du projet de recommandation, et l'amendement n° 2 présenté par M. Ehm est retiré.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation amendé.

Le projet de recommandation est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (annexe IV) par 51 voix contre 5 et 8 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 95) ¹.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 35.

1. Voir page 34.

1. Voir page 35

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Achenbach
Repossi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Margue (Bech)
 Fürst von Bismarck
 MM. Blachstein
Baumel (Bourgeois)
 Bourgoin
 Brauer
Morris (Brown)
 Cadorna
 Clark
 Cliffe
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Dardanelli
 Dejardin
 Diepenhorst
 Duterne
 Duynstee
Kliesing (Furler)
Patiyn (Goedhart)
Matteotti (Gonella)

Lord Grantchester
 M. Hauret
 Mme Hubert
 MM. Jaeger
 Johnson
Richards (Kalb)
 Lord Kennet
 MM. *Tjalma (Kieft)*
 Kirk
 Kopf
 le Hodey
 Linden
 Mrs. McLaughlin
 MM. Macmillan
Sibille (Macrelli)
de Grailly (Malleville)
 Mathew
 Mlle Kok (van Meeuwen)
 MM. *Kahn-Ackermann (Meyer)*
 Molter
 Montini
Drèze (Motz)
 Moutet
Leynen (Moyersoen)
Erlor (Paul)

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Peel
Escande (Pic)
Housiaux (Pierson)
Jacquet (Pinton)
 Privat
 Rapelli
Süsterhenn (Mme Rehling)
Gresham Cooke (Ridley)
 Sir *Eric Errington (Russell)*
 MM. *Lermer (Seidl)*
 Serres
Hellige (Stammberger)
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. *Price (Stonehouse)*
Hannan (Strachey)
de la Vallée Poussin (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
Michaud (Wach)
Höfler (Wahl)
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Amatuucci
 Bettiol
 Foschini

MM. Gauthier
 Gros
 Jannuzzi
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 M. Massimo Lancellotti

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Nessler
 Pffimlin
 Radius
 Restagno

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 2 by roll-call on the Motion for an Order (Doc. 277) to refer back to the General Affairs Committee the draft Recommendation contained in Document 273¹:

Ayes 45
 Noes 18
 Abstentions 7

Ayes :

MM. *Reposi* (Azara)
 Bauer
Margue (Bech)
 Fürst von Bismarck
 MM. Blachstein
 Brauer
Morris (Brown)
 Cliffe
 Conti
 Cravatte
 Dejardin
 Diepenhorst
 Duynstee
Kliesing (Furler)
Patijn (Goedhart)

M. *Matteotti* (Gonella)
 Mme Hubert
 MM. Jaeger
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. *Tjalma* (Kieft)
 Kopf
 le Hodey
Sibille (Macrelli)
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. *Kahn-Ackermann* (Meyer)
 Montini
Drèze (Motz)
 Moutet
 Moyersoen

Noes :

MM. Achenbach
 Badini Confalonieri
 Clark
 Lord Crathorne
 MM. Dardanelli
 Hauret

M. Kirk
 Mrs. McLaughlin
 MM. Macmillan
 Mathew
 Molter
Gresham Cooke (Ridley)

Abstentions :

MM. Bourgoïn
 Cadorna

Lord Grantchester
 MM. *Richards* (Kalb)
 Linden

ANNEXE II

Vote n° 2 par appel nominal sur la proposition de directive (Doc. 277) tendant à renvoyer à la Commission des Affaires Générales le projet de recommandation contenu dans le Document 273¹:

Pour 45
 Contre 18
 Abstentions 7

Pour :

MM. *Erler* (Paul)
Escande (Pic)
Housiaux (Pierson)
Jacquet (Pinton)
 Privat
 Rapelli
Sisterhenn (Mme Rehling)
Lerner (Seidl)
 Serres
Price (Stonehouse)
de la Vallée Poussin (Struye)
 Valmarana
 Vos
Höfler (Wahl)
 Zimmer

Contre :

Sir *Eric Errington* (Russell)
 M. *Hellige* (Stammberger)
 Mme Stoffels-van Haften
 Lord Stonehaven
 MM. Voilquin
Michaud (Wach)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX III

Vote No. 3 by roll-call on Amendment No. 1 (revised) by Mr. Macmillan to the draft Recommendation on future relations between member States of Western European Union (Doc. 271)¹:

Ayes	26
Noes	19
Abstentions	18

Ayes :

MM. *Reposi* (Azara)
Badini Confalonieri
 Fürst von Bismarck
 MM. Clark
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Diepenhorst
 Duynstee
Patiijn (Goedhart)

MM. *Tjalma* (Kieft)
 le Hodey
 Mrs. McLaughlin
 MM. Macmillan
 Mathew
 Mlle *Kok* (van Meeuwen)
 MM. Montini
Drèze (Motz)
 Peel

Noes :

MM. Achenbach
 Blachstein
Baumel (Bourgeois)
 Bourgoin
 Duterne
 Lord Grantchester
 M. Hauret

Mme Hubert
 MM. *Richards* (Kalb)
 Kopf
 Linden
de Grailly (Malleville)
Kahn-Ackermann (Meyer)

Abstentions :

MM. Bauer
Margue (Bech)
Morris (Brown)
 Cadorna
Kliesing (Furler)
 Jaeger

MM. Johnson
 Kirk
Escande (Pic)
Jacquet (Pinton)
 Privat
Lermer (Seidl)

ANNEXE III

Vote n° 3 par appel nominal sur l'amendement n° 1 (révisé) de M. Macmillan au projet de recommandation sur l'avenir des relations des États membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Doc. 271)¹:

Pour	26
Contre	19
Abstentions	18

Pour :

MM. Rapelli
Gresham Cooke (Ridley)
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. Vos
Höfler (Wahl)
 Zimmer

Contre :

MM. Molter
 Moyersoen
Erlor (Paul)
Hellige (Stammberger)
 Voilquin
Michaud (Wach)

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX IV

Vote No. 4 by roll-call on the draft Recommendation on future relations between member States of Western European Union (Doc. 271)¹:

Ayes	51
Noes	5
Abstentions	8

Ayes :

MM. Achenbach
Reposi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Margue (Bech)
 Fürst von Bismarck
 MM. Blachstein
 Brauer
 Cadorna
 Clark
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Diepenhorst
 Duynstee
Kliesing (Furler)
Matteotti (Gonella)
 Mme Hubert

Noes :

MM. Bourgoin
 Duterne
 Hauret

MM. *Morris* (Brown)
Patiijn (Goedhart)
 Lord Grantchester
 M. Johnson

ANNEXE IV

Vote n° 4 par appel nominal sur le projet de recommandation sur l'avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Doc. 271)¹:

Pour	51
Contre	5
Abstentions	8

Pour :

MM. *Escande* (Pic)
Jacquet (Pinton)
 Privat
 Rapelli
Gresham Cooke (Ridley)
 Sir *Eric Errington* (Russell)
 MM. *Lermer* (Seidl)
 Serres
Hellige (Stammberger)
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
 Valmarana
 Voilquin
Michaud (Wach)
Höfler (Wahl)
 Zimmer

Contre :

MM. *Richards* (Kalb)
de Grailly (Malleville)

Abstentions :

MM. *Price* (Stonehouse)
Hannan (Strachey)
 Tomney
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE FOURTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA QUATRIÈME SÉANCE

ORDER 24***on the possibility of a common European foreign policy***

The Assembly,

Having noted with interest Document 273 and the Recommendation submitted by the General Affairs Committee ;

Regretting that the governments of the seven member States of Western European Union have not made use of the facilities for close political co-operation provided by Articles I, II and VIII of the Brussels Treaty ;

Anxious, moreover, to avoid the formation of a new international organisation and the signature of a further treaty at the present time,

DECIDES

To refer back the abovementioned Recommendation to the General Affairs Committee, requesting the latter to draft a new motion based on Document 273 and combining, within Western European Union, all the concrete suggestions for more active political and military co-operation contained therein.

DIRECTIVE n° 24***sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe***

L'Assemblée,

Ayant pris connaissance avec intérêt du Document 273 et du projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales ;

Regrettant que les gouvernements des sept Etats de l'U.E.O. n'aient pas utilisé les possibilités d'étroite coopération politique décidées par les articles I, II et VIII du Traité de Bruxelles ;

Soucieuse, d'autre part, à l'heure actuelle, d'éviter la création d'une nouvelle organisation internationale et la signature d'un nouveau traité,

DÉCIDE

De renvoyer le projet de recommandation, contenu dans le Document 273, à la Commission des Affaires Générales en lui demandant de préparer une nouvelle proposition qui s'inspirerait des idées du Document 273 et intégrerait dans le cadre de l'U.E.O. toutes les suggestions concrètes de coopération politique et militaire plus active qu'il contient.

ORDER 25***on political and defence aspects of the Franco-German Treaty***

The Assembly,

Having taken note of the report of the General Affairs Committee on the Franco-German Treaty contained in Document 272,

Instructs its President to communicate it to the Council for information.

DIRECTIVE n° 25***sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense***

L'Assemblée,

Après avoir pris note du rapport de la Commission des Affaires Générales sur le Traité franco-allemand contenu dans le Document 272,

Charge son Président de le communiquer au Conseil pour information.

RECOMMENDATION 95***on future relations between member States of
Western European Union***

The Assembly,

Noting with deep regret the interruption of the negotiations for the accession of the United Kingdom to the European Communities which it had recommended with near-unanimity in Recommendation 53 and the resulting blow to mutual confidence ;

Looking to the future with confidence in the will of the governments, parliaments and populations of the seven member States of WEU signatories of the Brussels Treaty to show a real determination to overcome profound difficulties of conception ;

Taking as a course of action :

- (i) the need to re-establish mutual trust and promote unity between the States of Western Europe ;
- (ii) the will to see the European Communities continue on the way to dynamic cohesion and consolidation ;
- (iii) the pressing invitation to the United Kingdom to maintain its application for accession in spite of present difficulties ;
- (iv) the imperative need to avoid an economic struggle between the EEC and EFTA and, further, to encourage an economic rapprochement between these groups of countries, the United States and the Commonwealth ;
- (v) the conviction that the economic unification of Europe (through the extension of the Community policy to an increasing number of fields and an ever-wider geographical area) must be consummated in some practical form of European political union ;

Realising that, if this course of action is not taken, the possibility of reaching Community solutions could be reduced and the further development of the Community spirit endangered,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL OF MINISTERS AND THE GOVERNMENTS OF THE MEMBER STATES

1. *In the economic field*, for the period prior to the accession of the United Kingdom and the possible accession or association of other countries of Western Europe :

- (a) seek without intermission and in mutual agreement a practical transitional solution of whatever kind in the field of trade (association, pre-union *, customs union, free trade area) ;
- (b) establish close contacts between the Economic Communities and the United Kingdom, and possibly with EFTA, with a view to countering the psychological effects of the interruption, and avoiding anything on one side or the other which would jeopardise accession at a later date ;

RECOMMANDATION n° 95
sur l'avenir des relations des Etats membres
de l'Union de l'Europe Occidentale

L'Assemblée,

Constatant avec profond regret l'interruption des négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes qu'elle avait recommandée à la quasi unanimité dans la Recommandation n° 53 et la crise de confiance qui en est résultée ;

Tournant ses regards vers l'avenir, confiante dans la volonté des gouvernements, des parlements, de la population des sept Etats membres de l'U.E.O. signataires du Traité de Bruxelles de faire preuve de la volonté réelle de dépasser les profondes différences de conceptions ;

Prenant comme ligne de conduite :

- (i) la nécessité de rétablir la confiance mutuelle et promouvoir l'unité de vues des Etats d'Europe occidentale ;
- (ii) la volonté de voir continuer les Communautés européennes dans la voie de la cohésion dynamique et de la consolidation ;
- (iii) l'invitation pressante au Royaume-Uni de maintenir sa candidature à l'adhésion malgré les difficultés actuelles ;
- (iv) la nécessité impérieuse d'éviter une lutte économique entre la C.E.E. et l'A.E.L.E. et même de favoriser le rapprochement économique entre ces groupes de pays, les Etats-Unis et le Commonwealth ;
- (v) la conviction de la nécessité de couronner l'unification économique européenne (grâce à l'extension de la politique communautaire à des domaines de plus en plus nombreux et à une aire géographique européenne toujours plus étendue) par une forme pratique d'union politique européenne ;

Prenant conscience que si cette ligne de conduite n'était pas adoptée, la possibilité de parvenir à des solutions communautaires pourrait être réduite et le développement de l'esprit communautaire compromis,

RECOMMANDE AU CONSEIL DES MINISTRES ET AUX GOUVERNEMENTS DES ETATS MEMBRES

1. *Dans le domaine économique* et pour la période qui précédera l'adhésion du Royaume-Uni et l'adhésion ou association éventuelles d'autres pays de l'Europe occidentale :

- (a) de rechercher sans désespérer et de commun accord une solution transitoire pratique d'ordre commercial, quelle que soit la formule (association, pré-union *, union douanière, zone de libre-échange) ;
- (b) d'établir entre les Communautés économiques et le Royaume-Uni, et éventuellement avec l'A.E.L.E., des contacts étroits dans le but de remédier aux effets psychologiques de l'interruption et d'éviter tout ce qui pourrait faire obstacle, de part et d'autre, à une adhésion ultérieure ;

- (c) — create a contact Committee, composed of the senior officials in charge of economic matters in the Foreign Ministries of member countries, which would keep a permanent watch on the development of economic relations between member countries ;
 - instruct that Committee to report to the Council on the main problems arising for the United Kingdom from the development of the European Economic Community ;
 - consider, on the basis of the report submitted by the contact Committee, the measures to be taken in pursuance of the provisions of the Treaty (Articles I and VIII) ;
- (d) seek close contacts between the Community and the United Kingdom in the preparation of trade negotiations with the United States of America and the other countries of GATT ;

2. *In the political field*, consider as a task of increasing urgency the search for realistic bases on which to give Europe a new start, including *inter alia* the preparation of a programme of close interdependence between the seven countries of WEU and other countries of Western Europe.

- (c) — d'instituer une commission de contact, composée des hauts fonctionnaires responsables des questions économiques dans les ministères des affaires étrangères des pays membres, qui serait chargée d'étudier de façon permanente l'état des relations économiques entre la Communauté Economique Européenne et le Royaume-Uni ;
 - de donner mandat à cette commission de contact de faire rapport au Conseil sur les principaux problèmes soulevés pour le Royaume-Uni par le développement de la Communauté Economique Européenne ;
 - d'étudier, après rapport de la commission de contact, les mesures à prendre afin de mettre en œuvre les dispositions du traité (articles I et VIII) ;
- (d) de rechercher des contacts étroits entre la Communauté et le Royaume-Uni pour la préparation des négociations commerciales avec les Etats-Unis d'Amérique et les autres pays membres du G.A.T.T. ;

2. *Dans le domaine politique*, de considérer comme leur mission de plus en plus urgente la recherche des bases réalistes d'un nouveau départ de l'Europe, comportant notamment l'élaboration d'un plan d'étroite interdépendance des sept pays de l'U.E.O. et d'autres pays de l'Europe libre.

FIFTH SITTING

Thursday, 6th June 1963

ORDERS OF THE DAY

State of European Security

- The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 268 and Amendment*);
- Speech by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany;
- Disarmament and the Nuclear Force (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 266*);
- Navies in the Nuclear Age (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 269*);

(*Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the last Sitting not having been distributed, they would be submitted to the Assembly at a later Sitting.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Future Relations between Member States of Western European Union

(*Vote on the draft Resolution, Doc. 271*)

The draft Resolution contained in Document 271 was agreed to. (This Resolution will be published as No. 21) ¹.

1. See page 40. See also Recommendation 92, page 41.

4. State of European Security

The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement

(*Presentation of the Report of the
Committee on Defence Questions and
Armaments, Doc. 268 and Amendment*)

Speech by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany

Disarmament and the Nuclear Force

(*Presentation of the Report of the Committee
on Defence Questions and Armaments, Doc. 266*)

(*Debate on the Reports of the Committee
on Defence Questions and Armaments,
Docs. 268 and Amendment, 266 and 269*)

CINQUIÈME SÉANCE

Jeudi 6 juin 1963

ORDRE DU JOUR

Etat de la sécurité européenne

- La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 268 et amendement) ;
 - Discours de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne ;
 - Le désarmement et la force nucléaire (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 266) ;
 - Les marines à l'âge nucléaire (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 269) ;
- (*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Docs. 268 et amendement, 266 et 269).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance n'ayant pas été distribué, il sera soumis ultérieurement à l'approbation de l'Assemblée.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Vote sur le projet de résolution, Doc. 271)

L'Assemblée adopte le projet de résolution contenu dans le Document 271. (Cette résolution sera publiée sous le n° 21) ¹.

1. Voir page 40. Voir également Recommandation n° 92, page 41.

4. Etat de la sécurité européenne

La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 268 et amendement)

Discours de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne

Le désarmement et la force nucléaire

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 266)

(*Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Docs. 268 et amendement, 266 et 269)

Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, explained that the three Reports might be debated jointly.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the NATO nuclear force after the Nassau Agreement was presented by Mr. Duynstee, Rapporteur.

Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany, addressed the Assembly.

Mr. von Hassel replied to questions from: Sir Eric Errington, MM. Kliesing, Gresham Cooke, Lord Kennet, MM. Moyersoén, Blachstein, Bourgoin.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on disarmament and the nuclear force was presented by Lord Kennet, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers: MM. Baumel, Erlér, Moyersoén, Patijn, de la Vallée Poussin.

The Debate was adjourned till the next Sitting.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 7th June, at 9.30 a.m.

The Sitting was closed at 6.35 p.m.

M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, indique que les trois rapports peuvent faire l'objet d'un débat commun.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau est présenté par M. Duynstee, rapporteur.

M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, prononce une allocution.

M. von Hassel répond aux questions de Sir Eric Errington, MM. Kliesing, Gresham Cooke, Lord Kennet, MM. Moyersoen, Blachstein, Bourgoin.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur le désarmement et la force nucléaire est présenté par Lord Kennet, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Baumel, Erler, Moyersoen, Patijn, de la Vallée Poussin.

La suite de la discussion est reportée à la prochaine séance.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 7 juin 1963, à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 35.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Achenbach
Repossi (Azara)
 Badini Confalonieri
 Bauer
Margue (Bech)
 Blachstein
 Bourgoin
Jacobs (Brauer)
Morris (Brown)
 Cadorna
 Clark
 Conti
 Lord Crathorne
 MM. Cravatte
 Dejardin
 Duterne
 Duynstee
Kliesing (Furler)
Patiijn (Goedhart)

Lord Grantchester
 Mme Hubert
 MM. Jaeger
 Johnson
 Lord Kennet
 MM. Kirk
Leynen (le Hodey)
 Linden
Webster (Mrs. McLaughlin)
 Macmillan
Sibille (Macrelli)
Baumel (Malleville)
 Mathew
Laan (van Meeuwen)
Berkhan (Meyer)
 Montini
 Motz
 Moyersoen
 Nessler
Erlor (Paul)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. *Gresham Cooke* (Peel)
Jacquet (Pinton)
 Privat
 Rapelli
Süsterhenn (Mme Rehling)
 Sir *Eric Errington* (Ridley)
 MM. Russell
Lermer (Seidl)
 Serres
Hellige (Stammberger)
 Mme Stoffels-van Haaften
 Lord Stonehaven
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)
 Tomney
 Valmarana
 Voilquin
 Vos
Höfler (Wahl)
 Zimmer

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric
 Amatucci
 Bettioli
 Fürst von Bismarck
 MM. Bourgeois
 Cliffe
 Dardanelli
 Diepenhorst
 Foschini
 Gauthier

MM. Gonella
 Gros
 Hauret
 Jannuzzi
 Kalb
 Kieft
 Kopf
 Marchese Lucifero d'Aprigliano
 M. Massimo Lancellotti

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Molter
 Moutet
 Pffimlin
 Pic
 Pierson
 Radius
 Restagno
 Stonehouse
 Strachey
 Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXT ADOPTED AT THE FIFTH SITTING



TEXTE ADOPTÉ A LA CINQUIÈME SÉANCE

RESOLUTION 21

on future relations between member States of Western European Union

The Assembly,

Noting the information contained in the second chapter of the report submitted on behalf of the General Affairs Committee on future relations between member States of Western European Union,

APPROVES the action of its General Affairs Committee and of its Presidential Committee.

RÉSOLUTION n° 21***sur l'avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale***

L'Assemblée,

Prenant note des informations contenues dans le second chapitre du rapport présenté par la Commission des Affaires Générales sur l'avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale,

APPROUVE l'action de sa Commission des Affaires Générales et de son Comité des Présidents.

RECOMMENDATION 92¹
on future relations between member States
of Western European Union²

The Assembly,

Noting with great regret the interruption of the negotiations for the accession of the United Kingdom to the European Communities and fearing the unhappy consequences which may stem therefrom ;

Aware of the pressing necessity to renew the dialogue between the member States of WEU for closer European co-operation ;

As an expression of its fervent wish to make a realistic and constructive contribution to the revival of Europe ;

Recalling the provisions of Article VIII, paragraph 3, of the modified Brussels Treaty,

RECOMMENDS

That the Council of Ministers of WEU meet as soon as possible to consider the situation in Europe with particular regard to the future ;

That the Council of Ministers of WEU undertake as a matter of urgency the task of seeking a realistic basis for a new start for Europe involving in particular the preparation of a plan for close interdependence between the seven countries of WEU and other countries of free Europe.

1. Adopted on 25th February 1963 by the Presidential Committee acting on behalf of the Assembly by 12 votes to 0 with 1 abstention.

2. On the proposal of the General Affairs Committee

RECOMMANDATION n° 92¹
sur l'avenir des relations des Etats membres
de l'Union de l'Europe Occidentale²

L'Assemblée,

Constatant avec grand regret l'interruption des négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes et redoutant les conséquences fâcheuses qui pourraient en découler ;

Consciente de la nécessité impérieuse de renouer le dialogue entre les membres de l'U.E.O. en vue d'une plus étroite coopération européenne ;

Voulant témoigner de son ardent désir d'apporter une contribution constructive et réaliste à cette relance de l'Europe ;

Rappelant les dispositions de l'article VIII, paragraphe 3, du Traité de Bruxelles modifié,

RECOMMANDE

Que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. se réunisse dans un délai rapproché pour examiner la situation européenne, spécialement avec le regard vers l'avenir ;

Que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. se donne comme tâche urgente de rechercher les bases réalistes d'un nouveau départ de l'Europe comportant notamment l'élaboration d'un plan d'étroite interdépendance des sept pays de l'U.E.O. et d'autres pays de l'Europe libre.

1. Adoptée le 25 février 1963 par le Comité des Présidents agissant au nom de l'Assemblée, par 12 voix contre 0 et 1 abstention.

2. Sur proposition de la Commission des Affaires Générales.

SIXTH SITTING

Friday, 7th June 1963

ORDERS OF THE DAY

1. Election of a Vice-President of the Assembly.
2. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement ;
 - Disarmament and the Nuclear Force ;
 - Navies in the Nuclear Age ;

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269).
3. 11 a.m. Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe.
4. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement ;
 - Disarmament and the Nuclear Force ;
 - Navies in the Nuclear Age ;

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269).
5. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly *(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Votes on the draft Resolution and Motion for an Order, Docs. 275 and 278).*

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.30 a.m. with Mr. Moyersoen, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the two previous Sittings were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Reference to Committee

The Motion for a Resolution to create a European defence institute tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues (Document 279) was referred to the Committee on Defence Questions and Armaments.

4. Election of a Vice-President of the Assembly

The Assembly unanimously elected Mr. Kieft by acclamation as a Vice-President of the Assembly.

5. State of European Security

The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement

Disarmament and the Nuclear Force

Navies in the Nuclear Age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269)

The Debate was resumed.

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on navies in the nuclear age was presented by Lord Kennet, Rapporteur.

Speakers: MM. Gresham Cooke, Blachstein, Cadorna, Erler.

The Debate was adjourned.

Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Moyersoen.

SIXIÈME SÉANCE

Vendredi 7 juin 1963

ORDRE DU JOUR

1. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
2. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;
 - Le désarmement et la force nucléaire ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ;

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269).
3. A 11 heures : Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des Forces alliées en Europe.
4. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;
 - Le désarmement et la force nucléaire ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ;

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269).
5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée *(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et votes sur le projet de résolution et la proposition de directive, Docs. 275 et 278).*

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Moyersoen, Vice-Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Les procès-verbaux des deux séances précédentes sont adoptés.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Renvoi en commission

La proposition de résolution tendant à la création d'un Institut Européen de Défense, déposée par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues (Document 279), est renvoyée à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

4. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

L'Assemblée unanime élit par acclamation M. Kieft en qualité de Vice-Président de l'Assemblée.

5. Etat de la sécurité européenne

La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau

Le désarmement et la force nucléaire

Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269)

La discussion est reprise.

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les marines à l'âge nucléaire est présenté par Lord Kennet, rapporteur.

Interviennent : MM. Gresham Cooke, Blachstein, Cadorna, Erler.

La discussion est interrompue.

M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Moyersoen au fauteuil présidentiel.

**6. Speech by General Lemnitzer,
Supreme Allied Commander Europe**

General Lemnitzer addressed the Assembly.

The President proposed that in accordance with Rule 20 of the Rules of Procedure the Assembly should go into secret session in order to put questions to and hear answers from General Lemnitzer.

The proposal was agreed to.

The Sitting was suspended at 11.30 a.m. and resumed at 11.35 a.m.

In accordance with the resolution of the Assembly of this Sitting, the Assembly went into secret session.

The Assembly resumed open session at 12.30 p.m.

7. State of European Security

**The NATO Nuclear Force after the
Nassau Agreement**

**Disarmament and the Nuclear Force
Navies in the Nuclear Age**

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269)

The Debate was resumed.

Speakers: MM. Tjalma, Jaeger, Sir Eric Errington.

The Debate was closed.

The votes on the draft Recommendation and Amendment and the draft Resolution in Document 268, the draft Recommendation in Document 266 and the draft Recommendation in Document 269 were postponed.

**8. Action taken in National Parliaments
in implementation of Recommendations
of the Assembly**

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Votes on the draft Resolution and Motion for an Order, Docs. 275 and 278)

The Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments was presented by Mr. de la Vallée Poussin, Rapporteur.

The votes on the draft Resolution in Document 275 and the draft Order in Document 278 were postponed.

9. Adjournment of the Session

The President addressed the Assembly and adjourned the Ninth Ordinary Session of the Assembly.

The Sitting was closed at 1.15 p.m.

**6. Discours du général Lemnitzer,
Commandant suprême des Forces alliées
en Europe**

Le général Lemnitzer prononce une allocution.

Le Président propose qu'en application de l'article 20 du Règlement, le huis clos soit prononcé pour l'échange de questions et réponses entre les membres de l'Assemblée et le général Lemnitzer.

Cette proposition est adoptée.

La séance, suspendue à 11 h. 30, est reprise à 11 h. 35.

En vertu de la décision prise au cours de la présente séance, l'Assemblée se constitue en comité secret.

La séance publique est reprise à 12 h. 30.

7. Etat de la sécurité européenne

**La force nucléaire O.T.A.N. après
les Accords de Nassau**

Le désarmement et la force nucléaire

Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Tjalma, Jaeger, Sir Eric Errington.

La discussion est close.

Les votes sur le projet de recommandation (et amendement) et le projet de résolution contenus dans le Document 268, et sur les projets de recommandations contenus dans les Documents 266 et 269 sont ajournés.

**8. Action entreprise dans les parlements
nationaux pour la mise en œuvre
des recommandations de l'Assemblée**

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et votes sur le projet de résolution et la proposition de directive, Docs. 275 et 278)

Le rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux est présenté par M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

Les votes sur le projet de résolution contenu dans le Document 275, et sur la proposition de directive contenue dans le Document 278 sont ajournés.

9. Interruption de la session

Le Président prononce une allocution et déclare interrompue la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 13 h. 15.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. <i>Hellige</i> (Achenbach)	M. Hauret
<i>Reposi</i> (Azara)	Mme Hubert
Badini Confalonieri	MM. Jaeger
Bauer	Johnson
<i>Margue</i> (Bech)	Lord Kennet
Blachstein	MM. <i>Tjalma</i> (Kieft)
Bourgoin	Kirk
<i>Jacobs</i> (Brauer)	Kopf
<i>Morris</i> (Brown)	Linden
Cadorna	Mrs. McLaughlin
Conti	MM. <i>Sibille</i> (Macrelli)
Dejardin	Mathew
Diepenhorst	Mlle <i>Kok</i> (van Meeuwen)
Duterne	MM. <i>Berkhan</i> (Meyer)
Duynstee	Molter
<i>Kliesing</i> (Furler)	Montini
<i>Patiyn</i> (Goedhart)	Moutet
Lord Grantchester	Moyersoen

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. <i>Erler</i> (Paul)
Peel
Privat
Rapelli
<i>Süsterhenn</i> (Mme Rehling)
Sir <i>Eric Errington</i> (Ridley)
MM. <i>Gresham Cooke</i> (Russell)
<i>Lermer</i> (Seidl)
Serres
<i>Kranenburg</i> (Mme Stoffels-van Haaften)
Lord Stonehaven
MM. <i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Voilquin
<i>Höfler</i> (Wahl)
Zimmer
Matteotti

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric	MM. Gonella
Amatucci	Gros
Bettiol	Jannuzzi
Fürst von Bismarck	Kalb
MM. Bourgeois	le Hodey
Clark	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Cliffe	MM. Macmillan
Lord Crathorne	Malleville
MM. Cravatte	Massimo Lancellotti
Dardanelli	Motz
Foschini	Nessler
Gauthier	Pfimlin

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pic
Pierson
Pinton
Radius
Restagno
Stammberger
Stonehouse
Strachey
Tomney
Valmarana
Vos
Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

FIRST SITTING

Tuesday, 4th June 1963

SUMMARY

1. Opening of the Ninth Ordinary Session.
2. Attendance Register.
3. Tributes.
4. Tribute to the late Pope John XXIII.
5. Address by the Provisional President.
6. Examination of Credentials.
7. Election of the President of the Assembly.
Speakers: Mr. Badini Confalonieri, the President.
8. Election of five Vice-Presidents of the Assembly.
Speakers: The President, Lord Crathorne.
9. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session (Doc. 264).
10. Eighth Annual Report of the Council to the Assembly (*Presentation of the Report by Mr. Edoardo Martino, Chairman-in-Office of the Council, Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy, Docs. 265 and 274*);
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 267*); Political and Economic Activities of the Council of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 270*) (*General Debate and Votes on the draft Recommendations, Docs. 267 and 270*).
Speakers: The President, Mr. Edoardo Martino (*Chairman of the Council and Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy*), Mr. Housiaux (*Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Meyer (*Rapporteur of the General Affairs Committee*), Mr. Cadorna, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Moutet.
11. Appointment of Committees.
12. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Moutet, Provisional President, in the Chair.

1. Opening of the Session

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

In accordance with the provisions of Article III (a) of the Charter and with Rules 2, 5 and 17 of the Rules of Procedure, I declare open the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tributes

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, since our last Sitting we have lost some of our colleagues and I would like to say a few words in tribute to their memory. (*The Representatives stood*)

It is with great sorrow that the Assembly has learnt of the death of one its most distinguished members, Mr. Jean Sourbet. He was born in 1900 at Morizes, a small town in the Gironde, which he administered for thirty years during which time he was also a member of the Council of that department. Elected to Parliament in 1946, he became Secretary of State for Agriculture in 1952 and Minister of Agriculture in 1955. In 1962 he was returned to Parliament with an impressive majority, evidence of the gratitude of his constituents for his skill and devotion.

From 1959, Mr. Sourbet was a Representative at the Assembly of Western European Union and during our Session in December 1961 he was able to give us the benefit of his wide knowledge and experience in agricultural policy. The report which he presented on that occasion on behalf of the General Affairs Committee, of which he was an honoured member, dealt, you will remember, with the Six's attitude to agriculture in relation to the Brussels negotiations.

Our Assembly will always remember Jean Sourbet whose simplicity, uprightness and unselfish hard work will remain an example to us all. We tender our sincere sympathy to his wife and family.

1. See page 16.

PREMIÈRE SÉANCE

Mardi 4 juin 1963

SOMMAIRE

1. Ouverture de la Neuvième session ordinaire.
2. Présences.
3. Eloges funèbres.
4. Hommage à la mémoire du Pape Jean XXIII.
5. Allocution du Président d'âge.
6. Vérification des pouvoirs.
7. Election du Président de l'Assemblée.
Interviennent : M. Badini Confalonieri, le Président.
8. Election de cinq Vice-Présidents de l'Assemblée.
Interviennent : le Président, Lord Crathorne.
9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session (Doc. 264).
10. Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée
(Présentation du rapport par M. Edoardo Martino, Président en exercice du Conseil, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, Docs. 265 et 274) ;

Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux Chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 267) ; Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 270) (*Discussion générale et votes sur les projets de recommandations*, Docs. 267 et 270).
Interviennent : le Président, M. Edoardo Martino (*Président du Conseil et Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie*), M. Housiaux (*rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Meyer (*rapporteur de la Commission des Affaires Générales*), M. Cadorna, M. de la Vallée Poussin, M. Moutet.

11. Constitution des commissions.
12. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Moutet, Président d'âge.

1. Ouverture de la session

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

En application des dispositions de l'article III(a) de la Charte et des articles 2, 5 et 17 du Règlement, je déclare ouverte la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Eloges funèbres

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, depuis notre dernière séance, un certain nombre de nos collègues nous ont quittés et je voudrais rappeler leur mémoire. (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*)

C'est avec peine que l'Assemblée a appris la mort d'un de ses membres les plus distingués, M. Jean Sourbet, né en 1900 à Morizes, petite commune de la Gironde qu'il administrait depuis trente ans, en même temps qu'il était Conseiller général de ce département français. Elu député en 1946, Secrétaire d'Etat à l'agriculture en 1952, puis Ministre de l'agriculture en 1955, M. Sourbet avait vu, en 1962, son mandat parlementaire renouvelé à une imposante majorité, témoignage de la compétence et du dévouement que lui reconnaissait le corps électoral.

Représentant à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale depuis 1959, M. Sourbet eut l'occasion, lors de notre session de décembre 1961, de mettre au service de l'Assemblée son grand talent et son immense savoir dans le domaine de la politique agricole. Le rapport qu'il nous soumit alors au nom de la Commission des Affaires Générales, dont il fut un membre estimé, traitait, vous vous en souvenez, mes chers collègues, de la position des Six en matière agricole, dans le contexte des négociations de Bruxelles.

Notre Assemblée gardera le souvenir de Jean Sourbet dont la vie, toute de modestie, de droiture et de labeur désintéressé, restera un exemple pour tous. Elle présente à son épouse, à sa famille ses condoléances émues.

1. Voir page 16.

The President (continued)

Mr. Wolfgang Döring was a young and eminent member of the German Delegation. He died suddenly from a heart attack at the age of forty-three. He was born in 1919 and from the end of the last war had been an active member of the Liberal-Democratic Party. He was elected to the Regional Parliament of Rhineland-Westphalia in 1954 and became a member of the Federal Parliament in 1957. Vice-Chairman of the FDP Group, he was a member of this Assembly's Committee on Defence Questions and Armaments, and those who knew him were well aware of his intelligence and his capacity for work. Mr. Döring's death is a great loss to the German Delegation. On behalf of the Assembly I would like to express our deep sympathy with his family.

I have already had occasion at the Assembly of the Council of Europe to pay tribute to our old friend and colleague, Mr. Jacob Altmaier, but I would like to say a few words in his memory now. I am sure you will all have the same feeling of loss that I had on hearing of the death of one of the oldest members of our Assembly.

Mr. Altmaier, a member of the Federal German Parliament and of the Social-Democratic Party from 1913, was a journalist and writer by profession and an internationalist by vocation, his work as correspondent for several big European papers taking him in turn to Paris, Berlin, Belgrade and London. His personal loss in the last world war was a very heavy one, for he was the only survivor out of his whole family, who all died in the extermination camps. The régime of dictatorship had forced him into exile in 1933, and it was only in 1946 that he returned to Germany where the Federal Parliament welcomed him as a member in 1949.

Representative and Substitute at the Assembly of WEU from the start, Mr. Altmaier will be remembered by those who were privileged to work with him in the European struggle as a man whose modesty was equalled only by his integrity and his faith in the cause we all serve.

4. Tribute to the late Pope John XXIII

The PRESIDENT (Translation). — Having paid a last tribute to those who were our colleagues, I think it only right to associate this

Assembly with the deep sorrow felt by everyone throughout the world at the news of the death of Pope John XXIII, not only because he was a great spiritual Ruler, but also because, with his simplicity and firm but kindly leadership, while head of a powerful Church, he never forgot his humble origin. He sought, above all things, the unity of mankind, in the first place within his own Church, but also amongst those of diverse religious beliefs and even those with none.

Pope John XXIII was concerned not only with the humble and the suffering, but in his first Encyclical, as in his last where he made his world-wide appeal for peace between all men of goodwill, he showed himself the champion of social justice. His liberal outlook, his respect for all beliefs and all philosophies and his great concern for the troubles of mankind merit every tribute we can pay him and explain our deep sorrow at his death.

We who have shared so many of his interests feel it as much as if he had been one of ourselves. We shall mourn him in our minds and in our hearts, and as a token of this I propose that we suspend our Sitting for a few moments.

(The Sitting was suspended at 3.20 p.m. and resumed at 3.22 p.m.)

5. Address by the Provisional President

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, at a moment when the Assembly of WEU is making a fresh start with the opening of its Ninth Session, perhaps you will not take it amiss if, presiding at the beginning of our work, I try to appraise the effect it may have on strengthening the ties between our member States and re-establishing our badly shaken confidence in the indivisible defence of the free world.

Judging by the reports of the two Committees — General Affairs and Defence Questions and Armaments — there is no doubt that Europe is passing through a time of crisis which causes you much concern. In Mr. Leynen's report, the General Affairs Committee surveys the future relations between the members of Western European Union and in the report of our former

M. le Président (suite)

M. Wolfgang Döring fut un de nos jeunes et éminents collègues de la délégation allemande. Il est décédé de façon imprévue à l'âge de 43 ans, terrassé par une crise cardiaque. Né en 1919, M. Döring a milité dès la fin de la dernière guerre dans les rangs du parti démocrate-libéral. Elu en 1954 au parlement régional de Rhénanie-Westphalie, il entra en 1957 au Bundestag. Vice-Président du groupe F.D.P., il était membre de la Commission de Défense de cette Assemblée, et ceux qui l'ont connu ont éprouvé ses qualités de travail et son intelligence. La mort de M. Döring a été une grande perte pour la délégation allemande. J'exprime, au nom de l'Assemblée, nos sincères condoléances à la famille du défunt.

J'ai déjà eu l'occasion, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, de prononcer l'éloge funèbre de notre ancien camarade et ami dont je vais maintenant évoquer la mémoire. Chacun de vous ressentira, j'en suis sûr, la douleur que j'ai moi-même éprouvée en apprenant la mort d'un des plus anciens membres de notre Assemblée, M. Jacob Altmaier, député social-démocrate allemand.

Membre du parti social-démocrate depuis 1913, journaliste et écrivain de profession, homme à vocation internationale que son métier envoya successivement, comme correspondant de grands journaux européens, à Paris, Berlin, Belgrade et Londres, M. Altmaier a payé un lourd tribut personnel à la dernière guerre mondiale, seul survivant qu'il était d'une famille tout entière disparue dans les camps de la mort ; la même tyrannie l'avait forcé à s'exiler en 1933 et ce n'est qu'en 1946 qu'il revint en Allemagne où le Bundestag l'accueillit en 1949 parmi ses membres.

Membre titulaire et suppléant de l'Assemblée de l'U.E.O. depuis le début, M. Altmaier laissera parmi ceux qui ont eu le privilège de mener à ses côtés le combat européen, le souvenir d'un homme dont la modestie n'avait d'égal que l'intégrité et la foi en la cause que nous servons.

4. Hommage à la mémoire du Pape Jean XXIII

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, après avoir adressé ce dernier adieu à ceux qui furent nos collègues de travail, je considère

comme un devoir de conscience d'associer l'Assemblée à l'affliction universelle qui a été ressentie à la nouvelle de la mort du Pape Jean XXIII, non pas seulement parce qu'il fut un grand souverain spirituel, mais aussi parce que, parvenu aux plus hautes fonctions à la tête d'une puissante Eglise, il n'oublia jamais ses origines populaires dans sa manière simple et dans sa direction ferme et bienveillante. Il chercha avant tout le rassemblement des hommes, dans son Eglise d'abord, mais aussi parmi tous les croyants et même parmi les autres.

Le Pape Jean XXIII s'intéressa par son action non seulement aux humbles et aux souffrants, mais il se montra le défenseur de la justice sociale dans sa première encyclique, comme aussi dans la dernière, où il adressa à tous son appel en faveur de la paix universelle entre tous les hommes de bonne volonté. Ses conceptions libérales, son respect de toutes les croyances et de toutes les pensées, ses préoccupations si hautement humanitaires justifient tous les hommages et font comprendre tous les regrets qu'il laisse.

Nous qui avons partagé tant de ses préoccupations, nous ressentons sa perte comme celle de l'un des nôtres. Nous porterons son deuil dans nos esprits et dans nos cœurs et, pour le manifester, je vous demande de suspendre notre séance et nos travaux et de les reprendre dans quelques instants.

(La séance, suspendue à 15 h. 20, est reprise à 15 h. 22)

5. Allocution du Président d'âge

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, au moment où l'Assemblée de l'U.E.O. prend, par l'ouverture de cette Neuvième session, un nouveau départ, peut-être ne jugerez-vous pas abusif que, présidant à l'ouverture de ses travaux, j'essaie de voir quelle efficacité ils pourront avoir sur le resserrement des alliances entre les nations qui la composent et sur le rétablissement d'une confiance bien ébranlée dans la défense indivisible du monde libre.

Il n'est pas douteux que l'Europe traverse une période de crise qui vous préoccupe si j'en juge par les rapports de vos deux commissions : celle des Affaires Générales et celle des Questions de Défense et des Armements. La première examine l'avenir des relations des pays membres de l'Europe occidentale dans le rapport de M. Leynen et, d'autre part, la possibilité d'élaboration d'une

The President (continued)

President, Mr. Badini Confalonieri, it examines the possibility of formulating a common European policy. This Committee attempts, furthermore, to evaluate the consequences of the Franco-German Treaty and its implications at political level, and in Mr. Molter's report, its consequences in the sphere of defence.

Our Assembly is thus justifiably anxious about the situation in Europe and about its defence. Lord Kennet's report on the state of European security and Mr. Duynstee's in connection with the organisation of a NATO nuclear force consider how the defence of Europe with NATO backing may be assured if we make no headway with general and controlled disarmament. Examination of these matters by your Committees shows that there are wide divergencies between the allies regarding their solution. WEU, which is the political and military institution of the Europe of the Seven — including Great Britain — exists by virtue of treaties signed more than eight years ago, the purpose of which was to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe, at least according to the Preamble of the Brussels Treaty of 1949. These powers pledged themselves to co-operate closely amongst themselves and with NATO. If any of the High Contracting Parties were the object of an armed attack in Europe, the others would afford all the military and other aid and assistance in their power — Articles IV and V of the Treaty. It appears today that some countries are not applying these treaties in the spirit and in the letter. If this situation were to continue, we might feel some doubt about the effectiveness of our action.

The spirit of the treaties is union leading to integration; the letter is armaments control. Article III of Protocol No. III concerns the manufacture of nuclear weapons by countries which have not given up the right to produce them, and Annex II to Protocol No. III their means of production. Mr. Housiaux, who submits the report on the application of the Brussels Treaty in reply to the report of the Council of Ministers, will tell you that, in spite of six Recommendations adopted by the Assembly since 1956, the Committee on Defence Questions and Armaments is deeply concerned to note that the provisions of the treaty regarding the control of armaments, particularly nuclear weapons, are

still not applied in accordance with the treaty which has been in force for more than eight years.

Mr. Meyer's report on the political and economic activities of the Council of WEU will tell you that our organisation, concerned at the lack of political consultation among the seven Ministers since 10th April 1962, considers the suspension of the Brussels negotiations for the United Kingdom's accession to the European Economic Community makes the work of WEU in this field even more valuable than before. Mr. Badini Confalonieri observes that his belief in the application of the Brussels Treaty by governments was a basic assumption which has been upset by the adjournment of the Brussels negotiations with the United Kingdom. The Franco-German Treaty has given rise to some uneasiness among the other members of Western European Union and to fears that the European organisations might be dominated by the powerful coalition which may stem from this treaty.

Mr. Leynen devotes the whole of Chapter III of his report to stating what your Political Committee proposes as the main courses of action for WEU to re-establish an atmosphere of confidence. His Committee considers that the conflict between two economic blocs in Europe must be avoided and that political union must be achieved through economic union.

The appearance on the scene of nuclear weapons is already wreaking havoc by shaking the foundations of alliances, destroying faith in treaties and encouraging those who believe that western defence is now weak.

There can be no really united Europe if there are some who do not want a political Europe, at least in the same sense that others want it, and who publicly voice their doubts in the support promised by their allies in case of attack, or who by political Europe mean a Europe of States and not of Communities progressively federating. The motions which have been tabled in these grave circumstances you will certainly consider worthy of attention, though we cannot be sure that they will exert sufficient influence on a Council of Ministers which may be divided. For, while the problems raised by a nuclear force are the root cause of these difficulties, the protection of other, more national, interests also disturbs relations between the western powers.

M. le Président (suite)

politique commune de l'Europe dans le rapport de notre ancien Président, M. Badini Confalonieri. La même commission, d'ailleurs, tentera de mesurer les conséquences du Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense dans le rapport de M. Molter.

Notre Assemblée est donc justement inquiète de la situation de l'Europe et de sa défense. Les rapports de Lord Kennet sur l'état de la sécurité européenne, et de M. Duynstee examinant cette dernière sous l'angle de l'organisation d'une force nucléaire O.T.A.N., envisagent comment, si nous n'arrivons pas à progresser dans le désarmement général et contrôlé, la défense de l'Europe appuyée sur l'O.T.A.N. pourra être assurée. L'étude de ces questions par vos commissions prouve qu'entre les alliés, il y a des divergences profondes pour leur solution. Notre union qui représente l'institution politique et militaire de l'Europe des Sept — Grande-Bretagne comprise — existe en vertu de traités, signés depuis plus de huit années, dont l'objectif était de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe, du moins d'après le préambule du Traité de Bruxelles de 1949. Ces puissances s'engageaient à coopérer étroitement entre elles et avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ; au cas où l'une des Hautes Parties Contractantes serait l'objet d'une agression en Europe, les autres devraient lui porter aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres (Articles IV et V du traité). Certaines nations semblent aujourd'hui se refuser à appliquer ces traités dans leur esprit et dans leur lettre. Nous pouvons exprimer des doutes sur l'efficacité de notre action si cette situation devait durer.

L'esprit des traités, c'est l'union allant jusqu'à l'intégration ; la lettre, c'est le contrôle des armements. L'article III du Protocole N° III y comprend la fabrication des armes atomiques pour les nations n'y ayant pas renoncé, et leurs moyens de production (Annexe II du Protocole N° III). M. Housiaux qui rapporte sur les conditions d'application du Traité de Bruxelles d'après le rapport du Conseil des Ministres, vous dira que, malgré l'adoption de six recommandations votées par l'Assemblée depuis 1956, la Commission des Questions de Défense et des Armements est dans l'obligation de constater avec une profonde inquiétude que les dispositions du traité concernant le contrôle des armements, et

notamment les armements nucléaires, ne sont toujours pas appliquées de la manière prescrite par le traité, cependant entré en vigueur depuis plus de huit ans.

Le rapport de M. Meyer sur les activités politiques et économiques du Conseil de l'U.E.O. vous dira que notre organisation, inquiète de l'absence de consultations politiques entre les sept ministres depuis le 10 avril 1962, considère que la suspension des négociations de Bruxelles en vue de l'accession du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne rend l'activité de l'U.E.O. dans ce domaine encore plus nécessaire qu'auparavant. M. Badini Confalonieri constate que sa confiance dans l'application par les gouvernements du Traité de Bruxelles était une hypothèse de base qui a été bouleversée par l'ajournement des négociations de Bruxelles à l'encontre du Royaume-Uni. Le Traité franco-allemand a causé un certain malaise parmi les autres membres de l'U.E.O. par la crainte que les organisations européennes ne soient dominées par une puissante coalition que ce traité serait susceptible d'instaurer.

M. Leynen consacre tout le chapitre III de son rapport à affirmer que la Commission Politique propose avant tout comme grande ligne de conduite pour l'U.E.O. de rétablir le climat de confiance. Sa commission estime que le conflit entre les deux blocs économiques de l'Europe doit être évité et qu'il faut arriver par l'union économique à une union politique.

L'apparition des armes nucléaires exerce déjà ses ravages en ébranlant la fermeté des alliances, en réduisant la foi dans les traités, en enhardissant ceux qui croient que les forces de la défense occidentale sont devenues fragiles.

Il n'y a plus d'Europe vraiment unie si certains ne veulent pas d'Europe politique, du moins dans le même sens que les autres, et émettent publiquement leur doute sur l'appui promis par leurs alliés en temps d'agression, ou si, sous le vocable d'Europe politique, ils entendent l'Europe des Etats et non celle des Communautés progressivement fédérées. Les textes qui vous seront présentés dans cette situation grave retiendront certainement votre attention sans que nous soyons certains qu'ils exerceront une influence suffisante sur un Conseil des Ministres qui peut être divisé. En effet, si les problèmes posés par la force nucléaire sont à la base de ces difficultés, la défense d'autres intérêts plus nationaux vient encore troubler les relations entre les puissances occidentales.

The President (continued)

It is odd to think that, in a world where two-thirds of mankind are undernourished or dying of hunger, overproduction of foodstuffs is what divides them. Each country wants to protect its producers while allowing them complete freedom of production and at the same time ensuring them a fair profit on produce in search of markets. It is a livestock war, a battle for the acceptance of a common agricultural policy, for reconciling the prices paid to grain producers within the Common Market. And so, to the Communist bloc, it appears that the wealthy countries, which they call the capitalist countries, will always be divided in defence of their opposing interests. Nevertheless, these should be minor considerations. We must find the necessary compromise and agreement.

We should not forget that Europe was materially and economically destroyed by the 1939-1945 war and that the allied and United States forces, after rescuing Europe militarily from the criminal ventures of the Fascist and Nazi régimes, enabled it to revive economically. The Marshall Plan explains what is known as the miracle of the Federal Republic of Germany and partly explains the revival of Italy and the economic recovery of France over the last thirteen years.

OEEC re-established the balance of trade between the United States and Europe, and thus in Western Europe and even in the world. Why should not the same thing happen today when OECD, on behalf of its twenty governments, also intends to provide not only mutual support for its members and their commercial development, but aid to underdeveloped countries which can be set on their feet by this organisation which represents at least 80 % of world trade ?

In fact, the main source of our difficulties lies in the production and stockpiling of nuclear armaments, as Lord Kennet, Rapporteur for the Committee on Defence Questions and Armaments so rightly says when noting that the ten million-fold increase in the explosive power of weapons which has come about in the last twenty years, and the ability of two nation-States to deliver the new explosives have thrown the nation-State system into disarray. How can we call ourselves

reasonable people and yet contemplate with equanimity those who would agree or do agree to the stockpiling of these horrifying means of destruction?

True, the United States hoped to prevent the multiplication and spread of these weapons and to remain the masters by preserving the secrets of their A-bombs and H-bombs and their ICBMs by virtue of the McMahon Law. But besides the USSR and the United States, two other powers now possess these arms, either because they are determined to rank among the big powers, or in the belief, long since proved erroneous by the history of this century, that they alone can ensure their own defence. As their example will inevitably be followed, these nations are causing the world to run the risk, as Lord Kennet puts it, of nuclear war breaking out by accident, by miscalculation or by mad design.

So, before considering any steps towards rearmament, the Recommendation which has been submitted, and which I entirely approve, requires all member governments individually, in NATO... to make the achievement of a treaty of general and comprehensive disarmament the overriding aim of their foreign and defence policies.

What I would like to see us turn our minds to first and foremost during this Ninth Session, in view of the non-application of the treaties establishing WEU, is Mr. Badini Confalonieri's recommendation that we consider the possibility of adopting a draft treaty of political and military co-operation between the seven member States providing for permanent consultation between them on the unification of European policy, East-West relations, economic affairs, and matters dealt with by NATO, the Council of Europe, the United Nations and OECD.

Secondly, there is Lord Kennet's proposal on disarmament as the aim of all foreign policy, which requests the Council to take what steps it can to organise the control of nuclear weapons in NATO and to ensure the opportunity to all its members of taking part on an equal footing in the decision to be taken in the event of a possible use of nuclear weapons.

This is in line with the ideas of Mr. Jean Monnet, one of the founders of economic Europe, who

M. le Président (suite)

N'est-il pas curieux de penser que, dans un monde où les deux tiers des créatures humaines sont insuffisamment alimentées ou meurent de faim, c'est la production excédentaire des aliments qui les divise ? Chacun veut protéger ses producteurs en leur laissant toute liberté dans leurs productions, tout en assurant une équitable rémunération à une production à la recherche de débouchés. C'est la guerre des poulets, c'est la difficulté d'accepter une politique agricole commune, de rapprocher le prix payé aux producteurs de céréales au sein du Marché Commun. Ainsi, les nations riches, qualifiées de capitalistes, apparaissent au bloc communiste comme devant rester toujours divisées par la défense de leurs intérêts contradictoires. Malgré tout, ces considérations devraient être mineures. On doit trouver les conciliations et les accords nécessaires.

Rappelons-nous que l'Europe aussi fut détruite matériellement et économiquement par la guerre de 1939-1945 et que le concours des forces alliées et des Etats-Unis, après l'avoir aidée à la sauver militairement contre les criminelles entreprises des régimes nazi et fasciste, lui a permis de se relever économiquement. Le Plan Marshall explique ce qu'on appelle le miracle de l'Allemagne fédérale, explique en partie le relèvement de l'Italie, et le redressement économique de la France qui s'étale de 1950 à nos jours.

L'O.E.C.E. a rétabli l'équilibre des échanges entre les Etats-Unis et l'Europe, et par là, dans l'Europe occidentale et même dans le monde. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui, où l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.), au nom des vingt gouvernements qui la composent, se propose aussi d'apporter non seulement le soutien réciproque à ses membres et l'expansion commerciale, mais l'aide aux pays sous-développés qui peuvent être relevés par l'apport de cet organisme représentant au moins 80 % des échanges commerciaux mondiaux ?

En réalité, la source la plus grande de nos difficultés provient de la production et de la détention des armements nucléaires, comme le dit justement le rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Lord Kennet, constatant que la multiplication par 10 millions de la puissance explosive des armes qui est intervenue au cours de ces vingt dernières années et la possibilité pour deux Etats-nations d'acheminer ces nouveaux explosifs ont jeté le

désarroi dans le système des Etats-nations. Comment en effet peut-on se considérer comme des hommes doués de raison, et envisager de sang-froid ceux qui accepteraient ou qui acceptent l'accumulation de ces énormes moyens de destruction ?

Les Etats-Unis, il est vrai, ont pensé en empêcher la prolifération et la diffusion et en rester maîtres en conservant les secrets de leur fabrication de bombes A ou H et de leurs ICBM, par la loi McMahon. Cependant, outre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, deux puissances disposent actuellement de ces forces, soit par volonté d'être au rang des grandes puissances, soit par la conviction qu'elle sont seules à assurer leur propre défense, erreur que démontre toute l'histoire de ce dernier siècle. Ces nations font aussi courir au monde, car leur exemple sera suivi, le risque de voir, dit Lord Kennet, se déclencher une guerre nucléaire par accident, erreur de calcul, ou par un acte de folie.

Aussi, avant d'envisager toute mesure de réarmement, la recommandation qui nous est soumise — et que j'approuve hautement — propose-t-elle que tous les gouvernements membres de l'O.T.A.N. fassent de la conclusion d'un traité de désarmement général et complet le premier objectif de leur politique étrangère et de défense.

Ce que je veux retenir comme devant être l'œuvre de cette Neuvième session, c'est, en face de l'inapplication des traités qui ont créé l'U.E.O., la recommandation de M. Badini Confalonieri d'étudier un projet de traité de coopération politique et militaire entre les sept Etats membres, instituant une consultation permanente entre eux, consultation relative à l'unification de la politique européenne et portant sur les relations Est-Ouest, sur le plan économique, sur les affaires traitées au sein de l'O.T.A.N., du Conseil de l'Europe, des Nations Unies et de l'O.C.D.E.

C'est ensuite la proposition de Lord Kennet sur le désarmement comme objectif de toute politique étrangère, et demandant que le Conseil prenne toutes les mesures pour organiser, dans le cadre de l'O.T.A.N., le contrôle des armes nucléaires et la possibilité de participer à part égale à la décision, dans l'éventualité de l'utilisation de l'arme nucléaire.

Nous rejoindrons ainsi la pensée de celui qui a été à l'origine de l'Europe économique, M. Jean

The President (continued)

said if there were to be such a wide association of the free world it would have to be based on a Europe which included Great Britain, on the one hand, and on the United States of America, on the other. He went on to say that the creation of an equal partnership between Europe and the United States would lead us to peace, and that agreement would lead to disarmament only if the Russians were convinced that a western union was irrevocable.

Like him, I believe that the real deterrent is first and foremost political and that it depends on us in the ways I have just outlined. I cannot refrain from reminding you that this was also the last great thought of that devoted man, Pope John XXIII, who died so recently leaving us his Encyclical *Pacem in Terris*, when he stated that it was morality itself which demanded the establishment of a world government, because modern problems required speedy solutions especially when they concerned the defence of world peace and security.

May these words of the Pope, who, in addressing people of all religious beliefs and of none, invested his office with such moral, intellectual and humanitarian authority, be the guiding line for all politicians, of all shades of opinion, from all countries, and for all time. (*Applause*)

6. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials.

In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the credentials of Representatives and Substitutes attending the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union have been formally attested by a communication from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

However, on 16th May last, after the Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Mr. Gauthier, who until then had been a Substitute, was nominated to fill a Representative's seat left vacant in the French Delegation. Mr. Gauthier's credentials as a Representative not having yet been ratified by the Consultative Assembly of the Council of Europe, it

is for this Assembly to proceed with such ratification in accordance with the provisions of Rule 6, paragraph 2, of our Rules of Procedure. These credentials have been certified by the Minister for Foreign Affairs of the French Republic and have given rise to no objection.

If the Assembly agreed, these credentials could be ratified without previous reference to a Credentials Committee. This ratification would be subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Are there any objections to this ratification?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

It is therefore agreed that Mr. Gauthier may sit in the Assembly of Western European Union as a Representative of France. (*Applause*)

7. Election of the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election by secret ballot of the President of the Assembly.

In accordance with the provisions of Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand as a candidate for the office of President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives. Representatives who are members of governments are not eligible for nomination to the Bureau. Under paragraph 2 of Rule 7, Substitutes may not, however, be elected to the Bureau of the Assembly.

I have received the name of only one candidate. Mr. Carlo Schmid, whose candidature has been duly submitted in accordance with the conditions laid down in the Rules of Procedure.

His nomination is signed by, amongst others, the Chairmen of the following groups: Mr. Paul for the Socialists, Mr. le Hodey for the Christian Democrats, Mr. Badini Confalonieri for the Liberals and Lord Crathorne for those not affiliated to any group.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — May I speak?

M. le Président (suite)

Monnet, lorsqu'il déclare : « Pour organiser cette grande association du monde libre, il faut qu'elle soit basée d'un côté sur une Europe comprenant l'Angleterre, et de l'autre sur les Etats-Unis d'Amérique... L'établissement des relations de partenaires égaux entre l'Europe et les U.S.A. nous conduira vers la paix... L'accord ne nous conduira vers le désarmement que si les Russes sont convaincus que l'union de l'Ouest est irréversible. »

Je conclus, comme lui, que la vraie force de dissuasion est avant tout politique, et dépend de nous dans la voie ainsi tracée. Comment ne pas montrer que c'est aussi la dernière et grande pensée de cet admirable Jean XXIII qui vient de disparaître en nous laissant son encyclique *Pacem in Terris*, quand il affirme que c'est donc l'ordre moral lui-même qui exige la constitution d'une autorité publique de compétence universelle, car les problèmes modernes exigent une solution rapide surtout quand il s'agit de la défense de la sécurité et de la paix mondiale.

Que les paroles de ce pontife qui a su donner à ses fonctions en s'adressant à tous, croyants ou non-croyants, tant d'autorité morale, intellectuelle et humaine, restent comme la ligne de conduite de tous les hommes politiques, de toutes les convictions, de tous les pays et de tous les temps. (*Applaudissements*)

6. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle une communication sur la vérification des pouvoirs.

Conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement, les pouvoirs des Représentants et Suppléants siégeant à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, pour sa Neuvième session ordinaire, sont attestés par l'acte de vérification des pouvoirs que m'a officiellement communiqué M. le Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Toutefois, le 16 mai dernier, après la session de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, un siège de Représentant demeuré vacant dans la délégation française a été pourvu par la désignation de M. Gauthier qui, jusqu'alors, avait été Suppléant. Les pouvoirs de M. Gauthier comme Représentant n'ayant pas encore été vérifiés par l'Assemblée Consultative du Conseil de

l'Europe, il appartient à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale de procéder à cette vérification, en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article 6 de notre Règlement. Ces pouvoirs sont certifiés par le ministre des affaires étrangères de la République Française et ils n'ont fait l'objet d'aucune contestation.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification des pouvoirs. La validation aurait lieu sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

Il n'y a pas d'opposition à la validation ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

En conséquence, M. Gauthier est admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, en qualité de Représentant de la France. (*Applaudissements*)

7. Election du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, du Président de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Je n'ai reçu qu'une seule candidature, celle de M. Carlo Schmid. Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

Elle est signée notamment par les présidents de groupe suivants : MM. Paul, pour le groupe socialiste, le Hodey, pour le groupe démocrate chrétien, Badini Confalonieri, pour le groupe libéral, et Lord Crathorne pour le groupe des non inscrits.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — Je demande la parole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — As there is only one candidate, I would like to ask if it would not be possible to elect Mr. Carlo Schmid by acclamation as President of Western European Union. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Badini Confalonieri proposes that the Assembly elect Mr. Carlo Schmid as President by acclamation.

Are there any objections?...

Then I declare Mr. Carlo Schmid elected President of the Assembly of Western European Union and invite him to take the Chair.

(*Mr. Carlo Schmid then took the Chair*) (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am much honoured by this proof of your confidence, for which I am extremely grateful. I would like to express my warmest thanks, also, to Mr. Marius Moutet whom, for many years now, I have had the privilege of numbering among my friends. He is someone for whom we all feel affection, because of his love of freedom, his wit, his wisdom, and the way in which he never hides, or glosses over, the truth.

What Mr. Moutet has already said in his address opening the Session makes it unnecessary for me to describe the work awaiting us and the problems it raises, problems which may well remain unsolved if we, representatives of the European nations, persist in maintaining our respective positions and prove incapable of ridding ourselves of our belief in the sacredness of national egoisms.

The best way I can repay you, I think, will be by doing my utmost to carry out the duties with which you have entrusted me. I realise that this will be a heavy task but, with the help of your indulgence, Ladies and Gentlemen, I shall hope to continue the work and achievements of my distinguished predecessors in this Chair: Mr. Maclay first, who was President in 1956 and 1957, then Sir James Hutchison who followed him from 1957 to 1958, Mr. Badini Confalonieri and then, until 25th February this

year, Mr. Arthur Conte who, like myself, I might add, hails from Perpignan. (*Laughter*) Nor must I omit from this honourable company the name of Mr. Bech, who proved an admirable interim President and worked so hard and usefully for this Assembly. It will be difficult to do as well as these.

I might remind you that it was Mr. Arthur Conte who submitted the first report on Great Britain's entry into the Common Market. Certainly, the ideas and suggestions contained in that report will continue to occupy our attention until the first stage in the building of Europe has been successfully achieved. Europe has now reached a cross-roads and, in doing so, has accomplished her first steps. The path has not been without obstacles but some have been surmounted, although others still remain. These will surely be surmounted in their turn, but the task will be difficult and probably also slow and, from time to time, we shall perhaps even forget what it is we are trying to do. The length of the task may seem too exhausting, and we may feel that it is leading us too far from national obligations which have their own importance and their own compelling character. We shall sometimes find it difficult to overcome the temptation to sit back and believe that the Europe we have here and now is the best possible thing of its kind. Temptations of this nature, which are as insidious as they are oppressive, must be resisted. They are dangerous. Virgil told us "*tantae molis erat romanam condere gentem*" and what was true of Rome then is true of Europe now. We have reached a stage at which a united Europe is as necessary to the modern world as Rome was once to the world of antiquity.

Here, the governments of the Seven have a special responsibility and so too has the WEU parliament. We are the only Assembly in Europe in which representatives of the Common Market countries and Great Britain can meet to carry out a continuous common task, as a single body possessing that creative freedom which constitutes the vital element in all parliamentary assemblies. Great Britain may be an island, but she is nonetheless European. She is European in her own way, certainly, but so are we continental countries, and the fact can only add to the potential wealth, whether political, moral or cultural, of the Europe we all love. This hall is a place where we can spread out our problems and discuss them in the full light of day without having to ask anyone's permission first.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. le Président, je constate qu'il y a seulement une candidature. Je vous demande s'il n'est pas possible d'élire par acclamation M. Carlo Schmid Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — M. Badini Confalonieri propose à l'Assemblée d'élire par acclamation M. Carlo Schmid comme Président.

Il n'y pas d'opposition ? ...

En conséquence, je proclame M. Carlo Schmid Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale et je l'invite à venir prendre place au fauteuil présidentiel.

(*M. Carlo Schmid prend place au fauteuil présidentiel*) (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'honneur que vous me faites en m'accordant votre confiance est insigne et je vous suis redevable d'une grande gratitude. De même, je tiens à remercier chaleureusement le Président d'âge, M. Marius Moutet, qui m'a longtemps permis de l'appeler « mon ami ». Il nous est à nous tous particulièrement cher pour son amour de la liberté, pour son esprit, pour sa sagesse et pour sa façon de dire la vérité dans toute sa clarté et toute sa profondeur.

Son discours inaugural me dispense de vous parler des travaux qui nous attendent et des problèmes qui nous guettent et qui, peut-être, resteront sans solution si nous restons, nous autres délégués des nations européennes, sur nos positions respectives, ne sachant pas nous libérer du dogme selon lequel l'égoïsme national est sacré.

Je ne pense pas pouvoir m'acquitter plus honnêtement et plus efficacement de cette dette qu'en faisant de grands efforts pour remplir les devoirs dont votre vote m'a chargé. Ils constituent un lourd fardeau, j'en suis conscient, mais votre indulgence aidant, Mesdames, Messieurs, j'ose espérer pouvoir continuer ce que mes éminents prédécesseurs ont commencé et mis à pied d'œuvre. M. Maclay, qui assura la présidence en 1956 et en 1957, Sir James Hutchison, qui lui succéda en 1957 et 1958, M. Badini Confalonieri ensuite, puis, jusqu'au 25 février dernier, M. Arthur Conte, d'ailleurs né à Perpignan, comme moi-

même (*Sourires*). Je ne veux certes pas oublier dans cette honorable compagnie M. Bech, qui a assuré l'intérim, et si valablement et si vaillamment servi la cause de l'Assemblée. Il me sera difficile de les égaler.

Permettez-moi de vous rappeler que M. Arthur Conte fut le premier à présenter un rapport sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. Je suis persuadé que les idées et suggestions qui y sont contenues nous occuperont jusqu'à ce que l'Europe arrive à bon terme, dans la première étape de son accomplissement. L'Europe est arrivée à un tournant décisif de son devenir. Elle a accompli ses premiers pas pour en arriver à ce point. Elle a rencontré des obstacles. Elle est venue à bout de certains d'entre eux. D'autres n'ont pu encore être surmontés. Ils le seront, certes, mais difficilement et lentement peut-être, et il se peut que parfois nous perdions le souvenir. En effet, ce labeur pourrait nous paraître, à la longue, par trop fatigant et nous éloigner démesurément de nos obligations nationales qui, elles aussi, ont leur dignité et leurs impératifs. Il sera parfois difficile de vaincre les amollissantes tentations de la résignation qui veut nous faire croire que l'état dans lequel se trouve actuellement l'Europe est *hic et nunc* le meilleur de ses états possibles. Résistons à ces tentations aussi subtiles qu'alourdissantes. Elles sont maléfiques. Souvenons-nous du mot de Virgile : « *Tantae molis erat romanam condere gentem* ». Ce qui fut vrai pour Rome l'est aussi pour l'Europe et une Europe unie est, au stade où se trouve actuellement le monde, aussi nécessaire au monde moderne que le fut jadis Rome aux peuples de l'antiquité.

Dans cet ordre d'idées, il incombe aux gouvernements des Sept une responsabilité particulière, et de même, au parlement de cette union des Sept. Nous sommes la seule des Assemblées où, sous le signe de l'Europe, se rencontrent pour un travail continu, commun, de façon organique et dans la liberté créatrice qui constitue l'élément vital des assemblées parlementaires, les délégués des Etats membres du Marché Commun et les délégués de la Grande-Bretagne qui, tout en étant insulaire, n'en est pas moins européenne, à sa façon, certes, comme nous autres continentaux nous le sommes à la nôtre, ce qui ne peut qu'ajouter à la richesse du potentiel tant politique que moral et culturel de cette Europe qui nous est chère. Ici, en cette salle, nous pourrions étaler nos problèmes, nos discussions au grand jour, sans avoir besoin de demander au préalable à quiconque une permission,

The President (continued)

So long, of course, as these parliamentary assemblies of ours have no real power, it is not within their province to instigate specific policies. That is the business of governments. But it is within the province of an Assembly like this to advise governments and help them to a better understanding of what may ultimately best serve the true interests of the States for which they are responsible. Moreover, it can create an atmosphere, encourage a common attitude of mind in national and, later on, in community public opinion which will stimulate our respective governments to abandon their nervous and over-cautious fumbings in favour of brave and constructive action.

I am certain the Assembly of Western European Union will find it has a part to play in this field. It has its own position among the other assemblies working for the European cause. This Assembly's confidence in its own strength and opportunities and — why not let us say so frankly — in its own special political possibilities, should be no less than the confidence rightly felt by its European counterparts. Such confidence is all it needs in order to succeed — in other words, the audacity called for by Danton and even more besides.

And now, Ladies and Gentlemen, to work!
(*Applause*)

8. Election of five Vice-Presidents of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election, by secret ballot, of the six Vice-Presidents of the Assembly.

Rule 10 of the Rules of Procedure provides that no Representative may stand as a candidate for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored in writing by three or more Representatives. No Representative who is a member of a national government may be elected to the Bureau and Rule 7, paragraph 2, further provides that no Substitutes may be elected to the Bureau.

Five candidatures in due form have been put forward. The names, in alphabetical order, are

as follows: Mr. Badini Confalonieri of Italy, Mr. Bech of Luxembourg, Mr. George Brown of the United Kingdom, Mr. Moyersoen of Belgium and Mr. Radius of France. The sixth Vice-President, who would normally come from the Dutch Delegation, will be elected later on during this part of the Session.

Lord CRATHORNE (*United Kingdom*). — I suggest that as there are only five nominations we should elect our Vice-Presidents by acclamation.

The PRESIDENT (Translation). — Lord Crathorne proposes that the Assembly elect the five candidates I have named by acclamation. (*Applause*)

Are there any objections?...

I declare the five candidates whose names I have read out elected Vice-Presidents of the Assembly. (*Applause*)

The order of precedence of the Vice-Presidents is according to age, and this will apply equally to the sixth Vice-President when he is elected. The order of precedence is therefore: Mr. Bech, Mr. Moyersoen, Mr. Radius, Mr. Badini Confalonieri and Mr. Brown. The sixth post will be filled in due course.

9. Adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Session

(*Doc. 264*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the First Part of the Ninth Ordinary Session.

The Bureau has prepared a draft Order of Business showing at which Sittings it is proposed to discuss the various questions on the agenda. It has been distributed as Document 264, second revision. Rule 18 of the Rules of Procedure requires the draft to be submitted to the Assembly during its first Sitting.

There is an addition to the draft Order of Business in the shape of a speech to be made by Mr. Fayat, Belgian Deputy Minister for Foreign Affairs, during the debate on Mr. Badini Confalonieri's report, which will take place during the afternoon Sitting tomorrow, Wednesday.

M. le Président (suite)

Certes, il n'est pas de la compétence des assemblées parlementaires, tant qu'elles ne sont pas investies de pouvoirs constituants, de créer des réalités dans le concret même de la politique. Ceci est l'affaire des gouvernants. Mais une assemblée comme la nôtre peut donner des conseils. Elle peut aider les gouvernements à mieux comprendre ce qui pourrait, en définitive, mieux servir les véritables intérêts des Etats dont ils ont la responsabilité. Et souvent, elle peut créer une ambiance, mettre à jour un état d'esprit commun à toutes nos opinions publiques, nationales d'abord, communautaires ensuite, état d'esprit qui pourrait encourager nos gouvernements respectifs à passer des tâtonnements timides et des hésitations trop prudentes à l'action et à la construction courageuse.

Je suis convaincu que notre Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale aura, sur ce terrain, son rôle à jouer. Elle a son importance propre à côté des autres assemblées servant la cause de l'Europe. Elle n'en est pas moins confiante en sa force, en ce qui lui est possible, en ses chances et, ayons le courage de le dire, en son potentiel politique particulier, que ne le sont, et ceci à juste titre, ses sœurs européennes. C'est tout ce qui est nécessaire pour réussir. Oui, Mesdames, Messieurs, et toute l'audace dont parlait Danton en plus.

Et maintenant, au travail ! (*Applaudissements*)

8. Election de cinq Vice-Présidents de l'Assemblée

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection, au scrutin secret, des six Vice-Présidents de l'Assemblée.

L'article 10 du Règlement dispose qu'aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par écrit par trois Représentants au moins. Les Représentants qui feraient partie d'un gouvernement national ne peuvent être membres du Bureau. D'autre part, l'article 7, paragraphe 2, dispose que les Suppléants ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée.

Cinq candidatures ont été régulièrement présentées. Ce sont, par ordre alphabétique, les can-

didatures de MM. Badini Confalonieri, Bech, Brown, Moyersoën et Radius. Le sixième poste de Vice-Président, qui est normalement occupé par un Représentant néerlandais, sera pourvu ultérieurement au cours de cette partie de session.

Lord CRATHORNE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Etant donné que cinq candidats seulement sont proposés, je suggère que nous élisions nos Vice-Présidents par acclamation.

M. le PRESIDENT. — Lord Crathorne propose que l'Assemblée élise par acclamation les cinq candidats que j'ai nommés. (*Applaudissements*)

Il n'y a pas d'opposition ?...

Je déclare les membres de l'Assemblée dont je viens de lire les noms élus Vice-Présidents. (*Applaudissements*)

L'ordre de préséance des Vice-Présidents sera déterminé par l'âge. Cet ordre de préséance s'appliquera également lorsque sera élu le sixième Vice-Président. Cet ordre sera donc le suivant : MM. Bech, Moyersoën, Radius, Badini Confalonieri, Brown. Le sixième poste sera pourvu ultérieurement.

9. Adoption du projet de calendrier de la première partie de la session

(Doc. 264)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la première partie de la Neuvième session ordinaire.

Le Bureau a établi, pour cette première partie de la Neuvième session de l'Assemblée, un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour. Ce projet de calendrier vous a été distribué. Il s'agit du Document 264 qui a fait l'objet d'une deuxième révision. En application de l'article 18 du Règlement, le projet de calendrier doit être soumis à l'Assemblée au cours de sa première séance.

Ce projet de calendrier doit être complété par l'adjonction d'une intervention de M. Fayat, Ministre adjoint des affaires étrangères dans le gouvernement belge, au cours du débat sur le rapport de M. Badini Confalonieri, dans la séance de demain après-midi mercredi,

The President (continued)

Are there any objections to the draft Order of Business with this addition?...

The draft Order of Business for the First Part of the Ninth Ordinary Session is agreed to.

**10. Eighth Annual Report of the Council
to the Assembly**

*(Presentation of the Report by Mr. Edoardo Martino,
Chairman-in-Office of the Council, Under-Secretary
of State for Foreign Affairs of Italy,
Docs. 265 and 274)*

**Application of the Brussels Treaty : Reply of
the Assembly to Chapters I, II B, III and IV
of the Eighth Annual Report of the Council**

*(Presentation of the Report of the Committee on
Defence Questions and Armaments, Doc. 267)*

**Political and Economic Activities of the
Council of Western European Union**

*(Presentation of the Report of the
General Affairs Committee, Doc. 270)*

*(General Debate and Votes on the draft Recommen-
dations, Docs. 267 and 270)*

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the Eighth Annual Report of the Council to the Assembly, Document 265.

The report is to be presented by Mr. Edoardo Martino, Italian Under-Secretary of State for Foreign Affairs. After him, I propose to call Mr. Housiaux to present the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the application of the Brussels Treaty, Document 267, which contains the reply to some of the chapters in the Council's Eighth Report. After that, Mr. Meyer will present the report of the General Affairs Committee on the political and economic activities of the Council of Western European Union, Document 270.

The general debate on the Council's Annual Report, provided for in paragraph 4 of Rule 27 of the Rules of Procedure, will cover these two reports by the Committee on Defence Questions and Armaments and the General Affairs Committee, as well as the replies of the Council contained in Document 274. May I ask all the

members of the Assembly who wish to take part in the general debate to give in their names, either to the Clerk or to Room 116 b, next to the Hall, where the list of speakers is kept.

I understand that, at the end of the general debate, Mr. Martino will reply to any questions that may be put to him.

Before giving Mr. Martino the floor, may I say how glad the Assembly is to welcome him here and to invite him to come up to the rostrum.

I call the Chairman-in-Office of the Council of WEU. I need not remind you that Mr. Martino fought with the Piedmont resistance forces during the war, and afterwards worked closely with Mr. Alcide de Gasperi who appointed him Under-Secretary of State in the Prime Minister's office before he became a member of parliament. He was subsequently appointed Under-Secretary of State for Defence. (*Applause*)

I call Mr. Martino.

Mr. Edoardo MARTINO (*Chairman of the Council and Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy*) (Translation). — Mr. President, on behalf of the Council I would like to congratulate you very warmly on your election. I know you will carry on the work of your predecessors in the European cause.

It is an honour for me, as Chairman-in-Office of the WEU Council, to bring you its good wishes at the opening of the First Part of the Ninth Ordinary Session. Following what has become an established tradition, I have also, in the same capacity, to present the Council's report on its activities during the past year, as provided for in Article IX of the amended Brussels Treaty.

I do not intend to go into the contents of the report in too much detail as it has already been in your possession for more than two months. I shall merely draw attention to some of the most important points and then I would like to add a few general comments in my own capacity as representative of the Italian Government.

The report opens with the relations between the Council and the Assembly. In the Council's

M. le Président (suite)

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ainsi complété ?...

Le projet de calendrier de la première partie de la Neuvième session ordinaire est adopté.

**10. Huitième rapport annuel
du Conseil à l'Assemblée**

(Présentation par M. Edoardo Martino, Président en exercice du Conseil, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, Docs. 265 et 274)

Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux Chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil

(Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 267)

Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 270)

(Discussion générale et votes sur les projets de recommandations, Docs. 267 et 270)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée, Document 265.

Le rapport sera présenté par M. Edoardo Martino, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement italien. Je donnerai ensuite la parole à M. Housiaux pour présenter le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'application du Traité de Bruxelles, Document 267. Ce rapport répond à certains chapitres du Huitième rapport du Conseil. M. Meyer présentera alors le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, Document 270.

La discussion générale sur le rapport annuel du Conseil — prévue à l'article 27, paragraphe 4, du Règlement — qui s'ouvrira, portera également sur ces deux rapports de la Commission des Questions de Défense et de la Commission des Affaires Générales ainsi que sur les réponses du Conseil contenues dans le Document 274. Dès

maintenant, j'invite les membres de l'Assemblée qui désirent intervenir dans cette discussion générale, à bien vouloir se faire inscrire, soit auprès de M. le Greffier, soit dans la pièce 116 b, voisine de l'hémicycle, où se trouve le registre des orateurs.

Je crois savoir que M. Martino répondra, à la fin de la discussion générale, aux questions qui lui auront été posées.

Je vais donner la parole à M. Edoardo Martino. Mais auparavant, je voudrais lui dire que notre Assemblée est heureuse de l'accueillir et je l'invite à venir à la tribune des orateurs.

La parole est à M. le Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., qui, permettez moi de le rappeler, fut, pendant la guerre, engagé dans la Résistance piémontaise ; après la guerre, il fut le collaborateur intime de M. Alcide de Gasperi, qui le nomma Sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil avant qu'il ne fût parlementaire. Il a été nommé ensuite Sous-secrétaire d'Etat à la défense. (*Applaudissements*)

M. Martino, vous avez la parole.

M. Edoardo MARTINO (*Président du Conseil et Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie*). — M. le Président, au nom du Conseil, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette Assemblée, où je suis certain que vous continuerez l'œuvre de vos prédécesseurs dans l'intérêt de la cause européenne.

C'est pour moi un honneur de vous présenter, en ma qualité de Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., au début de cette première partie de votre Neuvième session ordinaire, les vœux du Conseil. Suivant une procédure désormais consacrée, il m'incombe également à ce titre de vous présenter le rapport que le Conseil vous a soumis, conformément à l'article IX du Traité de Bruxelles révisé, sur son activité au cours de l'année écoulée.

Il n'entre pas dans mes intentions de m'étendre sur le contenu de ce rapport dont le texte vous a été communiqué il y a plus de deux mois. Je me bornerai donc à évoquer les passages marquants de ce document. Je me permettrai ensuite d'ajouter quelques mots de nature plus générale en ma qualité personnelle de représentant du gouvernement italien.

Le premier chapitre du rapport traite des relations entre l'Assemblée et le Conseil, Le Conseil

Mr. Edoardo Martino (continued)

view, the chief characteristic of these relations during 1962 was the better understanding, achieved by both sides, of the opportunities and powers available to each of them within the legal structure of the organisation as fixed by the treaty. The Council realises, moreover, that proper co-operation between the two bodies is essential to the continued existence and development of WEU itself. The Council is particularly glad to have found in the Assembly a centre where questions which your President rightly described as of vital concern to Europe can be brought up and discussed. It also regards the Assembly as providing an opportunity for the members of the national parliaments to stimulate action by their governments. For these reasons, the Council has always regarded relations between itself and the Assembly as of fundamental importance for the work and future of WEU. As we very well know, these relations between the two basic pillars of the organisation can have a decisive effect upon the psychological atmosphere in which WEU carries out its task. Periodic disagreements between the Assembly and the Council are perfectly normal, as in the case of any democratic parliamentary institution, and it would be extremely odd if there were none. The first chapter of the Council's report must be read in the light of these considerations.

The second chapter deals with general political questions. The Council explains the difficulties in the way of arranging ministerial meetings in 1962 and recalls that the only one that took place was that held on 10th April of last year.

Without going into details, I would like to say that, to my mind, WEU provides an excellent forum for the discussion of problems of common concern to the United Kingdom and the members of the Community, although this does not necessarily mean that it will be inside WEU that they find a solution. There is nothing to prevent their being considered and discussed in other European organisations, as happened a month ago in Strasbourg. All the same, it cannot be denied that political consultations

inside WEU do contribute towards creating an atmosphere in which its members can exchange views on European problems, and this in itself, as the President said just now, is likely to facilitate their solution.

Another example of the co-ordination of their political activities by the seven members of WEU is the meetings they hold regularly prior to meetings of other, larger international organisations. These have more than once enabled the Seven to harmonise their attitude towards the matters to be discussed, and now form part of their traditional procedure.

I do not intend to deal at any length with the chapters relating to the politico-military activities of WEU; but I would like to remind you that, following a NATO recommendation and the relevant procedure as laid down in the Paris Agreements, the Council has revised Annex III of the third Protocol to the treaty in respect of certain naval weapons, the manufacture of which the Federal German Government had undertaken not to allow in its territory. The object of the amendment was to enable Germany to carry out her obligations towards NATO, and considerable space is devoted to it in the report. The Assembly was informed of it at the time of its adoption.

Chapters III and IV of the report deal with the activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee, respectively. A large part of the section on the Agency deals with the latter's activities during the past year. The Council regards these as satisfactory. Given the complexity of the problems confronting it, the innumerable national regulations to be taken into account and the necessity for adapting its action to the defence needs of the various member countries, the Agency is carrying out, in a remarkably efficient manner, an extremely delicate mission for which there is no earlier precedent. The Council stresses more than once in its report the valuable co-operation the Agency receives from all the national authorities concerned, which considerably lightens a task which would be impossible without full confidence on both sides.

M. Edoardo Martino (suite)

a le sentiment que la caractéristique principale de ces relations, au cours de l'année 1962, a été une meilleure compréhension de part et d'autre des possibilités et des attributions découlant, pour le Conseil et pour l'Assemblée, du mécanisme juridique de l'organisation tel qu'il est établi par le traité. Le Conseil est en outre conscient du fait que la coopération efficace avec l'Assemblée constitue une condition essentielle du maintien et du développement de l'organisation elle-même. Enfin, il s'estime particulièrement heureux d'avoir trouvé, dans votre Assemblée, un cadre où les questions les plus vitales pour l'Europe, comme le disait à juste titre M. le Président, puissent être soulevées et traitées. Il sait en outre que l'Assemblée permet aux membres des divers parlements nationaux de stimuler l'action de leurs gouvernements. C'est pourquoi les relations entre l'Assemblée et le Conseil ont toujours revêtu à nos yeux une importance fondamentale pour le travail et l'avenir de l'U.E.O. ; nous sommes pleinement conscients du fait que les relations entre les deux organes fondamentaux de l'organisation peuvent avoir des répercussions décisives sur le climat psychologique dans lequel l'U.E.O. poursuit sa tâche. Qu'il existe parfois une certaine opposition entre le Conseil et l'Assemblée, c'est là un phénomène tout à fait dans la nature des institutions démocratiques parlementaires, et il ne serait pas concevable qu'il n'en soit pas ainsi. C'est à la lumière de ces considérations qu'il convient d'examiner le chapitre I du rapport du Conseil à l'Assemblée.

Le deuxième chapitre du rapport concerne les questions politiques générales. Le Conseil explique dans son rapport annuel les raisons pour lesquelles il s'était révélé difficile d'organiser des réunions du Conseil de l'U.E.O. au niveau ministériel en 1962 ; la seule réunion de ce genre a eu lieu, comme il a été rappelé, le 10 avril de l'année écoulée.

Sans m'étendre sur le détail, je voudrais émettre l'avis que l'U.E.O. constitue à mes yeux un excellent forum pour la discussion des problèmes qui intéressent aussi bien le Royaume-Uni que les pays membres de la Communauté européenne ; mais cela ne signifie pas que c'est nécessairement au sein de l'U.E.O. que doit être trouvée une solution à ces problèmes. Rien n'empêche en effet qu'ils puissent être étudiés et traités également dans le cadre d'autres organisations européennes, comme on l'a fait il y a juste un mois

à Strasbourg. Mais il est indéniable que les consultations politiques au sein de l'U.E.O. peuvent contribuer à créer une atmosphère permettant aux pays membres de procéder à un échange de vues sur les problèmes européens, et cet élément constitue en soi, comme nous l'a rappelé notre éminent Président, un facteur susceptible de favoriser la solution de ces problèmes.

Un autre exemple d'une activité politique coordonnée entre les sept pays membres de l'U.E.O. est représenté par les réunions préparatoires qui se tiennent périodiquement afin de préparer en commun la participation des pays membres à des réunions d'autres organisations internationales plus larges. Ces réunions préparatoires ont plus d'une fois permis d'harmoniser les points de vue des pays membres de l'U.E.O. sur diverses questions en discussion. Dans ces cas aussi, il s'agit d'une procédure désormais consacrée par l'usage.

Je ne voudrais pas entrer dans le détail des chapitres du rapport qui concernent les activités politico-militaires de l'U.E.O. Qu'il me soit toutefois permis de rappeler que le Conseil, conformément à une recommandation de l'O.T.A.N. et suivant la procédure prévue à cette fin par les Accords de Paris, a révisé l'Annexe III du Protocole N° III du traité pour ce qui est de certaines armes navales que la République Fédérale d'Allemagne s'est engagée à ne pas fabriquer sur son territoire. Cet amendement, qui doit permettre à l'Allemagne de remplir ses obligations vis-à-vis de l'O.T.A.N., est exposé de manière plus détaillée dans le rapport, et l'Assemblée en a d'ailleurs été avertie au moment où il a été adopté.

Dans le même cadre, les chapitres III et IV du rapport traitent respectivement des activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements. Le chapitre consacré à l'Agence accorde une large place aux activités de cet organe au cours de l'année écoulée. Le Conseil considère ces activités comme satisfaisantes. Etant donné la complexité des problèmes qu'elle affronte, la multiplicité des réglementations nationales dont elle doit tenir compte, la nécessité d'adapter son action aux besoins de défense des pays membres, l'Agence accomplit d'une manière remarquable une mission extrêmement délicate et sans précédent. Le Conseil a souligné à plusieurs reprises dans son rapport l'excellente coopération qui a été apportée à l'Agence par toutes les autorités nationales intéressées, et qui facilite, dans une grande mesure, des travaux qu'il ne serait pas possible d'effectuer sans une atmosphère de confiance mutuelle.

Mr. Edoardo Martino (continued)

The Assembly has drawn attention to various gaps in our armaments control arrangements. We have to admit that these exist and that it is unfortunately not very easy to prevent them. We can point, however, to a number of achievements since 1955, which would have been regarded as impossible only a few years ago.

So far as the Standing Armaments Committee is concerned, its task is to try to improve the defence effort of the seven member countries by making a more rational use of available resources for the equipment and maintenance of their armed forces. The Assembly knows the problems facing those responsible for these questions, which are as delicate as they are technical. Despite these difficulties, with which members of the Committee on Defence Questions and Armaments are only too well acquainted, the Standing Armaments Committee is pursuing its work with energy and persistence.

The final chapters of the report are devoted partly to the activities of the WEU Public Administration Committee which has continued its work of co-ordination during 1962, and partly to budgetary and administrative questions. I have no wish to go into these extremely technical and somewhat arid matters in any detail, but I think I should mention the installation of WEU's Paris office in its new quarters. The Council is extremely grateful to the French Government for its help in this matter.

The year 1962 has seen an important change in the Secretariat. Mr. Louis Goffin, who was our Secretary-General for over seven years, has been called by his own government to take up another post. His place has been taken by Mr. Iweins d'Eeckhoutte, of the Belgian diplomatic corps, who took up his duties at WEU on 15th December 1962. The Council would like to pay tribute to the devotion that Mr. Goffin brought to the task to which he was appointed in 1955. Not only the Council, but all the governments of the WEU countries, have reason to be extremely grateful to him.

It is part of the job of a parliamentary assembly, Ladies and Gentlemen, to submit the

matters before it to a critical examination, and it is now your task to debate the Council's report. We shall be very grateful for your criticisms and comments.

Now I would like to say a few words about the questions presented to the Assembly by the Rapporteurs and to consider just one or two essentially political matters. I shall do so not as Chairman of the Council, but as Italian Under-Secretary of State for Foreign Affairs.

The points I want to single out from among those before you are disarmament and the question of nuclear forces, which are set out in the interesting report of the Committee on Defence Questions and Armaments presented by Lord Kennet. Our organisation, which is the only political or military organisation in existence to exercise any control over armaments, is undoubtedly qualified to discuss these matters to which public opinion in our various countries is becoming more and more alive. Bearing that in mind, we must continue to make every effort to reach an agreement on general controlled disarmament, which is the only way of preserving humanity from the threat of total destruction now hanging over its head. Accordingly, I feel sure that the Assembly will appreciate the full importance of the question when it comes to discuss it, and I hope you may be able to give our governments some guidance on how to deal with it.

Mr. Duynstee's report on the state of European security follows up Recommendation 83, adopted by the Assembly last year. The Recommendation has also been considered by the Council, which undertook to communicate it to governments and the Secretary-General of NATO, and also sent its own reply on it to the Assembly. Mr. Duynstee's report provides the Assembly with all the information necessary to enable it to have a useful debate on this very complex problem, the technical aspects of which are bedevilled by the facts of the political situation. I have no doubt that the conclusions reached in your debate will be of considerable help to the governments.

The application of the amended Brussels Treaty, dealt with in Mr. Housiaux's report,

M. Edoardo Martino (suite)

L'Assemblée a relevé certaines lacunes dans le domaine du contrôle des armements. Il faut reconnaître qu'elles existent et qu'il n'est malheureusement pas facile de les éviter ; mais on doit toutefois souligner l'œuvre qui a été accomplie depuis 1955, travail que d'aucuns auraient considéré comme irréalisable il y a quelques années.

Pour ce qui est du Comité Permanent des Armements, il est chargé de rechercher les moyens d'améliorer l'efficacité de l'effort militaire des sept pays membres grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles pour l'équipement et le ravitaillement de leurs forces armées. L'Assemblée connaît les problèmes auxquels doivent faire face ceux qui s'occupent de ces questions aussi délicates que techniques. Malgré ces difficultés, que les membres de la Commission des Questions de Défense ne connaissent que trop bien, le Comité Permanent des Armements poursuit ses activités avec énergie et persévérance.

Le rapport consacre enfin ses derniers chapitres, d'une part aux activités du Comité de l'administration publique de l'U.E.O. qui a poursuivi ses travaux de coordination administrative au cours de l'année 1962, et, d'autre part, aux questions budgétaires et administratives. Je ne désire pas m'étendre sur ces questions hautement techniques et un peu arides, mais je me dois de signaler que les services de l'U.E.O. à Paris ont pu s'installer dans de nouveaux bureaux. Le Conseil exprime au gouvernement français ses remerciements chaleureux pour l'aide qu'il lui a apportée en cette matière.

L'année 1962 a vu également un important changement s'opérer au sein du Secrétariat général de l'organisation. M. Louis Goffin, qui exerçait depuis plus de sept ans les fonctions de Secrétaire général, a été appelé par son gouvernement à l'exercice d'autres fonctions et a été remplacé par M. Iweins d'Eeckhoutte, Ambassadeur de Belgique, qui a pris ses fonctions à l'U.E.O. le 15 décembre 1962. Le Conseil désire à cette occasion souligner le dévouement avec lequel M. Goffin a exercé les fonctions qui lui avaient été confiées en 1955. Les services qu'il a rendus durant cette période lui ont valu la reconnaissance du Conseil et des gouvernements des Etats membres de l'U.E.O.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, il appartient à la nature même des compétences d'une assemblée parlementaire de se livrer à un examen

critique des sujets soumis à ses délibérations. Il vous appartient dès lors de discuter le rapport du Conseil. Celui-ci vous sera reconnaissant des remarques et des commentaires que vous voudrez bien formuler.

Je voudrais maintenant aborder brièvement les sujets soumis par MM. les rapporteurs à l'attention de l'Assemblée, en me livrant à l'examen de certaines questions, d'ailleurs peu nombreuses, qui sont d'ordre plus essentiellement politique. Je le fais non pas en ma qualité de Président du Conseil, mais en tant que Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie.

Parmi les problèmes soumis à l'examen de l'Assemblée, je voudrais mentionner ceux qui sont exposés dans l'intéressant rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements présenté par Lord Kennet sur la question du désarmement et de la force nucléaire. Il n'y a pas de doute que notre organisation, qui est la seule des organisations politiques et militaires existantes à exercer un contrôle des armements, est un organe qualifié pour discuter de ces problèmes, à l'égard desquels la sensibilité de l'opinion publique de nos pays se fait de plus en plus vive. En tenant compte de cela, nous devons continuer à déployer tous nos efforts pour atteindre l'objectif d'un accord de désarmement général et contrôlé, le seul qui puisse délivrer l'humanité de la crainte de la destruction totale qui la menace. Aussi suis-je convaincu que l'Assemblée examinera ce problème en ayant conscience de son importance, et je souhaite que les indications qu'elle communiquera aux gouvernements puissent contribuer à la solution du problème.

Le rapport préparé par M. Duynstee sur l'état de la sécurité européenne fait suite à la Recommandation n° 83 approuvée l'année dernière par l'Assemblée. Cette recommandation a été l'objet d'examen de la part du Conseil de l'U.E.O. qui s'est chargé d'en donner communication aux gouvernements et au Secrétaire général de l'O.T.A.N., et a envoyé sa propre réponse à l'Assemblée. Le rapport de M. Duynstee fournit à l'Assemblée tous les éléments d'un débat fructueux sur ce problème complexe dont les données politiques interfèrent avec les facteurs techniques. Je ne doute pas, pour ma part, que la discussion aboutira à des conclusions susceptibles d'apporter une contribution appréciable à l'œuvre des gouvernements.

Quelques-unes des questions relatives à l'application du Traité de Bruxelles révisé, qui font

Mr. Edoardo Martino (continued)

raises some extremely delicate issues. That, however, is no reason for ignoring them, and I think the Assembly would do well to have a frank discussion of the question so as to encourage governments, where necessary, to try to find some satisfactory solutions.

The report presented by Mr. Meyer, on behalf of the General Affairs Committee, on the political activities of the Council of Ministers deals with a problem which is of particular concern to the Italian Government whose turn it is at present to provide the Chairman of the Council of Ministers. The report advocates the resumption of political consultations at ministerial level inside the Council, of which there have been none since the meeting held in London on 10th April 1962.

Representatives are aware of the reasons which have prevented a meeting of the Council being called at ministerial level. In the months immediately following the last one, another WEU ministerial meeting hardly appeared necessary as it was hoped that the Brussels negotiations would result in a series of understandings which would have tightened the links between us.

The situation brought about by the interruption of the negotiations made everything much more difficult. All the same, efforts have not been lacking to arrange a meeting of the Council, and I would like to pay a special tribute to those made by Mr. Schroeder. So far as I am concerned, I may add that I have patiently and diligently pursued the action through diplomatic channels demanded of me as Chairman-in-Office of the Council of Ministers. That action is still continuing and I therefore trust that the Assembly will forgive me for saying no more than that I hope this meeting of the Council may take place, if not while I am still Chairman, at least within a very short time. It is my impression that a new spirit of harmony is building up, and a renewed affirmation of solidarity, as represented by such a meeting and by political consultations, might well hasten the process.

Turning now to Mr. Leynen's report on future relations between members of WEU, presented on behalf of the General Affairs Committee, I can only say that we fully appreciate the preoc-

cupations that guided his proposals. Our view is that patience and a balanced outlook must be brought to the preparation of some machinery for contact and discussion between the EEC and Great Britain, so as to promote the development of an economic policy on either side along lines which, at the right moment, will be able to facilitate Britain's entry into the European Communities.

Another important issue submitted for examination by the Assembly is that dealt with in the report Mr. Badini Confalonieri is presenting, on behalf of the General Affairs Committee, on the possibility of a common foreign and defence policy for Western Europe. I feel certain, Mr. President, that all the member governments will follow with interest the debate on this subject and take any suggestions put forward by the Assembly into consideration.

Lastly, I would like to take this occasion of explaining to the Assembly the position of the Italian Government in respect of the political unification of Europe. Our view was, and is, that the European Community should be enlarged progressively to take in any States which are ready to participate actively and unreservedly in the great task of unifying Europe. Hence, in our view, the first country that must be included is Great Britain, and her entry, far from slowing down the rate of progress, is likely to bring about a subsequent strengthening of the Community. Moreover, the Community should unquestionably enlarge its sphere of activity and the integration so happily begun by the Rome and Paris Treaties be extended to cover foreign policy, culture and defence. That is the guiding line of Italian government policy and the one we intend firmly and patiently to pursue.

Public opinion in most States of free Europe is in favour of unification, which makes it the duty of governments and of the organisations we ourselves have set up to make a fresh start in that direction and to overcome all the difficulties and obstacles in the way.

As the accredited representatives of public opinion in our seven countries, the members of this Assembly can make a real contribution towards achieving that aim. That is what makes me sure that the present Session will, under the

M. Edoardo Martino (suite)

l'objet du rapport de M. Housiaux, présentent des aspects particulièrement délicats. Ce n'est certes pas un motif pour les ignorer. Aussi me semble-t-il juste que l'Assemblée en affronte franchement la discussion, de manière à stimuler, si c'est nécessaire, les gouvernements, pour qu'ils recherchent des solutions satisfaisantes.

Le rapport présenté par M. Meyer, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur les activités politiques du Conseil des Ministres a trait au problème qui intéresse tout particulièrement le gouvernement italien, dont le représentant exerce en ce moment la présidence du Conseil des Ministres. Le rapport souligne l'opportunité de reprendre, au sein du Conseil, l'habitude des consultations politiques au niveau ministériel, consultations qui n'ont pas eu lieu depuis la réunion de Londres du 10 avril 1962.

L'Assemblée n'ignore pas les motifs qui ont empêché la convocation d'une réunion du Conseil au niveau des ministres. Dans les mois qui ont suivi cette date, une réunion des ministres de l'U.E.O. n'apparaissait pas, en effet, nécessaire, car c'est dans le cadre des négociations de Bruxelles qu'on espérait réaliser ces ententes qui auraient rendu beaucoup plus étroits nos rapports.

L'état de choses créé par l'interruption des négociations a rendu plus difficile la solution du problème. Néanmoins, les initiatives n'ont pas manqué en vue d'une réunion du Conseil, et je désire notamment rendre hommage aux efforts déployés à cet effet par M. Schroeder. Je peux ajouter que, pour ce qui nous concerne, nous avons poursuivi, avec un effort très soutenu et en même temps patient, l'action diplomatique dont nous étions chargé en tant que Président en exercice du Conseil des Ministres de l'U.E.O. Notre action est encore en cours. C'est pourquoi l'Assemblée voudra bien me permettre de limiter mes déclarations à l'expression du vœu que cette réunion du Conseil puisse avoir lieu pendant la période de notre Présidence ou au moins à une échéance rapprochée. Nous avons en effet l'impression qu'une nouvelle harmonie est en train de s'établir. Une affirmation de solidarité renouvelée, représentée par une réunion, des consultations politiques, pourrait en hâter la réalisation.

En ce qui concerne les questions traitées dans le rapport présenté par M. Leynen, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur l'avenir des relations des pays membres de l'U.E.O., je

dois dire que nous comprenons les préoccupations qui inspirent les propositions du rapporteur. Quant à nous, nous estimons qu'il s'agit de préparer avec patience et équilibre des mécanismes de contact et d'échanges de vues entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne, de nature à permettre une évolution des politiques économiques de la Communauté et du Royaume-Uni qui facilite, le moment venu, la participation britannique aux Communautés européennes.

Un autre argument important soumis à l'examen de l'Assemblée est celui qui est développé dans le rapport de M. Badini Confalonieri, au nom de la Commission des Affaires Générales, sur la possibilité d'élaboration d'une politique commune en matière d'affaires étrangères et de défense en Europe occidentale. Je suis sûr, M. le Président, que tous les gouvernements membres suivront le débat sur cet argument et prendront en considération les suggestions avancées par l'Assemblée.

Je voudrais, enfin, profiter de cette occasion pour préciser à l'Assemblée la position du gouvernement italien en matière d'unification politique européenne. Notre conception était et reste que la Communauté européenne devra graduellement comprendre tous les Etats qui seront disposés à participer activement et sans réserve à la grande œuvre de l'unification européenne. Nous croyons donc qu'elle devra comprendre, en premier lieu, la Grande-Bretagne et que l'accord britannique, loin d'en ralentir le rythme, permettra un renforcement ultérieur de la Communauté. Il est en outre hors de doute que celle-ci devra élargir le domaine de son activité et que le processus d'intégration, si heureusement mis en route par les Traités de Paris et de Rome, devra s'étendre aux secteurs de la politique étrangère, de la culture et de la défense. Cette ligne directrice du gouvernement italien est une constante que nous entendons poursuivre avec fermeté et avec patience.

L'unité européenne est un objectif sur lequel concordent la plupart des opinions publiques des Etats de l'Europe libre. Aussi est-ce le devoir des gouvernements et des organisations que nous avons créées de reprendre la marche entreprise en surmontant les obstacles et les difficultés.

En tant que Représentants qualifiés des opinions publiques des sept pays, les membres de cette Assemblée peuvent apporter une grande contribution à la réalisation de cet objectif. Je suis donc certain que cette session de l'Assemblée, sous la direction de l'illustre Président que vous

Mr. Edoardo Martino (continued)

guidance of your new and distinguished President, mark an important stage along the road towards a united Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Martino.

I call Mr. Housiaux, Rapporteur for the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I would like to say how very glad I am to have heard the speech by Mr. Martino, Chairman of the Council of Ministers.

Mr. Martino did not confine himself to a mere presentation of the Council's report. He wanted to be free — and I cannot refrain from emphasising this — to make several important points on his own and his government's behalf. I shall have the pleasure of taking him up on these shortly.

I would also like to pay tribute to the Chairman of the Committee, Mr. Kliesing, who was put to a severe test during recent months by the proliferation of items on the Committee's agenda. His patience was of invaluable assistance to us all.

It is very true, Mr. President, that the report of the Committee on Defence Questions and Armaments draws the attention of our Assembly to some serious matters. You have spoken of these as "delicate" problems. I am not sure that this is quite the right term. It is not so much delicate as serious that eight and a half years after the signing of the amended Brussels Treaty, a large number — in fact, the majority — of its provisions have not yet been effectively applied. It is not delicate but serious that today, in spite of the good intentions of all of us in this Assembly, it is not yet possible to see how to extricate ourselves from this inability to act which appears to threaten the Council of Ministers at present.

I would like to pinpoint here those provisions of the Treaty that have not been applied, which

in the eyes of our Committee seem the most serious, those which in any case should be mentioned in our report at this Ninth Ordinary Session.

You will remember that the Brussels Treaty contains three kinds of obligations upon member States.

First, there are the obligations of the Federal Republic of Germany resulting from the unilateral declaration made by the Chancellor, Dr. Adenauer, on 3rd October 1954 on behalf of his country. Germany pledged itself then not to manufacture atomic, biological or chemical weapons nor certain conventional weapons except, in the latter case, with the permission of the Council.

The member States, in their turn, pledged themselves to maintain only such forces and armaments in Europe as were laid down by the Council and also to allow the organisation, and, more especially, the Agency for the Control of Armaments, to control these armaments, whether nuclear or conventional.

Lastly, the United Kingdom undertook to maintain the level of forces in Europe stipulated by the Treaty unless altered by the Council.

It can be stated that, except for the first category, these obligations have not been fulfilled. The third, however, regarding United Kingdom forces, has been applied almost in full and should be referred to only in principle. It would, indeed, be unfair not to emphasise Lord Carrington's highly satisfactory statement in the House of Lords on 13th February 1963, when he said that in the course of this year — he hoped by the middle of 1963 — British forces in Europe would again conform to the Council's stipulations.

The main obligation in the second category — that member States shall abide by the Council's decision regarding the level of their forces and their nuclear and conventional armaments — has not been fulfilled in accordance with the Treaty. We must ask ourselves, before judging perhaps too hastily why, eight and a half years — I must repeat — after the signing of the Treaty, these clauses have not yet been applied.

M. Edoardo Martino (suite)

venez d'élire, marquera une étape importante dans la voie de l'Europe unie. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT**. — Je vous remercie M. Martino.

La parole est à M. Housiaux, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. **HOUSIAUX (Belgique)**. — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais dire d'abord toute la satisfaction que j'ai d'avoir entendu l'exposé de M. Martino, le très distingué Président du Conseil des Ministres.

M. Martino ne s'est pas borné à une simple présentation du rapport du Conseil. Il a voulu s'en libérer — et je ne puis m'empêcher de le souligner — pour dire, en son propre nom et au nom de son gouvernement, un certain nombre de choses essentielles. J'aurai le plaisir de le lui reprocher tout à l'heure.

Je voudrais rendre hommage aussi au président de la Commission, M. Kliesing, qui a été mis à très dure épreuve au cours des derniers mois par la multiplicité des questions qui sont venues à l'ordre du jour de sa Commission. Je dois dire que la patience dont il a fait preuve a été, pour chacun d'entre nous, un bien précieux encouragement.

Il est bien vrai, M. le Président du Conseil, que des questions graves sont portées à l'attention de notre Assemblée par le rapport de la Commission de Défense. Vous avez dit qu'il s'agissait de questions « délicates ». Je ne suis pas tellement sûr que le qualificatif ait été bien choisi. En effet, il n'est pas délicat, mais il est grave de constater que, huit ans et demi après la signature du Traité de Bruxelles modifié, un bon nombre — que dis-je ? — la plupart des dispositions qu'il contient ne sont pas encore entrées effectivement en application. Il n'est pas délicat, mais il est grave de constater qu'au moment où nous sommes, malgré la bonne volonté de tous ceux qui se trouvent dans cette Assemblée, l'on n'aperçoit pas encore de quelle manière il va être possible de sortir de cette incapacité d'agir dont semble menacé à l'heure actuelle le Conseil des Ministres.

Je voudrais souligner ici les cas de non application du traité qui, aux yeux de notre Com-

mission, paraissent être les plus graves, ceux, en tout cas, qu'à l'occasion de notre Assemblée ordinaire, nous devons mentionner dans notre rapport.

Vous vous en souvenez, Messieurs, le Traité de Bruxelles contient trois ordres d'obligations pour les Etats membres.

Il y a d'abord les obligations pour la République Fédérale d'Allemagne, telles qu'elles résultent d'une déclaration unilatérale que celle-ci a faite le 3 octobre 1954, par la voix du chancelier Adenauer. L'Allemagne s'engageait, à cette occasion, à ne pas fabriquer d'armes atomiques, biologiques ou chimiques, ni certaines armes conventionnelles sous réserve, pour la deuxième catégorie, d'une décision du Conseil.

Les Etats membres, de leur côté, s'engageaient sur le continent à n'avoir comme effectifs et comme armements que ceux qui seraient déterminés par le Conseil et, également, à soumettre ces armements, qu'ils soient nucléaires ou conventionnels, au contrôle de l'organisation et plus particulièrement au contrôle de l'Agence de Contrôle des Armements.

Enfin, le Royaume-Uni s'était engagé à maintenir sur le continent des effectifs déterminés par le traité, sauf modifications à apporter par le Conseil.

On peut dire que, exception faite du premier ordre d'obligations, les deux autres n'ont pas été appliqués. Le troisième, cependant, en ce qui concerne les effectifs du Royaume-Uni, l'est dans une mesure si faible qu'il ne doit être mentionné que pour le principe. En effet, il serait injuste de ne pas souligner la déclaration tout à fait satisfaisante que Lord Carrington a faite à la Chambre des Lords le 13 février 1963, dans laquelle il disait qu'au cours de la présente année — et, il l'espérait, vers le milieu de 1963 — les effectifs britanniques sur le continent seraient à nouveau ceux qui étaient prescrits par le Conseil.

Les obligations principales appartenant au deuxième ordre d'obligations, à savoir celles des Etats membres soumettant à la détermination du Conseil le niveau de leurs effectifs et celui de leurs armements, qu'il s'agisse d'armements nucléaires ou d'armements conventionnels, n'ont pas été respectées dans les termes du traité. La question que nous devons nous poser, avant de condamner peut-être trop légèrement, est de savoir pour quelle raison cette application, huit ans et demi, je le répète, après la signature du traité, n'est pas encore intervenue.

Mr. Housiaux (continued)

In my opinion the primary cause is the non-approval or non-ratification by France and Italy of the Convention signed in Paris on 14th December 1957 providing for due process of law. In this connection I must tell Mr. Bech, whom I am delighted to see here today, how much pleasure it gives me to withdraw an accusation I made in my report against the Grand Duchy of Luxembourg. At Mr. Bech's instigation, the Grand Duchy has in fact ratified the Convention. So I must now ask the Italian Under-Secretary of State for Foreign Affairs whether his country will be the next. I would also ask my French colleagues to support the efforts made by the Agency for the Control of Armaments by getting their country too to ratify this Treaty.

Ladies and Gentlemen, this is not a matter of ratifying a convention of secondary importance. The Convention making provision for due process of law will allow the Agency for the Control of Armaments to be much more effective than it is today.

I, too, like the Chairman of the Council of Ministers, want to pay tribute to the work which the Agency for the Control of Armaments has done in extremely difficult circumstances. Although it was not possible to effect field controls, at least the Agency found a way of carrying out practice controls in preparation for its future task, and they have provided it already with abundant material for appraisal. Although it was not possible to obtain those detailed reports which only the adoption of the Convention making provision for due process of law could elicit, at least a valuable card index has been prepared which is kept constantly up to date and which, as time goes on, will become an increasingly important tool. Lastly, thanks to the assistance of NATO organs and the Defence Ministries of certain countries, control over component parts has been instituted which is proving more and more effective. I think in these circumstances the Agency's staff and its distinguished Director are to be congratulated.

This is the more significant in that, as you will have noticed, a valuable demonstration has

just been made which the delicacy of the operation renders all the more noteworthy, since the work is being carried out in the difficult circumstances I have just mentioned. This system of control, carried out under difficulties, enables it to be stated emphatically — and this is most important for the preservation of peace — that control of armaments and armed forces is not only possible but effective. Up to now, no such demonstration had been possible, but it has now been made, and by the Agency for the Control of Armaments belonging to our organisation.

The first serious reason for the non-application of the treaty is the failure of certain States to ratify the Convention of 14th December 1957 providing for due process of law. The second reason is assuredly the fact that France, who is receiving us with such lavish hospitality today, has not notified us that the national manufacture of nuclear weapons has passed the experimental stage and reached the stage of effective production. This is not a delicate matter, either; it is a serious one and, now we are considering it, I cannot help but recall the many debates with the Council of Ministers in which our Committee has taken part, and therefore pre-facing my remarks with one essential point.

First, however, please believe me when I say, that I am trying to be objective rather than critical. The subject is far too complex — and this is where the "delicacy" to which the Chairman of the Council referred comes in — for any hasty judgment. But, while we must be careful, we must also be clear. And here — if the Assembly will forgive me — I must refer very briefly for a moment to the texts. It must be stated, and I believe the Council has recognised this, that the application of Article III of Protocol No. III is not dependent on the declaration of stocks of conventional or atomic, biological or chemical weapons as defined in the treaty, nor is its application subject to the unanimity rule. I would like us all to re-read this text in full and then compare it with Article XXI of Protocol No. IV.

M. Housiaux (suite)

La première cause, à mon sens, est la non approbation ou la non ratification par la France et l'Italie de la Convention établissant la garantie d'ordre juridictionnel, signée à Paris le 14 décembre 1957. A ce propos, je dois me tourner vers le très honorable Président Bech, que j'ai le plaisir de saluer à son banc, pour dire avec quelle satisfaction je reviens sur une accusation que j'avais portée dans mon rapport contre le Grand-Duché de Luxembourg. Il est vrai que, sous la direction du Président Bech, la ratification du traité est intervenue dans le Grand-Duché. Dès lors, M. le Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, je suis bien obligé de me tourner vers vous et de vous demander : « Serez-vous le suivant ? ». Je demanderai aussi à mes collègues français d'appuyer tout l'effort que doit entreprendre notre Agence de Contrôle des Armements en ratifiant également ce traité.

Il ne s'agit pas, Mesdames, Messieurs, de la ratification d'une convention d'ordre secondaire ; la Convention relative à la garantie d'ordre juridictionnel a pour effet de permettre à l'Agence de Contrôle des Armements d'avoir une plus grande efficacité, ce qui lui manque aujourd'hui.

Pourquoi, après le très honorable Président du Conseil des Ministres, ne rendrais-je pas hommage au travail que l'Agence de Contrôle des Armements a poursuivi dans des conditions fort difficiles ? Il n'était pas possible d'opérer des contrôles sur place ? Eh bien ! l'Agence a trouvé le moyen d'effectuer des exercices de contrôle la préparant à sa tâche future, mais lui donnant déjà toute une série d'éléments d'appréciation. Il n'était pas possible d'avoir les rapports circonstanciés que seule l'adoption de la Convention instituant la garantie d'ordre juridictionnel pouvait donner ? On a établi un important fichier tenu constamment à jour et qui, au fur et à mesure, devient un instrument de travail d'une qualité de plus en plus haute. Enfin, on a procédé à des contrôles sur pièces, grâce à l'assistance de certains organes de l'O.T.A.N., grâce à l'assistance des départements de la défense nationale de certaines nations, contrôles sur pièces qui se sont révélés de plus en plus efficaces et de plus en plus effectifs. Messieurs, je crois qu'on pourrait, à ce propos, féliciter le personnel de l'Agence et son très distingué directeur.

Ceci est d'autant plus important, Messieurs, qu'il ne vous échappe point que, le travail s'ef-

fectuant dans des conditions aussi difficiles que celles que je viens de rappeler, une démonstration importante vient d'être faite, et d'autant plus importante qu'elle se présentait d'une manière délicate. Ce système de contrôle, effectué dans de mauvaises conditions, permet d'affirmer avec force — et c'est une constatation essentielle pour la sauvegarde de la paix : le contrôle des armements et des effectifs est possible et il est efficace. C'est une démonstration qui n'avait pas encore pu être faite à ce jour. Elle l'a été par l'Agence de Contrôle des Armements appartenant à notre organisation.

Messieurs, la première raison grave de la non application du traité c'est la non ratification par certains Etats de la Convention établissant la garantie d'ordre juridictionnel du 14 décembre 1957. La seconde raison est sans aucun doute le fait que la France, qui nous donne aujourd'hui sa plus somptueuse hospitalité, n'a pas notifié que, pour elle, la production des armes atomiques a dépassé le stade expérimental et est entrée dans la phase de production effective. Cette question encore, Messieurs, n'est pas délicate ; elle est également grave, et au moment où nous nous penchons sur elle, je ne puis m'empêcher de me rappeler les nombreux débats auxquels notre Commission a participé, les débats qui ont eu lieu entre le Conseil des Ministres et notre Commission, et de commencer par faire une toute première constatation qui nous paraît essentielle.

Mais d'abord, je voudrais que chacun d'entre vous veuille bien penser qu'en ce qui me concerne, il ne s'agit point là d'un reproche, mais d'une constatation objective. La matière est infiniment trop complexe — et c'est ici qu'intervient la délicatesse dont parlait tout à l'heure M. le Président du Conseil — pour qu'un jugement sommaire puisse être porté. Mais, s'il faut être prudent, il faut aussi être clair. A ce propos — je m'en excuse vis-à-vis de l'Assemblée — il va falloir très brièvement, pendant un instant, revoir les textes. L'application de l'article III du Protocole N° III n'est pas subordonnée — nous devons l'affirmer et je pense que le Conseil l'a reconnu — à la déclaration de dépôts d'armes conventionnelles ou bien d'armes atomiques, biologiques ou chimiques, telles qu'elles sont définies par la Convention. L'application de l'article III n'est pas soumise à la règle de l'unanimité ; et je voudrais, de manière à pouvoir être complet, que nous relisions ce texte ensemble et que nous le mettions en regard, dans un instant, avec l'article XXI du Protocole N° IV.

Mr. Housiaux (continued)

Article III of Part II of Protocol No. III provides that :

“When the development of atomic, biological and chemical weapons in the territory on the mainland of Europe of the High Contracting Parties who have not given up the right to produce them has passed the experimental stage and effective production of them has started there, the level of stocks that the High Contracting Parties concerned will be allowed to hold on the mainland of Europe shall be decided by a majority vote of the Council of Western European Union.”

According to Article III of Protocol No. III, the decision is by majority vote. There are no additional stipulations in this Protocol, and Protocol No. IV can make no sort of correction to Protocol No. III in this matter. There is, I know, a tendency to believe that the obligation to declare stocks of weapons and to indicate the factories producing them is a condition for applying Article III of Protocol No. III. It is my opinion that Article XXI of Protocol No. IV, taken by itself, cannot possibly be interpreted in this way, and I would like us to re-read this text too. It is the last to which I shall refer.

Article XXI provides that :

“Each member shall notify to the Agency the names and locations of the depots on the mainland of Europe containing armaments subject to control and of the plants on the mainland of Europe manufacturing such armaments, or, even though not in operation, specifically intended for the manufacture of such armaments.”

It does not seem to me that this text can be interpreted as conditioning the application of Article III of Protocol No. III. In my view it is essential to stress this point at a moment when, in the interpretation of the amended Brussels Treaty, the question seems to me to have been finally settled.

I would like to add a further consideration with which I hope you will be in agreement, and

that is that fixing the level of stocks and their control by a combined application of Articles XVIII, XIX and XX of Protocol No. IV are neither dependent on nor excluded by the declaration of stocks of conventional or atomic, biological or chemical weapons, nor are they subject to the unanimity rule. The declaration of stocks and of factories is a separate obligation which is binding upon all member States.

I apologise for this diversion to the text of the treaty, but it is sometimes necessary to base an argument on a text and, in the matter we are considering, to depart from the texts could be serious, if not even criminal. We have to refer to the texts if we are to find a correct interpretation and sufficient clarity to ensure that our respective obligations may be beyond dispute. We must also, however, be objective. No one could suggest that the political and military situation of Europe and the world in 1963 is the same as in 1954, or, even more, in 1948, at the time when the Brussels Treaty was signed. Nor, in the same way, can it be maintained today that acceptance of armaments control applies only to the European partners in the Alliance. Neither can it be argued that the obligation to maintain minimum force levels at the disposal of SACEUR should apply only to Great Britain.

The change in the international and military situation means that now the treaty is to be applied we can at least hope that the basic factors have been assembled. There is no doubt that these factors can and must be reviewed in the light of the changed international situation.

This is, in fact, the second point in the Recommendation proposed by the Committee on Defence Questions and Armaments for submission to the Council :

“With a view to removing the political obstacles to the application of the Treaty arising from the discrimination contained therein, study the possibility of amending the Treaty:

(a) by extending armaments control measures to the territories of all member countries ;

M. Housiaux (suite)

L'article III de la Section II du Protocole N° III dispose :

« Lorsque la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques dans les territoires continentaux des Hautes Parties Contractantes qui n'auront pas renoncé au droit de produire ces armements, aura dépassé le stade expérimental et sera entrée dans la phase de production effective, le niveau des stocks que les Hautes Parties Contractantes intéressées seront autorisées à détenir sur le continent européen sera fixé par le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à la majorité des voix. »

La fixation se fait à la majorité des voix dans le cadre de l'article III du Protocole N° III. Dans le cadre de ce Protocole, aucune condition supplémentaire n'existe et, en cette matière, le Protocole N° IV ne peut rectifier en aucune manière le Protocole N° III. Je le sais bien, il est une tendance qui veut que l'obligation de déclaration des dépôts d'armes et l'indication des usines de production soit l'une des conditions de l'application de l'article III du Protocole N° III. Messieurs, je pense que, seul, l'article XXI du Protocole N° IV ne peut être interprété, de près ou de loin, de cette façon, et je voudrais — c'est le dernier texte que je citerai — que, lui aussi, nous le relisions ensemble.

L'article XXI dispose que :

« Les Etats membres notifieront à l'Agence les noms et emplacements des dépôts situés sur le continent européen contenant des armements soumis à contrôle, ainsi que des usines qui fabriquent ces armements. Ils notifieront également à l'Agence les noms et emplacements des usines situées sur le continent européen qui, bien que n'étant pas en activité, sont spécifiquement destinées à la fabrication de tels armements. »

Il ne me paraît pas, Mesdames, Messieurs, que l'on puisse tirer de ce texte qu'il est une condition de l'obligation de l'article III du Protocole N° III. Il était, à mon avis, indispensable de le souligner au moment où, dans l'interprétation du Traité de Bruxelles modifié, la question me paraît avoir été définitivement vidée.

Je voudrais y ajouter une considération supplémentaire que, j'espère, il vous plaira de ne

pas contester, c'est que la fixation du niveau des stocks et le contrôle de ceux-ci, par la combinaison de l'article XX avec les articles XVIII et XIX du Protocole N° IV, ne sont pas non plus subordonnés ou rendus totalement impossibles par la déclaration des dépôts d'armes conventionnelles ou atomiques, biologiques et chimiques, et ne sont pas non plus soumis à la règle de l'unanimité. La déclaration des dépôts et celle des usines constituent une obligation distincte qui est impérative pour chacun des Etats membres.

Je m'excuse d'avoir été amené à invoquer ainsi le texte même du traité, mais il est parfois indispensable de fonder un argument sur un texte et, dans une matière comme celle qui nous préoccupe, s'écarter des textes peut être grave, je dirai même condamnable. Il fallait revenir aux textes pour avoir une bonne interprétation et être suffisamment clair, afin que les obligations de chacun ne puissent plus être contestées. Mais il faut être également objectif. Qui pourrait soutenir qu'en 1963, la situation politique et militaire est la même que celle qui existait en Europe et dans le monde en 1954 et, mieux encore, en 1948, au moment de la signature des Accords de Bruxelles ? Peut-on soutenir aujourd'hui, dans les mêmes termes, que l'obligation de se soumettre au contrôle des armements ne s'impose qu'aux partenaires continentaux de l'Alliance ? Peut-on soutenir que l'obligation de déterminer un minimum d'effectifs affectés au SACEUR ne doit peser que sur la Grande-Bretagne ?

Mesdames, Messieurs, la modification de la situation internationale et militaire fait qu'au moment où le traité est sur le point d'entrer en application, on peut tout au moins espérer que les éléments premiers sont maintenant rassemblés. Il n'est pas douteux que ces éléments peuvent et doivent être revus en fonction même du rythme du monde et des transformations qui sont intervenues.

C'est précisément là le deuxième point de la recommandation que la Commission de Défense et des Armements a l'honneur de soumettre au Conseil :

« Dans le but d'éliminer les obstacles politiques à l'application du traité du fait de la discrimination y inscrite, d'examiner la possibilité de modifier le traité :

(a) en étendant les mesures de contrôle des armements aux territoires de tous les pays membres ;

Mr. Housiaux (continued)

- (b) by making it compulsory for all the member countries to maintain on the Continent at the disposal of SACEUR, minimum force levels calculated to make a fair contribution to the force levels to be maintained on the central front."

This question raises the whole problem of equality between the member States of Western European Union. It is undoubtedly in this sphere that negotiations are called for and equally undoubtedly they should enable us to find a way of escape from our present dilemma.

I said a few moments ago that we must be careful, clear and objective. I think it is also necessary to be precise. In our opinion the Council of Ministers must enter upon these negotiations with a determination to succeed. The Brussels Treaty, amended on 3rd October 1954, is the first treaty to include control of armaments and, more especially, nuclear armaments. It would be a tragedy if the seven nations we represent, which sometimes flatter themselves that they are the most civilised in the world, should be forced to acknowledge that they are unable to apply such a treaty, with its determination to institute control.

In saying this, I would like to stress one point about the text, which may be called a historical one. It might be said that this control stemmed from the difficult circumstances of March 1948 when the Brussels Treaty was adopted. That is not so. The control of armaments was no part of the 1948 treaty. It is Article V of Protocol No. I of 1954 which inserted this new article in the text. It was the considered opinion of all the governments of Western Europe that the time had come to introduce control. I would emphasise in this connection the importance of the introduction into the text of this idea of control, as should be apparent both immediately and on further consideration.

How can it be otherwise? In a previous debate Mr. Erler hit the nail on the head when he said that if such control could not be applied among allies, how could we hope to get neutrals or adversaries to accept it in the future?

This prompts me to put to you a question that I find really terrifying: if armaments control cannot be achieved in Paris, how can it possibly be achieved in Geneva?

Ladies and Gentlemen, it is in the power of the Council to reassure us. In the near future it can hasten ratification of the Convention, and the excellent example set by the Grand Duchy of Luxembourg, which was one of the three countries which had not ratified, perhaps allows us to hope that the other two will now decide to follow suit.

The Agency could also be authorised to recruit nuclear experts, which would be further proof of the Council's determination to extend and apply control. Does that mean instituting nuclear control from one minute to the next? Of course not. I know that lengthy negotiations are needed. It has been made clear on a number of occasions that after the experts had been recruited it would take many months before this type of control could be applied — a period of eighteen months to two years has been mentioned.

In the preamble to the treaty, the High Contracting Parties declared their resolve to reaffirm their faith in fundamental human rights, in the dignity and worth of human beings. They declared their resolve to afford assistance to each other in maintaining international peace and security as laid down in the United Nations Charter.

At this Sitting, which both our provisional President and our new President have dedicated to the cause of peace, I cannot help feeling that the first thing we need for national security, the basic foundation on which to build peace, is precisely the initiation of control and respect for treaties.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Housiaux.

I call Mr. Meyer, Rapporteur for the General Affairs Committee.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I wish first of all to offer my thanks to the Council for the report they have put before us, and in particular to Mr. Martino for his kind references in this Assembly just now to my own report.

M. Housiaux (suite)

- (b) en imposant à tous les pays membres l'obligation de maintenir sur le continent et à la disposition du SACEUR des effectifs minimum aptes à apporter une contribution équitable aux effectifs à maintenir sur le front central. »

Tout le problème de l'égalité des rapports entre les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale est posé par cette question. Il n'est pas douteux que c'est dans ce domaine que des négociations doivent être menées. Il n'est pas douteux que c'est par de telles négociations que l'on doit arriver à sortir de l'impasse dans laquelle on se trouve engagé aujourd'hui.

Messieurs, si je disais tout à l'heure qu'il fallait être prudent, clair et objectif, je pense aussi qu'il faut être net. Le Conseil des Ministres, à notre avis, doit entreprendre cette négociation avec la volonté de réussir. Le Traité de Bruxelles, modifié le 3 octobre 1954, est le premier traité qui contienne l'organisation d'un contrôle des armements, et plus particulièrement des armements nucléaires. Il serait tragique que les Sept que nous représentons, et qui se flattent parfois de représenter la partie la plus civilisée de l'humanité, soient contraints de constater qu'ils ne peuvent appliquer pareil traité, pareille résolution de contrôle.

Je voudrais souligner un argument tiré des textes, peut-être historique, au moment où je fais cette affirmation. On pourrait dire que ce contrôle est né dans les circonstances difficiles de mars 1948, quand le Traité de Bruxelles fut adopté. Mais non ! Le contrôle des armements n'intervenait pas dans le traité de 1948. C'est l'article V du Protocole N° I de 1954 qui introduisit cet article nouveau dans la convention elle-même. C'est de propos délibéré que chacun des gouvernements de l'Europe occidentale a estimé, à ce moment-là, qu'il était nécessaire de rechercher un contrôle. Je soulignerai, à ce propos, combien est importante pareille introduction dans le texte de cette notion de contrôle qui doit s'imposer à notre esprit et, j'ajouterai, à notre conscience.

Que voulez-vous ? C'est notre collègue, M. Erler, qui, dans un débat précédent, disait avec infiniment de justesse : si pareil contrôle ne peut être appliqué entre alliés, comment allons-nous pouvoir demain demander qu'il soit adopté par des indifférents ou par des adversaires ?

Et c'est ce qui me conduit à cette question qui, pour moi, est angoissante : si, pour le contrôle des armements, on échoue à Paris, comment espérer que l'on pourrait réussir à Genève ?

Messieurs, le Conseil peut nous rassurer. Dans un prochain avenir, il peut accélérer le processus de ratification de la convention et l'excellent exemple donné par le Grand-Duché de Luxembourg, qui était l'un des Trois, permet peut-être d'espérer que les Deux, maintenant, vont se décider à passer aux actes.

On peut aussi — et ce serait une preuve supplémentaire de la volonté du Conseil d'élargir et d'appliquer ce contrôle — autoriser l'Agence à recruter des experts en matière atomique. S'agit-il, d'une seconde à l'autre, d'entrer dans la matière même du contrôle atomique ? Nullement. Je sais que de longues négociations sont nécessaires. Mais il a été démontré, à maintes reprises, qu'avant que pareil contrôle puisse être mis en application après le recrutement des experts, de nombreux mois — on a parlé de dix-huit mois à deux ans — seraient indispensables.

Messieurs, dans le préambule du traité, les Hautes Parties Contractantes disaient être résolues à affirmer leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine. Elles se déclaraient décidées à se prêter mutuellement assistance, conformément à la Charte des Nations Unies, pour assurer la paix et la sécurité internationales.

Je ne puis m'empêcher de penser, dans cette séance qui a été mise, par notre Président d'âge et notre nouveau Président, sous le signe de la paix, que le premier élément de la sécurité internationale, le premier élément nécessaire pour assurer la paix, est précisément le commencement d'un contrôle et le respect des traités.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le rapporteur.

La parole est à M. Meyer, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de remercier le Conseil du rapport qu'il nous a présenté, et spécialement M. Martino, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, pour les paroles aimables qu'il vient de prononcer à propos de mon rapport.

Mr. Meyer (continued)

My concern is not so much with the report as a whole as with certain of its political and economic aspects. Like Mr. Martino, I want to assure my audience that I shall limit myself to a few points, for the full text has been available to you for some time.

Political co-operation between Council and Assembly has, I am glad to stress, in many ways made good progress. Quite often the Council has expressed its appreciation of the Assembly, and perhaps rather less often the Assembly has spoken in similar terms of the Council.

But, despite these welcome and developing relations between the two, there is still occasion to point to a number of things which unfortunately cannot pass un criticised, the more so because we are faced today, particularly so far as concerns Europe, with what is undoubtedly a grave international crisis, and because unless we make every effort to avert it the opportunity to do so may not recur for a very long time to come. This consideration, I may say, lies behind my whole report — the fear that the Council is still not making full use of the Assembly and its Committees.

Not that we are in any doubt at all about the limited scope of our activities. We can, of course, never do more than offer advice, or seek to offer it. But even if this is fully appreciated by the Assembly, and it no doubt will and should continue to be appreciated in the future, that need not prevent us from saying that our proposals, though not of course mandatory, merit more consideration than they have often received in the past.

The present situation calls for specific action even from a body such as our Assembly, and for this purpose calls, I might say, for encouragement from the Council; whereas the reaction to our proposals is often not so much encouraging, as, in some respects, disappointing. If I do not conceal these feelings altogether, it is not because I wish to make our Assembly more important, but because I want to urge that at this time of crisis more use be made of our considered recommendations, and that, so far as possible, they be given some heed instead of being all

too summarily disposed of. The last report is, unhappily, a further example of this treatment.

The Council's reply to our Recommendation 75 seems to us symptomatic of what is lacking. In its reply, the Council points out that WEU has no competence to deal with economic matters. We are fully aware that, so far as concerns the detailed handling of economic affairs, the Assembly — in order to avoid duplication — has been given only a limited competence. It does however possess that limited competence.

We would be violating the very treaty provisions which bind us if we did not keep firmly in mind that a competence such as this cannot be forfeited simply because it has not in recent years been exercised. There were particular reasons for this, which are now heavily outweighed by other considerations.

I believe, too, that in important economic matters the political and economic factors cannot be kept entirely separate. A major economic problem is basically — as the current crisis shows — at the same time and to the same extent a political problem. Perhaps I may mention here the impression I gained from a joint meeting we held some time ago, and say that, in my humble opinion, Mr. Schroeder — to whom reference was made earlier — on that occasion at all events came close to endorsing the view that specifically economic factors must needs partake at the same time and in very large measure of a political character. We may therefore hope that the Council will be in a position to modify its objections to the basic aim of Recommendation 75.

I turn now to another point which, although it has already been raised by Mr. Martino, will, I think, stand further mention. This is the possibility of holding more meetings of the Council at ministerial level. It certainly gives us cause for reflection that, during these months of crisis, there has been no meeting of the Council at ministerial level since 10th April 1962. Admittedly there have been meetings between Ministers in other contexts, and it is quite possible for these other meetings to serve to some extent as

M. Meyer (suite)

Je vais devoir m'attacher beaucoup moins à l'ensemble du rapport qu'à certains de ses aspects politiques et économiques. Comme l'a fait avant moi M. Martino, je vous avertis que je me bornerai à traiter devant vous certains points de ce rapport dont vous avez depuis longtemps le texte complet entre les mains.

La coopération politique du Conseil et de l'Assemblée — ce m'est un plaisir de le souligner — a été, dans l'ensemble, satisfaisante. Relevons que le Conseil a fréquemment félicité l'Assemblée de ses travaux et que celle-ci s'est exprimée un peu moins souvent dans les mêmes termes à l'égard du Conseil.

Quoi qu'il en soit, et même si nos relations se situent de plus en plus dans un climat agréable, il n'en faut pas moins rappeler un fait que, malheureusement, nous ne pouvons laisser passer sans élever la moindre critique. Nous le pouvons d'autant moins que nous faisons face aujourd'hui, nul ne saurait en douter, à une crise internationale des plus graves, notamment en ce qui concerne l'Europe, et il se peut que, si nous ne faisons pas dès à présent tous les efforts pour la surmonter, l'occasion ne s'en présenterait plus d'ici fort longtemps. Telle est l'idée sur laquelle se fonde tout mon rapport. J'y ai exprimé mon souci de devoir constater que le Conseil ne recourt pas encore assez à l'Assemblée et à ses Commissions.

Nous savons, certes, que nos possibilités sont limitées. Nous ne pouvons que donner un avis ou tout au moins vouloir le donner. Mais si l'Assemblée a toujours eu et continuera d'avoir, comme elle le doit, pleinement conscience de ses limites, il n'en demeure pas moins vrai que nos propositions, bien qu'elles n'aient nullement un caractère obligatoire, méritent quand même un peu plus de considération qu'elles n'en ont souvent trouvé jusqu'à présent.

La situation actuelle exige que même une institution comme l'Assemblée lui consacre une activité particulière et, à cette fin, il faudrait que le Conseil lui adresse, si j'ose dire, certains encouragements, alors qu'au contraire, l'écho éveillé par nos propositions ne nous a apporté bien souvent qu'une certaine déception. Pour ma part, je ne puis me défendre complètement d'un tel sentiment. Ce n'est pas que je veuille accroître l'importance d'une Assemblée comme la nôtre, mais, étant donné l'extrême gravité de la crise actuelle, il me paraît utile de prier ins-

tamment le Conseil d'accorder une plus grande attention aux recommandations profondément mûries que nous lui adressons et de les appliquer dans toute la mesure du possible au lieu de les traiter — comme le dernier rapport en apporte, hélas, un nouveau témoignage — d'une manière par trop sommaire.

Pour comprendre ce qui, à mon avis, nous fait parfois défaut, il suffira d'examiner la réponse du Conseil à notre Recommandation n° 75. Dans cette réponse, le Conseil a déclaré que l'U.E.O. n'avait pas compétence pour s'occuper de questions économiques. Or, nous savons qu'en ce qui concerne le détail de ces questions, l'Assemblée ne s'est vu accorder, pour éviter les doubles emplois, que des pouvoirs limités. Mais enfin, ces pouvoirs, même limités, ils existent.

Ce serait, de notre part, enfreindre tout simplement les dispositions précises qui nous lient, que d'oublier qu'une telle compétence ne saurait rien perdre de sa signification du fait, par exemple, de ne pas avoir été exercée au cours de ces dernières années. Jusqu'ici, il y avait à cet état de choses certaines raisons qui, aujourd'hui, sont largement contrebalancées par d'autres.

Je pense aussi que dans les grandes questions économiques, il n'existe pas et il ne pourrait jamais s'élever de cloison étanche entre la politique et l'économie. La crise actuelle nous apprend qu'un grave problème économique est toujours, en son essence, un problème éminemment politique. Permettez-moi de vous faire part de l'impression que m'ont faite les paroles que M. Schroeder, dont on a parlé tout à l'heure, a prononcées il y a quelque temps au cours d'une réunion conjointe, et où, à mon humble avis, il a été tout près de dire que tout ce qui est éminemment économique comporte forcément, du même coup, de larges implications politiques. Nous voulons donc espérer que cette constatation permettra au Conseil de revoir les objections qu'il fait valoir contre la substance de notre Recommandation n° 75.

Je tiens à évoquer un autre fait dont M. Martino a bien voulu nous parler et qui, à mon avis, mérite d'être spécialement souligné. Il s'agit de la possibilité de multiplier les réunions du Conseil à l'échelon ministériel. Nous ne pouvons manquer de nous étonner qu'à l'époque critique que nous traversons, le Conseil des Ministres ne se soit plus réuni depuis le 10 avril 1962. Il est vrai que les ministres ont eu l'occasion de se rencontrer ailleurs et qu'il est évidemment possible de combler partiellement cette lacune

Mr. Meyer (continued)

substitutes. But this is true only in the strictly technical sense. Where the spirit of things is concerned, I feel that at a time when estrangements threaten within the family of European States represented by WEU, these meetings should be held more often than once a year, in order at the least to create the proper political climate for the shaping of political events. It is useful for Ministers, when they are meeting constantly — particularly within WEU, where no member has more or less rights than any other, but all are equal — to devote friendly and informal personal discussion to one or other major problem, even if it is not on the agenda. It is this thought that has prompted us to raise the matter and not to be content with Ministers meeting "in any case" — that is to say, in different circumstances.

Another question I would like to touch upon here — because the crisis is so grave and because we must continue to say so — is whether the Ministers could not decide to meet at more or less regular intervals. In reply to our earlier proposal on this subject, the Council of Ministers expressed the view that it was better not to lay down hard and fast rules. But there is a difference between rigidly fixed dates and no fixed dates at all. I do not believe it would harm anyone for us to recommend once again that there should be meetings of the Council of Ministers at regular intervals. This does not mean that the dates must be adhered to come what may, for obviously circumstances may change. It merely means not turning the exception into the rule, and not going without the advice of the Assembly for a long period.

We have heard of something which can only cause us deep regret — the resignation of Mr. Louis Goffin, our Secretary-General. We would all like to join wholeheartedly in the thanks and good wishes expressed by Mr. Martino. There is really nothing left for me to add. It is not only out of courtesy but with great pleasure that I offer a warm welcome to Mr. Goffin's successor, Mr. Iweins d'Eeckhoutte. We earnestly hope he

will be happy in his work with us, and that it will serve the cause we have at heart.

In recent times we have not had many joint meetings, at which the Council of Ministers meet with the General Affairs Committee or other WEU bodies. This is something we very much regret. Hardly anything else has proved so useful as these joint meetings, and those that have been held so far have added much to our knowledge and strengthened our determination.

We would also like to suggest that the Chairman-in-Office be kind enough always to attend the openings of Sessions such as this, where his presence will give at least a limited opportunity for debate. We would like the Council of Ministers to endorse that suggestion.

With all these points in mind we have decided to make four recommendations to the Council.

The first is to consider whether meetings of the Council of Ministers at ministerial level should not take place, say, every three or four months, it being understood that one or other of these meetings could if necessary be cancelled depending upon circumstances at the time.

Secondly, we have recommended that the machinery of the permanent Council of Ministers be examined with a view to improving its usefulness and in particular, as suggested by Mr. Michaud, that of its political section.

The third recommendation is that, so far as possible, we should be given rather more, and rather less scanty, details of the political work of the Council of Ministers.

Our last recommendation is that next time we should be in a position to thank the Council of Ministers for giving us fuller information and for making complete use of the powers vested in them by the treaty.

The Committee adopted these recommendations unanimously, and we hope you will approve them too.

M. Meyer (suite)

par d'autres réunions. Mais ceci ne vaut que du point de vue technique. Pour ce qui est de l'esprit, je ne puis m'empêcher de penser qu'en ce moment, où un fossé menace de se creuser entre les États européens groupés au sein de l'U.E.O., il faudrait, pour créer le climat politique indispensable pour orienter l'action politique dans le sens voulu, que ces réunions aient lieu non pas seulement une fois, mais si possible plusieurs fois par an. Il est important que les ministres, s'ils se rencontrent constamment et spécialement dans le cadre de l'U.E.O. dont aucun pays membre n'a plus ou moins de droits que les autres, mais où tous ont des droits égaux, arrivent peu à peu à traiter de l'une ou de l'autre des grandes questions qui nous préoccupent, sans qu'elle soit nécessairement inscrite à l'ordre du jour, et en discutent dans des conversations amicales et personnelles dénuées de tout caractère officiel. Telles sont les raisons qui nous ont incités à souligner ce point et à ne pas accepter que nos ministres se rencontrent « de toute façon », c'est-à-dire dans d'autres conditions que celles que leur offre l'U.E.O.

Une autre question que je voudrais poser — parce que la crise que nous traversons est si grave et parce qu'il est de notre devoir de le rappeler sans cesse — est celle de savoir si les ministres ne pourraient convenir de se rencontrer à des intervalles à peu près réguliers. A la proposition que nous avons faite autrefois à ce sujet, le Conseil a répondu qu'il valait mieux ne pas fixer en l'occurrence des règles trop rigides. Mais il y a un écart entre le fait de fixer un délai rigoureux, et celui de n'en fixer aucun. Nous ne faisons tort à personne, je crois, en recommandant une fois de plus que les réunions du Conseil des Ministres aient lieu à des intervalles réguliers. Ceci ne veut donc pas dire que ces intervalles devront être respectés à tout prix. Car il est évident que la situation peut se modifier. Mais ce qu'il faut, c'est ne pas faire de l'exception la règle et ne pas prendre l'habitude de se priver longtemps des avis de l'Assemblée.

Des paroles ont été prononcées aujourd'hui qui n'ont pas manqué de nous attrister par l'annonce que notre Secrétaire général, M. Louis Goffin, va nous quitter. Nous nous associons entièrement au témoignage de sympathie et de reconnaissance que le Président du Conseil des Ministres lui a adressé. Je ne saurais rien y ajouter. Quant à M. Iweins d'Eeckoutte, qui succède à M. Louis Goffin, c'est mû, non seulement

par la bienséance, mais par un sentiment sincère, que je saisis l'occasion de lui souhaiter très cordialement la bienvenue. C'est de tout cœur que nous espérons que ses activités lui apporteront toutes les satisfactions possibles et qu'elles serviront à la réalisation de notre grande œuvre.

Nous n'avons pas compté ces derniers temps beaucoup de réunions communes, c'est-à-dire de réunions groupant le Conseil et la Commission des Affaires Générales ou d'autres institutions de l'U.E.O. Nous le regrettons vivement, car elles se sont révélées on ne peut plus fructueuses. Celles qui ont eu lieu jusqu'à présent ont été pour nous la source, non seulement d'un enrichissement de nos connaissances, mais encore d'un affermissement de notre volonté.

Nous nous permettrons aussi, à l'occasion de l'ouverture de la présente session, de demander au ministre compétent de bien vouloir assister régulièrement aux séances afin de nous donner, tout au moins par sa présence, la possibilité d'un débat. Nous désirons, du reste, soumettre ce vœu à l'approbation du Conseil des Ministres.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes décidés à présenter au Conseil une recommandation en quatre points.

Premièrement, nous demandons au Conseil d'examiner s'il lui serait possible de se réunir à l'échelon ministériel plus souvent qu'il ne l'a fait jusqu'ici, disons tous les trois ou quatre mois, étant entendu que le cas échéant et compte tenu des circonstances, l'une ou l'autre de ces réunions pourrait être supprimée.

Deuxièmement, nous demandons au Conseil des Ministres d'étudier à nouveau le fonctionnement actuel de son Conseil permanent afin de donner plus d'efficacité à ses travaux et notamment, à la suite d'une suggestion de mon collègue M. Michaud, ceux de la section politique.

Troisièmement, nous demandons au Conseil d'être un peu moins avare de détails en informant l'Assemblée sur son activité politique.

Et enfin, nous demandons au Conseil de faire en sorte que nous puissions, la prochaine fois, le remercier de nous avoir, plus que par le passé, tenu au courant de la situation et d'avoir exercé tous les pouvoirs qui lui sont conférés.

La Commission a adopté cette recommandation à l'unanimité. Nous espérons qu'elle trouvera auprès de vous un accueil favorable.

The PRESIDENT (Translation). — Two Representatives want to put questions.

Would you put yours, Mr. Cadorna ?

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — I would like to ask when the Council will be able to reply to Recommendation 86, adopted on 4th December 1962, on the NATO mobile force. In particular, does the Council intend to recommend to NATO the adoption of a system of joint financing, at least in respect of transport and communications for such a force ?

Mr. MARTINO (*Chairman of the Council and Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy*) (Translation). — I can reply to that straightaway. The Council of WEU has been in touch with NATO through Dr. Stikker, the Secretary-General, in order to obtain the maximum amount of useful information available.

The PRESIDENT (Translation). — A theoretical or a real maximum ?

Mr. MARTINO (Translation). — Real, I hope.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Thank you, Mr. Minister.

The PRESIDENT (Translation). — Could the Chairman of the Council reply to Mr. Cadorna's second question ?

Mr. MARTINO (Translation). — That will depend on the reply we get from NATO. If it is satisfactory, I do not think the second part of the question will involve any further discussion.

The PRESIDENT (Translation). — We might almost be at Delphi ! (*Laughter*)

Now I will call Mr. de la Vallée Poussin to put the next question.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — In connection with the three tanks — French, British and German— now under examination, I would like to know what steps the Council and the Standing Armaments Committee will be able to take to ensure that, at some point, a single type of tank can be adopted and put into regular production.

Mr. MARTINO (Translation). — That is a very technical question indeed, Mr. President,

and I would prefer to pass it on to the Council. May I, however, take the opportunity of saying as strongly as I can what enormous importance I myself attach to standardisation.

The PRESIDENT (Translation). — Does that satisfy you, Mr. de la Vallée Poussin ?

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Up to a point.

Mr. MARTINO (Translation). — And now, Mr. President, there is an answer which kindness obliges me to give to Mr. Housiaux. Although he has not actually put a question, he has looked one at me, and his look reminded me of a passage in the Divina Commedia which you, who know Italian so well, will be able to appreciate in the original :

"Che potea io ridir se noni io vegno ?

Dissilo alquanto del color cosperso

Che fa l'uom di perdon talvolta degno."

Here then is the answer. The Bill for the ratification of the Convention of 14th December 1957 making provision for due process of law in respect of the control of armaments was passed by the Italian Chamber of Deputies, but did not come before the Senate because parliament was dissolved on 18th February 1963. The delay in ratification is due, therefore, only to constitutional reasons, and I can assure you that the Italian Government will certainly be reopening the ratification procedure in the parliament which has just been elected.

The PRESIDENT (Translation). — I think Mr. Marius Moutet asked to speak ?

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I am certainly speaking too much, Mr. President, but I have one question for the Council of Ministers and I think the reply might partly answer some of the points raised in this debate.

The two Rapporteurs for the Assembly's reply to the Council state that, between April 1962 and the date of their report, the Council of Ministers did not meet as a WEU body. Looking at the Council's reply, however, I see mention of Council meetings on other occasions,

M. le PRÉSIDENT. — Deux de nos collègues ont l'intention de poser des questions.

Veuillez poser votre question, M. Cadorna.

M. CADORNA (*Italie*). — Je voudrais savoir quand le Conseil sera en mesure de répondre à la Recommandation n° 86, adoptée le 4 décembre 1962, sur la force mobile de l'O.T.A.N. En particulier, le Conseil recommandera-t-il à l'O.T.A.N. qu'un système de financement en commun soit adopté, au moins pour le transport et les communications de cette force ?

M. MARTINO (*Président du Conseil et Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie*). — Je veux répondre tout de suite. Le Conseil de l'U.E.O. a pris contact avec l'O.T.A.N. par l'entremise de son Secrétaire général, M. Stikker, de façon à avoir le maximum de renseignements possibles et désirables.

M. le PRÉSIDENT. — Un maximum platonique ou réel ?

M. MARTINO. — J'espère bien réel.

M. le PRÉSIDENT. — Merci.

M. CADORNA (*Italie*). — Je vous remercie, M. le Sous-secrétaire d'Etat.

M. le PRÉSIDENT. — Pouvez-vous, M. le Président du Conseil des Ministres, répondre à la deuxième partie de la question de M. Cadorna ?

M. MARTINO. — Cela dépend de la réponse que l'O.T.A.N. nous fera. Si la réponse est satisfaisante, je pense qu'il n'y aura plus de discussion pour le deuxième alinéa.

M. le PRÉSIDENT. — Nous avons l'impression d'être à Delphes. (*Sourires*)

Nous avons maintenant une question de M. de la Vallée Poussin à qui je donne la parole.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je voudrais savoir quelles mesures pourront prendre le Conseil et le Comité Permanent des Armements concernant les trois chars qui sont actuellement à l'étude ; un char français, un char anglais et un char allemand, afin qu'un seul char, à un moment donné, soit adopté et mis en fabrication régulière.

M. MARTINO. — M. le Président, compte tenu du caractère hautement technique, cette fois,

de la question, je me propose de la transmettre au Conseil. Je voudrais saisir néanmoins cette occasion pour dire et pour souligner toute l'importance que j'attache personnellement au problème de la standardisation.

M. le PRÉSIDENT. — Vous êtes satisfait, M. de la Vallée Poussin ?

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Autant que possible.

M. MARTINO. — M. le Président, je voudrais maintenant, avec une amabilité à laquelle je ne peux pas me soustraire, donner une réponse à notre collègue, M. Housiaux, bien qu'il n'ait pas posé de question formelle ; mais, se tournant vers moi, il avait eu une interrogation muette. J'ai pensé, lorsqu'il posait cette question à un passage de la *Divina Commedia*, dont vous êtes en mesure, vous qui connaissez si bien ma langue, d'apprécier le texte original :

« Che potea io ridir se noni io vegno ?

Dissilo alquanto del color cosperso

Che fa l'uom di perdon talvolta degno. »

Alors, voici ma réponse : le projet de ratification de la Convention du 14 décembre 1957 concernant la garantie d'ordre juridictionnel sur le contrôle des armements a été approuvé par la Chambre des députés de la République Italienne, mais le texte n'a pas pu être soumis à l'examen du Sénat, en conséquence de la dissolution des deux Chambres, survenue le 18 février 1963. C'est donc une raison d'ordre purement constitutionnel qui nous a obligés à retarder la ratification de la Convention. Je peux ajouter que la procédure de ratification ne manquera pas d'être réengagée par le nouveau gouvernement auprès du parlement qui vient d'être élu.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois que M. Marius Moutet a demandé la parole ?

M. MOUTET (*France*). — M. le Président, j'abuse certainement de la parole, mais je voudrais demander au Conseil des Ministres une réponse qui, dans une certaine mesure, pourrait être une conclusion pour certains points de ce débat.

Les deux rapporteurs sur la réponse du Conseil des Ministres ont constaté que, depuis avril 1962 jusqu'à la date où ils ont écrit leur rapport, il n'y a pas eu de réunion du Conseil des Ministres au titre de l'Union de l'Europe Occidentale. En regardant la réponse du Conseil des

Mr. Moutet (continued)

with the underlying assumption that Ministers did not lose these opportunities of discussing WEU problems.

Suggestions have also been made elsewhere for the merging of our executive bodies. These suggestions have been prompted by the large number of ministerial meetings and the loss of time they cause for Ministers who have other important business to attend to as well. Surely this is a real argument in favour of merging these Ministerial Councils? To merge them would represent a genuine advance along the road towards a united Europe which so many laggards are encumbering at the moment.

The PRESIDENT (Translation). — Does the Chairman of the Council wish to reply?

Mr. MARTINO (Translation). — As you know, Mr. President, it is always more difficult to reply for a body of people than simply for oneself. I am quite ready to answer Mr. Moutet's question in my personal capacity, but I am afraid that might not satisfy him. The question is a serious one and the Council will certainly be considering it, together with a number of others, as soon as possible.

The PRESIDENT (Translation). — That ends the list of speakers. The general debate is closed.

Does the Chairman of the Council wish to say any more?

Mr. MARTINO (Translation). — No, thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Are the Rapporteurs satisfied?

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Up to a point, I suppose.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Minister for the report he presented on behalf of the Council of Ministers which has led to such an animated and interesting debate.

The Assembly will no doubt wish to refer the various sections of the Eighth Annual Report of the Council to the appropriate committees, in accordance with Rule 27, paragraph 5, of the Rules of Procedure.

Are there any objections?...

Then it is so decided.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments and that presented by the General Affairs Committee.

We will begin with the draft Recommendation in Document 267, presented by the Committee on Defence Questions and Armaments.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. If, however, the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 267?...

Are there any abstentions?...

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I intend to abstain, Mr. President.

Mr. DUTERNE (*France*) (Translation). — So do I.

The PRESIDENT (Translation). — In that case the vote will be taken by roll-call.

The roll-call will begin with Mr. Bettiol.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	52
Ayes	47
Noes	0
Abstentions	5

The draft Recommendation is therefore adopted².

1. See page 17.

2. See page 19.

M. Moutet (suite)

Ministres, j'ai vu qu'il y était indiqué que le Conseil s'était néanmoins réuni à d'autres occasions, laissant entendre qu'il n'avait pas perdu ces occasions pour parler des problèmes qui intéressent l'U.E.O.

Il y a, par ailleurs, des propositions de fusion des exécutifs, qui sont précisément basées sur le nombre important des réunions de ministres, réunions dont le nombre leur fait perdre du temps, alors que d'autres occupations très importantes requièrent leur attention. N'est-ce pas là un argument qui devrait être saisi pour cette fusion des Conseils des Ministres ? Ce serait dans la construction de l'Europe un pas considérable à faire en avant, au moment où il y a tant de retardataires sur le chemin.

M. le **PRESIDENT**. — Désirez-vous répondre, M. le Président du Conseil des Ministres ?

M. **MARTINO**. — M. le Président, vous savez qu'une réponse collégiale est toujours plus difficile qu'une réponse individuelle. Je serais, pour ma part, tout prêt à donner une réponse individuelle, mais je crains que M. Moutet n'en soit pas satisfait. Il s'agit d'une question très importante qui, parmi d'autres, retiendra certes l'attention du Conseil des Ministres dans les plus brefs délais possibles.

M. le **PRESIDENT**. — Je n'ai plus d'orateurs inscrits. La discussion générale est close.

Avez-vous l'intention de reprendre la parole, M. le Président du Conseil des Ministres ?

M. **MARTINO**. — Non, je vous remercie M. le Président.

M. le **PRESIDENT**. — MM. les rapporteurs des Commissions sont-ils satisfaits ?

M. **HOUSIAUX (Belgique)**. — Dans la mesure du possible.

M. le **PRESIDENT**. — M. le Ministre, je vous remercie du rapport que vous avez fait au nom du Conseil des Ministres et qui a suscité un vif et intéressant débat.

En ce qui concerne le Huitième rapport annuel du Conseil, l'Assemblée voudra sans doute en renvoyer les différentes parties aux commissions compétentes, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 27 du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer successivement sur les projets de recommandations que présentent la Commission des Questions de Défense et des Armements et la Commission des Affaires Générales.

L'Assemblée va d'abord statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 267 et présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 267 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

M. **BOURGOIN (France)**. — Je m'abstiens, M. le Président.

M. **DUTERNE (France)**. — Moi également.

M. le **PRESIDENT**. — Dans ces conditions, nous allons procéder au vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Bettiol.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin ¹ :

Nombre de votants	52
Pour	47
Contre	0
Abstentions	5

En conséquence, le projet de recommandation est adopté ².

1. Voir page 17.

2. Voir page 19.

The President (continued)

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation in Document 270, presented by the General Affairs Committee.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. If, however, the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 270?...

Are there any abstentions?...

The Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Recommendation adopted unanimously*¹.

11. Appointment of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the appointment of committees.

The nominations for the four committees of the Assembly have been issued as an appendix to Notice No. 1, which has been distributed. There is one alteration in respect of the Committee on Rules of Procedure and Privileges. For the Netherlands, the name of Mrs. Stoffels-van Haften should be substituted for that of Mr. van Meeuwen as a titular member. In accordance with Rule 39, paragraph 6, of the Rules of Procedure, these nominations are submitted to the Assembly. The seats still remaining vacant will be filled at a later date.

Is there any objection to any of these nominations?...

I see there is not.

The nominations are ratified.

The four committees of the Assembly are constituted accordingly.

**
*

I have to inform the Assembly that the Economic and Social Council has agreed to arrangements being made for direct access between the WEU offices at 43 avenue du Président Wilson and the Assembly Hall in the Palais d'Iéna. Access is through the lower ground floor — the rez-de-cour — by means of the staircase and lift next to the Palais d'Iéna. I would like to take this opportunity of thanking the Economic and Social Council once again for the hospitality they are so kind as to extend to us.

12. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 5th June, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

Future Relations between Member States of WEU (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 271 ; Speech by Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom ; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 271 and Amendments).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.25 p. m.)

1. See page 20.

M. le Président (suite)

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 270 et présenté par la Commission des Affaires Générales.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 270 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*¹.

11. Constitution des commissions

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la nomination des membres des commissions.

Les candidatures aux quatre commissions permanentes de l'Assemblée ont été publiées dans une annexe au Bulletin n° 1. Cette annexe vous a été distribuée. Ces propositions doivent être modifiées comme suit en ce qui concerne la Commission du Règlement et des Immunités : Pays-Bas : Mme Stoffels-van Haften, membre titulaire à la place de M. van Meeuwen. Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement, ces candidatures sont soumises à l'Assemblée. Les sièges qui ne sont pas encore pourvus le seront ultérieurement.

Y a-t-il des contestations sur les candidatures présentées ?...

Il n'y a pas de contestation.

Les candidatures aux commissions sont ratifiées.

En conséquence, les quatre commissions de l'Assemblée se trouvent constituées.

**

J'informe l'Assemblée qu'en accord avec le Conseil Economique et Social, un accès direct est aménagé entre les locaux de l'U.E.O., 43, avenue du Président Wilson, et l'hémicycle du Palais d'Iéna, au rez-de-chaussée bas (rez-de-cour), par l'escalier et l'ascenseur proches du Palais d'Iéna. A cette occasion, je tiens à remercier une nouvelle fois le Conseil Economique et Social pour la grande hospitalité qu'il nous offre.

12. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 5 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Avenir des relations des Etats membres de l'U.E.O. (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 271 ; Discours de M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni ; Discussion et votes sur les projets de recommandation et de résolution, Document 271 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 25)

1. Voir page 20.

SECOND SITTING

Wednesday, 5th June 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
 2. Attendance Register.
 3. Alteration to the Order of Business.
 4. Future Relations between Member States of Western European Union (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 271; Speech by Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom;*
- Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments).*
- Speakers: The President, Mr. Leynen (Rapporteur), Mr. Jannuzzi, Mr. Patijn, Mr. Heath (Lord Privy Seal of the United Kingdom), Mr. Macmillan, Lord Grantchester, Mr. Kirk (Chairman of the Committee).*
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Alteration to the Order of Business

The PRESIDENT (Translation). — I have to inform you of an alteration in our Order of Business.

Mr. von Hassel, Minister of Defence of the Federal Republic of Germany, who was to address us on Friday afternoon during the debate on the state of European security will speak instead at the beginning of the Sitting on Friday morning, probably at about 10 a.m.

1. See page 22.

May I remind you that at the same Sitting General Lemnitzer will also be addressing us.

The Assembly will no doubt agree to this alteration?

Are there any objections?...

It is so decided.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 271; Speech by Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on future relations between member States of Western European Union and votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 271.

I call Mr. Leynen, Rapporteur for the General Affairs Committee.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, since the last Session of our Assembly, Europe has been disturbed by a number of highly controversial events: the Anglo-American Nassau Agreement, the suspension of negotiations for the accession of the United Kingdom to the European Communities, the Franco-German Treaty, the preliminary stages of negotiations known as the

DEUXIÈME SÉANCE

Mercredi 5 juin 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Modification du calendrier.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 271 ; Discours de M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-*

Uni ; Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements).

Interviennent : le Président, M. Leynen (rapporteur), M. Jannuzzi, M. Patijn, M. Heath (Lord du Sceau privé du Royaume-Uni), M. Macmillan, Lord Grantchester, M. Kirk (président de la commission).

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal ¹.

3. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT. — J'ai à vous signaler une modification au calendrier de nos travaux.

M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, qui devait prendre la parole vendredi après-midi dans le débat sur l'état de la sécurité européenne, prononcera son discours au début de la séance de vendredi matin, probablement vers 10 heures.

Je rappelle qu'au cours de cette même séance, nous entendrons également le général Lemnitzer.

L'Assemblée sera sans doute d'accord sur cette modification ?

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 271 ; Discours de M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni ; Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale et les votes sur les projets de recommandation et de résolution, Document 271.

La parole est à M. Leynen, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. LEYENEN (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, depuis la dernière session de notre Assemblée, l'Europe a été secouée par plusieurs événements fort discutés : accord anglo-américain des Bahamas, ajournement des négociations pour l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes, traité franco-allemand, phases préparatoires des négociations désignées sous le vocable *Kennedy round*, tracta-

1. Voir page 22.

Mr. Leynen (continued)

Kennedy Round, discussions regarding the setting up of a NATO nuclear force, to mention only the most outstanding.

Let there be no mistake, all these events are linked. It therefore seems to me impossible to discuss the short-term future relations between member States of WEU — the task with which I was entrusted by the General Affairs Committee — without at least sketching in the broad background to what has been called the "Brussels crisis" at the end of January and the reactions it provoked.

Public opinion in our countries has been left in some uncertainty and doubt about the real reasons and the serious consequences of this suspension. But public opinion has done a lot of guesswork. The man in the street feels there is something behind this sudden and spectacular break, that there must be some reason which has not been disclosed. The circumstances of the press conference on 14th January and especially the stress laid on nuclear co-operation between Great Britain and the United States, suggest that the Nassau Agreement has profoundly affected the President of the French Republic. With every day that passes it becomes clearer that President de Gaulle's unexpected speech brought out into the open, and doubtless even anticipated, the whole problem of the economic, military and political organisation of Europe in the Atlantic framework.

Let me try to explain clearly our own understanding of what has happened. France is wondering what Great Britain's real attitude is with regard to Europe and the United States. France seems to question whether the United Kingdom can be brought into Europe economically when it appears to be following in the wake of the United States in nuclear defence. Please forgive me for expressing this so bluntly, but this, it seems, is how public opinion has judged the French reaction. Its view was confirmed, moreover, in April, when General de Gaulle again alluded to the United Kingdom's extra-European ties. There is no doubt that relations between member States of WEU and the work of building Europe in general will continue to be affected by this unhappy Franco-British disagreement. It is very distressing to the other European countries and

particularly the small States, which, although both fervent and sincere in their desire to see Great Britain enter Europe, are yet determined to maintain intact their traditional ties of friendship with France.

It is well known that in lasting quarrels there is always right and wrong on both sides. Which leads me to express my devout hope that France and the United Kingdom will, in the course of the next few weeks, thrash out together the question of the nuclear defence of Europe. Unless they do, it must be feared that further advances in the work of building Europe will be impossible, whereas I have no doubt that a frank talk would lead to reconciliation. The *Entente Cordiale* cannot simply fade away.

I hope the Assembly will welcome this suggestion as an expression of goodwill. This, moreover, is the feeling which animated the report and Recommendation adopted by your General Affairs Committee, and, let me emphasise with gratitude, unanimously adopted, with only one abstention.

After this rather lengthy introduction, necessary, I think, in order to place the problem in its proper context, I would like briefly to explain to you the line which guided us in our work in the General Affairs Committee.

With the suspension of the Brussels negotiations your Committee at once decided to set its sights on the future. I think it was Nietzsche who said that by contemplating the future we end by believing in it. Instead of crying over spilt milk, we considered together the guiding principles which should govern a truly European line of policy. They are mentioned in the report so I need recall them only briefly. They are :

First, to re-establish an atmosphere of confidence between the European countries based on accomplished facts and to refrain from imputing sinister designs to the leaders of other countries.

Secondly, to maintain the dynamic cohesion of the European Economic Community and work to consolidate it in the spirit of the Rome Treaty, that is, to build a real community, but one with its doors and windows open to the world, ready

M. Leynen (suite)

tions en vue de la constitution d'une force nucléaire de l'O.T.A.N., pour ne citer que les faits les plus saillants.

Ne le nions pas, tous ces événements sont liés entre eux. Il me paraît donc impossible d'examiner l'avenir des relations des Etats membres de l'U.E.O. à court terme — car telle est la mission que la Commission des Affaires Générales m'a confiée — sans esquisser au moins le large cadre dans lequel se situe ce qu'on a appelé la « crise de Bruxelles » de fin janvier et le remous qui en a suivi.

L'opinion publique dans nos différents pays a été laissée quelque peu dans l'incertitude et dans le doute en ce qui concerne les véritables causes et les graves conséquences de cette interruption. Mais cette même opinion publique a laissé travailler son esprit de divination. La rupture brusque et spectaculaire ne s'explique, dit l'homme de la rue, que parce qu'il y a anguille sous roche. Il doit y avoir une autre raison non exprimée. Le contexte de la conférence de presse du 14 janvier et surtout l'accent mis sur la coopération nucléaire entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis semblent porter à croire que le Président de la République Française a été profondément affecté par l'accord des Bahamas. Chaque jour qui s'écoule depuis janvier fait mieux comprendre que l'intervention inattendue du Président de Gaulle a posé ouvertement, et sans aucun doute aussi quelque peu par anticipation, le problème global de l'organisation économique, militaire et politique de l'Europe dans le cadre atlantique.

Tâchons d'exprimer en langage clair comment nous l'avons compris : la France s'interroge sur la position définitive de la Grande-Bretagne à l'égard du continent européen et à l'égard des Etats-Unis. Elle semble dire : le Royaume-Uni peut-il être embarqué économiquement dans l'Europe tant il semble être à la remorque des Etats-Unis pour la défense nucléaire ? Je m'excuse de la franchise de cette formulation, mais c'est pourtant ainsi que l'opinion publique semble avoir compris la réaction de la France. La confirmation en a d'ailleurs été donnée en avril dernier lorsque le Général de Gaulle a encore une fois fait allusion aux liens extra-européens du Royaume-Uni. Il ne fait aucun doute que les relations des Etats membres de l'U.E.O. et la poursuite de la construction européenne en général resteront affectées par ce

pénible différend franco-britannique, ce qui afflige les autres pays européens et spécialement les petits Etats, qui, d'un côté, désirent ardemment et sincèrement voir entrer la Grande-Bretagne dans l'Europe, mais qui, d'autre part, veulent maintenir absolument leurs liens d'amitié traditionnels avec la France.

Je ne me rappelle plus quel philosophe a dit que les disputes qui durent ne s'expliquent que parce qu'il y a des torts et des raisons de part et d'autre. Ceci m'amène à formuler l'ardent désir que la France et le Royaume-Uni aient, au cours des prochaines semaines, une franche explication « entre quatre yeux » sur le problème de la défense nucléaire de l'Europe. Sans cette explication — suivie de réconciliation, je n'en doute pas, car l'Entente cordiale ne peut devenir un simple souvenir — nous craignons fort que la poursuite de la construction européenne ne puisse plus faire de substantiels progrès.

J'espère que l'Assemblée accueillera cette suggestion comme un langage de conciliation. Le même esprit anime d'ailleurs le rapport et la recommandation qui, je tiens à le souligner avec gratitude, ont été votés par votre Commission des Affaires Générales à l'unanimité, moins une seule abstention.

Après cette introduction un peu trop longue, mais à mon avis nécessaire, parce qu'il fallait situer la question, permettez-moi de rappeler brièvement quel a été le fil conducteur de nos travaux à la Commission des Affaires Générales.

Dès le lendemain de la rupture de Bruxelles, votre Commission a décidé de tourner les regards vers l'avenir. C'est Nietzsche, je crois, qui a dit : « En regardant vers l'avenir, on finit par croire en l'avenir. » Nous avons résolument tourné le dos au mur des lamentations pour examiner ensemble les grands principes qui devraient dicter une ligne de conduite vraiment européenne. Ils sont commentés dans le rapport, et c'est pourquoi je peux me contenter de les rappeler très brièvement :

Premièrement, rétablir le climat de confiance entre tous les pays européens en partant de situations de fait et en évitant de soupçonner les gouvernants d'autres pays de noirs desseins.

Deuxièmement, maintenir la cohésion dynamique et travailler à la consolidation de la Communauté Economique Européenne, dans l'esprit du Traité de Rome, c'est-à-dire bâtir une véritable communauté, mais avec des portes et des fenêtres

Mr. Leynen (continued)

to admit the democratic countries of free Europe which agree to the rules and slowly to achieve a European political organisation.

In the third place, Great Britain's mission in Europe, which we all acknowledge, compels that country to remain a firm candidate for accession to the European Communities, even though for various reasons a resumption of negotiations is not yet in sight. This also means that the Six have an urgent and imperative duty to come to an agreement with the United Kingdom in seeking, without delay, practical arrangements for the period preceding this desired accession. When negotiations broke down, General de Gaulle suggested association as a temporary measure. It may be questioned whether negotiations for association would not come up against the same problems and, therefore, run into the same difficulties. So other solutions must also be sought.

Fourthly, everything possible must be done to avoid the economic division of Europe. Such a division would be inevitable if EEC and EFTA were to constitute two rival blocs. Nor is it easy to see how a Europe divided economically would cope with the complex negotiations involved in the Trade Expansion Act.

Lastly, with the passage of time, economic union could only lead to political interdependence. Consequently, it is already more than time to make a closer study of the problem of European political union, its structure and its political authority. This study is dictated not only on economic grounds but by reasons of defence and of Europe's diplomatic influence throughout the world. The time is ripe to explode certain mythical concepts, to view matters realistically and practically, starting from the facts, but never losing sight of the ultimate goal of a single centre of decision for the whole of free Europe, by which I mean the Continent of Europe and all its offshore islands.

With this as our course of action, which we hope expresses the general feeling of this Assembly, your Committee thought a draft Recommendation was required based on the idea of maintaining close economic relations between Great Britain and the Six, if possible within the frame-

work of WEU. Our Assembly has continually urged that the United Kingdom be linked with Europe. We all remember the moving appeal made by our present President at the June 1961 Session in London, a few months before negotiations began.

In examining more closely by what means permanent economic contact with the United Kingdom could be secured, the Committee would naturally have preferred a straightforward temporary trade arrangement.

Although mistrustful of labels — it is the content of the bottle that matters — your Committee lists a few key ideas solely in order that no proposal may be rejected *a priori*. But we fully realise that this suggestion is more theoretical than practical at the present stage. If the main obstacle to which reference was made at the beginning of this speech could be removed, it would be even better for negotiations for the accession of the United Kingdom to be resumed at the point they had reached five months ago. Is there still any hope of this? In politics, as in love, there is no room for despair. But, without indulging in wishful thinking, I cannot help feeling that resumed negotiations will have a chance of success only if they take place before the end of this year and, furthermore, with the solemn pledge of all parties to endeavour to reach a conclusion as soon as possible.

As this is an unlikely prospect, your General Affairs Committee draws particular attention in paragraph (b) of its Recommendation to the need for establishing a very close relationship for multilateral consultation, not only to counter the psychological effects of the breakdown of negotiations but, above all, to avoid anything which might jeopardise the accession of the United Kingdom at a later date.

Allow me here to express in passing my regret that the Six's recent meetings in Brussels were so disappointing in this respect.

Paragraph (c) of the Committee's Recommendation follows from (b), initiating a specific application of the principle there set forth. The creation of a permanent contact committee of the Seven was not our invention. It formalises a

M. Leynen (suite)

ouvertes sur le monde, accessible aux pays démocratiques de l'Europe libre qui en acceptent les règles et aboutissant graduellement à une organisation politique européenne.

Troisièmement, la vocation européenne de la Grande-Bretagne, reconnue par nous tous, oblige ce pays à rester candidat ferme à l'adhésion aux Communautés européennes, même si, pour des raisons diverses, la reprise de la négociation n'est pas encore en vue. C'est dire aussi que les Six ont l'obligation stricte et urgente de s'entendre avec le Royaume-Uni en recherchant sans retard des arrangements pratiques pour la période qui précédera l'adhésion souhaitée. Le Général de Gaulle a suggéré, lors de la rupture des pourparlers, l'association comme une mesure transitoire. Il est cependant permis de se demander si la négociation d'une association ne se heurtera pas aux mêmes problèmes et, partant, aux mêmes difficultés. Il y a donc lieu de regarder aussi ailleurs.

Quatrièmement, tout doit être mis en œuvre pour éviter la division économique de l'Europe. Cette division se produirait inévitablement si la C.E.E. et l'A.E.L.E. s'organisaient en deux blocs rivaux. On ne voit d'ailleurs pas comment une Europe divisée économiquement ferait face aux difficiles négociations dans le cadre du *Trade Expansion Act*.

Cinquièmement, l'unification économique doit nécessairement aboutir, après un certain temps, à une interdépendance politique. Par conséquent, il est plus que temps d'approfondir dès maintenant le problème de l'union politique de l'Europe, de sa structure et de son autorité politique. Cet examen s'impose, non seulement pour des raisons économiques, mais également pour des raisons de défense et pour des raisons d'action diplomatique de l'Europe dans le monde. Il est temps de « démystifier » certaines questions et de faire œuvre pragmatique et réaliste, en partant de ce qui existe, mais en ne perdant jamais de vue le lointain « point omega », c'est-à-dire l'aboutissement à un centre de décision unique pour toute l'Europe libre — l'Europe, c'est-à-dire le continent avec toutes les îles sur ses côtes.

Sur la base de cette ligne de conduite qui, nous l'espérons, pourrait exprimer le sentiment général de toute l'Assemblée, votre Commission a jugé nécessaire de vous soumettre un projet de recommandation qui est axé sur l'idée suivante : maintien de relations étroites dans le domaine économi-

que entre la Grande-Bretagne et le groupe des Six, et cela, si c'est possible, dans le cadre de l'U.E.O. Notre Assemblée n'a cessé de demander que le Royaume-Uni rejoigne l'Europe. Nous tous, nous conservons, entre autres, le souvenir de l'appel pathétique que l'actuel Président de l'Assemblée a lancé pendant la session de juin 1961 à Londres, quelques mois avant l'ouverture des négociations.

En examinant de plus près quelles pourraient être les solutions à intervenir pour assurer ce contact économique permanent avec le Royaume-Uni, la Commission aurait préféré naturellement un franc arrangement transitoire d'ordre commercial.

Tout en se méfiant des étiquettes, car ce n'est que le contenu de la bouteille qui compte, votre Commission énumère cependant quelques formules maîtresses à seule fin qu'aucune suggestion ne soit rejetée a priori. Mais nous nous rendons compte qu'au stade actuel, cette suggestion est plutôt théorique que pratique. Si l'obstacle majeur auquel nous avons fait allusion au début de cet exposé pouvait être levé, mieux vaudrait encore reprendre la négociation en vue de l'adhésion, et ce au point où elle était arrivée il y a cinq mois. Reste-t-il un certain espoir ? En politique comme en amour, il est recommandé de ne jamais désespérer. Je crois pourtant qu'en évitant tout *wishful thinking*, une reprise éventuelle de la négociation n'aurait de chance que si elle se situait avant la fin de cette année, et encore avec l'engagement formel de part et d'autre de vouloir conclure dans un très bref délai.

Comme cette perspective ne semble pas pouvoir se réaliser, votre Commission des Affaires Générales insiste spécialement sur le point (b), c'est-à-dire l'établissement d'une relation très étroite de consultation multilatérale, non seulement pour parer aux effectifs psychologiques de la rupture, mais surtout pour éviter tout ce qui pourrait faire obstacle à l'adhésion du Royaume-Uni dans un stade ultérieur.

Permettez-moi, entre parenthèses — car c'est le moment — de regretter que les dernières réunions du groupe des Six à Bruxelles aient été plus décevantes à ce point de vue.

Le point (c) de la recommandation fait suite au point (b), puisqu'il amorce une application concrète de l'idée de principe avancée dans le paragraphe précédent. La constitution d'une commission permanente de contact des Sept n'est

Mr. Leynen (continued)

suggestion which Mr. Schroeder hinted at as a possible solution in Brussels last April. A contact committee of this kind would not, of course, be an effective alternative solution. But arrangements for permanent contact between the Seven, regular reports to the Council of Ministers of WEU and the chance for our Assembly to discuss the latest developments every six months, would appear likely to safeguard Europe from the danger of economic schism — this, at least, is our profound belief.

Moreover, there is a very urgent reason preventing the governments of our countries from coping without delay with the dangers of economic schism, and that is the preparations for trade negotiations between the United States and the GATT countries within the framework of the Kennedy Round. First contacts at Geneva have exposed great difficulties in the way. Which is one more reason why the Western European countries should ensure that their instruments are in tune if they wish in these negotiations to escape the fate of the Curiatii brothers of old. We believe that our Assembly would be failing in its duty if it did not constantly remind our respective governments that our peoples have a deep desire for European political unification, and that consequently our governments cannot ignore the ever more urgent task of seeking fresh and realistic starting points for achieving European political unity. The draft Recommendation is no more than a statement of principle and leaves the governments complete freedom in choosing their course.

In my report I refer to an idea very close to my heart, which I put forward purely personally — that the seven governments entrust some eminent European personality, known for his firm European convictions, with the task of touring the capitals of Europe to obtain on-the-spot information through his wide contacts and to work out at least an outline of a treaty for establishing a European political organisation with a single centre of decision and thus some authority at the top.

The events of the last six months have shown again and again that it is becoming increasingly

difficult for us to advance in step in the spheres of economic co-operation, military co-operation and European diplomatic activity throughout the world without a clear idea of the shape of the Europe of tomorrow, and its means of taking common decisions on important matters.

Those who were trying to build Europe in 1950 and the years that followed, believed Mr. Robert Schuman when he said that Europe would not be built in a day and that practical achievements were needed which would inevitably lead to genuine solidarity. This is all very true, but on two conditions: first, that the practical achievements go on, and second, that at the same time we work out, and even set up, an organisation for the genuine solidarity thus attained. In this context, I would like to say how fully I agree with the conclusions drawn by Mr. Gaston Eyskens, former Prime Minister of my country, in a recent analysis of the present European situation published in the University of Padua's *International Review of Economic and Commercial Sciences*, No. 3 of 1963.

He said there that the present crisis in the Community, the breakdown of negotiations with Great Britain, and the political events which had caused the present serious difficulties in the Common Market, compelled all the countries concerned to give a plain answer to a fundamental question: did they or did they not want European economic integration, with all it implied, in order to achieve a true union of their countries? This union could respect cultural differences as well as many national values, but it would have to be sufficiently strong to achieve the essential aim in building Europe, which was to create a single Europe for true Europeans. Unless they were determined to achieve this and were willing to renounce national policies and to pool certain sovereign rights, the Rome Treaty with all its implications and the promise it offered to the new generation would never reach maturity, and they would be in danger of entering upon a system of trade and customs agreements which, though undoubtedly useful, would lack the inherent strength to carry the countries of Western Europe forward to the achievement of a splendid destiny.

M. Leynen (suite)

pas une formule de notre invention. C'est l'expression, dans la pratique, d'une suggestion que le ministre Schroeder laissait entrevoir comme une possibilité d'issue, le 2 avril dernier à Bruxelles. Une telle commission de contact ne serait pas une solution de rechange, bien sûr, mais l'organisation de contacts permanents des Sept, avec rapport régulier au Conseil des Ministres de l'U.E.O. et avec possibilité pour notre Assemblée de discuter de l'évolution de la situation tous les six mois, paraît être de nature à préserver l'Europe du danger de la scission économique. C'est du moins notre conviction profonde.

Il y a, par ailleurs, une raison très urgente qui empêche les gouvernements de nos différents pays de faire face sans tarder au risque de la division économique, notamment la préparation des négociations commerciales avec les Etats-Unis et les autres pays du G.A.T.T., dans le cadre du *Kennedy round*. Les premiers contacts à Genève ont révélé que de grandes difficultés devront être surmontées. Raison de plus pour tous les pays d'Europe occidentale d'accorder au plus vite leurs violons si, dans cette négociation, ils ne veulent pas subir le sort des trois Curiaee. Nous croyons que notre Assemblée se disqualifierait si elle cessait de rappeler constamment à nos gouvernements respectifs que l'unification politique européenne reste le grand cri du cœur de nos différents peuples, et que, par conséquent, nos gouvernements ne peuvent négliger la mission de plus en plus urgente de rechercher les bases réalistes de nouveaux départs de l'Europe politique. Le projet de recommandation se contente d'un simple énoncé de principe, laissant aux gouvernements toute latitude sur le choix de la voie à suivre.

Dans mon rapport, j'ai fait allusion à une idée qui m'est chère et que je livre bien entendu à titre personnel : l'idée, notamment, que les sept gouvernements chargent une très haute personnalité européenne, connue pour ses profondes convictions européennes, de la mission de faire un tour spectaculaire des capitales de l'Europe pour se renseigner sur place, grâce à de larges contacts, et de préparer au moins l'esquisse d'un traité instituant une structure politique européenne avec un centre de décision unique et donc, une certaine autorité au sommet.

Les événements de ces six derniers mois ont constamment fait ressortir qu'il devient de plus

en plus difficile de progresser ensemble dans le domaine de la coopération économique, dans le domaine de la coopération militaire et dans le domaine de l'action diplomatique européenne dans le monde sans une ébauche claire de la future Europe, de sa structure et des moyens d'acheminement vers de grandes décisions communes.

Les artisans de l'Europe de l'année 1950 et des années suivantes ont cru dans la parole de Robert Schuman quand il disait que l'Europe ne se ferait pas d'un seul coup, qu'il fallait procéder par des réalisations concrètes qui conduiraient inévitablement à une solidarité effective. Tout cela est certainement vrai, mais à deux conditions : premièrement, de pouvoir continuer par des réalisations concrètes ; deuxièmement, de préparer et même de mettre en place simultanément une certaine organisation dans la solidarité effective ainsi obtenue. Dans cette perspective, je marque mon parfait accord avec la conclusion que M. Gaston Eyskens, ancien Premier ministre de mon pays, a tiré de l'analyse récente de la situation européenne actuelle, dans la *Revue internationale des Sciences économiques et commerciales* de l'Université de Padoue, n° 3, année 1963.

Je donne lecture de la conclusion de cet article : « La crise actuelle de la Communauté, la rupture des négociations avec l'Angleterre et les événements politiques qui sont à l'origine des graves difficultés qui se présentent maintenant pour le Marché Commun, obligeront fatalement tous les pays intéressés à donner une réponse claire et nette à une question fondamentale. Veut-on oui ou non une intégration économique européenne, avec tout ce qu'elle implique, pour mener nos pays à une véritable unité ? Celle-ci peut respecter les diversifications culturelles et aussi beaucoup de valeurs nationales, mais elle doit être suffisamment forte pour atteindre le but essentiel des constructions européennes : créer une Europe pour de véritables Européens. Si cette volonté n'existe pas, si l'on ne veut abdiquer suffisamment des politiques nationales et si l'on se refuse à la mise en commun de certains droits de souveraineté, le Traité de Rome, avec tout ce qu'il implique et tout ce qu'il promet à une génération nouvelle, n'atteindra jamais sa maturité, et l'on risque de s'engager dans un régime d'accords commerciaux ou douaniers, dont l'utilité est certaine, mais qui ne porte pas en lui de forces pouvant conduire les pays d'Europe occidentale à un grand destin. »

Mr. Leynen (continued)

A second practical idea which I have had at the back of my mind for some time — and I put this forward not as your Rapporteur but as an ordinary member of the Assembly — is this: could we not go back to the old EDC Treaty with its important Article 38 and extend it to include seven members, with the possibility of accession by other European States? One main reason for the unpopularity of this treaty in France was that she would have had to give up part of her military sovereignty, while the United Kingdom was not prepared to commit herself further than to promise to maintain a certain number of British divisions on the Continent. With the seven members, that is, with the United Kingdom as a real partner, the EDC might have a genuine chance of success — at least that is my own opinion — since military solidarity, and in particular European nuclear co-operation, between the big European countries is one of the major causes of friction. A revival of the EDC with seven members, with the text of its treaty, of course, adapted to fit the new circumstances, might possibly provide a happy ending. Is this idea too ambitious for us to ask for at least a cautious reconnoitring of the field, if only through diplomatic channels?

I want only to say a few more words.

Since the last Session of the Assembly, the General Affairs Committee and the Presidential Committee of the Assembly have not been idle. After the Brussels crisis they did all they could to ensure the continuity of the Assembly. Their work is summarised in Chapter II of the report. I feel sure the Assembly will wish to approve the action taken, especially as during that period the Assembly of WEU was without a President.

Your unanimous agreement to the very short Resolution before you approving the action of your Committees, would certainly enhance the reputation of our Assembly and, more important, would enable it to act with similar authority in the event of future emergencies.

The PRESIDENT (Translation). — Before calling the next speaker, may I request members of the Assembly who wish to take part in the debate to put their names down as soon as possible, indicating how long they intend to speak.

I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would have preferred to discuss our various topics for debate in a single speech rather than in several, as I shall be doing, for it seems to me that this Session has only one main theme, although it is divided into several headings.

That theme is to acknowledge once again among ourselves the common political will to arrive at European political unity, at the unification of authority in Europe. But I must point out to the Rapporteur that an essential aspect of this work is to remove the obstacles which stand in our way. And before we do that we must decide whether they are real ones or whether perhaps they are the fruit of an insufficient determination to unify Europe.

A European political authority has now been under discussion for years, following naturally from the economic integration and the military alliances that already exist. For many years now we have been going backwards and forwards between Strasbourg, Paris and other European cities, asking ourselves whether these meetings manifest anything more than good intentions destined to achieve no successful result.

And now, instead of seeing ahead of it the goal of all this zealous work for European unity, the world is unexpectedly faced with a number of disturbing situations: first, the breakdown of the negotiations for the United Kingdom's entry into the European Communities; second, the consequent danger of economic conflict between the Common Market and EFTA; third, the Franco-German Treaty of 22nd January 1963; fourth, the Nassau Agreements and the consequent difficulty, pending the general and controlled disarmament we hope for, of creating a defence force which shall reconcile the respective interests of America and Europe. For it is recognised, as the Rapporteur, Mr. Leynen, has said, that European unification essentially depends upon an agreement on nuclear defence.

If it is true that, by adhering in whole or in part to the statutes instituting the various European organisations, we have all, from the United States to France, from the United Kingdom to Italy, from Belgium to Luxembourg and the other European countries, pledged ourselves to safeguard the freedom of our peoples, our democratic civilisation, individual liberty and the rule

M. Leynen (suite)

Une deuxième idée concrète qui me hante depuis quelque temps est la suivante — vous permettrez que je la suggère, non plus comme rapporteur, mais comme simple membre de l'Assemblée : le traité de la C.E.D., avec son important article 38, ne pourrait-il être repris à sept, avec possibilité d'adhésion pour d'autres États européens ? L'une des raisons principales de l'impopularité de ce traité en France provenait du fait que la France aurait dû renoncer à une partie de sa souveraineté militaire tandis que le Royaume-Uni ne voulait pas se lier plus avant que la promesse de maintenir quelques divisions britanniques sur le continent. A sept, c'est-à-dire avec le Royaume-Uni, donc véritable partenaire, la C.E.D. pourrait peut être avoir — c'est mon avis — une réelle chance de réussite, puisque la solidarité dans le domaine militaire entre les grands pays européens et surtout la collaboration nucléaire européenne constituent un des grands sujets de friction. La reprise de la C.E.D. à sept, dans un texte naturellement adapté aux situations nouvelles, pourrait peut-être conduire à une heureuse issue. L'idée serait-elle trop ambitieuse pour ne pas demander qu'on essaie au moins une prudente reconnaissance du terrain, ne fût-ce que par la voie diplomatique ?

Encore quelques mots et j'en aurai terminé.

Depuis la dernière session de l'Assemblée, la Commission des Affaires Générales et le Comité des Présidents de l'Assemblée n'ont pas été inactifs. Après la crise de Bruxelles, ils ont essayé d'assurer au mieux la continuité de l'Assemblée. Le rappel se trouve condensé dans le deuxième chapitre du rapport. Je suis convaincu que l'Assemblée voudra bien approuver les actes intervenus, d'autant plus que, pendant cette période, l'Assemblée de l'U.E.O. n'avait pas de Président effectif en fonction.

Votre accord unanime sur la très brève résolution qui vous est soumise, approuvant l'action de vos commissions, renforcerait certainement le crédit de notre Assemblée et, ce qui est important, lui permettrait d'agir avec la même autorité dans des cas d'urgence, à l'avenir.

M. le PRÉSIDENT. — Avant de donner la parole à l'orateur suivant, j'invite les membres de l'Assemblée qui désirent prendre part au débat à bien vouloir se faire inscrire le plus tôt possible, en indiquant la durée de leur intervention.

La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, j'aurais aimé pouvoir traiter en une seule intervention, et non en plusieurs, comme je vais le faire, les divers points qui feront l'objet de nos débats, car il me semble que la présente session est consacrée à un thème unique, bien que divisé en plusieurs chapitres.

Ce thème est le suivant : reconnaître une fois de plus en nous-mêmes la volonté commune d'arriver à l'unification politique de l'Europe, à l'unification de l'autorité en Europe. A cette fin, il me paraît essentiel, M. le rapporteur, de supprimer les obstacles qui seront dressés sur notre chemin, après avoir vérifié s'il s'agit réellement d'obstacles ou s'ils ne sont pas nés d'un manque de maturité de l'esprit européen.

Depuis de longues années, le monde entend parler d'une autorité politique européenne qui serait le résultat normal de l'intégration économique et militaire déjà réalisée. Depuis de longues années, on assiste alternativement à des progrès et à des reculs, à Strasbourg, à Paris ou dans d'autres villes européennes, et l'on se demande si tout cela ne se réduit pas à un simple effort de bonne volonté qui ne sera jamais couronné d'un succès définitif.

Et voici qu'au lieu d'entrevoir le terme de ce passionnant travail d'unification européenne, le monde se trouve à l'improviste confronté avec des situations inquiétantes : premièrement, l'interruption des négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes ; deuxièmement, le risque d'un conflit économique entre le Marché Commun et l'Association Européenne de Libre-Echange qui en découle ; troisièmement, le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 ; quatrièmement, les Accords de Nassau et les difficultés qu'ils entraînent, dans l'attente d'un désarmement général contrôlé, pour la mise en place d'un dispositif de défense conciliant les intérêts américains et européens. Cependant, nous savons, et M. Leynen l'a confirmé, que l'unification européenne est essentiellement conditionnée par la conclusion d'un accord sur la défense nucléaire.

Or, s'il est vrai que tous, en Amérique, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Belgique, au Luxembourg ou dans d'autres pays européens, nous nous sommes engagés, en souscrivant à tout ou partie des actes instituant les organisations européennes, à sauvegarder la liberté de nos peuples, nos civilisations fondées sur la démocratie, les libertés individuelles et la

Mr. Jannuzzi (continued)

of law; if our aim is to further economic and social progress, to promote the harmonious economic development and closer relations between States; if our ultimate goal is to pursue a policy of peace while consolidating the security of the individual States; if, in the treaty establishing the European Coal and Steel Community, we have solemnly declared our belief that Europe must be built upon firm foundations, creating first of all a genuine solidarity between the European States; if we have followed this policy and espoused these principles not only in our own and our common interests, but also because we are threatened from without by an enemy opposed to the ideals and to the moral and material welfare which are the inalienable right of our people, an enemy who is always on the watch to advance wherever he finds us wavering in strength, in purpose, or in the pursuit of common ideals; if all that is true, it is also true that we are and must remain convinced that no obstacle originating within our own States — whether large or small — can be allowed to compass the downfall of the purposes, aims and action that European States have unanimously agreed in common to bring about their ultimate goal of political unity.

I would therefore tell the Rapporteur that I agree with every word of our colleagues' views as reported by him, namely that :

"the Assembly of WEU must overcome any temptation to succumb to discouragement and carefully persevere in helping Europe through the present stalemate, in mutual agreement moreover with the other European institutions, the six-power Community and the Council of Europe, and in harmony with the various European movements which after each trial or failure emerge with increased zeal and tenacity to achieve their ideal. The divergent concept of the government of one member State" — and I would add 'which-ever State it may be' — "or disputes in fields not covered by the leading European treaties, cannot prevent the resumption of work in common."

These are wise words which will be welcomed and recognised in that impetus towards European unification which inspires the whole report, on which I congratulate the Rapporteur most warmly. I say "impetus", not "renewed impetus",

because I would not like any words of ours to make the listening world or our attentive adversaries think the will for a politically united Europe had flagged or dwindled in the recent past. It is not a question of fresh impetus but of continuing along a course that has never been interrupted. I therefore venture to suggest to the Rapporteur that in the draft Recommendation, where it indicates as one of our courses of action the need to re-establish mutual trust and promote unity of views between the States of Western Europe, it might be better to speak, not of "re-establishing" and "promoting", but of pursuing that common unity of aim which has always governed our action and our purposes.

So far as Italy is concerned, I believe I can affirm her complete loyalty to the European idea and policy; this has been the constantly reiterated wish of her parliament and governments of the past. The Prime Minister designate, Mr. Moro, spoke in this sense in his first public utterance after being asked by the President of the Republic to form a government. Similar assurance was given yesterday by the Under-Secretary of State for Foreign Affairs, Mr. Martino, who also spoke on behalf of the Italian Government. I have no reason to doubt that the new Italian Parliament will express itself in like manner. The by no means decisive gains of the Communists in the recent Italian elections are not enough to cause any change of direction in Italian foreign policy.

It is within this general framework of loyalty to and concessions for the European idea that we have to view one of the events we are to discuss at this Session and which is the subject of the Recommendation before us, namely, the suspension — I would prefer not to say breakdown — of the Brussels negotiations over the entry of the United Kingdom into the Common Market.

Of the five points indicated by the Rapporteur and included in the Recommendation, three can be passed over quickly as established beyond discussion. These are the question of mutual trust between Britain and France; the need to continue the European Economic Community; and the conviction that the economic unification of Europe must lead to political union.

I would like, however, to consider the other two points at somewhat greater length. As the Rapporteur rightly said, the United Kingdom

M. Jannuzzi (suite)

primauté du droit ; s'il est vrai que nous entendons favoriser le progrès économique et social, le développement harmonieux de l'activité économique et le resserrement des relations entre les Etats ; s'il est vrai que notre objectif final est de poursuivre une politique de paix en consolidant la sécurité de chaque Etat ; s'il est vrai que dans le Traité de la C.E.C.A., nous avons solennellement déclaré que l'Europe ne se fera que par des réalisations concrètes, en assurant d'abord une solidarité effective entre les Etats européens ; s'il est vrai, enfin, que nous avons pris ces positions et adopté ces principes, non seulement pour notre bien-être interne et commun, mais parce qu'un adversaire extérieur, hostile aux idéaux et aux biens spirituels et matériels qui constituent le patrimoine indestructible de nos peuples, serait toujours prêt à s'avancer s'il nous voyait dépourvus de forces, d'une intention et d'une volonté communes ; si tout cela est vrai, il est également vrai que nous sommes et devons rester conscients du fait que des obstacles d'ordre national, qu'ils soient grands ou petits, ne doivent pas pouvoir détruire la résolution, la volonté, l'action unanimement manifestées par les Etats européens en vue du but final à atteindre : l'unification politique.

C'est pourquoi, M. le rapporteur, je souscris pleinement à l'opinion de ceux de nos collègues qui pensent, comme vous l'avez rapporté, que

« l'Assemblée de l'U.E.O. doit surmonter toutes les tentations de découragement, et doit persévérer avec prudence pour aider l'Europe à sortir de l'impasse actuelle, en bonne intelligence d'ailleurs avec les autres institutions européennes, la Communauté des Six et le Conseil de l'Europe, et en unité de vues avec les différents mouvements européens qui, après chaque échec ou épreuve, redoublent d'ardeur et de ténacité pour voir réaliser leur idéal. Les conceptions divergentes du gouvernement d'un Etat membre », lit-on dans le rapport (et j'ajouterais « quel qu'il soit »), « ou les disputes dans des domaines qui ne sont pas couverts par les grands traités européens, ne peuvent pas empêcher de reprendre le travail en commun ».

Paroles sages, M. le rapporteur, qui seront bien accueillies et appréciées dans cet élan vers l'unification européenne qui anime tout votre rapport, pour lequel je me permets de vous adresser mes félicitations. J'ai dit « élan » et non

« relance », car je ne voudrais pas que certaines paroles puissent donner au monde qui nous observe et à nos adversaires attentifs l'impression que la volonté politique européenne aurait disparu ou faibli dans un passé récent. Il ne s'agit pas de relancer, mais de poursuivre une action qui n'a jamais été interrompue. C'est pourquoi je me permets de demander au rapporteur, dans le projet de recommandation qui indique notamment, comme ligne de conduite à suivre, la nécessité de rétablir la confiance mutuelle et de promouvoir l'unité de vues des Etats d'Europe occidentale, de parler non pas de rétablir, mais de maintenir la confiance mutuelle, et non pas de promouvoir, mais de poursuivre l'unité de vues qui reste à la base de notre action et de nos propositions.

Quant à l'Italie, je crois pouvoir vous assurer de sa fidélité complète à l'idée et à l'action européennes, telles qu'elles ont souvent été affirmées dans le passé par son parlement et par tous ses gouvernements. Le Président du Conseil désigné, M. Moro, s'est exprimé en ce sens dans la première déclaration qu'il a faite après avoir reçu l'investiture des mains du Président de la République. M. Martino, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vous en a donné hier un nouveau témoignage au nom du gouvernement italien. Je n'ai aucune raison de douter que le nouveau parlement ne s'exprime dans le même sens. Ce n'est pas l'avantage minime obtenu par les communistes aux dernières élections qui pourra faire dévier la politique étrangère de l'Italie.

C'est dans ce cadre général de confiance et de concessions européennes que se situe l'un des événements que nous examinons ici et qui fait l'objet de la présente recommandation : la suspension — je ne veux pas dire la rupture — des négociations de Bruxelles en vue de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché Commun.

Je ne m'arrêterai pas à trois des cinq points indiqués par le rapporteur et contenus dans le projet de recommandation, parce qu'ils sont hors de discussion : la question de la confiance mutuelle indispensable entre le Royaume-Uni et la France ; la nécessité de maintenir la Communauté Economique Européenne et la conviction profonde que l'unification politique se fera par la voie de l'union économique.

En revanche, je m'attarderai plus longtemps aux deux autres points : le Royaume-Uni, comme le rapporteur l'a dit avec raison, doit rester can-

Mr. Jannuzzi (continued)

must maintain its application to join the Common Market; it has not withdrawn its candidature. On the other hand, authoritative spokesmen for the French Government say that France would fear that any initiative after Brussels would be badly received or suspect. I see no reason why the situation cannot be cleared up within Western European Union, which is the only one of the European organisations which consists of all the seven interested countries and of them alone.

Yesterday a certain polite coolness was shown by the WEU Council of Ministers towards this Assembly's earlier Recommendation. The Recommendation we have now before us is more trenchant and explicit. It deals with temporary measures which the lawyers would call precautionary, to be adopted during the interim period until discussions for a final solution are resumed. But, parallel with those discussions, and without losing sight of the ultimate objective, a practical transitional solution should be sought "without intermission", as the Recommendation says, in the form of a provisional trade agreement — here I entirely agree — a system of direct consultations between the United Kingdom and the European Economic Communities, whether within institutions or not — again I entirely agree — and the development of bilateral consultations between the United Kingdom and each country of the Six. On this point I would like to say to the Rapporteur that I hope bilateral consultations between the United Kingdom and the individual countries would not accentuate their differences; they should serve only as a means of examining the attitude of the individual States towards the general problem, and the results can later be compared at joint meetings within the Community itself. But what is vital at the moment is that no rift shall be created between the Six and the Seven, between EEC and EFTA, and that they shall not develop into opposing economic blocs.

The idea put forward by the Scandinavians and certain sections of opinion in Great Britain, that the two associations should combine to form one, though mooted in very loose terms, is not to be underestimated or neglected; it is worth considering. A gradual lowering of tariffs between the two European economic groups, as also between these groups and the United States,

would help to pave the way towards European unification and general economic integration. Nor should the two groups raise or maintain between each other barriers created to protect the individual States of which they are composed. In that event, we would simply be transforming national protection into international protection, by transferring it from individual countries to groups of countries, with even more dangerous possibilities because groups are more powerful than individuals and conflicts would assume greater and more alarming proportions.

All this will not come about in 1963. It will not come about in the next few years. It will not come about, indeed, until we have reached the firm determination to crown our labours with the establishment of European political unity. This Assembly should make a definite pronouncement to that effect and, above all, the representatives of all the member States of WEU, and particularly those of France and the United Kingdom, should make their positions clear. We must all proclaim our faith irradiated by the beam of hope cast yesterday by the Head of the Catholic Church, who, as he closed his eyes upon this life, made clear to the whole world the path of unity and Christian peace.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I apologise for speaking so early in the debate, before the Lord Privy Seal, and before Mr. Badini Confalonieri has had occasion to introduce his report, about which I would like to say a few words. The reason is that the Dutch group of parliamentarians will have to leave the Assembly within a quarter of an hour for a special session of Parliament at The Hague and we shall not be back until 5 or 6 o'clock. We cannot be present during the debate; therefore the reason I speak now is to make *acte de présence* by one of the Members of Parliament from Holland.

What strikes us most in the report of the General Affairs Committee is that it is so concerned with ways and means of improving consultation. It is all about consultation and not about the substance. I want to put a few questions on this. Mr. Leynen, the first Rapporteur, proposed the creation of a contact committee of States of Western European Union to keep a permanent watch on economic relations

M. Jannuzzi (suite)

didat à l'adhésion au Marché Commun ; il n'a pas retiré sa candidature. D'autre part, des voix autorisées du gouvernement français disent que la France craindrait qu'une initiative prise après les événements de Bruxelles ne soit mal accueillie ou suspectée. Je ne vois pas pourquoi cette clarification de la situation ne pourrait se faire au sein de l'U.E.O., la seule de toutes les institutions européennes à réunir uniquement les sept pays intéressés à ce problème.

On a poliment relevé hier une certaine tiédeur du Conseil des Ministres de l'U.E.O. à l'égard de la précédente recommandation de cette Assemblée. La recommandation qui nous est soumise aujourd'hui est plus pressante et plus explicite : il s'agit de mesures temporaires que les juristes qualifieraient de circonspectes, et qui seraient adoptées en attendant la reprise des négociations pour aboutir à une solution définitive. Mais, parallèlement à ces entretiens, dirigés vers l'action à poursuivre « sans désespérer » dit la recommandation, c'est-à-dire sans perdre de vue l'objectif final, les mesures temporaires proposées seraient en substance les suivantes : un accord transitoire d'ordre commercial, auquel je souscris pleinement ; un système de consultations directes entre le Royaume-Uni et les Communautés économiques européennes, institutionnalisées ou non, auquel je souscris également ; le développement de consultations bilatérales entre le Royaume-Uni et chaque Etat du groupe des Six. En ce qui concerne ce dernier point, je ne voudrais pas, M. le rapporteur, que des consultations bilatérales entre le Royaume-Uni et chacun des Etats puissent accentuer les divergences : elles doivent simplement fournir l'occasion d'examiner l'attitude de chaque Etat face au problème général et de confronter alors les divers points de vue au cours de rencontres collectives dans le cadre de la Communauté. Mais il faut surtout éviter pour l'instant qu'un fossé ne se creuse entre la Communauté des Six et le groupe des Sept, entre l'A.E.L.E. et la C.E.E., les transformant en deux blocs économiques armés l'un contre l'autre.

L'idée d'une association des deux associations, avancée par les Scandinaves et une partie de l'opinion britannique, bien qu'elle soit encore très vague, ne doit pas être sous-estimée ou négligée : elle demande à être étudiée. Un désarmement douanier progressif entre les deux groupes économiques européens, d'une part, entre ceux-ci et les Etats-Unis, d'autre part, contribuerait à

ouvrir la voie de l'unification européenne et de l'intégration économique générale. Il ne convient pas que les deux groupes élèvent et maintiennent entre eux des barrières protégeant les Etats qui les composent : nous n'aboutirions ainsi qu'à transformer le protectionnisme international en l'étendant à un groupe de nations, ce qui nous ferait courir des risques plus graves encore. En effet, la puissance d'un groupe étant supérieure à celle des Etats isolés, les conflits prendraient des proportions plus vastes et plus effroyables.

Tout ceci ne doit pas se produire en 1963, ni dans les années à venir, avant que nous n'ayons pris la ferme résolution d'achever notre œuvre en consolidant l'unité politique de l'Europe. Que notre Assemblée s'exprime énergiquement dans ce sens, et surtout que les Représentants de tous les Etats membres de l'U.E.O., en particulier ceux de la France et du Royaume-Uni, se prononcent clairement à cet égard. Affirmons tous notre foi devant cette grande espérance qui s'est ranimée au moment où le chef de l'Eglise catholique, fermant les yeux au monde, indiquait à l'univers la voie de l'unité et de la paix chrétienne.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je vous prie de m'excuser d'intervenir si tôt, avant le Lord du Sceau privé et avant même que M. Badini Confalonieri ait eu le temps de présenter le rapport sur lequel j'aimerais dire quelques mots. La raison en est que le groupe parlementaire néerlandais se verra dans l'obligation de quitter l'Assemblée dans un quart d'heure pour se rendre à La Haye à une séance spéciale du parlement et nous ne serons pas de retour avant dix-sept ou dix-huit heures. Nous ne pourrions donc être présents aux débats, et si je prends la parole à présent, c'est pour qu'un membre du parlement hollandais fasse acte de présence.

Ce qui me frappe le plus dans le rapport de la Commission des Affaires Générales, c'est la place prépondérante qu'il accorde aux moyens susceptibles d'améliorer les consultations. Il est tout entier consacré à la consultation sans aborder les problèmes de fond. J'aimerais poser quelques questions à ce sujet. M. Leynen, le premier rapporteur, a proposé la création d'une commission de contact des Etats membres de l'Union de

Mr. Patijn (continued)

between the Six and the United Kingdom and for contact in preparation for trade with the United States. Here is my first question. Last week in Brussels there was a discussion on permanent consultation between the Six and Great Britain and we did not succeed because the idea was repudiated by France. So what are we talking about? Those are the realities of contacts between the Six and Great Britain at the moment.

At the same time in trade negotiations with the United States there is every chance that the Six will not agree among themselves. So why are we talking about contacts between the Six as if they agreed and were a real entity? Instead of creating contact committees of this kind, should we not first talk about the issues and concepts? The same kind of difficulty strikes me in the report by Mr. Badini Confalonieri. He proposes a draft treaty on defence and political co-operation. The first point which arises in my mind is, do we need new machinery? Is it through lack of machinery that we do not agree, or lack of agreement? That is the issue. It is not machinery. Therefore, why are we trying to introduce new machinery?

In his proposal, Mr. Badini Confalonieri tries to incorporate the Franco-German Treaty into a more general framework of political co-operation. I think the Franco-German Treaty has been, as it were, the occasion for his proposal in order to incorporate it into something wider, something for the whole of Europe. Again, I pose some questions here.

Years ago, we had long talks about the Fouchet Plan, and we failed with the Fouchet Plan. It was an attempt to build intergovernmental co-operation and consultation, as is being proposed now, on top of the supranational infrastructure of the European Community. The idea of the Fouchet Plan had two great disadvantages. The first was that it created a possible danger for the European Community itself. By far the best form of co-operation which we have invented since the war has been the instrument

of the Treaty of Rome and the way in which the Six have co-operated in Brussels; but we were then trying to build something on top of it which might change its character.

At the same time, how could we try to build a new kind of co-operation in the political field without Great Britain? Are we now to make a new attempt which will have the same two disadvantages as made the Fouchet Plan fail? There will be exactly the same flaws.

I turn now to the Franco-German Treaty, which was also considered by our Committee and is the subject of a report by Mr. Molter. I may say that all our reports are drawn up with the best intentions. There is no doubt about what our Committee is trying to do or about what we want to do. We want to keep together and to overcome the present difficulties by consultation and acceptance of decisions taken. Is it not time to face facts and tackle differences instead of trying just to keep together? Let us not forget that the Franco-German Treaty was signed at the moment of greatest crisis for European integration. Europe will not easily recover from the ill-chosen moment of the treaty's birth or from the shock of the insulting language addressed to the country of Sir Winston Churchill in those ill-fated January days which are still a nightmare.

I suggest, therefore, that we should not make the Franco-German Treaty the cornerstone of our co-operation. It would be an ill-chosen cornerstone. We must face the facts. The events of January have caused a profound split in Europe and in the Atlantic Alliance. I do not see how it will be possible to remedy the harm which has been done within the context of Western European Union. Great Britain has been prevented from entering the Community and it will take years to heal the wound in the body of Europe.

Western European Union has never been a successful machine for consultation and decision-making among our governments. The parliament, our Assembly, has been a much greater success than the Council. What we have done, particularly in the Committee on Defence Questions and Armaments, has been most useful, I

M. Patijn (suite)

l'Europe Occidentale chargée d'étudier de façon permanente les relations économiques entre les Six et le Royaume-Uni, et de rechercher des contacts pour la préparation des relations commerciales avec les Etats-Unis. Voici ma première question. La semaine dernière, à Bruxelles, on a discuté d'une consultation permanente entre les Six et la Grande-Bretagne et cette discussion n'a pas abouti parce que le principe même était rejeté par la France. Alors de quoi parlons-nous puisque telle est, à l'heure actuelle, la réalité des contacts entre les Six et la Grande-Bretagne ?

Il en va de même en ce qui concerne les négociations commerciales avec les Etats-Unis ; il y a de fortes chances que les Six ne parviennent même pas à se mettre d'accord entre eux à ce sujet. Alors, pourquoi parler de contacts entre les Six comme s'ils étaient d'accord et constituaient une entité ? Au lieu de créer des commissions de contact de ce genre, ne devrions-nous pas plutôt commencer par discuter des problèmes et des idées ? Je note une difficulté du même ordre dans le rapport de M. Badini Confalonieri : il propose un projet de traité de coopération politique et militaire. La première question qui me vient à l'esprit est : avons-nous réellement besoin d'un mécanisme nouveau ? Est-ce par manque d'organismes que nous sommes en désaccord ou tout simplement par manque d'accord ? Voilà le problème. Et si le problème n'est pas un problème de mécanisme, pourquoi essayer d'en présenter un nouveau ?

Dans sa proposition, M. Badini Confalonieri tente d'inclure le traité franco-allemand dans un cadre plus général de coopération politique. Il me semble que le traité franco-allemand constitue, en quelque sorte, le motif de sa proposition en vue de l'inclure dans quelque chose de plus étendu, quelque chose qui s'étende à toute l'Europe. Là encore, je dois expressément formuler quelques questions.

Il y a plusieurs années, on a longuement discuté du plan Fouchet, et le plan Fouchet a échoué. C'était une tentative, pareille à celle qui nous est proposée aujourd'hui, d'échafauder une coopération et des consultations intergouvernementales coiffant l'infrastructure supranationale de la Communauté européenne. L'idée maîtresse du plan Fouchet présentait deux inconvénients majeurs, dont le premier était de mettre en danger l'existence même de la Communauté européenne. La meilleure forme de coopération que

l'on ait élaborée depuis la guerre est, de loin, le Traité de Rome comme instrument juridique, ainsi que la manière dont les Six ont, en pratique, collaboré à Bruxelles ; mais le plan Fouchet essayait de construire, par-dessus, quelque chose qui aurait pu en modifier le caractère.

Au surplus, comment pourrions-nous penser à établir un nouveau genre de coopération politique sans la Grande-Bretagne ? Allons-nous procéder à une nouvelle tentative qui présentera les mêmes inconvénients que ceux qui firent échouer le plan Fouchet ? Elle serait entachée des mêmes vices.

J'en viens maintenant au traité franco-allemand examiné également par la Commission, et qui a fait l'objet du rapport de M. Molter. Je reconnais que tous nos rapports sont animés des meilleures intentions ; il n'y a aucun doute sur ce que notre Commission recherche, ni sur ce que nous voulons. Nous voulons rester unis et surmonter les difficultés actuelles par la consultation et le respect des décisions prises. N'est-il pas temps, cependant, de voir les réalités en face et de confronter les divergences au lieu de s'attacher seulement à préserver l'unité ? N'oublions pas que le traité franco-allemand a été signé au moment où l'intégration européenne connaissait sa crise la plus grave. L'Europe ne se remettra pas facilement d'un si mauvais choix pour la naissance de ce traité, ni de l'ébranlement causé par le langage injurieux utilisé à l'égard du pays de Sir Winston Churchill en ces sinistres journées de janvier qui demeurent des journées de cauchemar.

C'est pourquoi j'estime que nous ne devrions pas faire du traité franco-allemand la pierre angulaire de notre coopération. Ce serait choisir une mauvaise pierre angulaire. Il nous faut voir les réalités en face. Les événements de janvier ont ouvert une brèche profonde au sein de l'Europe et de l'Alliance atlantique. Je ne vois pas comment il serait possible de réparer le mal qui a été fait, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. On a empêché la Grande-Bretagne d'entrer dans la Communauté, et il faudra des années pour cicatriser cette blessure portée au corps européen.

L'Union de l'Europe Occidentale n'a jamais été un mécanisme efficace de consultation et de décision pour nos gouvernements. Le parlement, notre Assemblée, s'est révélé bien plus efficace que le Conseil. Ce que nous avons élaboré, notamment à la Commission des Questions de Défense et des Armements, a été extrêmement utile, me

Mr. Patijn (continued)

think, not only for public opinion in Europe but as regards the whole issue of defence in Europe. Also, what we have done during the past few years in the General Affairs Committee, in order to do away with the misunderstandings which have existed, has contributed much, and, I believe, made it possible for the British Government to apply for membership of the European Community. All this has been done by our parliament much more than by the Council of Ministers. Our governments did not want that instrument of consultation and it did not work. If it did not work as machinery for consultation among our governments in the past, in favourable circumstances, how will it suddenly begin to work now when we have run into such heavy weather? I have great doubts about it.

I wonder whether it would be better, instead of proposing schemes for consultation, to face the divergencies in the conception of European co-operation which have appeared. "*Pour consulter, il faut être d'accord.*" Can we consult if we disagree in our fundamental conceptions? What can we consult about when we are confronted, not with the greatness of nations but with the blindness of nationalism? There is no common ground if we seek only our own national interest and make the common instruments of co-operation and decision weapons only of our own position, if we make them a stumbling-block to the unity of Europe instead of a unifying force as they are meant to be.

The European Community has been conceived as the house of Europe in which it would be possible for all to live, but it is being used as a fortress whence we can shoot at our closest neighbours when they wish to enter it. Why do we talk of consultation between the Six and Great Britain if the Six from now on are living in a house divided, no longer agreeing among themselves, unable to carry out their own action programme, and so on? What attraction is there for the British Government to consult with the Community after their entry has been refused and at the moment when the Community is losing its cohesion and dynamism after what happened in January?

The reports on the ways of consultation are unrealistic. Let us not talk about methods but about our fundamental policies, for we are living through a crisis of conceptions.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Mr. Edward Heath, Lord Privy Seal of the United Kingdom, wishes to address the Assembly.

I believe I express the feelings of all of us here when I say that the Assembly welcomes the opportunity of learning what the British Government thinks about relations between the Six and the Seven and the present state of the negotiations.

In welcoming you, Mr. Heath, I welcome particularly warmly the leader of the British Delegation at the Brussels negotiations, where you demonstrated so valiantly how true is that saying of William the Silent, that to persevere there is no need to succeed.

Your prudence and, I hope, your patience will be rewarded. You are a gifted organist and you have shown yourself a master of harmony in politics. I am sure that within these walls, too, your talent for harmony will enable you to bring certain dissonances into tune.

I now ask you to address us.

Mr. HEATH (*Lord Privy Seal of the United Kingdom*). — I am indeed happy, Mr. President, to be among the first to address the Assembly under your Chairmanship, for this occasion affords me the opportunity to offer you my warm and sincere congratulations and those of Her Majesty's Government on your election to your present high office. In you the Assembly has chosen one of its most distinguished as well as one of its most senior members. I thank you very much for the kind words of introduction which you have just made. William of Orange may well have been right, but that does not alter the fact that for perseverance to be crowned with success is somewhat more acceptable than otherwise.

I clearly recall, Mr. President, the occasion on which you and I first met. It was in the Bundestag in Bonn at Whitsun — just this time of year — in 1950. Then we discussed together the implications of the Schuman Plan both for the

M. Patijn (suite)

semble-t-il, non seulement pour l'opinion publique en Europe, mais eu égard à l'ensemble du problème de la défense européenne. De même, ce que nous avons fait au cours des dernières années à la Commission des Affaires Générales en vue de résoudre les malentendus existants a beaucoup contribué, et je crois rendu possible, la demande d'adhésion à la Communauté Economique Européenne formulée par la Grande-Bretagne. Tout cela a été bien davantage l'œuvre de notre parlement que du Conseil des Ministres. Nos gouvernements ne désiraient pas la création de cet instrument de consultation, et celui-ci n'a pu fonctionner. S'il n'a pas pu fonctionner comme organisme de consultation par le passé, alors que les circonstances étaient favorables, pourrait-il se mettre à fonctionner maintenant que nous sommes entrés dans la tempête ? J'en doute fort.

Je me demande s'il ne serait pas préférable de confronter les divergences qui sont apparues entre nos conceptions de la coopération européenne, au lieu de proposer des plans pour se consulter. Pour consulter, il faut être d'accord, dit-on. Pouvons-nous organiser des consultations si nous sommes en désaccord sur les idées fondamentales ? Sur quoi pourrions-nous nous consulter lorsque nous avons affaire, non pas à la grandeur des nations, mais à l'aveuglement du nationalisme ? Nous ne trouverons pas de terrain d'entente si nous ne recherchons que notre intérêt national et si nous n'utilisons les instruments communs de coopération et de décision que comme des armes à notre propre service, si nous en faisons une pierre d'achoppement pour l'unité européenne au lieu de leur reconnaître cette force d'unification qu'ils sont censés représenter.

La Communauté européenne a été conçue comme devant être la maison de l'Europe où tous pourraient cohabiter, mais elle est utilisée comme forteresse d'où l'on peut tirer sur ses plus proches voisins quand ils désirent entrer. Pourquoi parlons-nous de consultation entre les Six et la Grande-Bretagne si les Six vivent désormais dans une maison divisée, en désaccord entre eux, incapables de réaliser leur propre programme d'action, et ainsi de suite ? Quel attrait pourrait bien présenter pour le gouvernement britannique des consultations avec la Communauté, alors que son adhésion a été refusée et que la Communauté est en train de perdre sa cohésion et son dynamisme à la suite des événements de janvier ?

Les rapports qui traitent des moyens de consultation ne sont pas réalistes. Discutons non pas des méthodes, mais des principes de nos politiques, car nous traversons une crise d'idées.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, M. Edward Heath, Lord du Sceau privé du Royaume-Uni, souhaite adresser la parole à l'Assemblée.

Je crois exprimer les sentiments communs de celle-ci en disant qu'elle se réjouit de pouvoir apprendre ce que pense le gouvernement du Royaume-Uni des relations entre les Six et les Sept et de l'état des négociations en cours.

Je vous salue, M. le Ministre, et je salue en vous, de façon toute particulière, le chef de la délégation britannique aux négociations de Bruxelles, où vous avez si vaillamment démontré combien juste est le mot de Guillaume le Taciturne, à savoir qu'il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer.

Votre prudence et, je l'espère, votre patience seront récompensées. Vous, qui êtes un organiste de talent, vous vous êtes révélé en politique un maître d'harmonie. Je suis sûr que, dans cette enceinte également, votre talent d'harmonisation permettra d'accorder certaines dissonances.

Je vous donne la parole, M. le Ministre.

M. HEATH (*Lord du Sceau privé du Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis vraiment heureux, M. le Président, d'être un des premiers à prendre la parole devant cette Assemblée sous votre présidence, et d'avoir ainsi l'occasion de vous présenter mes sincères et chaleureuses félicitations, ainsi que celles du gouvernement de Sa Majesté, pour votre élection au poste élevé que vous occupez. En votre personne, l'Assemblée a choisi l'un de ses membres les plus anciens et les plus distingués. Je vous remercie vivement des paroles aimables avec lesquelles vous venez de m'accueillir. Il est bien possible que Guillaume d'Orange ait eu raison, mais cela ne change rien au fait que l'on trouve un peu plus d'agrément à ce que la persévérance soit couronnée par la réussite.

Je me rappelle parfaitement, M. le Président, notre première rencontre. C'était au Bundestag, à Bonn, à la Pentecôte — exactement à cette période de l'année — en 1950. Nous avions alors discuté ensemble des incidences du plan Schu-

Mr. Heath (continued)

Federal Republic and for Britain as well as for European unity. Since then, I have closely followed the part which you have played in the discussion of these great matters.

This Assembly has also always given wholehearted support to any initiatives designed to create greater European unity. Its regret at the break-up of the negotiations in Brussels is expressed at the beginning of Mr. Leynen's report, which we are discussing this morning. It is quite apparent, however, from the report before us this week that the benefits of a closer unity in Europe have lost none of their attractions for the members of the Assembly because of the interruption of the negotiations between Britain and the European Economic Community.

In Strasbourg recently, at the Council of Europe, I described how I thought a closer unity in Europe should be pursued in present circumstances and the part which the United Kingdom could play in it. We in Britain have to look at it now as a country which is outside the Community, though we are, of course, a member of the other economic grouping, the European Free Trade Association.

As we see it, our purpose must be to maintain our link with the Community in a variety of other ways now that we have been prevented from doing so as a full member. We should seek to maintain and develop bilateral relations with individual countries over the widest possible field; but more than that, we also wish to develop a multilateral relationship jointly between ourselves and the members of the Community. To this end we have taken steps to strengthen our permanent delegation in Brussels. In particular, we have warmly welcomed the proposals which have been made for consultation between our representative there and the permanent representatives of the Six, together with the Commission.

We believe that it will be possible to carry out this consultation without in any way holding up the development of the Community. In addition to these bilateral arrangements and multi-

lateral consultations, we should also make the maximum use of international organisations of which we are all members. In Strasbourg, I described the rôle which I thought the Council of Europe could play. It would be only natural for me here today to share with you our thoughts on how Western European Union might best serve our common purpose. In particular, I wish to devote these few words to what I believe is a practical approach in the circumstances of today.

I have been very interested by the reports on political questions which have been prepared for this meeting on behalf of your General Affairs Committee by Herr Meyer, Mr. Leynen, Signor Badini Confalonieri and Herr Molter. These will no doubt provoke a stimulating and wide-ranging debate. I hope that Mr. Leynen, whose able speech we have just heard with great interest, will forgive me if my remarks seem to be more directly related to Signor Badini Confalonieri's report. This is because I want to speak primarily about the rôle which Western European Union can play in the present situation as an organisation for political and defence co-operation. But I hope Mr. Leynen will find that my views are close to his own, even though I would not agree entirely with everything he said, nor altogether with some of the things which appear in his report.

For example, I think that in paragraph D his comment about EFTA has already been disproved. Far from losing its cohesion, it showed at its last meeting at Lisbon that it has unanimously set its course clearly to the end of its transitional period, which has been brought forward from 1st January 1970 to 31st December 1967. It has always seemed to us that a Europe centring on the seven countries represented here, and other like-minded powers, would be the best able to afford economic policies which took full account of the needs of the rest of the world. Specifically, European defence and international policies could be developed which would ensure that Europe shared responsibility for western defence and for the policies affecting East-West relations more equally with the United States. A more fruitful and rational use of aid resources would be possible and a healthier relationship could be established between Europe and the developing areas.

M. Heath (suite)

man, à la fois pour la République fédérale et pour la Grande-Bretagne, ainsi que pour l'unité européenne. Depuis, j'ai suivi de près le rôle que vous avez joué dans la discussion de ces grands problèmes.

Cette Assemblée, elle aussi, a toujours appuyé avec enthousiasme toutes les initiatives tendant à créer une plus grande unité européenne. Les regrets que lui inspire la rupture des négociations de Bruxelles sont exprimés au début du rapport de M. Leynen, qui fait ce matin l'objet de nos discussions. Toutefois, le rapport que nous avons sous les yeux cette semaine fait nettement apparaître que les avantages d'une unité plus étroite de l'Europe n'ont, dans l'esprit des membres de l'Assemblée, rien perdu de leur attrait du fait de l'interruption des négociations engagées entre la Grande-Bretagne et la Communauté Economique Européenne.

Récemment, à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, j'ai décrit la manière dont il fallait, à mon avis, continuer de rechercher une unité plus étroite en Europe dans les circonstances actuelles et j'ai évoqué le rôle que le Royaume-Uni pourrait jouer dans cette entreprise. Nous autres, en Grande-Bretagne, nous devons maintenant considérer que notre pays est en dehors de la Communauté, encore que nous soyons, bien sûr, membre de l'autre groupe économique, l'Association Européenne de Libre-Echange.

Tel qu'il nous apparaît, notre objectif, à l'heure actuelle, doit être de maintenir nos liens avec la Communauté par divers autres moyens, puisque nous avons été empêchés de le faire comme membre à part entière. Nous devrions nous efforcer de maintenir et de développer des relations bilatérales avec les différents pays dans un domaine aussi vaste que possible ; mais, de surcroît, nous désirons également établir en commun des rapports multilatéraux entre notre pays et les membres de la Communauté. A cette fin, nous avons entrepris de renforcer notre délégation permanente à Bruxelles. En particulier, nous avons accueilli chaleureusement les propositions qui nous ont été faites de consultations entre notre représentant dans cette ville et les représentants permanents des Six, ainsi qu'avec la Commission.

Nous sommes convaincus qu'il sera possible de procéder à ces consultations sans entraver le moins du monde le développement de la Communauté. En dehors de ces accords bilatéraux

et de ces consultations multilatérales, nous devrions également utiliser au maximum les organisations internationales dont nous sommes tous membres. A Strasbourg, j'ai décrit le rôle que pourrait jouer, à mon avis, le Conseil de l'Europe. Il serait bien naturel qu'aujourd'hui, je vous fasse part de nos vues sur la manière dont l'Union de l'Europe Occidentale pourrait le mieux servir notre but commun. En particulier, je désire consacrer ces quelques mots à ce qui me paraît être un moyen empirique d'aborder le problème dans les circonstances actuelles.

Les rapports sur les questions politiques préparés pour cette session, au nom de votre Commission des Affaires Générales, par MM. Meyer, Leynen, Badini Confalonieri et Molter, m'ont vivement intéressé. Ils susciteront, à n'en pas douter, des débats exaltants et de grande portée. J'espère que M. Leynen, dont nous venons d'entendre avec grand intérêt le discours si compétent, me pardonnera si mes remarques semblent porter plus directement sur le rapport de M. Badini Confalonieri. La raison en est que je désire parler essentiellement du rôle que peut jouer, dans la situation actuelle, l'Union de l'Europe Occidentale en tant qu'organisation de coopération politique et militaire. J'espère toutefois que M. Leynen estimera que mes vues sont voisines des siennes, même si je ne souscris pas entièrement à tout ce qu'il a dit, ni intégralement à certains des points de son rapport.

A titre d'illustration, je crois que ses remarques sur l'A.E.L.E., au point D, ont déjà été réfutées. Loin de perdre sa cohésion, celle-ci a montré, lors de sa dernière session à Lisbonne, qu'elle était unanime à tracer nettement sa ligne de conduite jusqu'au terme de sa période transitoire, qui a été ramenée du 1^{er} janvier 1970 au 31 décembre 1967. Il nous a toujours semblé qu'une Europe axée sur les sept pays représentés ici, et d'autres puissances animées du même esprit, serait le plus capable de prendre des mesures économiques qui tiennent pleinement compte des besoins du reste du monde. En particulier, il serait possible d'élaborer une politique européenne en matière de défense et une politique internationale telles que le partage des responsabilités entre l'Europe et les Etats-Unis, en ce qui concerne la défense occidentale et les mesures touchant aux relations Est-Ouest, se ferait sur un pied de plus grande égalité. Une utilisation plus fructueuse et plus rationnelle des ressources dispensées à titre d'assistance serait possible, et des relations plus saines pourraient s'établir entre l'Europe et les régions en voie de développement.

Mr. Heath (continued)

This was the logic of the arrangements for a European political union in which we looked forward to participating at the same time as we were negotiating on the possibility of creating an enlarged economic community. These were the ideas I described at the London meeting of Ministers of WEU just over a year ago. We believed that we would have much to contribute to it, not least in the all-important development of its democratic parliamentary institutions.

But, in the present circumstances, these ideas can only be pursued by other means. What, then, should these be? I agree wholeheartedly with the theme of the reports before us, that Western European Union is now the obvious place in which to seek to develop closer European co-operation in defence and foreign policy. This would be in the spirit of the Paris Agreements of 1954. These agreements looked to the establishment of a political superstructure whose declared aim was "to promote the unity and encourage the progressive integration of Europe". Given goodwill, more could be done through existing machinery. There are some who have expressed doubts on the value of political and defence consultation in the Ministerial Council of WEU. Indeed we have just heard some of the doubts in the very interesting speech of the member of the Assembly who preceded me.

In past years, and long before the British application for negotiations with the Communities, the Ministerial Council met at frequent intervals to discuss political problems of common concern to all seven governments. In 1960, for example, three meetings were held. I myself attended the last of them in Brussels. It was an essential condition of the success of these meetings that our talks were conducted in strict confidence and I cannot, therefore, reveal the details of the matters we discussed.

But I remember that at that meeting we were all very impressed by the relative decline in the weight and numbers of European representation at the United Nations Assembly, and

in my contribution to the discussion I made the point that if European influence was to survive a tremendous effort was necessary to unify the West.

Our discussions at that meeting were, as they say in the communiqués, "full and frank" — on some issues, in fact, very frank indeed. But, whatever our disagreements on matters of detail, I believe we all then felt that it was our job to work towards a unified European viewpoint on world problems and that our meetings in the Council of WEU were an important part of that essential task.

We met again three times in 1961, and once in 1962. These meetings were of special value at that time in affording us an opportunity of clarifying the whole question of the British relationship to the European Communities. That was the main question, and in particular the problem of Commonwealth preferences, which we discussed at our meeting in Paris in February 1961.

At the August meeting of the Ministers of WEU I announced our formal decision to apply for negotiations; and at the meeting in London in April of last year I emphasised the wish of my government to play a full part in the political as well as the economic development of a united Europe.

On that occasion I described the sort of Europe we in Britain wished to see, and I outlined the shape of the political union we could support. It was apparent that we differed little from the proposals of the Fouchet Committee, and I suggested that those proposals were sufficiently far advanced for Britain to be invited into consultation about them. After all, they would have affected us just as much as the present members of the European Economic Community if we had become a full member.

But our discussions in the Western European Union Council of Ministers were not limited to the problem of British membership of the Communities. At each of these meetings we also discussed important developments in the world as a whole. In particular we considered our

M. Heath (suite)

Telle était la base logique des dispositions relatives à une union politique européenne à laquelle nous étions désireux de participer, alors même que nous discutons de la possibilité de créer une communauté économique élargie. Ces idées, je les ai développées lors de la réunion des Ministres de l'U.E.O., à Londres, il y a un peu plus d'un an. Nous estimions que nous étions en mesure d'apporter une contribution appréciable à une telle organisation, plus particulièrement dans la mise au point, si essentielle, de ses institutions parlementaires démocratiques.

Toutefois, dans les circonstances actuelles, on ne peut donner suite à ces idées que par d'autres moyens. Lesquels ? Je souscris entièrement à la thèse présentée dans les rapports qui nous sont soumis, à savoir que l'Union de l'Europe Occidentale est maintenant, de toute évidence, le cadre dans lequel il faut chercher à établir une coopération européenne plus étroite en matière de défense et de politique étrangère. Ce serait conforme à l'esprit des Accords de Paris de 1954. Ces accords visaient à la mise en place d'une superstructure politique ayant pour but déclaré de « promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ». Avec de la bonne volonté, le mécanisme actuel permettrait d'obtenir des résultats plus importants. Certains ont exprimé des doutes sur la valeur de consultations politiques et militaires au sein du Conseil des Ministres de l'U.E.O. Nous venons précisément d'entendre formuler certains de ces doutes dans le discours très intéressant du membre de l'Assemblée qui m'a précédé à cette tribune.

Au cours des années écoulées, et bien avant que la Grande-Bretagne n'ait demandé l'ouverture de négociations avec les Communautés, le Conseil des Ministres s'est réuni à intervalles rapprochés pour examiner des problèmes politiques d'intérêt commun pour les sept gouvernements. En 1960, par exemple, trois réunions ont eu lieu et j'ai personnellement assisté à la dernière, qui s'est tenue à Bruxelles. Il était essentiel au succès de ces réunions que nos échanges de vues restent strictement confidentiels; il m'est donc impossible de donner des précisions sur l'objet de nos discussions.

Toutefois, je me rappelle qu'à cette réunion, nous avons tous été fort impressionnés par la diminution relative de l'autorité et des effectifs des représentations européennes à l'Assemblée

des Nations Unies, et lorsque je suis intervenu dans la discussion, j'ai fait ressortir que l'influence européenne ne pourrait survivre qu'au prix d'un effort considérable d'unification de l'Occident.

Nos échanges de vues, lors de cette réunion, ont été, selon les termes habituels des communiqués « francs et sans réserves » — sur certaines questions, effectivement, d'une grande franchise. Mais, quelles que soient nos divergences sur des points de détail, je crois que nous avons tous alors le sentiment qu'il nous incombait de travailler à unifier les points de vue européens sur les problèmes mondiaux, et que nos réunions au sein du Conseil de l'U.E.O. constituaient une part importante de cette tâche essentielle.

Nous nous sommes réunis encore trois fois en 1961 et une fois en 1962. Ces réunions ont revêtu à ce moment-là une valeur particulière, car elles nous ont donné l'occasion de faire la lumière sur l'ensemble du problème des rapports du Royaume-Uni avec les Communautés européennes. C'est le principal problème, et notamment la question des tarifs préférentiels accordés au Commonwealth, que nous avons débattu lors de la réunion tenue à Paris en février 1961.

A la réunion des Ministres de l'U.E.O., au mois d'août, j'ai annoncé notre décision officielle de demander l'ouverture de négociations; et, lors de la réunion tenue à Londres, au mois d'avril dernier, j'ai insisté sur le désir de mon gouvernement de jouer pleinement son rôle dans le développement politique aussi bien qu'économique d'une Europe unie.

A cette occasion, j'ai évoqué le genre d'Europe que nous autres Britanniques souhaitons, et j'ai esquissé la forme d'union politique à laquelle nous pourrions apporter notre soutien. Il était évident que notre position différait peu des propositions de la Commission Fouchet, et j'ai suggéré que ces propositions étaient allées suffisamment loin pour que la Grande-Bretagne soit invitée à prendre part aux consultations à leur sujet. Après tout, elles nous auraient intéressés à l'égal des membres actuels de la Communauté Economique Européenne si nous étions devenus membre à part entière.

Mais nos discussions au sein du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale ne se sont pas bornées au problème de l'adhésion britannique aux Communautés. A chacune de ces réunions, nous avons également discuté les événements importants qui se déroulaient dans

Mr. Heath (continued)

countries' attitudes towards individual problems from a European point of view. In some cases — for example the troubles of the Congo or the civil war in Laos — one or two countries had a closer connection than the other members of WEU. It was helpful to us all to hear their accounts of the events concerning them and beneficial to those of us who were involved to hear the views of our colleagues round the table upon them.

I saw the meetings as the beginning of a process of crystallising the viewpoint of European governments on world problems. Perhaps then we did not go as far as we could profitably have done, or could now go. But I believed then that the process would inevitably develop. I think I was not alone in so doing. And yet we have now had no ministerial meetings for fourteen months. Our consultation has stopped.

This is a source of great regret to my own government. The Council of Ministers is admirably suited for consultation on the great defence and political problems of Europe. The proposals put forward in the report by Mr. Meyer on the Council's political activities are, I think, valuable. The idea of fixed and regular ministerial meetings has a great deal to commend it. This used indeed to be our practice on a quarterly basis, and I trust it will shortly be restored.

I warmly support the suggestion in the report that political consultation should be taken much further. In this process of political consultation I am sure there is room for a more extended dialogue between the Council and the Assembly. Here in the Assembly are gathered together many experts on defence and on matters of general political concern to Europe. It is largely through the work of the Assembly that we can hope to see a common public opinion emerging in the seven member countries which can make its influence felt on governments.

In the same way I am sure it is very important that governments, working through the

Council, should take the Assembly into their confidence.

In his report Mr. Meyer proposes that the Council should give the Assembly more details of its political work. I agree that this is something towards which we should aim. It is partly with this thought in mind that ever since the breakdown of the Brussels negotiations we have been working for the new contact in the Council at ministerial level. This should enable effective political consultation to take place between Ministers.

The Council would then be able to keep the Assembly informed of its views and to seek those of the Assembly. In this way I can see a two-way process of regular consultation developing. I am sure that the resumption of ministerial meetings would serve the purpose not only of the seven governments but also of the Assembly itself.

Now I would like to turn to another possible field of greater co-operation in Western European Union — namely defence. WEU was created in order to help solve some of the defence problems with which we were confronted in Europe in 1954. We are faced with different military problems today. The nuclear organisation of the West is under discussion at the present time in NATO. The decisions reached at the NATO meeting in Ottawa on the inter-allied force are well known to the Assembly. Proposals for a multilateral force are now being examined by some members of NATO. In these matters, one of the aims of British policy is to give Europe a greater participation in the organisation of the nuclear protection of the West.

As far as the non-nuclear aspects of defence are concerned, I am sure there is scope for a larger measure of co-operation through Western European Union. I feel much sympathy with the idea in Mr. Badini Confalonieri's report that there is room for really close co-operation in the production of armaments. As weapons systems grow in cost and complexity it becomes harder for the armaments industries of European countries to survive in competition with each other and with the United States. For example, if an aircraft is to meet the demands of modern warfare, the research and development involved can only be justified in economic terms if there is

M. Heath (suite)

l'ensemble du monde. Nous avons notamment examiné l'attitude de nos pays en face de problèmes particuliers en nous plaçant dans une optique européenne. Dans certains cas — troubles du Congo ou guerre civile au Laos, par exemple — un ou deux pays étaient touchés de plus près par ces événements que les autres membres de l'U.E.O. Il nous a été utile, à tous, d'écouter les comptes rendus des événements qui les intéressaient, et il a été profitable à ceux d'entre nous qui s'y trouvaient impliqués d'entendre les avis de leurs collègues assis à la même table.

J'ai vu dans ces réunions l'amorce d'un processus de cristallisation du point de vue des gouvernements européens sur les problèmes mondiaux. Il est possible qu'à cette époque, nous ne soyons pas allés aussi loin que nous aurions pu le faire avec profit, ou que nous pourrions le faire aujourd'hui. Mais j'étais alors convaincu que ce processus se développerait inévitablement. Il me semble que je n'étais pas le seul à le croire. Et, cependant, voilà maintenant quatorze mois qu'il n'y a pas eu de réunion à l'échelon ministériel. Nos consultations ont cessé.

Mon gouvernement en éprouve de vifs regrets. Le Conseil des Ministres convient admirablement aux consultations sur les grands problèmes militaires et politiques de l'Europe. Les propositions avancées dans le rapport de M. Meyer sur les activités politiques du Conseil méritent, je crois, d'être retenues. L'idée de tenir des réunions ministérielles à intervalles fixes et régulières ne manque pas d'arguments à l'appui. En fait, nous avons pris l'habitude de tenir des réunions trimestrielles ; j'espère qu'on les reprendra sous peu.

Je souscris chaleureusement à la proposition contenue dans le rapport, de pousser la consultation politique encore plus loin. Je suis persuadé que ce processus de consultation politique ménage la possibilité d'un plus ample dialogue entre le Conseil et l'Assemblée. Dans cette Assemblée se trouvent réunis beaucoup d'experts en matière de défense et sur les problèmes de politique générale intéressant l'Europe. C'est en grande partie grâce aux travaux de l'Assemblée que nous pouvons espérer voir se dégager dans les sept pays membres une opinion publique commune dont l'influence pourrait se faire sentir sur les gouvernements.

De la même façon, il importe au plus haut point, à mon avis, que les gouvernements, agissant

par l'entremise du Conseil, tiennent l'Assemblée informée.

Dans son rapport, M. Meyer propose que le Conseil donne à l'Assemblée plus de détails sur ses activités politiques. Je reconnais que c'est une chose vers laquelle nous devrions tendre. C'est en partie avec cette idée présente à l'esprit que, depuis la rupture des négociations de Bruxelles, nous avons travaillé à reprendre contact au Conseil à l'échelon ministériel. Des consultations politiques effectives pourraient ainsi avoir lieu entre les ministres.

Le Conseil serait alors à même d'informer l'Assemblée de ses vues et de solliciter celles de l'Assemblée. Il s'établirait donc un processus de consultations régulières dans les deux sens. Je suis convaincu que la reprise des réunions ministérielles servirait les objectifs, non seulement des sept gouvernements, mais également de l'Assemblée elle-même.

J'en viens maintenant à un autre domaine possible de plus grande coopération au sein de l'Union de l'Europe Occidentale : celui de la défense. L'U.E.O. a été créée pour aider à résoudre certains problèmes relatifs à la défense qui se posaient en Europe en 1954. Nous avons aujourd'hui à faire face à des problèmes militaires de caractère différent. On discute actuellement de l'organisation nucléaire de l'Occident à l'O.T.A.N. Les décisions prises lors de la réunion ministérielle de l'O.T.A.N. à Ottawa sur les forces interalliées sont bien connues de l'Assemblée. Certains membres de l'Alliance étudient actuellement des propositions en vue de la création d'une force multilatérale. En ce domaine, l'un des objectifs de la politique britannique est de permettre à l'Europe de participer dans une plus large mesure à l'organisation de la protection nucléaire de l'Occident.

En ce qui concerne les aspects de la défense qui ne relèvent pas du domaine nucléaire, j'ai la certitude que le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale peut servir à atteindre un degré plus élevé de coopération. Je suis tout acquis à l'idée exprimée dans le rapport de M. Badini Confalonieri qu'une coopération vraiment étroite pourrait s'instituer en matière de production des armements. Les systèmes d'armements devenant plus onéreux et plus complexes, les industries d'armements des pays européens ont plus de difficulté à soutenir la concurrence, tant entre elles qu'avec les Etats-Unis. Par exemple, pour qu'un avion puisse satisfaire aux exigences de la guerre

Mr. Heath (continued)

a market for the end product wider than the domestic market.

In NATO many useful projects in joint armaments production are being pursued. This will certainly continue. But I am not convinced that in recent years sufficient consideration has been given to the question whether the members of Western European Union could not evolve closer and more effective co-operation among themselves in this field. It may also be possible to develop more closely integrated defence policies with regard to logistic and training services and other important military matters.

There are some valuable reports before the Assembly dealing with the state of European security, disarmament and nuclear problems. I hope that the ideas in these reports and perhaps some of the suggestions I have made today will be thoroughly discussed in the debate tomorrow.

I would now like to discuss some of the political questions to which Western European Union might devote its attention in the future.

If the voice of Europe is to have its proper weight in the world it is, I believe, essential for us to move nearer to some form of harmonisation not only on specifically European questions but also, for example, on our policies in the developing areas and in our relations with the Communist countries. In the absence of an effective European political union, seven-power co-operation of this kind can, it seems to me, most sensibly be sought through the medium of Western European Union.

Again, given the will, there is much that we can do. A start might be made by a Western European Union review of the interests which member countries have in common outside the NATO area, and the means which they deploy in support of these interests. Such a review might be expected to indicate the possibilities of the co-ordination of action in such fields as information, culture and aid in areas where the

interests of the seven member countries are similar. Whatever our past rivalries, we in Europe now fortunately have broadly similar interests all over the world.

One field in which more could be done in the way of co-ordination is in Latin America. The development of the alliance for progress has given a new dimension to the co-operation between the United States and her southern neighbours. But there is a major rôle in Latin America for a co-operative effort among the nations of Western Europe, who are themselves linked with it by friendship, trade and history. European countries could co-ordinate their work so as to strengthen the economies of these countries and their sense of participation in the common endeavours of the free world. Here is another practical step which WEU could take along the road of common policies. Indeed, it was one of the subjects discussed in detail at ministerial meetings of the WEU Council when they were being held regularly up to a year ago.

I have spoken about the possibility of achieving closer consultation among the Ministers of Western European Union and through a fruitful dialogue between the Council and the Assembly. But it seems to me that at this stage in the development of Europe some positive move is required to give further impetus to the political and military co-operation of the seven allies. A number of interesting ideas about machinery and procedure have been put forward in the reports before us. As I said at the beginning of this speech, I have endeavoured to make my remarks today of a practical nature.

Are there any immediate practical steps which clearly lie within the power of Western European Union and which would advance the process of European co-operation? This is not a suitable occasion for a representative of an individual government to put forward specific proposals when no opportunity has been available to discuss them jointly with our colleagues, but a number of questions do immediately arise. I will mention two.

First, would it, for instance, be useful to try to identify the precise subjects on which co-operation could best be developed forthwith? This Assembly is well aware of the differences of view which exist in Europe today. It is right

M. Heath (suite)

moderne, l'étude et la mise au point nécessaires ne peuvent se justifier du point de vue économique que si le produit fini trouve un marché plus vaste que le marché intérieur.

Dans le cadre de l'O.T.A.N., nombre de projets utiles visant la production en commun d'armements sont en cours et seront certainement développés. Toutefois, je ne suis pas persuadé qu'au cours de ces dernières années, on se soit suffisamment préoccupé de savoir si les membres de l'Union de l'Europe Occidentale ne pouvaient pas organiser entre eux une coopération plus étroite et plus efficace dans ce domaine. Peut-être est-il également possible de concevoir une intégration plus poussée des politiques de défense en ce qui concerne la logistique et l'entraînement, ainsi que d'autres questions militaires importantes.

L'Assemblée a été saisie de rapports importants qui traitent de l'état de la sécurité européenne, du désarmement et des problèmes nucléaires. J'espère que les idées contenues dans ces rapports, et peut-être aussi certaines des suggestions que j'ai présentées aujourd'hui, feront l'objet de discussions approfondies dans le débat de demain.

J'aimerais examiner maintenant certaines des questions politiques auxquelles l'Union de l'Europe Occidentale pourrait consacrer son attention dans l'avenir.

Pour que la voix de l'Europe se fasse entendre dans le monde avec la force qu'elle doit avoir, il est à mon avis indispensable de nous rapprocher d'une certaine forme d'harmonisation, non seulement pour les questions plus particulièrement européennes, mais aussi, par exemple, en ce qui concerne nos politiques à l'égard des régions en voie de développement et nos rapports avec les pays communistes. Faute d'une union politique européenne, il me semble qu'une coopération de ce genre entre les sept puissances peut très raisonnablement être recherchée dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale.

Là encore, si la volonté existe, il est possible de faire beaucoup. L'Union de l'Europe Occidentale pourrait, pour commencer, passer en revue les intérêts communs aux pays membres en dehors de la zone de l'O.T.A.N., et les moyens qu'ils mettent en œuvre pour défendre ces intérêts. On pourrait s'attendre qu'une telle étude indiquât les possibilités d'action coordonnée dans certains domaines tels que l'information, la culture, et

l'aide dans les régions où les intérêts des sept pays membres sont identiques. En dépit de nos rivalités passées, nous autres Européens, nous avons maintenant, heureusement, des intérêts assez semblables dans le monde entier.

L'un des domaines où l'on pourrait faire davantage, en matière de coordination, est l'Amérique latine. Le développement de l'Alliance pour le progrès a donné une dimension nouvelle à la coopération entre les Etats-Unis et leurs voisins du sud. Mais il y a en Amérique latine un rôle majeur à jouer, sous forme d'un effort de coopération entre les nations de l'Europe Occidentale, qui lui sont elles-mêmes attachées par les liens de l'amitié, du commerce et de l'histoire. Les pays européens pourraient coordonner leurs activités de façon à renforcer l'économie de ces pays et le sentiment qu'ils participent aux efforts conjugués du monde libre. C'est là encore une mesure pratique que pourrait prendre l'U.E.O. sur la voie des politiques communes. En fait, ce fut l'une des questions examinées de manière détaillée dans les réunions ministérielles du Conseil de l'U.E.O., lorsque celles-ci se tenaient régulièrement il y a un an encore.

J'ai parlé de la possibilité d'organiser des consultations plus étroites entre les Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale, ainsi que par le biais d'un dialogue fructueux entre le Conseil et l'Assemblée. Mais il me semble qu'au stade actuel du développement de l'Europe, il faut une initiative de caractère positif pour donner un nouvel élan à la coopération politique et militaire des sept alliés. De nombreuses idées intéressantes sur le mécanisme et la procédure ont été avancées dans les rapports qui nous sont soumis. Comme je l'ai déclaré au début de cet exposé, je me suis efforcé de donner aujourd'hui à mes remarques un caractère empirique.

Existe-t-il des mesures pratiques immédiates qui relèvent nettement de la compétence de l'Union de l'Europe Occidentale et qui feraient avancer le processus de coopération européenne ? Ce n'est pas le moment pour le représentant d'un gouvernement particulier de présenter des propositions précises, alors qu'il n'a pas eu l'occasion d'en discuter en commun avec ses collègues, mais un certain nombre de questions se posent dès maintenant. J'en mentionnerai deux.

Tout d'abord, serait-il utile, par exemple, de s'efforcer de repérer les sujets précis qui se prêteraient le mieux à une coopération immédiate ? Cette Assemblée n'ignore rien des divergences de vues qui existent actuellement en Eu-

Mr. Heath (continued)

that these should be discussed in this and other Assemblies, the Council of Europe, the European Parliament and others, so that these great issues can be fully considered and understood by our peoples. But in the field of action is it not possible for Ministers to concentrate on those items on which there is agreement? Can we not be constructive and work together, despite our differences, on those particular items where co-ordination and joint action can be shown to be possible?

Secondly, should we also consider where improvements in our machinery in Western European Union would help? For example, should there be a reinforcement of the Secretariat or a broadening of its terms of reference to give it greater powers of initiative? These are questions which I think the Assembly will agree it would be proper for the Council of Ministers to consider. That is another reason why I hope that such a meeting will shortly take place. I am sure it would greatly assist Ministers in their deliberations if they had the benefit of the Assembly's views on these questions I have mentioned as well as on the others brought forward in the reports.

In conclusion, let me say this. It remains a major objective of the British Government to develop political and military co-operation with our six partners in Western European Union. We are all allies together. We are convinced that only so can Europe assume its proper share of responsibility for defence within the Western Alliance and in the conduct of East-West relations. Only so can Europe evolve an adequate economic relationship with the uncommitted countries. Europe must do all these things if she is to exert her proper influence on world affairs. We in Britain, as we have so often demonstrated, are fully prepared to play our part. We hope that together with our colleagues and allies in Western European Union we can achieve our joint purpose. (*Applause*)

The PRESIDENT Translation). — Thank you, Mr. Heath, for your remarkable contribution to our discussion. Like you, I am convinced that

in the present situation WEU has a crucial and growing part to play both at ministerial and at parliamentary level.

I am sure that a close and continuing relationship between the members of the Council of Ministers, the Assembly, and its Committees will, as you have often proved yourself, provide the governments with the necessary stimulus. These contacts must be multiplied, and the initiative should come from both sides. Once again, thank you, Mr. Heath.

I call Mr. Macmillan.

Mr. MACMILLAN (*United Kingdom*). — May I, first, add my congratulations, Mr. President, on your unanimous election. It is a satisfaction to me as a back bench delegate, as well as to our governmental representatives and a great pleasure to me personally, to see you as our President at this important but difficult period in our history.

I do not think it an exaggeration to say that this is a critical moment; indeed, this was recognised by the Rapporteur in the report, and it is recognised in both parts of the Recommendation. Whatever views one may have of the methods set out in that Recommendation, it is difficult to disagree with the intention so long as one continues to believe in European unity and in the future of the Community. Indeed, I would almost go so far as to say that disagreement with the intention that the Rapporteur has put into his Recommendation implies a fundamental misconception and is evidence, if not of hostility to the spirit of the Treaty of Rome, at least of lack of will in carrying out its implications.

Therefore, although once again I congratulate and thank the Rapporteur for his great work, I must with regret decline to share his optimism. In December last year, Mr. Leynen thought the end was nearly in sight and, speaking in this Assembly, I expressed doubts and feared that if an end was in sight it was not the end for which most of us here were working. Indeed, it was not. On that occasion I added :

“We are trying to find a solution on the assumption that all concerned wish the United Kingdom to enter the Common Market and it is no fault of ours that growing

M. Heath (suite)

rope. Il est bon qu'on en discute dans cette Assemblée, et dans d'autres, au Conseil de l'Europe, au Parlement européen, etc., pour que ces grandes questions puissent être examinées à fond et comprises par nos concitoyens. Mais si l'on en vient au domaine de l'action, les ministres ne pourraient-ils pas porter toute leur attention sur les points où un accord est réalisé ? En dépit de nos divergences, ne pouvons-nous être constructifs et œuvrer ensemble sur ces points particuliers où l'on peut démontrer que la coordination et l'action commune sont possibles ?

En second lieu, devrions-nous également étudier les améliorations qui pourraient être utilement apportées au mécanisme de l'Union de l'Europe Occidentale ? Devrait-on, par exemple, renforcer le Secrétariat ou élargir ses attributions pour lui donner de plus grands pouvoirs d'initiative ? Voilà des questions — je pense que l'Assemblée sera d'accord — qu'il conviendrait de soumettre à l'examen du Conseil des Ministres. C'est encore une raison qui me fait souhaiter qu'une réunion se tienne bientôt. Je suis certain que les ministres seraient considérablement aidés dans leurs délibérations s'ils pouvaient bénéficier des avis de l'Assemblée sur les questions que j'ai mentionnées, tout comme sur celles qui sont exposées dans les rapports.

Permettez-moi, pour conclure, d'ajouter que le gouvernement britannique n'a pas renoncé à cet objectif majeur : le développement de la coopération militaire et politique avec nos six partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale. Nous sommes tous alliés. Nous sommes convaincus que c'est le seul moyen qui s'offre à l'Europe d'assumer la part de responsabilité qui lui incombe dans la défense au sein de l'Alliance occidentale et dans la conduite des rapports Est-Ouest. C'est la seule façon dont l'Europe peut établir des rapports économiques adéquats avec les pays non engagés. L'Europe doit accomplir toutes ces choses si elle veut exercer l'influence qui lui revient sur les affaires mondiales. En Grande-Bretagne, ainsi que nous l'avons si souvent prouvé, nous sommes tout prêts à jouer notre rôle. Nous espérons qu'avec nos collègues et alliés de l'Union de l'Europe Occidentale, nous saurons réaliser notre objectif commun. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre, de la remarquable contribution que vous avez apportée à nos débats et je suis comme

vous convaincu que, dans la situation actuelle, l'U.E.O. pourra jouer un rôle primordial, un rôle croissant, tant dans le cadre ministériel que dans le cadre parlementaire.

Je suis sûr que les relations étroites et suivies entre les membres du Conseil des Ministres, de l'Assemblée et de ses commissions, comme vous en avez souvent offert l'exemple, seront l'amorce d'impulsions utiles données aux gouvernements. Il faudrait multiplier ces contacts et les initiatives devraient partir des deux côtés de la barre. Encore une fois, merci, M. le Ministre.

La parole est à M. Macmillan.

M. MACMILLAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Permettez-moi d'abord, M. le Président, de vous féliciter également pour votre élection à l'unanimité. Comme pour les représentants de notre gouvernement, c'est pour moi une satisfaction, à titre de parlementaire, et un grand plaisir, à titre personnel, de vous voir assumer notre présidence, à cette période importante, mais difficile, de notre histoire.

Il n'est pas, me semble-t-il, excessif de dire que le moment est critique. Le rapporteur l'a reconnu dans son rapport, et les deux parties de la recommandation le reconnaissent également. Quelle que soit l'opinion qu'on peut avoir sur les méthodes préconisées dans cette recommandation, il est difficile d'en désapprouver l'intention tant que l'on continue à croire à l'unité européenne et à l'avenir de la Communauté. J'irais même jusqu'à dire que désapprouver l'intention dans laquelle le rapporteur a rédigé sa recommandation implique une erreur fondamentale de conception et constitue une preuve, sinon d'hostilité à l'esprit du Traité de Rome, tout au moins d'un manque de volonté dans l'exécution de ce qu'il implique.

Donc, si, encore une fois, je félicite et remercie le rapporteur pour son remarquable travail, j'ai le regret de ne pouvoir partager son optimisme. En décembre, l'année dernière, M. Leynen estimait que la fin était presque en vue, et, parlant devant cette Assemblée, j'exprimais des doutes et des craintes : si la fin était en vue, ce n'était pas la fin pour laquelle la plupart d'entre nous travaillaient ici. Certes non. A cette occasion j'ajoutais :

« Nous essayons de trouver une solution en partant de l'hypothèse que chacun de nous est partisan de l'adhésion du Royaume-Uni au Marché Commun, et ce n'est pas de notre

Mr. Macmillan (continued)

doubts are evident as to whether that assumption is correct."

I think those doubts are now resolved, and it is clear that that assumption was for some members and some governments in Western European Union indeed incorrect. So I must disagree with the Rapporteur in looking to the future with confidence in the will of the governments, parliaments and populations of the seven member States of Western Europe which are signatories of the Brussels Treaty.

One might have confidence in the parliaments and peoples and in the will of all seven countries, but I am beginning to have confidence in the governments of only six. I think Mr. Patijn this morning shared my lack of confidence. I hope that I am wrong, as I hoped before and as I think we all hoped before, but I fear greatly, as I think we all do now, not only for the expansion of the Community but for its continued existence in the form in which it was conceived. I shall try to develop these arguments in referring to the amendment which is in my name and in the name of Mr. Ridley, but first I wish to turn to the report and, particularly, to the Rapporteur's Recommendation.

There are really no grounds on which anyone who is sincere in his belief in the future organisation of Europe could disagree in principle. Mr. Patijn expressed doubts as to whether the methods were suitable to achieve the objects which the Rapporteur had in mind. It is true that this Recommendation begs the whole question of whether United Kingdom accession is desirable in principle, but so far as I know no one in theory and in the open objects in principle to United Kingdom accession to the European Community. What about detail? Surely the first part of the Recommendation, in the economic field, to:

"seek without intermission and in mutual agreement a practical transitional solution of whatever kind in the field of trade..."

is in agreement with both the letter and spirit of the treaty. So far as I remember there was a

special provision in that treaty seeking that very object. The second part of the Recommendation is to:

"establish a close relationship for consultation between the Economic Community and the United Kingdom, and possibly with EFTA, with a view to countering the psychological effects of the rupture and avoiding any measure which would jeopardise accession at a later date".

There is no provision in the Rome Treaty, but it is the only sensible consequence of the first part of the Recommendation and the present situation as it has developed.

Perhaps the third part which deals with the creation of a contact committee is a little more doubtful, but it is at least in line with the work that the United Kingdom has done in strengthening its representation at Brussels, to which the Lord Privy Seal made reference this morning, and which so far has not come under a third veto from the present French Government.

The final part of the economic Recommendation:

"to seek close contacts with the Community and the United Kingdom in the preparation of trade negotiations with the United States of America and the other countries of GATT"

seems, as Mr. Jannuzzi pointed out, a very reasonable and desirable object for Western European Union. The political part of the Recommendation has even less to be said against it, for all it seeks to do is to make a new and realistic start to repair the damage, which has been referred to by all speakers this morning, following from a divided Europe. Perhaps some of the other parts of the Recommendation might be said to make it too easy for the United Kingdom, but surely this is essential for the whole future of Europe.

I repeat what I said here before, that if there are those who can disagree with these Recommendations in principle, I hope the reason they do so is that they are anti-British and not that they are anti-European in the true sense of the word. I hope too, as I hoped last December, that the Six are not — whether through selfishness on the part of one or, it may be, on the part of five — going to turn Europe's back on the rest of the world. The answer to the question, do the Six really want Britain in the Common Market

M. Macmillan (suite)

faute si un nombre de plus en plus grand de mes concitoyens doutent de la validité d'une telle hypothèse ».

J'estime que ces doutes sont maintenant dissipés, et il est clair qu'en ce qui concerne certains membres et certains gouvernements de l'Union de l'Europe Occidentale, cette hypothèse n'était pas exacte. Je ne peux donc être d'accord avec le rapporteur lorsqu'il envisage l'avenir en ayant confiance dans la volonté des gouvernements, des parlements et des populations des sept Etats membres de l'Europe occidentale signataires du Traité de Bruxelles.

On pourrait avoir confiance dans les parlements et les populations, et dans la volonté de l'ensemble des sept pays, mais je commence à n'avoir plus confiance que dans les gouvernements de six seulement de ces pays. Il me semble que M. Patijn ce matin exprimait, comme moi, ce manque de confiance. Je souhaite me tromper comme je le souhaitais auparavant, et comme je crois que nous le souhaitons tous, mais j'éprouve de grandes craintes comme nous tous, j'imagine, maintenant, non seulement pour l'expansion de la Communauté, mais pour sa persistance sous la forme dans laquelle elle a été conçue. Je m'efforcerai de développer ces points en me référant à l'amendement qui porte mon nom et le nom de M. Ridley, mais je désire d'abord faire porter mes explications sur le rapport, et notamment sur la recommandation du rapporteur.

Il n'y a en réalité aucun motif, pour quiconque est sincère dans sa foi en l'organisation future de l'Europe, de refuser son accord de principe. M. Patijn a mis en doute que les méthodes ne soient bien adaptées à la réalisation des objectifs que le rapporteur avait à l'esprit. Il est vrai que cette recommandation prend pour axiome la question de savoir si l'adhésion du Royaume-Uni est en principe souhaitable. Mais, à ma connaissance, personne n'a, en théorie et ouvertement, soulevé d'objections à l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté européenne. Venons au détail. Certes, la première partie de la recommandation visant, dans le domaine économique à

« rechercher sans désespérer et de commun accord une solution transitoire pratique d'ordre commercial quelle que soit la formule ... »

est conforme à la fois à la lettre et à l'esprit du traité. Pour autant que je me le rappelle, ce

traité comportait une clause spéciale visant ce même objectif. La deuxième partie de la recommandation a pour objet

« d'établir entre les Communautés économiques et le Royaume-Uni, et éventuellement avec l'A.E.L.E., une relation étroite de consultation, dans le but de remédier aux effets psychologiques de la rupture et d'éviter toute mesure qui ferait obstacle à une adhésion ultérieure ».

Le Traité de Rome ne comporte pas de clause de cet ordre, mais ce n'est que la conséquence raisonnable de la première partie de la recommandation et de la situation actuelle telle qu'elle a évolué.

Peut-être la troisième partie, qui tend à instituer une commission de contact, est-elle un peu plus discutable, mais elle est au moins en accord avec ce qu'a fait le Royaume-Uni en renforçant sa représentation à Bruxelles, comme le Lord du Sceau privé l'a mentionné ce matin, et qui, jusqu'à présent, ne s'est pas vu opposer un troisième veto du gouvernement français actuel.

La fin de la partie économique de la recommandation tendant à

« rechercher des contacts étroits entre la Communauté et le Royaume-Uni pour la préparation des négociations commerciales avec les Etats-Unis d'Amérique et les autres pays membres du G.A.T.T. »

semble, comme l'a fait ressortir M. Jannuzzi, formuler un objectif très raisonnable et hautement souhaitable pour l'Union de l'Europe Occidentale. La partie politique de la recommandation prête encore moins aux critiques, car elle tend uniquement à répartir sur des bases réalistes, pour réparer les dommages dont tous les orateurs de la matinée ont parlé et qui résultent de la division de l'Europe. Il se peut que l'on puisse dire que telles autres parties de la recommandation font la part belle au Royaume-Uni, mais à coup sûr, c'est essentiel pour tout l'avenir de l'Europe.

Je répète ce que j'ai déjà dit ici : s'il est des membres qui peuvent désapprouver ces recommandations de principe, j'espère que leur position est dictée par le fait qu'ils sont anti-britanniques et non anti-européens au vrai sens du terme. J'espère également, tout comme en décembre dernier, que les Six — soit par égoïsme de la part de l'un, ou, peut-être, de la part de cinq d'entre eux — ne vont pas entraîner l'Europe à tourner le dos au reste du monde. La réponse à la question de savoir si les Six veulent réellement que la

Mr. Macmillan (continued)

and, if they do, do they really want an enlarged Community? was urgent in December last and is still urgent not only for the United Kingdom but for Europe and for the whole future of co-operation and its extension into the Atlantic sphere. We have seen in the GATT negotiations under the Kennedy Round how the very sort of objections which caused difficulties with Commonwealth agricultural produce may rise up again in the GATT negotiations by the insistence on a high tariff or a closed shop in European agriculture. I hope, but with growing fears, that once more these negotiations will not prove to be in face of economic machinery destined to be destroyed by a Presidential *sabot*. This, as the Lord Privy Seal pointed out, is important not only to Europe but for the other countries of the world.

I repeat that I am not attacking the Community. I am worried lest it become distorted beyond all recognition. When we applied originally — the United Kingdom — to join the Common Market we applied to set out on a journey with the same destination as the Six. We wanted only a slight variation in the route. Last December it seemed that the route we were trying to pursue together was so difficult that we began to wonder whether or not the destination also had been altered. One may now ask what is the destination for the six countries of the Common Market? There is still no real agricultural policy.

Now, it is not the negotiation over Britain's accession which is holding things up. It cannot be said to be the intransigence of the British farmer or the demands of the British Commonwealth which are preventing or getting in the way of the enlargement of the Community. Is it, perhaps, the need of French agriculture for protection at the expense of European interests and the interests of the underdeveloped countries? Negotiations in the Kennedy Round, as has been pointed out before, are being threatened, and the whole position of the Community in the Atlantic Alliance could be prejudiced.

There is plenty of argument still but no agreement on political co-operation, but now it is not the limitation on British consultation or the difficulties over sovereignty and the position of the United Kingdom Parliament which is holding things up. This is not the cause of the lack of co-operation within Europe and within Western European Union, so-called, to which the Lord Privy Seal referred.

Is it, rather, the determination of the present French Government to see that the future political development follows a line according with their ideas and protecting their interests? I hope I am wrong. I hope, again, that it is merely anti-British in tone. If this is so, perhaps some of the constructive suggestions made this morning by the Lord Privy Seal will be acceptable. They were pragmatic enough and cautious enough for anyone in their approach to co-ordinated action within Western European Union, and to refuse such approaches so made surely shows a desire for domination and a desire for the sort of Common Market which will be neither a united Europe nor even a part of Europe united in the community spirit of the Treaty of Rome.

It is because we fear for the Community itself that we have taken the line set out in the amendment, to add a paragraph, before the Recommendation itself, to say that "Realising that, if this course of action" — that is, Mr. Leynen's — "is not taken, the effectiveness of the Community will be lessened and its very existence endangered". We have put down this amendment because recent events at Brussels have sharpened our fears, and this is the first opportunity we have had since then to state our position.

Why is a fear for the Community any business of two delegates from the United Kingdom? The answer is simple. We wish to join the Europe of the Common Market, but we wish to join a community, not a bloc or an empire. The United Kingdom is willing to sacrifice, as the Lord Privy Seal demonstrated again today, but it is willing to make sacrifices of interest and of a measure of sovereignty for Europe, not for individual or national interests which themselves are regarded

M. Macmillan (suite)

Grande-Bretagne fasse partie du Marché Commun et, dans l'affirmative, s'ils veulent réellement une communauté élargie, était urgente en décembre dernier. L'urgence de cette réponse persiste, non seulement pour le Royaume-Uni, mais pour l'Europe, et pour tout l'avenir de la coopération et de son extension au domaine de l'Alliance atlantique. Nous avons vu au cours des négociations du G.A.T.T., dans le cadre du *Kennedy round*, comment ces mêmes sortes d'objections qui ont suscité des difficultés au sujet des produits agricoles du Commonwealth, peuvent surgir encore dans les négociations du G.A.T.T., sous la forme d'exigences de tarifs élevés ou d'un marché fermé pour l'agriculture européenne. J'espère, mais mes craintes grandissent, que ces négociations ne révéleront pas un nouveau cas de mécanisme économique dont le sort est d'être détruit par le veto d'un Président. Le fait, ainsi que l'a souligné le Lord du Sceau privé, est important, non seulement pour l'Europe, mais également pour les autres pays du monde.

Je le répète, je n'attaque pas la Communauté. Je suis inquiet de la voir se défigurer au point de devenir méconnaissable. Lorsque nous — le Royaume-Uni — nous avons demandé initialement d'entrer dans le Marché Commun, nous demandions d'entreprendre un voyage vers une destination identique à celle des Six. Nous ne voulions qu'une légère modification du trajet. En décembre dernier, il nous a semblé que la voie que nous nous efforcions de suivre de concert était si ardue que nous en venions à nous demander si la destination elle aussi n'avait pas été changée. Maintenant, on peut se demander vers quelle destination se dirigent les six pays du Marché Commun. Il n'existe pas encore de véritable politique agricole.

Maintenant, ce n'est pas la négociation sur l'admission de la Grande-Bretagne qui arrête le cours des choses. On ne peut pas dire que ce soit l'intransigeance de l'agriculteur britannique ou les exigences du Commonwealth britannique qui font obstacle ou s'opposent à l'élargissement de la Communauté. Peut-être est-ce le besoin que l'agriculture française a d'être protégée aux dépens des intérêts européens et des intérêts des pays sous-développés ? Les négociations engagées dans le cadre du *Kennedy round*, ainsi qu'on l'a fait observer auparavant, sont menacées, et toute la position de la Communauté dans l'Alliance atlantique pourrait en être affectée.

Il y a toujours beaucoup de discussions, mais pas d'accord sur la coopération politique ; toutefois, ce ne sont pas les limites de la consultation britannique ni les difficultés sur la question de la souveraineté et la position du parlement du Royaume-Uni qui arrêtent le cours des choses. Ce n'est pas là que réside la cause du manque de coopération à l'intérieur de l'Europe et à l'intérieur de ce qu'on appelle l'Union de l'Europe Occidentale qu'évoquait le Lord du Sceau privé.

N'est-ce pas plutôt la détermination du gouvernement français actuel de veiller à ce que l'évolution politique, dans l'avenir, suive une ligne qui soit conforme à ses idées, et qui protège ses intérêts ? Je souhaite me tromper. J'espère encore que seul le ton est anti-britannique. S'il en est ainsi, certaines des propositions constructives présentées ce matin par le Lord du Sceau privé paraîtront peut-être acceptables. Elles sont pour tous suffisamment positives et suffisamment prudentes dans leur recherche d'une coordination des activités au sein de l'Union de l'Europe Occidentale. Repousser ces propositions ainsi présentées, c'est assurément faire preuve d'un désir de domination et du désir d'une sorte de Marché Commun qui ne sera ni une Europe unie, ni même une partie d'Europe unie dans l'esprit communautaire du Traité de Rome.

C'est parce que nous éprouvons des craintes pour la Communauté elle-même que nous avons adopté la position exposée dans l'amendement qui tend à ajouter, avant la recommandation elle-même, un paragraphe ainsi rédigé : « Prenant conscience que si cette ligne de conduite — c'est-à-dire celle de M. Leynen — « n'est pas adoptée, l'efficacité de la Communauté en sera diminuée et son existence même sera mise en danger ». Nous avons déposé cet amendement parce que le déroulement des derniers événements à Bruxelles a avivé nos craintes, et c'est la première occasion que nous ayons depuis lors de faire connaître notre position.

Pourquoi deux délégués du Royaume-Uni ont-ils à exprimer des craintes pour la Communauté ? La réponse est simple. Nous désirons entrer dans l'Europe du Marché Commun, mais nous voulons entrer dans une communauté et non dans un bloc ou un empire. Le Royaume-Uni est prêt à faire des sacrifices ainsi que le Lord du Sceau privé, aujourd'hui encore, en a fait la démonstration, mais il consent à faire des sacrifices d'intérêts et, dans une certaine mesure, de souveraineté pour l'Europe, et non pour des intérêts individuels ou nationaux qui, eux, sont considérés

Mr. Macmillan (continued)

as totally inviolate and which are operating against the true interests of Europe.

What is the purpose of the amendment? This, too, is simple. Mr. Leynen has set out a course of action to mitigate the consequences of, and eventually to restore the situation after, the break-up of the Brussels negotiations, a course of action in regard to which he particularises five points essential for that purpose and to create conditions in which the United Kingdom's application could be maintained in expectation of eventual accession. Our amendment expresses the belief that these five points are essential to the continued existence of the Communities in the spirit of the Treaty of Rome, which belief, I think, is implicit in every line of the report itself and the speech of the Rapporteur. To deny that failure to fulfil these conditions will weaken the effectiveness of the Community and may endanger its existence is to deny, if not the letter, the whole spirit of the Treaty of Rome; it is to reject its implications, to turn aside from community solutions, and eventually to destroy the infant political unity of Europe.

Let us consider these five conditions or courses of action. First, who can deny that "the need to re-establish mutual trust and promote unity between the States of Western Europe" is essential for the effectiveness not of a bloc but of a community? Second, who can deny that "the will to see the European Communities continue on the way to dynamic cohesion and consolidation" is vital for the continued existence of those Communities?

I agree that Mr. Leynen's third point, the invitation to the United Kingdom to maintain its application for accession, is not so important. It is modest. It does not ask the countries of the Community to accept the United Kingdom. It does not demand that the United Kingdom repeat a plea for entry. It refers merely to the United Kingdom maintaining its application for accession. The Lord Privy Seal made clear today that we have no intention of doing anything else.

Whatever one's views on the future of Europe, it is suicidal not to admit Mr. Leynen's fourth point:

"The imperative need to avoid an economic struggle between the EEC and EFTA and, further, to encourage an economic rapprochement between these groups of countries, the United States and the Commonwealth".

Perhaps the last point is most important, for it expresses:

"the conviction that the economic unification of Europe (through the extension of the community policy to an increasing number of fields and an ever-wider geographical area) must be consummated in some practical form of European political union".

To deny this is to deny the Treaty of Rome absolutely in letter and in spirit, to turn aside from community solutions and to risk the destruction of the Communities, if not of the Six.

The amendment does not argue that these five conditions are essential to the continued existence of the Common Market in some form or other, or to the continued effectiveness of a bloc of six European nations. It argues only that, unless they are met, the Six will cease to be a Community in the sense that we have come to use that word; and it is in this belief that I commend the amendment to the Assembly. I beg formally to move Amendment 1 to Document 271, but I hope the Assembly will forgive me if, in doing so, I have spoken with some passion. My plea is not for the United Kingdom but for a united Europe, for a conception of unity which was growing even beyond the hopes and ideas of its originators, growing in a way which was beginning to allay the fears of the apprehensive and the doubts of the sceptics.

It was a conception that was beginning to transcend the whole question of systems, federal or confederal, through a new and more hopeful concept of the Community — a concept which I fear is now at risk relying on deliberate merging not of national identity but of sectional interests into the shared interests of the European Community.

It was a vision of the future, a vision at once nobler and more practical than any dreams of

M. Macmillan (suite)

comme totalement inviolables et qui jouent à l'encontre des véritables intérêts de l'Europe.

Quel est le but de l'amendement ? Là encore, la réponse est simple. M. Leynen a tracé une ligne de conduite pour atténuer les conséquences de la rupture des négociations de Bruxelles et, finalement, pour rétablir la situation qui en est résultée ; à cet égard, il dégage cinq points, essentiels à la réalisation de cet objectif, et tendant à créer les conditions qui permettraient au Royaume-Uni de maintenir sa candidature dans l'attente de l'adhésion finale. Notre amendement exprime la conviction que ces cinq points sont essentiels pour assurer la continuité des Communautés dans l'esprit du Traité de Rome ; cette conviction me semble implicitement contenue dans chacune des lignes du rapport lui-même, ainsi que dans le discours du rapporteur. Nier que l'incapacité de remplir ces conditions affaiblira l'efficacité de la Communauté et risque de menacer son existence, revient à nier, sinon la lettre, du moins l'esprit tout entier du Traité de Rome ; c'est rejeter tout ce qu'il implique, se détourner des solutions communautaires, et, en définitive, détruire à sa naissance l'unité politique de l'Europe.

Examinons ces cinq conditions ou lignes d'action. Tout d'abord, qui peut nier que « la nécessité de rétablir la confiance mutuelle et promouvoir l'unité de vues des Etats d'Europe occidentale » ne soit essentielle pour l'efficacité, non d'un bloc, mais d'une communauté ? En second lieu, qui peut nier que « la volonté de voir continuer les Communautés européennes dans la voie de la cohésion dynamique et de la consolidation » ne soit vitale pour assurer la continuité de ces Communautés ?

J'admets que le troisième point de M. Leynen, l'invitation au Royaume-Uni de maintenir sa candidature à l'adhésion aux Communautés ne revêt pas la même importance : il est modeste. Il ne demande pas aux pays de la Communauté d'admettre le Royaume-Uni. Il n'exige pas que le Royaume-Uni recommence à plaider pour son admission. Il mentionne simplement le maintien par le Royaume-Uni de sa demande d'adhésion. Le Lord du Sceau privé a bien précisé aujourd'hui que nous n'avons pas l'intention de faire autre chose.

Quelles que soient les vues que l'on peut avoir sur l'avenir de l'Europe, ne pas accepter le quatrième point de M. Leynen :

« la nécessité impérieuse d'éviter une lutte économique entre la C.E.E. et l'A.E.L.E. et même de favoriser le rapprochement économique entre ces groupes de pays, les Etats-Unis et le Commonwealth »

équivaldrait à un suicide.

Le dernier point est peut-être le plus important, car il exprime

« la conviction de la nécessité de couronner l'unification économique européenne (grâce à l'extension de la politique communautaire à des domaines de plus en plus nombreux et à une aire géographique européenne toujours plus étendue) par une forme pratique d'union politique européenne ».

Repousser cela, c'est repousser intégralement le Traité de Rome dans sa lettre et dans son esprit, c'est se détourner des solutions communautaires et mettre les Communautés, sinon les Six, en grand danger d'être détruites.

L'amendement ne prétend pas que ces cinq conditions sont essentielles à la survie du Marché Commun, sous une forme ou une autre, ou à la persistance de l'efficacité d'un bloc de six nations européennes. Il prétend simplement que, si elles ne sont pas remplies, les Six cesseront de former une Communauté dans l'acception que nous en sommes venus à donner à ce terme ; et c'est avec cette conviction que je recommande cet amendement au vote de l'Assemblée. J'ai donc l'honneur de proposer formellement l'amendement n° 1 au Document 271, et j'espère que l'Assemblée me pardonnera si je l'ai fait en mettant quelque passion dans mes propos. Ce n'est pas en faveur du Royaume-Uni que je plaide, mais pour une Europe unie, pour une conception de l'unité qui se développait au delà même des espoirs et des conceptions de ses promoteurs, qui se développait de telle façon qu'elle commençait à apaiser les craintes des anxieux et les doutes des sceptiques.

C'était une conception qui commençait à transcender toute la question du système fédéral ou du système confédéral par la notion nouvelle et plus prometteuse de la Communauté, notion qui est maintenant, je le crains, exposée à des risques, du fait qu'elle repose sur la fusion délibérée, non des identités nationales, mais des intérêts fragmentaires avec les intérêts communs de la Communauté européenne.

C'était une vision d'avenir, une vision à la fois plus noble et plus pratique que tous les rêves

Mr. Macmillan (continued)

power, and I think that the young men who still see that vision now will judge harshly the dreams of old men who prevent it becoming their future reality and sacrifice it to illusions of grandeur.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*United Kingdom*). — Mr. President, may I add my congratulations to you on your appointment as President of this Assembly.

I feel in some difficulty in deciding at what stage in these discussions it is most appropriate for me to make a few remarks and to offer some suggestions. All the resolutions before us deal with aspects of the same basic problem. This is, how can we Europeans organise ourselves to live together as a community and, if we do, how do we adapt our national attitudes to our relations with the rest of the world?

That this is no easy task is not surprising. The members of most large families have a way of indulging in a frankness which sometimes can be brutal. All of us in different parts of Europe, while ready to recognise our common heritage, have indulged our particular idiosyncrasies and have been intolerant of those of our neighbours. So much so that a shrewd observer wrote to me recently wondering whether it was possible to bridge what he called the deep psychological differences between Great Britain and France. It is chiefly to this matter that I wish to address my remarks today.

We can admit all the difficulties, but these can never excuse our failure now that we have put our hands to the task. Until we succeed I feel that we should all go about in mourning.

After all, if it had not been for the springs of inspiration welling up all the time in our Europe adding to the stream which is the symbol of our common heritage and destiny, we would

have succumbed to our internecine quarrels or been overwhelmed by materialism.

The passing of Europe, with all its faults, if it ever happened, would leave a sense of loss in the hearts of most of the world. Europe's contributions in the realm of the mind and in sustaining the spirit of man have no equal.

I believe that the concurrence of men and circumstances that produced the Treaty of Rome was a moment of inspiration in the course of history. I would hate to see an act of faith of such promise mutilated or sacrificed.

Yet every resolution before us bears witness to divisions which are tearing Europe asunder and emphasises the deterioration which is overtaking us. I ask what canker is sapping our will that we seem to be so powerless. I may be told that I am seeing the picture from a British point of view, from an island; that Europe could and would survive and hold an honoured place in the world without Great Britain. I want to try to be frank. This may be true, but if what I hope I may call, without offence, "French intransigence" has any meaning, it is to prevent Europe being crushed between what they feel are two great giants to the East and West given over to the cult of materialism. Personally, I rate this stand to the credit of France.

But if Great Britain, of whose achievements in the world the United States perhaps has been most jealous, is to be forced into permanent association, if not union, with the United States, with ever-decreasing influence upon its decisions, will not the balance be tipped so heavily against the rest of Europe that we would see fade any European dreams of equality as against the two giants to the East and to the West, particularly as most of northern Europe would be likely to follow suit or would be forced to do so with Great Britain. In such circumstances a truncated Europe might surely also fall a prey to materialism in a struggle to maintain a tolerable

M. Macmillan (suite)

de puissance, et j'ai le sentiment que les jeunes hommes qui ont encore cette vision présente à l'esprit jugeront sévèrement les rêves de vieillards qui s'opposent à ce qu'elle devienne une réalité de leur avenir et la sacrifient à des illusions de grandeur.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, me permettez-vous d'ajouter mes félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée ?

J'éprouve quelque embarras à déterminer le moment où, dans ces discussions, je pourrai le plus opportunément présenter quelques remarques et avancer certaines propositions. Toutes les résolutions dont nous sommes saisis traitent des aspects d'un même problème fondamental : comment pouvons-nous, nous autres Européens, nous organiser pour vivre ensemble en formant une communauté et, si nous y parvenons, comment adapter nos attitudes nationales à nos relations avec le reste du monde ?

Que la tâche ne soit pas facile, il n'y a rien là de surprenant. Les membres de la plupart des grandes familles ont coutume de se laisser aller à une franchise qui ne va pas toujours sans brutalité. Nous tous qui vivons dans divers pays d'Europe, tout en étant disposés à reconnaître notre patrimoine commun, nous avons donné libre cours à nos différents tempéraments et nous avons fait preuve d'intolérance à l'égard de celui de nos voisins. A tel point qu'un observateur perspicace m'a écrit récemment qu'il se demandait s'il était possible de jeter un pont par-dessus les profondes différences psychologiques qui séparent la Grande-Bretagne et la France. C'est avant tout sur ce sujet que je désire aujourd'hui faire porter mes remarques.

Nous pouvons admettre toutes les difficultés, mais elles ne sauraient excuser notre échec, maintenant que nous nous sommes mis résolument au travail. Tant que nous n'aurons pas réussi, j'ai l'impression que nous devrions tous porter le deuil.

Après tout, sans les sources d'inspiration qui ne cessent de sourdre dans notre Europe, venant grossir de leurs eaux le courant qui symbolise l'héritage et le destin qui nous sont communs,

nous aurions succombé à nos querelles meurtrières ou nous aurions été submergés par le matérialisme.

La disparition de l'Europe, malgré toutes ses imperfections, si jamais elle intervenait, laisserait une impression de perte dans les cœurs du plus grand nombre dans le monde. La contribution de l'Europe, dans le royaume de l'esprit et le soutien qu'elle apporte à l'homme, sont sans égal.

Je suis convaincu que le concours d'hommes et de circonstances d'où est issu le Traité de Rome, représente un des moments inspirés qu'a connu le cours de l'histoire. Il me serait odieux de voir mutiler ou sacrifier cet acte de foi riche de tant de promesses.

Cependant, chacune des résolutions qui nous est soumise témoigne des divisions qui déchirent l'Europe en deux, et souligne la détérioration qui nous gagne. Je me demande quel mal ronge notre volonté, pour que nous paraissions si impuissants ? On me dira peut-être que je considère la situation d'un point de vue britannique, d'un point de vue insulaire ; que l'Europe pourrait survivre et qu'elle survivrait et tiendrait une place honorable dans le monde sans la Grande-Bretagne. Je vais m'efforcer d'être franc. C'est peut-être exact, mais si l'on donne un sens à ce qu'il me sera permis, je l'espère, d'appeler, sans offenser, « l'intransigeance française », c'est qu'elle entend ainsi empêcher l'Europe d'être écrasée entre ce qu'elle considère comme deux géants s'adonnant sans réserve au culte du matérialisme à l'Est et à l'Ouest. Pour ma part, je porte cette position de la France à son crédit.

Mais si la Grande-Bretagne, dont les Etats-Unis ont envié, plus peut-être que pour toute autre nation, ce qu'elle a réalisé dans le monde, doit être contrainte à entrer, sinon dans une union, du moins dans une association permanente avec les Etats-Unis, alors que son influence sur les décisions de l'association ira sans cesse en décroissant, l'équilibre ne sera-t-il pas rompu au détriment du reste de l'Europe, à tel point que nous verrons se dissiper tous les rêves européens d'égalité en face des deux géants de l'Est et de l'Ouest, notamment du fait que la plus grande partie du nord de l'Europe s'alignerait probablement sur la Grande-Bretagne, ou serait obligée de le faire. Dans de telles conditions, une Europe ainsi tronquée pourrait aisément devenir la proie du matérialisme dans une lutte pour le maintien d'un niveau de vie supportable.

Lord Grantchester (continued)

standard of living. This would destroy one of the principal aims of France, as I understand it.

After this prelude, may I come to actions. First, I would like to stand here as a citizen of Great Britain and make a confession. From the moment that Britain applied to join the Community we should have shown that we understood the consequences implicit in this decision. This was that any arrangements proposed by a third party could henceforth only be considered as matters affecting the Community as a whole. Any failure to do this could lay us open to the jibe of the French President, that we had not yet learnt to act as Europeans.

But having said that, it is only fair to ask where was the European Council in which such matters could be discussed? Third parties do not remain inactive any more than the Community. Had the Council of Ministers of the Six at once invited a representative from Britain and Denmark — I include Denmark because the French President recently specifically extended an invitation to her to accept membership — to attend their regular meetings, the desired European attitude would have become a reality.

If I may so presume, I believe that to show such a European attitude is as much the desire of the British Government as that of any member of the Community.

As events turned out, unfortunately it was the negotiations at Brussels which took the limelight, giving the appearance of long drawn out commercial wrangling rather than of political greatness demonstrated in a European Council working out common decisions. So may I suggest that we let bygones be bygones. There have been faults on both sides. Let us make a new start after an unhappy episode of misunderstanding which I feel has deeply hurt the British Ministers involved. Perhaps the speech that we have just heard from Mr. Macmillan reflects this wound. The Lord Privy Seal disguises his hurt and comes forward with new suggestions.

I would ask the British Government now to say or, as they may feel, to repeat, without reservation, that they seek no privileges that they would not share with France; that they would seek to unravel by agreement any commitments which France in European Council considers discriminatory to her. There are, it is true, some wartime relics the perpetuation of which, in my opinion, does no one any credit.

Surely a close understanding and association with France has been settled British policy since 1906. Most of us have shared with Frenchmen too many weary unhappy years of common suffering and comradeship. All through the years between the wars the dominant theme of British policy was to work together with France, and the first treaty after the last war provided a reassurance of British friendship for France.

I would ask our French friends to say clearly what they think has gone wrong; to say also exactly what they expect in co-operation from the British that we are withholding. I do not think the British Government can be classed among those whom Mr. Baumel described recently as unpractical dreamers who would not take a single step forward in practical association because they wanted to run together before they could walk together. Mr. Heath demonstrated this very clearly in his speech.

I admire the French because they can keep their dreams and enjoy them and yet be very practical on the ground. This is where the British like to start. They also have their dreams, even if sometimes they like to pretend they have not.

I do not wish to repeat here what I said recently in the Council of Europe about the road back to co-operation between France and Britain — this is what our resolutions here emphasise as a prerequisite and first necessity for the general good of Europe — but I would like to repeat the belief I declared at Strasbourg, that co-operation between France and Great Britain must be built on the acceptance of two fundamental positions. The first is that the relationship between France and Great Britain must patently be one of equality in partnership without discrimination; the second is that Great Britain should

Lord Grantchester (suite)

Voilà qui détruirait un des principaux objectifs de la France, si je comprends bien.

Après ce prélude, puis-je en venir aux actes ? Tout d'abord, je voudrais me présenter ici en tant que citoyen de la Grande-Bretagne et faire un aveu. Depuis le moment où la Grande-Bretagne a demandé à entrer dans la Communauté, nous aurions dû montrer que nous comprenions les conséquences implicites de cette décision, à savoir que tous les arrangements proposés par un tiers ne pourraient désormais être considérés que comme des problèmes intéressant l'ensemble de la Communauté. Faute de le faire, nous pouvions nous exposer aux sarcasmes du Président français, pour ne pas encore avoir appris à agir en Européens.

Mais, cela dit, il n'est que juste de demander où se trouvait le Conseil européen au sein duquel pouvaient être discutées de telles questions ? Les tiers, tout comme la Communauté, ne restent pas inactifs. Si le Conseil des Ministres des Six avait immédiatement invité un représentant de la Grande-Bretagne et du Danemark — je mentionne le Danemark parce que le Président français a récemment invité ce pays, en termes nets, à devenir membre de la Communauté — à assister à ses réunions régulières, l'attitude européenne que nous appelons de nos vœux serait devenue une réalité.

Il me semble — et je ne pense pas en cela prendre une liberté excessive — que le désir de faire preuve d'une telle attitude européenne est autant celui du gouvernement britannique que celui de chacun des membres de la Communauté.

Malheureusement, les événements se sont déroulés de telle sorte que ce sont les négociations de Bruxelles qui ont eu la vedette, revêtant l'aspect d'interminables querelles commerciales plutôt que celui de la grandeur politique qui se serait manifestée dans un conseil européen œuvrant à l'élaboration de décisions communes. Permettez-moi donc de suggérer que nous oublions le passé. Des fautes ont été commises des deux côtés. Prenons un nouveau départ après cette malencontreuse péripétie due à l'incompréhension qui, j'en ai le sentiment, a profondément blessé les ministres britanniques intéressés. Le discours de M. Macmillan, que nous venons d'entendre, porte peut-être la marque de cette blessure. Le Lord du Sceau privé la dissimule et vient nous apporter de nouvelles propositions.

Je désirerais demander au gouvernement britannique de dire maintenant, ou, s'il préfère, de répéter, sans réserves qu'il ne recherche aucun privilège qu'il ne soit prêt à partager avec la France ; qu'il chercherait par des accords, à se libérer de tous les engagements que la France juge discriminatoires à son égard dans le Conseil européen. Il existe, il est vrai, certaines séquelles du temps de guerre dont la survivance ne fait, à mon avis, honneur à personne.

En vérité, depuis 1906, la Grande-Bretagne a suivi une politique continue d'entente étroite et d'association avec la France. La plupart d'entre nous ont partagé avec les Français un trop grand nombre de sombres et difficiles années de souffrances communes et de camaraderie. Pendant toute la période d'entre les deux guerres, l'objectif dominant de la politique britannique a été de coopérer avec la France, et le premier traité conclu après la dernière guerre stipulait une nouvelle assurance de l'amitié britannique envers la France.

Je demanderai à nos amis français d'exposer clairement ce qui, à leur avis, s'est détérioré ; d'exposer également avec précision ce qu'ils attendent d'une coopération avec les Britanniques, et que nous leur refusons. Je ne crois pas que l'on puisse compter le gouvernement britannique au nombre de ceux que M. Baumel a récemment évoqués comme ces rêveurs chimériques qui s'obstinent à ne pas faire un seul pas en avant dans une association concrète parce qu'ils veulent courir avant de pouvoir marcher ensemble. M. Heath l'a très nettement fait ressortir dans son discours.

J'admire les Français qui peuvent conserver leurs rêves, s'y complaire, et cependant se montrer très pratiques dans les faits. C'est le point de départ qu'aiment les Britanniques. Mais, eux aussi, ils ont leurs rêves, même si parfois ils aiment à prétendre le contraire.

Je ne tiens pas à répéter ici ce que j'ai dit récemment au Conseil de l'Europe sur la voie à suivre pour relancer la coopération entre la France et la Grande-Bretagne — c'est ce que les résolutions présentées ici soulignent comme un préalable et une première nécessité en vue du bien général de l'Europe — mais j'aimerais réaffirmer la conviction que j'ai exprimée à Strasbourg, à savoir que la coopération entre la France et la Grande-Bretagne doit reposer sur l'acceptation de deux positions fondamentales : premièrement, les relations entre la France et la Grande-Bretagne doivent, manifestement, avoir

Lord Grantchester (continued)

find acceptable, and say so, that the relationship between the Europe-to-be and the United States should be based on the taking of political decisions together in agreement, for this is the meaning which we in Europe attach to the word "partnership". Europe-to-be will accept nothing less than real partnership which means something.

Both President and, I believe, people of the United States may be surprised at such plain speaking. I believe that in this matter France speaks for continental Europe and, perhaps more than she believes, for a majority in Britain as well. If the responsible British Minister would make it clear beyond question that Britain stands with France firm upon those two fundamental positions, French hesitations might melt away. I ask: is this so? Personally, I believe that the British Government would gladly make these declarations if this is what is needed to restore confidence.

With that achieved, would the road then be open for the conclusion of a treaty between France and Great Britain to define the machinery for co-operation at all levels? Then, following the signature of such a treaty — if I may trace the possible steps — I ask whether the President of France and the French people would be willing and ready to resume the negotiations suspended at Brussels with a declaration of intent upon their completion to admit, say, Great Britain and Denmark as full members of the Community? In order to meet some technical as well as political problems involved in a too rapid expansion of the Community, possibly the remaining applicants might be satisfied with a promise of treaties of association if further long delay could by such forbearance be avoided.

We have a way of talking here, of making suggestions and of getting no answer. Is it too presumptuous of me to ask for an answer to the questions I have put from a French Minister and from a British Minister or from the Council of Ministers of the Community before we finish this Session?

The PRESIDENT (Translation). — I have no one else down to speak.

I call the Chairman of the Committee.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — Before this debate finally comes to an end, perhaps I may say a few words, in my capacity as Chairman of the Committee, about what we have been trying to do in this series of reports which has been put before the Assembly on this occasion and, in particular, on the report presented by Mr. Leynen. It is only right that I should start by expressing my own very deep gratitude to Mr. Leynen for this report and for the long series of documents which he has now produced covering the entire period of the negotiations and looking into the future now that the negotiations have failed. I think there is nobody who could have done this work better than he, and he has certainly kept the Assembly and the Committee fully informed at every stage of every form of development.

In this report Mr. Leynen has moved away a little from his previous activities. They were mainly designed to keep the Assembly informed and from time to time to suggest ways and means by which particular difficulties which had arisen in the course of the negotiations might be overcome. In the new situation, what the Committee is now trying to do through its Rapporteurs is to try to devise some kind of blueprint for the future. We have in this report — Document 271 — which we are now considering what we might call the immediate steps we wish to take to overcome the difficulties which have arisen. As Mr. Macmillan said in his very powerful speech, it is difficult to see how anyone could object in principle to the proposals put forward here. There may be detailed objections to certain minor provisions which are put forward. In particular I have notice of an amendment from a French Delegate to paragraph 1 (b) of the main Recommendation which is of that order. But to object in principle would be to imply an abandonment of everything for which the Assembly has stood over the last few years.

With regard to the amendments, perhaps I might make a request on behalf of the Committee. We have not had time to consider them as a Committee. The Committee has not met since the Assembly met. But it will be meeting at 2.30 this afternoon for the election of a bureau. I would

Lord Grantchester (suite)

lieu sur un pied d'égalité dans l'association, sans aucune discrimination ; deuxièmement, la Grande-Bretagne devrait trouver acceptable, et le déclarer, que les rapports entre l'Europe future et les Etats-Unis soient fondés sur la prise de décisions politiques d'un commun accord, car tel est le sens que nous attachons en Europe au mot *partnership*. L'Europe future n'acceptera rien de moins qu'un *partnership* réel, ayant un sens véritable.

Le Président et aussi, je le crois, les citoyens des Etats-Unis seront peut-être surpris de déclarations aussi nettes. J'ai le sentiment que, sur ce point, la France exprime les vues de l'Europe continentale, et également, plus peut-être qu'elle ne le croit, d'une majorité de la population en Grande-Bretagne. Si le ministre britannique responsable déclarait nettement, sans ambiguïté, que la Grande-Bretagne, aux côtés de la France, n'abandonnera pas ces deux positions fondamentales, les hésitations françaises pourraient se dissiper. Je demande : en est-il ainsi ? Personnellement, je crois que le gouvernement britannique serait heureux de faire de telles déclarations, s'il en est besoin, pour rétablir la confiance.

Ce point acquis, la voie serait-elle libre pour la conclusion d'un traité entre la France et la Grande-Bretagne, aux fins de définir le mécanisme nécessaire à la coopération à tous les niveaux ? Puis, ce traité une fois signé — s'il m'est permis de suggérer les étapes éventuelles — je pose la question suivante : est-ce que le Président de la République Française et le peuple français seraient disposés et prêts à reprendre les négociations interrompues à Bruxelles avec une déclaration d'intention d'admettre, au terme de ces négociations, la Grande-Bretagne et le Danemark, par exemple, comme membres à part entière de la Communauté ? Pour faire face aux problèmes d'ordre technique autant que politique que poserait une expansion trop rapide de la Communauté, les candidats restants pourraient peut-être se contenter d'une promesse de traités d'association, si, grâce à leur patience, de nouveaux et importants délais pouvaient être évités.

Nous avons ici l'habitude de parler, de présenter des suggestions, et de n'obtenir aucune réponse. Serait-il trop présomptueux de ma part de demander une réponse aux questions que j'ai posées à un ministre français et à un ministre britannique ou au Conseil des ministres de la Communauté, avant la clôture de cette session ?

M. le PRESIDENT. — Je n'ai plus d'orateurs inscrits.

La parole est à M. Kirk, président de la Commission.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Avant la clôture de ce débat, permettez-moi de dire quelques mots, en ma qualité de président de la Commission, sur ce que nous avons essayé de faire dans cette série de rapports présentés à l'Assemblée au cours de cette session, et, en particulier, sur le rapport de M. Leynen. En toute justice, je commencerai par exprimer ma profonde gratitude à M. Leynen pour ce rapport, ainsi que pour la longue série de documents qu'il a déjà présentés et qui portent sur toute la période des négociations, ainsi que sur les perspectives d'avenir depuis l'échec de ces négociations. Je pense que personne mieux que lui n'aurait pu accomplir cette tâche, et je suis persuadé qu'il a tenu l'Assemblée et la Commission parfaitement au courant, à chaque étape, de tous les aspects des événements qui se sont succédés.

Dans ce rapport, M. Leynen s'est un peu éloigné du champ de ses activités antérieures. Celles-ci avaient principalement pour but de tenir l'Assemblée informée et de proposer, en temps opportun, les moyens de résoudre des difficultés particulières qui avaient surgi au cours des négociations. Dans la situation actuelle, ce que la Commission s'efforce désormais de faire par le truchement de ses rapporteurs, c'est d'esquisser des perspectives à long terme. Dans le rapport, Document 271, que nous examinons, nous trouvons ce que nous pourrions appeler les mesures immédiates que nous voulons prendre pour sortir des difficultés survenues. Comme M. Macmillan l'a dit dans son discours si plein de vigueur, il est difficile de concevoir comment on pourrait s'opposer en principe aux propositions qui sont émises. Sur des points de détail, on peut avoir à formuler des objections à certaines dispositions secondaires. En particulier, j'ai reçu un amendement d'un délégué français au paragraphe 1 (b) du projet de recommandation, qui entre dans cette catégorie. Mais une opposition de principe signifierait l'abandon de tout ce que l'Assemblée s'est attachée à réaliser au cours des dernières années.

A propos des amendements, je me permets de présenter une requête au nom de la Commission. Nous n'avons pas eu le temps de les examiner en commission. Celle-ci ne s'est pas réunie depuis que l'Assemblée siège ; mais elle doit se réunir cet après-midi, à 14 h. 30, pour procéder à

Mr. Kirk (continued)

be most grateful if the vote on the amendments and on the Recommendation could be postponed until this afternoon so that the Committee can have time also to consider the two amendments. We may then be able to evolve a definite Committee view on the subject rather than that the unfortunate Chairman of the Committee should have to indicate what his own personal view is without knowing what the view of the Committee would be.

Mr. Leynen's report is one dealing with the immediate steps we think should be taken to overcome the difficulty. It involves, first, a transitional solution. Mr. Leynen puts forward four different ways in which that transitional solution might be found. The first is some form of association. This was proposed by the French Government on the morrow of the disaster at Brussels. The second is a pre-union, which is a technical term which we have not studied in any great detail, though there is reference to it in the report, arising out of the experience in setting up Benelux. The third is a customs union, which would be going a very long way towards a final solution and might in fact be the most satisfactory transitional solution if a way towards it can be found. The fourth is a possible free trade area. It must be borne in mind that all these solutions would be bound to a certain extent to affect EFTA and possibly the Commonwealth as well if they were to be of any final use.

Secondly, Mr. Leynen suggests the establishment of a close relationship for consultation between the United Kingdom in particular and the Communities. This is clearly necessary, whether it is done through a committee of contact, which I think would probably be the best way, between the British Ambassador to the Communities, on the one hand, and the permanent representatives in Brussels, on the other, or whether it is done in some other way. In paragraph 1 (c) Mr. Leynen sets out what the duties of such a committee of contact should be. Finally, Mr. Leynen suggests co-operation in the forthcoming Kennedy Round of negotiations.

This is a pretty modest programme. The Committee considered the matter at great length.

There were, it must be admitted, members of the Committee who wanted to go a good deal further. Mr. Patijn, in his speech this morning, indicated what the main division of opinion in the Committee was. It was between those who said, "There is no point in discussing procedures of this kind, because the will is not there to achieve even that", and those who said, "We must try every means that we possibly can to achieve some kind of method of overcoming the crisis which has arisen". It was decided that this small, modest programme — a transitional programme — was indeed the minimum step which could be demanded in order to show that there was still some spirit of co-operation alive between our seven countries.

This is where I disagree with Mr. Jannuzzi. He said that it was wrong to talk about re-establishing mutual trust. Yet it must be admitted that mutual trust no longer exists. If even these modest proposals are turned down, it will be quite clear that that mutual trust will be very difficult to re-establish. There is a crisis of confidence. There is no point in blinking the fact. There is a crisis of confidence, not only between Great Britain and the Community, but between the member States of the Community themselves. Until some concrete steps are taken to overcome this crisis of confidence it will continue. Therefore, it is right to talk about the need to re-establish mutual trust. It is right to recognise what the present position is. Whether it might be better to accept Mr. Patijn's advice and abandon any attempt for the moment to set up any kind of machinery to get over the difficulty and talk about the issues instead is a matter of judgment.

In the series of reports we have put forward we have tried to do both. The Committee has tried in Mr. Leynen's report to suggest the technical machinery. It has tried in Mr. Badini Confalonieri's report to go a good deal further, to look a good deal deeper into the future, to see what ways can be taken in the long term to get over the difficulty. This we shall be discussing this afternoon and I do not intend to trespass on it now.

We have gone even further than that. We have a sub-committee, composed of one member

M. Kirk (suite)

l'élection de son bureau. Je vous serais très reconnaissant si le vote des amendements et du projet de recommandation pouvait être renvoyé à cet après-midi pour que la Commission ait le temps de discuter des deux amendements. Nous serions alors en mesure d'élaborer l'avis précis de la Commission à leur sujet, au lieu que le malheureux président de la Commission ne se trouve dans l'obligation de donner son opinion personnelle sans connaître celle de la Commission.

Le rapport de M. Leynen traite des mesures immédiates qu'il faudrait prendre, à notre avis, pour sortir des difficultés. Il comporte en premier lieu une solution transitoire. M. Leynen avance quatre formules différentes parmi lesquelles on pourrait trouver cette solution transitoire. La première est une certaine forme d'association ; elle fut proposée par le gouvernement français au lendemain du désastre de Bruxelles. La seconde est une pré-union, terme technique que nous n'avons pas étudié très en détail, bien qu'il y soit fait allusion dans le rapport, et qui est emprunté à la pratique suivie lors de la constitution de Benelux. La troisième consiste en une union douanière qui irait très loin dans la voie d'une solution définitive et qui serait probablement en fait la solution transitoire la plus satisfaisante si elle s'avérait réalisable. La quatrième envisage une zone de libre-échange. Il faut cependant tenir compte du fait que toutes ces solutions auraient inévitablement, dans une certaine mesure, des répercussions sur l'A.E.L.E. et, probablement aussi, sur le Commonwealth si elles devaient être appliquées d'une manière définitive.

En second lieu, M. Leynen propose l'établissement d'étroites relations de consultation entre, le Royaume-Uni en particulier, et les Communautés. C'est évidemment nécessaire, soit que cette consultation ait lieu par l'intermédiaire d'une commission de contact — ce qui me semble être la meilleure solution — entre l'ambassadeur du Royaume-Uni auprès des Communautés d'une part, et les représentants permanents à Bruxelles d'autre part, soit qu'elle se fasse d'une autre manière. Au paragraphe 1 (c), M. Leynen expose quelles devraient être les tâches d'une telle commission de contact. Enfin, M. Leynen propose une coopération lors des prochaines négociations du *Kennedy round*.

Il s'agit là d'un programme relativement modeste. La Commission a longuement examiné la

question et il s'est trouvé, il faut le dire, certains membres de la Commission qui désiraient aller bien plus loin. M. Patijn, dans son intervention de ce matin, a indiqué quelle était la principale divergence d'opinions au sein de la Commission. Elle se situe entre ceux qui disent : « Il n'y a pas lieu de discuter de procédures de ce genre car la volonté de les mettre en œuvre n'existe même pas », et ceux qui disent : « Nous devons tenter par tous les moyens possibles de mettre sur pied une certaine méthode qui nous permette de surmonter la crise actuelle ». Il a finalement été décidé que ce modeste programme — programme transitoire — représentait vraiment les mesures minimum que l'on pouvait exiger pour montrer qu'un certain esprit de coopération restait toujours vivace entre nos sept pays.

C'est d'ailleurs sur ce point que je suis en désaccord avec M. Jannuzzi. Il a déclaré qu'il était inexact de parler de rétablir la confiance mutuelle. Mais il faut bien avouer que cette confiance n'existe plus. Et même si ces modestes propositions sont rejetées, cela prouvera clairement qu'il sera extrêmement difficile de la rétablir. Il y a crise de confiance. Il ne s'agit pas de fermer les yeux sur ce qui se passe. Il y a une crise de confiance non seulement entre la Grande-Bretagne et la Communauté, mais entre les États membres de la Communauté eux-mêmes. Tant que des mesures concrètes n'auront pas été prises pour sortir de cette crise, elle se prolongera. C'est pourquoi, il est exact de dire qu'il faut rétablir la confiance mutuelle. Il convient d'admettre la situation actuelle telle qu'elle est. Qu'il soit préférable d'adopter les vues de M. Patijn et de renoncer, temporairement, à toute tentative de créer un mécanisme permettant de surmonter les difficultés pour s'en tenir à la discussion des problèmes de fond, c'est une question d'appréciation.

Dans la série de rapports que nous avons présentée, nous nous sommes efforcés d'agir dans les deux sens. La Commission a tenté, dans le rapport de M. Leynen, de proposer le mécanisme technique. Elle a tenté, dans le rapport de M. Badini Confalonieri, d'aller beaucoup plus loin, de regarder beaucoup plus avant vers l'avenir, d'envisager quels pourraient être à longue échéance les moyens à prendre pour venir à bout de la difficulté. Ceci, nous le discuterons cet après-midi, et je ne veux pas empiéter sur ce sujet maintenant.

Nous sommes même allés encore plus loin. Nous avons une sous-commission, comprenant un

Mr. Kirk (continued)

from each State in the Union, looking very much ahead to see if we can isolate the issues in the long term — the ideas, the beliefs, which a united Europe should share and should hold. One of the things which has become apparent to us in the course of our discussions since the January breakdown has been that we have become so obsessed by the machinery we have created that we have tended to forget what it is for. We have never really thought out what the end product of all this should be, what it should be doing, and what it should stand for. Therefore, in addition to the technical report, as it were, presented by Mr. Leynen, and the slightly more philosophical report presented by Mr. Badini Confalonieri, we hope to present to the Assembly in December a much more far-sighted report looking into the future of Europe up to the end of the century to see what its rôle in the world will be.

Although he is not present at the moment, may I say how grateful I am to the Lord Privy Seal for the remarks he made. He suggested certain specific tasks which the Assembly might undertake. I was almost tempted to interrupt him when he said that (a) we should try to identify certain precise subjects and (b) look again at the rôle of the Secretariat. He said he would welcome the views of the Assembly on the Secretariat. We have already presented those views about six times, but if he wants them we will send them to him again. If he looks into the past he will see what our view on the Secretariat is and I do not think it has changed. The suggestion that we should consider identifying certain precise subjects is one we should look at again, and I hope before next December we shall be able to bring before the Assembly certain proposals on those lines.

In many ways Mr. Jannuzzi was right when he said that the entire debate today is on the same theme. It was only for reasons of convenience that the three reports have to be discussed separately — we shall be discussing this afternoon the reports of Mr. Badini Confalonieri and of Mr. Molter — nevertheless I think Document 271 has a unity in itself. Everything that is in that document could be achieved tomorrow without any new negotiations, without any new treaty, without any alteration to the existing

terms. It could be done. What is in the other documents, particularly in Mr. Badini Confalonieri's document, cannot, of course, be done immediately, but these immediate steps could be taken tomorrow if the political will were there. It is for that reason that we have separated the debates.

I hope very much that the Assembly when it votes — I hope this afternoon — will take the view that the modest proposal we have put forward is the least that could be accepted by the governments of our organisation at this time and therefore is worthy of support. In those circumstances I ask that the two amendments be referred to the Committee and the Committee will report on them this afternoon. I have concluded all I want to say. I want to thank Mr. Leynen once again for the work he has put in.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The general debate is closed.

The General Affairs Committee presents a draft Recommendation and a draft Resolution in Document 271. Some amendments have been proposed to the draft Recommendation, and the Chairman of the Committee has asked for postponement of discussion on them until they have been considered by the Committee.

I think we should adopt this very useful suggestion.

Does the Assembly agree to refer these two amendments to the Committee? (*Murmurs of Assent*). We could then discuss them this afternoon. All the votes will also take place this afternoon, and we shall then vote on the draft Recommendation as a whole and on the draft Resolution.

That concludes the Orders of the Day for this morning.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting

M. Kirk (suite)

représentant de chaque Etat membre de l'Union, qui, se tournant vers l'avenir, envisage la possibilité de dégager les problèmes à long terme — les idées, les croyances qu'une Europe unie devrait partager et défendre. L'une des choses qui nous est apparue évidente au cours de nos discussions depuis l'échec de janvier, c'est que nous sommes devenus si obsédés par le mécanisme que nous avons créé que nous tendons à oublier sa raison d'être. Nous n'avons jamais réellement réfléchi à son but ultime, à ce qu'il devrait faire, à ce qu'il devrait représenter. C'est pourquoi, outre le rapport technique, si j'ose dire, présenté par M. Leynen, et le rapport légèrement plus philosophique présenté par M. Badini Confalonieri, nous espérons soumettre à l'Assemblée, en décembre, un rapport qui ouvrirait des perspectives beaucoup plus larges et qui envisagerait l'avenir de l'Europe jusqu'à la fin du siècle, afin de déterminer ce que sera son rôle dans le monde.

Bien qu'il ne soit pas présent en cet instant, permettez-moi de dire toute ma reconnaissance au Lord du Sceau privé pour les remarques qu'il nous a présentées. Il a suggéré certaines tâches concrètes que l'Assemblée pourrait entreprendre. J'ai failli l'interrompre lorsqu'il a dit, premièrement, que nous devrions nous attacher à cerner certains sujets précis, deuxièmement, que nous devrions reconsidérer le rôle du Secrétariat. Il a déclaré qu'il serait heureux de connaître le point de vue de l'Assemblée sur le Secrétariat. Nous avons déjà exposé ces vues à six reprises, ou à peu près, mais s'il le désire, nous pouvons les lui faire parvenir une nouvelle fois. S'il regarde le passé, il verra quelle est notre conception du Secrétariat et je ne crois pas qu'elle ait changé. La suggestion selon laquelle nous devrions cerner certains sujets précis est une de celles que nous devrions accueillir, et j'espère qu'avant décembre prochain, nous serons en mesure de présenter à l'Assemblée des propositions dans ce sens.

M. Jannuzzi avait en grande partie raison lorsqu'il disait que toutes les discussions d'aujourd'hui portent sur le même sujet. Ce n'est que pour des raisons pratiques que les trois rapports doivent être discutés séparément — nous discuterons cet après-midi le rapport de M. Badini Confalonieri et celui de M. Molter — mais je crois que le Document 271 forme un tout. Tout ce qui est contenu dans ce document pourrait être réalisé demain sans nouvelles négocia-

tions, sans nouveau traité, sans qu'il soit nécessaire de modifier quoi que ce soit aux dispositions existantes. On pourrait le faire. Les propositions contenues dans les autres documents, notamment dans celui de M. Badini Confalonieri, ne peuvent pas évidemment être réalisées dans l'immediat, mais les mesures à court terme pourraient être prises demain si la volonté politique de le faire existait. C'est pour cette raison que nous avons procédé à des discussions séparées.

Je souhaite vivement que lorsque l'Assemblée votera — cet après-midi, j'espère — elle veuille bien se souvenir que les modestes propositions que nous lui avons soumises ne représentent que le minimum de ce que peuvent accepter, à l'heure actuelle, les gouvernements de notre organisation et que, par conséquent, elles méritent son assentiment. C'est pourquoi je demande que soient renvoyés à la Commission les deux amendements sur lesquels elle fera son rapport cet après-midi. J'en ai fini de tout ce que j'avais à dire. Une fois de plus, je tiens à remercier M. Leynen pour le travail qu'il a fourni.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion générale est close.

La Commission des Affaires Générales présente dans le Document 271 un projet de recommandation et un projet de résolution. Au projet de recommandation, des amendements ont été déposés et M. le président de la Commission a demandé le renvoi en commission.

Je crois que c'est là une suggestion très utile, à laquelle nous devrions faire droit.

L'Assemblée est-elle d'accord pour renvoyer les deux amendements en commission ? (*Assentiment*). Nous pourrions ainsi en discuter cet après-midi. D'autre part, tous les votes seront également reportés à cet après-midi et nous procéderons au vote d'ensemble sur le projet de recommandation et le projet de résolution qui nous sont proposés.

Nous en avons ainsi terminé avec l'ordre du jour de ce matin.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet

The President (continued)

this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Future Relations between Member States of Western European Union (Debate on the Amendments to the draft Recommendation, Document 271).
2. Possibility of a Common European Foreign Policy (Document 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Document 272) (Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 273; Speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium; Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Document 272; Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Documents 273 and 272).

3. Future Relations between Member States of Western European Union (Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 271 and Amendments).

I think it would be useful to begin this afternoon by discussing the amendments.

Does the Committee agree ?...

Mr. KIRK (*United Kingdom*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.25 p. m.)

M. le Président (suite)

après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Discussion des amendements au projet de recommandation, Document 271).
2. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Document 273) ; Le traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Document 272) (Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 273 ; Discours de M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique ; Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 272 ; Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française ; Discussion et votes sur le projet de recom-

mandation et le projet de directive, Documents 273 et 272).

3. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Document 271 et amendements).

Je pense qu'il serait utile de commencer cet après-midi par la discussion des amendements.

La Commission est-elle d'accord ?...

M. KIRK (*Royaume-Uni*). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 25*)

THIRD SITTING

Wednesday, 5th June 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Alteration to the Order of Business.
4. Future Relations between Member States of Western European Union (*Debate on the Amendments to the draft Recommendation, Doc. 271*).
Speakers: The President, Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. Kirk (*Chairman of the Committee*), Mr. Macmillan.
5. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272) (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 273; Speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium; Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 272; Speech by*

Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and 272).

Speakers: The President, Mr. Kirk (*Chairman of the Committee*), Mr. Badini Confalonieri (*Rapporteur*), Mr. Kirk, Mr. Molter (*Rapporteur*), Mr. Fayat (*Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium*), Mr. Jannuzzi, Mr. de la Vallée Poussin, Mr. Zimmer, The President, Mr. Habib-Deloncle (*Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic*), Mr. Erler, Mr. Kopf, Mr. Ridley, Mr. Meyer.

6. Reference to Committee.
7. Removal of a Question from the Register of the Assembly.
8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.25 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ? . . .

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings ¹.

3. Alteration to the Order of Business

The PRESIDENT (Translation). — Mr. von

1. See page 25.

Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany, who was to have spoken on Friday morning in the debate on the state of European security, has asked whether he may speak instead at tomorrow, Thursday's, afternoon Sitting. The Assembly will no doubt wish to agree to this.

Are there any objections ? . . .

It is so decided.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Debate on the Amendments to the draft Recommendation, Doc. 271)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the debate on the amendments to the draft Recommendation on future relations between member States of WEU, presented by the General Affairs Committee, Document 271.

The Assembly will remember that, at the end of this morning's Sitting, two amendments tabled, one by Mr. Macmillan and Mr. Ridley and the other by Mr. Ehm, were referred to the General Affairs Committee.

TROISIÈME SÉANCE

Mercredi 5 juin 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Modification du calendrier.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion des amendements au projet de recommandation*, Doc. 271).

Interviennent: le Président, M. Leynen (*rapporteur*), M. Kirk (*président de la Commission*), M. Macmillan.

5. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273) ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272) (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 273 ; *Discours de M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique* ; *Présentation du rapport de la Commission*

des Affaires Générales, Doc. 272 ; *Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française* ; *Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive*, Docs. 273 et 272).

Interviennent: le Président, M. Kirk (*président de la Commission*), M. Badini Confalonieri (*rapporteur*), M. Kirk, M. Molter (*rapporteur*), M. Fayat (*Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique*), M. Jannuzzi, M. de la Vallée Poussin, M. Zimmer, le Président, M. Habib-Deloncle (*Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française*), M. Erlar, M. Kopf, M. Ridley, M. Meyer.

6. Renvoi en commission.

7. Retrait d'une question du rôle de l'Assemblée.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 25, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal ¹.

3. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT. — M. von Hassel, Ministre

1. Voir page 25.

de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, qui devait prendre la parole vendredi matin dans le débat sur l'état de la sécurité européenne, a demandé à pouvoir prononcer son discours au cours de la séance de demain jeudi après-midi. L'Assemblée sera sans doute d'accord sur cette modification.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Discussion des amendements au projet de recommandation, Doc. 271)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion des amendements au projet de recommandation sur l'avenir des relations des Etats membres de l'U.E.O., présenté par la Commission des Affaires Générales, Document 271.

Je rappelle qu'à la fin de la séance de ce matin, l'Assemblée avait renvoyé à la Commission des Affaires Générales ces deux amendements déposés, l'un par MM. Macmillan et Ridley, l'autre par M. Ehm.

The President (continued)

The amendment tabled by Mr. Macmillan and Mr. Ridley proposed the insertion of the following paragraph at the end of the preamble, before "Recommends" :

"Realising that, if this course of action is not taken, the effectiveness of the Community will be lessened and its very existence endangered".

Mr. Ehm's amendment refers to paragraph 1 (b) of the Recommendation itself and proposes substituting the word "contact" for the word "consultation" in the first line, and deleting altogether the final words "and avoiding any measure which would jeopardise accession at a later date".

The votes on these two amendments, on the draft Recommendation as a whole, and on the draft Resolution also contained in Document 271 will take place later on in the Sitting, towards half-past five. I would ask Representatives not to leave the hall until after the votes have been taken.

I call the Rapporteur.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the General Affairs Committee has considered the two amendments put forward by Mr. Macmillan and Mr. Ehm and I will tell you briefly what we have decided.

Mr. Macmillan's amendment was rejected by a very large majority. I have not the actual figures with me, but here is the Committee's view. There is, of course, a certain risk that what Mr. Macmillan fears may happen, but the Committee felt all the same that this must not be specifically stated in a special paragraph, especially in such a dogmatic manner. The Committee asks the Assembly to reject the amendment.

With regard to Mr. Ehm's amendment, I think it can perhaps be regarded as having been withdrawn, as the Committee has now amended paragraph (b) in the light of part of Mr. Ehm's amendment. The new text reads as follows :

"(b) establish close contacts between the Economic Communities and the United Kingdom, and possibly with EFTA, with a view to countering the psychological effects of the interruption, and avoiding anything on one side or the other which would jeopardise accession at a later date ;"

The actual text will be distributed during the Sitting.

The draft I have just read commanded the almost unanimous agreement of the Committee, including that of Mr. Ehm himself.

To sum up, the Committee asks the Assembly to reject Mr. Macmillan's amendment and proposes that Mr. Ehm's amendment be regarded as withdrawn, in view of the redraft of paragraph (b). Mr. Ehm has said that he can accept the redraft, and I imagine, therefore, that he has withdrawn his original amendment.

The PRESIDENT (Translation). — In these circumstances, Mr. Ehm's amendment is withdrawn.

With regard to Mr. Macmillan and Mr. Ridley's amendment, I call Mr. Kirk, Chairman of the Committee.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — The amendment will be put forward again in one form or another. It will be circulated to the Assembly in its new form. In those circumstances, I hope that a vote can be taken at a later stage. The text will be distributed as soon as it is available.

The PRESIDENT (Translation). — Do I understand that you are proposing to submit the amendment again in a new form ?

Mr. MACMILLAN (*United Kingdom*). — The General Affairs Committee has voted against the amendment in the names of Mr. Ridley and myself. As a result of some of the arguments advanced, Mr. Ridley and I have redrafted the amendment in a slightly new form. I propose, if it is in order, that it should be put before the Assembly as soon as it can be distributed.

The PRESIDENT (Translation). — We will discuss the amendment as redrafted as soon as the text has been distributed.

M. le Président (suite)

L'amendement de MM. Macmillan et Ridley tendait à ajouter avant « Recommande ... » le quatrième considérant suivant :

« Prenant conscience que si cette ligne de conduite n'est pas prise, l'efficacité de la Communauté en sera diminuée et son existence même sera mise en danger ».

L'amendement de M. Ehm tend à remplacer, au paragraphe 1 (b) du dispositif, le mot « consultation » par le mot « contacts », et à supprimer, dans ce même paragraphe, les mots « et d'éviter toute mesure qui ferait obstacle à une adhésion ultérieure ».

Les votes sur ces deux amendements, ainsi que les votes sur l'ensemble du projet de recommandation et sur le projet de résolution contenus dans le Document 271, auront lieu ultérieurement au cours de cette séance, vers 17 h. 30. J'insiste pour que les membres de l'Assemblée ne quittent pas la séance avant qu'il n'y soit procédé.

La parole est à M. le rapporteur.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Commission des Affaires Générales vient d'examiner les deux amendements de MM. Macmillan et Ehm, et je tiens à vous faire connaître brièvement la décision de la Commission au sujet de ces amendements.

L'amendement de M. Macmillan a été rejeté par la Commission à une très large majorité. Je n'ai pas les chiffres en tête, mais voici le point de vue de la Commission : naturellement, il y a un certain risque que ce que craint M. Macmillan ne se produise, mais la Commission est d'avis que cela ne peut pas être précisé dans un paragraphe spécial, surtout dans une forme aussi affirmative. La Commission demande donc le rejet de cet amendement.

Quant à l'amendement de M. Ehm, je crois qu'on peut le considérer comme retiré, la Commission ayant modifié le paragraphe (b) de la recommandation en tenant compte de certains éléments contenus dans cet amendement de M. Ehm. Le paragraphe (b) se lirait ainsi :

« (b) d'établir entre les Communautés économiques et le Royaume-Uni, et éventuellement avec l'A.E.L.E., des contacts étroits dans le but de remédier aux effets psychologiques de l'interruption et d'éviter tout ce qui ferait obstacle à une adhésion ultérieure ; »

Le texte authentique de la Commission vous sera distribué au cours de la séance.

La rédaction de ce paragraphe (b) a eu l'adhésion quasi-unanime de la Commission, y compris celle de M. Ehm qui avait déposé l'amendement.

Pour conclure, la Commission demande le rejet de l'amendement de M. Macmillan et elle propose de considérer l'amendement de M. Ehm comme retiré, étant donné la nouvelle rédaction du paragraphe (b). L'auteur de l'amendement a marqué son accord avec la nouvelle rédaction du paragraphe (b) ; je suppose donc qu'il a retiré son amendement.

M. le PRÉSIDENT. — Dans ces conditions, l'amendement de M. Ehm est retiré.

Sur l'amendement de MM. Macmillan et Ridley, la parole est à M. Kirk, président de la Commission.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'amendement sera présenté à nouveau avec des modifications. Il sera distribué à l'Assemblée sous sa forme nouvelle. Dans ces conditions, j'espère que le vote pourra intervenir un peu plus tard. Le texte sera distribué dès qu'il sera prêt.

M. le PRÉSIDENT. — Si j'ai bien compris, vous présenterez l'amendement sous une forme nouvelle.

M. MACMILLAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La Commission des Affaires Générales a rejeté l'amendement qui portait le nom de M. Ridley et le mien. Tenant compte de certaines objections qui ont été formulées, M. Ridley et moi avons légèrement modifié l'amendement. Je propose, si cela est conforme au règlement, qu'il soit mis en discussion aussitôt distribué.

M. le PRÉSIDENT. — Nous discuterons l'amendement dans sa nouvelle rédaction plus tard, dès que le texte sera distribué.

5. Possibility of a Common European Foreign Policy
(Doc. 273)

Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty
(Doc. 272)

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 273 ; Speech by Mr. Fayat, Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium ; Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 272 ; Speech by Mr. Habib-Deloncle, Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic ; Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and 272)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the reports of the General Affairs Committee on the possibility of a common European foreign policy, Document 273, and on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty, Document 272, and the votes on the draft Recommendation in Document 273 and the draft Order in Document 272.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — An amendment has been tabled to Document 273 by Mr. de Grailly. The amendment was the subject of a short discussion in the Committee. The Committee would like further time to consider this amendment, if possible. Therefore, the Committee proposes to the Assembly that the vote on this document should take place tomorrow morning. This will enable the Committee to meet before the Assembly meets tomorrow morning and consider the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — You are referring to Document 273 ?

Mr. KIRK (*United Kingdom*) (Translation). — Yes.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kirk proposes that the vote on Document 273 should be put off until tomorrow morning.

Are there any objections ? . . .

It is so decided.

I call Mr. Badini Confalonieri, Rapporteur of the General Affairs Committee, to present the Committee's report on the possibility of a common European foreign policy.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, when I had the honour a year ago of presenting a report on the future pattern of Europe, the proposals it contained were based on the assumption that the United Kingdom would be joining the three European Communities. Ever since 1960 the Assembly had consistently called for the United Kingdom to enter the European Communities as a full member and, last June, negotiations seemed to have reached a point that justified a reasonable degree of optimism regarding the creation of some European political institutions in the fairly near future.

It is true that the Foreign Ministers of the Six had failed, on 17th April 1962, to reach agreement on the French Government's proposals for European union. However, this failure — regarded by some as having been caused by the absence of the United Kingdom — was not expected to survive the entry of Great Britain into the Communities.

A year later, we have to say that the situation has changed but that the objective remains the same. The situation has changed basically, owing to the fact that the negotiations for the United Kingdom's entry into the European Communities were broken off on 29th January last and that no one knows when they will be resumed. This simple statement explains why it is now hardly possible to look forward to British entry in any very near future. And yet, the crisis in the political relations between our countries is even more serious. Its main cause is that confidence has been badly shaken by the way in which the failure came about, and it has been stimulated by the suspicions felt in various countries as to what are assumed to be the intentions of our respective governments.

In the atmosphere thus created, the Franco-German Treaty of 22nd January, which ought to be welcomed by every European as setting a seal on the reconciliation between the two countries, has caused a certain disquiet. The linking of just two countries seemed to close the door to any wider, more European, concept such as we had hoped for and such as we had begun to put into practice over the previous ten years. The unity of Europe cannot be founded on a basis of exclusiveness ; it is wider than any bilateral arrangement, however striking.

Not that these suspicions and the failure or, if you prefer, the suspension, of the negotiations

5. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe
(Doc. 273)

Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense
(Doc. 272)

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 273 ; Discours de M. Fayat, Min'stre adjoint des affaires étrangères de Belgique ; Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 272 ; Discours de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française ; Discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Docs. 273 et 272)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion des rapports de la Commission des Affaires Générales sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe, Document 273, sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense, Document 272, et les votes sur le projet de recommandation, Document 273, et sur le projet de directive, Document 272.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Un amendement au Document 273 a été déposé par M. de Grailly. Cet amendement a fait l'objet d'une courte discussion au sein de la Commission, mais celle-ci désirerait, si possible, l'examiner plus longuement. Elle propose donc à l'Assemblée que le vote sur le Document 273 n'intervienne que demain matin, ce qui permettrait à la Commission de se réunir avant la séance de l'Assemblée et d'examiner l'amendement de M. de Grailly.

M. le PRÉSIDENT. — Si j'ai bien compris, il s'agit du Document 273.

M. KIRK (*Royaume-Uni*). — C'est cela.

M. le PRÉSIDENT. — M. Kirk propose que le vote sur le Document 273 n'intervienne que demain matin.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Badini Confalonieri, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, pour présenter le rapport de cette Commission sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe.

M. BADINI CONFALONIERI (*Italie*). — M. le Président, lorsque j'ai eu l'honneur de présenter, il y a un an, un rapport sur l'évolution des formes futures de la construction européenne, les propositions que j'avais faites se plaçaient dans l'optique d'une adhésion du Royaume-Uni aux trois Communautés européennes. L'Assemblée avait eu pour politique constante, depuis 1960, de réclamer l'adhésion pleine et entière du Royaume-Uni aux Communautés européennes et les négociations, en juin dernier, paraissaient suffisamment avancées pour justifier un certain optimisme dans la création assez rapprochée d'institutions politiques européennes.

Sans doute, les ministres des affaires étrangères des Six n'avaient pu trouver un accord, le 17 avril 1962, sur les propositions d'union de l'Europe qui étaient présentées par le gouvernement français. Cet échec, que certains expliquaient par l'absence du Royaume-Uni semblait ne pas devoir durer après l'entrée de l'Angleterre dans les Communautés.

A un an de distance, il est permis de dire que la situation a changé, mais que les objectifs demeurent les mêmes. La situation a changé essentiellement du fait que les négociations en vue de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes ont été suspendues, le 29 janvier dernier, sans que l'on sache quand elles reprendront. Cette simple information expliquerait qu'il est maintenant difficile d'envisager l'adhésion anglaise aux trois Communautés dans un avenir relativement rapproché. Et pourtant, la crise dans les relations politiques de nos pays membres est encore plus profonde. Elle résulte, surtout, de la crise de confiance qui a été occasionnée par la manière dont cet échec est intervenu. Elle a été renforcée par les soupçons entretenus par les uns ou par les autres sur des intentions que se prêtent réciproquement les gouvernements de nos Etats.

Survenant dans ce climat, le Traité franco-allemand du 22 janvier, dont tout Européen doit se féliciter puisqu'il consacre la réconciliation franco-allemande, a suscité des inquiétudes. Un groupement à deux paraissait tourner le dos aux conceptions plus larges, plus européennes en un mot, que nous avons appelées de nos vœux et qui ont eu un début d'application dans les dix dernières années. L'unité de l'Europe ne peut être bâtie sur une exclusivité ; elle est plus large qu'un arrangement bilatéral, tout prestigieux qu'il soit.

Ce climat de méfiance et l'échec des négociations entre le Royaume-Uni et les Six (que l'on

Mr. Badini Confalonieri (continued)

between the United Kingdom and the Six make our efforts towards European unification useless. On the contrary, I think they make them more urgent and necessary than ever. It is the very fact that there are these dissensions in Europe that makes an increase in unity so important. Our objective may seem to be receding into the distance, but that only makes it more necessary to clutch at it now.

In presenting the draft Recommendation and the draft treaty for co-operation contained in my report, I have tried to keep in mind certain ideas that I think might provide a useful introduction to our debate. The first of these is that the unification of Europe ought to remain our number one objective. It is an idea not generally questioned in the European assemblies and one that I myself think is right, but perhaps it may be a good thing to recall the reasons behind it.

In the first place, as countries and as individuals we have all benefited from the growth of unity in Europe, economically as well as politically. It is quite true that Europe would have been built up again in any circumstances, unification or no. Considering her weakened and ruined state after the war, some progress was inevitable. But the net progress has not been increased only by the adoption of a common European economic policy. It has also been due to the creation of a Community which, it cannot be denied, offers its members a real stimulus in the shape of a wider market, new economic methods, and a fresh regional alignment which itself represents an improvement on the economic rivalries of the pre-war years.

On the political side, the European idea has been the chief positive element offered to the Europeans still suffering from the upheavals of the war, as well as to a new generation wishing to cut free from a past that has brought them nothing but war and ruin.

In the second place, the European idea may be said to have provided Europe with grounds for questioning that exaggerated spirit of nationalism which, to our misfortune, governed relations between the European States before the last war, and which has since been spreading outside Europe until it now covers the greater

part of the world. Everyone knows that to stop building Europe would be to open the way to the smaller nationalisms inside the continent, with the result that our own action would be paralysed and Europe eliminated as a factor in world affairs.

Thirdly, while Europe's continuing freedom and her economic recovery have admittedly been due to the large-scale, disinterested military and financial help of the United States, she cannot continue to depend on American generosity throughout the whole period of her recovery and reconstruction. The idea of a balanced partnership, put forward by the President of the United States on 4th July last as a description of the new relationship between an increasingly united Europe and America, and which would appear to provide a solid basis for the internal relationships of the free world, is quite obviously possible only if Europe is in fact united.

I do not think any means we use to keep the unification of Europe as our top priority can be prejudicial to outside countries.

The balanced relationship between the partners in the Atlantic Alliance, which would result from the adoption of a common European defence policy, would help to consolidate that Alliance. At the present moment, the disunited States of Europe on one side are confronted by the United States of America on the other. The political "atomisation" of Europe, and her lack of unity, make it impossible for her to carry out her proper responsibilities within the Alliance, responsibilities which, militarily and psychologically, are likely to become progressively more important.

Today's position is dominated by the rivalries between the various European countries, some of which have, or soon will have, their own nuclear weapons, although these are not of any benefit to Europe as a whole. Indeed, their existence only emphasises Europe's internal tensions and makes the operation of the Atlantic Alliance more difficult by awakening national rivalries, quite apart from the purely military problems connected with their use and dissemination. The only way of giving back to Europe, as such, her place in the Councils of the Alliance, is to co-ordinate our defence policies and, in particular, to create a European nuclear force. Without this, any talk about a balanced relationship is quite unreal.

M. Badini Confalonieri (suite)

peut, si on le désire, qualifier de suspension) n'ont pas pour autant rendu inutiles nos efforts pour l'unification européenne. Il me semble, au contraire, qu'ils les ont rendus plus urgents et plus nécessaires que jamais. C'est précisément parce que des dissensions sont survenues en Europe qu'il importe de resserrer l'unité. C'est également parce que notre objectif paraît s'éloigner qu'il importe de nous y attacher tout de suite.

En présentant le projet de recommandation et le projet de traité de coopération contenus dans mon rapport, j'ai gardé présentes à l'esprit plusieurs propositions qui me semblent pouvoir servir d'introduction à la discussion. Et, tout d'abord, que la construction européenne doit demeurer notre objectif prioritaire. Cette proposition n'est généralement pas mise en doute dans nos assemblées européennes, et, personnellement, je l'estime fondée, mais je crois qu'il faut en rappeler les raisons.

Premièrement, l'édification d'une Europe unie a été un bien pour chacun de nos pays et nous-mêmes, en particulier, tant en matière économique qu'en matière politique. Il est vrai que la reconstruction de l'Europe serait intervenue en toutes circonstances, qu'il y ait eu ou non une unification de l'Europe ; par rapport à l'Europe ruinée et affaiblie de l'après-guerre, il est inévitable qu'il y ait eu un progrès. Mais cela n'a pas été un progrès absolu, plus grand du fait de la mise en commun de la politique économique des pays d'Europe, il a été aussi un progrès par la création d'une Communauté qui offre incontestablement aux pays qui y participent un stimulant, un plus grand marché, des méthodes économiques nouvelles, une restructuration régionale de l'Europe qui, elle aussi, est un progrès par rapport aux antagonismes économiques de l'avant-guerre.

En matière politique, l'idée européenne a été le principal élément positif offert aux peuples des pays d'Europe bouleversés par le dernier conflit, et aux jeunes générations désireuses de rompre avec un passé qui ne leur a apporté que des guerres et des ruines.

Deuxièmement, on peut dire qu'en un mot, l'idée européenne a permis à l'Europe de mettre en cause le nationalisme foncier et exacerbé sur lequel reposaient malheureusement les relations des Etats européens avant la seconde guerre mondiale et qui n'a fait que se développer en dehors de l'Europe pour s'étendre à la majeure partie

du monde. Si la construction européenne devait être arrêtée, il ne fait de doute pour personne que ce serait au profit des nationalismes internes de l'Europe qui nous conduiraient bientôt à la paralysie et à l'effacement du rôle de l'Europe dans les affaires mondiales.

En troisième lieu, enfin, si l'Europe a dû de garder sa liberté et de relever son économie à l'aide militaire et financière puissante et désintéressée des Etats-Unis d'Amérique, elle ne peut continuer, au fur et à mesure de son relèvement et de sa reconstruction, à dépendre de la générosité américaine. Le concept d'équilibre de *partnership*, lancé par le Président des Etats-Unis le 4 juillet dernier, pour définir les nouvelles relations entre l'Europe en voie d'unification et l'Amérique, qui paraît pouvoir constituer la base solide des relations internes du monde libre, n'est possible, de toute évidence, que si l'Europe est unifiée.

Je crois que les moyens pour garder cette priorité à la construction de l'Europe ne sont pas préjudiciables aux pays tiers.

L'équilibre des partenaires au sein de l'Alliance atlantique, qui découlerait de l'adoption d'une politique commune de défense de l'Europe servirait la consolidation de l'Alliance. A l'heure actuelle, les Etats désunis d'Europe font face aux Etats-Unis d'Amérique. « L'atomisation » politique de l'Europe, son manque d'unité la rendent incapable de prendre, au sein de l'Alliance, les responsabilités qui sont les siennes et qui le sont d'autant plus que, militairement et psychologiquement, elles s'imposeront de plus en plus à l'Europe.

La situation actuelle est caractérisée par la concurrence des différents pays européens dont certains sont parvenus, ou sont en voie de parvenir, à se doter des armes atomiques sans pour autant que ces armes bénéficient à l'ensemble de l'Europe. Bien au contraire, elles ne font qu'affirmer des tensions à l'intérieur de l'Europe et compliquer le fonctionnement de l'Alliance atlantique en réveillant des rivalités nationales et en posant des problèmes purement militaires pour leur emploi ou pour leur dissémination. Seule, l'unification des politiques de défense de l'Europe, notamment par la création d'une force nucléaire européenne, sera susceptible de redonner à l'Europe en tant que telle sa place dans les Conseils de l'Alliance. Faute de cette unification, cet équilibre est purement factice.

Mr. Badini Confalonieri (continued)

In the economic field, increased economic unity in Europe has promoted, and will no doubt continue to promote, the development of international trade, as is shown by the European Community's trade statistics with the outside world.

So far as aid to the underdeveloped countries is concerned, the help given by the Community, as such, to the associated members in particular, and its participation in OECD's aid and development programme, demonstrate clearly that united Europe is becoming more aware of her responsibilities with regard to the countries in process of development.

The fact that Europe is turning her back on nationalism in favour of unification does not, however, mean that she is becoming neutralist. The countries which have led the way in unification since the signature of the Brussels Treaty in 1948 have always insisted on their mission as free countries in opposition to communist imperialism. So the concept of neutralism is entirely alien to that of united Europe.

It also seems to me that, conditions today being what they are, it is urgent for us to take a further step towards political unification.

The two opposing concepts of future relationships in Europe that have recently emerged — one, the somewhat distorted concept of "the Continentals" as opposed to the Anglo-Saxons, and the other, that of a vast economic area whose guiding policy would be Atlantic and so no longer European — should not prevent us from making specific suggestions for achieving another forward step along the road towards a united Europe.

Although there are undoubted differences of opinion on certain aspects of the European Community's policy towards the underdeveloped countries, I do not think it is doing any service to the free world to exaggerate these. In any case, Europeans ought to be able to agree on the following points:

First and most important, we must preserve the achievement represented by the European Communities which have now been in existence for thirteen years. They are a unique experiment in Europe's history and only a criminal or a fool would wish to put an end to them. To make no further attempts to agree on common policies,

whether or not provided for in the Brussels Treaty, would hamstring the whole action of the Communities.

Secondly, there is nothing to be achieved by recriminations about the past. What happened last January has left a deep mark and has weakened the confidence which is essential for the work of the Communities. But it is a mistake to continue harping on the past. Other governments have also been responsible, on other occasions, for delaying or hampering the building of Europe. Let us look for causes of unity, not of division.

Thirdly, everything possible must be done to strengthen the communal links that already exist, in particular by merging the Communities' executive bodies and giving increased powers to the European Parliament with a view to its ultimate election by direct, universal suffrage.

Fourthly, we should make a start on political unification along the lines suggested in my report, which leave the way fully open for the enlargement of the European Community and the enhancing of its supranational character.

Finally, unanimity can surely be rediscovered along broad guiding lines.

The European parliaments want to build a Europe that will not be simply economic, or even simply economic and military, but that will also be political. Such a Europe should be independent of, but not equidistant from, the United States and the Soviet Union. In other words, European independence as we see it means independence within the framework of the Atlantic Alliance.

There are nevertheless two objections that could be raised to the proposal before you, which I would like to forestall. Some people may ask why we have suggested a new procedure through a treaty of co-operation, when the European States which, it is suggested, should sign such a treaty have been unable to agree on the fundamental points of European policy. My answer to this would be that, as I have just said, I do not believe our objectives are as different as some would have us think. It is impossible to compare totally fictitious positions. Comparisons must be based on decisions actually taken, without going into what people are supposed to think.

M. Badini Confalonieri (suite)

En matière économique, le renforcement de l'union économique de l'Europe a été et, sans nul doute, continuera d'être un élément favorable au développement du commerce international, comme les statistiques du commerce de la Communauté européenne avec l'extérieur le prouvent.

En ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés, l'effort de la Communauté, en tant que telle, spécialement en faveur des pays associés, sa participation au programme d'aide et de développement de l'O.C.D.E., ne laissent aucun doute sur le fait que l'Europe unie prend davantage conscience de ses responsabilités à l'égard des pays en voie de développement.

En tournant le dos au nationalisme, l'Europe, par son unification, ne s'engage pas pour autant dans le neutralisme. Les pays qui ont pris la tête de l'unification de l'Europe depuis la signature du Traité de Bruxelles, en 1948, ont toujours affirmé leur vocation de pays libres opposés à l'impérialisme soviétique. Tout concept de neutralisme est donc étranger à la construction de l'Europe.

J'estime également que, dans les conditions actuelles, il est urgent de reprendre l'initiative en matière d'unification politique.

L'opposition qui s'est fait jour entre deux conceptions des relations futures de l'Europe sous la forme quelque peu caricaturale d'un « continentalisme » opposé aux Anglo-Saxons, d'une part, et, d'autre part, d'une vaste zone économique dont l'orientation politique ne serait plus européenne pour être atlantique, ne doit pas nous empêcher de proposer des moyens concrets de franchir une nouvelle étape sur la voie de la création d'une Europe unie.

Sans nier que des oppositions existent réellement sur certaines orientations de la Communauté européenne à l'égard des tiers, il me semble douteux que l'on serve en quoi que ce soit la cause du monde libre en leur donnant une place exagérée. De toute façon, les Européens doivent pouvoir être d'accord sur les points suivants :

Premièrement, il importe, tout d'abord, de conserver l'acquis que représentent les Communautés européennes qui sont vieilles de treize ans et qui représentent une expérience unique dans l'histoire de l'Europe, expérience à laquelle il serait criminel ou insensé de mettre un terme. Ce serait, en effet, stériliser les Communautés que de se

refuser à tout nouveau progrès dans le domaine des politiques communes, qu'elles soient ou non prévues par le Traité de Bruxelles.

Deuxièmement, il ne servirait à rien de récriminer à propos des événements passés. La crise de janvier 1963 a laissé des blessures profondes et a affaibli le climat de confiance qui est nécessaire au fonctionnement des Communautés. Mais ce serait une erreur de revenir sans cesse sur cette crise. D'autres gouvernements ont été responsables, en d'autres temps, de délais ou de crises dans la construction de l'Europe ; il est préférable de rechercher ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare.

Troisièmement, tous les efforts doivent être consentis pour renforcer les éléments communautaires qui existent, spécialement par la fusion des exécutifs des Communautés et l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen dans la perspective de son élection au suffrage universel direct.

Quatrièmement, il conviendrait d'amorcer l'unification politique suivant la formule qui est présentée dans ce rapport et qui laisse intactes les virtualités de l'élargissement de la Communauté européenne ainsi que le renforcement de son caractère supranational.

Enfin, sur de grandes lignes directrices, il est possible de refaire l'unanimité.

Les parlements de l'Europe veulent bâtir une Europe qui ne soit pas seulement économique ni même seulement économique et militaire, mais également politique. Cette Europe doit être indépendante, mais non équidistante des États-Unis et de l'Union Soviétique. En d'autres termes, l'indépendance de l'Europe telle que nous la concevons est une indépendance dans le cadre de l'Alliance atlantique.

Le projet qui vous est soumis pourrait cependant soulever deux objections que je voudrais prévenir. Certains me diront : pourquoi faites-vous une nouvelle proposition de procédure avec un traité de coopération alors que les États d'Europe auxquels il est destiné ne se sont pas mis d'accord sur les questions fondamentales qui déterminent la politique européenne ? Je répondrai à cela que je crois, comme je viens de le dire, que les intentions ne sont pas aussi divergentes qu'on veut nous le laisser entendre. Il n'est pas possible de faire une comparaison entre des prises de position caricaturales. Il faut, au contraire, se reporter aux décisions concrètes, sans se laisser aller à des procès d'intention.

Mr. Badini Confalonieri (continued)

With these reservations, I have to admit that the objectives of the main supporters of a political Europe today are not, in fact, exactly similar. But I put it to you that they may well diverge still further if, instead of discussing the matter frankly and honestly together, we accept the existence of these divisions and restricted groups. The distrust provoked by arrangements of that kind could easily destroy the whole achievement represented by our present institutions, and we would be rash indeed if we were to wait for the solutions to come of themselves.

The other possible objection is that a new institution is unnecessary. Is there really any need to propose a new treaty when we already have Western European Union? The obvious answer to that is that the WEU Council of Ministers has produced no strikingly useful results for at least a year. As you know, it has not met since April 1962. The draft treaty, which I have the honour of presenting to you, aims at putting regular meetings of the Ministers on an organised basis, and ensuring their careful preparation beforehand by the Foreign Ministries. It also provides for regular meetings of the Defence Ministers and the establishment of an independent European Commission to stimulate action by the Council. It seems to me that for our governments to adopt the proposal will mean a forward step and, in Europe as it is today, that is the best we can hope for. Once we have achieved European unification, it will not matter under what banner we did so.

My object in inviting you to adopt my report and the draft Recommendation that Mr. Molter, with his well-known political wisdom and experience, and I drafted together, is to promote the political evolution of Europe and a greater unity between our governments.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kirk wants to speak, and I now call him.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — May I make a suggestion, Mr. President? I think it might facilitate the work of the Assembly if Mr. Molter's report were presented straightaway. Since the reports cover so much common ground, I think it would be easier for Representatives wishing to

speak if they could direct their remarks to both rather than to one only.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Kirk proposes that Mr. Molter present his report now, so that the Assembly can discuss the two reports together. This seems to me a very good idea.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — I support the proposal.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Molter agrees.

Then, if you do not mind, Mr. Jannuzzi, I will call you after Mr. Molter.

I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to begin by thanking the Chairman of our Committee for having introduced some order into the debate on which we are now embarking. As the Recommendation put forward by Mr. Badini Confalonieri is the result of a combination of two Recommendations we had originally submitted separately, it is only logical that the report on the Franco-German Treaty should be dealt with first.

According to the Orders of the Day I am supposed to address you on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty; but I am afraid I shall disappoint you as I do not intend to comment on defence questions. First of all, the Committee on Defence Questions and Armaments considered that the primary problem was political and, secondly, I am naturally far from being a defence expert. This does not mean that I am specially qualified to discuss the political angle, but I shall attempt, nevertheless, to explain to some extent our Committee's and your Rapporteur's views on the Franco-German Treaty.

General de Gaulle's startling speech on 14th January, and the suspension on 22nd January of the Brussels negotiations regarding the possible accession of the United Kingdom to the Common Market came as a very unexpected shock to me and, I think, to a number of other people as well. It is only natural that the matter should be brought up in WEU. It would be a truism to say that we must consider it, but I do want to say that we must consider it with all the goodwill we can bring to bear and, I might add, with all the political sense we may be supposed to possess.

M. Badini Confalonieri (suite)

Ces réserves faites, je reconnais que les intentions des principaux protagonistes de la politique européenne aujourd'hui ne sont pas exactement les mêmes. Mais je voudrais demander à l'Assemblée s'il n'y a pas un risque qu'elles divergent encore plus si, au lieu d'en discuter franchement et loyalement ensemble, nous acceptons des apartés et des groupements restreints. Le climat de méfiance que ces formules engendreraient pourrait détruire l'acquis que constituent nos institutions actuelles, et il serait bien imprudent d'attendre que les solutions viennent d'elles-mêmes.

Une autre objection qui pourrait m'être faite tiendrait à l'inutilité d'une nouvelle institution. Pourquoi proposer un projet de traité alors que vous avez l'Union de l'Europe Occidentale, me dira-t-on ? Il m'est facile de répondre que les résultats positifs du Conseil des Ministres de l'U.E.O. ne sont pas extraordinairement apparents, tout au moins au cours de l'année écoulée. Le Conseil ne s'est pas réuni, vous le savez, depuis le mois d'avril 1962. En proposant une institutionnalisation des rapports périodiques préparés méthodiquement par les ministères des affaires étrangères, en instaurant la périodicité des réunions des ministres de la défense, en créant une commission européenne indépendante qui aurait pour tâche de stimuler l'action de son Conseil, je crois que les gouvernements, s'ils adoptaient le projet de traité que j'ai l'honneur de présenter, feraient un pas en avant qui, dans les conditions actuelles de la vie de l'Europe, est le meilleur que nous puissions escompter. Peu importe le sigle sous lequel l'unification européenne s'opère du moment qu'elle a lieu.

En vous proposant d'adopter le projet de recommandation commun que M. Molter, avec son expérience et sa sagesse politique, et moi-même avons rédigé, et le rapport que je vous sou mets, j'ai pour désir de favoriser la relance politique de l'Europe et une unité accrue entre nos gouvernements.

M. le PRESIDENT. — M. Kirk demande la parole. Je la lui donne.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je me permettre de faire une suggestion M. le Président ? Il me semble que cela faciliterait le travail de l'Assemblée si M. Molter présentait immédiatement son rapport. Les rapports ont tant de points communs qu'il serait, je crois, plus facile aux Représentants qui désirent intervenir

de faire porter leurs observations sur les deux rapports en même temps.

M. le PRESIDENT. — Nous avons entendu la proposition de M. Kirk tendant à ce que M. Molter présente son rapport maintenant et que l'Assemblée discute les deux rapports ensemble. La proposition me paraît très sage.

M. MOLTER (*Belgique*). — J'appuie cette proposition.

M. le PRESIDENT. — M. Molter est d'accord.

M. Jannuzzi, je vous donnerai la parole après M. Molter, et je m'en excuse.

La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi de remercier d'abord le président de notre Commission d'avoir bien voulu mettre un peu d'ordre dans la discussion que nous entamons en ce moment. Etant donné que la résolution qui est proposée par M. Badini Confalonieri est la conséquence de la réunion des deux résolutions que nous avons présentées séparément, il est assez logique que le rapport sur le Traité franco-allemand vienne d'abord.

Suivant l'ordre du jour, je devrais parler du Traité franco-allemand et de ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense. Mais je vais vous décevoir, car je ne parlerai pas du problème de la défense ; en effet, la Commission de Défense a estimé qu'il y avait d'abord un problème politique et, d'autre part, je suis naturellement d'une incompétence absolue en ce qui concerne la défense. Cela ne veut pas dire que je sois particulièrement qualifié pour parler du problème politique, mais je tâcherai néanmoins de vous expliquer plus ou moins les vues de notre Commission et de votre rapporteur en ce qui concerne le Traité franco-allemand.

Le discours fracassant du 14 janvier du Général de Gaulle et l'interruption des pourparlers au sein de la Communauté en ce qui concerne l'adhésion éventuelle du Royaume-Uni au Marché Commun, le 22 janvier, ont provoqué chez moi — et je pense que ce n'est pas uniquement chez moi — un choc particulièrement violent. Il me paraît normal que nous parlions de ce problème ici, au sein de l'U.E.O. Je ne dirai pas une lapalissade en déclarant que nous devons nous préoccuper de ce problème, mais je peux dire néanmoins que nous devons examiner ce problème

Mr. Molter (continued)

Mr. Patijn referred this morning to the great difficulties he foresaw in the future. I want to challenge this view immediately. We must not give way to despair at the very start of this debate. It seems to me, on the contrary, that we have approached our survey of this problem with confidence, and with the certainty that we have enough determination to overcome these difficulties.

My first reaction to the terms of the Franco-German Treaty — forgive me for speaking of myself, but I think my reaction was the same as that of the man in the street in most countries — my first reaction was to wonder why it was necessary to reaffirm Franco-German understanding when there were so many treaties already in which it was officially recognised.

There is the ECSC treaty, the treaty under which we meet here, and the treaty, too, of the Economic Communities. Many of us had believed that the disagreements and the cause of a great part of Europe being split into two were things of the past, a particularly painful past that it was useless to recall. But I am willing to acknowledge that, in fact, only two people could properly estimate the sentiments with which they were faced: General de Gaulle and Dr. Adenauer. They believed that a solemn treaty was still required to seal the reconciliation of France and Germany. From the human angle, I acknowledge the undoubted truth of this point of view which I think we must admit, the more so as we have to recognise — and this assertion is itself valuable — that without this reconciliation with Germany we would have had neither ECSC, nor WEU, nor the Economic Communities, all of which we have repeatedly hailed with the utmost enthusiasm and faith for the future.

So I think the leaders of the two nations were right in making a clean sweep of the last of the disagreements and resentments born of bitter experience and bad relations. The past is now

buried, I hope, and we have every reason to be thankful.

Something I welcome with particular enthusiasm in the treaty is the section devoted to the programme for youth and education. In my opinion, this is a method that has much to recommend it, not only to WEU countries but to all European countries, which could use it as a basis for the training of their own youth, the future citizens of Europe. By recommending it we would be giving a proof of the friendship, not to say affection, we feel for all youth everywhere. Let me say once again to all those concerned to promote European understanding that youth should be our first and foremost concern.

The question for us is how to interpret the treaty. Should we approach it with certain statements still ringing in our minds, perhaps not always quite accurately and out of context, and hence arousing our prejudice; words spoken in haste after a setback, a disappointment, a disillusionment or a misunderstanding? This is surely not the best way. We should rather stick to the text of the treaty. And who can explain it to us better than the people who studied it throughout the various stages of its progress, and made the necessary comments, explanations and declarations of binding principles? Surely, no one.

Let me invite you, then, to consider the preamble to the act of ratification of the treaty, adopted by the Federal German Parliament. Part of it reads as follows:

“Resolved to serve by the application of this treaty the great aims to which the Federal Republic of Germany, in concert with the other States allied to her, has aspired for years and which determine her policy, to wit, the preservation and consolidation of the unity of the free nations and, in particular, of a close partnership between Europe and the United States of America, the realisation of the right of self-determination for the German people, and the restoration of German unity, collective defence within the framework of the North Atlantic Alliance,

M. Molter (suite)

avec toute la bonne volonté dont nous sommes capables et, je dirai, avec la science politique que l'on peut supposer être présente en nous.

M. Patijn a parlé ce matin des très grosses difficultés qu'il entrevoyait pour l'avenir. J'aimerais immédiatement m'opposer à cette conception en déclarant qu'en somme, il ne faut pas nous décourager au départ dans cette discussion. Je crois plutôt que nous avons entamé l'examen de ce problème avec confiance et avec la certitude que notre volonté sera assez forte pour surmonter ces difficultés.

Ma première réaction — je crois pouvoir parler de moi-même, je m'en excuse, mais je crois que ma réaction est la même que celle du citoyen moyen de divers pays — a été, devant le contenu du Traité franco-allemand, de me demander pourquoi il fallait encore affirmer qu'il y a une entente franco-allemande, alors que déjà tant de traités reconnaissent solennellement cette entente franco-allemande.

Je pense au Traité de la C.E.C.A. ; je pense au traité qui nous réunit ici ; je pense aussi au traité des Communautés économiques. Pour plusieurs d'entre nous, nous estimions que les divergences de vues, ou ce qui avait désuni une grande partie de l'Europe, appartenaient définitivement au passé, et qu'il était inutile de revenir sur ce passé particulièrement pénible. Mais je reconnaitrai également qu'en somme, il y a eu deux personnalités qui pouvaient estimer à leur juste valeur les sentiments devant lesquels elles se trouvaient. Ce sont le Général de Gaulle et Conrad Adenauer, qui ont estimé qu'il fallait encore un acte solennel reconnaissant la réconciliation de l'Allemagne et de la France. Examinée du point de vue humain, je reconnais la valeur indiscutable de cette position et je crois que nous devons également l'admettre, d'autant plus qu'il faut reconnaître — et pourquoi ne pas dire que cette affirmation a sa valeur en soi — que si nous n'avions pas eu cette réconciliation allemande, nous n'aurions pas eu la C.E.C.A., nous n'aurions pas eu l'U.E.O. et nous n'aurions pas eu non plus les Communautés économiques au sujet desquelles nous avons, à maintes reprises, manifesté notre enthousiasme et notre foi dans l'avenir.

Je crois donc que les porte-parole des deux peuples avaient raison de faire en sorte qu'on balaie à tout jamais tout ce qui restait des dissensions, des ressentiments nés de cruelles expé-

riences et de mauvais voisinages. C'est un passé qui est bien enterré, je l'espère, et nous avons tout lieu de nous en féliciter.

D'autre part, dans le Traité franco-allemand, je salue avec une ferveur particulière la partie qui, dans le programme, est consacrée à l'éducation et à la jeunesse. Il me semble que cette méthode est à recommander, non seulement aux pays qui sont représentés ici, mais à tous les pays d'Europe, qui pourraient s'en inspirer pour former la jeunesse qui sera le peuple de l'Europe de demain. En l'affirmant, nous ferions en même temps à mes yeux une démonstration de l'affection, je dirai de l'amour, que nous portons à la jeunesse tout entière. Et je ne puis que répéter que je recommande particulièrement à l'attention de ceux qui se préoccupent de l'entente européenne que c'est à la jeunesse, et surtout à la jeunesse, que nous devons penser.

Pour nous, il s'agit de savoir comment nous devons comprendre le traité. Devons-nous le comprendre en nous souvenant de certaines déclarations qui restent présentes à notre esprit, peut-être pas toujours avec la précision voulue, privées de leur contexte, créant des préventions ; de paroles trop vives exprimées à la suite d'une déconvenue, d'une déception, d'une désillusion, d'un préjugé ? Je ne pense pas que ce soit la bonne méthode. Nous devons plutôt nous en tenir au texte même du traité. Et qui, mieux que qui-conque, pourrait nous faire comprendre le texte du Traité franco-allemand, sinon ceux qui, aux différents stades de son évolution, l'ont étudié et ont fait les observations qu'il fallait faire, les commentaires qui s'imposaient, les déclarations de principe qui constituaient des engagements ? Qui ? Eux et rien qu'eux ?

Alors, je vous prie d'examiner avec moi le préambule de la loi de ratification du traité votée par le Bundestag. Ce préambule porte notamment :

« Décidé à servir par l'application de ce traité les grandes tâches qui dirigent la politique allemande et que la République fédérale préconise depuis des années, en commun avec les autres alliés. Ces tâches sont : le maintien et la consolidation de l'entente entre les peuples libres — avec une coopération particulièrement étroite entre l'Europe et les Etats-Unis — l'application du droit à l'autodétermination au peuple allemand et le rétablissement de l'unité allemande, la défense commune dans le cadre de l'O.T.A.N. et l'intégration des forces des pays appartenant à

Mr. Molter (continued)

and the integration of the armed forces of the States bound together in that Alliance, the unification of Europe by following the course adopted by the establishment of the European Communities, with the inclusion of Great Britain and other States wishing to accede, and the further strengthening of those Communities, the elimination of trade barriers by negotiations between the European Economic Community, Great Britain and the United States of America, as well as other States, within the framework of the General Agreement on Tariffs and Trade."

Now, what does the French Government say? In tabling its bill for the ratification of the Franco-German Treaty, it also indicated very clearly how it understood the treaty. Its explanatory memorandum states:

"It goes without saying that these provisions in no way derogate from the previous commitments undertaken by one or the other of the two States, whether, more particularly, in the field of defence under the Atlantic Alliance and the Paris Agreements of 1954, or in the economic field under the existing European Communities."

So much for the attitude taken by the two Governments and by the Federal German Parliament as a whole.

I would also like to draw your attention to a document issued by the French Committee of Pan-Europa in which I see the names of, among others, Mr. Louis Terrenoire, General Billotte, Mr. Alain Peyrefitte and Mr. Jacques Baumel. It says:

"The anxiety felt by our partners arises mainly from the fact that the treaty seems to them to deal a blow to the community idea.

They feel that, by deliberately linking ourselves with the Federal Republic, we are embarking on a bilateral path that is incompatible with that idea. To put it bluntly, they regard the treaty as evidence of a desire for a united Europe that is based on some kind of Franco-German hegemony.

They say further that this bilateralism risks damaging not only the spirit of the Common Market but the spirit that should reign in NATO as well. There follows another criti-

cism which is directly contrary to the two preceding ones. Simultaneously with describing the treaty as a formidable instrument of hegemony, they remark ironically on the restricted field they say it covers. They hint that it will have no lasting effects as its aims are so limited and the means by which they are to be achieved so ambiguous and based only on a fragile understanding between two men.

The fear of a Franco-German hegemony might be justified if the treaty were a closed one that excluded other countries. But it is exactly the opposite. The French Government never regarded it as providing for an association with the Federal Republic from which our other partners would be excluded, quite the contrary. So far as we are concerned, the treaty will have achieved its aim only if it provides such a striking example that it can one day be extended to take in the rest of the Community.

This concept of a treaty open to all was so present to the minds of the signatories that they included a solemn statement of it in the preamble, which specifically recognises that 'increased co-operation between the two countries constitutes an indispensable stage on the way to a united Europe, which is the aim of the two peoples.' So the treaty is only a stage; it is not a closed structure but simply another brick added to the edifice of united Europe.

This being so, fears of some kind of long-term plot between the French and German Governments involving a prior agreement for imposing their own views on community affairs are not realistic.

In any case, there would have been no need of a treaty for such preliminary consolidation of views, if the two partners had really wanted to arrange for this type of exclusive dialogue. It would have been more skilful, easier and more effective to do it by discreet or secret consultations."

Another thing that needs emphasising — and the explanation comes from the government side — is that the problem is expected to be extremely complicated and that the understanding, which some people think could be detrimental to other countries, will not be so very easy to organise. Here is what Dr. Schroeder, Minister for Foreign

M. Molter (suite)

cette alliance, l'unification de l'Europe en suivant la voie amorcée par la création des Communautés européennes et en incluant l'Angleterre ainsi que les autres pays disposés à une adhésion, la consolidation des Communautés existantes, la réalisation du désarmement douanier par des négociations menées entre le Marché Commun, l'Angleterre, les États-Unis et d'autres pays dans le cadre du G.A.T.T. ».

Que dit le gouvernement français ? En déposant le projet de loi autorisant la ratification du Traité franco-allemand, il a indiqué, lui aussi, de façon très claire, quelle portée il entendait donner à ce traité. On peut lire dans l'exposé des motifs :

« Il va de soi qu'il n'est en rien dérogé par ces dispositions aux engagements antérieurement assumés par l'un ou l'autre des deux États, qu'il s'agisse en particulier, dans le domaine de la défense, de l'Alliance atlantique ou des Accords de Paris de 1954, et, dans le domaine économique, des Communautés européennes existantes. »

Telle est la position des gouvernements et celle du Bundestag dans son ensemble.

Je me permets encore d'appeler votre attention sur un document transmis par le Comité français pour l'union paneuropéenne, dans lequel, sans vouloir citer tous les noms, je trouve ceux de MM. Louis Terrenoire, le général Billotte, Alain Peyrefitte, Jacques Baumel. Je lis dans ce document :

« Les inquiétudes de nos partenaires viennent d'abord de ce que le Traité franco-allemand leur paraît constituer une atteinte à l'esprit communautaire.

Nous serions engagés, selon eux, dans la voie d'un bilatéralisme incompatible avec cet esprit communautaire en témoignant d'une volonté de préférence pour l'Allemagne fédérale. En clair, on voit, dans ce traité, la manifestation d'un désir de fonder l'Europe sur une sorte d'hégémonie franco-allemande.

On déclare ensuite que ce bilatéralisme ne compromettrait pas seulement l'esprit du Marché Commun, mais aussi celui qui doit animer l'O.T.A.N. On adresse aussi au traité

un reproche qui est en contradiction avec les deux premiers. Dans le même temps où l'on y voit un redoutable instrument d'hégémonie, on ironise sur la faible portée de cet acte diplomatique. On laisse entendre que ce traité sera sans lendemain, car on le trouve limité dans ses objectifs et dans ses modalités, reposant sur des équivoques et sur l'entente fragile entre deux hommes.

La crainte d'hégémonie franco-allemande pourrait être justifiée s'il s'agissait d'un traité fermé aux autres États. Or c'est exactement du contraire qu'il s'agit. Il n'a jamais été dans l'esprit du gouvernement français d'organiser par ce traité avec l'Allemagne fédérale une coopération dont nos autres partenaires seraient exclus, bien au contraire ; ce traité n'aura pour nous atteint son but que s'il comporte une valeur d'exemple tel qu'il puisse un jour s'étendre au reste de la Communauté.

Cette conception du traité ouvert à tous est si claire dans l'esprit des signataires qu'ils ont tenu à l'affirmer avec solennité dans le préambule. Ils reconnaissent qu'un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie qui est le but des deux peuples. Il ne s'agit donc que d'une étape, c'est-à-dire non pas d'une construction limitée, mais d'une pierre dans la construction d'une Europe unie.

Dans ces conditions, il est chimérique de craindre une sorte de complot permanent entre les gouvernements français et allemand qui tenteraient, par une entente préalable, d'imposer leurs vues dans les affaires communautaires.

Au surplus, point n'était besoin d'un traité pour organiser cette consolidation préalable si les deux partenaires avaient réellement souhaité organiser ce dialogue exclusif. Il eût été plus habile, plus facile et plus efficace de procéder par consultation discrète ou secrète. »

En outre, ce qu'il faut souligner également, c'est que l'on prévoit — et c'est du côté du gouvernement que l'explication est donnée — que le problème sera particulièrement difficile et que cette entente, qui, dans l'esprit de certains, pourrait être faite au détriment des autres pays, ne sera pas tellement facile à organiser. Je relève

Mr. Molter (continued)

Affairs, told the Federal German Parliament on 25th April:

"We Germans would like EEC to adopt an outward-looking policy. In matters of foreign trade, we stand for a policy which will provide the utmost encouragement to world commerce. We are well aware that this cannot be achieved by spontaneous action on the part of EEC and that, in the opinion of certain of our partners, there is a great deal to be done yet inside the Community before any decisions in the wider sense can be taken.

That, of course, is an oblique reference to one of the major difficulties but I have no objection to speaking more openly. There is a disagreement between France and ourselves, to mention only two of the countries concerned, as to whether the common agricultural policy has or has not been put into operation too fast.

I said in Brussels on 2nd April that we thought it had, but that some progress had been recorded in other sectors. The more deeply I study the problem of German agricultural policy, the more I realise that it is no good shutting our eyes to the tasks ahead of us. The whole task is extremely difficult and great goodwill on the part of our partners will undoubtedly be needed before we even manage to agree on regulations which can be considered satisfactory for all concerned — not to mention dates for their application.

What is the use of having the most grandiose schemes if, when the interests of important sectors in one of the member States are damaged, those sectors do not make common cause and are not prepared to take the inevitable decisions?"

Ladies and Gentlemen, I think the passages I have just quoted make the attitude of the two countries sufficiently clear and, in conclusion, following our debate, I would like to add that up to now I was in agreement with them. We have pleaded for a political will to unity to emerge within Western European Union.

As a result of experience, however, I must admit that I have considerably lowered my sights and I would be only too pleased if I could be sure that there was even a will to reach mutual understanding. It would be a great help in this direction if we could have someone with whom to discuss matters here in the Assembly, if, in fact, we could manage to breach the wall that always blocks our way — the WEU Council of Ministers. They remain deaf to all our Recommendations, all our Resolutions and have never followed up in any worthwhile way the prevailing idea that it is in Western European Union, which is so strongly placed, and might even be called the nucleus of the whole thing, that Western European unity could be forged.

Various recommendations have again been submitted during the course of the day. I listened with great interest to the Minister from the United Kingdom, Mr. Heath, and I much admire his efforts to relaunch the European idea within WEU.

I would like at this point to explain to its critics just what Mr. Badini Confalonieri's and my joint Recommendation means. Briefly, it proposes a method, an instrument which, I think, may help us to breach the wall. If there is any better way of doing so, I do not suppose either Mr. Badini Confalonieri or I would oppose it.

In any case, I feel we should take all possible steps to ensure that here in WEU we do, in the end, establish a worthwhile and justifiable Western European policy. The main thing seems to me that Western European Union should be acknowledged as the proper place for debating the problems we are continually examining together with a real attempt at mutual understanding. As we are all men of goodwill this would be to render the best service possible to the cause of European unification.

At the opening of this Session, our President paid a warm and human tribute to the memory of the great man who died recently in Rome. What John XXIII taught us was, I think, that the law for the world today could be summed up as being to understand and respect the opinions of others. I hope we shall show that we can live up to his teaching and that we shall try to reach

M. Molter (suite)

dans le discours prononcé par le Ministre fédéral M. Schroeder, le 25 avril, devant le Bundestag, les paroles suivantes :

« Nous, Allemands, nous voudrions que la C.E.E. adopte une politique tournée vers le monde, vers l'extérieur. En matière de commerce extérieur, nous sommes pour une politique qui favorise dans la mesure du possible le commerce mondial. Nous savons très bien que cela ne pourra pas se faire simplement par un acte spontané au sein de la C.E.E., mais que, de l'avis de certains de nos partenaires, beaucoup de choses doivent encore se passer à l'intérieur de la C.E.E. avant que l'on puisse prendre des décisions dans ce sens.

J'ai ainsi fait allusion à l'un des problèmes principaux, mais je n'hésiterai pas à le nommer : entre la France et nous, pour ne citer que deux des pays intéressés, les divergences d'opinion se manifestent sur le point de savoir si le rythme d'application de la politique agricole commune a été ou non trop accéléré.

J'ai dit à Bruxelles, le 2 avril, qu'à notre avis, ce rythme a été trop rapide, mais qu'il existe d'autres secteurs où des progrès ont été enregistrés. Plus je vais au fond du problème de la politique agricole allemande, plus je constate qu'il ne sert à rien de fermer les yeux devant les tâches qui nous sont confiées. C'est une tâche extrêmement difficile et il faudra sans doute beaucoup de bonne volonté de la part de nos partenaires avant que, sans parler des délais, nous ne parvenions à fixer des règlements qui puissent être considérés comme satisfaisants pour tous les intéressés.

En effet, à quoi bon les conceptions les plus grandioses dans ce domaine si, les intérêts de secteurs importants de l'un des pays membres ayant été lésés, ces secteurs ne font pas cause commune et ne sont pas disposés à prendre les décisions qui s'imposent. »

Mesdames, Messieurs, je crois que les citations que je vous ai faites éclairent suffisamment la position des deux peuples et j'aimerais ajouter, en conclusion de ce que je vous ai communiqué et à la suite du débat auquel nous avons assisté que, jusqu'ici, j'étais parmi ceux-là. Nous avons plaidé pour qu'il se manifeste une volonté politique de parvenir à une unité au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

Après les expériences faites, je vous avouerais que je suis devenu beaucoup plus modeste et que je serais déjà très heureux de pouvoir constater qu'il existe une volonté de compréhension réciproque. Cette volonté de compréhension réciproque serait particulièrement favorisée, M. le Président, Mesdames, Messieurs, si nous avions la possibilité d'avoir un interlocuteur ici, dans notre enceinte, si enfin, nous parvenions à forcer cette sorte de mur que nous avons toujours trouvé devant nous et qui est celui de notre Conseil des Ministres. Restant sourd à toutes nos recommandations, à toutes nos résolutions, celui-ci n'a jamais donné une suite valable à cette pensée générale que c'est au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, qui est particulièrement forte, qui est, je dirai, le noyau de résistance, que l'on pourrait forger cette unité de l'Europe occidentale.

Différentes résolutions ont encore été présentées dans le courant de la journée. J'ai entendu avec beaucoup d'attention le discours du Ministre du Royaume-Uni, M. Heath, et j'éprouve une sincère admiration pour son effort en vue d'assurer la relance de l'idée de l'Europe au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

J'aimerais ici faire observer, à ceux qui font des critiques, ce que représente la résolution commune de M. Badini Confalonieri et de moi-même. En somme, nous avons devant nous, je pense, une méthode, un instrument, qui permet peut-être de forcer ce mur. S'il y a de meilleur instrument à employer, je crois que ni M. Badini Confalonieri ni moi-même ne nous y opposerions.

Mais je pense qu'en toute circonstance, nous devons utiliser tous les moyens pour obtenir qu'enfin, au sein de l'U.E.O., on parvienne à fixer une politique de l'Europe occidentale, qui soit valable et défendable. Pour moi, l'essentiel est que l'on reconnaisse que le milieu normal dans lequel les problèmes que nous examinons constamment ensemble, avec un grand effort de compréhension, doivent être débattus, est l'Union de l'Europe Occidentale. De cette façon, nous rendrons le plus grand service à l'idée de l'unification de l'Europe, étant donné que nous nous rencontrons entre gens de bonne volonté.

Au début de la session, par la voix de notre distingué Président, avec un sens particulièrement humain, il a été rendu hommage à la mémoire du grand homme qui vient de s'éteindre à Rome. Son enseignement, à mes yeux, était que, pour le monde moderne, la compréhension et le respect des opinions souvent opposées était, en somme, la loi. J'espère que nous allons nous mon-

Mr. Molter (continued)

understanding so that at last we may find a way out of our difficulties.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Molter.

Mr. Fayat now wishes to address the Assembly.

In welcoming you here today, Mr. Fayat, I welcome not only a member of the Belgian Delegation, the delegation in Brussels; I welcome above all a distinguished champion of integration. You belong to the team of those whom we class today as among the great Europeans and whom we have long called good Europeans.

I call Mr. Fayat.

Mr. FAYAT (*Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium*) (Translation). — I must first, Mr. President, thank you for your kind and flattering words of welcome. I would like to say, too, how very pleased I am that you have been elected to the Presidency of this Assembly. We are old friends. I know that under your guidance the Assembly will do useful work, and that you will see to it that contact between the Assembly and the Council remains cordial and constant.

I would like to pay special tribute to this Assembly for the persistence it has shown in repeatedly urging the Council to implement the WEU Treaty to the full, both in the military field and in regard to its international control obligations, as well as its provisions on economic and political unity and European integration.

The work carried out by the Committees, as evidenced by the reports, makes it clear that the Assembly is doing an excellent job, and I would like, as previous speakers have done, to compliment Mr. Badini Confalonieri, Mr. Duynstee, Mr. Housiaux, Lord Kennet, Mr. Leynen, Mr. Meyer and Mr. Molter.

I came to this meeting, Mr. President, primarily to listen and I would fain have left it at that; but I know how these things work. When a Minister makes an appearance at a parlia-

mentary Assembly, he is invariably expected to speak.

I propose now to continue my speech in English and then to end it in French. But before doing so, I must say how sorry I am that I have to return at once to Brussels and shall not be able to listen to today's last ministerial speaker, Mr. Habib-Deloncle. Also that I shall have to miss the rest of the Assembly's debate.

I will now address the Assembly in English.

I would like to say a few words on the question of European unity in retrospect. I think there have been three important phases in the evolution towards European unity. The story started with the Marshall Plan. The Marshall Plan was not only a spectacular aid offered to Europe, but the conditions in which that aid was extended were the origin of the effective movement towards European unity. Representatives will recall that the United States, when they made the Marshall Plan, said that they would not go on giving aid to individual European countries but would extend that aid to the whole of Europe and they wanted the European States to co-operate in administering that aid and making it effective. That is where the story of European co-operation started.

The first two things that happened were the Organisation for European Economic Co-operation and, in the political field, the Council of Europe.

Then we had the second development where, unfortunately, only six governments were prepared to tread the new path. The six governments established, first, the European Coal and Steel Community and, secondly, the two Communities of the Treaty of Rome — the European Economic Community and Euratom. We regretted at that time that the United Kingdom did not join the Communities that were then established.

The third great moment came when, finally, the United Kingdom decided to apply for membership of the Communities, accepting the whole of the Treaty of Rome, accepting the political implications of that Treaty, and accepting the declaration of Bonn on political co-operation. Not only did the United Kingdom take that momentous step but, as it were in the wake of

M. Molter (suite)

trer dignes de cet enseignement et que nous ferons cet effort de compréhension pour qu'enfin nous sortions de la difficulté.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Molter.

M. Fayat désire nous adresser la parole.

Je salue en votre personne M. le Ministre, le membre de la délégation belge, de la délégation de Bruxelles, et surtout « l'intégrationniste » de prestige que vous êtes. Vous faites partie de cette équipe d'hommes que nous sommes habitués aujourd'hui à classer parmi les grands Européens et que nous avons placés d'abord au rang des bons Européens.

Vous avez la parole.

M. FAYAT (*Ministre adjoint des affaires étrangères de Belgique*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier des paroles de bienvenue, très aimables et assurément flatteuses, que vous m'avez adressées. Je voudrais aussi vous dire, en toute sincérité, combien je me réjouis de votre élection à la Présidence de cette Assemblée. Nous sommes de vieux amis. Je sais que vous dirigerez l'Assemblée parlementaire de telle sorte que ses travaux soient fructueux et que, d'autre part, vous veillerez à établir des contacts confiants et réguliers entre l'Assemblée et le Conseil.

M. le Président, je tiens, en particulier, à rendre hommage à l'Assemblée parlementaire pour la persévérance avec laquelle elle ne cesse d'exhorter le Conseil à poursuivre l'application intégrale des dispositions du traité instituant l'Union de l'Europe Occidentale, tant sur le plan militaire et en matière de contrôle international qu'en ce qui concerne l'unité économique et politique et l'intégration de l'Europe.

Que l'Assemblée fait de l'excellent travail, il suffit pour s'en convaincre de lire les rapports sur les activités des Commissions. C'est pourquoi je m'associe aux orateurs précédents pour rendre hommage à MM. Badini Confalonieri, Duynstee, Housiaux, Lord Kennet, MM. Leynen, Meyer et Molter.

M. le Président, j'étais venu ici surtout avec l'intention d'écouter et j'aurais voulu m'en tenir à ce rôle, mais je sais que lorsqu'un ministre fait son apparition dans une Assemblée parle-

mentaire, on attend inévitablement de lui qu'il y prenne la parole.

M. le Président, je poursuivrai mon discours en anglais et je le terminerai en français. Avant d'aborder le fond même de mon exposé, je tiens à dire combien je regrette de devoir partir tout à l'heure pour Bruxelles, ce qui m'empêchera d'écouter le discours du dernier ministre qui prendra la parole aujourd'hui, M. Habib-Deloncle, et d'assister jusqu'au bout au débat engagé devant votre Assemblée.

Maintenant je vais m'adresser à l'Assemblée en anglais.

J'aimerais rappeler brièvement l'histoire de l'unité européenne. Je crois que la marche vers l'unité européenne a connu trois étapes importantes. Tout a commencé avec le plan Marshall. Le plan Marshall n'était pas seulement une aide spectaculaire offerte à l'Europe, mais les conditions mêmes dans lesquelles cette aide fut accordée ont été à l'origine du mouvement vers l'unité européenne. Les Représentants se souviendront que les Etats-Unis, lorsqu'ils créèrent le plan Marshall, déclarèrent qu'ils n'avaient pas l'intention de continuer d'assister les pays européens séparément, mais qu'ils voulaient accorder cette aide à l'ensemble de l'Europe, et ils demandèrent aux Etats européens de coopérer dans le cadre de son application afin d'en assurer l'efficacité. Tel a été le point de départ de la coopération européenne.

Les deux premiers événements furent la création de l'Organisation Européenne de Coopération Economique et, dans le domaine politique, celle du Conseil de l'Europe.

Nous sommes passés alors à une deuxième phase où, malheureusement, six gouvernements seulement étaient prêts à suivre la nouvelle voie. Ces six gouvernements instaurèrent en premier lieu la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, en second lieu les deux Communautés du Traité de Rome — la Communauté Economique Européenne et l'Euratom. Nous avons déploré à l'époque que le Royaume-Uni n'adhère pas aux Communautés ainsi créées.

Puis est venu le grand moment où, finalement, le Royaume-Uni décida de demander son adhésion aux Communautés, en acceptant l'ensemble du Traité de Rome, ses implications politiques et la déclaration de Bonn sur la coopération politique. Non seulement on vit le Royaume-Uni faire cette démarche d'une importance capitale, mais dans le sillage de cette can-

Mr. Fayat (continued)

that application, came the applications for membership from Denmark, Norway and Ireland.

This last development was made possible through the fact that the Communities of the Six had been a success. It was a tribute to the success achieved by those Communities, to the fact that they really had shown the right path to European unity. We shall have to preserve that basis for later developments.

Since the negotiations for membership of new countries in the Communities were interrupted, the problem has remained unsolved. We tried to see whether there was an alternative solution to the problem. The governments concerned generally consider that there is no real alternative, that the only solution to the problem is membership for the countries that asked for it, and we must remain conscious of the fact that that is the only right solution. Not only the six governments of the Communities must remain convinced of that, but also their parliamentary and public opinions. On the other hand, the United Kingdom must remain convinced of that reality and of that right solution, both the present government and whatever other British government may come to power later.

Mr. President, I shall now address the Assembly in French.

I have just said that the problem posed by the United Kingdom's request to join the European Communities, and the similar requests received from other European countries, has not been solved and that the only really satisfactory way to solve it would still be for them to join. Meanwhile, however, what is there we can do? First, naturally, we must preserve the conditions that originally led those governments to make their request; that is to say, the Communities themselves must continue to exist, prosper and develop. The programme of the Six must remain attractive; otherwise, the countries which believed they had found the secret of European unity in the rallying-point provided by the existence of those Communities might begin to query their belief, with the result that we would have to begin again from the beginning. Our point of departure, in that case, would be much further back and far less satisfactory. On the other hand, of course, any move towards a larger Europe and any development of the Communities themselves presuppose the re-establishment of

confidence, which has been badly shaken, inside the Communities. Everyone, I think, realises the gravity of the present crisis and the need to overcome it. But the existence of the crisis, as well as the events which produced it, present us with another, equally painful question. Shall we ever be in a position to overcome this crisis in our relationship if we cannot create a psychological climate that gives real reason to hope that the Communities will succeed in expanding, and that Europe will succeed in fulfilling her destiny in what we consider to be the most favourable conditions?

That is what lends such importance to certain of the measures that we must be able to take if a favourable psychological climate is to be maintained and developed. That is where the importance of what are known as contacts comes in.

Let us begin with political contacts.

When I became a member of the Belgian Government for the second time in 1961, one of the first things I had to do was to attend the WEU Council meeting in Bonn, at which a very frank discussion took place on a large number of problems relating to Africa, South-East Asia and Latin America. I agree with some of the earlier speakers that, without prejudging the ultimate shape of European political union at six- or seven-power level, we should at least be able to resume, or carry on with, the WEU Council's former practice of frank discussion between partners sharing the same beliefs as to the destiny of Western Europe.

The second point I would like you to consider is this. What type of contacts ought we to aim at establishing or maintaining in the economic field? This involves the question of contacts on the one side between the Communities and on the other chiefly with the United Kingdom.

One point raises no difficulties. Everyone is unanimous that the Commission of the European Economic Community should exchange regular information with the British Mission in Brussels.

There is less unanimity when it comes to the type of contact proposed by the five governments and which they still favour, namely, regular meetings between the Permanent Representa-

M. Fayat (suite)

didature, pour ainsi dire, on vit arriver les demandes d'adhésion du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande.

Si cette dernière phase a pu avoir lieu, c'est parce que les Communautés des Six avaient été une réussite. C'était un hommage au succès remporté par les Communautés, au fait qu'elles avaient réellement montré le bon chemin vers l'unité européenne. C'est une base que nous avons le devoir de préserver pour des développements futurs.

Depuis que les négociations en vue de l'adhésion d'autres pays aux Communautés sont interrompues, le problème demeure irrésolu. Nous avons cherché s'il y avait une solution de rechange. Les gouvernements intéressés estiment généralement qu'il n'en existe pas en réalité, que la seule façon de résoudre le problème est d'accepter l'adhésion des pays qui en ont fait la demande, et nous ne devons pas perdre de vue que c'est bien la seule solution correcte. Les six gouvernements des pays membres des Communautés doivent en demeurer convaincus, ainsi que leurs parlements et leurs opinions publiques. On doit également en rester convaincu au Royaume-Uni, que ce soit le gouvernement actuel ou tout autre qui pourrait lui succéder.

Je vais maintenant continuer en français.

Je viens de dire que le problème posé par la demande d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes et par les demandes d'adhésion d'autres pays européens, n'a pas été résolu et que la seule solution favorable de ce problème reste l'adhésion de ces pays aux Communautés. Entre-temps, que pouvons-nous faire ? D'abord, bien entendu, il faut conserver, il faut préserver, ce qui a été à l'origine de l'évolution qui a amené ces gouvernements à demander leur adhésion ; cette condition est que les Communautés elles-mêmes vivent, prospèrent, se développent. Il faut que le programme des Six reste attrayant, sinon ceux qui ont cru trouver la solution de l'unité européenne dans leur ralliement autour du noyau des Communautés existantes pourraient douter du bien-fondé de leur décision, et tout serait à refaire. Nous serions alors retombés bien plus bas et dans de plus mauvaises conditions pour repartir de l'avant. Mais, bien entendu, le développement vers une Europe élargie, le développement des Communautés elles-mêmes suppose que nous puissions

vaincre la crise de confiance qui s'est abattue sur les Communautés. Je crois que tout le monde est conscient de la gravité de cette crise et que nous devons la surmonter. Mais en présence de cette crise et des événements qui l'ont provoquée, une autre question se pose, qui est également angoissante : serons-nous en mesure de vaincre, de triompher de cette crise de confiance si nous ne créons pas le climat psychologique qui fait espérer que les Communautés pourront s'élargir et que le destin de l'Europe pourra s'achever dans les conditions que nous croyons les plus favorables ?

Et c'est là que vraiment surgit l'importance de certaines mesures qu'il faut pouvoir prendre pour qu'un climat psychologique favorable se maintienne et se développe. C'est là l'importance de ce que l'on a appelé les contacts.

Il y a, d'abord, les contacts sur le plan politique.

Je dois dire qu'une de mes premières expériences, lorsque je suis entré au gouvernement belge pour la seconde fois au cours de l'année 1961, a été cette réunion de Bonn du Conseil de l'U.E.O. où nous avons discuté très franchement d'un grand nombre de problèmes intéressants : l'Afrique, le Sud-est asiatique et l'Amérique latine. Avec d'autres orateurs qui m'ont précédé et sans préjuger la forme que pourra prendre ultérieurement l'union politique de l'Europe à Six ou à Sept, la chose que nous devrions pouvoir faire, c'est reprendre ou continuer cette pratique qui était celle du Conseil de l'U.E.O., de ces échanges de vues francs entre partenaires qui ont foi dans la même destinée de l'Europe occidentale.

Le deuxième point sur lequel je voudrais vous demander de réfléchir c'est sur les contacts et sur la nature des contacts qu'il faudrait pouvoir établir ou maintenir dans le domaine économique. C'est là que surgit la question de l'organisation des contacts entre les Communautés, d'une part, et principalement, de l'autre, le Royaume-Uni.

Il y a un point sur lequel il n'y a pas de difficulté, mais au contraire unanimité, c'est que la Commission de la Communauté Economique Européenne échange régulièrement des informations avec la mission britannique à Bruxelles.

Là où il n'y a plus unanimité, c'est sur une autre forme de contacts, celle qui a été proposée et soutenue par cinq gouvernements, à savoir que les représentants permanents des Six auraient

Mr. Fayat (continued)

tives of the Six and the British Mission in Brussels, which a Representative of the Commission would also attend.

This seems to us the best formula, because the Representatives of the Six are in daily contact with the life of the Community, they have a good knowledge of the problems involved, and they are naturally the persons best qualified to deal, on behalf of their governments, with the Head of the British Mission.

It also seems to me that the world of the Permanent Representatives of the member States of the Community is the one in which the spirit of the Community and its interests are most likely to be properly preserved. On more than one occasion, it has happened that the six governments, represented by officials of varying levels, have found themselves on one side, confronting a seventh partner on the other, but never once have these governments acted contrary to the interests of the Community.

The second aspect of our economic relations to which I would like briefly to draw your attention is the growth of EFTA, the association of seven members set up by the Treaty of Stockholm.

You will have noted the decisions taken by the Ministerial Conference held in Lisbon a few weeks ago. The EFTA countries decided to abolish tariffs altogether on industrial products, as from 1st January 1967, and it is their intention — they have already taken some steps in that direction — to extend the list of duty free products further and further.

This fact should give rise to two considerations. The first is that we are heading straight for discrimination between two European economic groups. The Six are proposing to free their own internal trade, at least in industrial products, at the same rate as EFTA will be doing on its side, and we must be prepared to deal with the difficulties that may ensue. The second consideration is that, as EFTA develops and endeavours to abolish the barriers between its members, it will find itself obliged to follow the somewhat tentative path laid down in the Treaty of Stockholm which is, nevertheless, not without its resemblances to the objectives of the

Rome Treaty. My own hope is that EFTA will develop along lines that will bring it closer to the Rome Treaty and the Communities.

Apart from these questions, however, we ought perhaps to try to co-operate in certain other directions. Obviously, Mr. President, I am speaking now in a purely personal capacity and my suggestions are in no way intended as concrete proposals. I am simply trying to contribute to the debate and to see what we can do to create, or preserve, a more favourable atmosphere.

First, there is this unfortunate agricultural question. We all know that Great Britain has her own agricultural system. We know, too, that developments in the system are taking place. I suggest that contacts in this field might help such developments to follow a line not too divergent from our own.

Then there is the question of agriculture in the temperate zone as a whole. So far as this is concerned, we have the forthcoming negotiations in Geneva, the fact that agricultural products were in principle included in the negotiations, and an indication of the possibility of at least international, if not of world, agreements. With a little goodwill on both sides, it ought to be possible to make some progress here.

Then there is the field of social policy, more particularly that of what are known as social benefits; in other words, the systems according to which allowances are paid and financed. These vary from country to country and will ultimately have to be harmonised. Here again, contacts might enable us to work out some generally acceptable solution. This is a matter in which it is really only a case of which particular system one prefers. In other cases, the choice is often more difficult because it involves making what are sometimes considerable sacrifices. Experience has taught us and, were we to forget, our daily difficulties would remind us, that there are some sacrifices which are agreed to only if they are essential in order to achieve a major political objective.

The extent to which the major political objective of overall European unity remains alive, and the degree of hope we feel as to the

M. Fayat (suite)

des contacts réguliers en présence d'un représentant de la Commission avec la mission britannique à Bruxelles.

C'est vraiment, croyons-nous, la meilleure forme, parce que nous avons là les représentants des Six qui vivent journellement la vie des Communautés, qui sont au fait des problèmes et c'est, bien entendu, eux qui sont les mieux qualifiés pour parler au nom des gouvernements avec le chef de la mission britannique.

Je crois aussi que c'est dans ce milieu des représentants permanents des Etats membres de la Communauté qu'on a le plus de chances de voir le mieux préserver l'esprit de cette communauté et ses intérêts. A plusieurs reprises, nous nous sommes trouvés, d'un côté, les six gouvernements représentés à des échelons différents et, de l'autre, un septième partenaire, et à aucun moment, ces gouvernements n'ont agi d'une manière contraire aux intérêts de la Communauté.

Le deuxième point, dans le domaine des relations économiques, sur lequel je voudrais brièvement attirer votre attention, c'est le développement de l'A.E.L.E., c'est-à-dire les sept membres du Traité de Stockholm.

Vous aurez pris connaissance des décisions de la conférence ministérielle qui a eu lieu à Lisbonne il y a quelques semaines. Les Etats membres de l'A.E.L.E. ont décidé d'aller jusqu'à une démobilitation tarifaire totale, à réaliser au 1^{er} janvier 1967, limitée aux produits industriels, mais en étendant de plus en plus — du moins c'est leur intention, et déjà quelques mesures dans ce sens ont été prises — la liste des produits auxquels s'appliquerait cette démobilitation tarifaire totale.

Il y a, à partir de cette constatation, une double considération dont nous devons nous inspirer. D'une part, c'est que nous allons tout droit à une discrimination réciproque entre deux groupements économiques européens. Les Six vont démobiliser au même rythme leurs échanges commerciaux internes, c'est-à-dire tout ce qui est relatif à leurs produits industriels. De l'autre côté, l'A.E.L.E. fera de même. Nous allons devoir parer aux difficultés qui peuvent en résulter. D'autre part, à mesure que l'A.E.L.E. se développera et qu'elle va essayer de supprimer les barrières entre les Etats qui en sont membres, elle va devoir poursuivre sur la lancée timide qui

se trouve mentionnée dans le Traité de Stockholm, mais qui reflète déjà un certain parallélisme avec les préoccupations du Traité de Rome. Pour ma part, je souhaite et j'espère que l'évolution de l'A.E.L.E. rapprochera cette organisation de celle du Traité de Rome et de l'activité des Communautés.

Mais en dehors de ces questions, nous devrions peut-être voir si nous ne pouvons pas nous consacrer à certaines entreprises communes. Bien entendu, M. le Président, les choses que je vous dis, c'est à titre purement personnel, ce n'est pas pour présenter des propositions qui soient des suggestions fermes. C'est pour contribuer au débat et pour essayer de voir quelles sont les choses qu'on pourrait faire afin de créer ou de maintenir un bon climat.

Il y a cette redoutable question de l'agriculture. Nous savons que l'Angleterre a un système d'agriculture particulier. Nous savons aussi qu'une évolution se dessine. Là, déjà, n'est-il pas clair que des contacts pourraient encourager une évolution qui ne serait pas divergente.

D'un autre côté, il y a le problème de toute l'agriculture de la zone tempérée. Nous avons une négociation qui s'annonce à Genève. Nous avons le fait qu'en principe, les produits agricoles ont été inclus dans la négociation. Nous avons aussi l'indication qu'on pourrait avoir recours à des arrangements mondiaux, tout au moins internationaux. Si de la bonne volonté y est mise de part et d'autre, il doit être possible de faire certains progrès.

Je cite un autre domaine, celui de la politique sociale et plus particulièrement celui de ce qu'on appelle les *social benefits*, à savoir comment on donne des allocations et comment elles sont financées. Les systèmes varient de pays à pays. Il va falloir harmoniser tout cela. Là aussi, des contacts pourraient aider à préparer une solution généralement acceptable. Dans cette question, il s'agit surtout de la préférence pour l'un ou l'autre système. Bien souvent, le choix est plus difficile parce qu'il implique des sacrifices, parfois même des sacrifices considérables. Nous savons — l'expérience nous l'a appris et certaines difficultés nous le rappellent quotidiennement — que certains sacrifices ne sont consentis que lorsqu'on les place dans le cadre d'un objectif politique majeur.

C'est précisément dans la mesure où l'objectif politique majeur de la grande unité européenne restera vivace, et que les chances que l'on sent

Mr. Fayat (continued)

chances of achieving it, are what will determine the ease with which we obtain certain sacrifices which it would otherwise be almost impossible to enforce.

There are one or two other comments I would like to make, still in a personal capacity.

You will remember all the statements about how the Brussels negotiations were going. At one point last autumn they were not going too badly, because the Foreign Ministers of the six governments had got as far as instructing their Permanent Representatives to consider the form of organisation required for a ten-power Europe, composed of six-power Europe plus the four which had applied to join : Great Britain, Norway, Denmark and Ireland.

That shows a degree of potential development and a potential objective and it also shows that the objective involves a number of problems which must also be considered, although they should not make us forget that the objective itself is attainable. Some of the problems I refer to were already on the way to solution, but certain difficulties still remained and certain adjustments were still required. We spent some time considering what are known as the basic raw materials, such as aluminium, lead, zinc, pulp and newsprint. Would it be such a bad idea to continue to look for solutions in this field which would be suitable for a ten-power Europe ?

There is also the question of energy. Great efforts have been made inside the Community to formulate a common energy policy that takes account of the different sources from which energy can be derived. Would it be such a bad plan to give some thought to a suitable energy policy for a wider Europe ?

Lastly, there is the field of transport where there are obvious specific problems which it would be very useful if we could solve. I know that the European Ministers of Transport see each other regularly, at large-scale meetings, and make real efforts to improve the situation, but it may be that this is another instance in which we could try to do even more. I am thinking, in particular, of two countries in the centre

of Europe, Switzerland and Austria, which will offer even more serious problems. It is easy to see that a general transport policy could also contribute towards preserving the spirit of co-operation.

All this, of course, presupposes widespread goodwill, and it is here that we have to try to forestall possible dangers and difficulties.

I do not think the great difficulty at the moment is whether some countries want a more European Europe than others. This idea of a European Europe, as opposed to some other concept, seems to me to cloak the real danger confronting us, to be, in fact, no more than a smoke-screen.

The real danger, the real reason why, for example, the Brussels negotiations were broken off resides — or is at least considered by most people to reside — in the concept of nationalism. That is what I regard as the hidden danger : nationalism. It represents a far greater danger than do many other problems, although that is not to say that these do not in themselves also merit attention.

I shall be betraying no secrets, for example, if I say that the Franco-German Treaty, providing as it does for bilateral co-operation between two members of the same Community, was not regarded by the Belgian Government as representing perhaps the best form of co-operation, any more than the government felt that the methods by which this co-operation was to be achieved held the seeds of any very fruitful development. On the other hand, I do not think the present situation is such as to justify us in regarding the Franco-German Treaty as constituting in itself, and by its very existence, the worst of our difficulties.

Then there is what may be considered as the problem of hegemony. It is a word that has cropped up ; it is suspected of describing certain peoples' ambitions ; but similar policies have never succeeded in Europe in the past, and I, for one, refuse to believe that they can succeed today. To my mind, the conditions necessary for their success in Europe have by now completely disappeared. But even if such intentions exist, they do not constitute the great danger either.

M. Fayat (suite)

de pouvoir le réaliser sont sérieuses, c'est dans cette mesure, dis-je, qu'il sera plus facile d'obtenir certains sacrifices qui, sinon, seront vraiment difficiles à obtenir.

Maintenant, je voudrais, parlant toujours à titre personnel, vous livrer encore quelques autres réflexions.

Vous vous rappelez qu'il y a eu bien des appréciations au sujet de l'allure que prenaient les négociations de Bruxelles. A un moment donné de l'automne dernier, les choses n'allaient pas tellement mal puisque les six gouvernements, les six ministres des affaires étrangères en étaient venus à donner mandat à leurs représentants permanents d'étudier la structure institutionnelle que pourrait prendre une Europe à dix, c'est-à-dire l'Europe des Six plus les Quatre qui avaient demandé leur adhésion, à savoir la Grande-Bretagne, la Norvège, le Danemark et l'Irlande.

Cela indique qu'il y a là, en puissance, un développement, une destination, un but, et que forcément un certain nombre de problèmes doivent être envisagés sans oublier que c'est là un objectif qui devrait pouvoir être atteint. Je songe à certains problèmes qui étaient déjà en voie de solution, mais qui comportaient encore des difficultés, et pour lesquels des ajustements devaient être trouvés. Nous nous sommes penchés sur ce qu'on appelait les grands produits de base : l'aluminium, le plomb, le zinc, la pâte à papier, le papier journal. Serait-ce une mauvaise idée de continuer à envisager les solutions qui devraient être trouvées dans ce domaine et qui pourraient être à la mesure d'une Europe à dix ?

Il y a aussi le problème de l'énergie. Certes, au sein de la Communauté, un gros effort a été fait pour établir une politique commune de l'énergie, compte tenu des diverses sources d'énergie. Serait-ce une mauvaise idée de penser en même temps à ce que pourrait être la politique de l'énergie d'une Europe étendue ?

Enfin, il y a le domaine des transports où l'on voit qu'il existe des problèmes particuliers qu'il serait très utile de résoudre. Je sais que les ministres européens des transports se voient régulièrement dans un cercle très large et qu'ils font de très gros efforts pour améliorer la situation, mais peut-être que, là aussi, on pourrait essayer de faire plus encore, et je songe à ce que représentent, au milieu de l'Europe, deux pays

qui poseront encore d'autres problèmes : la Suisse et l'Autriche. On voit qu'une politique générale des transports pourrait avoir aussi une valeur de contribution pour maintenir l'esprit de coopération.

Tout cela, bien entendu, suppose une bonne volonté généralement répandue, et c'est là qu'il faut voir d'où peuvent venir les dangers, d'où peuvent venir les difficultés.

Je crois qu'en ce moment, la grande difficulté n'est pas de savoir si les uns veulent une Europe plus européenne que les autres. Je crois que cette idée de l'Europe européenne qui s'opposerait à une autre conception de l'Europe est l'apparence du danger que nous avons devant nous, le manteau que l'on jette sur le danger ou peut-être le rideau de fumée.

Le véritable danger et la véritable raison pour laquelle, par exemple, les négociations de Bruxelles ont été interrompues trouvent leur origine, surtout et principalement — c'est du moins l'opinion la plus généralement répandue — dans des conceptions nationalistes. Je crois que c'est là le danger interne : le nationalisme. C'est cela le danger bien plus que d'autres questions qui, bien entendu, méritent en soi que l'on s'y attache.

Je crois ne trahir aucun secret en disant par exemple, à propos de ce Traité franco-allemand, que le gouvernement belge a estimé que ce n'était peut-être pas la bonne forme de coopération que cette coopération bilatérale entre membres qui appartiennent à une même communauté, et qu'aussi, les modalités de cette coopération ne lui semblaient pas comporter les éléments d'un fructueux développement ; mais je crois que la situation telle qu'elle se présente en ce moment ne doit pas nous faire craindre que ce Traité franco-allemand soit, en soi, et par son existence même, la grosse difficulté.

Il y a ensuite ce que l'on peut considérer comme étant le problème de l'hégémonie. C'est un mot qui a été employé ; c'est une intention prêtée, mais là où, dans les siècles passés, les politiques d'hégémonie en Europe n'ont pas abouti, je me refuse à croire qu'à l'heure actuelle, une quelconque politique d'hégémonie puisse aboutir. Les conditions dans lesquelles une politique d'hégémonie en Europe pourraient aboutir sont à mon sens complètement dépassées. Même si cette intention existe, ce n'est pas là non plus le danger.

Mr. Fayat (continued)

The hidden danger is nationalism when taken as a starting point for decisions — nationalism which is contrary to the community spirit and not only contrary to it, in itself, but capable of producing repercussions which could involve the gravest consequences.

All this may seem to justify us in a certain pessimism, but I think, in fact, that pessimism would be out of place. We are passing through a difficult phase, and the future certainly holds difficulties as well. It may be that we shall have to mark time in certain fields, but the historic necessity for a united Western Europe is so great that nothing will be able to prevent its achievement. On that optimistic note, Mr. President, I will end my speech. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Minister for his contribution to our debate. It has certainly taught us all a great deal about the complexity of the problems with which we are faced and possible methods of dealing with them.

Now we will begin the general debate.

I call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think it most appropriate to combine in a single debate consideration of the reports presented by Mr. Badini Confalonieri and Mr. Molter, inasmuch as they emphasise a particular aspect, and that the most important one, of the proposal for a treaty of European political and military co-operation which we are examining today. That proposal aims at widening the scope of the bilateral arrangement made between the Federal Republic of Germany and the French Republic in their treaty of 22nd January 1963 by giving it a multilateral character.

To tell the truth, I must say quite frankly that the logic of international relations would have suggested that the Franco-German Treaty should have been initiated by the European organisations rather than by individual States. The intentions of France and Western Germany in signing this treaty are not being called into question here. We realise that both these countries feel the need to make it quite clear that the centuries-old rivalry which has for so long disturbed the balance of Europe has come

to an end, and that the reconciliation between their peoples is an irreversible historic fact. But there had been other opportunities to demonstrate this.

However, viewed from that angle, and from that angle alone, the Franco-German Treaty can be explained. No one wishes to suggest for a moment that France and Germany intended to run counter to the rights and duties vested in them by the multilateral agreements and organisations to which they adhere. Proof of this is provided, as has been said here earlier, by the documents submitted to the Bundestag and the French Assembly along with the bills of ratification.

It would, nevertheless, have been preferable if the other States adhering to those agreements and organisations had been invited in the first place to support the Franco-German initiative through the medium of international organs, instead of being asked afterwards to accept an accomplished fact.

The General Affairs Committee has therefore done well to transfer the initiative from the bilateral to the multilateral sphere. These considerations have also undoubtedly inspired that eminent European, Mr. Badini Confalonieri, the Rapporteur.

Having made this point, I would like to say that in my view the draft treaty would be a first step towards achieving European political unification and should therefore be approved.

We are clear about the aims to be achieved ; but about the structures we want in Europe our ideas are not so clear. The draft before us lays down a programme and outlines the structure of a European organisation, starting from the premise that foreign policy is inseparable from defence policy. The programme includes among its aims the need for consultation on problems relating to the political unification of Europe. The consultations to be set in motion under this treaty contain the germ of European political unification ; but it is not this treaty that will establish the European political community in its final form. When I use the word "germ", I am referring to what was said just now. I am convinced that full European political unification will not come about until the European States set out on the road of at least a partial renunciation of sovereignty in favour of common organisations ; until our European consultative assemblies become

M. Fayat (suite)

Le danger interne, c'est le nationalisme au point de départ des décisions. C'est le nationalisme qui est contraire à l'esprit communautaire et qui non seulement est en soi contraire à cet esprit, mais qui pourrait avoir des répercussions et nous réserver, de ce chef, des conséquences très graves.

Tout cela pourrait incliner à un certain pessimisme mais je crois que le pessimisme n'est pas de mise ; nous traversons des moments difficiles ; des difficultés seront à surmonter ; peut-être allons-nous marquer dans certains domaines un temps d'arrêt, mais la nécessité historique d'une Europe occidentale unie est tellement forte que rien ne pourra arrêter la réalisation de cette plus large unité, et c'est sur cette note optimiste, M. le Président, que je voudrais terminer. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie M. le Ministre, pour votre contribution à nos débats. Nous avons certes tous beaucoup appris sur la complexité des problèmes et sur certaines solutions envisagées.

Nous abordons la discussion générale.

La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, il me paraît d'autant plus opportun d'avoir joint la discussion des rapports de MM. Badini Confalonieri et Molter que le projet de traité de coopération politique et militaire de l'Europe occidentale qui nous est soumis présente cet aspect particulièrement important qu'il tend à donner un caractère multilatéral, en l'élargissant, à l'initiative bilatérale qui est à l'origine du traité signé par la République Fédérale d'Allemagne et la République Française, le 22 janvier 1963.

En vérité, je dois dire en toute franchise qu'il eût été dans la logique des relations internationales d'intégrer le Traité franco-allemand parmi les initiatives des organismes européens plutôt que des Etats pris isolément. Je ne mets nullement en doute les bonnes intentions de la France et de la République Fédérale d'Allemagne, car chacun se rend compte que ces deux pays sont avant tout désireux de réaffirmer sans cesse la fin d'une rivalité séculaire qui a troublé si longtemps l'équilibre européen, et de souli-

gner que la réconciliation de leurs peuples est un fait historique irréversible. Et pourtant cette nécessité avait eu d'autres occasions de se manifester.

Quoi qu'il en soit, c'est sous cet aspect, et sous cet aspect seul, que le Traité franco-allemand peut s'expliquer. Nous ne doutons absolument pas non plus que la France et l'Allemagne aient l'intention de respecter les droits et les devoirs qui découlent pour eux des accords et des organismes multilatéraux auxquels ils ont adhéré : les documents qui accompagnent les lois de ratification présentées au Bundestag et à l'Assemblée Nationale en font foi, comme on l'a déjà dit ici.

Cependant, il eût été préférable que les autres Etats, parties à ces accords et à ces organismes, eussent été appelés dès le début à participer à l'initiative franco-allemande, par le truchement des organisations internationales, au lieu d'être invités, après coup, à y adhérer.

La Commission des Affaires Générales a donc bien fait de transposer l'initiative bilatérale sur le plan des rapports multilatéraux. Sans doute, ce sont ces mêmes motifs qui ont inspiré l'éminent Européen qu'est le rapporteur, M. Badini Confalonieri.

Ce point étant précisé, je dirai qu'en examinant le contenu du projet de traité, je constate que celui-ci est un premier pas vers la création d'une structure politique européenne unifiée et qu'il mérite donc d'être approuvé.

Nous savons fort bien quels sont les buts à atteindre ; mais peut-être nos idées sont-elles moins claires en ce qui concerne le problème des structures européennes. Le projet qui nous est soumis établit un programme et prévoit la structure d'une organisation européenne, en partant du principe que la politique étrangère est inséparable de la politique de défense. Parmi les objectifs visés par ce programme, il y a celui des consultations sur les problèmes que pose l'unification politique de l'Europe. On peut donc dire, M. le rapporteur, que les consultations prévues par le projet de traité doivent être les germes de l'unification politique européenne, et le traité ne tend pas à créer cette Communauté politique européenne sous sa forme définitive. J'ai dit « les germes » et je m'en réfère à ce que vous avez dit tout à l'heure. Je suis convaincu que l'unité totale de l'Europe sera chose faite seulement lorsque les Etats européens au-

Mr. Jannuzzi (continued)

legislative bodies ; until the various existing European organisations and their executives are unified ; and until — this is perhaps the most essential point of all — the European assemblies are elected by direct and universal suffrage. Then and then alone shall we be able to speak of European political unity.

These are the great problems of political unification which is the first point to be dealt with under Article I of the draft treaty as proposed by the Committee. Therefore, as a first step, a first initiative towards making a concrete and constructive start on our work of defining the structures that can lead to European political unification, we should approve the treaty. It lays the foundations of the great edifice for which we have all been working so tenaciously and so confidently for so many years.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I do not want to hurt Mr. Badini Confalonieri's feelings, but although his report preaches the pure doctrine of Europe and provides an excellent analysis of every aspect of the European unification we are awaiting, I am bound to say that I do not agree with its conclusions.

I do not think it would be wise to create a new international political organisation — whether we call it the European political organisation, political Europe or, even less desirably, because it is not one, political community — because I have the strong impression that we would be creating a useless and redundant organisation, than which nothing could be more dangerous for the future of Europe.

The existence of too many European organisations leads to waste of time, loss of efficiency, overlapping, administrative rivalry, and doubts about their respective spheres of competence. The net result is that, instead of a multiplicity of States, we have the possibly even greater disadvantage of a multiplicity of institutions.

I think that today all who want to build Europe, and all our rulers that cherish the same design, already have at their disposal all the organisational framework they need to enable them to take constructive action. Obviously, without a common political will for unification nothing gets done, but in that case why try to have negotiations at all ? Why not simply stick to a system of alliances and the usual diplomatic channels of the kind that have paralysed life in Europe for so long ? If we are not prepared to make a political and military Europe on a community basis, the Europe we do make will not be fruitful in shared ideas but simply in misunderstandings.

The Lord Privy Seal, Mr. Heath, in his very interesting speech this morning, gave the impression that the British Government really intended this time to seek in every possible direction for any steps forward that could be taken towards building Europe. He even said there was a great deal, possibly of a less political nature, that could be done even though disagreement still persisted in certain important fields.

I believe with him that Europe can be built in this way. But I think it would be very useful to draw up a detailed list of the suggestions that he merely outlined and that, when doing so, it would be even more useful to consider to which of the existing institutions the action proposed might be assigned. At this point, I am not quite in agreement with him.

Mr. Heath seems to have forgotten the existence of the Council of Europe and OECD. The Council of Europe is a body perfectly designed to deal with certain problems requiring solution in a number of fields, by means of European conventions or legislation — not burning problems nor political problems, but problems whose solution would contribute greatly towards improving the conditions of life in Europe. There is a tremendous amount to be done in the social and cultural fields and in the spheres of public health and the movement of persons. The Council of Europe is really the organisation best equipped to deal with such things.

If the British Government believes in European unification, there is no doubt that it could take a lead today in the Council of Europe which

M. Jannuzzi (suite)

ront accepté de renoncer à une partie de leur souveraineté en faveur d'organismes communs, lorsque les assemblées, nos assemblées consultatives, seront devenues des assemblées délibérantes, lorsque l'unification des divers organismes européens existants et de leurs exécutifs sera accomplie, lorsque les assemblées (c'est là peut-être le point essentiel) seront élues au suffrage universel direct. Alors, et alors seulement, nous pourrons parler d'unité politique européenne.

Tels sont les grands problèmes posés par l'unification politique et dont la solution sera la première des tâches fixées par l'article I du traité dont la Commission des Affaires Générales nous présente le projet. C'est pourquoi nous approuvons ce projet, en tant que premier pas, en tant que première initiative, pour acheminer notre œuvre, d'une façon concrète et constructive, vers la définition de structures qui peuvent nous conduire à l'unification politique de l'Europe. Il jette les bases de la grande construction à laquelle nous nous consacrons tous tenacement, de tout cœur et depuis des années.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, je ne voudrais pas faire de la peine à M. Badini Confalonieri qui nous a fait un rapport inspiré du plus pur sens européen et qui a analysé d'une façon très remarquable tous les aspects de la construction européenne que nous attendons ; mais je dois lui dire que ma réaction n'est pas favorable à ses conclusions.

Je ne crois pas, en effet, qu'il soit sage de créer une nouvelle organisation internationale politique — qu'on l'appelle Institution politique européenne, Europe politique, encore moins Communauté politique car ce n'est pas une communauté — car j'ai vraiment l'impression que nous créerions un organisme inutile et superfétatoire, et que nous ne pourrions rien faire de plus dangereux pour l'avenir de l'Europe.

La trop grande abondance d'organisations européennes provoque des pertes de temps, des pertes d'efficacité, des concurrences, des rivalités entre les administrations, des doutes sur la compétence respective des organismes, et l'on finit par remplacer les inconvénients de la multiplicité des États par des inconvénients, plus grands peut-être encore, de la multiplicité des institutions.

Mesdames, Messieurs, je crois qu'aujourd'hui tous ceux qui veulent faire l'Europe, et tous les gouvernements qui ont ce dessein, disposent des cadres institutionnels nécessaires pour leur permettre de mener à bien toutes les actions constructives quelles qu'elles soient. Bien entendu, s'il n'y a pas de volonté politique commune, rien ne se fera, mais alors pourquoi chercher la négociation ? Et pourquoi ne resterions-nous pas plus simplement dans un système d'alliances avec des rapports diplomatiques, comme ceux qui ont stérilisé l'Europe si longtemps ? Si on ne veut pas faire l'Europe politique et militaire dans un cadre communautaire, on ne fait pas l'Europe du dialogue, mais seulement l'Europe des malentendus.

Le Lord du Sceau privé, dans le très intéressant discours qu'il a fait ce matin, a donné le sentiment que le gouvernement anglais était décidé, cette fois-ci, à chercher dans tous les domaines possibles quels étaient les pas en avant que pouvait faire la construction européenne, et il nous a même dit que beaucoup de choses, peut-être moins politiques, pouvaient être faites alors même que subsisteraient des désaccords sur des plans importants.

Je crois comme lui que l'Europe peut se construire de cette façon. Mais je crois qu'il serait très utile de faire en détail l'inventaire qu'il a seulement esquissé, et qu'en faisant cet inventaire, il serait plus utile encore de chercher auxquelles des institutions actuellement existantes doivent appartenir les différentes initiatives que l'on voudrait proposer. Ici, je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui.

M. Heath semble avoir oublié l'existence du Conseil de l'Europe et celle de l'O.C.D.E. Or, le Conseil de l'Europe est un organe parfaitement bien établi pour régler sous forme de conventions ou de lois européennes, dans un très grand nombre de domaines où c'est nécessaire, des problèmes non brûlants, non politiques, mais dont la solution améliorerait considérablement les conditions de l'existence européenne. En matière sociale, en matière culturelle, en matière de santé publique, en matière de circulation, il y a des tas de choses à faire. Et si vraiment on veut faire l'Europe, qu'on la fasse aussi dans ces domaines. Le Conseil de l'Europe est vraiment l'organisme le mieux armé pour s'occuper de cela.

Si le gouvernement anglais tient à la construction européenne, il est certain qu'il pourrait prendre au Conseil de l'Europe, aujourd'hui, un

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

would meet with almost universal approval, and that, if it genuinely showed the maximum keenness for building a united Europe, it would probably have the major part of European opinion, and certainly the majority of the European parliamentarians, on its side.

Mr. Heath also referred to the problem of the underdeveloped countries and of Latin America. But why suggest raising these questions in the WEU Council of Ministers? We have an organisation particularly suited to deal with them, which is OECD. That is its main job. The Council of Ministers of the European Parliament has said more than once that it is through OECD that Europe's policy in relation to the developing countries should be carried out. Why make a change?

OECD functions excellently, and is perfectly equipped to carry out a European policy for the developing countries, provided only that a European political will emerges, and that depends on the governments, more particularly on the British Government.

What then should be the special function of WEU? It should be to deal with the political and military questions that were to have been the province of the Fouchet Plan. The political questions should include East-West relations in particular; the military questions should include nuclear and non-nuclear armaments and the relevant economic problems such as armaments production and, lastly, the whole problem of relations with NATO. That is the proper sphere of WEU.

All these questions — and this is very important — fall right outside the purview of the Six. No one, I imagine, can seriously contemplate evolving a six-power policy in the spheres I have just mentioned. There is really no point in studying East-West relations without Great Britain, or in studying the question of Atlantic partnership at military level without her either. No doubt that is what some people would like to induce us to do; but I must tell you quite clearly that the majority of European countries would not want to embark on that course.

On the other hand, WEU seems to me particularly well placed to deal with these questions if that is really the governments' wish. Within WEU, seven-power agreements can be sought in spheres which really concern the Seven. These are spheres where there is no question yet of a real community policy, for which the time is not yet ripe — we are still a long way from having a common foreign policy and, unfortunately, since the failure of EDC, a long way from having a common six- or seven-power military policy — so this restricts us to the sphere of international, not community, relations. I hope it will not be so indefinitely. I hope a political Europe will be possible one day, but for the time being it is not. So let us remain within the ordinary, non-community, framework. From that point of view, WEU is particularly well qualified. But, above all, do not let us make the mistake of creating a special political organisation, or talking about a community in which we then proceed to carry out a "Europe of the nations" policy.

Finally there is the Economic Community. Its tasks are there waiting for it — they are to build up the Common Market and create an economic union. The EEC is carrying on and, contrary to what Mr. Macmillan seemed to think this morning, I do not believe it is either so fragile or on the verge of dissolution.

It must be realised that EEC is no longer just a treaty, just a legal creation. It has become an economic, a social, a psychological reality; it has survived its birth pangs and now exists in its own right. Within the Community of the Six, despite any internal difficulties, Europe is being built and is becoming more and more integrated. This is happening, not as the result of creating new institutions or agreeing to the relinquishment of further sovereign powers, not even necessarily as the result of improving existing institutions; it is coming about through day-to-day decisions, through the regular and continuous functioning of the community machinery, the accumulation of precedents, and the consolidation of a tradition, all of which means that this treaty, irreversible in principle, has become indestructible in reality.

And do not let anyone imagine that France, for instance, whatever people may say, could leave the Community, or that it would be possible

M. de la Vallée Poussin (suite)

leadership pour lequel il aurait une approbation presque unanime, et s'il se montrait vraiment le plus ardent à faire l'Europe, il aurait très probablement la majorité de l'opinion européenne, et en tout cas des parlementaires européens, de son côté.

M. Heath a parlé alors du problème des pays sous-développés et des problèmes concernant l'Amérique latine. Mais pourquoi vouloir traiter ces problèmes au Conseil des Ministres de l'U.E.O. ? Nous avons un organisme qui est particulièrement habilité pour cela, c'est l'O.C.D.E. C'est sa mission principale. Le Conseil des Ministres du Parlement européen a, à plusieurs reprises, déclaré que c'était au sein de l'O.C.D.E. que la politique de l'Europe en matière de pays en voie de développement devait être réalisée. Pourquoi changer ?

L'O.C.D.E. est parfaitement armée aujourd'hui — elle travaille d'ailleurs très bien — pour faire une politique européenne des pays en voie de développement, à la condition qu'une volonté politique européenne apparaisse, et cela dépend des gouvernements, et plus spécialement du gouvernement anglais.

Qu'est-ce qui doit alors être réservé à l'U.E.O. ? Les questions politiques et militaires, celles dont on voulait faire la compétence du plan Fouchet. Questions politiques, notamment les relations entre l'Est et l'Ouest ; questions militaires, les armements nucléaires et les armements non nucléaires, ainsi que les problèmes économiques qui en dépendent, notamment la production des armements, enfin tout le problème des relations avec l'O.T.A.N. Voilà le domaine propre de l'U.E.O.

Toutes ces questions — et ceci est très important — dépassent complètement les perspectives de l'union des Six. Il est certain que personne, je crois, ne peut songer raisonnablement à faire une politique à six dans les domaines que je viens de vous indiquer. Il n'y a vraiment pas d'intérêt à étudier, en l'absence de la Grande-Bretagne, les problèmes que posent les relations Est-Ouest. Il n'y a pas d'intérêt à étudier, en l'absence de la Grande-Bretagne, les problèmes du *partnership* atlantique sur le plan militaire. Sans doute, on voudrait peut-être nous entraîner là. Mais je dois vous dire tout de suite que la plupart des pays européens ne tiendraient pas à entrer dans cette voie.

Au contraire, je crois que l'U.E.O. est particulièrement bien placée pour traiter ces questions, si vraiment les gouvernements le veulent. Au sein de l'U.E.O., on peut rechercher un accord à sept dans des domaines qui intéressent vraiment les Sept. Et comme ce sont des domaines pour lesquels il n'est pas question de faire une politique vraiment communautaire, car les circonstances ne s'y prêtent pas encore — nous sommes très loin d'avoir une politique extérieure commune et, malheureusement, depuis l'échec de la C.E.D., très loin d'avoir une politique militaire commune à six ou à sept — nous restons dans le domaine des relations internationales non communautaires. J'espère que cela ne durera pas indéfiniment. J'espère qu'une Europe politique sera possible un jour, mais, pour le moment, elle n'est pas possible. Restons donc dans le cadre normal non communautaire. A ce point de vue, l'U.E.O. est particulièrement bien faite. Mais, surtout, ne commettons pas cette erreur de créer une organisation politique spéciale ou de parler d'une communauté pour y faire la politique de l'Europe des patries.

Enfin, Mesdames, Messieurs, il reste la Communauté économique. Celle-là a sa mission toute préparée. Il s'agit de faire le Marché Commun ; il s'agit de créer l'union économique. La C.E.E. continue et, contrairement à ce que paraissait croire ce matin M. Macmillan, je ne pense pas qu'elle soit fragile ni qu'elle soit menacée de dissolution.

En effet, il faut bien se rappeler que la C.E.E. n'est plus seulement un traité, qu'elle n'est plus seulement une réalité juridique. Elle est devenue une réalité économique, une réalité sociale, une réalité psychologique ; elle a dépassé l'heure de sa création. Elle vit désormais de sa vie propre. Au sein de la Communauté des Six, quelles que puissent être les difficultés intérieures, l'Europe se fait et s'intègre de plus en plus. Elle se fait et s'intègre, non en créant de nouvelles institutions, non en consentant de nouveaux abandons de souveraineté, non pas même nécessairement en améliorant les institutions existantes, mais par la suite même des décisions journalières, par le fonctionnement régulier et continu des rouages communautaires, par l'accumulation des précédents, par la consolidation des habitudes qui fait que ce traité, irréversible en principe, est devenu indestructible en réalité.

Et qu'on ne pense pas que la France, par exemple, quoi qu'on en dise, pourrait quitter la Communauté ; qu'on ne croie pas qu'il soit pos-

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

for her government to do so by invoking her national sovereignty. To begin with, this is expressly forbidden by the treaty. But in any case to violate the treaty in this way would be economically, socially, and psychologically impossible. France is in the treaty and she will stay there and, within that treaty, she must, whether she likes it or not, pursue a community economic policy with the other five. That is a fact, and it is ignoring that fact to suggest trying to form a political community outside the EEC. It is the EEC that will turn into a political community, because it will be increasingly compelled to take economic decisions of such importance that they will amount to political decisions. No one can prevent that. Therefore, why make needless difficulties by wanting to create, alongside EEC, a new framework based on "*l'Europe des Patries*" and then presumably trying to decant into it part of the contents of a European Community already in existence? That would be the real danger and the real mistake.

Hence, I do not think that the old Europeans, those who took part in the Congress of Europe at The Hague in 1948, and who have been striving for the past fifteen years for European integration, need really be very anxious or impatient today. They realise that the Economic Community will go on developing by force of circumstances. Accidents like that of a few months ago will delay it, and such accidents are bad for the Community as a whole, for Great Britain, and for Europe. But all that does not affect the solidity of the Community itself, and time will heal the damage.

The only thing that might threaten the Communities would be the creation side by side with them of another organisation, not a community, which might rob them of their substance.

That, I think, is why the smaller States, in particular, are becoming less and less willing to pursue such a course. I really believe that, although he may not fully have realised it himself at the time, Mr. Spaak showed a quite remarkably sound instinct when he decided that concepts such as the Fouchet Plan must at all costs be turned down.

Certainly, I fear that, in the spheres in which it is established, non-Community Europe may turn out to be relatively sterile. We can see what has been happening in the last six months. I think, in any case, that countries such as Belgium and the Netherlands will always have to be very cautious in envisaging the possibility of joining an international political organisation not on a community basis. With an organisation of that kind, which does not offer the guarantees of a community, there is always the risk of being committed further than one wants. Belgium and the Netherlands would risk losing their freedom of action and a part of their independence, besides the danger of becoming entangled, without any advantage to themselves, in the conflict between States that still want to play the game of "Europe of the nations".

We cannot abdicate any part of our sovereignty except in favour of an organisation within which the member States, great and small, are joined for better or worse, and all put a part of their sovereignty into the common pool for its joint exercise in the interest of the Community.

That, Ladies and Gentlemen, brings me to my conclusion.

Today, we have to choose. Either we must adopt something like the Fouchet Plan, or Mr. Badini Confalonieri's proposal — and I think that would be the wrong course to take — or we must have the courage to wait and tell ourselves that the vital dynamic quality of the Communities will at the appointed time enable us to surmount the present difficulties. Let us allow the Common Market to mature. It may take a longer or shorter time to establish itself, but it will survive and will continue to attract to it other countries — other "*patries*".

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have before us the very interesting report prepared by Mr. Badini Confalonieri, as well as that presented by Mr. Molter. I propose to deal here only with Mr. Badini Confalonieri's report, while my friend Mr. Kopf will, I understand, be commenting later on Mr. Molter's.

We have also listened today to various members of the Council of Ministers, and we owe them very sincere thanks for their speeches and for

M. de la Vallée Poussin (suite)

sible au gouvernement français d'invoquer sa souveraineté nationale pour en sortir. Tout d'abord ce lui est interdit par le texte même du traité. Mais, surtout, pareille violation serait économiquement, socialement, psychologiquement impossible. La France est dans le traité, elle y restera et elle devra indéfiniment, à l'intérieur de ce traité, faire avec les Cinq, qu'elle le veuille ou non, une politique économique communautaire. C'est une chose acquise, définitive, et l'on ne s'en rend pas compte lorsqu'on croit qu'il faut chercher maintenant une communauté politique en dehors de la C.E.E. C'est la C.E.E. qui va devenir une communauté politique, parce qu'elle sera amenée à prendre, de plus en plus, des décisions économiques qui auront une telle importance qu'elles auront le caractère de décisions politiques. Cela, personne ne pourra l'empêcher. Alors, pourquoi chercher midi à quatorze heures et vouloir créer, à côté de la C.E.E., un nouveau cadre qui serait conçu sur le plan de l'Europe des patries et dans lequel on pourrait s'efforcer peut-être de déverser une partie du contenu de l'Europe déjà communautaire ? C'est là que serait le grand danger, c'est là que serait la grande erreur.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je pense que les vieux Européens, ceux qui ont participé en 1948 à la Conférence de la Haye, ceux qui, depuis quinze ans, ont toujours lutté pour l'intégration européenne, ne peuvent être ni très inquiets ni très impatients aujourd'hui. Ils se rendent compte que, par la force des choses, la Communauté économique va continuer à se développer. Des accidents comme celui qui s'est produit il y a quelques mois la retardent. Ce sont là des catastrophes pour la Communauté tout entière, des catastrophes pour l'Angleterre, des catastrophes pour l'Europe. Mais cela ne change en rien la solidité de la Communauté elle-même, et le temps réparera les malheurs qu'il a faits.

La seule chose qui pourrait menacer les Communautés, c'est de créer à côté d'elles un autre cadre non communautaire à l'intérieur duquel on pourrait vider leur substance.

C'est pourquoi je crois que les petits Etats, notamment, sont de moins en moins disposés à suivre un pareille voie. Je crois vraiment que M. Spaak, sans peut-être le voir tout de suite lui-même, a eu un instinct prodigieux le jour où il a senti qu'il fallait à tout prix écarter des conceptions comme celles du plan Fouchet.

Certes, je crains que l'Europe non communautaire, dans les domaines où elle se constituera, soit relativement stérile. Nous voyons ce qui se passe depuis six mois. Je crois en tout cas que des pays comme la Belgique et la Hollande doivent toujours envisager avec beaucoup de prudence l'éventualité de participer à une organisation politique internationale qui ne soit pas communautaire. Pourquoi ? Parce que pareille organisation, qui ne leur donne pas la garantie d'une communauté, risque toujours de les engager plus loin qu'ils ne le veulent. Ils risquent de perdre leur liberté d'action, une part de leur indépendance, d'être mêlés, sans intérêt pour eux, au conflit des puissances qui veulent encore jouer le jeu de l'Europe des patries.

Nous ne pouvons abdiquer une part de notre souveraineté qu'au profit d'un organisme au sein duquel les Etats, grands et petits, sont liés pour le meilleur et pour le pire, où tous les Etats mettent en commun une part de leur souveraineté pour l'exercer en commun dans l'intérêt de la communauté.

Mesdames, Messieurs, j'en arrive ainsi à ma conclusion.

Aujourd'hui, il nous faut choisir. Ou bien il faut faire quelque chose dans le genre du plan Fouchet ou de ce que M. Badini Confalonieri proposait, et je crois que ce serait aller dans la mauvaise voie, ou bien il faut avoir le courage d'attendre. Il faut se dire que le dynamisme vital des Communautés, à un moment donné, nous fera surmonter la difficulté actuelle. Laissons mûrir le Marché Commun. Il s'affirmera plus ou moins vite, mais il survivra et il continuera d'agglomérer les patries.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous avons à étudier le rapport très intéressant de l'honorable M. Badini Confalonieri, ainsi que celui de M. Molter. Je me bornerai ici à vous présenter mes remarques sur le rapport de M. Badini Confalonieri, M. Kopf devant, si je ne me trompe, vous parler plus tard de celui de M. Molter.

Nous avons pu entendre, aujourd'hui encore, plusieurs des membres du Conseil des Ministres. Nous les remercions sincèrement de s'être pré-

Mr. Zimmer (continued)

their presence at this meeting of the Assembly. What they have had to say has been very interesting and, as the President has already remarked, very instructive. I want to come back briefly a little later to the Minister's report when I deal with its technical aspect. At the moment, however, I would simply like to say that the explanatory memorandum, like the supporting comments made by Mr. Badini Confalonieri, contains arguments, thoughts and suggestions which are to a very large extent shared by us all. We are all of us filled with an urge to get things moving, to revitalise affairs in Europe in some way or another. If there are differences of opinion between us, they are focused mainly on what is the best and surest way of reaching our goal. It may be there are from time to time profound differences of opinion, perhaps even in regard to basic concepts; but the final objective must always be a source of unity between us. Many references have been made to the starting point of the European Movement, and this, I believe, is what we must always keep squarely in sight.

There is not a single idea in what Mr. Badini Confalonieri has said which I do not share. He says on page 5 of his explanatory memorandum that he regards it as his duty to submit constructive proposals to the Assembly aimed at reviving, and giving fresh impetus to, political co-operation between the member States of WEU and possibly with other European States. In one sentence he recommends the study of a draft treaty, and the text he has submitted crystallises his thoughts on the subject. This draft treaty provides for a programme of co-operation. If you examine this programme, comparing it with the Brussels Treaty, you will see that there is a very considerable identity of purpose. It covers, for instance, the political unification of Europe, the relations between East and West, and matters affecting both the competence of the North Atlantic Alliance and that of various other European organisations.

The draft treaty put forward by the Rapporteur recommends — in Part II, Article II, and elsewhere — that a Political Commission be set up to prepare the meetings of the Council of Ministers and follow the implementation of their

decisions. He accords to this Commission a personal and administrative independence like that enjoyed today by the Brussels Commission.

If I may briefly recapitulate the actual words of the Brussels Treaty of 1948 with its 1954 amendments, it says the Contracting States resolve :

“To strengthen, with these aims in view, the economic, social and cultural ties by which they are already united ;”

We have already heard here a number of comments on the Council of Europe's competence in cultural affairs. This, incidentally, is a field in which a transfer of competence took place a few years ago. Then we read that the Contracting States resolve :

“To co-operate loyally and to co-ordinate their efforts to create in Western Europe a firm basis for European economic recovery;”

and also :

“To promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe;”

In Article I of the Brussels Treaty we find :

“Convinced of the close community of their interests and of the necessity of uniting in order to promote the economic recovery of Europe, the High Contracting Parties will so organise and co-ordinate their economic activities as to produce the best possible results, by the elimination of conflict in their economic policies, the co-ordination of production and the development of commercial exchanges.”

Again in Article II we have :

“The High Contracting Parties will make every effort in common, both by direct consultation and in specialised agencies, to promote the attainment of a higher standard of living by their peoples and to develop on corresponding lines the social and other related services of their countries.”

M. Zimmer (suite)

sentés à l'Assemblée et d'y avoir pris la parole. Leurs déclarations ont été fort intéressantes et, comme l'a déjà remarqué notre Président, très instructives. Je me permettrai tout à l'heure, quand je traiterai des aspects techniques de ces déclarations, de vous parler brièvement du rapport du Conseil. Mais, pour l'instant, je voudrais simplement déclarer que l'on rencontre, dans l'exposé des motifs aussi bien que dans l'exposé oral de M. Badini Confalonieri, bien des remarques, des pensées, des suggestions qui sont en grande partie celles de chacun de nous. Car ne sommes-nous pas tous animés d'un désir profond de faire progresser les choses, de pousser la relance de l'Europe, que ce soit d'une façon ou de l'autre ? S'il existe entre nous des divergences de vues, c'est avant tout sur les moyens qui nous permettront d'atteindre le mieux et le plus sûrement notre but. Il se peut que sur ces moyens nous ne soyons pas toujours d'accord et que nos conceptions soient différentes ; mais notre grand objectif commun ne peut que nous rapprocher. On nous a parlé, à plusieurs reprises, du point de départ du mouvement européen. C'est cette pensée qui, à mon avis, doit à tout moment dominer nos débats.

Parmi les idées que M. Badini Confalonieri a développées pour nous, il n'en est pas une seule que je ne partage pas. Il dit à la page 5 de son rapport, dans l'exposé des motifs, « qu'il est de son devoir de présenter à l'Assemblée des propositions constructives en vue de relancer la coopération politique entre les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale », et éventuellement d'ouvrir la voie à une coopération avec d'autres Etats d'Europe occidentale. A cet effet, il recommande, en une seule phrase, l'étude d'un traité, et celui dont il nous présente le projet donne la quintessence de ses idées. Il y développe un programme de coopération. Si vous examinez ce programme et si vous le comparez au Traité de Bruxelles, vous remarquerez la concordance frappante de leurs objectifs. Je ne citerai que l'union politique de l'Europe, les rapports entre l'Est et l'Ouest, les questions qui relèvent aussi bien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord que de diverses autres organisations européennes.

Pour réaliser ce programme, le projet de traité que nous présente notre rapporteur prévoit, notamment, à l'article II du Titre II, la création d'une Commission politique qui serait chargée de préparer les réunions du Conseil des

Ministres, et de suivre l'exécution de ses décisions. Il accorde à cette Commission une indépendance personnelle et administrative analogue à celle que possède aujourd'hui la Commission de Bruxelles.

Pour résumer ce que le Traité de Bruxelles de 1948, remanié en 1954, déclare expressément à ce sujet, je citerai, dans le texte original français, le passage où les Etats contractants sont appelés :

« A resserrer, dans cet esprit, les liens économiques, sociaux et culturels qui les unissent déjà. »

Nous venons d'entendre certaines remarques à propos de la compétence du Conseil de l'Europe en matière culturelle. Je vous rappelle, en passant, qu'en ce domaine, nous avons procédé, il y a quelques années, à un transfert de compétences. Mais continuons : nous voyons que les Etats contractants sont appelés, en outre :

« A coopérer loyalement et à coordonner leurs efforts pour constituer en Europe occidentale une base solide pour la reconstruction de l'économie européenne ; »

et aussi :

« A prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe. »

D'autre part, nous lisons à l'article I^{er} du Traité de Bruxelles :

« Convaincues de l'étroite solidarité de leurs intérêts et de la nécessité de s'unir pour hâter le redressement économique de l'Europe, les Hautes Parties Contractantes organiseront et coordonneront leurs activités économiques en vue d'en porter au plus haut point le rendement, par l'élimination de toute divergence dans leur politique économique, par l'harmonisation de leur production et par le développement de leurs échanges commerciaux. »

A l'article II, nous trouvons :

« Les Hautes Parties Contractantes associeront leurs efforts, par la voie de consultations directes et au sein des institutions spécialisées, afin d'élever le niveau de vie de leurs peuples et de faire progresser, d'une manière harmonieuse, les activités nationales dans le domaine social. »

Mr. Zimmer (continued)

Finally I would direct your attention to Article VIII.

When these texts are compared with the one we have before us, it may well be said that the functions which the new draft treaty makes the special province of the new Political Commission are those already allotted to Western European Union.

This morning, Mr. Heath, in a very refreshing and encouraging speech, indulged in what might be termed self-criticism of the Council of Ministers. He stated that the Council of Ministers had not met for fourteen months. The same criticism has been heard from other quarters as well.

If you take the report from the Council of Ministers, turn to page 12, and count the number of lines which the Council has devoted to its activities over the year under the heading "General Political Questions — Political Questions — Political Consultations", you will find that there are sixteen lines in all. Such frankness in a report is to be welcomed. It must, however, be noted that at a time of extreme political tension in Europe, a time when all our political problems have taken on a quality of urgency, and at a time when the Brussels Treaty is already nine years old, the Council of Ministers has nothing more to say on its political consultations during a whole year than what is contained in these sixteen lines.

That is something I merely note, without offering any inopportune reproaches. Such reproaches could easily be levelled, but what we have to do is to seek the reasons which make it possible for such a paralysis to set in. We have here a treaty which has been solemnly entered into by seven countries; we have the various organs and we have our Assembly; we cannot help asking ourselves whether, when we want to make progress towards the new Europe, it should not be possible to do so within the framework of the existing treaty, and of the existing competences, and of the existing obligations. One previous speaker referred a moment ago to "political will". He was, of course, quite right. But where no political will exists, there can be no progress. What we have to do is to discover the causes of this lack of political will and do something to remove them.

You will see from this that I am entirely at one with the reasons, motives and aims set forth by Mr. Badini Confalonieri in his report. I doubt, nevertheless, whether there is any real point in trying to conclude a new treaty when we already have one. I doubt whether it would be right to try to set up a new political commission, which, whether it wanted to or not, would inevitably trespass upon the preserves of the existing Commission in Brussels.

Mr. Badini Confalonieri concluded by declaring that we must do all in our power to strengthen the existing European organisations and must in no circumstances do anything to impair their effectiveness. I fear very much that what is suggested here could only detract from the authority, the competence and the potential effectiveness of the existing Commission in Brussels. I cannot prove that my fears are well grounded, but I do know they are shared by some of my colleagues.

What I would like to propose, therefore, is that we draft a fresh Recommendation urging the seven governments in the strongest terms to strive for European unity within the context of the existing treaties, and to this end to implement the Brussels Treaty in its entirety rather than in its military aspects only.

I might point out in passing that various bodies have been created to carry out the provisions of the Brussels Treaty at military level. But no sort of organisation has been set up to deal with general political matters. We should consider whether it might not be possible to establish administrative machinery to deal with general political matters just as has been done for military affairs. It would then be our task, and the task of the Council of Ministers, to instil into Western European Union — possibly supplemented by some administrative mechanism — a new and dynamic life. But in no circumstances must we permit a reduction in the effectiveness of existing and smoothly operating European organisations, particularly the Commission in Brussels and the European Parliament in Strasbourg.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Habib-Deloncle, French Secretary of State for Foreign Affairs, will now address the Assembly.

Mr. Habib-Deloncle, whom it gives me much pleasure to welcome here, is responsible for relations with the European organisations and with

M. Zimmer (suite)

Et finalement, je vous conseille la lecture de l'article VIII.

Lorsque nous comparons ces textes à celui que nous avons sous les yeux, nous sommes forcés de constater que les compétences que le nouveau projet de traité nous présente comme devant être surtout celles de la nouvelle Commission politique sont les mêmes que celles qui, jusqu'ici, appartenaient en propre à l'U.E.O.

Ce matin, le ministre britannique, M. Heath, s'est livré avec beaucoup de franchise, et d'une manière très encourageante, à une sorte d'auto-critique du Conseil des Ministres. Il a fait remarquer que le Conseil des Ministres ne s'est pas réuni depuis quatorze mois. D'autres orateurs ont eux aussi élevé cette critique.

Mesdames et Messieurs, si maintenant vous jetez un coup d'œil sur le rapport du Conseil et si, à la page 12, vous comptez les lignes qu'il a consacrées à ses activités de l'année en matière de « Questions politiques générales — Questions d'ordre politique — Consultations politiques », vous constaterez qu'il y en a tout juste dix-sept. Cette franchise dans un rapport est vraiment digne d'éloge. Mais elle nous apprend qu'à une époque où la situation politique de l'Europe est exceptionnellement inquiétante, à une époque où l'action politique s'impose de toute urgence et alors que le Traité de Bruxelles existe depuis 9 ans déjà, tout ce que le Conseil des Ministres a à nous dire sur ses consultations politiques de l'année entière tient en dix-sept lignes.

Je tiens simplement à constater le fait sans, du reste, ajouter le moindre reproche déplacé. La critique serait trop facile. Pourtant, il me semble que nous devons nous informer des raisons qui ont pu paralyser à ce point l'activité du Conseil. Nous avons, à l'U.E.O., un traité qui a été solennellement signé par sept pays ; nous avons les organes prévus au traité ; nous avons notre Assemblée. Dans ces conditions, on est quand même tenté de se demander si vraiment nous ne pourrions pas, pour hâter notre marche vers l'Europe, agir dans le cadre de l'union existante, dans le cadre des compétences existantes, dans le cadre des obligations existantes. A l'instant, l'un des orateurs qui m'ont précédé a parlé de « volonté politique ». Comme il a eu raison ! Car là où il n'existe pas de volonté politique, on n'avance pas. Nous devons élucider les raisons qui ont pu provoquer la carence de cette volonté politique et, le cas échéant, les faire disparaître.

Ai-je besoin de vous dire que j'approuve pleinement les raisonnements, les motifs et les objectifs que M. Badini Confalonieri a définis dans son rapport. Mais je doute qu'il soit utile de vouloir conclure un nouveau traité, alors que nous en avons déjà un. Je doute qu'il soit sage de vouloir créer une commission nouvelle, une commission politique, qui, qu'on le veuille ou non, ira en tous cas sur les brisées de l'actuelle Commission de Bruxelles.

M. Badini Confalonieri nous a dit, à la fin de son exposé, que tous les efforts doivent être faits pour renforcer les organisations européennes qui existent ; nous ne devons donc rien faire qui puisse affaiblir leur efficacité. Or, je crains sérieusement que la formule qu'on nous propose n'aboutisse qu'à diminuer l'autorité, la compétence et les moyens d'action de la Commission qui existe aujourd'hui à Bruxelles. Je ne suis pas sûr que mes craintes soient fondées. Mais ce que je sais, c'est qu'elles sont partagées par d'autres collègues.

C'est pourquoi, je propose que nous élaborions une nouvelle recommandation qui, dans les termes les plus énergiques, inviterait les sept gouvernements à promouvoir l'unité européenne dans le cadre des traités existants et, à cette fin, à exécuter le Traité de Bruxelles tout entier, au lieu de se limiter à ses clauses militaires.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous faire remarquer que, pour la mise en œuvre du Traité de Bruxelles, on a créé diverses instances dans le domaine militaire. Or, on n'en a pas créé une seule pour les questions de politique générale. Eh bien ! nous devons rechercher s'il est possible de créer des organes administratifs pour les questions de politique générale comme on l'a fait pour les questions militaires. Si oui, ce sera à nous et au Conseil des Ministres de donner un nouvel élan à l'Union de l'Europe Occidentale, complétée peut-être par quelques rouages administratifs ; mais ce que nous ne devons en aucun cas, c'est permettre que les organisations européennes existantes, qui fonctionnent bien, et notamment la Commission de Bruxelles et le Parlement européen à Strasbourg, perdent quelque chose de leur efficacité.

M. le **PRESIDENT**. — M. le Ministre Habib-Deloncle va vous adresser maintenant la parole.

Je salue en vous, M. le Ministre, le haut fonctionnaire chargé des relations avec les associations européennes et des relations avec les pays

The President (continued)

the French-speaking African States. He is also a former Secretary of the French Committee of Pan-Europa. I have just learnt too that, besides being a European of long standing, he is an amateur of choral singing. We are lucky today in being addressed by Ministers who all have musical gifts. We began with an organist and now we have an amateur of choral singing. There is no need for me to tell the Minister that, in a well-trained and well-disciplined choir, the various voices, point and counter-point, despite the variations of the different movements, all follow the same musical theme which reaches its climax in the *fortissimo* of the *finale*. I feel sure that the Minister's voice will be found to join with those of our other governments to enhance the beauty of the final chord of the symphony we describe as Europe. (*Laughter*)

I now invite the Minister to address the Assembly. (*Applause*)

Mr. HABIB-DELONCLE (*Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic*) (Translation). — Mr. President, if I had any doubts before you spoke about what to say, your words and your voice, musical today as always, would have reminded me that my first and pleasant duty was to congratulate the Assembly's new President elected by acclamation yesterday. Your devotion to the European idea is well known, Mr. President, and your great personal influence will, I know, always be exercised for the greater good of this organisation. I remember also your special links with my own country which make me and my compatriots particularly glad that you should be occupying this chair.

The debate which began this morning shows, I think, Ladies and Gentlemen, that the Europeans assembled here are unanimous in wishing the building of Europe to go forward. That is also the objective — as I had occasion to say not long ago in another place and want to repeat here — of the French Government. What we are doing here, it seems to me, is to discuss among Europeans the best method of achieving this. We are beginning, or continuing, a perfectly legitimate debate on a matter which must be discussed, and discussed calmly, without those accusations and recriminations which have now

had their day, always assuming they ever had one.

We must avoid confusion in our minds and institutions and continue our work for Europe on the basis of facts and actions, in other words of realities, above all economic realities. We must consider Europe's defence problem which, after all, is one of Western European Union's specific tasks, this being also a way of showing our solidarity in face of our common enemy. These are the guiding lines we must follow in this debate if we are to make progress.

Our various European institutions are the products of different phases of our history. It may be that there are rather too many of them, and Mr. Couve de Murville, the French Foreign Minister, suggested in this very hall, on 3rd December last, that it might be a good plan to amalgamate some of them. He immediately went on to say, however: "But it is difficult to see how such an amalgamation can come about so long as the Europe concerned — Western Europe, that is to say — has not succeeded in putting an end to her present uncertainties or in making some progress towards setting up a stable régime." While waiting for that day to come, each institution should carry on the work in its own field.

You, Ladies and Gentlemen, are all members of the Consultative Assembly of the Council of Europe, where a very interesting debate took place recently on the possibility of economic discussions between Europe on the one side and the United States and Canada on the other. The conclusion you all came to was that the type of problem concerned made it inappropriate for such discussions to take place inside any NATO body and that the proper place for them was a parliamentary body consisting of Representatives of the Council of Europe's Consultative Assembly and of the American Congress and Canadian Parliament. You thus paid deliberate tribute to the individual character of our various institutions. All of us, both in the Assembly and in the Council of Ministers, are convinced that the Council of Europe ought to be used for widely informative debates on economic, political and social or cultural policies of concern to the member States. You even decided, in another place, to delete from a Recommendation a paragraph which, because it related to defence, you thought

M. le Président (suite)

d'Afrique francophones. Je salue aussi en vous l'ancien secrétaire fédéral du Comité français de l'unité paneuropéenne. Vous êtes un Européen de vieille date et vous êtes, comme on vient de me le dire, amateur de chant choral. Nous avons aujourd'hui la chance d'entendre plusieurs ministres ayant le sens musical : un organiste et maintenant un amateur de chant choral. Eh bien, M. le Ministre, dans une chorale bien exercée et bien disciplinée, les voix de timbres différents et les voix du point et du contrepoint recherchent, tout en suivant parfois des lignes mélodiques différentes, l'unité du thème musical dans les variations du mouvement musical qui arrive à son apogée dans le *fortissimo* du finale. Je suis convaincu, M. le Ministre, que votre voix s'unira aux autres voix gouvernementales pour rendre plus resplendissant encore l'accord final de cette symphonie qui pour nous est l'Europe. (*Sourires*)

Je vous prie de prendre la parole. (*Applaudissements*)

M. HABIB-DELONCLE (*Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française*). — M. le Président, si j'avais eu un doute sur ce qu'il convenait de faire au commencement de votre discours, les accents de votre exhortation et de votre voix en l'occurrence, comme en tant d'autres, si musicale m'auraient rappelé qu'il convient avant tout — et je le fais avec joie — d'adresser mes félicitations au nouveau Président de cette Assemblée, élu hier si brillamment. En vous, M. le Président, je salue votre attachement bien connu à l'idée européenne ; je salue votre haute autorité personnelle qui s'exercera, j'en suis sûr, avec le plus grand profit pour le bien de cette institution. Je m'en voudrais d'oublier les liens particuliers qui vous unissent à notre pays et qui font que votre présence à ce fauteuil nous est particulièrement agréable.

Mesdames, Messieurs, le débat qui s'est engagé ici depuis ce matin reflète, je crois, la volonté unanime des Européens réunis ici de voir progresser la construction de l'Europe. Tel est également — j'ai eu l'occasion de le dire récemment dans une autre enceinte et je le répète ici — le but que se propose le gouvernement français. Je considère pour ma part qu'ici, entre Européens, nous nous interrogeons sur les méthodes appropriées. Nous ouvrons ou nous poursuivons une légitime discussion à ce sujet. Il faut le faire, et le faire avec calme, sans ces imprécations et

ces anathèmes qui ont fait leur temps, à supprimer d'ailleurs qu'il eussent jamais eu un temps.

Eviter la confusion des esprits et des institutions, continuer à fonder la construction de l'Europe sur les faits et les actes, donc sur les réalités, et d'abord sur les réalités économiques ; se pencher, conformément à l'une des missions propres à l'Union de l'Europe Occidentale, sur les problèmes de la défense de l'Europe, ce qui est encore une manière d'affirmer la cohésion de celle-ci face à l'adversaire commun ; telles sont les lignes directrices auxquelles il faut que l'on se tienne dans ce débat pour pouvoir aller de l'avant.

Nos institutions européennes sont les produits de diverses phases de notre histoire. Certes, leur multiplicité a pu paraître excessive, et à cette tribune, le 3 décembre dernier, M. Couve de Murville, Ministre des affaires étrangères de la République Française, considérait qu'une refonte de ces institutions était bien désirable, mais il ajoutait aussitôt : « On ne voit pas, cependant, qu'il puisse y être valablement procédé aussi longtemps que l'Europe dont il s'agit, c'est-à-dire l'Europe occidentale, ne sera pas sortie des incertitudes dans lesquelles elle se trouve présentement, et ne se sera pas orientée vers un régime de caractère stable. » En attendant ce moment, chacune de ces institutions doit œuvrer dans le cadre qui lui est propre.

Vous appartenez tous, Mesdames, Messieurs, à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Celle-ci avait ouvert récemment un débat fort intéressant sur la possibilité de dialogues entre l'Europe d'une part, les Etats-Unis et le Canada d'autre part, en matière économique, et vous avez tous considéré qu'étant donné le caractère des problèmes soulevés, ce n'était pas à des organismes de l'O.T.A.N. qu'il appartenait d'être le lieu de rencontre entre Américains, Canadiens et Européens, mais, au contraire, à des organismes parlementaires émanant, d'une part, de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et, d'autre part, du Congrès américain et du parlement canadien. Vous avez ainsi rendu un hommage volontaire à la spécificité des institutions. Ainsi, le Conseil de l'Europe, nous en sommes convaincus aussi bien à l'Assemblée qu'au Conseil des Ministres, doit voir s'ouvrir de larges débats d'information sur les politiques économiques, politiques, socio-culturelles qui intéressent les pays membres, et vous avez voulu, dans une autre enceinte, disjoindre un paragraphe d'une recommandation qui avait trait à la défense et

Mr. Habib-Deloncle (continued)

went beyond the province of the Consultative Assembly.

To the European Parliament belongs the task of keeping under review the development of the Communities, of providing for their future and of keeping an eye on their relations with countries that are not yet members.

Your task here, Ladies and Gentlemen, is to find means of increasing co-operation between the members of Western European Union, especially in the political and — this being as I said before your special province — in the defence field.

In the light of these remarks, and coming back to what was said this morning and again just now by the previous speaker, let me repeat that the French Government is in no sense hostile in principle to a meeting of the WEU Council of Ministers. It took part in the earlier meetings to which the Lord Privy Seal referred this morning and which were, I think, genuinely useful.

Provided the atmosphere was prepared beforehand and the belligerent spirit of which I thought I still detected traces this morning in the speech made by a respected and eminent Representative was got rid of, and provided there was adequate diplomatic preparation and we could agree without too much difficulty on an agenda, there would be nothing against a resumption of these meetings. As an example of the sort of question they could deal with, I would suggest East-West relations, Europe's position outside Europe, the development of the Middle East and China, relations with the underdeveloped countries, and Europe's rôle in Latin America to which the Lord Privy Seal rightly referred this morning. It would also be in accordance with WEU's specific function if the meetings were to deal as well with common defence, including nuclear problems, which would prevent this or that member of the organisation from adopting an independent attitude on this vitally important question vis-à-vis third parties without consulting the other WEU members beforehand.

On the other hand, we see no advantage in also discussing at these meetings matters that are the concern of other organisations. In fact,

paragraph 2 of the first Article of the amended Brussels Treaty expressly states that:

"The co-operation provided for in the Treaty shall not involve any duplication of, or prejudice to, the work of other economic organisations in which the High Contracting Parties are or may be represented but shall on the contrary assist the work of those organisations."

So much being clearly understood, we can consider, in that spirit, the proposals put forward by Mr. Heath this morning.

I naturally expect the comment that Western European Union is the ideal place in which to re-establish the contacts broken at Brussels or that, as one of our distinguished Rapporteurs believes, we should make a start on direct political co-operation between the Seven.

I have no wish to set the opinions of one Rapporteur against those of another but, in view of what has been said this morning and this afternoon, I feel obliged to refer you to the wise dictum of Mr. Leynen, on page 9 of his report, to the effect that "it is illusory to try to build European unity over an abyss of economic division." In fact, I myself accept *in toto* his analysis of the situation on page 8, Section B, entitled "The European Economic Community must continue".

When Mr. Leynen says that the Community must regain its dynamic cohesion and work to consolidate its position, and goes on to say that this implies the application of the measures contained in the Rome and Paris Treaties and the implementation of firm commitments such as the lowering of customs barriers within the Community, progress towards a common external tariff, the Convention of Association with the African States, the common agricultural policy, etc., how can I do other than recognise that these are the very problems also preoccupying my own Government?

A prosperous and dynamic Community, the Rapporteur rightly tells us, will certainly exercise a stronger pull on the United Kingdom and the other countries of free Europe and inevitably hasten the accession of other European countries and the attainment of an equal partnership with

M. Habib-Deloncle (suite)

qui, de ce fait, ne paraissait pas être de la compétence de l'Assemblée Consultative.

A l'Assemblée Parlementaire Européenne appartient la mission de suivre le développement des Communautés, de prévoir leur avenir, de se pencher sur leurs relations avec les pays qui n'en sont pas encore membres.

Ici, Mesdames, Messieurs, il vous appartient de rechercher ce qui peut renforcer la coopération entre les membres de l'Union de l'Europe Occidentale, notamment dans le domaine politique et — c'est votre caractère spécifique, encore une fois — dans le domaine de la défense.

Dans cet esprit, et pour revenir sur ce qui a été dit ce matin et ce qui a été repris tout à l'heure par l'honorable parlementaire qui m'a précédé, je tiens à dire que le gouvernement français n'est nullement hostile par principe à la réunion du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale. Il a participé, dans le passé, à celles de ces réunions qu'évoquait ce matin le Lord du Sceau privé et qui se sont, je crois, révélées utiles.

Si le climat approprié était préalablement créé, notamment par l'élimination de l'esprit de polémique dont j'ai eu trouver trace encore ce matin dans l'intervention d'un honorable et éminent parlementaire, si une préparation diplomatique adéquate était entreprise, si l'accord pouvait se faire aisément sur un ordre du jour, la reprise de ces réunions ne serait nullement contre-indiquée. Les relations Est-Ouest, la position de l'Europe hors d'Europe, l'évolution du Moyen-Orient et de la Chine, les rapports avec les pays sous-développés, le rôle de l'Europe en Amérique latine qu'évoquait si justement ce matin le Lord du Sceau privé, tels sont les sujets qui pourraient y être traités. On pourrait également, ce qui serait conforme à la mission de l'Union de l'Europe Occidentale, y évoquer les problèmes de la défense commune, y compris les problèmes nucléaires, ce que permettrait d'éviter que tel ou tel membre de l'organisation prît, sur ce sujet capital, à l'extérieur, des positions propres, sans consultation préalable des autres.

Mais il n'y aurait pas avantage, à notre sens, à mêler à la discussion de ces questions l'évocation de celles qui ressortissent à la compétence d'autres instances. Rappellerai-je qu'aux termes mê-

mes du Traité de Bruxelles modifié, dans son article premier, alinéa deux :

« La coopération » prévue au Traité « ne doit pas faire double emploi avec l'activité des autres organisations économiques dans lesquelles les Hautes Parties Contractantes sont ou seront représentées et n'entravera en rien leurs travaux, mais apportera au contraire, l'aide la plus efficace à l'activité de ces organisations. »

Tout cela étant bien posé et bien clair, c'est dans cet esprit que nous accueillons les propositions formulées ce matin par M. Heath, Lord du Sceau privé.

J'entends bien qu'on va me dire : l'Union de l'Europe Occidentale est en elle-même un lieu tout rêvé pour rétablir les contacts qui furent rompus à Bruxelles. Ou bien encore, on nous dit — et c'est là la thèse d'un de nos éminents rapporteurs : il faut mettre directement en œuvre la coopération politique des Sept.

Je ne voudrais pas opposer les propos d'un de nos rapporteurs aux propos d'un autre de nos rapporteurs, mais je suis bien obligé, en face de ce qui a été dit ce matin et cet après-midi, de me référer aux sages paroles que prononçait M. Leynen, qui écrivait à la page 9 de son rapport : « C'est une illusion de l'esprit que de vouloir bâtir l'unité européenne sur l'abîme de la division économique. » Et de fait, je souscris pour ma part entièrement à l'analyse qu'il a apportée au paragraphe B de son rapport, à la page 8, sous le titre : « La Communauté Economique Européenne doit continuer ».

Lorsque notre rapporteur nous dit qu'elle doit retrouver sa cohésion dynamique et travailler à sa consolidation, lorsqu'il nous indique que cette tâche implique l'application des mesures inscrites dans les Traités de Rome et de Paris et l'exécution d'engagements fermes tels que le désarmement douanier à l'intérieur de la Communauté, le progrès vers le tarif extérieur commun, la convention d'association avec les pays africains, la politique agricole commune, etc, comment ne reconnaitrais-je pas l'écho même des préoccupations qui sont celles de mon gouvernement ?

Une Communauté prospère et dynamique, dit-il à juste titre, exercera certainement une plus forte attraction sur le Royaume-Uni et sur les autres pays de l'Europe libre et hâtera, par la force des choses, aussi bien l'adhésion d'autres Etats européens que le *partnership* dans l'égalité

Mr. Habib-Deloncle (continued)

the United States. In quoting the first paragraph of this section of the report, I would not like the Rapporteur to think that I am ignoring the second. I fully agree that the continuation of the Community also implies that it must remain an open Community, accessible at the right moment to the other countries of free Europe which undertake to respect the obligations of the treaty.

It is hardly my place to try to lay down principles to guide the French Government's policy on this matter. I find them set out here by your Rapporteur, on behalf of the General Affairs Committee, and I quite agree with the terms in which he describes a concept of the Community which, let me repeat again, is identical with the French one. It is undoubtedly the case that true political co-operation is impossible without a common economic concept. That, indeed, is why, as the European Community develops, France so often stresses, apart from the tariff aspects of the Common Market, the need for the common economic policy in several fields, including the agricultural, provided for in the Rome Treaty. In this connection, let me point out that when the Six were negotiating with the United States during the recent tariff discussions in Geneva, they agreed on a common line which was guaranteed by the Commission — which is what it is there for — and which was based, not on *a priori* theories, but on Europe's compulsive economic requirements. Perhaps, during the next stage of the negotiations, the countries which claim not to want to cut themselves off from the Community may show some appreciation of its position by providing rather more positive support — even now, when they are not yet members of it themselves — for the line it has taken, a line dictated, I repeat, not by some dogmatic theory but simply by Europe's obvious interests.

It is from deeds that united Europe will spring, and the first of these is to consolidate the six-power Community, not to divide it. The Community today is, not for the first time, passing through a difficult period. Where is the organisation that has not? Such difficulties should be dealt with privately, between members, and, to quote an old proverb, it is better not to wash one's dirty linen in public. It is also

preferable to keep our disputes away from any outside influences there may be.

France regards the first essential, indispensable, stage in the building of Europe, the stage that cannot be avoided, as consisting of the economic unification of the Six through scrupulous implementation of the treaties, and their political unification through the establishment of machinery for regular consultation and co-operation which I think is as likely to be useful at six-power level as at seven — in fact, probably more useful at present, so long as the Community and the countries outside are not united economically. This concept has the added advantage that it preserves European unification from the contradiction too often apparent in the attitude of those who combine a desire for Great Britain's membership of the European organisations with a desire for some supranational machinery in the political field, in which it is common knowledge that Great Britain has always refused to take part.

Before sitting down, Ladies and Gentlemen, I think I should say a few words about defence problems in view of their close connection with the rest. Judging from your agenda and the reports you are to begin debating tomorrow, nuclear problems would still appear to occupy the forefront of your minds. That is hardly surprising. They have conditioned the existence of the Atlantic Alliance for the last few years, and public opinion in Europe is now slowly awakening to them as well. It is true that the events of the last nine months, especially the Cuban crisis and the Conference at Nassau, have somewhat brutally hastened this awakening process.

I was re-reading just now Mr. Couve de Murville's speech at your last Session and one thing struck me particularly. That was the great stress the French Minister for Foreign Affairs then laid on the terrifying weight of responsibility implied by the possession of nuclear weapons, and the fact that this made it especially difficult to agree to their being shared. What he said may have seemed to some of you, last December, no more than a piece of special pleading for national deterrents — the only deterrents, let me remind you, which existed at that date. But now we can no longer be blind to the crude facts adduced by Mr. Couve de Murville, however much we may dislike them. Mr. Dean Rusk said much the same

M. Habib-Deloncle (suite)

avec les Etats-Unis. Et je ne voudrais pas qu'il croie qu'ayant cité le premier alinéa de ce paragraphe, j'ometts le second, car je souscris également à l'idée que la continuation de cette Communauté signifie également que celle-ci doit rester une Communauté ouverte, accessible au moment opportun aux autres pays de l'Europe libre qui s'engagent à respecter les obligations du traité.

Mesdames, Messieurs, j'aurais mauvaise grâce à essayer de poser, moi-même, les principes de la politique du gouvernement français en la matière. Je les trouve indiqués, au nom de votre Commission des Affaires Générales, par votre rapporteur, et j'apprécie beaucoup les termes qu'il a employés pour définir une conception de la Communauté qui, une fois encore, est purement et simplement la nôtre. Il ne saurait y avoir en effet de coopération politique valable sans une conception économique commune. C'est d'ailleurs pour cela que, dans la réalisation de la Communauté européenne, la France met si souvent l'accent, non point seulement sur l'aspect tarifaire du Marché Commun, mais surtout sur la mise en œuvre de la politique économique commune prévue dans différents domaines, dont, entre autres, le domaine agricole, par le Traité de Rome. Ceci me suggère une remarque : lorsque les Six se sont trouvés en face des Etats-Unis d'Amérique dans les négociations tarifaires récentes de Genève, ils ont arrêté une position commune dont la Commission — c'est son rôle — s'est faite la garante, non à partir d'a priori théoriques, mais sur la base des impératifs économiques de l'Europe. Peut-être, dans l'avenir de ces négociations, les pays qui affirment leur volonté de ne pas se couper de la Communauté pourront-ils marquer leur compréhension vis-à-vis d'elle en apportant, d'ores et déjà, même lorsqu'ils n'en font pas partie, un soutien plus positif aux positions qu'elle a arrêtées, encore une fois, non pas à partir de théories doctrinales, mais simplement sur la constatation de ce qui est l'intérêt bien compris de l'Europe.

Ce sont les actes, Mesdames, Messieurs, qui feront l'Europe, et le premier de ces actes consiste, non à diviser la Communauté des Six, mais à la consolider. Elle connaît des difficultés aujourd'hui ; elle en a connu hier. Quel organisme n'en connaît pas ? Mieux vaut régler ces difficultés dans l'intimité des participants, mieux vaut, comme le dit le vieux proverbe « laver son linge sale en famille », mieux vaut laisser ces

querelles en dehors des influences extérieures qui pourraient s'exercer.

Pour la France, la construction européenne, c'est d'abord, dans une première étape essentielle, indispensable, à laquelle on ne saurait échapper, l'unité économique des Six par l'application scrupuleuse des traités, et leur union politique par la mise en place d'organismes de consultation et de coopération régulières qui ont, je crois, autant de vertus propres à Six qu'ils sauraient en avoir à Sept et qui sont probablement plus indiqués à Six pour l'instant — tant qu'il n'y a pas unité économique entre la Communauté et les pays qui, aujourd'hui, n'en font pas partie. Ainsi, d'ailleurs, la construction européenne échappe-t-elle à la contradiction trop souvent entretenue par ceux qui se déclarent partisans à la fois de l'entrée de la Grande-Bretagne dans les structures européennes et de l'institution de mécanismes supranationaux dans le domaine politique, mécanismes supranationaux auxquels on sait que la Grande-Bretagne a toujours répugné à donner son adhésion.

Il ne conviendrait pas, Mesdames, Messieurs, que je descende de cette tribune sans dire aussi quelques mots des problèmes de défense qui sont si intimement liés aux autres. Si j'en juge d'ailleurs par l'ordre du jour de vos travaux et par les rapports qui vont faire, dès demain, l'objet de vos débats, les problèmes nucléaires demeurent au centre de vos préoccupations. Rien d'étonnant à cela puisque, aussi bien, ces problèmes dominant depuis quelques années la vie de notre Alliance atlantique et montent aujourd'hui, peu à peu, à la conscience des pays de l'Europe. Les événements de ces trois derniers trimestres, particulièrement la crise de Cuba et la conférence de Nassau, ont, il est vrai, avec quelque brutalité, continué à hâter en Europe cette prise de conscience.

Je relisais tout à l'heure les paroles que M. Couve de Murville adressait à votre Assemblée lors de sa dernière session. Une chose me frappait. Le ministre des affaires étrangères avait mis à l'époque l'accent sur le poids terrifiant des responsabilités qu'implique la possession de l'arme nucléaire, et il avait montré, en conséquence, les difficultés d'en accepter le partage. A certains d'entre vous, peut-être, ces idées avaient-elles paru alors constituer un simple plaidoyer pour les forces de dissuasion nationales, les seules, il faut bien le constater, à exister jusqu'à ce jour ; mais, aujourd'hui, ces réalités nues, que l'on peut sans doute déplorer, s'imposent à l'évidence et, la semaine dernière

Mr. Habib-Deloncle (continued)

thing only last week when he mentioned the weight of responsibility borne by the United States as justifying their retention of the right of veto on the use of the proposed nuclear force.

The truth is that there is no end to the types of multilateral organisation that can be thought up and, since Mr. Gates' proposal to NATO in 1959, a number of different systems have in fact been envisaged. Others will no doubt be envisaged in the future and any that are likely to improve the present operation of the Alliance — a better dissemination to certain countries of information on nuclear questions, for example — deserve consideration. France has shown that she will not refuse to contribute towards the type of improvements decided on at Ottawa. But, in considering any so-called multilateral systems, it is no use blinding ourselves to the fact that they will not, because they cannot, provide an answer to the fundamental problem, the political decision on whether or not nuclear weapons are to be used.

You are all well aware of the disequilibrium inside the Alliance in this respect, a disequilibrium which the trend of the relationship between East and West can only aggravate. At your last Session you recommended "the sharing between member governments and the United States of the scientific and industrial knowledge connected with the production of nuclear warheads and delivery systems." Tomorrow, you will be invited to adopt a Resolution along the same lines, asking the American Congress to modify its attitude in the matter. There again, I am afraid, we should not be too optimistic. To quote Mr. Dean Rusk a second time, he has already given us our answer, although without actually committing himself, by making the unification of Europe a prior condition of the abandonment of the American veto. That means that the European countries must give some thought to the question of their participation in nuclear decisions, unless they are willing to leave to other people, friends and allies though they may be, the heavy responsibility of deciding Europe's fate. To put it another way, we think the countries of Europe, having once again attained their majority, are qualified to make a proper use of the deterrent themselves.

So far as the French Government is concerned, it said long ago that, once its national deterrent had become operational, it was willing to co-ordinate its use with that of the other western forces. Nevertheless, for obvious reasons, the Government intends to keep the decision as to its employment in its own hands, especially should there be any question of France being attacked or blackmailed in a way that did not necessarily involve the Alliance.

I will not insist longer on views which are now becoming generally accepted. Mr. Macmillan said the same thing not long ago, and Sir Winston Churchill too, in moving terms, and neither has ever been accused of lukewarmness towards the Atlantic Alliance.

While I am on the subject, I think I should reply to the gossip that some people are only too willing to repeat, by giving a few figures to show what France is doing in the field of conventional armaments, including the defence of Germany within the NATO framework.

To comply with the strategy laid down by NATO, we have two army divisions permanently stationed in Germany. Their complement in time of peace is 68,000 men, compared with 56,000 in the British Army and 175,000 in the American. On mobilisation, the figure will be brought up to 130,000. They possess 1,800 mechanical and armoured vehicles. Their officers and non-commissioned officers are all trained and experienced soldiers. In addition to the two divisional headquarters, there is an army headquarters and an army corps headquarters. These forces are equipped with missile launching-sites and, in addition, there are three other divisions stationed in France which could, if necessary, be assigned to NATO and form part of the national strategic reserve which is intended initially to form part of the defence in depth.

With regard to aviation, France has assigned the greater part of her tactical air force to NATO; 68 % of her defence force, that is to say, and the whole of her reconnaissance force. This means that some 400 aircraft, including four squadrons of fighter-bombers capable of carrying nuclear weapons, have become an integral part of NATO's fourth tactical air force. Apart from their atomic capabilities, these aircraft are intended to provide support, as necessary, for the

M. Habib-Deloncle (suite)

encore, M. Dean Rusk s'en faisait l'écho en rappelant le poids des responsabilités portées par les Etats-Unis pour justifier le maintien du droit de veto sur l'utilisation de la force nucléaire projetée.

A vrai dire, Mesdames, Messieurs, l'on peut continuer à imaginer à l'infini les constructions de type multilatéral, et, depuis les propositions formulées en 1959 par M. Gates à l'O.T.A.N., toutes sortes de systèmes ont été effectivement envisagées. D'autres le seront sans doute encore, et dans la mesure où ils pourront apporter quelques améliorations au fonctionnement actuel de l'Alliance, par exemple une meilleure information de certains pays en matière nucléaire, ils seront de nature à retenir l'attention. La France, pour sa part, a montré qu'elle ne refusait pas de contribuer à des améliorations telles que celles qui ont été décidées à Ottawa. Mais en considérant les formules dites « multilatérales », nous ne devons pas nous dissimuler que, pour l'essentiel, c'est-à-dire la décision politique d'emploi des armes atomiques, elles n'apportent pas de réponse, parce qu'elles ne peuvent pas en apporter.

De ce déséquilibre au sein de l'Alliance, que l'évolution des rapports entre l'Est et l'Ouest ne pourra d'ailleurs qu'aggraver, votre Assemblée a d'ailleurs bien conscience. Elle a recommandé, lors de sa dernière session, « l'échange avec les Etats-Unis des connaissances scientifiques et industrielles touchant la production des ogives nucléaires et des systèmes d'acheminement ». Elle sera appelée demain à voter une résolution dans le même sens demandant au Congrès des Etats-Unis de modifier son attitude. Là aussi, sans doute, je crains que nous ne devions pas nous faire trop d'illusions. M. Dean Rusk, pour le citer une seconde fois, nous a par avance répondu, sans prendre d'ailleurs d'engagement, en opposant à la renonciation au veto américain le préalable de l'unité de l'Europe. Autant dire que les pays européens doivent réfléchir au problème de leur participation aux décisions nucléaires s'ils ne veulent pas abandonner à d'autres, même alliés et amis, la lourde tâche de décider de leur destin. En d'autres termes, nous pensons que les pays de l'Europe, redevenus majeurs, ont quelque qualité à pouvoir, eux aussi, faire bon usage des armes de la dissuasion.

Pour sa part, le gouvernement français a depuis longtemps déclaré que, lorsqu'elle serait devenue opérationnelle, la force de dissuasion nationale pourrait voir son emploi coordonné avec celui des autres forces occidentales. Mais il entend rester maître de la décision d'emploi pour des raisons bien connues, notamment dans des hypothèses d'attaque ou de chantage où l'Alliance ne se trouverait pas nécessairement engagée.

Je ne reviendrai pas sur ces idées qui deviennent maintenant des lieux communs, idées que rappelaient encore récemment M. Macmillan et, en des termes combien émouvants, Sir Winston Churchill, sans qu'aucun d'eux ait jamais été accusé de tiédeur envers l'Alliance atlantique.

A ce sujet, et pour répondre à des clichés complaisamment répandus par certains, il m'a paru nécessaire de donner quelques précisions sur l'effort qu'accomplit la France dans le domaine conventionnel, notamment pour la défense de l'Allemagne dans le cadre de l'O.T.A.N.

Deux divisions d'active, s'agissant des forces de terre, sont stationnées en permanence sur le territoire de la République fédérale, conformément à la stratégie préconisée par l'O.T.A.N. Leurs effectifs sont de 68.000 hommes en temps de paix alors que ceux des forces britanniques sont de 56.000 hommes et ceux des forces américaines de 175.000 hommes. Ces effectifs seraient portés à 130.000 hommes à la mobilisation. Ces forces disposent de 1.800 engins mécaniques et blindés. Tous les cadres sont entraînés et expérimentés. En plus des deux états-majors de division, un état-major d'armée et un état-major de corps d'armée sont en place. Ces forces terrestres disposent de rampes d'engins balistiques, et, d'autre part, trois divisions stationnées sur le territoire français peuvent éventuellement être mises à la disposition de l'O.T.A.N., mais dans le cadre des réserves stratégiques nationales qui doivent initialement être maintenues dans le dispositif de défense en profondeur.

S'agit-il des forces aériennes ? La France a affecté à l'O.T.A.N. la plus grande partie de son aviation tactique : 68 % de son aviation de défense et 100 % de son aviation de reconnaissance. C'est ainsi que 400 appareils environ, dont quatre escadrons de chasseurs-bombardiers à vocation atomique, sont intégrés à la Quatrième force aérienne tactique de l'O.T.A.N. Outre leur mission atomique, ces forces aériennes servi-

Mr. Habib-Deloncle (continued)

Second German Army Corps and generally speaking, protect the territory of the Federal Republic.

Within the defence area in question, the French contingent is second in importance only to the American, the French air force including a large number of ground-to-air defence missiles. All the French air forces are maintained in the highest possible state of readiness, as was shown by the results of the NATO competitive exercises in which they took part.

In saying this I am not doing some sabrerattling, for France, as you know, is like every other member of the Western Alliance and, I believe, every other nation in the world in wanting general and controlled disarmament. All I was trying to do was to get back again to the facts of the situation which will confront us ineluctably, so long as we have not achieved disarmament — those facts which, in defence as in politics or economics, must provide the only and undisguised raw materials for our work.

France has no more pretention to act as defence counsel than as prosecutor in the case of the European institutions. It is merely that she is keeping a close eye on the facts of the contemporary scene, and trying to maintain a sensible rhythm of European development, in which prudence does not exclude audacity, so long as both are genuine. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister, for your contribution to the debate. You have spoken clearly and unambiguously and I am sure the Assembly will appreciate your frankness.

I now call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, we have been told during today's debate that people should only consult if they are already agreed. This was a criticism aimed at the Franco-German Treaty. I would like to put forward the opposite view — that when agreement has been reached there is no further need for consultation. You need consultation most when differences of opinion have arisen and when you want to try to iron them out.

These are thoughts which I would also like to see applied to meetings of the WEU Council of Ministers. I was a little taken aback by the views expressed by the preceding speaker, who wanted the Council of Ministers to be allowed only very limited powers of discussion and advanced the opinion that the Council should only get together on major problems when things had already been settled. In that case there would be no further need for the Council of Ministers.

The Treaty of Western European Union is a political treaty, and this Assembly is therefore entitled to ask its governments to use the possibilities it offers for removing the difficulties which have arisen over recent months in political relations between the European Community of the Six and our seventh member State, Great Britain.

If the principle that there can never be a meeting if another treaty provides for consideration of the same subject were to be applied strictly everywhere, then this would naturally affect the use made of the Franco-German Treaty on consultation. This treaty provides a whole range of possibilities for consultation, including consultation in fields already covered by other organisations such as the European Economic Community or NATO. If, therefore, questions which are discussed elsewhere can form the subject of consultation between the German and French Governments — and I really see no reason why this should not be so, provided that France and Germany do not thereby try to form a permanent bloc, which they have no intention of doing — then there is no fundamental obstacle to the WEU Council of Ministers being used in the same way to discuss the difficult problems which have led to the existing crisis in the politics of Europe and of the West as a whole.

It is true, of course, that tempers have now cooled, but it would be disastrous if we closed our eyes to the fact that the crisis affecting western co-operation is still with us, and that a great deal of concerted effort is needed to overcome it.

I will now leave this subject, and turn to the one on which I had planned to speak — the Franco-German Treaty.

M. Habib-Deloncle (suite)

raient à l'appui du deuxième corps d'armée allemand, et, d'une manière générale, à la défense du sol de la République fédérale.

Dans la zone de défense considérée, l'élément français vient immédiatement en importance après l'élément américain, les forces aériennes françaises comportant un nombre important d'engins de défense sol-air. Toutes les forces aériennes sont maintenues au degré de préparation maximum, confirmé d'ailleurs par les résultats de leur participation dans les concours-tests de l'O.T.A.N.

Il ne s'agit pas, pour moi, de faire sonner le cliquetis des armes, car la France, vous le savez, comme tous les membres de l'Alliance occidentale et, je crois, comme tous les peuples du monde, appelle de ses vœux un désarmement général et contrôlé. Il s'agissait simplement, encore une fois, d'en revenir aux faits, ces faits qui, en l'absence d'un tel désarmement, s'imposent à nous, ces faits qui, en matière de défense comme en matière politique et économique, doivent être, en dehors de tout faux-semblant, la seule matière première de notre travail.

Devant les institutions européennes, la France n'apparaît pas plus en avocat qu'en procureur. Mais, observatrice attentive des réalités de notre temps, elle s'efforce simplement d'imprimer à l'évolution de la construction européenne un rythme sain où la prudence n'exclut pas la hardiesse pourvu que l'une et l'autre se fondent sur la sincérité. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre, de votre contribution à notre discussion. Vous avez été très clair, et je suis convaincu que l'Assemblée prendra note de la franchise de votre intervention.

La parole est à M. Erlar.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, les débats d'aujourd'hui nous ont donné l'occasion d'apprendre qu'on ne devrait procéder à des consultations qu'une fois qu'on est d'accord. Il s'agissait d'une critique à l'adresse du Traité franco-allemand. Or moi, je pense juste le contraire. Je trouve qu'une fois qu'on est d'accord, on n'a plus besoin de se consulter. La consultation est particulièrement utile lorsque des divergences de vues se sont manifestées et que l'on veut essayer de les aplanir.

C'est sous cet angle que je voudrais la voir pratiquer dans les réunions du Conseil des Ministres de l'U.E.O. J'ai été un peu interdit par les déclarations de l'orateur qui m'a précédé à la tribune et selon lequel le Conseil des Ministres devrait limiter ses débats à un champ extrêmement restreint, et en somme ne discuter les questions réellement importantes que lorsqu'elles ont été pratiquement réglées. Dans ce cas, vous avouerez qu'on n'a plus besoin d'un Conseil des Ministres.

Le traité qui a créé l'Union de l'Europe Occidentale est un traité politique. De ce fait, notre Assemblée a le droit d'exiger des gouvernements qu'ils utilisent les ressources que leur offre ce traité pour écarter les difficultés qui, pendant ces derniers mois, se sont amoncelées dans les relations politiques de la Communauté des Six avec le septième Etat représenté parmi nous : j'ai nommé la Grande-Bretagne.

Si le principe selon lequel on ne peut en aucun cas se réunir pour traiter d'une question qui est à l'étude dans une autre organisation devait s'appliquer d'une manière rigide, il faudrait évidemment agir de même pour les consultations prévues dans le Traité franco-allemand. Car ce traité prévoit toute une série de consultations, même sur des matières qui relèvent d'autres organisations telles que, par exemple, la Communauté des Six ou l'O.T.A.N. Si donc les gouvernements français et allemand peuvent examiner ces questions dans leurs consultations, même quand elles sont discutées par d'autres organismes — et je ne vois pas en somme pourquoi ils s'en priveraient, à moins qu'ils ne cherchent à constituer une sorte de bloc permanent, ce qu'ils n'entendent sûrement pas faire — il n'y a, en principe, aucun inconvénient à ce que, dans le même esprit, le Conseil des Ministres de l'U.E.O. soit appelé lui aussi à discuter les problèmes complexes qui ont amené, pour la politique européenne et pour celle de l'Occident tout entier, la crise très grave que nous traversons.

M. le Président, je suis certain qu'entre-temps, les esprits se seront calmés. Mais il serait déplorable d'oublier que nous ne sommes pas sortis encore de la crise dans laquelle la coopération occidentale se débat et qu'il nous faut donc faire ensemble un effort considérable pour la surmonter.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet et aborderai la seconde question que je m'étais promis de traiter devant vous, celle du Traité franco-allemand.

Mr. Erler (continued)

Before doing so I would like to thank the Rapporteur, Mr. Molter — and I am sure I can speak here for all Germans — for the objective light in which he has shown this treaty, and outlined the way in which the contracting parties plan to use it in the years to come. We are all convinced — and there is no difference of opinion whatsoever in the Assembly on this — that the reconciliation between the French and German nations since the second world war is an historic event of major importance, the reality of which cannot be questioned. Without the closest relations between France and Germany there can be no effective European co-operation, no useful work by the European Communities, no security for our peoples. Of this there is no shadow of doubt.

I hasten to add that Franco-German friendship was not created by this treaty; it already existed and the treaty only gives it renewed expression in formal terms. The best men of both nationalities have worked for Franco-German reconciliation, sometimes in years gone by at the cost of life and limb. I am thinking of the attempts — vain, alas! — to prevent the first world war made by the French Socialist, Jean Jaurès, who was shot down by a nationalist gunman.

We would be deceiving ourselves if, because we are sure of this Franco-German friendship, we did not recognise that the treaty itself has been a cause of fears, doubts and misunderstandings, and that we must take steps to dispel them. It took very hard work in the German Bundestag to arrive at a legislative text which would effectively allay these fears. As one of those who was engaged in this task I would like to make it clear that setting the seal on Franco-German friendship and signing this treaty have not meant for us pursuing an alternative to previous policies. The treaty is not an alternative to efforts to obtain by peaceful means the right of self-determination for the whole German people, nor is it an alternative to endeavours to bring about a truly European Community based upon a strengthening of existing Communities; nor yet again is it an alternative to solidarity in the North Atlantic Alliance, which we take for granted.

We cannot pick out from existing Communities and the treaties establishing them only those parts which suit us. The treaties form an indivisible whole. The Federal Republic will assuredly have to face up to the unpalatable prospect of a common agricultural policy. If, as I hope, Great Britain becomes a member of the Community, we all understand that her entry must be accompanied by acceptance of the Rome Treaty as it stands, with the existing institutions and their powers and with the common external tariff.

But while we are all agreed on this, our French partners must realise that there are two points in the Rome Treaty which are as inseparable from it as all the others. These are that we hope our Community will be enlarged by the adherence of other European States, so long as they accept the treaty obligations, and that the Community is in duty bound to pursue a policy of world-wide trade, and not to shut itself off from the rest of the world in a self-sufficient group of its own. If I may put it rather dramatically, for us in the Federal Republic of Germany this is a matter of life and death. We have a foreign trade amounting to 100 milliard DM a year. However important it may be to nurture our agricultural economy, this foreign trade is the most abundant source of wealth for the German people, and it is a source which, like our other European partners, we do not want to let run dry in the years to come.

So everything hangs together, and no one of the member governments can demand that only the parts of the treaty it happens to like should be implemented. The governments must all cooperate and try to be loyal to the spirit of the Community in carrying out obligations which require them to make concessions and to fall in with the wishes of the Community as a whole. That is something I want to make quite plain.

The same also applies, of course, where military problems are concerned. In the preamble to the Franco-German Treaty we have made it clear that the consultations provided for in the treaty are not, in our view, intended to supersede Community commitments. We have indicated, too, that in the military sphere, as in the political

M. Erler (*suite*)

Je voudrais tout d'abord — avec l'accord, je crois, de tous mes concitoyens — remercier notre rapporteur, M. Molter, de nous avoir permis, par le caractère si objectif de son exposé, de comprendre comment ce traité sera appliqué à l'avenir, selon les vœux des Hautes Parties Contractantes. Nous sommes tous convaincus — car, à ce sujet, il n'existe pas de divergences de vues dans cette Assemblée — que la réconciliation des peuples français et allemand après la seconde guerre mondiale constitue un grand événement historique que rien au monde ne saurait remettre en cause. En l'absence de rapports très étroits entre Français et Allemands, il ne peut y avoir ni coopération européenne fructueuse, ni action efficace des Communautés européennes, ni sécurité pour nos peuples. Là-dessus, tout le monde est d'accord.

Mais permettez-moi d'ajouter que l'amitié franco-allemande n'est pas l'œuvre de ce seul traité. Elle existait avant lui. Le traité se borne à lui donner, avec une solennité particulière, une expression nouvelle. A cette réconciliation franco-allemande, les meilleurs d'entre les hommes des deux pays ont travaillé, dans le passé, souvent au prix de leur vie. Je pense aux efforts, hélas vains, du socialiste français Jean Jaurès, assassiné par les nationalistes après avoir risqué sa vie pour essayer d'empêcher la première guerre mondiale.

M. le Président, ce serait nous mentir à nous-mêmes si, après avoir rendu hommage à cette amitié franco-allemande, nous refusions d'admettre que le traité lui-même a fait surgir une foule d'inquiétudes, de doutes, d'incompréhensions et qu'il est donc urgent de les dissiper. Il a fallu au Bundestag beaucoup d'efforts pour arriver à mettre au point un texte législatif propre à calmer ces appréhensions. Ayant collaboré à la rédaction de ce texte, je tiens à affirmer que ce traité, qui scelle l'amitié franco-allemande, ne représente pas pour la politique de notre pays une solution de rechange destinée à remplacer la poursuite des objectifs qu'elle a visés jusqu'à présent. Le traité ne modifie en rien la voie que nous avons choisie pour obtenir, par des moyens pacifiques, que le peuple allemand tout entier se voie reconnaître le droit de disposer de lui-même; le traité ne nous amène pas non plus à réorienter nos efforts pour créer une véritable Communauté européenne édiflée sur la base des Communautés actuelles, après les avoir consolidées; et, enfin, le traité n'est pas destiné à remplacer la solida-

rité atlantique dont la nécessité nous paraît évidente.

Nous ne pouvons songer à prendre seulement, dans les Communautés ou les traités sur lesquelles elles reposent, les parties qui nous plaisent. Les traités sont un tout. La République Fédérale d'Allemagne devra sans aucun doute se préoccuper de la partie, pour elle fort gênante, qui prévoit la poursuite d'une politique agricole commune. Et si, comme je l'espère, la Grande-Bretagne se joint à la Communauté, nous savons tous que ceci exigera de sa part l'acceptation de ce qui fait l'essence même du Traité de Rome, y compris ses institutions actuelles et leurs compétences, comme aussi ses dispositions en matière de tarif extérieur.

Mais si nous sommes prêts à agir ainsi, il faut que notre partenaire français se souvienne que le Traité de Rome contient deux principes qui en font, au même titre que les autres, partie intégrante. En effet, nous souhaitons élargir cette Communauté par l'adhésion volontaire d'autres Etats européens, s'ils acceptent de souscrire aux obligations imposées par le traité, et celui-ci impose à la Communauté de pratiquer une politique commerciale ouverte au monde entier, au lieu de se replier sur elle-même dans l'autarcie. Pour les Allemands de l'Ouest — je le dis sur un ton un peu dramatique — c'est là une question de vie ou de mort. Notre commerce extérieur s'élève à 100 milliards de DM par an. Tous les soins attentifs que nous prodiguons à notre agriculture ne doivent pas nous empêcher de reconnaître que ce commerce extérieur constitue pour le peuple allemand sa source principale de revenus. Et cette source, nous tenons autant que nos autres partenaires européens à ne pas la laisser tarir.

Répétons-le, tout se tient; et c'est pourquoi aucun des gouvernements membres ne peut demander que soient seules appliquées les parties du traité qui lui conviennent. C'est pourquoi aussi, chacun d'eux doit s'efforcer, dans un esprit de coopération, de remplir loyalement les obligations découlant des traités, qui le forcent à entrer dans la voie des concessions et à tenir compte des désirs de la Communauté dans son ensemble. Je tenais à dissiper à ce sujet toute équivoque.

Il en est naturellement de même pour nous à l'égard des problèmes militaires. Nous avons précisé une fois de plus, dans le préambule au Traité franco-allemand, que les consultations qui y ont été prévues ne sont nullement destinées dans notre esprit à se substituer aux compétences de la Communauté. Nous avons aussi déclaré que

Mr. Erler (continued)

field in general, we must remain keenly interested in maintaining the closest possible relations with our allies on the other side of the Atlantic. I was very pleased to hear again just now an enumeration of the French forces stationed in Germany. What it means for us, however, is simply that, while this contingent forms an important reinforcing element, it is no substitute for the physical presence of the United States of America in Europe, and most of all in Berlin. That is the first point.

Secondly, each of our partners — and this will be brought up in the defence debate — must not only show what he is doing, but must also be willing to allow what he is doing to be measured against the treaty obligations he accepted in the past. This is the yardstick which must be applied to every one of our member States.

To return to the Bundestag's preamble to the Franco-German Treaty, there we have once again set out Western Germany's political aims and in doing so have had to recognise that not all the treaty's objectives are seen in the same light by both parties. That is to say, German political aims are not those of our partner in this consultation treaty. It is, however, made clear that the Federal Government must follow the lines laid down by our legislators and direct its action in the field of foreign policy towards those aims, including its application of the Franco-German Treaty. These aims include smoothing the way for the entry of Great Britain into the EEC, strengthening the Community institutions and gradually building a political superstructure founded on the Community institutions and not merely on consultation between governments. This is, and will remain, the goal of European union.

I must crave your indulgence for mentioning this point here as we shall be discussing it tomorrow, but we have not felt able to give our backing to France's independent action in the sphere of nuclear armaments either. We believe that in this nuclear age the concept of the nation as a unit for organising our defence is obsolete, and that this applies to all of us, even the United

States. It means that instead of retrogressing we must go forward and with the United States seek ways of ensuring for the years to come and even in the nuclear era the common defence of all our member countries. So much by way of preface to the theme we shall be developing more fully tomorrow.

Finally, Mr. President, I would ask people not to expect miracles from this Franco-German Treaty, promising as it may be; this would be placing too heavy a burden of responsibility on German statesmanship. Every effort will, of course, be made to use the treaty for discussing difficult questions with our French partners in a frank and friendly manner. It must be possible for friends to be frank with one another, for this is what friendship means. But when France's old and traditional allies, the United States and Great Britain, have failed to move her on questions like the European Communities and defence policy, it is hardly likely that a former enemy and very recent friend will immediately succeed all alone. To cherish this illusion would be to burden Germany with a responsibility which is not hers. You may expect us to do our best. But if some government is to be charged with the responsibility for difficulties originating in another country, I would ask that it be the government of that other country and not the Government of the Federal Republic of Germany, as might easily happen if too much were expected from the Franco-German Treaty.

One last word. A great task lies ahead — the task of doing away once and for all, both in the European Communities and in the Atlantic Alliance, with the narrow-minded nationalism of the past. Both French and Germans know that their treaty can endure, and work to the advantage of the European Community and the Atlantic Alliance, only if it takes its place within these larger partnerships and does not produce a bilateral nationalism. I believe the danger has been recognised, and that in itself is the first step towards averting it.

I am confident, too, that the great efforts we shall be making to intensify exchanges between the young people of our countries will not be restricted to France and Germany alone. It is the wish of the Bundestag, expressed in the report of

M. Erler (suite)

dans le domaine militaire, comme d'une manière plus générale, dans le domaine politique, nous devons veiller à maintenir les rapports les plus étroits avec nos alliés d'outre-Atlantique. C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai entendu à nouveau énumérer les forces françaises qui sont stationnées sur le territoire allemand. Mais j'estime que, quelle que soit l'importance du renfort qu'elles constituent, elles ne sauraient remplacer la présence physique des Etats-Unis en Europe et, avant tout, à Berlin. Telle est la première remarque que je tenais à faire devant vous.

Mais passons à la seconde, sur laquelle il faudra encore revenir au cours du débat qui sera consacré aux questions de défense : chacun de nos partenaires doit non seulement déclarer ce qu'il fait pour la Communauté, mais permettre que l'on vérifie si ce qu'il fait correspond à ce qu'il s'est engagé à faire dans le cadre du traité. Telle est, en effet, l'attitude qui doit être adoptée à l'égard de chacun de nos Etats membres.

Mais revenons au préambule du Bundestag au Traité franco-allemand. Nous y avons précisé une fois de plus les objectifs de la politique allemande et nous avons dû constater à cet égard que les deux parties contractantes n'adoptent pas toujours le même point de vue. C'est dire que ces objectifs de la politique allemande ne sont pas ceux du partenaire avec lequel ce traité de consultations a été conclu. Mais il en ressort clairement que notre gouvernement fédéral a pour tâche, dans la ligne que lui trace notre législateur, d'orienter vers la réalisation de ces objectifs toute son action en matière de politique étrangère et donc, aussi, l'application du Traité franco-allemand. Or, il faut compter au nombre de ces objectifs, la préparation de la voie à l'entrée de la Grande-Bretagne dans les Communautés européennes, le renforcement de nos institutions communautaires, et peu à peu l'établissement d'une superstructure politique qui doit reposer sur des organisations communautaires et non sur des consultations entre gouvernements. Tel est et demeure le but de la fusion européenne.

Permettez-moi de vous dire, bien que cette remarque doive trouver une place plus appropriée dans nos débats de demain, que nous n'avons pas pu, non plus, nous montrer solidaires de notre partenaire français qui, sur la question des armes nucléaires, entend faire cavalier seul. Nous croyons qu'à l'âge atomique le concept de l'organisation de la défense dans le cadre de la nation

est dépassé pour tout le monde, même pour les Etats-Unis, et que nous devons, non revenir en arrière, mais regarder en avant et rechercher avec les Etats-Unis les moyens d'assurer, même à l'âge atomique, la défense en commun de tous nos partenaires. J'en ai dit assez aujourd'hui sur une question que nous examinerons plus en détail demain.

M. le Président, permettez-moi avant de conclure, de dire qu'il ne faut quand même pas s'attendre que ce Traité franco-allemand, qui peut beaucoup, accomplisse des miracles. Ce serait charger la politique allemande d'une responsabilité trop lourde. Certes, elle va s'efforcer, par les voies que lui ouvre le traité, de discuter avec nos amis français de questions très graves, dans un climat de franchise et d'amitié. Car, entre amis, il faut être francs et la franchise est la condition de l'amitié. Mais ce que les grands alliés traditionnels de la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, n'ont pu obtenir d'elle à propos des Communautés européennes ou de la politique de défense, il n'est guère probable que l'adversaire de jadis, qui n'est qu'un ami relativement récent, l'obtiendra aujourd'hui à lui tout seul. Nourrir une pareille illusion, serait imposer à la politique allemande une responsabilité injustifiée. Attendez-vous seulement, je vous le demande, que nous fassions de notre mieux. Mais s'il faut attribuer à un gouvernement la responsabilité des difficultés qui surgiraient dans un autre pays, je vous demande que ce soit au gouvernement de ce pays et non à celui de la République fédérale, comme vous pourriez être tentés de le faire si vous attendiez du Traité franco-allemand plus qu'il ne peut donner.

Un dernier mot. Il reste une grande tâche à accomplir, celle de surmonter une fois pour toutes, dans nos Communautés européennes comme aussi dans le cadre de la solidarité atlantique, le nationalisme étroit de jadis. Les Français et les Allemands sont d'accord pour estimer que leur traité ne sera durable et n'apportera un bienfait à la Communauté européenne et à la solidarité atlantique que s'il s'insère solidement dans des communautés plus larges et évite l'écueil d'un nationalisme à deux. Je crois que ce danger a été aperçu, ce qui est un premier pas vers son élimination.

J'ai confiance, par exemple, que les grands efforts que nous allons faire plus encore que par le passé pour favoriser les échanges de jeunes entre les deux pays, ne se limiteront pas demain — selon le vœu du Bundestag exprimé dans le

Mr. Erler (continued)

its Foreign Affairs Committee, that this work should extend across former frontiers to include our other friends and allies. This will, I am sure, enable us to make our treaty part of the European Community now coming into being and to infuse it with something beyond mere-co-operation between governments — with the spirit of peoples who are growing together into an indissoluble partnership. It is in this attitude of mind that my friends and I will vote for the draft Order in Document 272.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, during today's debate the Rapporteurs and a whole succession of speakers, including Mr. Erler a moment ago, have referred to the treaty concluded on 22nd January of this year between France and Germany. In two cases at least they have dealt with it in critical terms. We have been told that the signing of this treaty has been the cause of a certain *malaise*, that the climate of confidence has been impaired, and that the geographically limited scope of the treaty represents a retrograde step in efforts towards European integration. Mention has been made of fears of a power bloc and of unrest and mistrust. All this makes it necessary to arrive at an objective, fair and accurate assessment of the treaty and of the place it occupies in European foreign policy.

There is no weightier witness to the desirability of this treaty, in my view, than that great leader of the British people who, as long ago as 1946 in a speech at Zürich, said that unity and reconciliation between France and Germany were an essential prerequisite for the unified Europe he wanted and was working for. This is perfectly true, and it was acknowledged in the joint declaration by the two governments of 22nd January. I am grateful to Mr. Molter for using this joint declaration, together with the text of the treaty and other important documents, as background material for his report. In this joint declaration we read that it is recognised :

“that increased co-operation between the two countries constitutes an indispensable stage on the way to a united Europe, which is the aim of the two peoples”.

There is, therefore, a very deep and significant connection between Franco-German reconciliation and our common aim of European unification.

But we have also to view the Franco-German Treaty against a background of four hundred years of European history. We find, when we turn the pages of the history books, that constantly recurring wars have ravaged both our countries. Our own generation has been the sad witness of embroilment in two world conflicts. For these reasons I feel that Franco-German understanding, for which the treaty represents both a successful conclusion and a fresh beginning in relations between the two countries, is a great step towards the unification of Europe as a whole.

Mr. Erler has told us how the Bundestag, after long discussion in the Foreign Affairs Committee, set out and summarised the main aims of German foreign policy in the preamble to the German act of ratification. Mr. Molter has given us the text, and other speakers have quoted from it. Determination to forge ahead with the European Communities and to strengthen rather than weaken their hand; a desire to see Great Britain and other countries inside the Communities as soon as possible; a desire to pursue our military defence within NATO; and finally a desire to forge firm links with the United States and Canada through an Atlantic partnership; these are major items in our foreign policy, and they are laid down in the preamble to the act of ratification.

It is important, too, that Mr. Molter should have pointed out that the French explanatory memorandum to the act of ratification expressly states that multilateral treaties which already exist, and to which France and Germany are signatories, remain unaffected. We have made the same declaration.

The Franco-German Treaty must therefore be looked at in the light of our overall foreign policy. I believe if this is done and an attempt is made to form a fair judgment, it has to be ad-

M. Erler (suite)

rapport de sa Commission des affaires étrangères — à un élargissement des échanges franco-allemands, mais que, par-dessus les frontières d'autrefois, nous devons étendre cette action de solidarité à nos relations avec nos autres amis et alliés. Je crois que c'est de cette manière que nous parviendrons à intégrer ce traité dans la Communauté européenne en formation et à insuffler à celle-ci un esprit qui n'est pas celui d'une simple coopération entre des gouvernements, mais celui d'une forte communauté de peuples qui se rapprochent de plus en plus les uns des autres. C'est en ce sens que mes amis et moi voterons le projet de directive figurant dans le Document 272.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, au cours du débat de ce jour, le rapporteur, ainsi qu'une série d'autres orateurs, notamment celui qui m'a précédé, ont parlé du traité conclu le 22 janvier dernier par la France et la République Fédérale d'Allemagne. Ils ont critiqué ce traité — tout au moins deux d'entre eux l'ont fait — en disant que sa conclusion avait provoqué un véritable « malaise » — expression qu'il m'est difficile de traduire en allemand — que le climat de confiance avait été compromis et que le caractère géographiquement limité de ce traité avait pour effet d'affaiblir l'effort d'unification européenne. Certains ont exprimé la crainte de voir se constituer une coalition puissante et ils ont fait part de leurs inquiétudes et de leur méfiance. Dans ces conditions, il est nécessaire de parvenir à une appréciation objective et juste de ce traité et de sa signification dans le cadre de notre politique étrangère européenne.

Pour prouver l'opportunité de ce traité, on ne pourrait, je crois, invoquer un témoignage plus important que celui de l'éminente personnalité britannique qui, en 1946 déjà, déclarait dans un discours prononcé à Zurich, que la réconciliation entre la France et l'Allemagne et leur unification étaient la condition indispensable de l'unification européenne qu'il souhaitait ardemment. Cela est incontestablement exact. Et cette nécessité a également été reconnue dans la déclaration conjointe faite le 22 janvier par les deux gouvernements. Je remercie M. Molter d'avoir annexé cette déclaration à son rapport en même temps que le texte du traité et d'autres documents importants. On y lit que les deux chefs d'État reconnaissent

« qu'un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie, qui est le but des deux peuples ».

Il y a donc une corrélation intime et importante entre la réconciliation franco-allemande, d'une part, et l'unification de l'Europe, qui est notre objectif à tous, d'autre part.

Dans l'appréciation du Traité franco-allemand, il convient de tenir compte de quatre siècles d'histoire européenne. En feuilletant les livres d'histoire, on constatera que des guerres ont sans cesse ravagé ces deux pays. Notre génération elle-même a été le témoin affligé des complications dues aux derniers conflits mondiaux. Je crois dès lors que la réconciliation franco-allemande, que consacre le traité, en marquant le point final mais aussi un nouveau départ dans les relations entre les deux pays, constitue une étape très importante dans le cadre de l'unification générale de l'Europe.

M. Erler a souligné qu'après de longues délibérations au sein de la Commission des affaires étrangères, le Bundestag a énoncé, dans un préambule à la loi allemande portant ratification du traité, les objectifs essentiels de la politique étrangère de l'Allemagne dont il a déterminé en quelque sorte les coordonnées. M. Molter en a repris le texte, d'autres orateurs l'ont cité. La décision de favoriser le développement des Communautés européennes, de ne pas tolérer un ralentissement de leurs activités, mais de les intensifier ; le désir de voir la Grande-Bretagne et d'autres pays adhérer le plus tôt possible à ces Communautés européennes ; le désir de poursuivre la politique de défense militaire dans le cadre de l'O.T.A.N. et, enfin, par la voie d'un *partnership* atlantique, de jeter un pont vers les États-Unis et le Canada, voilà des objectifs essentiels de notre politique étrangère, tels qu'ils ont été fixés dans le préambule à la loi portant ratification du traité.

D'autre part, M. Molter a souligné — et c'est très important — que l'exposé des motifs à la loi française de ratification déclare formellement qu'il n'est en rien dérogé aux traités multilatéraux existants, auxquels la France et l'Allemagne ont souscrit. C'est exactement ce que nous avons déclaré.

Il faut donc examiner le Traité franco-allemand à la lumière de l'ensemble de nos conceptions en matière de politique étrangère. Si l'on procède ainsi et si l'on s'efforce de porter un

Mr. Kopf (continued)

mitted that our desire to push ahead with Community work in Europe — as soon as possible in company with Great Britain and other countries — and to continue our defence efforts within NATO remains undiminished.

The critics of the treaty put forward the view that the undertaking to consult which it incorporates will in some ways make it difficult to carry out the obligations both France and Germany have accepted within and towards the European Community. It is widely known — and it is mentioned in one of the reports — that at the time the Rome Treaty was signed there was already a consultative system of this kind in being between the Benelux countries, and that this still exists today. It is true, as we have been told, that the consultative system for the Benelux countries is expressly recognised in the Rome Treaty and there is a joint protocol which takes note of its continued existence. But I do not think this is the real question, which is concerned far more with the rôle of a bilateral arrangement for consultation on the one hand and that of the Community's activities on the other. The continued existence of the Benelux consultative system is, to me, proof that such a bilateral system is entirely compatible with the obligations arising from a multilateral treaty within and towards the Community.

The objection has been raised that the Benelux countries are not as large as France and the Federal Republic of Germany. Fears of a power bloc have been expressed, and the word "hegemony" has been used in this connection. No more apposite comment can be quoted than that of Mr. Fayat when he said that the time for hegemony in Europe was past. The whole of Western Europe realises today that nothing but close co-operation between the free countries of Europe on the basis of full and equal partnership can help to keep our countries free.

Our past President, Mr. Badini Confalonieri, today presented his excellent report on the forging of a common foreign policy for Europe. If I may give the gist of this report in a few words,

I would be tempted to say that it reflects two points of view: first, it is an attempt to transfer the procedure for consultation embodied in the Franco-German Treaty to a multilateral context and, later, to use it between the seven countries which make up WEU; second, it tries to introduce an institution of which we have heard and read a great deal — a political commission. It is, in fact, an attempt to set up some kind of institution to provide a centre for co-ordination.

Before I go on to my last point, I might perhaps remind you of one historic fact: the creation of a European political commission was a far from unimportant feature of the Fouchet Plan, and of the extended discussions which followed it. We would have been very happy to see the creation of a European political union, like that contemplated in the first and second stages of the Fouchet Plan, as an extension of the existing Communities, provided always that such a system of consultation and co-ordination did not impair their efficiency. These plans came to nothing. They came to nothing because some of our governments felt that a system such as this would detract from the supranational character of the Community. They also objected to reaching a solution before the final accession of Great Britain to the EEC. As a result these plans were never put into effect.

There is no doubt that consultation is an important political tool from any point of view. We need, and in fact enjoy, consultation in many fields covered by the international organisations. It was, moreover, the idea behind the creation of Western European Union that there should be a substantial degree of consultation between the seven members, and a special body — the Council of Ministers — was formed for this purpose. So it is not as if it were necessary to transplant these arrangements for consultation from the bilateral treaty between France and the Federal Republic, adapt them to a multilateral framework and introduce them into WEU as something new. The revised Brussels Treaty already provides for such consultation within the Council of Ministers. We heard today from the Lord Privy Seal, Mr. Heath, that the Council of Ministers has, on a number of important issues, made use of this possibility of consultation.

M. Kopf (suite)

jugement équitable sur ce document, on devra bien conclure, je crois, que notre volonté de poursuivre la tâche commune sur le plan européen, de la poursuivre aussi dès que possible avec la Grande-Bretagne et d'autres pays, et de continuer notre effort de défense dans le cadre de l'O.T.A.N. n'est pas affaiblie.

Cependant, les adversaires du Traité franco-allemand font valoir que les consultations bilatérales qu'il prévoit sont susceptibles de compromettre l'exécution des obligations que les deux partenaires ont souscrites au sein de la Communauté et à l'égard de celle-ci. Il est notoire — et l'un des rapports en fait état — qu'au moment de la conclusion des Traités de Rome, un système analogue de consultations existait déjà pour les pays de Benelux. Il a d'ailleurs été maintenu. Certes, on nous a dit que ces consultations entre les pays membres de Benelux avaient été formellement reconnues par les Traités de Rome et que leur maintien avait fait l'objet d'un protocole commun. Quant à moi, j'estime que ce n'est pas là le point essentiel. Le point essentiel, c'est de savoir quelle est la fonction de la procédure de consultations bilatérales, d'une part, et celle des activités communautaires, d'autre part. Le maintien des consultations entre les États de Benelux semble précisément prouver que pareil système établi sur une base bilatérale est parfaitement conciliable avec les obligations contractées en vertu d'un traité multilatéral, à l'intérieur même d'une Communauté comme à l'égard de celle-ci.

Ensuite, on nous a objecté une fois de plus que, dans le cas de Benelux, il s'agit de pays qui n'ont pas l'importance de la France et de la République fédérale. On s'est inquiété de la constitution possible d'une coalition puissante — je cite — et on a même parlé « d'hégémonie ». On ne peut, je crois, citer en réponse une phrase plus adéquate que celle que M. le Ministre Fayat vient de prononcer dans son discours : « L'époque de l'hégémonie en Europe est dépassée ». Dans toute l'Europe libre, on est convaincu aujourd'hui que la liberté commune ne peut être sauvegardée que par une coopération étroite entre les pays libres de ce continent, et fondée sur les droits strictement égaux des partenaires.

Notre honorable collègue et ancien Président, M. Badini Confalonieri, a présenté aujourd'hui son rapport sur l'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe : c'est un docu-

ment plein de mérite. Si vous me permettez d'analyser brièvement le contenu de ce rapport, je suis tenté de dire qu'il comporte deux formules. La première essaye de transposer la procédure de consultation, prévue par le Traité franco-allemand, sur le plan multilatéral, et de l'appliquer ensuite aux relations internes des sept pays qui font partie de l'Union de l'Europe Occidentale. La seconde vise à créer un organisme sur lequel on a déjà beaucoup parlé et écrit, à savoir une Commission politique, ce qui reviendrait à vouloir institutionaliser en quelque sorte un centre de coordination.

Avant d'aborder cette deuxième formule, je voudrais rappeler un événement historique. La création d'une Commission politique européenne constituait déjà un élément important du plan Fouchet et des longues discussions qu'il suscita. Nous voulions voir dans l'union politique européenne, comme la concevait le plan Fouchet dans son premier et dans son second stade, un organisme complétant les Communautés existantes, pour autant, évidemment, que la mise sur pied d'un système de consultation et de coordination politique n'affecte pas l'activité de ces communautés. Mais ces projets n'ont pas mûri, et leur échec est précisément dû aux objections formulées par certains de nos gouvernements qui craignaient que pareil système ne nuise au caractère supranational des Communautés. Ils hésitaient aussi à adopter une solution avant l'adhésion définitive de la Grande-Bretagne aux Communautés ; c'est ainsi que les projets en question n'ont pu aboutir.

Il n'est pas douteux que les consultations constituent à tous égards un instrument important de la politique. Nous avons déjà — et nous souhaitons d'ailleurs — des consultations dans de nombreux domaines relevant des organisations internationales. La création de l'Union de l'Europe Occidentale avait également pour but d'organiser de larges consultations entre les Sept pays membres. A cette fin, on a institué un organisme spécial : le Conseil des Ministres de l'U.E.O. Il n'est donc pas du tout nécessaire d'emprunter au traité bilatéral conclu entre la France et la République fédérale la procédure de consultation qu'il prévoit, pour l'adapter à un cadre multilatéral et l'introduire ensuite dans la sphère de l'Union de l'Europe Occidentale. Dans son texte modifié, le Traité de Bruxelles prévoit déjà l'organisation de pareilles consultations, qui doivent se dérouler au sein du Conseil des Ministres. L'exposé de M. Heath, Lord du Sceau privé, nous a d'ailleurs appris qu'en maintes oc-

Mr. Kopf (continued)

What we would like to see is more effective use being made in the WEU Council of Ministers of the opportunities for consultation they have already. It would help if meetings took place whenever possible at ministerial level, and this should happen much more often if the commitments of our very heavily burdened Ministers will allow it. If, in the past, meetings between the Ministers' Deputies have not been as politically effective as they might have been, it is not because the distinguished Ambassadors in London are not in a position to undertake such consultation. They could very well have done so; they did not, because they had no instructions from their governments. There is nothing in the treaty to prevent even the Ministers' Deputies in London, that is the Ambassadors, from consulting, within the framework of the WEU Council, far more than they have done in the past. Such consultation could be extended to cover the various subjects mentioned by Mr. Badini Confalonieri, including particularly the question of defence. We could well consider whether and to what extent it might be possible within WEU to have consultations on defence not only between Ministers but between military experts as well, though this would of course have to be within the NATO framework. I have already mentioned that we for our part stated clearly in connection with the Franco-German Treaty that consultation on military matters between the two countries must also be within the NATO framework.

There is only one thing about which I do have some doubts. The Rapporteur has proposed that we co-ordinate our aid to underdeveloped countries, and that we do this inside WEU. Such co-ordination is, of course, of major importance, but I doubt whether it is right or appropriate for questions of economic aid to overseas countries to be dealt with by an organisation which is at the same time concerned with defence, and I feel it would be better for this co-ordination to be entrusted to another body. It already takes place in OECD, and could of course be organised in

other ways as well. So much for the technical aspect of the consultation.

I believe the success of the consultation will depend not so much on the creation of additional bodies as on making the fullest use of the existing facilities offered by the Brussels Treaty. Our Assembly must ask the Council of Ministers to take a greater part in such consultation than they have done hitherto, and whenever possible, at ministerial level. I was very pleased to hear Mr. Habib-Deloncle say that France, too, is far from wishing to forego the possibility of consultation in WEU at ministerial level.

Another question now arises — whether such consultation would be facilitated by the creation of a European political commission, as suggested in the report. This whole matter of a political commission for Europe has a very long history. Those of us who, eight or nine years ago, were members of the European Constitutional Committee will remember that this question of building a political superstructure for the European organisations then still to be formed was the fundamental problem which absorbed our energies for almost a year when we were hammering out a constitution for Europe. The same question also figured prominently in the deliberations of the Fouchet Committee.

After much thought, and while agreeing that at some later stage the establishment of a political superstructure will become essential, I doubt whether it would be right to consider creating a new body such as this at the moment. One objection was put very clearly in the form of a question: "Is it really right to create new European organisations and institutions, and would it not be better if full use were made of those that already exist, and of the opportunities they offer?"

The second point is this: I feel that setting up a political commission as part of the efforts towards European political union has real point, and I very much hope that one day, when Britain and the other countries are in the Community, it will be possible to resume these negotiations. But I do not see much point in thinking of such a political body at the moment.

M. Kopf (suite)

casions importantes, le Conseil des Ministres avait eu recours à ce procédé des consultations.

Ce que nous désirons, c'est que le Conseil de l'U.E.O. fasse plus souvent usage effectif du droit de procéder à des consultations, que le traité lui reconnaît. Et il pourrait le faire en organisant ses réunions, le plus possible, à l'échelon ministériel. Il faudrait donc, beaucoup plus fréquemment, recourir à ce moyen dans la mesure où le permet l'horaire toujours très chargé des ministres. Si, jusqu'à présent, les réunions des suppléants des ministres n'ont pas eu l'efficacité souhaitable sur le plan politique, ce n'est pas parce que les personnalités de premier plan que sont les ambassadeurs à Londres ne sont pas en mesure de mener à bien ce genre de consultations. Ils auraient très bien pu le faire. Mais leur échec est imputable à l'absence d'instructions de la part des gouvernements. Le traité lui-même ne s'oppose nullement à ce que les suppléants des ministres, c'est-à-dire les ambassadeurs à Londres, procèdent eux aussi, dans le cadre du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, à des consultations beaucoup plus fréquentes que par le passé. En effet, ces contacts peuvent très bien s'étendre aux domaines que M. Badini Confalonieri a indiqués, celui de la défense ne venant pas au dernier rang. On pourrait très bien examiner s'il est possible de confier — et dans quelle mesure — les consultations militaires entre les Sept, non seulement aux ministres, mais à des experts militaires, étant entendu toutefois que cette procédure de consultation s'insère dans le cadre de l'O.T.A.N. Car j'ai déjà relevé, en ce qui concerne le Traité franco-allemand, que du côté allemand, il a été déclaré formellement que les consultations en matière militaire entre la France et l'Allemagne fédérale devront, elles aussi, avoir lieu dans le cadre de l'O.T.A.N.

Sur un seul point cependant, j'ai des doutes. Le rapporteur a proposé d'envisager une coordination de l'aide aux pays en voie de développement, que je considère comme très importante, et de procéder aux consultations nécessaires dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. Je me demande s'il est opportun de charger du problème de l'aide technique aux pays d'outre-mer, une organisation qui s'occupe en même temps des questions de défense. Il serait préférable, à mon sens, de confier cette tâche de coordination à un autre organisme. L'O.C.D.E. s'en occupe déjà et il est sans doute d'autres moyens de la pour-

suivre. Voilà pour l'aspect technique des consultations.

Je crois que le succès des contacts envisagés ne dépend pas tellement de la création d'organismes supplémentaires, mais qu'il faut utiliser à fond les possibilités offertes par les dispositions mêmes du Traité de Bruxelles. C'est pourquoi, notre Assemblée devrait inviter le Conseil des Ministres à collaborer plus activement que par le passé à ces consultations et, si possible, à l'échelon ministériel. C'est avec une vive satisfaction que j'ai noté les paroles de M. le Secrétaire d'Etat Habib-Deloncle, lorsqu'il a déclaré que la France n'entendait nullement se soustraire aux consultations organisées à l'échelon ministériel dans le cadre de l'U.E.O.

Mais ici se pose une autre question, celle de savoir si ces consultations seront facilitées et favorisées par la création d'une Commission politique européenne telle qu'elle est proposée dans le rapport. Le problème de la création d'une Commission politique européenne a été soulevé il y a fort longtemps déjà. Ceux d'entre nous qui ont fait partie, il y a huit ou neuf ans, de la Commission constitutionnelle, se rappelleront que c'est l'édification d'une superstructure politique destinée à coiffer les organisations européennes encore à créer, qui constituait la difficulté majeure et qui, au moment où nous rédigeons le texte d'une Constitution européenne, nous a préoccupés pendant près d'un an. Lors des délibérations de la Commission Fouchet, c'est cette même question qui s'est révélée extrêmement importante.

Après mûre réflexion, j'admets qu'un jour une telle superstructure politique sera indispensable, mais je doute qu'il soit indiqué d'envisager actuellement la création d'un nouvel organisme de ce genre. L'une des objections a été nettement formulée en ces termes : est-il réellement justifié de créer de nouvelles organisations et institutions européennes, n'est-il pas préférable d'utiliser pleinement les organes existants et d'exploiter au maximum toutes les possibilités qu'ils offrent ?

Une autre considération est la suivante. J'estime que la création de pareille commission politique dans le cadre des efforts poursuivis en vue de la constitution d'une union politique européenne peut se justifier, et j'espère vivement qu'un jour, après l'adhésion de la Grande-Bretagne et d'autres pays, cette discussion pourra être reprise. Mais je crois qu'il est peu indiqué d'envisager dès maintenant la création d'un organisme politique de ce genre.

Mr. Kopf (continued)

My third objection is that, if in past years WEU has not been as effective as the signatories to the treaty had hoped, it is quite obviously because the Ministers' Deputies have been given inadequate instructions and have had insufficient scope for real negotiation and consultation. It lies with the governments and the Ministers to inject new life into WEU, and to bring about the revitalisation we and the Rapporteur so much wish to see.

While I have felt it necessary to express doubts about setting up this new organisation, I would nevertheless like to endorse the Rapporteur's demand that efforts be made to achieve the greatest possible contact and consultation within the existing WEU institutions by making full use of the arrangements for consultation the treaty provides, especially as Great Britain is a member of WEU along with the six countries of the European Community.

The Franco-German Treaty states that increased co-operation between the two peoples is an indispensable stage on the way to a united Europe. The most satisfying aspect of today's discussion is that all the speakers and all the Rapporteurs are at one in their determination to make real progress towards a united Europe to which Great Britain and the other countries of free Europe which are still outside shall some day belong.

The PRESIDENT (Translation). — I still have the names of six speakers, Ladies and Gentlemen. We could take them tomorrow morning, but I promised to take Mr. Ridley and Mr. Meyer this evening, because they are leaving France today.

If you have no objections, I will call Mr. Ridley first. (*Murmurs of assent*)

Mr. RIDLEY (*United Kingdom*). — I shall be very brief as the hour is late, but I want to say a few words on this subject. We are all grateful to Mr. Habib-Deloncle for speaking to us. I am particularly grateful to him for helping to pick up some of the bricks which are the ruins of Europe following the breakdown of the negotiations in January. However, he has still not explained

why his government found it necessary to take this action.

It has been said that European unity has been achieved by moving forward in one direction or another, either economically, in defence, or politically, and that when foiled in one way we have always managed to move forward in another. Of course, these factors are all interdependent, all connected together, but it is clear that the economics of the present situation make it very difficult for us to move forward along economic lines. The immense complexities of the problems discovered during the Common Market negotiations — in trade, agriculture and industry — were clearly only soluble in an atmosphere of great goodwill and with great enthusiasm to succeed.

For many months this prevailed at Brussels. It is unthinkable to solve these problems in the sort of atmosphere which prevails today in Europe, however. There was talk of a treaty of association. It is surprising that, after five months since January, we have heard no more of this offer for such a treaty between the Common Market and Great Britain.

It is quite easy to understand the principle that the will to succeed in the economic field is for the present time lacking. In these circumstances, it is regrettable, though quite natural perhaps, that the division between the Community and EFTA will grow wider because both parties have to look after their own economic interests and it would be wrong for either to suspend their developments and integration simply in the hope that the situation would change in the near future.

Quite clearly the will is lacking. It is difficult to see how we can proceed at the present time along lines of defence. We have a very mixed bag in Europe, with two independent nuclear powers, one power pledged not to build or to own nuclear weapons, and three neutral countries, and the many difficulties which have become apparent in the last few months make it clear that to find a solution for a common defence policy is perhaps as hard now as it has ever been. I welcome all attempts that are going to be made, and are being made, to solve these dilemmas, but I do not

M. Kopf (*suite*)

La troisième objection est celle-ci : le fait qu'au cours des années écoulées, l'Union de l'Europe Occidentale n'a pas eu toute l'efficacité espérée par les signataires du traité est manifestement imputable à l'insuffisance des instructions données aux ambassadeurs et à celle des pouvoirs conférés aux représentants des ministres pour procéder aux négociations et aux consultations nécessaires. Il appartient donc aux gouvernements et aux ministres de donner une vie nouvelle à l'Union de l'Europe Occidentale et de provoquer la relance tant désirée par le rapporteur et par nous tous.

Si j'ai dû exprimer des doutes quant à l'opportunité d'un nouvel organisme, je m'associe au rapporteur pour demander qu'un effort soit fait en vue d'utiliser au maximum, dans le cadre des institutions existantes de l'U.E.O., les possibilités prévues par le traité, afin de multiplier les contacts et les consultations, spécialement avec le Royaume-Uni qui fait partie de l'Union de l'Europe Occidentale, au même titre que les six pays de la Communauté.

Le Traité franco-allemand déclare notamment que, par la coopération entre les deux pays, une étape indispensable pourra être franchie sur la voie de l'Europe unie. Ce qui nous réjouit et nous reconforte dans le débat d'aujourd'hui, c'est qu'orateurs et rapporteurs ont été unanimes à demander que des progrès réels soient accomplis sur la voie de cette Europe unie, dont la Grande-Bretagne et les autres pays européens libres qui se tiennent encore à l'écart feront partie un jour.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, six orateurs sont encore inscrits dans la discussion, et nous pourrions les entendre demain matin. Toutefois, j'avais promis à MM. Ridley et Meyer de leur donner la parole dès ce soir car ils doivent quitter la France aujourd'hui même.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je donnerai d'abord la parole à M. Ridley. (*Assentiment*)

M. RIDLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je serai très bref car l'heure se fait tardive, mais je tiens à dire quelques mots à ce sujet. Nous sommes tous reconnaissants à M. Habib-Deloncle de son intervention. Je lui suis particulièrement reconnaissant d'avoir aidé à ramasser quelques-unes des briques qui sont les vestiges de la construction de l'Europe après la rupture des négo-

ciations en janvier. Cependant il n'a toujours pas expliqué pourquoi son gouvernement avait jugé nécessaire de prendre cette initiative.

On a dit que l'unité européenne s'est faite en avançant tour à tour, dans la voie économique, dans celle de la défense, ou dans la voie politique et que, lorsque nous avons échoué dans l'une des voies, nous nous sommes toujours arrangés pour progresser dans une autre. Bien entendu, tous ces domaines sont interdépendants, liés les uns aux autres ; mais un fait est certain, c'est que les données économiques de la conjoncture actuelle nous rendent très difficile la progression dans la voie économique. Il est manifeste que l'immense complexité des problèmes, mise à jour au cours des négociations sur le Marché Commun — aussi bien en matière d'échanges commerciaux que d'agriculture et d'industrie — n'était surmontable que dans un climat de grand enthousiasme et de grande volonté de réussir.

Ce climat a prévalu à Bruxelles pendant de longs mois ; mais il est impensable que l'on puisse régler ces problèmes dans l'atmosphère qui règne actuellement en Europe. On avait parlé d'un traité d'association. Il est étonnant que cinq mois après les événements de janvier, nous n'ayons plus entendu parler de l'offre d'un traité de ce genre entre le Marché Commun et la Grande-Bretagne.

Il est très facile de comprendre pourquoi la volonté de réussir dans le domaine économique fait pour l'instant défaut. Dans ces conditions, il est regrettable — quoique très naturel peut-être — que le fossé existant entre la Communauté et l'A.E.L.E. aille en s'élargissant étant donné que les deux parties sont obligées de veiller à leurs propres intérêts économiques ; elles auraient tort, d'ailleurs, d'interrompre leur développement et leur intégration dans le simple espoir que la situation change dans un proche avenir.

De toute évidence, la volonté de réussir n'existe pas. Il est difficile d'envisager comment nous pourrions progresser, à l'heure actuelle, dans la voie de la défense. En Europe, nous avons affaire à des situations très diverses, avec deux puissances nucléaires indépendantes, une puissance qui s'est engagée à ne pas fabriquer ni posséder d'armes nucléaires, et trois pays neutres ; de plus, les innombrables difficultés qui sont apparues au cours des tout derniers mois démontrent qu'il est peut-être aujourd'hui aussi difficile que jamais de trouver une solution en matière de politique

Mr. Ridley (continued)

think the mood of this Assembly is that it will be easy to find solutions along these lines at present.

I think we may take one comfort. In my opinion it is not this difficulty over defence which caused the breakdown of the Common Market negotiations. I think we have ample evidence of that in a speech which Senator Baumel made in the French Senate on 21st May. I quote:

“... Someone said just now that the breakdown in Brussels was the direct consequence of Nassau. That is not true. The breakdown in Brussels has nothing whatever to do with the agreement made between Britain and the United States at Nassau.”

Although that statement is not, so to speak, from the horse's mouth, it is certainly from the stable boy, and I believe we can place considerable reliance upon that as being the true reading of what happened.

I am convinced that the reasons were economic, to do principally with agriculture. But, be that as it may, I do not see that there is much to be gained from going over all that ground again. So, I believe we are left with the political sphere as being the only possible sphere in which progress could be made.

We have had very little progress towards building political Europe. In fact, the Treaty of Rome is not a political treaty, and it contains practically no political provisions at all. The institutions of NATO, WEU and the Council of Europe have all been in being for some time, and none of these, in effect, enables anything more than debate and consultation to take place between the member governments of Europe. There is in no sense a real political structure with teeth to be found in this.

I think this points to the great gap in our political arrangements here in Europe. Rumour has it — I have heard it said; I do not know whether it is true — that the French Government are preparing some new political plan for Eu-

rope, some new scheme which will be put before Europe in order to solve all these problems.

But I would say to the Assembly that we must be very careful and must not be caught out again. I am certain that this political scheme will be very much to the advantage of its authors, and it will indeed carry that same built-in veto which has been the bugbear of all our arrangements in Europe.

I am a great admirer of the French people. They are the friends and gallant allies of my own country. There is a very deep and warm understanding between the people of Britain and the people of France. Although we may not be France's nearest neighbour, there can be no doubt at all, if one looks at the map, that France is our nearest neighbour. We have always greatly admired the qualities of the French people, their language, their culture — not to mention their food and wine — and I for one am a great admirer of all that the word “France” conjures up.

I believe that the will to unite is present with the French people but I do not believe that it is present with this French Government. Nor does it help particularly, as has been said in this Assembly, to say that de Gaullism is a temporary, transient phase in the whole context of European history and that we can afford to wait until it passes. I do not believe we can afford to wait. I do not believe that the younger generation want to wait. They want Europe to unite and not to wait for this period to disappear.

We have seen the exercise of the French veto too often — when EDC was killed; we saw it when the European free trade area was killed; we saw it when the United Kingdom was refused entry into the Common Market; we saw it the other day in the meeting in Brussels about consultations.

Mr. de la Vallée Poussin said “Why should we look outside? Why should we suggest that Europe should look to new arrangements?” This is the reason — that this is the only way to get round the French veto which at present is paralysing Europe. It is no good talking round this point or making speeches which give the impression that all will be well if we utter pious sentiments. We must face up to the situation that there is a veto on all attempts to draw Europe closer except for the small number of States which are at present associated.

M. Ridley (suite)

de défense commune. Je salue toute tentative présente ou à venir pour sortir de ces dilemmes, mais je ne crois pas que cette Assemblée ait le sentiment que l'on puisse facilement trouver des solutions dans ce domaine actuellement.

Il y a peut-être un motif de consolation. A mon avis, ce n'est pas cette difficulté sur les problèmes de défense qui a provoqué la rupture des négociations du Marché Commun. Je crois que nous en avons amplement la preuve dans le discours prononcé par le Sénateur Baumel devant le Sénat français le 21 mai. Je cite :

« ...On a dit tout à l'heure... que la rupture de Bruxelles était la conséquence directe de Nassau. C'est inexact. La rupture de Bruxelles n'a rien à voir avec l'accord passé entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à Nassau. »

Bien que cette déclaration ne sorte pas, pour ainsi dire, de la bouche du principal intéressé, elle est à n'en pas douter celle d'une personne bien informée, et je crois que nous pouvons lui faire confiance dans une grande mesure et voir en elle l'exacte interprétation de ce qui s'est passé.

Je suis persuadé que les causes étaient d'ordre économique, qu'elles concernaient surtout l'agriculture. Quoi qu'il en soit, je ne vois pas qu'il y ait grand intérêt à revenir là-dessus. C'est pourquoi, je crois que le domaine politique reste le seul où des progrès soient possibles.

Nous avons très peu avancé dans la voie de la construction d'une Europe politique. Le fait est que le Traité de Rome n'est pas un traité politique et qu'il ne contient pratiquement pas de dispositions de cet ordre. Les institutions de l'O.T.A.N., de l'U.E.O. et du Conseil de l'Europe fonctionnent depuis quelque temps déjà et aucune d'entre elles, à vrai dire, ne permet rien de plus qu'une discussion et une consultation entre les gouvernements européens qui en sont membres. On n'y trouve aucune sorte de structure politique véritable qui soit dotée de moyens d'action.

Voilà, je crois, qui met en évidence les graves lacunes que présentent nos accords politiques. Le bruit court — l'écho m'en est parvenu, je ne sais s'il est fondé — que le gouvernement français prépare un nouveau plan politique pour l'Eu-

rope, un nouveau projet qui sera proposé aux pays européens en vue de résoudre tous ces problèmes.

Mais je voudrais dire à l'Assemblée que nous devons être très prudents et ne pas nous laisser surprendre une nouvelle fois. Je suis persuadé que ce nouveau plan politique sera très à l'avantage de ses auteurs et qu'il sera sûrement porteur de ce même veto interne qui a été la bête noire de tous nos accords en Europe.

Je suis un grand admirateur du peuple français, car il est l'ami et le vaillant allié de mon pays. Il existe des sympathies profondes et ardentes entre les peuples de Grande-Bretagne et de France. Il se peut, certes, que nous ne soyons pas le plus proche voisin de la France, mais il n'y a pas de doute possible, si l'on regarde une carte, que la France est notre voisin le plus proche. Nous avons toujours beaucoup admiré les qualités du peuple français, sa langue, sa culture — sans parler de sa cuisine et de ses vins — et je suis pour ma part un grand admirateur de tout ce qu'évoque le mot « France ».

Je crois que la volonté d'unité existe dans le peuple français, mais je ne crois pas qu'elle existe au sein de son gouvernement. Il ne sert à rien d'ailleurs de dire, comme on l'a fait à cette Assemblée, que le gaullisme n'est qu'une phase temporaire et transitoire dans le contexte de l'histoire de l'Europe et que nous pouvons nous permettre d'attendre qu'il disparaisse. Je ne crois pas que cela soit possible. Je ne crois pas que la jeune génération veuille attendre. Elle veut que l'Europe s'unisse sans attendre la fin de cette période.

Nous n'avons que trop souvent vu s'exercer le veto français — lorsqu'on tua la C.E.D. ; nous l'avons vu quand on tua la Zone européenne de libre-échange ; nous l'avons vu quand on refusa au Royaume-Uni son adhésion au Marché Commun ; nous l'avons vu l'autre jour à la réunion de Bruxelles sur les consultations.

M. de la Vallée Poussin a dit : « Pourquoi changer ? Pourquoi proposer à l'Europe d'envisager de nouveaux accords ? » En voici la raison : c'est le seul moyen de tourner le veto français qui paralyse actuellement le développement de l'Europe. Il est inutile d'user de circonlocutions et de prononcer des discours qui donnent l'impression que tout ira bien si nous émettons des vœux pieux. Nous devons faire face à la situation telle qu'elle est : un veto frappe toutes les tentatives d'unir davantage les pays euro-

Mr. Ridley (continued)

My friend Maurice Macmillan has put down an amendment, which he later corrected, pointing to the danger of all this for Europe. This danger is not one which particularly affects us in the United Kingdom except in so far as we are European-minded and regard ourselves as Europeans. But this continual blocking from inside will in due course gravely weaken the Community and make it less powerful to carry out the objectives and the desires that we all have.

It is, of course, a problem for the Five to solve principally, but I think it is right that we should make quite clear where the trouble lies and how the situation has arisen. I would be surprised if after this we liked any French plan for political unity. I am sure it would contain the veto.

I would say this. Let us call on our own governments to meet together, to take the initiative and to try to work out some new form of political association which can really work, which can have teeth, and which will not be subject to a veto from any power. Any country in Europe which wishes to take part in these discussions would be welcomed. But I do not believe it is enough to strengthen Western European Union or the Council of Europe. We must have an organisation which can have real bite and which at the same time cannot be destroyed by a single veto.

This would not be cutting across the Treaty of Rome or in any way trying to break up the existing groups. This would be an attempt to bridge the existing gaps, to bring in all those countries which have not so far affiliations as well as the two main groups — EEC and EFTA.

I would welcome Mr. Heath's proposals to try to strengthen Western European Union. But they are not, to put it politely, likely to set public opinion on fire throughout Europe. This is not a banner that we can hoist and say "This is the symbol of European unity." This is a practical and painstaking step which has my greatest support, but I would like to see us go further

and press our governments really to enter into conversations which can lead to something. It may be that at the beginning it would have to be in a very limited field. Perhaps we would have to allow extension to other fields later. It would be slow to develop. Also, I cannot possibly describe exactly the form it would take. These are questions for the governments negotiating. But it seems to me that consultation is not enough and that debating chambers are not really the way to unify Europe politically, and that what we want is dynamic action.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyer.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall, I am afraid, have to leave you tomorrow, and that is why I asked to be allowed to say a few more words now.

My main concern is to assure you, on behalf of my political colleagues, that we have never for one moment misunderstood the admirable intentions of the Rapporteur; we support him all the way in his aims, which have our full approval. We believe, too, that these aims will be achieved. In many respects, including that of the future of WEU, I am not as pessimistic as Mr. Ridley, who spoke a moment ago.

I do doubt, however, whether an institution such as the proposed new European political commission, which it is suggested we should set up, would be able to do all we expected of it. I am afraid that as things stand today we would not be able to get as close to our goal with this commission as we would like. My doubts are all the greater because I cannot really see anything in the present state of foreign affairs to suggest that the seven governments are likely to reach agreement along these lines. If the governments failed to reach agreement and this great plan for creating a new supranational political commission never reached maturity, the disappointment of the peoples of Europe would be all the more intense.

I sometimes fear that under the influence of various youth movements and similar bodies we tend not to be sufficiently aware how far the

M. Ridley (suite)

péens, sauf s'il s'agit du petit nombre d'Etats qui sont actuellement associés.

Mon ami M. Maurice Macmillan a déposé un amendement, qu'il a par la suite modifié, soulignant le danger qui résulte de cette situation pour l'Europe. Ce n'est pas un danger qui nous émeut particulièrement en Grande-Bretagne, sinon dans la mesure où nous sommes animés d'un esprit européen et où nous nous considérons comme des Européens ; toutefois, cet incessant blocage qui se produit de l'intérieur finira par affaiblir gravement la Communauté et la rendra impuissante à réaliser les objectifs et les désirs que nous avons tous.

C'est évidemment un problème qu'il appartient principalement aux Cinq de résoudre, mais il est juste, à mon avis, que nous précisions bien où se situe la difficulté et comment la situation actuelle est intervenue. Je doute qu'après ce qui s'est passé, le plan français d'unification politique soit bien accueilli. Je suis persuadé qu'il comporterait la procédure du veto.

Je voudrais ajouter ceci. Exigeons de nos gouvernements qu'ils se réunissent, qu'ils prennent l'initiative et recherchent une forme nouvelle d'association politique réellement capable de fonctionner, capable de montrer les dents et qui ne soit soumise au veto d'aucune puissance. Tout pays européen qui souhaiterait participer à ces discussions serait le bienvenu. Car je ne pense pas qu'il suffise de renforcer l'Union de l'Europe Occidentale ou le Conseil de l'Europe. Il nous faut une organisation qui, tout à la fois, dispose d'un pouvoir réel et ne puisse être annihilée par un simple veto.

Cela n'irait pas à l'encontre du Traité de Rome et ne chercherait nullement à faire éclater les groupes existants. Ce serait simplement une tentative de combler les lacunes actuelles, de faire participer les pays qui ne font encore partie d'aucune organisation, aussi bien que les deux groupes principaux — la C.E.E. et l'A.E.L.E.

J'accueillerais bien volontiers les propositions de M. Heath tendant à renforcer l'Union de l'Europe Occidentale, mais le moins que je puisse dire c'est qu'elles ne me paraissent pas de nature à enflammer l'opinion publique européenne. Elles ne peuvent servir de bannière que nous brandirions en proclamant : « Voilà le symbole de l'unité européenne ». C'est une mesure concrète

et méritoire à laquelle j'apporte mon soutien le plus total, mais j'aimerais nous voir aller plus loin et réclamer de nos gouvernements qu'ils engagent réellement des conversations qui puissent aboutir. Celles-ci ne porteraient peut-être au début que sur un domaine très limité. Peut-être aurions-nous à en prévoir, par la suite, l'extension à d'autres domaines. Le développement en serait lent. Aussi ne puis-je en décrire la forme exacte. Ces questions sont à négocier entre les gouvernements. Mais il me semble que la consultation est un stade dépassé, que des assemblées qui ne sont que délibérantes ne conduisent pas en fait à l'unification politique de l'Europe et que ce que nous voulons, c'est une action dynamique.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Meyer.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, comme je dois partir demain, j'ai demandé de pouvoir dire quelques mots ce soir encore.

Je tiens avant tout à déclarer, au nom de mes amis politiques, que nous n'avons pas contesté un seul instant la noblesse des idées exprimées dans le rapport de notre honorable collègue. Sur le but à atteindre, nous sommes pleinement d'accord avec lui. Cet objectif recueille notre adhésion totale et nous croyons que nous l'atteindrons. A maints égards, et notamment en ce qui concerne l'Union de l'Europe Occidentale, je ne partage pas le pessimisme de l'orateur précédent, l'honorable M. Ridley.

Je doute cependant que la création d'un organisme du genre de la Commission politique européenne que l'on nous propose, permette d'atteindre entièrement les objectifs qu'on lui assigne. Je crains que dans les conditions actuelles, pareille commission ne nous rapproche pas de notre but autant que nous le souhaiterions. Mon scepticisme est d'autant plus grand que, dans la conjoncture internationale présente, je ne vois vraiment pas comment les sept gouvernements pourraient s'entendre sur ce point. Or, si les gouvernements ne parvenaient pas à se mettre d'accord et si ce grand projet de création d'une commission politique supranationale n'arrivait pas à maturité et à porter des fruits, la désillusion des masses européennes serait plus vive encore.

Je crains parfois que, sous l'influence de certains mouvements de jeunes et autres groupements de ce genre, nous ne nous rendions pas

Mr. Meyer (continued)

urge towards European unification has evaporated, or at least is beginning to evaporate. We already have enough mistakes chalked up against us, and I would not wish to be instrumental in adding to them. To this extent I agree with what the Lord Privy Seal, Mr. Heath, said this morning, and with what Mr. Zimmer, Mr. de la Vallée Poussin and Mr. Patijn said — that this is not the time for creating new institutions. We already have too many institutions, not too few.

On the other hand, to achieve our aims we must make the fullest use of those we have. I was very pleased, as probably many of you were, to hear the representative of the British Government say how much help he has received from Western European Union.

I would like to close by expressing the hope that by using the existing institutions we may achieve some progress in our future efforts, unpromising as they appear just now. We have never really exhausted the possibilities of these institutions. They are there to be used, but up to now we have not shown much imagination in the use we have made of them. We can perhaps hope, therefore, that, with greater initiative, greater faith and greater hope on our part, we may yet achieve something which will benefit Europe.

6. Reference to Committee

The PRESIDENT (Translation).— Mr. Achenbach and some of his colleagues have tabled a Motion for a Resolution containing an amendment to paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure and have asked for it to be taken as a matter of urgency.

In accordance with Rule 51, paragraph 1, of the Rules of Procedure, the Motion is referred to the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

7. Removal of a Question from the Register of the Assembly

The PRESIDENT (Translation).— The Working Party for Liaison with National Parliaments has asked for the removal from the Register of a draft Order it had submitted on the harmonisation of tasks of the WEU Assembly and those of the European Parliament, Document 261 of 6th December 1962.

In accordance with Rule 16, paragraph 4, of the Rules of Procedure, I submit this request to the Assembly.

Are there any objections? ...

The item is removed from the Register.

8. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation).— I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 6th June, at 10 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Possibility of a Common European Foreign Policy (Document 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Document 272) (Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Documents 273 and Amendment and 272).
2. Future Relations between Member States of Western European Union (Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Document 271 and Amendments).
3. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 268 and Amendment);
 - Navies in the Nuclear Age; Disarmament and the Nuclear Force (Presentation of the Reports of the Committee on Defence

M. Meyer (suite)

suffisamment compte du fait que bien des sympathies acquises à l'idée de l'unification européenne, sans s'être volatilisées, commencent néanmoins à se dérober. Nous avons déjà assez d'erreurs à enregistrer, et je ne voudrais pas contribuer à leur répétition. Sur ce point, je souscris aux déclarations faites ce matin par le Lord du Sceau privé ainsi qu'à celles de mon ami Zimmer et de nos collègues Patijn et de la Vallée Poussin. Ce n'est pas le moment de créer de nouvelles institutions. Actuellement, nous n'avons pas trop peu d'institutions ; elles sont plutôt trop nombreuses.

En revanche, il faudrait, pour réaliser nos objectifs, utiliser au maximum les institutions existantes. J'ai eu la satisfaction, comme probablement beaucoup d'entre nous, d'entendre dire ici, par le représentant du gouvernement britannique, combien sont précieux les appuis qu'il peut trouver au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

C'est dans cet esprit que je voudrais terminer ma brève intervention, et j'espère que nos efforts répétés nous permettront, bien que les perspectives de réussite actuelles soient presque nulles, de réaliser des progrès en recourant aux institutions existantes. On ne les a d'ailleurs jamais surmenées, ces institutions. Elles sont là, à notre disposition. Mais jusqu'à présent on n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination dans leur utilisation. Peut-être pourra-t-on, avec un esprit d'initiative plus développé et avec une foi et une espérance plus grandes, obtenir malgré tout un succès pour le salut de l'Europe.

6. Renvoi en commission

M. le **PRESIDENT**. — M. Achenbach et plusieurs de ses collègues ont déposé, avec demande de discussion d'urgence, une proposition de résolution tendant à modifier l'article 39, paragraphe 7, du Règlement.

Conformément à l'article 51, paragraphe 1, du Règlement, cette proposition de résolution est renvoyée à la Commission du Règlement et des Immunités.

7. Retrait d'une question du rôle de l'Assemblée

M. le **PRESIDENT**. — Le Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux demande que soit retiré du rôle de l'Assemblée un projet de directive présenté par le Groupe de travail et concernant l'harmonisation des tâches de l'Assemblée de l'U.E.O. et du parlement européen, Document 261 en date du 6 décembre 1962.

En application de l'article 16, paragraphe 4, du Règlement, je soumetts à l'Assemblée la demande de retrait formulée par le Groupe de travail.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La question est retirée du rôle de l'Assemblée.

8. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 6 juin, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Document 273) ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Document 272) (Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Documents 273 et amendement, et 272).
2. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Document 271 et amendements).
3. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 268 et amendement) ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ; Le désarmement et la force nucléaire (Présentation des rapports de la Commission des

The President (continued)

Questions and Armaments, Documents
269 and 266)

(Debate on the Reports of the Committee on
Defence Questions and Armaments, Documents
268 and Amendment, 269 and 266).

Are there any objections? ...

The Orders of the Day of the next Sitting
are agreed to.

Does anyone wish to speak? ...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.55 p.m.)

M. le Président (suite)

Questions de Défense et des Armements,
Documents 269 et 266)

(Discussion des rapports de la Commission
des Questions de Défense et des Armements,
Documents 268 et amendement, 269 et 266).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi
régulé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 55)

FOURTH SITTING

Thursday, 6th June 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273); Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272) (*Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order*, Docs. 273 and Amendment and 272).
Speakers: The President, Mr. Michaud, Mr. de Grailly, Mr. Mathew, Mr. de Grailly, Mr. Achenbach, Mr. Badini Confalonieri, Mrs. McLaughlin, Mr. Kirk (*Chairman of the Committee*), the President, Mr. le Hodey, Mr. Moutet, Mr. Badini Confalonieri (*Rapporteur*), Mr. Kirk.
4. Future Relations between Member States of Western European Union (*Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution*, Doc. 271 and Amendments).
Speakers: The President, Mr. Macmillan, Mr. Leynen (*Rapporteur*), Mr. Ehm.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Possibility of a Common European Foreign Policy (Doc. 273)

Political and Defence Aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272)

(Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 273 and Amendment and 272)

The PRESIDENT (Translation). — The first Order of the Day is the resumed debate on the

report of the General Affairs Committee on the possibility of a common European foreign policy and on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty, and votes on the amendment, the draft Recommendation, Document 273, and the draft Order, Document 272.

I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, on Tuesday morning a journalist who gives a daily broadcast commentary on French politics and international affairs, in announcing the opening of the WEU Session in Paris, said that of all the European institutions our organisation was “the last salon where people really conversed”.

No doubt he meant this partly ironically; but all the same, I take it as a kind of tribute.

It is, after all, not a bad thing in the present European situation to have a forum available in which the parliamentarians of the six Common Market countries can compare their points of view in public discussion, not only among themselves — as is the case in the European Parliament in Strasbourg — but also with British Members of Parliament who are likewise full members of the WEU Assembly. Even if the only virtue of WEU were to make such a comparison of views possible, that would be an additional reason to congratulate ourselves on its existence.

1. See page 28.

QUATRIÈME SÉANCE

Jeudi 6 juin 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273) ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272) (*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Docs. 273 et amendement, et 272*).

Interviennent : le Président, M. Michaud, M. de Grailly, M. Mathew, M. de Grailly, M. Achenbach, M. Badini

Confalonieri, Mme McLaughlin, M. Kirk (*président de la Commission*), le Président, M. le Hodey, M. Moutet, M. Badini Confalonieri (*rapporteur*), M. Kirk.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements*).

Intervient : le Président, M. Macmillan, M. Leynen (*rapporteur*), M. Ehm.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal ¹.

3. Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe

(Doc. 273)

Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense

(Doc. 272)

(*Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de directive, Doc. 273 et amendement, et 272*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des rapports de la Com-

mission des Affaires Générales sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe et sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense, et les votes sur l'amendement, le projet de recommandation, Document 273, et sur le projet de directive, Document 272.

La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, mardi matin, un journaliste qui fait chaque jour sur les antennes du poste Europe n° 1 un commentaire écouté de la vie politique française et internationale, annonçant l'ouverture à Paris de la session de l'U.E.O., disait de notre organisme qu'il était, parmi les institutions européennes, « le dernier salon où l'on cause ».

Il y avait sans doute dans son propos une pointe d'ironie ; néanmoins, j'ai voulu y trouver une manière d'hommage.

Après tout, est-ce si malvenu, dans les circonstances européennes que nous traversons, de disposer d'un forum où les parlementaires des six pays du Marché Commun peuvent, devant l'opinion, en des débats publics, confronter leurs points de vue, non seulement entre eux — ce qui est le cas pour l'Assemblée européenne de Strasbourg — mais avec des parlementaires du Royaume-Uni, membres eux aussi à part entière de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Même si l'U.E.O. avait pour seul mérite de permettre cette confrontation, nous pourrions trouver là une raison supplémentaire de nous féliciter de son existence.

1. Voir page 28.

Mr. Michaud (continued)

As I have said at earlier sessions, and as Professor Meyer also says in his excellent report, WEU is a splendid tool which is unfortunately not used enough. This is less true of the parliamentarians, who do in fact fulfil their mission conscientiously, and I hope effectively, in the committees and plenary sessions, than it is of the Council of Ministers, which should really be the animating force of the institution.

I agree with Professor Meyer, Mr. Marius Moutet and several other colleagues who spoke yesterday in deploring the fact that the Council of Ministers has not met for over a year, and also that not enough attention has been given to the suggestions and Recommendations made by the Assembly at the instigation of its General Affairs Committee.

I do not propose to enumerate the various initiatives we have taken, but I do wish to say once again that, instead of the traditional bilateral or multilateral diplomatic conversations, however distinguished the participants may be, I prefer meetings under the auspices of institutions established by treaties duly ratified by the national parliaments.

Only a few months ago we were asking ourselves what would become of WEU after Britain joined the Common Market. The events of last January inevitably place this question in quite a different perspective. Will our governments now rediscover the virtues and possibilities of WEU? If, as many of our colleagues anticipate, that does happen, does it not show a lack of faith in this institution to propose with our distinguished Rapporteur, Mr. Badini Confalonieri — whose untiring and purposeful work both as delegate and as President has contributed so much to the prestige of WEU — a new treaty of political and military co-operation?

Before answering this question let me put some considerations before you.

We are meeting at a time when Europe is in a state of crisis, when its unity seems more remote, and when the confidence which had been established between our countries has been seriously impaired. I feel more deeply than ever the responsibility laid on us to work for a rapprochement between our countries and for unity in their outlook.

I am struck by the evolution of the modern world and by the place of Europe and its problems in relation to the rest of the world. How can we fail to be concerned when we reflect how Europeans today are preoccupied by their own internal affairs at the cost of neglecting the great questions which demand the attention of all mankind?

By a strange narrowness of vision, Europeans, who in past centuries brought so much lucidity to their enterprises, seem blinded by their image of a Europe which is not only the centre of the world but also still the sole centre of importance. This conception corresponds to a recent past but is no longer true, and it would be well today to view the situation of Europe, not through the eyes of the men of the 1930s but through those of our contemporaries of today.

After the calamity of the second world war all Europeans perceived the revolutionary changes in the modern world, reflected in part by the intervention of the extra-European world in the affairs of Europe. But the changes did not end there. The emergence of China as a world power, the new status of independent India and of the large countries of Asia and Latin America, the rebirth of the Middle East, and the coming of independence to Africa — all these things have changed the political map of the world.

The economic recovery of Europe must not be allowed to disguise the fact that its political position is no longer what it was at the beginning of the century.

Europeans must look at history with a clear vision. Without an awareness of this transformation in the world scene, the quarrels for precedence among the States of Europe, their mutual suspicions and conflicts of aim, all the old European rivalries, in fact, will regain the importance they had at the end of the nineteenth century and the beginning of the twentieth; they will produce the same effects and obscure the basic facts of the modern world, obvious though these are to anyone who troubles to open his eyes to the realities of the world of today and tomorrow.

Unless they adopt a common policy in face of the fundamental choices of our time, the countries of Europe will be doomed to concern themselves with intra-European relationships and to play no part in major international affairs.

In East-West relations, in relations with the underdeveloped countries, in the conquest of

M. Michaud (suite)

L'U.E.O., j'ai eu l'occasion de le dire au cours de précédentes sessions, le professeur Meyer a pu le dire lui aussi dans l'excellent rapport qu'il nous a présenté, est un merveilleux outil, malheureusement insuffisamment utilisé. Moins par les parlementaires qui, dans les commissions et en séances plénières, remplissent consciencieusement sinon efficacement leur mission, que par le Conseil lui-même qui, pourtant, devrait être l'animateur de l'institution.

Qu'il me soit permis, après le professeur Meyer, après M. Marius Moutet, après plusieurs collègues qui ont parlé hier, de déplorer que, depuis plus d'un an, aucune réunion du Conseil ne se soit tenue et qu'une attention plus grande n'ait pas été réservée aux suggestions et recommandations faites par l'Assemblée à l'incitation de sa Commission des Affaires Générales.

Je ne ferai pas une énumération rétrospective des initiatives que nous avons prises. Je tiens néanmoins à réaffirmer que je préfère aux conversations diplomatiques traditionnelles bi- ou multilatérales, quelle que soit la valeur ou la notoriété des interlocuteurs, les rencontres qui se déroulent au sein d'institutions consacrées par des traités, dûment ratifiés par les parlements nationaux.

Il y a quelques mois à peine, nous nous demandions ce que deviendrait l'U.E.O. après l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun. Les événements de janvier dernier ont nécessairement replacé la question dans une perspective toute différente. Nos gouvernements vont-ils redécouvrir les vertus et les possibilités qu'offre l'U.E.O.? Si oui, comme le pensent un grand nombre de nos collègues, n'est-ce pas manquer de foi dans la valeur de l'institution que de proposer avec notre distingué rapporteur, M. Badini Confalonieri — dont l'activité inlassable et pertinente a, tant à son banc de délégué qu'au fauteuil présidentiel, si largement contribué au renom de l'U.E.O. — de proposer, dis-je, un nouveau traité de coopération politique et militaire ?

Avant de répondre à la question ainsi posée, permettez-moi de vous livrer quelques réflexions.

Notre session se déroule à une période où l'Europe est en crise, où son unité apparaît plus lointaine, où la confiance qui s'était instaurée entre nos pays est sérieusement mise en cause. Je sens plus profondément encore la responsabilité qui nous incombe de travailler au rapprochement de nos États et à l'unité de leurs perspectives.

Je suis frappé par l'évolution du monde moderne et par la place de l'Europe et de ses problèmes par rapport au reste du monde. Comment ne pas être inquiet lorsque l'on considère combien les Européens restent aujourd'hui préoccupés par leurs relations internes aux dépens des grandes questions qui sollicitent l'humanité ?

Par un curieux manque de largeur de vues, les Européens, qui ont apporté dans les siècles derniers tant de lucidité dans leurs entreprises, semblent aveuglés par l'image d'une Europe non seulement centre du monde, mais encore unique centre d'intérêt. Cette conception qui correspond à un passé récent n'est plus vraie, et il serait bon de considérer la situation de l'Europe non plus avec les yeux d'hommes de 1930, mais avec ceux d'hommes de notre temps.

Après la grande catastrophe de la seconde guerre mondiale, tous les Européens ont ressenti les grandes transformations du monde moderne qui se sont traduites par l'intervention du monde extra-européen dans les affaires de l'Europe. Mais ces transformations ne se sont pas arrêtées là. L'avènement de la Chine, puissance mondiale, la place prise par l'Inde indépendante, les grands pays d'Asie et d'Amérique latine, la renaissance du Moyen-Orient et l'indépendance de l'Afrique ont changé la carte politique du monde.

Le relèvement de l'Europe dans le domaine économique ne doit pas nous masquer le fait que la position politique de l'Europe n'est plus ce qu'elle était au début du siècle.

Une claire vision de l'histoire est nécessaire aux Européens. Faute de prendre conscience de cette transformation du monde, les querelles de préséance entre les États de l'Europe, leurs suspicions réciproques, les conflits d'intention, les rivalités européennes, en un mot, reprendront nécessairement la place qui fut la leur au XIX^e siècle et au début du XX^e, auront les mêmes effets et obscurciront les données fondamentales du monde moderne qui sont pourtant évidentes à qui veut se donner la peine d'ouvrir les yeux sur les réalités du monde d'aujourd'hui et de demain.

Faute de prendre position ensemble sur les options fondamentales de notre temps, les pays d'Europe se condamnent à se préoccuper des relations intra-européennes et à ne pas jouer de rôle dans les grandes affaires internationales.

Qu'il s'agisse des relations Est-Ouest ou des relations avec les pays sous-développés, qu'il

Mr. Michaud (continued)

space or the campaign against hunger, Europe as such is not making her voice heard, but prefers to dally in obscure Byzantine disputes. Are the great events of the modern world to take shape without Europe having the same hand in them as America, Soviet Russia, China or even Africa?

Only the unity of Europe can answer this question. Without unity, Europe will lack the impulse needed to make her contribution to the work of humanity. United, on the other hand, she will be in a position to play the part that everyone expects of her and which others are only too ready to play in her place.

Will the instruments we have created over the past few years — the European Communities, the Council of Europe, WEU, and even NATO — enable this unity to be achieved?

Yes, some reply, and they add that, if trouble comes, it will be because these instruments have not been put to proper use. The remedy, according to them, lies in extracting the maximum use from the tools that are to hand. This is the case argued with his usual skill by Mr. de la Vallée Poussin.

No, say others, and add that a new treaty must be concluded so as to make a clean start on a fresh basis. This is what Mr. Badini Confalonieri suggests in his report and Recommendation, citing as example or precedent — with Mr. Molter's concurrence — the Franco-German Treaty of co-operation, which has been accepted with more or less enthusiasm by the representatives of the signatory countries and greeted by the others with puzzlement, if not misgiving.

At the risk of disconcerting both sides I will say quite frankly that in my view this is beside the point. As the proverb says, a bad workman blames his tools. Treaties are like institutions or marriage contracts: their value lies less in themselves than in the state of mind of those who apply them or put them to use.

The malady from which Europe is suffering is at least as much psychological as organic. We need a change of air and atmosphere more than a change of institutions.

Should I not, therefore, decide to vote against the proposal before us? For, paradoxically perhaps, and in contradistinction to some of my friends, my support for the proposal will be given not so much on its merits as for reasons of circumstance.

For many months we have witnessed a sequence of rejections and negative replies. Is it not the mark of the disillusioned always to be saying: "What is the use"? Goethe, describing the Devil, made Mephistopheles say "*Ich bin der Geist, der stets verneint*" (I am the spirit that always says no). Let us not take the Devil as our preceptor!

The Rapporteur's proposal has the merit of suggesting something positive. I would not have us set false hopes upon it, but, in face of the stagnancy and even retrogressions of the past months, I welcome a constructive proposal with enthusiasm.

In addition, the two Ministers who spoke yesterday said they would not oppose a meeting of the Council of Ministers provided it had a definite agenda. Even if the suggestion we are making comes to nothing, can it not provide an occasion for the Council to meet and consider proposals put to it by the Assembly? After all, the reputation of our Assembly is not so bad that we cannot afford to make a slightly revolutionary proposal.

In one of the French dailies I saw the headline this morning: "WEU suggests signing a new treaty".

Believe me, this headline will have much more effect on public opinion than if it had simply said: "WEU suggests to the Council of Ministers that more use be made of the existing institution".

Did not our friend, Mr. Bech, say that the building of Europe advanced rather after the fashion of the procession at Echternach — one step forward and two back? We have lately taken so many backward steps that we can well afford today to take a step forward, even if it should prove a false one. For that reason, and without any strong belief in its magic powers, I shall vote for Mr. Badini Confalonieri's proposal.

M. Michaud (suite)

s'agisse de la conquête de l'espace ou de la lutte contre la faim, l'Europe en tant que telle ne fait pas entendre sa voix ; elle préfère se délecter dans d'obscures querelles byzantines. Les grands événements du monde moderne se produiront-ils sans que l'Europe les façonne au même titre que l'Amérique, la Russie soviétique, la Chine, voire même l'Afrique ?

Seule, l'unité de l'Europe peut permettre de répondre à cette question. Sans unité, l'Europe n'effectuera pas le dépassement nécessaire pour apporter sa contribution à l'œuvre de l'humanité. Unie, elle sera en mesure, au contraire, de remplir le rôle que chacun attend d'elle et que certains sont prêts à jouer à sa place.

Les instruments que nous avons forgés depuis quelques années — et qui s'appellent les Communautés, le Conseil de l'Europe, l'U.E.O. et même l'O.T.A.N. — permettent-ils de réaliser cette unité ?

Oui, répondent les uns, et s'il y a crise, ajoutent-ils, c'est que ces instruments n'ont pas été utilisés à bon escient. Le remède, d'après eux, consiste à rechercher le rendement maximum de l'outilage qui est entre nos mains. C'est la thèse qu'a développée avec son talent habituel notre collègue M. de la Vallée Poussin.

Non, répondent les autres, et, ajoutent-ils, il faut envisager la signature d'un nouveau traité pour repartir d'un bon pied sur des bases nouvelles : c'est ce que nous suggère, dans son rapport et dans sa recommandation, M. le Président Badini Confalonieri, en invoquant comme exemple ou précédent, avec M. Molter, le Traité de coopération franco-allemand, accepté avec plus ou moins d'enthousiasme par les représentants des pays signataires, et accueilli par les autres avec perplexité, sinon avec inquiétude.

Au risque de déconcerter les uns ou les autres, je dirai tout net qu'à mon avis, là n'est pas la question. Un proverbe français ne dit-il pas que pour les bons ouvriers, il n'y a pas de mauvais outils ? Il en est des traités comme des institutions ou des contrats de mariage : ils valent moins par eux-mêmes que par l'état d'esprit de ceux qui les appliquent ou les utilisent.

Le mal dont souffre l'Europe est, pour le moins, autant psychologique qu'organique. Nous avons davantage besoin de changer d'air et d'atmosphère que de changer d'institutions.

Ne devrais-je pas alors conclure au rejet de la proposition qui nous est faite, car, paradoxalement peut-être, en désaccord avec certains de mes amis, je soutiendrai la proposition, moins pour des raisons de fond que pour des raisons de circonstances.

Depuis de nombreux mois, nous assistons à des séries de refus, de réponses négatives. N'est-ce pas le propre des désabusés que de dire toujours « A quoi bon ! » ? Goethe, définissant le Malin, faisait dire à Méphistophélès : « *Ich bin der Geist, der stets verneint* » (Je suis l'esprit qui toujours nie). Ne prenons pas le démon pour maître à penser !

Le mérite de la proposition de M. le rapporteur est de suggérer quelque chose de positif. Je ne crois pas qu'il faille mettre en elle de fallacieuses espérances mais, constatant la stagnation, voire même la rétrogradation qui a caractérisé les derniers mois passés, je salue avec ferveur une proposition constructive.

De surcroît, les deux représentants gouvernementaux que nous avons entendus hier disaient qu'ils ne s'opposeraient pas à une réunion du Conseil, à condition toutefois que le Conseil ait un ordre du jour précis à étudier. Même si la proposition que nous allons faire est sans lendemain, ne croyez-vous pas qu'elle peut offrir au Conseil l'occasion de tenir une réunion et d'envisager les propositions qui lui sont faites par l'Assemblée elle-même ? J'ajouterai encore que pour la notoriété de notre Assemblée, il n'est pas tellement mauvais que nous fassions une proposition quelque peu révolutionnaire.

Je lisais ce matin même un des journaux français quotidiens et je voyais en premier titre ceci : « L'U.E.O. suggère la signature d'un nouveau traité ».

Soyez persuadés que ce titre fera dans l'opinion beaucoup plus d'effet que si l'on dit tout simplement : « L'U.E.O. suggère au Conseil des Ministres d'utiliser l'institution pour qu'elle ait un meilleur rendement ».

Notre distingué collègue, M. Bech, ne disait-il pas que la construction européenne avançait un peu à la manière de la procession d'Echternach. Nous avons fait récemment trop de pas en arrière pour qu'il ne soit pas utile de faire aujourd'hui un pas en avant, fût-ce même un pas de clerc. C'est la raison pour laquelle, sans trop croire à sa vertu magique, j'apporterai mon soutien à la proposition de M. le Président Badini Confalonieri.

The PRESIDENT. — I call Mr. de Grailly.

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Mr. President, before embarking on the subject of my speech, I would like to join the previous speakers in expressing my pleasure at seeing you in the Chair as President. It is now my turn to offer you my warmest congratulations. On the occasion of a debate centring round the Franco-German Treaty of co-operation, to have a German presiding over a European Assembly and a French speaker addressing it seems a happy augury for the issue of our discussions.

Ladies and Gentlemen, the work of the General Affairs Committee has resulted in two parallel reports, that of Mr. Badini Confalonieri on the possibility of a common European foreign policy, and that of Mr. Molter on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty. The harmonisation of the two has induced the gradual disappearance of some of the doubts and reservations previously felt as to the scope and opportuneness of that treaty.

The final Recommendation submitted to the Assembly concludes that this new diplomatic document based on Franco-German friendship, a friendship which was the starting point of the various treaties for European unification, such as those instituting the ECSC, WEU, the EEC and Euratom, may strengthen understanding between the countries of Western Europe.

That is the basis of this Recommendation and I am glad we have finally reached this point. I am also glad that a certain confusion which had pervaded people's minds now seems to have been dissipated, and that in this discussion, the treaty of co-operation signed on 22nd January 1963 is considered as a positive element in the building of Europe.

The Recommendation, as drafted, asks the Council to study, among other possibilities, the draft treaty of political and military co-operation annexed to the report, with a view to proposing its adoption by the member governments. I have asked for the floor in order to support an amendment I have tabled. My proposal is that we sub-

stitute the following two paragraphs for the original Recommendation:

“Recommends that the Council

Invite member governments to study the extension, as between themselves, of the clauses of this diplomatic instrument;

Consider, among other possibilities, the draft treaty of political and military co-operation annexed to the report.”

At its meeting this morning, the General Affairs Committee adopted this amendment, and I invite the Assembly to follow the Committee's example.

Following the conclusion of the treaty, both Germans and French solemnly declared that it was an open treaty and that there was no intention of creating a tight little enclave in Europe consisting of the two powers, France and Germany. On the contrary, they said, it was the hope of the treaty's negotiators to see it one day extended to the other countries of Europe.

As a Frenchman, I can only approve the principle lying behind the Recommendation of Mr. Badini Confalonieri. But the Recommendation seems to envisage a start being made at once, immediately, on negotiations for such a treaty between the seven WEU governments. While I approve the principle and future possibility of such a plan, I do not feel I can regard Mr. Badini Confalonieri's proposal as timely.

In his explanatory memorandum, Mr. Molter gives a brief, but very fair and accurate account of the origins of the Franco-German Treaty. He recalls that, in April 1962, the negotiations then in progress between the six EEC States for the establishment of a political framework on the basis of what, in its latest form, was known as the Fouchet Plan, were broken off and that, in view of the failure to create a six-power political organisation, the French and Germans thought it a good plan to create at any rate a two-power one.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. de Grailly.

M. de GRAILLY (*France*). — M. le Président, avant d'aborder l'objet de mon intervention, je voudrais joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune pour vous dire ma satisfaction de vous savoir assis en ce fauteuil. A mon tour, je vous exprime mes très sincères félicitations et, dans ce débat qui a pour centre le Traité de coopération franco-allemand, cette conjoncture d'un Président allemand et d'un orateur français devant une assemblée européenne doit nous permettre d'envisager avec optimisme l'issue de nos délibérations.

Mesdames, Messieurs, les travaux de la Commission des Affaires Générales ont abouti à la jonction des deux rapports, celui de M. Badini Confalonieri sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe, et celui de M. Molter sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense. A la faveur de cette harmonisation de ces deux rapports, on a pu voir successivement disparaître un certain nombre de réticences et de considérations réservées sur l'opportunité et sur la portée du Traité franco-allemand.

Dans la recommandation définitive soumise à l'Assemblée, il est conclu que ce nouveau document diplomatique, fondé sur l'amitié franco-allemande — amitié qui fut le point de départ des différents traités d'unification européenne, tels que ceux qui ont institué la C.E.C.A., l'U.E.O., la C.E.E. et l'Euratom — peut renforcer l'entente entre les pays d'Europe occidentale.

Telle est la base de cette recommandation. Je suis heureux qu'en définitive, nous en soyons arrivés là. Je suis heureux aussi qu'une certaine confusion, qui avait pu empreindre les esprits, paraisse aujourd'hui dissipée et qu'à la base même de la discussion, le traité de coopération du 22 janvier dernier soit considéré comme un élément positif dans la construction européenne.

Le dispositif du projet de recommandation tendait, dans sa forme originaire, à recommander au Conseil d'étudier, « entre autres possibilités », le projet de traité de coopération politique et militaire annexé au rapport en vue d'en proposer l'adoption aux gouvernements membres. J'inter-

viens à cette tribune pour soutenir un amendement que j'ai l'honneur de présenter à ce projet, amendement qui tend à remplacer ce dispositif par les deux paragraphes dont je vais vous donner connaissance :

« Recommande au Conseil

D'inviter les gouvernements membres à étudier l'extension entre eux de cet instrument diplomatique ;

D'examiner, entre autres possibilités, le projet de traité de coopération politique et militaire annexé au rapport. »

La Commission des Affaires Générales vient, dans sa séance de ce matin, d'adopter cet amendement. Je demande à l'Assemblée de suivre sa commission.

Allemands et Français ont, à la suite de la conclusion de leur traité, déclaré solennellement que celui-ci était un traité ouvert, qu'en aucun cas il ne tendait à créer en Europe un noyau fermé entre ces deux puissances : l'Allemagne et la France, et qu'au contraire, le souhait des négociateurs de ce traité était de le voir un jour étendu aux autres pays de l'Europe.

Le Français que je suis ne pouvait donc qu'approuver le principe de la recommandation de M. Badini Confalonieri. Mais cette recommandation tendait à voir engager, aujourd'hui, immédiatement, des négociations en vue de l'adoption d'un tel traité entre les sept gouvernements membres de l'U.E.O. Or, si j'approuve le principe et la perspective d'un tel projet, je ne pense pas que la proposition de M. Badini Confalonieri soit opportune.

Dans son exposé des motifs, M. Molter a tenu à faire une sorte d'historique des origines du Traité franco-allemand. Il l'a fait en peu de phrases, mais d'une manière extrêmement précise et juste. M. Molter a rappelé qu'en avril 1962, les négociations ouvertes entre les six Etats de la Communauté Economique Européenne, en vue de créer entre eux une construction politique sur la base du plan que, dans sa dernière forme, on avait appelé le plan Fouchet, avaient été interrompues et que, faute de pouvoir réaliser cette construction politique entre les Six, les Français et les Allemands avaient trouvé bon de la réaliser déjà à deux.

Mr. de Grailly (continued)

This seems to me an excellent analysis of the origins of the treaty. It remains to be seen whether it is opportune today to revive this scheme and extend it to the seven WEU States.

It is just because I think the scheme an excellent one and that it provides the only hope today of any advance towards a politically united Europe, it is just because I believe that the "crisis" of united Europe, which has been so much discussed both here and in the Council of Europe's Assembly goes back to 17th April 1962, not merely to 14th January 1963, that I cannot agree to the suggestion of reviving the scheme among the seven WEU States after it has been rejected by the six countries of EEC.

If, as I hope, and as every member of this Assembly hopes, the building of political Europe is to be reactivated, we must necessarily, and I would say logically, start from where we left off, which means resuming negotiations at the point where they were broken off, in other words, between the Six.

To hope that the political construction of Europe may be effected in this way, that is to say, by institutionalising the existing political relations between the EEC States rather than by first setting up extra- and supra-State organisations, does not, to my mind, mean taking up a dogmatic attitude, or setting up some other principle in opposition to that of supranationalism. Recent events in Europe, and statements that I myself heard here yesterday and have also heard in Strasbourg, suggest to me that the supporters of that principle are influenced far more by devotion to an intellectual idea than by any hope or desire of achieving quite practical results.

Mr. de la Vallée Poussin said yesterday that it was Belgian national interests that made him choose and prefer the supranational formula to any other. That was an excellent statement and it had the merit of being sincere, as we should all be when speaking from this rostrum, and as I am being myself this morning.

I also heard Mr. Fayat say that when Great Britain applied to join the European Economic

Community she fulfilled all the conditions for participating in the creation of a politically united Europe. Now, if you will consider what Great Britain's position is with regard to the possible creation of a political Europe, and compare what you know of her attitude with Mr. Fayat's statement, you will realise that these theoretical differences are really only academic squabbles and present no obstacle to the practical achievement of that aim.

So far as I am concerned, I have no wish to enter into these academic disputes. I hope Europe may be built on a basis which will allow her to carry out her own policy and to do so in an effective way. To that end, I hope she will start from political realities, already existing political institutions that have a genuine political foundation — in other words, our own democratic States.

If we want Europe to act politically, her action must be based, as is the political power of the democratic States, on popular consent. Accordingly, let us suppose all the difficulties to have vanished; let us suppose a European supra-State to be in process of construction; it must be based on popular consent and the key to its action must be a truly democratic parliament.

It seems to me useless, at the present moment, in speaking, for example, of the election of a European parliament by universal suffrage — to which, in principle, I have no objection — to imagine that an institution of that kind could come into being today, permitting Europe to guide her own policy, whereas if the European States come together in common institutions this may gradually bring about the conditions necessary to produce a European policy.

Why, then, am I unwilling to adopt Mr. Badini Confalonieri's report and visualise setting up this seven-power edifice at once? Here again, it is nothing to do with any alleged rivalry between my own country and Great Britain. I pay no attention to the somewhat acid and controversial remarks made by some members of the British

M. de Grailly (suite)

Cela me paraît une excellente analyse des origines de ce traité. Il reste à savoir s'il est opportun aujourd'hui de reprendre ce plan et de l'étendre aux sept Etats de l'U.E.O.

Mesdames, Messieurs, c'est précisément parce que j'estime que ce plan était excellent, qu'il comporte la seule chance actuelle de faire progresser l'Europe sur la voie de la construction politique ; c'est parce que j'estime que la crise de l'Europe, dont on a tant parlé dans cette enceinte comme à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, ne remonte pas au 14 janvier 1963, mais bien au 17 avril 1962, que je ne puis accepter de voir repris ce plan entre les sept Etats de l'U.E.O., alors qu'il a été rejeté par les six Etats de la Communauté Economique Européenne.

Si l'on doit — et je le souhaite, comme chacun des membres de cette Assemblée — relancer la construction de l'Europe politique, il faut nécessairement, et je dirai logiquement, le faire en repartant du point où l'on était arrivé, c'est-à-dire en reprenant la négociation là où elle a été interrompue, donc entre les Six.

Souhaiter que la construction politique de l'Europe se fasse sur cette voie, c'est-à-dire sur la voie de l'institutionnalisation des rapports politiques entre les Etats membres de la Communauté, plutôt qu'au moyen de l'institution préalable d'organismes extra et supra-étatiques, n'est nullement dans mon esprit une position dogmatique, une position théorique de principe opposée à une autre doctrine qui serait celle de la supranationalité. Les événements européens récents et les déclarations que j'ai personnellement entendues hier ici, et précédemment à Strasbourg, me font penser que les tenants de la doctrine de supranationalité sont attachés beaucoup plus à une vue de l'esprit qu'au désir et à l'espoir d'aboutir rapidement dans cette voie.

J'entendais hier M. de la Vallée Poussin déclarer que les intérêts nationaux de son pays lui faisaient choisir et préférer cette formule de construction européenne à d'autres formules. Cette déclaration était excellente ; elle avait le mérite d'une grande sincérité, une sincérité avec laquelle nous devrions tous aborder cette tribune comme je le fais moi-même ce matin.

J'ai aussi entendu M. Fayat dire que la Grande-Bretagne, au moment où elle avait solli-

cité son adhésion à la Communauté Economique Européenne, remplissait toutes les conditions pour participer à une construction politique de l'Europe. Alors, je vous demande de réfléchir à ce qu'est la position de la Grande-Bretagne en présence de cette éventuelle construction politique de l'Europe, de rapprocher ce que vous connaissez de cette conception des déclarations de M. Fayat, et vous comprendrez par là que ces querelles théoriques ne sont en fin de compte que des querelles d'école et nullement des obstacles à la progression pratique dans la construction politique de l'Europe.

En ce qui me concerne, je ne veux pas entrer dans ces querelles d'école. Je souhaite que l'Europe se construise sur une base qui lui permette de mener sa politique propre et de la mener d'une manière efficace ; et, pour cela, qu'elle s'engage dans cette voie en partant des réalités politiques, en partant des institutions politiques qui existent, qui ont un véritable substratum politique, c'est-à-dire les Etats démocratiques que sont les nôtres.

Si nous voulons que l'Europe ait une action politique, il faut que cette action soit fondée sur ce qui est la base du pouvoir politique dans les Etats démocratiques, c'est-à-dire le consentement des peuples. Alors, si nous supposons évanouies toutes les difficultés, si nous pouvions imaginer la construction d'un super-Etat européen, il faudrait qu'il soit basé sur le consentement populaire et qu'il ait pour clef de son action une véritable assise démocratique.

Je pense qu'à l'heure actuelle, il est absolument vain, lorsqu'on parle notamment de l'élection du Parlement européen au suffrage universel — ce contre quoi je n'ai aucune objection de principe — de penser que de telles institutions pourraient naître aujourd'hui qui permettent à l'Europe de conduire sa politique, alors qu'au contraire, du rapprochement institutionnalisé des Etats européens peuvent naître peu à peu les conditions de cette politique européenne.

Alors, pourquoi ne pas adopter le rapport de M. Badini Confalonieri et envisager immédiatement cette construction à sept ? Là encore, il ne s'agit nullement dans mon esprit d'entretenir une prétendue rivalité entre mon pays et la Grande-Bretagne. Je ne retiens absolument rien des propos plus ou moins acerbes et plus ou moins

Mr. de Grailly (continued)

Delegation. I see little point in this kind of argument, which is why I do not intend to pursue it. But I do think that, at the present moment, a seven-power organisation like the one proposed would damage rather than consolidate future prospects.

I think this for two reasons. The first concerns the one constant factor in British policy with regard to the Europe of the Six over the past, say, ten years. The terms of Mr. Heath's recent declaration gave us to understand that Britain still wished not only to carry on discussions with the Six, but to take part in their discussions before any decision of importance. This would amount to giving Great Britain a voice in the Council of EEC without her being a member of it. I am afraid Mr. Badini Confalonieri's proposals would lead us to this distinctly odd situation.

In the course of the past few years, the British Government had already suggested establishing the sort of machinery which would give it an observer's rights in the Community of the Six, while at the same time preserving its own freedom of action.

I recall the British memorandum of April 1952, the so-called Eden Plan, and the other memorandum of 1957 on the free trade area. These recent, important precedents justify some of our fears. Until Great Britain becomes a full member of the EEC — and I hope that will happen some time in the near future — I think a seven-power treaty, such as Mr. Badini Confalonieri desires, would be both ineffectual and dangerous.

The essential aim is to develop the solidarity of the European countries, which are already linked by economic and other treaties and which, however much they may disagree among themselves about certain problems, know how to present a united front when their common interests are at stake, as recently happened in Geneva. But I must point out that, on that particular occasion in Geneva, Great Britain had a different policy — justified no doubt by her own interests

which shows that there was no real solidarity, no absolute community of interests, between her and the States of continental Europe.

We are still faced, in fact, with the same familiar alternative posed, I believe, by Mr. Heath in Strasbourg last May when he spoke of the two possible concepts of Europe.

Where he was wrong was in speaking of two concepts of Europe in connection with the kind of policy such a Europe might adopt. He spoke, I think, of a closed or an open Europe. I wonder how far these expressions correspond to reality. A closed Europe? An open Europe? In what connection? In connection with customs tariffs? In that case, I would point out that the common European tariff on industrial products is lower than that of the United Kingdom and also, for many items, lower than that of the United States.

Is it a question of trade? Between 1960 and 1962, United States exports to the EEC countries rose by 16 %, and those of the United Kingdom by 36 %. It was recently stated in the British press that United Kingdom exports to the Common Market countries during the first quarter of 1963 were 18 % higher than for the corresponding period of 1962.

Well, then, is it a question of aid to the developing countries? Let me remind you, Ladies and Gentlemen, that the two countries which provide the largest amount of aid in relation to their national revenue are both countries belonging to the so-called "closed" Europe. Here are the latest figures for 1961: France, 2 %; Federal Republic of Germany, 1.3 %; Great Britain, 1.1 %; United States, 0.6 %.

Where are the barriers that so urgently need to be demolished and the national egoisms that are hampering trade?

As a matter of fact, to talk about building an autarkic Europe is to impute intentions to the partisans of political Europe which I do not think are borne out by the facts. There is only one dispute, and that is between those who wish to build a Europe that is a genuine political entity, a truly "personalised" Europe, and those who feel a certain hesitation about embarking on such a course.

To wish to create a "politically personalised" Europe, a Europe which constitutes a real power

M. de Grailly (suite)

polémiques qui ont pu être tenus ici par certains membres de la délégation de la Grande-Bretagne. J'estime que cette polémique n'est pas très utile, et c'est la raison pour laquelle je ne la poursuis pas. Mais je pense qu'à l'heure actuelle, une construction comme celle-ci à sept en compromettrait l'avenir plutôt que de la consolider.

Je le pense pour deux raisons. La première repose sur la considération de ce qu'est, depuis, disons, une dizaine d'années, la constante de la politique britannique à l'égard de l'Europe des Six. Les termes de la déclaration récemment faite par M. Heath laissaient entendre que la Grande-Bretagne souhaitait toujours non seulement discuter avec les Six, mais participer à leurs discussions avant toute décision d'une certaine importance, ce qui reviendrait à donner à la Grande-Bretagne une voix au Conseil de la Communauté Economique Européenne sans qu'elle en soit membre. Je crains que ce soit à cette situation assez singulière que nous conduiraient les propositions de M. Badini Confalonieri.

Déjà, au cours des années dernières, le gouvernement britannique avait suggéré de mettre en place des mécanismes conçus de manière à lui donner un droit de regard dans la Communauté des Six tout en lui réservant une liberté d'action.

Je me souviens du mémorandum britannique d'avril 1952, connu sous le nom de plan Eden, et de celui de 1957 sur la zone de libre-échange. Ces précédents récents et importants justifient un certain nombre de craintes. Tant que la Grande-Bretagne ne sera pas devenue un membre à part entière de la Communauté Economique Européenne — et je souhaite qu'un jour, et un jour prochain, elle le devienne — je pense que l'institution d'un traité à Sept tel que le souhaite M. Badini serait à la fois inefficace et dangereuse.

Ce qu'il faut essentiellement chercher, c'est à développer la solidarité des pays européens qui sont déjà liés par d'autres traités, qui le sont déjà économiquement et qui, quelles que soient leurs dissensions sur certains problèmes, savent, lorsque leurs intérêts communs sont en jeu, faire front comme récemment à Genève. Or, je ne peux que constater qu'à Genève, précisément, la Grande-Bretagne avait une politique différente, justifiée sans doute par ses intérêts propres, ce

qui montrait qu'il n'y avait pas de solidarité véritable, de communauté absolue d'intérêts entre elle et les Etats de l'Europe continentale.

Nous en restons toujours à cette fameuse alternative qui avait été posée, je crois, par M. Heath en mai à Strasbourg, lorsqu'il parlait des deux conceptions possibles de l'Europe.

Là où il n'avait pas raison, c'est lorsqu'il parlait des deux conceptions de l'Europe en songeant à la politique qui pourrait être celle de cette Europe. Il avait, me semble-t-il, parlé d'Europe fermée et d'Europe ouverte. Je me demande dans quelle mesure ces expressions correspondent à des réalités. Europe fermée ? Europe ouverte ? De quoi s'agit-il ? S'agit-il de droits de douane ? Alors, je ferai remarquer que le tarif commun de l'Europe sur les produits industriels est moins élevé que celui du Royaume-Uni et, sur de nombreux points, que celui des Etats-Unis.

S'agit-il de commerce ? De 1960 à 1962, les exportations des Etats-Unis vers la Communauté Economique Européenne ont augmenté de 16 % ; celles du Royaume-Uni de 36 %. Les journaux britanniques annonçaient récemment que les exportations du Royaume-Uni vers le Marché Commun avaient été, pendant le premier trimestre de 1963, de 18 % supérieures à celles du premier trimestre de 1962.

S'agit-il alors d'aide aux pays en voie de développement ? Je vous rappelle, Mesdames, Messieurs, que les deux pays qui fournissent l'effort le plus considérable, par rapport à leur revenu national, sont deux pays de l'Europe dite « fermée ». Voici les derniers chiffres valables pour 1961 : France : 2 % ; République Fédérale d'Allemagne : 1,3 % ; Grande-Bretagne : 1,1 % ; Etats-Unis : 0,6 %.

Où sont donc les barrières qu'il est urgent de démolir et l'égoïsme qui empêche les échanges ?

En réalité, parler de construction d'une Europe autarcique, c'est faire à ceux qui veulent construire l'Europe politique un procès de tendance qui méconnaît la réalité. Une seule dissension existe, c'est entre ceux qui ont le désir de construire une Europe qui soit, véritable entité politique, une Europe vraiment personnalisée, et ceux qui montrent une certaine réticence à s'engager dans cette voie.

Vouloir une Europe personnalisée politiquement, une Europe qui constitue une véritable

Mr. de Grailly (continued)

— a peaceful power — does not in the least imply a Europe that will be opposed to one or other of her allies; opposed, to put it bluntly, to her great ally, the United States. "To distinguish between" has, so far as I know, quite a different meaning from "to oppose".

What we want is to build a Europe which can be herself and conduct her own policy, today a policy of free trade, tomorrow perhaps some other in accordance with her interests in the given circumstances. In other words, I am not interested in what this Europe's policy might be in any particular circumstances. I say merely that Europe should have *her* policy, the policy of her common interests and her's alone, whether in the economic or the political sphere.

I would like in closing — for I believe I have somewhat exceeded my allotted time — to take up certain remarks that have been made here and earlier about an alleged revival of nationalism.

I know this term is always used in a pejorative sense. That is quite right, if we think of nationalism as meaning that a nation concentrates on itself, as opposed to everything outside itself.

But I would like also to say to the members of this Assembly that if, on the contrary, there is one element that is essential for all political construction, it is the exaltation of national sentiment. You will remember Renan's definition of the nation:

"A nation is a single great entity formed by the consciousness of past sacrifices and the readiness to accept future ones. It presupposes a past; but it is also summed up in the present by a tangible fact: the willingness, the clearly expressed desire to continue to live as a community."

Well, Ladies and Gentlemen, on the day when all the peoples of Europe accept that sentiment in full — a sentiment now in formation — on that day, and not before that day, political Europe will exist.

Mr. MATHEW (*United Kingdom*) (Translation). — Before Mr. de Grailly leaves the rostrum, may I put a question to him?

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — Certainly.

The PRESIDENT (Translation). — With the speaker's permission, I call Mr. Mathew.

Mr. MATHEW (*United Kingdom*). — Before Mr. de Grailly leaves the tribune, may I put two questions to him? First, I wish to say how much I appreciate the restraint and courtesy with which he has put his case and the fact that he deliberately renounced polemics. I wish to ask him two points of clarification on Amendment 1 which he has put to Document 273 and Mr. Badini Confalonieri's admirable report.

I think that amendment is reasonable and, in accordance with his answer, I hope very much that I shall be able to support it if there is a vote, but, when Mr. de Grailly says: "invite member governments to study the extension, as between themselves" it is quite clear that "member governments" means the Seven bound together by the Brussels Treaty and in WEU. The words "between themselves" make me, I am afraid, a little suspicious. I would like clarification that this sentence means that the study will be among the seven member countries and not among the six Common Market countries and that that is clearly the intention.

The second point concerns the words "among other possibilities" which occur in the original Recommendation of Mr. Badini Confalonieri's report. This also makes me a little suspicious because Mr. Habib-Deloncle said yesterday that the French Government were not hostile to meetings of the Council of Ministers and then indicated the sort of things they could discuss. But the sort of possibilities were minor matters such as trade with Latin America and so forth. The main things which we are discussing in this debate were by implication excluded. I would like clarification that "among other possibilities" is not intended by Mr. de Grailly to be limiting in the sense which I took Mr. Habib-Deloncle to mean yesterday.

I wonder if it would be possible for Mr. de Grailly to give an explanation to the Assembly of these two points concerning his admirable amendment.

M. de Grailly (suite)

puissance — une puissance pacifique — ne signifie nullement opposer l'Europe à tel ou tel de ses alliés et, disons-le, à sa grande alliée : les Etats-Unis d'Amérique. « Distinguer » n'est pas, que je sache, « opposer ».

Ce que nous voulons, c'est construire une Europe qui soit elle-même, qui mène sa propre politique, aujourd'hui sans doute une politique tendant au libre-échange, demain peut-être telle autre, qui serait celle de son intérêt dans telles circonstances déterminées. Autrement dit, je ne veux pas savoir ce que pourrait être la politique de cette Europe dans telle ou telle de ces circonstances, mais je dis que l'Europe doit avoir sa politique, celle de ses intérêts communs qui sont les siens propres, que ce soit sur le plan économique, ou sur le plan politique.

Je voudrais, pour terminer — car je crois avoir quelque peu allongé mon intervention par rapport au temps de parole qui m'était imparti — relever certains propos qui ont été tenus ici, comme ils l'avaient été déjà précédemment, sur une prétendue renaissance du nationalisme.

Je sais bien qu'on donne toujours à ce terme un sens péjoratif. On a raison si l'on considère le nationalisme comme une doctrine qui tend à opposer la nation, repliée sur elle-même, à ce qui se trouve à l'extérieur d'elle.

Mais je voudrais dire aux membres de cette Assemblée que s'il est au contraire un élément essentiel à toute construction politique, c'est bien l'exaltation du sentiment national. Je voudrais vous rappeler ici, Mesdames, Messieurs, la définition que Renan donnait de la nation :

« Une nation est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé. Elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. »

Eh bien ! Mesdames, Messieurs, le jour où un tel sentiment, aujourd'hui naissant, existera pleinement entre les peuples d'Europe, ce jour-là et ce jour-là seulement, l'Europe politique sera.

M. MATHEW (*Royaume-Uni*). — Me permettez-vous de vous poser une question avant que vous ne quittiez la tribune ?

M. de GRAILLY (*France*). — Bien volontiers.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Mathew, avec l'autorisation de l'orateur.

M. MATHEW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Avant que M. de Grailly ne quitte la tribune, me permettra-t-il de lui poser deux questions ? Tout d'abord, je tiens à dire combien j'apprécie la mesure et la courtoisie avec lesquelles il a exposé ses vues, ainsi que le fait qu'il a délibérément renoncé à la polémique. Je désirerais lui demander des éclaircissements sur deux points de l'amendement n° 1 qu'il a déposé sur le Document 273 et l'excellent rapport de M. Badini Confalonieri.

J'estime que cet amendement est raisonnable et, d'après sa réponse, j'espère bien être en mesure de le soutenir, s'il est mis aux voix. Lorsque M. de Grailly parle « d'inviter les gouvernements membres à étudier l'extension entre eux », il est bien clair que les « gouvernements membres » désignent les Sept liés par le Traité de Bruxelles, et dans l'U.E.O. Les mots « entre eux », je le crains, ne laissent pas d'éveiller quelque peu mes soupçons. J'aimerais qu'on me précise que cette phrase signifie bien que ce sont les Sept qui « étudieront », et non les Six pays du Marché Commun, et que telle est bien l'intention de l'amendement.

Le second point a trait aux mots « entre autres possibilités » qu'on trouve dans la recommandation initiale du rapport de M. Badini Confalonieri. Ce point éveille également un peu mes soupçons, parce que M. Habib-Deloncle a déclaré hier que le gouvernement français n'était pas hostile aux réunions du Conseil des Ministres, et qu'il a indiqué ensuite le genre de sujets qu'on pourrait y discuter. Toutefois, les possibilités envisagées se réfèrent à des questions mineures telles que le commerce avec l'Amérique latine et à d'autres questions du même ordre. Les principales questions que nous sommes en train de discuter s'en trouvaient implicitement exclues. J'aimerais qu'on me précise que « entre autres possibilités » n'est pas, dans l'esprit de M. de Grailly, une expression limitative dans le sens que M. Habib-Deloncle me paraissait envisager hier.

Je voudrais savoir s'il serait possible à M. de Grailly de donner à l'Assemblée des explications sur ces deux points de son amendement qui me paraît excellent.

The PRESIDENT (Translation). — Can you answer those questions, Mr. de Grailly?

Mr. de GRAILLY (*France*) (Translation). — I see one is never as clear as one hopes, or indeed, quite often, as one thinks. I thought I had made it all quite plain, but I will explain again the meaning and purpose of my amendment. In order to make it even clearer, I will go over it with the original text.

The Rapporteur asks the Assembly to recommend that the Council of Ministers "study, among other possibilities" — I would point out that this phrase figured in the original text — "the draft treaty annexed" and adds: "with a view to proposing that it be negotiated and adopted by the member governments".

I said in Committee, and again just now, that I hoped at some future date — how near neither I nor, I think, anyone else can say — the political situation might make it possible to propose the negotiation and adoption of such a treaty by the seven WEU member governments.

But I do not think a treaty like that could be effective between the seven WEU countries at the present time. On the other hand, if such a treaty could be concluded between the six EEC countries, it would be going in the same direction that France advocated throughout the Fouchet Plan negotiations. France would be bound to support this, while making it clear that, just as the Franco-German Treaty is completely open to the other countries, so the new institution would certainly not close the door to Britain's eventual adherence once she had really become a full member of EEC, with all that that implied.

All in all, then, Mr. Badini Confalonieri and I merely differ as to method. That is why, rather than oppose the Recommendation submitted by our colleague, I preferred to table the amendment which has been adopted by the General Affairs Committee.

The aim of this amendment is to enable us to proceed stage by stage so that we end up with a solid construction and not merely a theoretical document which would have no effect in international political life.

I hope I have answered Mr. Mathew's questions and I am, of course, at his disposal if he wants any further details.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Achenbach.

Mr. ACHENBACH (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I came to this summer meeting of WEU with the fervent hope that the Assembly would be able to provide a fresh impetus for our efforts to unite Europe and to solve world problems. This hope was based not only on my belief that optimism is a good frame of mind in which to work, but on the four excellent reports presented by Mr. Meyer, Mr. Leynen, Mr. Molter and Mr. Badini Confalonieri, which were the subject of discussion in the General Affairs Committee. I would like to begin by thanking our four colleagues once again for their reports, and in particular for the spirit which lies behind them — the spirit of not wasting time squabbling about the past but of striving instead towards a positive goal.

I am especially grateful to Mr. Molter, who, I feel, has placed the matter of the Franco-German Treaty in its proper perspective. I was glad to hear Mr. Michaud recall a moment ago that excellent proverb that only a bad workman blames his tools. In all seriousness, I feel the Franco-German Treaty to be a first-class tool, and you may imagine that when a good workman — and this is what we all want to be — is given a first-rate tool, then he cannot but turn out a first-rate job.

In this connection — and I have no wish to be argumentative — I mentioned to Mr. Patijn that I would have something quite brief to say about his speech. He told us that the Franco-German Treaty would always suffer from the circumstances accompanying its birth. I just wanted to tell Mr. Patijn that I do not under-

M. le PRÉSIDENT. — M. de Grailly, pouvez-vous répondre à ces questions ?

M. de GRAILLY (*France*). — Je m'aperçois que l'on est toujours, dans ses propos, moins clair qu'on ne le voudrait et souvent même moins clair qu'on ne le croit. Je pensais m'être suffisamment expliqué, mais je vais revenir sur l'esprit et sur l'objet de mon amendement. Je voudrais, pour le faire avec plus de précisions encore, le reprendre en le comparant au texte original.

M. le Rapporteur demande à l'Assemblée de : « ... recommander au Conseil des Ministres d'examiner, entre autres possibilités » — je vous fais remarquer que ce membre de phrase figurait déjà dans le texte original — « le projet de traité annexé », et l'on ajoute : « en vue d'en proposer la négociation et l'adoption aux gouvernements membres ».

J'ai déclaré en Commission, et tout à l'heure à cette tribune, que je souhaitais que, dans un avenir prochain — dont je ne connais pas et dont nul, je crois ici, ne connaît la proximité — la conjoncture politique permette que l'on puisse proposer la négociation et l'adoption de ce traité aux sept gouvernements membres de l'U.E.O.

Je pense toutefois qu'aujourd'hui, un traité comme celui-là ne pourrait pas avoir d'efficacité entre les sept pays de l'U.E.O. Par contre, si un tel traité pouvait être conclu entre les six pays de la Communauté Economique Européenne, ce serait aller dans le sens que nous autres, Français, avons soutenu au cours des négociations du plan Fouchet. Nous ne pourrions que l'approuver en précisant que, de même que le Traité franco-allemand n'est nullement fermé aux autres pays, de même une telle institution ne fermerait nullement la porte à une adhésion ultérieure de la Grande-Bretagne lorsque celle-ci serait vraiment membre à part entière de la Communauté Economique Européenne avec tout ce que cela comporte.

Il s'agit donc, en définitive, entre M. Badini Confalonieri et moi, d'une simple divergence sur la méthode. C'est pourquoi, plutôt que de m'opposer à la recommandation présentée par notre collègue, j'ai préféré déposer l'amendement que la Commission des Affaires Générales a bien voulu adopter.

Le but de cet amendement est de faire respecter certaines étapes afin d'aboutir à une construction solide, et non pas seulement à un document théorique qui, dans la vie politique internationale, serait dépourvu d'effet.

Je pense avoir répondu à mon contradicteur sur les points soulevés et je suis bien entendu à sa disposition s'il désire d'autres précisions.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Achenbach.

M. ACHENBACH (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis venu à cette session d'été de l'Union de l'Europe Occidentale avec l'espoir sincère que l'Assemblée réussirait à donner une impulsion réelle à nos efforts en vue de réaliser l'Europe et de résoudre les grands problèmes mondiaux. Cet espoir était fondé, non seulement sur ma conviction générale que l'optimisme constitue une excellente hypothèse de travail, mais sur les excellents rapports de nos collègues MM. Meyer, Leynen, Molter et Badini Confalonieri, qui avaient été discutés à la Commission des Affaires Générales. Je voudrais tout d'abord féliciter sincèrement ces quatre collègues pour le travail fourni et, plus particulièrement, pour l'esprit dans lequel ils ont rédigé leurs rapports. En effet, plutôt que de s'épuiser dans les querelles du passé, ils ont poursuivi des objectifs positifs.

Je voudrais remercier tout particulièrement mon honorable collègue M. Molter qui a, je crois, placé la discussion sur le Traité franco-allemand dans sa véritable perspective. Je viens d'entendre de la bouche de M. Michaud une parole remarquable qui m'a fait plaisir ; il a dit : « Pour les bons ouvriers, il n'y a pas de mauvais outils ». Mesdames et Messieurs, je vous dirai sans passion et en toute sincérité : pour moi, le Traité franco-allemand est un instrument excellent. Vous comprendrez que si les bons ouvriers — et c'est notre ambition de l'être — disposent d'un instrument de qualité, les résultats ne se feront pas attendre.

Dans cet ordre d'idées — mais sans vouloir me lancer dans une polémique — j'avais annoncé à mon honorable collègue, M. Patijn, que je répondrais brièvement à son intervention. M. Patijn a dit que le Traité franco-allemand resterait marqué par les circonstances dans lesquelles il est né. Je voudrais simplement dire à mon collègue

Mr. Achenbach (continued)

stand this at all. When you go to the Registry Office to get married, it does not as a rule matter whether there happens to be thunder, snow, rain or sunshine at the time. Attendant circumstances have no bearing at all on the outcome of a treaty, and I think it would be a good thing if we came round to this way of thinking. Wait a little while and by next year, I am sure, it will be seen that the Franco-German Treaty has made its contribution towards this aim of uniting Europe which is mentioned in its preamble.

There is no one here, I assume, who is not in favour of a united Europe — a United States of Europe. There are differences of opinion about the methods to be used; but need we really fight so much over questions of method? There is an old saying that all roads lead to Rome, and another that Rome was not built in a day. So long as we are agreed about the end in view, it must surely be possible, stage by stage, to work towards it, sometimes by this method, sometimes by that.

One positive feature of our whole debate has been that we are clearly all in favour of the WEU Council of Ministers meeting soon and meeting often, and I was glad to hear that both Mr. Heath and Mr. Habib-Deloncle felt the same. It has further been suggested that it would be useful to agree on an agenda, and I have here a very concrete and a very urgent proposal to make. What I propose is that the leading item on the agenda for the next meeting of the Council of Ministers should be the Resolution adopted by this Assembly last December, which says:

“Taking note of the development of the Cuban affair,

BELIEVES

That the moment when the will is emerging to reach a final settlement of the disagreements which have arisen since 1948 between the former allies of the second world war should be used as a matter of urgency and in a peaceful spirit between East and West to open conversations...”

and I would particularly stress paragraph 4:

“To bring about the conclusion of a peace treaty with a reunified Germany...”

I believe we ought to draw up a list of priorities for the major problems. It is obvious, of course that we want to continue our efforts towards European unification. But the other problems on which both the government representatives have touched — East-West relations — are very serious ones. Our work towards unity in Europe will always be endangered when world peace is endangered. Last year our principal interest was the peaceful settlement of the Cuban affair. Today the main threat to world peace comes from the still unsolved problem of Germany, and I believe the Council of Ministers has every reason for following the Assembly's wishes and dealing with this matter as soon as possible. This provides them with an agenda for their first meeting. In the second, they could well consider what we have been proposing today.

There may be a difference of view between Mr. de Grailly and myself, but I am supporting his amendment, because I feel that the Council of Ministers should consider all possibilities quite impartially.

I think Mr. Badini Confalonieri's report, with its draft treaty, is admirable, calling to mind as it does the text of the Franco-German Treaty. This text is ideal for achieving practical consultation. There is only one warning I would offer. As I have always said, it is bad policy to make a large number of things dependent upon a large number of other things. I believe political co-operation on major matters of foreign policy is perfectly possible, perhaps in the form of the treaty proposed by Mr. Badini Confalonieri, even though Great Britain is still not a member of the Common Market. We can solve our problems one by one; if no progress is made for the time being in one direction, we can take a step forward elsewhere, and come back to the first later when the atmosphere has improved.

M. Achenbach (suite)

M. Patijn que je ne comprends pas. En effet, lorsqu'on se rend à l'état-civil et qu'on se marie, il importe peu, en général, que, ce jour-là, il tonne, qu'il y ait des éclairs, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil. Ces contingences sont totalement étrangères à la question de savoir ce qui sortira d'un traité. Il serait bon, je crois, que nous nous efforcions d'adopter cette attitude. Qu'on laisse passer le temps et, l'année prochaine, on s'apercevra que le Traité franco-allemand aura servi le but mentionné dans le préambule, celui de l'unification de l'Europe.

Permettez-moi, sur le plan général, d'ajouter encore ceci : dans cette Assemblée, il n'y a, je crois, personne qui ne soit partisan de l'unification de l'Europe, des Etats-Unis d'Europe. Les divergences de vues ne portent que sur la méthode à suivre pour y parvenir. Mais faut-il que nous nous querellions beaucoup au sujet de la méthode ? Un vieux dicton veut que : « Tous les chemins mènent à Rome », et un autre nous rappelle que : « Rome n'a pas été construite en un jour ». Si nous sommes d'accord sur les objectifs à atteindre, il doit être finalement possible de progresser par étapes, en employant tantôt une méthode et tantôt une autre.

Il y a une chose que la discussion a mise en évidence, c'est que, manifestement, nous sommes tous d'accord pour que le Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale se réunisse aussi rapidement et aussi souvent que possible. C'est avec satisfaction que j'ai appris que le Lord du Sceau privé, M. Heath, est partisan de cette idée, tout comme M. Habib-Delonele. Mais on a ajouté qu'il était nécessaire de se mettre d'accord sur un ordre du jour. A cet égard, j'ai à faire une proposition très concrète et très urgente même. Je propose qu'on inscrive en bonne place, à l'ordre du jour du prochain Conseil des Ministres, la résolution prise par notre Assemblée en décembre dernier, résolution qui disait notamment :

« Prenant acte de l'évolution de l'affaire de Cuba,

ESTIME

Que le moment où se dessine une volonté de trouver des solutions définitives aux désaccords nés depuis 1948 entre les anciens alliés de la deuxième guerre mondiale, doit être utilisé d'urgence et dans un esprit de pacification entre l'Est et l'Ouest, pour entamer des conversations en vue... »,

permettez-moi de souligner particulièrement le paragraphe 4 :

« D'arriver à la conclusion d'un traité de paix avec une Allemagne réunifiée ... »

Il me paraît, en effet, nécessaire d'établir un ordre de priorité pour les problèmes importants. Que les membres de cette Assemblée veuillent faire des progrès sur la voie de l'unification européenne, cela va de soi. Mais les autres points qui ont été abordés par les représentants des deux gouvernements, et qui concernent les rapports entre l'Est et l'Ouest, posent de très graves problèmes. J'ai l'impression que les efforts en vue de l'unification de l'Europe seraient compromis de toute façon si, demain, la paix mondiale était menacée. L'année dernière, nous nous sommes intéressés, en premier lieu, au règlement pacifique de l'affaire de Cuba. Actuellement, la paix mondiale est surtout menacée par le fait que le problème allemand n'a pas été résolu. J'estime que le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale aura tout lieu de s'occuper très prochainement de cette question, conformément au vœu exprimé par cette Assemblée. Cela suffit comme programme pour une première réunion. Au cours de la réunion suivante, le Conseil pourrait alors s'occuper des propositions qui sont soumises aujourd'hui à l'Assemblée.

Peut-être y a-t-il divergence de vues entre M. de Grailly et moi. J'appuie son amendement, car je suis d'avis que le Conseil des Ministres devrait envisager sans prévention toutes les solutions possibles.

Si je trouve excellent le rapport de M. Badini Confalonieri et le projet de traité qu'il a rédigé, c'est surtout parce que son texte rappelle très fort celui du Traité franco-allemand. Ce texte convient en effet très bien à l'organisation pratique de consultations. Je voudrais toutefois vous mettre en garde, et je l'ai fait, contre la mauvaise méthode qui consiste à faire dépendre un trop grand nombre de choses, d'une part, d'un trop grand nombre de choses, d'autre part. J'estime que, dans les grands problèmes de politique extérieure, la coopération politique est parfaitement possible dans le cadre du traité proposé par M. Badini Confalonieri alors même que la Grande-Bretagne ne fait pas encore partie du Marché Commun. On peut en effet résoudre les problèmes les uns après les autres. Si, à un moment donné, on est arrêté dans un domaine, on peut faire des progrès dans un autre et, l'atmosphère s'étant améliorée, revenir au problème laissé en suspens.

Mr. Achenbach (continued)

I do not think we should take too final a view of things. Despite the rather bitter-sweet comments which have passed between our British and French friends, I have, for instance been very pleased to see from the newspapers that co-operation between Great Britain and France seems to be going very well, in the field of aircraft construction at least. The two countries seem to have designed a first-class supersonic aircraft between them and to be well on the way to putting it into production. So it is not as if there were irreconcilable opposition in all fields.

I have no wish to prolong this debate unnecessarily, and I would simply ask you to congratulate the Rapporteurs on their work. I think Mr. de Grailly's amendment is quite acceptable. Mr. Mathew asked whether it meant that discussion should take place between the seven members of WEU. That follows automatically from the original text. But need we quarrel about whether the discussion shall take place straightaway between seven, or first between three, then four, then five and finally between all seven members? We must wait and see. What we have to do is to push hard in the right direction. That is the prime essential.

I would urge the Assembly, therefore, to adopt Mr. Badini Confalonieri's report, and Mr. de Grailly's amendment.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, a Motion for an Order, Document 277, has just been distributed which I do not think is in accordance with the Rules of Procedure. A Motion for an Order may be tabled by groups, or members of groups, but it should be signed by all the Representatives submitting it. Having listened to some extremely varied opinions expressed by, amongst others, the Christian Democrat Group, I would like to know how this Motion for an Order is to be interpreted.

The PRESIDENT (Translation). — Yes, I was going to raise the matter at the end of the debate as the Motion certainly raises certain points of principle.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mrs. McLaughlin.

Mrs. McLAUGHLIN (*United Kingdom*). — First, Mr. President, I add my warm congratulations to those which you have already received on your appointment to your present high office. We are all very glad to know that we shall sit in this Assembly under you and have your guidance and control over our deliberations.

The reports and the amendments which we have before us have opened a very wide discussion, revealing a very wide range of points of view and diverse opinions on how the problems before us should be met. We tend to concentrate on the difficulties, on the problems which we have to solve. This is one of the dangers of a general consultation and discussion, since out of it, very often, comes the impression that the differences are great and the things which unite us are left rather to one side, appearing to be of less importance.

It is easy to generalise on such matters, but I shall not take up much time this morning in going into detail. The whole subject of European unity is beset by problems, and there have been so many setbacks, apart from the advances which we have achieved, that we tend sometimes to forget that the eyes of the rest of the world are upon us, watching what we are doing and measuring us as much by our differences and our failure to overcome them as by the successes and advances we have attained.

We are all agreed on one thing, that Europe needs unity, and we have many organisations and many groupings which are endeavouring in their own way to help towards unity. We have the Common Market group, the EFTA group, the European Parliament, the Council of Europe, the Council of Ministers and WEU. All are important in their own way. What has been very clear from this debate is that we need more than these individual and separate groupings. We must keep the grand aim before us. That aim must surely be, by some means and at some time in the future, to unite the countries of the EEC

M. Achenbach (suite)

J'estime d'ailleurs qu'il ne faut pas considérer les choses d'une façon trop absolue. Ainsi, malgré l'échange de propos assez aigres-doux entre nos amis anglais et français, j'ai lu avec plaisir dans la presse que, tout au moins dans le domaine de la construction aéronautique, la coopération entre l'Angleterre et la France était excellente. En effet, les deux pays seraient en train de construire en commun un avion supersonique de grande classe, et leurs efforts semblent devoir être couronnés de succès. En réalité, l'opposition n'est donc pas irréductible dans tous les domaines.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais pas prolonger inutilement ces débats. Je vous invite à rendre hommage à nos rapporteurs pour les efforts qu'ils ont consentis. Je trouve que l'amendement de M. de Grailly peut être admis en son entier. M. Mathew s'est demandé s'il faut entendre par là que les Sept en discuteront ? C'est ce qui découle automatiquement du texte initial. Mais allons-nous nous disputer sur le point de savoir si la chose doit être débattue d'emblée par les Sept ou s'il faut commencer par y intéresser d'abord trois pays, puis quatre, puis cinq et ensuite, seulement, les Sept ? Cela, nous le verrons bien. Efforçons-nous d'abord d'avancer dans la bonne direction. Voilà ce qu'il faut faire.

C'est pourquoi je demande instamment à l'Assemblée d'adopter le rapport de M. Badini Confalonieri avec l'amendement de M. de Grailly.

M. BADINI CONFALONIERI (Italie). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. BADINI CONFALONIERI (Italie). — M. le Président, l'on vient de distribuer, sous le n° 277, une proposition de directive qui, je crois, n'est pas conforme au Règlement. En effet, les propositions de directive peuvent être déposées par des groupes ou des membres de groupes, mais chacun doit prendre sa responsabilité et signer la proposition. C'est la raison pour laquelle, après avoir écouté des voix très diverses et dont certaines appartenaient au groupe démocrate chrétien, je voudrais savoir comment interpréter la proposition de directive qui nous est soumise.

M. le PRÉSIDENT. — J'avais justement l'intention de le préciser à la fin du présent débat car cette proposition de directive soulève assurément des questions de principe.

M. BADINI CONFALONIERI (Italie). — Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Mrs. McLaughlin.

Mme McLAUGHLIN (Royaume-Uni) (Traduction). — Tout d'abord, M. le Président, j'ajoute mes chaleureuses félicitations à celles que vous avez déjà reçues à l'occasion de votre élection à la haute fonction que vous occupez maintenant. Nous sommes tous très heureux de savoir que nous siégerons dans cette Assemblée sous votre présidence, et que vous guiderez et dirigerez nos délibérations.

Les rapports et les amendements qui nous sont soumis ont été le point de départ d'une très ample discussion dans laquelle se sont fait jour une gamme étendue de points de vue et d'opinions variées sur les méthodes à adopter pour résoudre les problèmes qui nous confrontent. Nous avons tendance à nous concentrer sur les difficultés, sur les problèmes que nous devons résoudre. C'est là un des dangers d'une discussion et d'une consultation générales, car l'on en retire fréquemment l'impression que les divergences sont considérables, alors qu'on a tendance à laisser de côté les points qui nous unissent, parce qu'ils paraissent avoir moins d'importance.

Il est facile de généraliser sur ces questions, mais je n'entends pas consacrer beaucoup de temps ce matin à approfondir le sujet. Toute la question de l'unité européenne est hérissée de problèmes et, en dehors des progrès que nous avons marqués, il y a eu tant d'échecs que nous avons parfois tendance à oublier que les regards du reste du monde sont tournés vers nous, observant ce que nous faisons, et nous jugeant autant par nos divergences et notre impuissance à en triompher que par les succès et les progrès que nous avons enregistrés.

Nous sommes tous d'accord sur un point, à savoir que l'Europe a besoin d'unité, et nous possédons nombre d'organisations et de groupes qui s'efforcent, chacun à sa manière, de contribuer à l'unité. Nous avons le groupe du Marché Commun, le groupe de l'A.E.L.E., le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, le Conseil des Ministres et l'U.E.O. Ils sont tous importants chacun à sa manière. Il est ressorti nettement de ce débat que nous avons besoin d'autre chose que de ces groupements individuels et séparés. Nous devons avoir sans cesse devant nous le but suprême, qui est, sans conteste, d'unir, par quelque moyen, et à une époque indéterminée de l'ave-

Mrs. McLaughlin (continued)

and of EFTA in whatever form of overall association it will be possible to achieve.

It may be that it will be more closely akin to that of the EEC than to that of EFTA, and the question we must always keep before us is how to get our groups together into this European unity which is so extremely important and without which the world will be in a very much more serious state than if we have a strong, centralised united Europe.

We must remember the dangers of the past when we were divided. We must not let anything stand in our way. We must overcome all the national difficulties we have and whatever individual sovereignties we may have in order to achieve something which will, in the long run, help every one of us who has this cause at heart.

We are interlocked in responsibility and cannot escape it. However we may feel about it, in time to come it will be our responsibility if we fail to do everything within our power, each in our own way, to try to achieve this unity.

The difficulty at the moment is that the EEC appears to be going in one direction and slowing up in speed — one might almost say that it is at rest for the present — whereas EFTA is once again moving forward. It has been agreed that in 1966 tariffs between the EFTA countries will be reduced, and there are other suggestions which will, no doubt, come forward and be put into practice soon.

Great Britain, as one of the EFTA countries, and as the one country which has been refused admission to the EEC, is unable to stand still and must continue to move forward where she can. Indeed, all the EFTA countries must do the same. Being more loosely knit, the countries of EFTA have more individual freedom to go ahead. The outward-lookingness of the developing Commonwealth countries and EFTA make it rather likely — I do not put it more strongly — that we may grow away from the more tightly-knit EEC unless we are determined to take action now to prevent this occurring.

We have amendments, points of view and suggestions before us. When and how, if these amendments are accepted and these suggestions are agreeable, are we to put them into practice successfully? Who will say what can be done to prevent what is so clearly put in the Recommendation in Mr. Leynen's report, which says that there is an imperative need to prevent an economic struggle between the EEC and EFTA and to encourage an economic rapprochement between these groups, the United States and the Commonwealth? When and how are we to achieve this unless we can keep not just the groups meeting nationally but somehow trying to get unity on points which can unite us? However small these may be, they are important enough to help towards unity and prevent two separate lines of policy being pursued.

We also have the difficulty of the developing countries, who look at Europe and say, "If they have not managed to solve their own problems, why should we expect them to offer us advice that we can take?" These countries will not necessarily wait for us and our developments, and certainly our help to them will be much stronger if we can do it unitedly. If we are divided ourselves, we weaken our effort in this direction.

Most important of all, we must here concern ourselves with the young people — the people of the future who do not know, as we do, the horrors of war and who take it for granted that there must be unity. They think in a different way. They have more clear-cut thinking, and our concern with the complications of machinery and of clearing the lines completely makes them very impatient. I believe that we have a responsibility to these young people, not only in Europe but in the countries overseas for which we are responsible. We must show that we are not slow in our deliberations and dithering in decisions and that we can give clear-cut guidance. We must determine to be more speedy and a little more determined in action in achieving results.

My feeling is that we are too inclined to accept the setbacks of the present time and say,

Mme McLaughlin (suite)

nir, les pays de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. en une association globale sous la forme qu'il sera possible de réaliser.

Il se peut que celle-ci soit plus proche de la C.E.E. que de l'A.E.L.E., et la question qu'il ne nous faut jamais perdre de vue est de savoir comment rassembler nos groupes pour former cette unité européenne qui est d'une importance si considérable, et faute de laquelle le monde sera dans une situation beaucoup plus grave que si nous avons une Europe unie, forte et centralisée.

Il faut nous rappeler les dangers du passé, alors que nous étions divisés. Il ne faut nous laisser arrêter par aucun obstacle. Il nous faut triompher de toutes nos difficultés nationales et de toutes nos souverainetés particulières, afin de réaliser quelque chose qui, à la longue, aidera tous ceux d'entre nous qui ont cette cause à cœur.

Nous sommes étroitement solidaires les uns des autres dans notre responsabilité; nous ne pouvons nous y soustraire. Quoi que nous en pensions, dans l'avenir, c'est nous qui porterons la responsabilité si nous ne réussissons pas à faire tout ce qui est en notre pouvoir, chacun à sa manière, pour essayer de réaliser cette unité.

La difficulté pour l'instant réside dans le fait que la C.E.E. semble aller dans une direction et que son développement se ralentit — on pourrait presque dire qu'elle est pour l'instant au point mort — tandis que l'A.E.L.E. a repris son mouvement en avant. Il a été convenu qu'en 1966, les tarifs pratiqués entre les pays de l'A.E.L.E. seront abaissés, et nul doute que d'autres propositions seront avancées, qui seront bientôt mises en œuvre.

La Grande-Bretagne, en tant que membre de l'A.E.L.E., et le seul pays à qui l'on a refusé l'admission à la C.E.E., ne peut attendre et doit continuer d'avancer là où elle le peut. A vrai dire, tous les pays de l'A.E.L.E. doivent en faire autant. Etant moins étroitement liés, les pays de l'A.E.L.E. possèdent un plus haut degré de liberté individuelle pour aller de l'avant. Les pays du Commonwealth en voie de développement ainsi que l'A.E.L.E. tournent leurs regards vers l'extérieur; il est donc assez vraisemblable — pour ne pas employer un terme plus énergique — que nous nous éloignons de la C.E.E. où l'association est plus rigoureuse, à moins que nous ne soyons résolus à prendre dès maintenant des mesures pour prévenir cette éventualité.

Des amendements, des avis et des propositions nous sont soumis. Quand et comment, si ces amendements sont adoptés et si ces propositions sont acceptables, devons-nous les appliquer pour qu'ils soient efficaces? Qui dira ce qu'il est possible de faire pour empêcher ce qui est si nettement évoqué dans la recommandation contenue dans le rapport de M. Leynen, qui proclame la nécessité impérieuse d'éviter un conflit économique entre la C.E.E. et l'A.E.L.E. et de favoriser un rapprochement économique entre ces groupes de pays, les Etats-Unis et le Commonwealth? Quand et comment pourrions-nous atteindre ce but, à moins que nous ne nous contentions pas d'assurer que les groupes se réunissent à l'échelon national, et que nous ne nous efforcions tant bien que mal de réaliser l'unité sur les points qui peuvent nous rassembler? Pour aussi peu nombreux que soient ceux-ci, ils sont suffisamment importants pour contribuer à l'unité et empêcher qu'on mène deux politiques distinctes.

Une autre difficulté est celle des pays en voie de développement qui observent l'Europe et disent: « Si ces pays n'ont pas réussi à résoudre leurs propres problèmes, pourquoi escompter qu'ils nous donnent des conseils que nous puissions suivre? » Il n'est pas évident que ces pays se contenteront de nous attendre, nous et nos progrès, et, à coup sûr, l'aide que nous pourrions leur apporter sera bien plus considérable si nous pouvons le faire dans l'union. Notre division ne saurait qu'affaiblir nos efforts dans cette direction.

Voici enfin le point le plus important: il nous faut ici nous occuper des jeunes — la population de l'avenir — qui ne connaissent pas comme nous les horreurs de la guerre, et pour qui la nécessité de l'unité est chose établie. Ils n'ont pas la même façon de penser que nous. La démarche de leur esprit est beaucoup plus nette et ils s'impatientent de nous voir absorbés par des complications de structure, et par la nécessité de rendre la voie entièrement libre. Je suis convaincu que nous sommes responsables envers ces jeunes, ceux d'Europe, comme ceux des pays d'outre-mer à l'égard desquels nous assumons des responsabilités. Il faut leur montrer que nous ne sommes pas lents dans nos délibérations et vacillants dans nos décisions, et que nous pouvons les diriger avec précision. Il faut, pour obtenir des résultats, que nous fassions preuve de plus de rapidité et d'un peu plus de résolution dans l'action.

A mon avis, nous sommes trop portés à accepter les échecs de l'époque actuelle et à dire:

Mrs. McLaughlin (continued)

"This is because of one nation and the situation may resolve itself in time". We have accepted what has been said by the representatives of France, who have made a case, as they think clearly and fairly, why it was not possible for the Brussels negotiations to continue. But it would be very bad if we allowed our actions and efforts to slow up because of this.

People say it is unrealistic to expect that we can do anything further at the moment. We have all these joint troubles and individual ones as well. We face a tremendous challenge if we are to do anything further, both in foreign policy and in defence.

Foreign policy, economics and defence are mixed together, as is shown by the fact that we are discussing these reports together. We have to accept them as joint and not as completely separate matters. When we discuss the amendments and the reports in their entirety, we must remember that we are not accepting merely matters of doctrine, but also matters of action in the suggestions put forward.

Do not let us put the difficulties of taking the actions proposed above the necessity for doing everything and anything which can be the channels between the EEC, the United Kingdom and EFTA and which will make it possible for us to go back to our own countries and face our peoples and tell them, "We have been alive to the situation. We know that you are national-minded and believe in your own countries, but we, as your representatives at WEU, recognise that it is much more important to press on to a great, united Europe, that this is what we must work for and that even if it leads to some national difficulties we are determined, to go on, because only in this way can we go into the future as a strong, united, democratic union worthy of the ideals with which we first started".

The PRESIDENT (Translation). — There are no other speakers on the list.

I call Mr. Kirk, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I think it right to say a few words on these two papers, not only because I wish to thank both Rapporteurs for the amount of work they have done, but also because one of the papers at any rate has proved to be somewhat controversial, and I would like, before the Assembly comes to a decision on it, to rehearse once again the reasons why the proposals contained in Mr. Badini Confalonieri's report seem to us to be of some importance.

First of all, I must express once again my thanks to both Mr. Molter and Mr. Badini Confalonieri. They have for a considerable time done a great deal of work in the Committee. Mr. Molter has been a Rapporteur for several years, and Mr. Badini Confalonieri has also been a Rapporteur ever since he ceased to occupy the presidential chair. I know perfectly well that the preparation of the two reports has given them both a great deal of work, particularly Mr. Badini Confalonieri at a time when he was somewhat occupied with other matters which come to all politicians from time to time. We are very grateful to both of them.

Mr. Molter's report has attracted attention and, quite rightly, praise, but very little controversy. This is surprising considering that at the time when the treaty to which the report refers was concluded some very controversial remarks were made about it and, in the course of the debate, a certain number of reserves have been expressed by Representatives as to the treaty itself.

A treaty, any diplomatic document, by itself is pretty meaningless. It is only the intention behind it and the way it is used which makes it important. What, I think, worries those of us who are not the signatories to the treaty is not the treaty itself, which is in every way unexceptionable and to be welcomed, but the use that it is intended to make of it.

For that reason we have included in the draft Recommendation in Mr. Badini Confalonieri's report the third paragraph which notes :

"with satisfaction that the two High Contracting Parties have made their intentions clear, the Federal Republic in a preamble to the law ratifying the treaty, the French Republic in the explanatory memorandum to

Mme McLaughlin (suite)

« C'est la faute de tel pays, mais avec le temps, la situation peut s'arranger ». Nous avons accepté ce que nous ont dit les représentants de la France, qui ont avec netteté et loyauté, estiment-ils, justifié qu'il n'ait pas été possible de poursuivre les négociations de Bruxelles. Mais il serait très fâcheux de laisser nos actions et nos efforts se ralentir pour autant.

D'aucuns disent qu'il n'est pas réaliste de nous attendre à pouvoir aller plus avant en ce moment. Nous avons tous ces ennuis communs, sans compter ceux qui nous sont propres. Une tâche énorme nous attend si nous devons poursuivre notre action, tant dans le domaine de la politique étrangère que dans celui de la défense.

La politique étrangère, l'économie et la défense sont étroitement mêlées, comme le montre le fait que nous discutons en même temps ces rapports. Il faut que nous les acceptions comme des questions solidaires et non pas complètement distinctes. Lorsque nous discutons des amendements et des rapports dans leur ensemble, nous ne devons pas oublier que nous n'acceptons pas uniquement des questions de doctrine, mais aussi des questions qui exigent une action, dans les propositions qui nous sont présentées.

Ne permettons pas que les obstacles rencontrés, lorsqu'il s'agit de prendre les mesures proposées, aient le pas sur la nécessité de faire tout, sans exception, ce qui est susceptible d'ouvrir des voies entre la C.E.E., le Royaume-Uni, et l'A.E.L.E., et qui nous permettra de retourner dans nos pays, de nous présenter à nos compatriotes et de leur dire : « Nous avons eu conscience de la situation. Nous savons que vous êtes très attachés à la nation et que vous croyez en vos propres pays, mais nous autres, vos représentants à l'U.E.O., nous reconnaissons qu'il est beaucoup plus important de nous hâter de réaliser une grande Europe, une Europe unie, que c'est à cela qu'il nous faut travailler, et que, même s'il doit en résulter quelques difficultés nationales, nous sommes résolus à poursuivre cette tâche, parce que c'est le seul moyen qui nous permette d'entrer dans l'avenir comme une union forte, unie, démocratique, digne des idéaux qui ont été les nôtres au départ. »

M. le PRÉSIDENT. — Je n'ai plus d'orateur inscrit.

La parole est à M. Kirk, président de la Commission.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois qu'il est opportun que je formule quelques observations sur ces deux documents, non seulement parce que je tiens à remercier les deux rapporteurs de la somme de travail qu'ils ont fournie, mais également parce que l'un des deux documents, tout au moins, a donné lieu à quelques controverses ; de plus, avant que l'Assemblée prenne une décision à son sujet, je voudrais énumérer à nouveau les raisons pour lesquelles les propositions contenues dans le rapport de M. Badini Confalonieri nous semblent importantes.

Avant tout, j'exprime encore une fois mes remerciements à MM. Molter et Badini Confalonieri. Ils effectuent depuis fort longtemps un travail considérable au sein de la Commission. M. Molter en est un des rapporteurs depuis plusieurs années et M. Badini Confalonieri a également accepté les fonctions de rapporteur depuis qu'il a cessé d'occuper le fauteuil présidentiel. Je sais parfaitement que la préparation de ces deux rapports leur a donné beaucoup de travail, en particulier à M. Badini Confalonieri qui avait à s'occuper, en même temps, d'autres questions, comme il s'en pose de temps à autre dans la carrière de tout homme politique. Nous leur en sommes très reconnaissants à tous deux.

Le rapport de M. Molter a retenu l'attention et a fait l'objet d'éloges fort justifiés, tout en donnant lieu à très peu de controverses. Cela est surprenant lorsque l'on considère que le traité auquel le rapport est consacré avait été très discuté à l'époque où il avait été conclu et que, au cours du débat, les Représentants ont formulé un certain nombre de réserves à son sujet.

Un traité, un document diplomatique quelconque, ne présente pas une grande signification en lui-même. C'est l'intention dans laquelle il a été conclu, la manière dont il est appliqué qui lui confèrent de l'importance. Ce qui, à mon sens, préoccupe ceux d'entre nous qui n'en sont pas signataires, ce n'est pas le traité lui-même, car il est en tous points irréprochable et bienvenu, mais l'utilisation qu'il est prévu d'en faire.

C'est pourquoi nous avons inséré, dans le projet de recommandation contenu dans le rapport de M. Badini Confalonieri, le troisième considérant qui est ainsi conçu :

« Constatant avec satisfaction que les deux Hautes Parties Contractantes ont précisé leurs intentions, la République Fédérale d'Allemagne dans le préambule de la loi autorisant la ratification du traité, la Répu-

Mr. Kirk (continued)

the instrument of ratification, and that in particular it is in no way prejudicial to the provisions of the North Atlantic Treaty and that the two governments have undertaken to maintain their defence effort within the framework of the Atlantic Alliance."

It is important to underline the terms of the pledges set out in the appendix to Mr. Molter's report. On page 8 is set out the text of the preamble. There is a statement which is remarkable and almost unique in diplomatic and parliamentary history. It sets out in concise form the exact aims of the foreign policy of the Federal Government, aims which it is maintained are to be served by the treaty. The aims are :

"the preservation and consolidation of the unity of the free nations and in particular of a close partnership between Europe and the United States of America, the realisation of the right of self-determination for the German people, and the restoration of German unity, collective defence within the framework of the North Atlantic Alliance and the integration of the armed forces of the States bound together in that alliance, the unification of Europe by following the course adopted by the establishment of the European Communities with the inclusion of Great Britain and other States wishing to accede, and the further strengthening of those Communities, the elimination of trade barriers by negotiations between the European Economic Community, Great Britain, and the United States of America as well as other States within the framework of the General Agreement on Tariffs and Trade."

This is a very clear statement of the aims of German foreign policy, and it is the contention of the German Government that they will be served by the Franco-German Treaty.

The French Government, in their explanatory memorandum to the Bill authorising the ratification of the treaty, say that it goes without saying that the provisions of the treaty in no way derogate from the previous commitments undertaken by one or other of the two States which are more particularly in the field of defence, in relation to the Paris Agreement of 1954, or in the economic field under the existing European Communities.

We have every reason to be grateful to the French Government for making that specific reference to the Paris Agreement, which was the foundation of Western European Union. We can take that, I hope, rightly as being a reaffirmation of the French Government's determination to co-operate in Western European Union.

The French Government go on to say that, far from intending to be exclusive, the organisation which has been established remains open. That sentence in the French Government's memorandum is the basis for the whole of Mr. Badini Confalonieri's report.

What Mr. Badini Confalonieri is trying to do is not so much to extend the Franco-German Treaty as such but to set up some kind of organisation which will be used by the seven member States and possibly by other States of Western Europe for providing political co-operation of the kind which the French and German Governments have agreed upon.

We can, therefore, safely say that on the basis of the German preamble and the French memorandum there is nothing in Mr. Badini Confalonieri's report which could be offensive to either government. Indeed, Mr. de Grailly has made it plain that in principle at any rate he agrees with this viewpoint.

However, objections have been tabled to the proposals that Mr. Badini Confalonieri has put down, and it is to them that I now turn. The first objection, raised by Mr. de la Vallée Poussin and others in the debate, notably Mr. Zimmer, is that this is unnecessary, that such an organisation already exists in Western European Union and that there is no need to create another. This comes back to the words that I used at the beginning about the Franco-German Treaty. It could well be held that the Franco-German Treaty itself was unnecessary. The friendship between France and Germany is well known. It has been, happily, growing over the last few years. This is a matter of great rejoicing to all of us, and there was no need in formal terms to consecrate it with this treaty. Yet it was felt right to do so, because it was felt presumably by the French and German Governments that this would strengthen and reinforce this forum.

M. Kirk (suite)

blique Française dans l'exposé des motifs à l'instrument de ratification, et que, notamment, d'aucune manière il ne porte atteinte aux dispositions du Traité de l'Atlantique Nord et que les deux gouvernements se sont engagés à maintenir leurs efforts de défense dans le cadre de l'Alliance atlantique. »

Il est important de mettre en relief la teneur des engagements qui ont été reproduits en annexe au rapport de M. Molter. Le texte du préambule figure à la page 8. Il contient une déclaration remarquable et presque unique dans l'histoire diplomatique et parlementaire. Elle définit sous une forme concise les buts précis de la politique étrangère du gouvernement fédéral et affirme qu'ils sont servis par le traité. Ces buts sont les suivants :

« le maintien et la consolidation de l'entente entre les peuples libres — avec une coopération particulièrement étroite entre l'Europe et les Etats-Unis — l'application du droit à l'autodétermination au peuple allemand et le rétablissement de l'unité allemande, la défense commune dans le cadre de l'O.T.A.N. et l'intégration des forces des pays appartenant à cette alliance, l'unification de l'Europe en suivant la voie amorcée par la création des Communautés européennes et en incluant l'Angleterre ainsi que les autres pays disposés à une adhésion, la consolidation des Communautés existantes, la réalisation du désarmement douanier par des négociations menées entre le Marché Commun, l'Angleterre, les Etats-Unis et d'autres pays dans le cadre du G.A.T.T. »

Cette déclaration définit en termes très précis les buts de la politique étrangère allemande, et le gouvernement allemand affirme qu'ils seront servis par le Traité franco-allemand.

Dans son exposé des motifs au projet de loi autorisant la ratification du traité, le gouvernement français déclare qu'il va de soi qu'il n'est en rien dérogé par ces dispositions aux engagements antérieurement assumés par l'un ou l'autre des deux Etats et qui concernent plus particulièrement, dans le domaine de la défense, les Accords de Paris de 1954, ou dans le domaine économique, les Communautés européennes existantes.

Nous avons tout lieu d'être reconnaissants au gouvernement français d'avoir explicitement mentionné les Accords de Paris qui constituent le fondement de l'Union de l'Europe Occidentale. J'espère que nous pouvons considérer, à juste titre, que le gouvernement français a voulu réaffirmer par là qu'il était déterminé à poursuivre sa collaboration au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

Le gouvernement français poursuit en précisant que, loin d'avoir un caractère exclusif, l'organisation créée reste ouverte. Cette phrase de l'exposé des motifs du gouvernement français sert de base au rapport tout entier de M. Badini Confalonieri.

Le but recherché par M. Badini Confalonieri n'est pas tellement d'étendre le Traité franco-allemand que de mettre sur pied une organisation qui serait utilisée par les sept Etats membres et, éventuellement, par d'autres pays d'Europe occidentale, et qui serait susceptible de favoriser une collaboration politique du type de celle sur laquelle les gouvernements français et allemand se sont mis d'accord.

Nous pouvons, par conséquent, déclarer sans crainte que le rapport de M. Badini Confalonieri, qui se fonde sur le préambule allemand et l'exposé des motifs français, ne contient rien qui puisse déplaire à l'un ou l'autre de ces gouvernements. M. de Grailly a d'ailleurs précisé qu'il se ralliait, en principe, à ce point de vue.

Des objections ont toutefois été formulées aux propositions présentées par M. Badini Confalonieri, et c'est d'elles que je vais traiter à présent. La première objection qui a été soulevée au cours du débat par M. de la Vallée Poussin et par d'autres orateurs, notamment par M. Zimmer, est que ces propositions sont inutiles, qu'une telle organisation existe déjà sous la forme de l'Union de l'Europe Occidentale et qu'il n'est pas nécessaire d'en créer une autre. Ces arguments rejoignent ceux que j'ai exposés précédemment au sujet du Traité franco-allemand. On pourrait tout aussi bien prétendre que le Traité franco-allemand lui-même était inutile. L'amitié entre la France et l'Allemagne est bien connue. Elle s'est heureusement développée au cours de ces dernières années. Nous avons tout lieu de nous en réjouir, et il n'était pas nécessaire de la consacrer officiellement par ce traité. Cependant, il a été jugé opportun de le faire, sans doute parce que les gouvernements français et allemand pensaient renforcer et consolider ainsi ce forum.

Mr. Kirk (continued)

Of course, if our member governments were making any use of Western European Union for the purposes for which it was ordained, Mr. Badini Confalonieri's proposals would be unnecessary, and in absolute terms no doubt they are, but the plain fact is that nothing is being done. As we have been reminded again in the debate, we have not had a meeting of the Council of Ministers at ministerial level for fourteen months, and so far as I can see there is no prospect of one being held in the near future. Again, it is a question of what use is made of treaties. We were told yesterday by Mr. Habib-Deloncle that there was no objection in principle to a meeting of the Council of Ministers from the French Government side. But equally he made it plain that there would have to be agreement first of all on an agenda, and he made it fairly plain, too, that the French Government would object to the inclusion on that agenda of the very things that we, the Assembly, want to have discussed, particularly future political co-operation in Europe. Clearly, if that is going to be the use made of Western European Union — to discuss trade in Latin America, which was the most notable proposal put forward — it would be far better to set up another organisation and see whether political co-operation can be carried on in that, because there is need for political co-operation in Europe at the moment.

The second basic objection, taken by Mr. Zimmer more than anybody else, was to the creation of a political commission. It seemed to be felt that the creation of this commission would in some way harm the existing commissions in Brussels. Nothing could be further from the thoughts of, in particular, Mr. Badini Confalonieri, who was one of the original negotiators of the Treaty of Rome, or from those of the General Affairs Committee, than to do anything which might weaken the existing commissions in Brussels. On the contrary, we feel that the addition of a political commission, of a political dynamo, as it were, to the economic dynamos which already exist there, will strengthen and help the work of the Communities by giving them some kind of political force. We believe that the acceptance of this proposal for a political commission will avoid many of the frustrations which have taken place in Western European Union and will make it possible for further economic and political

co-operation to go forward. It is for that reason that that proposal is included.

If one was not going to have a new political structure, which we have asked for, but if one were going to try once again to use Western European Union, it could be argued that the same effect could be achieved either by adding to WEU a political committee at ministerial level, to go with the two permanent committees on the ministerial side, or by strengthening the secretariat, which would also have considerable advantages. This is what we have been asking for on the Assembly side for a very long time. As at the moment we cannot see any prospect of the Ministers making any sort of use of Western European Union for constructive purposes, we feel that a new organisation is necessary, and if we are creating a new organisation we feel that a political commission, as was originally suggested in the Fouchet Plan, would be the best way of dealing with this.

The third basic objection was raised by Mr. de Grailly. His objection is not an objection in principle to the application but rather an objection to its timing: he says this is premature. He points out — it is a fair point to make — that this is a revival in another form of the Fouchet Plan and that, as the six governments were unable to agree among themselves on the Fouchet Plan, there is no possible chance that the addition of a seventh will make it any easier.

Looked at in one way, the reason why the six governments were unable to agree on the Fouchet Plan was that the seventh government was not there. It was precisely that which caused the breakdown of the talks in April last year. The other members of the Six made it quite plain that they were prepared to go ahead on political co-operation provided that the British were included. It was the refusal to include the British that caused the breakdown of the Fouchet Plan. For that reason, the answer to Mr. de Grailly's suggestion is that it is precisely because the British are in WEU that there is a chance of creating some kind of political community along these lines, provided that everybody wants it.

We heard from Mr. Heath yesterday, and we have heard from others, that there is a general will for some kind of political work of this kind. Therefore, I would have thought that there is

M. Kirk (suite)

Bien entendu, si nos gouvernements membres utilisaient l'Union de l'Europe Occidentale en vue des objectifs qui lui ont été assignés, les propositions de M. Badini Confalonieri seraient inutiles ; elles le sont sans aucun doute dans l'absolu, mais il faut se rendre à l'évidence que rien n'est entrepris. Comme il a été rappelé à nouveau au cours du débat, aucune réunion du Conseil des Ministres n'a eu lieu au niveau ministériel depuis quatorze mois et, pour autant que je puisse en juger, il n'y a aucune chance qu'il s'en tienne une dans le proche avenir. Là encore, la question qui se pose est celle de l'utilisation que l'on fait des traités. Sans doute, M. Habib-Deloncle nous a-t-il dit hier que, du côté français, il n'existait aucune objection de principe à une réunion du Conseil des Ministres. Mais il n'en a pas moins déclaré sans détours que l'accord devait d'abord se faire sur un ordre du jour et il a ajouté que le gouvernement français s'opposerait à ce qu'y soient inscrites les questions que l'Assemblée veut précisément voir débattre, en particulier celle de la coopération politique future en Europe. Il est évident que si l'on doit utiliser l'Union de l'Europe Occidentale pour examiner des questions telles que celle des échanges avec l'Amérique latine, proposition la plus marquante qui ait été présentée, il vaudrait beaucoup mieux créer une autre organisation et examiner si la coopération politique peut se poursuivre en son sein, car le besoin d'une telle coopération se fait nettement sentir en Europe en ce moment.

La deuxième objection de base, sur laquelle M. Zimmer a surtout insisté, concerne la création d'une Commission politique. Il semble que l'on ait estimé que la création d'une telle commission porterait un certain préjudice aux commissions existantes de Bruxelles. Rien n'entre moins dans les intentions des auteurs de cette proposition et, en particulier, dans celles de M. Badini Confalonieri qui a été l'un des premiers négociateurs du Traité de Rome, ou dans celles de la Commission des Affaires Générales, que de faire quoi que ce soit qui puisse affaiblir les commissions existantes de Bruxelles. Au contraire, nous estimons que le fait d'adjoindre une Commission politique, un moteur politique, en quelque sorte, aux moteurs économiques qui y fonctionnent déjà, consolidera et facilitera les activités des Communautés en leur donnant une certaine force politique. Nous estimons que l'adoption de la proposition tendant à la création d'une Commission politique éviterait maintes frustrations du genre de celles que l'Union de l'Europe Occidentale

a éprouvées et permettrait à la coopération économique et politique de progresser. C'est pour cette raison que cette proposition a été formulée.

Si la nouvelle structure politique que nous avons demandée n'était pas adoptée et si l'on essayait une fois de plus d'utiliser l'Union de l'Europe Occidentale, on pourrait avancer qu'il serait possible d'obtenir le même résultat, soit en dotant l'U.E.O., au niveau ministériel, d'un Comité politique qui viendrait s'ajouter aux deux Comités permanents actuels, soit en renforçant le secrétariat, ce qui présenterait également des avantages considérables. Notre Assemblée l'a demandé depuis très longtemps. Toutefois, comme rien ne permet d'espérer, à l'heure actuelle, que les ministres feront usage de l'Union de l'Europe Occidentale à des fins constructives, nous estimons qu'une nouvelle organisation est nécessaire et que, si elle était créée, une Commission politique, telle que celle qu'avait suggérée à l'origine le plan Fouchet, répondrait le mieux aux besoins.

La troisième objection de base a été soulevée par M. de Grailly. Il s'agit d'ailleurs moins d'une objection de principe que d'une objection portant sur une question de dates : il déclare que la proposition est prématurée. Il fait observer — il convient de le souligner — qu'elle revient à relancer le plan Fouchet sous une forme différente et que, si les six gouvernements n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord entre eux sur le plan Fouchet, il n'y a aucune chance que l'adjonction d'un septième facilite les choses.

Or, dans un certain sens, si les six gouvernements n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord sur le plan Fouchet, c'est en raison de l'absence du septième gouvernement. Voilà précisément l'origine de l'échec des négociations au mois d'avril dernier. Les autres membres de la Communauté à Six ont nettement déclaré qu'ils étaient prêts à se lancer dans la voie d'une coopération politique à condition que la Grande-Bretagne y participe. C'est le refus d'inclure la Grande-Bretagne qui a causé l'échec du plan Fouchet. On peut donc répondre aux objections de M. de Grailly que la présence des Britanniques au sein de l'U.E.O. offre précisément une chance de créer une communauté politique s'inspirant de ces grandes lignes, à condition que tout le monde le veuille.

M. Heath nous a assuré hier, et d'autres orateurs nous ont dit également, que la volonté d'une initiative politique de ce genre était générale. C'est pourquoi il me semble qu'il est fort possible

Mr. Kirk (continued)

great possibility that we might be able to achieve among the Seven precisely what the Six among themselves were unable to achieve.

Mr. de Grailly said that so long as the United Kingdom was not a member of the European Economic Community it was unlikely that any political treaty of this kind could possibly be concluded. I think there is a certain amount of truth in that. There is equally a certain amount of truth in the statement that the logic of that argument is to resume the negotiations for British entry to the Community as soon as possible, so that that may be achieved and we may then get on with the political unity.

Mr. de Grailly finally casts some doubts as to whether Britain is really still thinking along the same lines. He points out that at the Geneva negotiations Britain took a different line from that taken by the Community. Of course she did. Britain has been excluded from the Community. She therefore has to look after, in the first instance, her own interests. If Britain had been a member of the Community, it would have been a community policy that Britain would have followed, but the Community does not want Britain. The Community said so. Therefore, Britain must pursue her own interests with her partners in EFTA and the Commonwealth. It is a policy which we are particularly encouraged to pursue. It is a policy which Mr. de Grailly's government has forced upon us, and he has very little right to complain if we do this.

My own view is simply this. Mr. Badini Confalonieri's proposal, which, I would recall to the Assembly, is only one of the ones which we suggest should be studied — it is possible that one could also study the Franco-German Treaty for ways of reviving WEU — is a serious contribution to a very difficult problem, the problem of how we get back again to proper political consultation among the member States of WEU. It may well be that this is not the ideal solution. What is certain is that, unless something is done, we shall go on drifting along in the way we have done since January without member governments meeting, except to exchange incivilities from time to time. We wish to get something moving again.

This will not be achieved unless the seven governments can be got together. This is one suggestion as to how they can be got together, and I hope very much that the Assembly will endorse it.

It might be right before I resume my seat for me to indicate the attitude of the Committee towards the amendments which have been tabled. Amendment 1, tabled by Mr. de Grailly, as he himself said, receives the full support of the Committee, and I personally feel that it will be an improvement on the original text if his amendment is adopted. I hope the Assembly will adopt it.

With regard to the draft Order tabled by Mr. Kopf, I must say I share the doubts expressed by Mr. Badini Confalonieri as to whether this is in fact compatible with Rule 29 of the Assembly. I also point out — I hope we can have an explanation of this at some stage — that the translation from French into English contains a significant difference. The French text, which I assume is the original one, says that the draft, order is "*déposée par M. Kopf et les membres du Groupe Démocrate Chrétien*". The English text says that it is "Tabled by Mr. Kopf in the name of the Christian Democrat Group". There is a difference there which we would like to have explained before we vote on it.

The text of this draft Order was available, through the courtesy of Mr. Kopf and his colleagues, at our Committee meeting this morning. However, this text was not acceptable to the General Affairs Committee, which hopes that the original text will be adopted. This was not a unanimous decision of the Committee, of course, but nevertheless the text was not acceptable.

I do not think I need add anything further, except once again to thank the Rapporteurs, to point out that this is an attempt to get some kind of political dialogue going again, and to express the hope that the Assembly will adopt both the Recommendations contained in these documents.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak? ...

The debate is closed.

M. Kirk (suite)

que nous soyons en mesure de réaliser à Sept ce que les Six n'ont précisément pas été capables de mener à bien.

M. de Grailly a déclaré qu'aussi longtemps que le Royaume-Uni ne serait pas membre de la Communauté Economique Européenne, il était peu probable qu'un traité politique de ce genre puisse être conclu. Je crois que cette remarque comporte une part de vérité. Il est non moins vrai que la conclusion logique à en tirer serait de reprendre aussitôt que possible les négociations en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, pour aboutir à la conclusion de ce traité et pour nous permettre ensuite de progresser vers l'unité politique.

M. de Grailly a enfin exprimé quelques doutes quant à la manière de voir de la Grande-Bretagne à ce sujet ; il se demande, en effet, si elle est toujours la même. Il a fait observer que la Grande-Bretagne a adopté un point de vue différent de celui de la Communauté au cours des négociations de Genève. Elle l'a fait, bien sûr. La Grande-Bretagne a été exclue de la Communauté. Elle doit, par conséquent, veiller avant tout à ses propres intérêts. Si la Grande-Bretagne avait fait partie de la Communauté, c'est une politique communautaire qu'elle aurait suivie, mais la Communauté ne veut pas de la Grande-Bretagne. Elle l'a déclaré. C'est pourquoi, la Grande-Bretagne doit s'attacher à la défense de ses propres intérêts, avec ses partenaires de l'A.E.L.E. et le Commonwealth. C'est une politique que nous sommes particulièrement encouragés à poursuivre. C'est une politique que le gouvernement de M. de Grailly nous a imposée et il n'a guère le droit de se plaindre si nous agissons de la sorte.

Pour ma part, mon opinion est la suivante : la proposition de M. Badini Confalonieri qui, je le rappelle à l'Assemblée, ne représente que l'une de celles qui méritent, selon nous, d'être étudiées — il se peut que l'on puisse également trouver dans le Traité franco-allemand l'instrument propre à revivifier l'U.E.O. — contribue sensiblement à la solution du problème très délicat de savoir comment organiser à nouveau des consultations politiques appropriées entre les Etats membres de l'U.E.O. Peut-être n'est-ce pas la solution idéale. Ce qui est certain, en tout état de cause, c'est que si rien n'est tenté, nous continuerons d'aller à la dérive comme nous le faisons depuis le mois de janvier dernier, sans que les

gouvernements membres se réunissent, si ce n'est pour échanger de temps à autre des propos dépourvus de civilité. Nous voudrions que de nouvelles initiatives soient prises. Or, cela ne sera possible que si l'on réussit à réunir les sept gouvernements. La proposition en question suggère un moyen d'y parvenir et j'espère vivement que l'Assemblée l'adoptera.

Peut-être convient-il que j'indique, avant de me rasseoir, quelle est la position de la Commission à l'égard des amendements qui ont été déposés. La Commission appuie entièrement l'amendement n° 1 de M. de Grailly, comme il l'a dit lui-même, et, pour ma part, j'estime que son adoption apportera une amélioration au texte initial. J'espère donc que l'Assemblée l'adoptera.

En ce qui concerne la proposition de directive déposée par M. Kopf, je dois dire que je partage les doutes exprimés par M. Badini Confalonieri sur la question de savoir si elle est réellement compatible avec l'article 29 du Règlement de l'Assemblée. Je fais également remarquer — j'espère qu'une explication sera donnée ultérieurement — que la traduction anglaise diffère notablement du texte français. Il est dit, en effet, dans le texte français qui, je le suppose, est l'original, que la proposition de directive est « déposée par M. Kopf et les membres du groupe démocrate chrétien ». Le texte anglais indique qu'elle est « déposée par M. Kopf au nom du groupe démocrate chrétien ». Nous aimerions avoir des explications à ce sujet avant de procéder au vote.

Grâce à l'amabilité de M. Kopf et de ses collègues, le texte de la proposition de directive a été communiqué à la Commission, lors de sa réunion de ce matin. Toutefois, la Commission des Affaires Générales n'a pu lui donner son accord et elle espère que le texte initial sera adopté. La Commission n'a pas pris cette décision à l'unanimité, bien entendu, mais, néanmoins, le texte de la proposition de directive n'a pas été accepté.

Je ne crois pas avoir à en dire davantage, si ce n'est pour remercier une fois de plus les rapporteurs, préciser que leurs travaux constituent une tentative en vue de la reprise d'un dialogue politique, et exprimer l'espoir que l'Assemblée adoptera les deux recommandations contenues dans ces documents.

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

The President (continued)

The General Affairs Committee has presented a draft Recommendation on the possibility of a common European foreign policy, Document 273, and a draft Order on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty, Document 272.

But in the meantime a Motion for an Order has been tabled by Mr. Kopf in the name of the Christian Democrat Group. There is some question of whether it complies with the Rules of Procedure and Rules 28, 29 and 30 have been invoked. Perhaps the matter could be settled by saying that the Motion is tabled by Mr. Kopf "and members" of the Christian Democrat Group? ... (*Murmurs of assent*)

It is not really very important and in any case the President alone decides whether a Motion is in order or not. I therefore declare that, with this alteration in the wording, the Motion is in order.

Mr. Kopf's text will be taken first.

I call Mr. le Hodey.

Mr. le HODEY (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, thank you very much for declaring this Motion in order, despite some objections to its wording.

In my opinion the first of these was not well-founded. In a democratic parliamentary Assembly, groups and parties, as such, should be able to table Motions over the signature of one of their members. I do think, however, that the wording perhaps went a little too far in stating that the Motion was tabled by Mr. Kopf "in the name of the Christian Democrat Group". This may have been the result of rather hasty drafting late last night. The President's wording "Motion tabled by Mr. Kopf and members of the Christian Democrat Group" is much better.

Ladies and Gentlemen, what, in fact, is it all about? We have had an extremely interesting and far-reaching debate, going into great detail, on present European policy as affected by the suspension of the Brussels negotiations, and the signature of the Franco-German Treaty, formally sealing the reconciliation of these two great countries. We should all welcome that treaty, although we cannot conceal that it does cause us some disquiet.

Mr. Molter has given us an excellent report on the treaty which I think Mr. Kopf and my other friends all approve and on which we would like to congratulate him.

Now we come to Mr. Badini Confalonieri's admirable piece of work. Mr. de Grailly said just now that he and Mr. de la Vallée Poussin were both sincere in what they said. I would like there to be at least three of us who are sincere — very sincere — and I do congratulate our eminent colleague on his very fine report. He has not only produced an outstanding piece of work, but one revealing extremely original political thinking. This is shown by the argument it has engendered. If the Rapporteur's report had contained nothing but commonplaces, we would not have discussed them. As it was, his ideas were original and have led to debate and to a certain amount of disagreement.

What is it we disagree about? Are Mr. Badini Confalonieri's ideas bad ones? Are they timely? No, to both those questions. Certainly, everyone in this Assembly wants an end to European conflicts and quarrels and a real and lasting rapprochement between the European peoples. But is the time ripe for drafting a fresh treaty, a further diplomatic instrument? Are conditions suitable for it? There we are somewhat sceptical.

Besides, we reflect that we do after all have the WEU treaty which gives our organisation very wide powers and aims indeed. Let us begin by making this magnificent diplomatic instrument work and by getting all we can out of it. We know it is not really working at all. We know that the Council of Ministers has not met for fourteen months and we have been horrified to hear a Minister say that they would be ready to meet when they had an acceptable agenda. Mr. Kirk referred to this remark just now. In these circumstances, I consider that a further treaty would be premature. Before thinking of drafting a new instrument, let us make use of the one we have.

That is why we are presenting the Assembly with this Motion for an Order, which the President has kindly said may be taken first. I will read it to you :

M. le Président (suite)

La Commission des Affaires Générales présente un projet de recommandation sur la possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe, Document 273, une proposition de directive sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense, Document 272.

Mais, entre temps, une motion a été présentée par M. Kopf et les membres du groupe démocrate chrétien. On en conteste la régularité. On a invoqué les articles 28, 29 et 30 du Règlement. Peut-être pourrait-on trancher le différend en indiquant que la motion est déposée par M. Kopf et « des » membres du groupe démocrate chrétien?... (*Assentiment*)

Ce sont des questions plutôt mineures. En tout cas, c'est le Président qui est le seul juge en matière de recevabilité. Je déclare donc que, sous cette réserve, cette motion est recevable.

Le texte présenté par M. Kopf a la priorité.

La parole est à M. le Hodey.

M. le HODEY (*Belgique*). — M. le Président, je tiens à vous remercier d'avoir déclaré cette motion recevable, encore que son libellé ait provoqué certaines critiques.

La première des critiques, je crois, n'est pas heureuse, car il est souhaitable que, dans une assemblée parlementaire démocratique, les groupes et les partis, en tant que tels, puissent déposer des motions avec la signature d'un de leurs membres. Par contre, je crois qu'effectivement, le libellé, tel qu'il était sorti d'une rédaction un peu rapide dans la nuit d'hier, était peut-être trop ambitieux, puisqu'il indiquait que cette motion était déposée par « M. Kopf et les membres du groupe démocrate chrétien ». La rédaction exacte est celle que le Président vient d'énoncer : « Motion déposée par M. Kopf et des membres du groupe démocrate chrétien ».

Mesdames, Messieurs, de quoi s'agit-il ? Nous avons entendu un débat extrêmement intéressant, extrêmement large, extrêmement fouillé, sur la politique européenne actuelle, telle que cette situation se définit, aussi bien par l'interruption des négociations de Bruxelles que par la signature du Traité franco-allemand, qui marque d'une façon solennelle la réconciliation de ces deux grandes nations, et nous devons tous nous en réjouir sans cependant nous cacher certaines inquiétudes que ce document a fait naître.

M. Molter, dans un excellent rapport, a traité du problème du Traité franco-allemand, et je pense que M. Kopf et mes amis sont tous d'accord pour approuver le rapport de M. Molter et l'en féliciter.

Vient alors le travail remarquable de M. Badini Confalonieri. M. de Grailly nous a dit tout à l'heure que M. de la Vallée Poussin et lui avaient été sincères. Je désire que nous soyons au moins trois à être sincères, et à être aussi sincères, et je tiens à féliciter notre éminent collègue du remarquable travail qu'il a fait. Travail remarquable, travail de pensée politique très originale. La meilleure preuve de l'originalité de cette pensée, ce sont les contestations qu'elle fait naître. Si vous aviez dit des choses banales, mon cher collègue, on n'en aurait point parlé. Mais le caractère original de votre pensée a suscité le débat et créé un certain désaccord.

Quel est notre désaccord ? Les idées de M. Badini Confalonieri sont-elles mauvaises ? Sont-elles opportunes ? Nous pensons que non. Tous, certainement, dans cette Assemblée, nous souhaitons la fin des heurts et des querelles européennes et le rapprochement véritable et durable entre Européens. Mais le moment est-il venu d'entreprendre la rédaction d'un nouveau traité, d'un nouvel instrument diplomatique ? Le climat se prête-t-il à un pareil travail ? Nous sommes sceptiques.

D'autre part, nous nous disons que le traité de l'U.E.O. existe. Les objectifs et les compétences qu'il donne à notre organisation sont très vastes. Commençons par faire fonctionner ce magnifique instrument diplomatique, par en tirer tout ce qu'il peut donner. Nous savons qu'il ne fonctionne point. Nous savons que le Conseil des Ministres ne s'est pas réuni depuis quatorze mois et nous avons entendu avec effroi un ministre nous dire : « Mais lorsque l'ordre du jour de la réunion nous conviendra, nous sommes tout disposés à nous réunir ». M. Kirk faisait allusion tout à l'heure à cette phrase. Je crois que, dans ces conditions, faire un nouveau traité serait prématuré. Avant de songer à établir un nouvel instrument, utilisons celui qui existe.

C'est dans ces conditions que nous soumettons au vote de l'Assemblée la proposition de directive dont M. le Président a bien voulu dire qu'elle bénéficiait de la priorité, et dont je vous lis le texte :

Mr. le Hodey (continued)

"The Assembly,

Having noted with interest Document 273 and the draft Recommendation submitted by the General Affairs Committee ;

Regretting that the governments of the seven member States of Western European Union have not made use of the facilities for close political co-operation provided by Articles I, II and VIII of the Brussels Treaty ;

Anxious, moreover, to avoid the formation of a new international organisation and the signature of a further treaty at the present time,

DECIDES

To refer back the abovementioned Recommendation to the General Affairs Committee, requesting the latter to draft a new motion based on Document 273 and combining, within Western European Union, all the concrete suggestions for more active political and military co-operation contained therein."

To sum up what we mean : there is a treaty already, that of WEU ; it should be made to work. *Pacta sunt servanda* ; agreements are meant to be honoured. Secondly, a new treaty is useless and unnecessary. Thirdly, the present treaty could be improved, altered, perfected.

Thanks to Mr. Badini Confalonieri's excellent report, some new ideas have been put to us. Let the matter, therefore, be referred back to the General Affairs Committee for it to consider during the coming months how to improve the WEU treaty by the inclusion of the ideas contained in the draft Recommendation now before us.

Thank you, Mr. President, that is all I wished to say. I urge the Assembly to follow our lead by adopting the Motion for an Order which we have tabled.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in view of the amendment which has been tabled I would

like, first of all, to explain how my attitude has changed regarding the various proposals which have in turn been put forward.

I realise this may not be of much interest to you, but when I was gathering my thoughts for the inaugural speech which I inflicted on you I was struck by the fact that, during Europe's present serious crisis, our organisation, WEU, has been completely ignored and disregarded by the governments. I thought this intentional, two of those governments having refused to apply certain particularly important clauses of a treaty discussed extensively by Mr. Housiaux. The situation has recalled to my mind the words of one of our poets who said, in effect, that if one's tools were bad, one should change them.

Consequently, I was ready to take up again an old argument that I always have with our Minister for Foreign Affairs — when he deigns to appear before the Foreign Affairs Committee over which I occasionally preside. As the whole world is changing, I think treaties should be revised too.

True we have NATO. But what about North Africa ? What about the rest of Africa ? And as regards WEU, are we in the same situation today as we were when we amended the Brussels Treaty, or when we adopted it ? Far from it, I would say.

So, I repeat, I was in favour of treaty revision. At that juncture, I re-read Mr. Badini Confalonieri's draft report on the possibility of a common policy not only for the European States but even for those States and NATO. I think that is his aim.

So naturally this was the decision on which I wanted to stand. And then, alas, I had second thoughts, and Mr. de la Vallée Poussin — who is my colleague on a not unimportant committee for aid to underdeveloped countries in another Assembly — touched a sore spot by saying, "but you will be setting up a new organisation". Because my basic idea for Europe had been to group the institutions and merge the executives, and even the assemblies, on the assumption that when we had done so, we would find we had arrived at a united Europe.

When I voiced certain objections to Mr. de la Vallée Poussin, he explained that he really

M. le Hodey (suite)

« L'Assemblée,

Ayant pris connaissance avec intérêt du Document 273 et du projet de recommandation présenté par la Commission des Affaires Générales ;

Regrettant que les gouvernements des sept Etats de l'U.E.O. n'aient pas utilisé les possibilités d'étroite coopération politique décidées par les articles I, II et VIII du Traité de Bruxelles ;

Soucieuse d'autre part, à l'heure actuelle, d'éviter la création d'une nouvelle organisation internationale et la signature d'un nouveau traité,

DÉCIDE

De renvoyer le projet de recommandation, contenu dans le Document 273, à la Commission des Affaires Générales en lui demandant de préparer une nouvelle proposition qui s'inspirerait des idées du Document 273 et intégrerait dans le cadre de l'U.E.O. toutes les suggestions concrètes de coopération politique et militaire plus active qu'il contient. »

Je résume notre pensée. Un traité existe, celui de l'U.E.O. Il doit fonctionner. *Pacta sunt servanda* ; les conventions sont faites pour être respectées. Deuxième idée : un nouveau traité est inutile et superflu. Troisième idée : le traité actuel peut être amélioré, amendé, perfectionné.

Grâce au remarquable rapport de M. Badini Confalonieri, des idées nouvelles ont été émises. Que notre Commission politique se saisisse donc du problème et, au cours des prochains mois, examine comment perfectionner le traité de l'U.E.O. en y intégrant les idées contenues dans le projet de recommandation qui nous est actuellement soumis.

Voilà, M. le Président, ce que je tenais à vous dire et je convie l'Assemblée à se joindre à nous pour adopter le projet de directive qui vous a été soumis.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Marius Moutet.

M. MOUTET (France). — Mes chers collègues, en présence de l'amendement qui nous est présenté, je tiens d'abord à vous exposer la varia-

bilité de mon point de vue sur les diverses propositions qui ont été ainsi successivement faites.

Je sais bien que ce n'est pas cela qui est particulièrement intéressant pour vous. Néanmoins, lorsque j'ai eu à vous préparer le pensum que je vous ai infligé pour le discours inaugural, j'avais été frappé du fait que notre institution, l'U.E.O., dans la crise grave traversée par l'Europe, était en somme profondément ignorée et négligée par les gouvernements. J'y voyais quelque chose de volontaire, deux des gouvernements ne voulant pas appliquer certaines clauses particulièrement importantes d'un traité sur lequel M. Housiaux s'est particulièrement étendu. En face de cette situation, je me rappelais le vers, que je veux paraphraser, d'un de nos poètes : « Si vos instruments sont mauvais, changez-les ».

Par conséquent, j'allais reprendre une vieille querelle que j'ai toujours eue avec notre ministre des affaires étrangères, quand il veut bien venir devant la commission des affaires étrangères que je préside parfois. Je suis pour la révision des traités, étant donné que le monde entier change.

Nous avons l'O.T.A.N., c'est vrai. Mais le nord de l'Afrique, est-ce que nous l'avons ? L'Afrique, est-ce que nous l'avons ? En ce qui concerne l'U.E.O., est-ce que nous sommes aujourd'hui dans la situation où nous nous trouvions lorsque nous avons révisé le Traité de Bruxelles et que nous avons voté ce traité ? Je réponds : non.

J'étais donc pour la révision des traités. A ce moment, j'ai relu le projet de rapport de M. Badini Confalonieri, qui cherche la possibilité d'établir une politique commune entre les divers Etats européens et même avec l'O.T.A.N. Tel est bien, je crois, son but.

Voilà donc la décision à laquelle, naturellement, je voulais m'arrêter. Puis, hélas ! l'esprit a fait son chemin, et M. de la Vallée Poussin, avec qui je collabore dans une autre assemblée, au sein d'une commission qui a son importance, celle de l'aide aux pays sous-développés, m'a touché en un point sensible en me disant : « Mais vous allez créer une nouvelle institution » ? Et, comme mon idée fondamentale pour l'Europe, c'est le rassemblement des institutions, la fusion des exécutifs et même la fusion des assemblées, j'ai pensé, en effet, qu'il y aurait une Europe quand nous arriverions à un tel résultat.

M. de la Vallée Poussin, à qui j'ai présenté certaines objections, m'a indiqué qu'en réalité,

Mr. Moutet (continued)

fully agreed with Mr. Badini Confalonieri on the fundamentals, that he shared his ideas and his belief in the need for the understanding he proposed. If I followed his argument correctly, he would like the Council of Ministers of WEU, which has not met since April 1962, to be given some sort of mandatory directive to consider various general questions which could perhaps usefully be made more specific but which, nevertheless, I regard as basic. So that, in the end, I do not think we would be underrating the value we attach to Mr. Badini Confalonieri's report by adopting Mr. de la Vallée Poussin's amendment.

But I am not altogether satisfied with it in its present form. It is in two parts and I do not regard them both with equal favour. If, when we come to the vote, Mr. Kopf's amendment is not adopted, I shall ask that a vote be taken on Mr. Badini Confalonieri's proposals. I shall vote for them but I shall reserve my position on Mr. Molter's draft Order. I much regret this because hitherto I have never found myself in opposition to Mr. Molter on any point. I am well aware of the conscientiousness, ability and conviction that go to the writing of his reports. Nevertheless, I shall not follow him in this because I have a great deal to say on the way in which the Franco-German Treaty was concluded.

It is not that this reconciliation between the two countries does not affect me deeply. Anyone who has been brought up by a veteran of the war of 1870, fought himself in the 1914-1918 war, and lived through the last war with his children, and then sees today that a reconciliation would have been possible and that those ghastly massacres were, in fact, totally unnecessary, is bound to welcome this treaty. Only there are ways and means of doing things. The reconciliation had taken place. It was already an accepted fact. Treaties had been signed.

In his very able speech, the style of which could not fail to impress us, Mr. de Grailly said we knew very well that the disagreement between us was only a theoretical one. That is not true. There is fundamental and profound disagreement as to the ways and means by which a

country should conduct its foreign policy. There are certain methods, certain procedures, certain practices we do not accept. They shock us very deeply indeed. The idea is to set the seal on something that already exists. We cannot subscribe to that. And besides being fundamentally hostile to the idea, it seems to us that there is a personal note in the attitude of our opponents against which we protest — with the result that the second part of the report has still not been passed by our French Assemblies.

I will refrain from entering into an argument which I can more suitably take up in one of the French Assemblies, because I am speaking now in a European, international Assembly and am hence bound to exercise considerable restraint, although no one can mistake what my general views are. I do not want to take up an attitude which might differ from that of my friends in the French Assemblies on this matter. It may be that they will abstain from voting. I do not know. But while we are small in number we are strong in conviction, not only because our position is based on the national interest, but because we believe we are also working for a united Europe and for a good understanding throughout the world.

That then will be my position. It may not be of much importance, but I think it might not be a bad thing if the General Affairs Committee were to review its opinion on the significance of the signing of the Paris Agreements in the light of the proposed amendment. Following the defeat of the European Defence Community, brought about by those who now prate to us of Europe, the entry of Great Britain was at that time one of the principal causes that led to the Paris Agreements on the amended Brussels Treaty.

I believe it would be a mistake simply and solely to by-pass an institution established in such circumstances. And so, though I may cause my colleagues, Mr. Badini Confalonieri and Mr. Molter some slight pain, for which I shall hasten to make amends, I intend, for the moment, to support the amendment before us with all my waning strength. I am not so weak that I cannot take part in the fight — although the overwhelming deference with which I am often treated makes me wonder sometimes whether I really still belong to this world.

M. Moutet (suite)

il était entièrement d'accord avec M. Badini Confalonieri sur le fond, sur les idées qu'il exprime, sur la nécessité de cette entente. Si j'ai bien compris sa pensée, ce qu'il faut donner à ce Conseil des Ministres de l'U.E.O. qui ne s'est pas réuni depuis avril 1962, c'est une sorte de mandat impératif de s'occuper d'un certain nombre de questions ayant un caractère général, qui auraient peut-être à gagner à être précisées, mais qui, néanmoins, à mon avis, sont fondamentales. De telle façon que, finalement, nous ne diminuerons pas, je crois, l'intérêt que nous prenons au rapport de M. Badini Confalonieri en votant l'amendement de M. de la Vallée Poussin.

Seulement, telle qu'elle nous est présentée, la motion ne me satisfait pas, parce qu'elle comprend deux parties sur lesquelles je ne peux pas adopter la même attitude. Au moment du vote, je demanderai la division sur les conclusions de M. Badini Confalonieri, si l'amendement présenté par M. Kopf n'est pas adopté. Je voterai alors les conclusions de M. Badini Confalonieri, mais je réserverai ma décision en ce qui concerne les conclusions du rapport de M. Molter. Je le regrette car, jusqu'à présent, je ne me suis jamais trouvé en opposition quelconque avec M. Molter. Je sais avec quelle conscience, avec quelle compétence et quelle conviction il fait ses rapports. Cependant, je ne le suivrai pas, car j'aurais beaucoup à dire sur les conditions dans lesquelles a été passé le Traité franco-allemand.

Ce n'est pas que le rapprochement des deux nations ne me touche profondément. Quand on a été élevé par un ancien combattant de la guerre 1870-1871, qu'on a été soi-même combattant de la guerre 1914-1918, que l'on a vécu avec ses enfants la guerre de 1939-1945 et que l'on voit aujourd'hui qu'un rapprochement était possible, que ces effroyables massacres, en réalité, ont été parfaitement inutiles, on ne peut que se réjouir du traité. Seulement, il y a la manière, il y a les conditions dans lesquelles interviennent les choses de ce genre. Le rapprochement était fait. Il a existé. Les traités étaient signés.

Dans son très brillant discours, dont la forme ne peut que retenir notre attention, M. de Grailly vient de nous dire : « Entre nous, vous savez bien qu'il n'y a qu'une différence théorique. » Non, il y a une opposition de fond, fondamentale et profonde, à la fois dans la

manière et dans la pratique des conditions dans lesquelles un pays doit diriger sa politique étrangère. Nous n'acceptons pas certaines méthodes, certains procédés, certaines manières. Nous en sommes profondément blessés. On voudrait mettre un sceau sur une chose qui existe. Nous ne l'admettons pas. Et il ne s'agit pas seulement d'une opposition fondamentale. Nous trouvons dans la position contraire un caractère personnel contre lequel nous nous dressons. De sorte que la seconde partie du rapport est pendante devant nos assemblées françaises.

Je me garderai de transporter ici une discussion que je pourrais soulever dans une de nos assemblées, car je parle ici devant une assemblée européenne et internationale, et je suis donc tenu à cet égard à une large réserve, bien qu'on ne puisse se méprendre sur le sens général de mon opinion. Je ne voudrais pas, sur ce point, prendre une position qui pourrait être en désaccord avec celle que mes amis prendront devant nos assemblées car il est possible qu'ils s'abstiennent, je n'en sais rien. Mais si notre position est faible numériquement, elle est forte dans nos convictions, non pas seulement parce qu'elle est nationale, mais parce que nous pensons travailler à la fois pour la construction de l'Europe et pour la bonne entente dans le monde entier.

Telle est donc la position que je prendrai. Cela n'a peut-être pas une importance considérable, mais je crois qu'il ne serait pas mauvais que la Commission des Affaires Générales, à la lumière de l'amendement qui vous est ainsi proposé, reprenne sa conception sur l'importance qu'a pu avoir la signature des Accords de Paris. Après l'échec, voulu par ceux qui aujourd'hui nous parlent de l'Europe, de la Communauté Européenne de Défense, l'introduction de la Grande-Bretagne a été, à ce moment-là, une des raisons fondamentales qui a fait obtenir les Accords de Paris sur le Traité de Bruxelles révisé.

Laisser de côté, purement et simplement, une institution créée dans ces conditions serait, je crois, une erreur. C'est pourquoi, dussé-je faire quelque peine, d'ailleurs légère et que je réparerai très vite, à mes amis MM. Badini Confalonieri et Molter, j'appuierai, pour l'instant, l'amendement qui nous est soumis avec la force d'une voix qui s'éteint mais qui est encore dans la bataille, bien qu'on l'accable souvent sous une déférence qui fait croire qu'elle n'est plus de ce monde.

The PRESIDENT (Translation). — The lion can still roar! (*Laughter*)

I call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — The Committee is against the proposed Order, and the Rapporteur will explain the reasons.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Badini Confalonieri.

Mr. BADINI CONFALONIERI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to say that the Motion for an Order before us seems to me highly inopportune. It modifies substantially the point of view discussed in the General Affairs Committee, for it no longer makes any reference to the Franco-German Treaty either in its bilateral aspect or with reference to the multilateral transformation we desire.

It suggests postponement in the hope of better times. This is unfortunately the standpoint of certain good Europeans like my friend Mr. de la Vallée Poussin, and for the first time since 1948 and the first Congress of Europe at The Hague I find myself in opposition to him. But the truth is that here we are being asked to wait. For whom? For what? No one knows. The solution we propose is by its nature provisional, a solution designed to create a climate of confidence, an atmosphere in which the building of Europe can go on.

Approval of the Motion for an Order tabled by Mr. Kopf would result in preventing the growth of this atmosphere of confidence, which all Europeans of all countries and particularly, because of its traditions, this Assembly, should consider it their most important task to create.

The PRESIDENT (Translation). — Does any one else wish to speak?...

Then I shall ask the Assembly to vote on the Motion for an Order, Document 277.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I would like the vote to be taken by roll-call, Mr. President, since, in effect, it will be a vote on the substantive motion.

The PRESIDENT (Translation). — Requests for a vote by roll-call must be supported by at least ten Representatives. Will Representatives in support of a vote by roll-call please stand?

Ten Representatives support Mr. Kirk's request. The vote will be taken by roll-call.

The voting will begin with Lord Stonehaven.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	71
Ayes	46
Noes	18
Abstentions	7

The Motion for an Order is therefore adopted². Consequently the report and draft Recommendation are referred back to the General Affairs Committee.

I will now ask the Assembly to vote on the draft Order on the political and defence aspects of the Franco-German Treaty in Document 272, by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The draft Order is adopted³.

4. Future Relations between Member States of Western European Union

(Resumed Debate and Votes on the draft Recommendation and draft Resolution, Doc. 271 and Amendments)

The PRESIDENT (Translation). — We will now resume the debate and vote on the amendments and on the draft Recommendation and draft Resolution regarding future relations between member States of WEU contained in the report of the General Affairs Committee, Document 271.

1. See page 29.

2. See page 33.

3. See page 34.

M. le **PRESIDENT**. — Le rugissement du lion ! (*Sourires*)

La parole est à M. Kirk.

M. **KIRK** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — La Commission s'est prononcée contre la proposition de directive et le rapporteur en expliquera les raisons.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Badini Confalonieri.

M. **BADINI CONFALONIERI** (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je dois dire que la proposition de directive qui nous est présentée me paraît extrêmement inopportune. Tout d'abord, elle apporte une modification substantielle à la position prise par la Commission des Affaires Générales : il n'est plus question du Traité franco-allemand, dans sa forme bilatérale, ni de cette transformation multilatérale que nous souhaitons.

Il s'agit d'un renvoi dans l'attente de temps meilleurs. C'est là, malheureusement, la position de certains Européens comme mon collègue et ami M. de la Vallée Poussin ; pour la première fois depuis 1948 et le premier Congrès de l'Europe à La Haye, je me trouve moi aussi en désaccord avec lui. Mais la vérité, c'est qu'on nous demande d'attendre. Qui ? Quoi ? On ne le sait. La formule que nous proposons constitue, de par sa nature même, une solution provisoire tendant à créer un climat de confiance, une atmosphère dans laquelle la construction de l'Europe pourrait se poursuivre.

L'adoption de la proposition de directive déposée par M. Kopf aurait pour effet d'empêcher ce climat de confiance alors que les Européens de tous les pays, et à plus forte raison notre Assemblée, conformément à ses traditions, devraient considérer comme leur tâche la plus importante de le susciter.

M. le **PRESIDENT**. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je vais mettre aux voix la proposition de directive, Document 277.

M. **KIRK** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais qu'il soit procédé à un vote par appel nominal, M. le Président, car il s'agit, en réalité, d'une proposition sur le fond.

M. le **PRESIDENT**. — Les demandes de vote par appel nominal doivent être appuyées par dix membres au moins. Je prie les membres qui appuient la demande de se lever.

Dix membres appuyant la demande de M. Kirk, nous voterons par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de Lord Stonehaven.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin¹ :

Nombre de votants	71
Pour	46
Contre	18
Abstentions	7

La proposition de directive est adoptée². En conséquence, le rapport et le projet de recommandation sont renvoyés en Commission.

Je vais maintenant mettre aux voix, par assis et levé, le projet de directive sur le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense, Document 272.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

Le projet de directive est adopté³.

4. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Suite de la discussion et votes sur le projet de recommandation et le projet de résolution, Doc. 271 et amendements)

M. le **PRESIDENT**. — Nous reprenons la discussion et les votes sur les amendements et sur les projets de recommandation et de résolution relatifs à l'avenir des relations des pays membres de l'U.E.O., contenus dans le rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 271.

1. Voir page 29.
2. Voir page 33.
3. Voir page 34.

The President (continued)

I understand Mr. Macmillan has withdrawn his Amendment No. 1, but that he and Mr. Ridley have tabled a revised amendment which reads as follows :

“At the end of the Preamble to the Recommendation, before “RECOMMENDS”, insert the following paragraph :

Realising that, if this course of action is not taken, the possibility of reaching Community solutions could be reduced and the further development of the Community spirit endangered.”

I call Mr. Macmillan.

Mr. MACMILLAN (*United Kingdom*). — I must apologise to the Assembly for persisting in my amendment and for speaking again, but I have altered the wording very considerably and I think a very short explanation may be helpful.

First, I express my regret that my enthusiasm at the beginning led me to express the wording of the original amendment rather too strongly, and I am very grateful to Mr. de la Vallée Poussin and to others who pointed this out and made it clear that the original wording was not realistic and was, indeed, very exaggerated. Among the criticisms that the wording attracted there was a certain degree of support, however, for the ideas behind it. Now that the wording has been altered — and I thank the Rapporteur for the way in which he met some of the fears in my speech — I hope those who did show some sympathy with the point of view behind it may be able to support the amendment which I now present.

There were three other objections to the original amendment which I hope will not apply to this one. The first was that it was not somehow quite the place or the rôle of a United Kingdom Representative — an outsider, so to speak — to move an amendment in these terms extending the Recommendation a little further. With great respect, I disagree with that. After all, one of the troubles which arose in the original negotiations about British accession was the fear that the United Kingdom and British Delegates would not be concerned enough about the affairs of Europe. Therefore, it is a little hard now to face disap-

proval for being too much concerned in the interior affairs of an organisation which after all is made up of colleagues in Western European Union.

There was bound to be the danger that a resolution in these terms, particularly after speeches such as those which Mr. Ridley and I made yesterday, would seem to have been put down in a fit of pique or anger against the attitude of the French Government. But I hope I have made it quite clear that this was not the case. Indeed, our action in supporting Mr. Ehm's original amendment, which has been consolidated now into another, to paragraph 1 (b) of the Recommendation, although this might have been taken to be a slightly hostile gesture to the United Kingdom, and our action in not opposing Mr. de Grailly's amendment show that our primary concern is not on the part of the United Kingdom but the effect on Europe as a whole.

The third objection was that I was being tactless in bringing the differences that lie between us so much into the open. Indeed, that was a view which I myself took somewhat earlier, before recent events in Brussels and before listening to Mr. Patijn's extremely persuasive argument yesterday morning. I think now, however, that with an amendment in these terms — after all, it is not expressed in hostility to any particular government but merely recognises the fact that there is more trouble in Europe than merely the exclusion of the United Kingdom — this is a suitable time and place to admit it. Also, the nature of this Assembly surely depends for its validity on making that sort of point. We have no technical responsibility and we are purely consultative. If we try to make a sort of spurious unanimity and gloss over genuine controversy, we are failing to fulfil our function.

A final point was that the amendment was all right in itself and quite reasonable but not worth supporting because of the risk that it might annoy or offend the French Government. I can quite see that my speech might have

M. le Président (suite)

Je crois savoir que M. Macmillan a retiré l'amendement n° 1 qu'il avait présenté. Par contre, il a déposé, avec M. Ridley, un amendement révisé, dont je donne lecture :

« Ajouter avant 'RECOMMANDE...' le 4^e considérant suivant :

Prenant conscience que si cette ligne de conduite n'était pas adoptée, la possibilité de parvenir à des solutions communautaires pourrait être réduite et le développement de l'esprit communautaire compromis. »

La parole est à M. Macmillan.

M. MACMILLAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je prie l'Assemblée de m'excuser de vouloir maintenir mon amendement et de reprendre la parole, mais j'ai modifié considérablement sa rédaction et je crois qu'une très brève explication sera utile.

J'exprime d'abord mes regrets de ce que l'enthousiasme qui m'animait au début m'ait incité à rédiger le premier amendement en des termes trop vifs et je suis très reconnaissant à M. de la Vallée Poussin et aux autres orateurs de l'avoir relevé et d'avoir précisé que le libellé initial manquait de réalisme et était fort exagéré. Les critiques auxquelles ont donné lieu cette rédaction n'excluaient pas, toutefois, une certaine sympathie pour les idées sur lesquelles se fondait l'amendement. A présent que son libellé a été modifié — et je remercie le rapporteur de la manière dont il a dissipé certaines des inquiétudes que j'avais exprimées dans mon discours — j'espère que ceux qui avaient manifesté de la compréhension pour le point de vue dont il s'inspirait seront en mesure d'appuyer l'amendement que je présente maintenant.

L'amendement initial avait fait l'objet de trois autres objections qui, je l'espère, ne valent pas pour celui-ci. On a d'abord objecté que ce n'était pas tout à fait la place ou le rôle d'un représentant du Royaume-Uni — un outsider pour ainsi dire — de présenter un amendement conçu en des termes qui donnent une portée un peu plus vaste à la recommandation. Je me permets de dire respectueusement que je ne suis pas d'accord sur ce point. Après tout, une des difficultés qui avaient surgi lors des premières négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne provenait de la crainte que le Royaume-Uni et

les délégués britanniques ne soient pas suffisamment intéressés aux affaires européennes. C'est pourquoi il paraît exagéré, à présent, d'être en butte à la désapprobation parce que l'on s'intéresse trop aux affaires intérieures d'une organisation qui est, en définitive, composée des partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale.

Il était à craindre, surtout après des discours tels que ceux que M. Ridley et moi-même avons prononcés hier, que l'on attribuât le dépôt d'une résolution conçue en ces termes à un accès de pique ou de colère contre l'attitude du gouvernement français. J'espère avoir suffisamment précisé que ce n'était pas le cas. En effet, bien que l'on eût pu y déceler un geste légèrement hostile à l'égard du Royaume-Uni, nous avons appuyé l'amendement primitif de M. Ehm, repris maintenant dans un autre amendement, au paragraphe 1 (b) de la recommandation, qui lui donne satisfaction ; nous ne nous sommes pas non plus opposés à l'amendement de M. de Grailly et nous avons montré, en agissant ainsi, que ce qui nous préoccupe avant tout, ce n'est pas tellement le Royaume-Uni lui-même que les répercussions de la situation sur l'ensemble de l'Europe.

Selon la troisième objection formulée, j'ai manqué de tact en soulignant trop ouvertement les différences qui nous séparent. Je pensais, moi aussi, qu'il fallait éviter de le faire, il n'y a pas très longtemps, avant les récents événements de Bruxelles et avant d'avoir entendu hier matin les arguments si persuasifs de M. Patijn. A présent, toutefois, je pense que le moment et le lieu sont propices pour adopter un amendement conçu en ces termes — après tout, il n'exprime de sentiment d'hostilité à l'égard d'aucun gouvernement particulier, mais il reconnaît simplement le fait qu'il existe en Europe plus de difficultés que celles qui découlent de l'exclusion de la Grande-Bretagne. D'autre part, il est certain que pour exercer pleinement les pouvoirs de sa compétence, cette Assemblée doit soulever des questions de ce genre. Nous n'avons pas de responsabilité d'ordre technique, et notre compétence est purement consultative. En essayant de simuler une unanimité qui n'existe pas et d'esquiver une controverse véritable, nous ne remplirions pas notre mission.

On a enfin objecté qu'il n'y avait rien à reprocher à l'amendement lui-même, qu'il était tout à fait raisonnable, mais qu'il valait mieux ne pas l'appuyer et ne pas risquer ainsi de contrarier ou de blesser le gouvernement français. Je com-

Mr. Macmillan (continued)

annoyed or offended the French Government, but I hope the amendment will not, because, as I said, it merely recognises the fact that some of the troubles which bedevil Europe are within the Six as well as in the relations between the Six and the United Kingdom.

I think a measure of agreement was shown between the speeches by Mr. Heath and Mr. Habib-Deloncle on the subject that the difficulties which had to be overcome in one way or the other were of what might be described as a pan-European nature. I think also that this attitude is suitable to governments but not perhaps to delegates. Indeed, the fear of offending the government of a member State is perhaps one of the strongest arguments in favour of the amendment, because it is evidence of the need for it. We are all liable to think and act in national terms at the expense of the community spirit and to consider national interests rather than community solutions, and it is this tendency that the revised amendment now recognises. I think it would be ironic if it were this tendency which prevented the revised amendment being accepted. I believe I have persuaded nine of my colleagues to support my request for a vote by roll-call, and, accordingly, for that purpose I now move the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Will the Representatives who support the request for a vote by roll-call please stand.

The request is supported by more than ten Representatives, so the vote will be taken by roll-call.

I call the Rapporteur.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, as Rapporteur I will try to give an objective opinion, as I did yesterday afternoon.

The Committee rejected Mr. Macmillan's original amendment by a large majority. It has now been retabled in rather more moderate terms, with the original affirmative statement replaced by a conditional one. The Committee has not had an opportunity of discussing this fresh amendment but, speaking as Rapporteur, I think the opinion of the majority of its members would be the same.

Furthermore, Mr. President, although I must admit that the dangers and risks to which Mr. Macmillan refers do exist, I consider it unwise to state them in the text of the preamble. It is only my personal opinion, but I think it would damage the atmosphere of confidence we wanted to re-establish by means of the debate in the Assembly.

In the light of these considerations I would urge you to look to the future with greater confidence and I accordingly ask the Assembly to reject the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Then I will ask the Assembly to vote by roll-call on the revised version of Amendment No. 1 to Document 271.

The voting will begin with Lord Stonehaven.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	63
Ayes	26
Noes	19
Abstentions	18

Amendment No. 1 as revised is therefore adopted.

An Amendment, No. 3, to Document 271 has been tabled by the Chairman of the General Affairs Committee, Mr. Kirk. The text is as follows:

"In paragraph 1 of the draft Recommendation, leave out sub-paragraph (b) and insert:

- (b) establish close contacts between the Economic Communities and the United Kingdom, and possibly with EFTA, with a view to countering the psychological effects of the interruption, and avoiding anything on one side or the other which would jeopardise accession at a later date;"

1. See page 30.

M. Macmillan (suite)

prends fort bien que mon discours ait pu contrarier ou blesser le gouvernement français, mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi pour l'amendement, car il se borne, comme je l'ai dit, à reconnaître que certaines des difficultés auxquelles l'Europe est en proie concernent les Six aussi bien que les relations entre les Six et le Royaume-Uni.

Je crois que les discours de M. Heath et M. Habib-Delonce ont montré que l'on s'accorde dans une certaine mesure à reconnaître que les difficultés à surmonter, d'une manière ou d'une autre, présentent un caractère paneuropéen, si je puis m'exprimer ainsi. Je crois également que si l'attitude adoptée est appropriée pour des gouvernements, elle ne l'est peut-être pas pour des délégués. En effet, la crainte d'offenser le gouvernement d'un Etat membre constitue peut-être un des arguments les plus puissants en faveur de l'amendement, car il démontre sa nécessité. Nous sommes tous enclins à penser et à agir dans un esprit national, au détriment de l'esprit communautaire, et à tenir compte des intérêts nationaux plutôt que des solutions communautaires ; c'est une tendance que l'amendement révisé admet, et je pense que ce serait pure ironie que ce soit précisément cette tendance qui l'empêche d'être adopté. Je crois avoir persuadé neuf de mes collègues d'appuyer ma demande d'un vote par appel nominal et, en conséquence, je propose maintenant l'adoption de cet amendement.

M. le PRÉSIDENT. — Je prie les membres qui appuient la demande de vote par appel nominal de se lever.

Je constate que la demande est appuyée par dix membres au moins. Nous voterons donc par appel nominal.

La parole est à M. le rapporteur.

M. LEYNEN (*Belgique*). — Mesdames, Messieurs, en tant que rapporteur, je voudrais donner un avis objectif, comme je l'ai fait hier après-midi.

La Commission, à une large majorité, a rejeté d'amendement initial de M. Macmillan. Il est réintroduit sous une forme un peu plus modérée. Le côté affirmatif est remplacé par le conditionnel. La Commission n'a pas pu délibérer sur ce nouvel amendement, mais comme rapporteur, j'estime que l'avis de la Commission, dans sa majorité, reste le même.

D'un autre côté, M. le Président, quoique les dangers et les risques que laisse entrevoir M. Macmillan soient réels, je l'admets, je pense qu'il est mauvais d'en faire état dans le texte des considérants proposés. Cela porterait atteinte — c'est mon sentiment personnel — au climat de confiance que nous avons voulu rétablir par le débat qui a eu lieu dans cette enceinte.

C'est dans cet esprit, et en demandant à tous de tourner les yeux vers l'avenir avec plus de confiance, que je demande à l'Assemblée de ne pas adopter cet amendement.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

Je vais maintenant appeler l'Assemblée à statuer sur l'amendement n° 1 révisé au Document 271, par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de Lord Stonehaven.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin ¹ :

Nombre de votants	63
Pour	26
Contre	19
Abstentions	18

L'amendement n° 1 révisé est adopté.

Je suis saisi d'un amendement n° 3 au Document 271, déposé par M. le président de la Commission des Affaires Générales. J'en donne lecture :

« Remplacer, dans le dispositif du projet de recommandation, le paragraphe 1 (b) par les dispositions suivantes :

(b) d'établir entre les Communautés économiques et le Royaume-Uni, et éventuellement avec l'A.E.L.E., des contacts étroits dans le but de remédier aux effets psychologiques de l'interruption et d'éviter tout ce qui pourrait faire obstacle, de part ou d'autre, à une adhésion ultérieure ; »

1. Voir page 30.

The President (continued)

I think this amendment should satisfy Mr. Ehm and enable him to withdraw Amendment No. 2.

Are you prepared to withdraw your amendment, Mr. Ehm?

Mr. EHM (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — The amendment is withdrawn.

The Assembly has therefore now to vote on the draft Recommendation in Document 271 as amended.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation?...

There are, so in that case the vote will be taken by roll-call.

The voting will begin with Lord Stonehaven.

The voting is open.

(*A vote by roll-call was then taken*)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹:

Number of votes cast	64
Ayes	51
Noes	5
Abstentions	8

*The draft Recommendation is therefore adopted*².

1. See page 31.

2. See page 35.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day would now be the presentation of, and debate on, the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 268 and Amendment, 269 and 266.

I wonder if it would not be better, instead of opening this debate now, to adjourn it to this afternoon's Sitting. (*Murmurs of assent*)

Then I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

State of European Security

— The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 268 and Amendment);

— Speech by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany;

— Disarmament and the Nuclear Force (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 266);

— Navies in the Nuclear Age (Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 269);

(Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, Documents 268 and Amendment, 266 and 269).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 12.35 p.m.*)

M. le Président (suite)

Je pense que cet amendement donne satisfaction à M. Ehm et qu'il retire celui qu'il avait déposé portant le n° 2.

M. Ehm, retirez-vous votre amendement ?

M. EHM (France). — Je le retire, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — L'amendement est retiré.

Nous allons donc passer au vote du projet de recommandation contenu dans le Document 271, amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Je constate que l'Assemblée n'est pas unanime. En conséquence, il va être procédé à l'appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de Lord Stonehaven.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin ¹ :

Nombre de votants	64
Pour	51
Contre	5
Abstentions	8

Le projet de recommandation est adopté ².

1. Voir page 31.

2. Voir page 35.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appellerait maintenant la présentation et la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 268 et amendement, 269 et 266.

Mais je me demande s'il est opportun de commencer ce débat maintenant. Je pense qu'il est préférable de le renvoyer à 15 heures. (Assentiment)

En conséquence, je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

Etat de la sécurité européenne

— La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 268 et amendement) ;

— Discours de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne ;

— Le désarmement et la force nucléaire (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 266) ;

— Les marines à l'âge nucléaire (Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 269) ;

(Discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Documents 268 et amendements, 266 et 269).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 35).

FIFTH SITTING

Thursday, 6th June 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Future Relations between Member States of Western European Union (*Vote on the draft Resolution, Doc. 271*).
4. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 268 and Amendment*).

Speakers : The President, Mr. Kliesing (*Chairman of the Committee*), Mr. Duynstee (*Rapporteur*).

 - Speech by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany.

Speakers : The President, Mr. von Hassel (*Defence Minister of the Federal Republic of Germany*), the President.

Replies to questions put by : Sir Eric Errington, Mr. Kliesing, Mr. Gresham Cooke, Lord Kennet, Mr. Moyersoen, Mr. Blachstein, Mr. Bourgoïn.

- Disarmament and the Nuclear Force (*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 266*).

Speakers : Lord Kennet (*Rapporteur*), Mr. Baumel, Mr. Erler, Mr. Moyersoen, Mr. Patijn, Mr. de la Vallée Poussin.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.15 p.m. with Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — As the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have not yet been distributed, they will be submitted to the Assembly for approval later.

2. Attendance Register

The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

3. Future Relations between Member States of Western European Union

(*Vote on the draft Resolution, Doc. 271*)

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly ought really to have voted, at the end of this morning's Sitting, on the draft Resolution in

the report submitted by Mr. Leynen on behalf of the General Affairs Committee, Document 271.

Are there any objections to this draft Resolution? ...

There are no objections.

*The draft Resolution is adopted*¹.

4. State of European Security

The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 268 and Amendment*)

Speech by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany

Disarmament and the Nuclear Force

(*Presentation of the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 266*)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of, and

1. See page 3v.

1. See page 40.

CINQUIÈME SÉANCE

Jeudi 6 juin 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Vote sur le projet de résolution, Doc. 271*).

4. Etat de la sécurité européenne

— La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 268 et amendement*).

Interviennent : le Président, M. Kliesing (*président de la Commission*), M. Duynstee (*rapporteur*).

— Discours de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne.

Interviennent : le Président, M. von Hassel (*Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne*), le Président.

Réponses aux questions de : Sir Eric Errington, M. Kliesing, M. Gresham Cooke, Lord Kennet, M. Moyersoen, M. Blachstein, M. Bourgoin.

— Le désarmement et la force nucléaire (*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 266*).

Interviennent : Lord Kennet (*rapporteur*), M. Baumel, M. Erler, M. Moyersoen, M. Patijn, M. de la Vallée Poussin.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée.

M. le PRESIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRESIDENT. — Le procès-verbal de la précédente séance n'ayant pas été distribué, il sera soumis ultérieurement à l'approbation de l'Assemblée.

2. Présences

M. le PRESIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

3. Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(*Vote sur le projet de résolution, Doc. 271*)

M. le PRESIDENT. — A la fin de la séance de ce matin, l'Assemblée aurait dû se prononcer sur un projet de résolution contenu dans le rapport

1. Voir page 39.

présenté au nom de la Commission des Affaires Générales par M. Leynen, Document 271.

Il n'y a pas d'opposition à ce projet de résolution ?...

Il n'y en a pas.

*Le projet de résolution est adopté*¹.

4. Etat de la sécurité européenne

La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 268 et amendement*)

Discours de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne

Le désarmement et la force nucléaire

(*Présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 266*)

M. le PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion des rapports

1. Voir page 40.

The President (continued)

debate on, the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security, Documents 268 and Amendment, 266 and 269.

I call Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the very important discussions we have had on the General Affairs Committee reports have meant that the time left for the defence debate is rather limited. Nevertheless, I would like, on behalf of the Defence Committee, to preface the debate with a few brief remarks.

Your Committee is putting before you today three reports, with their accompanying draft Recommendations and Resolution, which are to some extent interrelated. The main focus of our work has been the report on developments in multilateral nuclear armaments, and this will doubtless also be a major preoccupation during this debate. We in the Committee on Defence Questions and Armaments were, of course, committed to the viewpoint expressed in Recommendation 83 passed by this Assembly last December, that an integrated NATO nuclear force was to be encouraged. We were bound by this Recommendation, and it has formed the basis for our present report and draft Recommendation.

We have presented two other reports, the first of which is a fresh report on the position of navies. This is a subject which was dealt with some years ago by Mr. Fred Mulley, one of the Committee's distinguished Rapporteurs. If you compare his report with the present one, you will see the great differences between the situation then and now. In those days Mr. Mulley was still able to take the classic conception of a navy as the basis for his report, whereas today it is impossible to deal with the state of a navy without at the same time bringing in the problem of nuclear armaments.

The same is true of disarmament, which forms the subject of our third report. It has become a tradition of this Assembly and its Defence Committee to consider the state of negotiations

on disarmament, and so once again we are faced with the problem of nuclear weapons.

All this means an inevitable overlapping of the three reports, but this has the advantage that the presentation and discussion of these reports can be combined.

I must, however, tell you that we ran into a good many difficulties in arriving at the text of these reports and their draft Recommendations. It is true that two of the Recommendations were adopted by the Committee unanimously, and the third by a very large majority; but this does not alter the fact that the discussions leading up to their adoption were very tough indeed. I have had the honour of belonging to this Committee for quite a few years now, and I cannot recall our ever having such difficult discussions as we have had over the last few months. This is not to be wondered at when we remember that public opinion, too, is very much divided on this issue. I do not doubt that widely divergent points of view will be expressed in the course of this debate. That is in the nature of things.

I must therefore point out that only the draft Recommendations represent the opinion of the Committee or of the majority of the Committee, as the case may be; the same does not apply to the written and verbal comments of the individual Rapporteurs. These naturally reflect the personal view of the Rapporteur himself, and must not be equated with those of the Committee as a whole. I say this because I am expecting our Rapporteurs to differ quite substantially in what they have to say, and because I do not want there to be any false impression about the attitude of the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you for making this clear, Mr. Kliesing; your having done so will help us greatly in our discussions.

I call Mr. Duynstee, Rapporteur for the Committee on Defence Questions and Armaments, to present the Committee's report on the NATO nuclear force after the Nassau Agreement, Document 268 and amendment.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — First, I thank the Committee on Defence Questions and Armaments for doing me the honour of appoint-

M. le Président (suite)

de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne, Documents 268 et amendement, 266 et 269.

La parole est à M. Kliesing, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — L'importance des débats qu'ont suscités les rapports de la Commission des Affaires Générales a limité le temps que nous allons pouvoir consacrer à la discussion des problèmes de défense. Permettez-moi cependant de l'ouvrir en vous présentant, au nom de la Commission, certaines remarques.

Votre Commission de Défense met aujourd'hui sous vos yeux trois rapports accompagnés de projets de recommandations et de résolution entre lesquels il existe un certain lien quant au fond. Nous avons, à la Commission, pris pour centre de nos travaux le rapport sur l'évolution des problèmes de la force nucléaire multilatérale, et le sujet que nous avons ainsi abordé va sans doute se situer, ici aussi, au centre de nos débats. Mais, à la Commission de Défense, nous étions évidemment liés par le fait que l'Assemblée a adopté, en décembre de l'année dernière, la Recommandation n° 83, dans laquelle elle se déclare en faveur de la création d'une force nucléaire O.T.A.N., c'est-à-dire d'une force nucléaire intégrée. Liés par cette décision, nous avons élaboré notre rapport et préparé notre projet de recommandation en conséquence.

Nous vous présentons deux autres rapports. Le premier est consacré à la situation des marines. Cette question a été traitée pour la dernière fois, il y a plusieurs années, par l'un des rapporteurs les plus éminents de cette Commission de l'Assemblée, notre collègue M. Fred Mulley. Il suffit de comparer les deux rapports pour comprendre toute la différence qui existe entre la situation de l'époque et celle d'aujourd'hui. Notre collègue pouvait encore centrer son étude sur la notion classique de la marine, alors qu'il est aujourd'hui impossible d'établir un rapport sur la situation des forces navales sans évoquer du même coup le problème nucléaire.

La même constatation s'impose à propos de la question qui fait l'objet de notre troisième rapport, celle du désarmement. Il est de tradition, dans cette Assemblée et dans sa Commission de

Défense, de s'interroger également sur l'état d'avancement des négociations sur le désarmement. Et, là aussi, le problème nucléaire joue un grand rôle à l'heure actuelle.

Le résultat, c'est que les trois rapports devaient fatalement se chevaucher quelque peu. Ceci a l'avantage que nous pouvons les joindre dans la discussion que nous allons leur consacrer.

Mais je dois vous dire, M. le Président, que nous nous sommes heurtés, dans l'élaboration de ces rapports et de ces projets de recommandations, à de sérieuses difficultés. Le fait que deux des trois projets de recommandations ont été adoptés à l'unanimité et l'autre à une très forte majorité, ne doit pas nous faire oublier à quel point les débats qui précédèrent le vote furent laborieux. J'ai l'honneur de faire partie de cette Commission depuis de nombreuses années. Eh bien, je ne me rappelle pas y avoir jamais assisté à des délibérations aussi difficiles que celles de ces derniers mois. Cela n'a rien d'étonnant si l'on songe que l'opinion publique elle-même est, sur ce point, extrêmement divisée. Je prévois donc que les points de vue qui seront développés ici au cours de nos débats seront, eux aussi, très variés, et c'est normal.

Mais justement, M. le Président, cela m'amène à signaler que seuls les projets de recommandations reflètent l'opinion de la Commission ou de la majorité de ses membres, et qu'il n'en est pas de même pour les déclarations écrites ou orales des rapporteurs ; celles-ci, bien entendu, n'expriment que l'opinion personnelle de leur auteur et ne peuvent donc être identifiées avec celle de la Commission. Si je m'exprime ainsi, M. le Président, c'est que je m'attends que nos rapporteurs, eux aussi, développent devant nous des thèses très divergentes, et que je ne voudrais pas que cela fausse l'image que vous vous ferez de l'opinion de la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Kliesing, de cette déclaration dont l'effet sera de faciliter beaucoup nos débats.

La parole est à M. Duynstee, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, pour présenter le rapport de cette Commission sur la force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau, Document 268 et amendement.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je tiens d'abord à remercier la Commission des Questions de Défense et des Armements de

Mr. Duynstee (continued)

ing me a second time running as its Rapporteur on the subject of a NATO nuclear force. Secondly, I thank all the members of the Committee who during our long and detailed discussions contributed directly or indirectly to the drafting of the Recommendation which the Assembly has before it on page 2 of Document 268.

The Recommendation is truly one of the Committee, not only because it was accepted by 15 votes in favour and 1 vote against, with 2 abstentions, but because so many members of the Committee supplied so much of the text of it.

It is my pleasant duty as Rapporteur to introduce the texts of the draft Recommendation and the draft Resolution to the Assembly. However, the explanatory memorandum on pages 5 to 12 of Document 268, and especially paragraphs 11 to 13, outlining a three-phased approach to the establishment of a NATO nuclear force, are my most direct personal contributions to the document and, hence, directly my responsibility.

During the drafting of the memorandum, I had the good fortune to discuss many issues appertaining to the establishment of a multilateral nuclear force with many people who, during the course of their daily life, deal with this issue, and from this rostrum and this forum I thank them for their openness of mind, their frankness, their spirit of co-operation and their readiness to receive me on many occasions.

In introducing Document 251 at our last session in December, I made a fairly long, closely-reasoned introductory speech outlining the political, military, economic, scientific and arms control arguments — and, one might even add, some philosophical arguments — for using NATO as the instrument for achieving a multilateralisation of the Atlantic nuclear potential on the basis of the indivisibility of the defence of the free world. Intellectually, the reasoning then outlined still holds good today, and hence I can see no reason at the moment for taking back anything I then said. Moreover, I think the Assembly may notice that the present draft Recommendation and Resolution in no way

conflict with Recommendation 83 as accepted during our meeting on 4th December 1962.

In the light of my previous submission in the form of Document 251 and my introductory speech at that time, I feel that I might make an attempt to be briefer today in introducing the present draft Recommendation and Resolution. I now ask Representatives to turn to the draft Recommendation which is to be found on page 2 of Document 268.

Paragraph 1 of the preamble recalls the central theme of our Recommendation 83 adopted in December 1962 by the Assembly by a vote of 41 to nil, with 21 abstentions. That Recommendation reads as follows:

“to secure the integration of allied nuclear forces into a single NATO nuclear force, possibly based on a European and an American component, within a single command structure coming under the control of a single political executive representative of the Alliance as a whole”.

Members of your Committee on Defence Questions and Armaments feel that the wording employed here still meets the issue of the day.

Paragraph 2 of the preamble takes note of the ensuing Nassau Agreement of 21st December 1962 and the continuing discussions. The contents of the Nassau Agreement were amply discussed by your Committee. Personally, your Rapporteur takes a favourable view of the agreement achieved at Nassau in the Bahamas, but some members of the Committee do not share this favourable opinion, and so it was decided merely to take note of the Nassau Agreement without expressing an opinion either in favour of or against it.

Paragraph 3 refers, as did our old Recommendation 83, to the desirability of controlled and general disarmament. I do not think there is any need for me to dwell longer on this point. I dealt with this issue myself in Recommendation 83 and Document 251. Moreover, Lord Kennet will be introducing his report which deals quite fully with this item. So I think I can refrain

M. Duynstee (suite)

m'avoir fait l'honneur de me nommer rapporteur, pour la deuxième fois consécutive, sur la question de la force nucléaire O.T.A.N. Je remercie également tous les membres de la Commission qui, au cours de discussions longues et approfondies, ont contribué directement ou indirectement à l'élaboration du projet de recommandation dont l'Assemblée est saisie et qui se trouve à la page 2 du Document 268.

La recommandation reflète réellement l'esprit de la Commission, non seulement parce qu'elle a été adoptée par 15 voix contre 1 et 2 abstentions, mais parce que de nombreux membres de la Commission ont activement participé à sa rédaction.

J'ai donc le plaisir, en ma qualité de rapporteur, de présenter à l'Assemblée les textes des projets de recommandations et de résolution. Je précise toutefois que l'exposé des motifs qui figure aux pages 5 à 12 du Document 268, et surtout les paragraphes 11 à 13 qui exposent un programme en trois étapes pour la mise en œuvre d'une force nucléaire O.T.A.N., représentent essentiellement ma contribution personnelle au document et engagent par conséquent directement ma responsabilité.

Durant l'élaboration du rapport, j'ai eu le privilège de pouvoir discuter maintes questions relevant du domaine de la force nucléaire multilatérale avec un grand nombre de personnes que leurs occupations quotidiennes appellent à se pencher sur ce problème, et je tiens à les remercier du haut de cette tribune et devant cette Assemblée de leur largeur de vues, de leur compréhension, de leur esprit de coopération, ainsi que de l'empressement avec lequel elles m'ont reçu en de nombreuses occasions.

En présentant le Document 251, lors de notre dernière session de décembre, j'ai prononcé un discours rigoureusement motivé et relativement long, au cours duquel j'ai exposé les raisons politiques, militaires, économiques, scientifiques, les exigences du contrôle des armements et même certains arguments philosophiques, pourrait-on dire, qui militent en faveur de l'utilisation de l'O.T.A.N. comme un instrument destiné à permettre la constitution d'un potentiel nucléaire atlantique multilatéral, sur la base de l'indivisibilité de la défense du monde libre. Sur le plan théorique, les raisons que j'ai invoquées continuent d'être valables et je ne vois donc aucun motif de retirer quoi que ce soit de ce que j'ai

dit à l'époque. Du reste, l'Assemblée ne manquera pas de constater que les présents projets de recommandations et de résolution ne contredisent en rien la Recommandation n° 83 qui a été adoptée à notre séance du 4 décembre 1962.

Etant donné les suggestions que j'ai formulées dans le Document 251 et le discours de présentation que j'ai prononcé lors de la dernière session, je crois pouvoir me permettre d'être plus bref aujourd'hui en présentant les nouveaux projets de recommandations et de résolution. Je demanderai maintenant aux Représentants de se reporter au texte du projet de recommandation qui se trouve à la page 2 du Document 268.

Le premier considérant rappelle les termes essentiels de notre Recommandation n° 83 que l'Assemblée a adoptée en décembre 1962 par 41 voix contre 0 et 21 abstentions. Ces termes sont les suivants :

«...tendant à assurer l'intégration des forces nucléaires alliées dans une seule force nucléaire O.T.A.N., qui pourrait être organisée sur la base d'un contingent européen et d'un contingent américain, dans le cadre d'une structure de commandement unique placée sous le contrôle d'un exécutif politique unique représentatif de l'Alliance dans son ensemble ».

Les membres de votre Commission des Questions de Défense et des Armements estiment que le libellé de cette recommandation est toujours satisfaisant en l'état actuel de la question.

Le deuxième considérant prend note de la conclusion ultérieure des Accords de Nassau, le 21 décembre 1962, et des échanges de vues poursuivis. Le contenu de ces accords a fait l'objet de discussions approfondies au sein de votre Commission. Pour sa part, votre rapporteur juge favorablement les accords intervenus aux Bahamas, mais certains membres de la Commission ne partageant pas cet avis, il a été décidé de prendre simplement acte des Accords de Nassau, sans formuler d'opinion qui leur soit favorable ou contraire.

Le troisième considérant rappelle, comme notre ancienne Recommandation n° 83, qu'il est désirable de parvenir à un désarmement général et contrôlé. Je ne crois pas utile de m'étendre sur ce point. Je m'en suis déjà expliqué dans la Recommandation n° 83 et le Document 251. De plus, Lord Kennet va présenter son rapport qui traite le problème d'une manière très substantielle. Je

Mr. Duynstee (continued)

from saying anything more on this topic here, because Lord Kennet will take over in a few minutes' time.

Paragraph 4 of the preamble reads as follows:

"Anxious, therefore, that all NATO countries, nuclear as well as non-nuclear, shall participate in the NATO nuclear force and its control without discrimination between them".

It is the Committee's view that it would be highly desirable if all NATO countries were to participate in a NATO nuclear force. In paragraphs 23 and 24 of the explanatory memorandum, on pages 8 and 9, reasons are given as to why the Committee tends to take this view. If one wants to build an Atlantic Community in the real sense of the word, I think it would be wrong if certain nations were to shy away from what is in my opinion a common responsibility.

Paragraph 5 of the draft Recommendation — the introductory part — takes note of the fact that France and the United Kingdom are nuclear powers. I think by stating this we are taking into account what I would call the political facts of life — that is to say, that both France and the United Kingdom are nuclear powers. If we want to come to realistic arrangements in the years to come, such arrangements should take account of the facts of life as such. Any realistic policy can be based only on the facts of life if one wants to achieve concrete and substantive results.

Paragraph 6 of the draft Recommendation refers to Article V of the modified Brussels Treaty, which says this:

"If any of the High Contracting Parties should be the object of an armed attack in Europe, the other High Contracting Parties will, in accordance with the provisions of Article 51 of the Charter of the United Nations, afford the Party so attacked all the military and other aid and assistance in their power."

Your Committee and your Rapporteur attach particular importance to Article V of the modified Brussels Treaty. I want to stress and underline the significance of the fact that this Article has been included in the preamble to our draft Recommendation, because Article V of the modified Brussels Treaty compares very favourably

with the more loosely-worded Article 5 of the North Atlantic Treaty Organisation which merely states that the Contracting Party

"will assist the Party or Parties so attacked by taking forthwith, individually and in concert with the other Parties, such action as it deems necessary, including the use of armed force, to restore and maintain the security of the North Atlantic area."

The difference in draft will be quite obvious to Representatives. I am sure this is merely a legal approach to this issue. In politics things depend more on the political will that is shown than on legal drafting of texts and articles. Nevertheless, it is right to bear in mind that the Treaty of WEU is a stronger one on the point of mutual assistance than is the NATO Treaty.

The seventh paragraph states that we consider the present position in NATO and in Europe to be unsatisfactory. I do not want to over-dramatise this. I feel that if NATO were challenged by an adversary or opponent tomorrow she would respond unitedly. Nevertheless, I think the present situation gives little cause for satisfaction, if one wants to use an understatement.

With regard to Europe, however, I think the situation is more than highly unsatisfactory, and I am sure the vast majority of Representatives will agree with me on this point. The issue was very fully debated in our discussions all day yesterday and all this morning when the Assembly debated Mr. Badini Confalonieri's report, Mr. Leynen's report and Mr. Molter's report. The upshot of the whole debate which was held during the first one and a half days quite clearly indicates the state of affairs we have reached in Europe at this moment. Therefore, I do not think I need dwell very much longer on the subject. It would be very tempting to dwell much longer on this point, but I do not want to succumb to that temptation.

I come to the operative part of the draft Recommendation. The first paragraph reads as follows:

"As far as the present situation is concerned, that it ensure in the interests of European

M. Duynstee (suite)

crois donc pouvoir m'abstenir d'en dire davantage à ce sujet, puisque Lord Kennet va prendre la parole dans quelques minutes.

Le quatrième considérant est ainsi conçu :

« Souhaitant à cette fin que tous les pays de l'O.T.A.N., qu'ils soient ou non puissances nucléaires, participent à la force nucléaire de l'O.T.A.N. et à son contrôle sans discrimination entre eux ».

La Commission estime qu'il serait extrêmement souhaitable que tous les pays de l'O.T.A.N. participent à une force nucléaire O.T.A.N. Les raisons pour lesquelles la Commission tend à adopter ce point de vue sont exposées dans les paragraphes 23 et 24 de l'exposé des motifs, aux pages 8 et 9. Si l'on veut bâtir une Communauté atlantique dans le vrai sens du terme, je crois qu'il serait néfaste que certaines nations esquivent ce qui constitue, à mon avis, une responsabilité commune.

Le cinquième considérant du projet de recommandation prend note du fait que la France et le Royaume-Uni sont des puissances nucléaires. Je crois qu'en le constatant, nous tenons compte de ce que j'appellerai les réalités politiques, et il est de fait que la France et le Royaume-Uni sont tous deux des puissances nucléaires. Si l'on veut être en mesure de conclure des arrangements réalistes dans les années à venir, il faut tenir compte des faits. Pour aboutir à des résultats concrets et substantiels, une politique réaliste ne peut se fonder que sur des faits positifs.

Le sixième considérant du projet de recommandation rappelle les termes de l'article V du Traité de Bruxelles modifié selon lesquels :

« Au cas où l'une des Hautes Parties Contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront, conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres ».

Votre Commission et votre rapporteur attachent une importance particulière à l'article V du Traité de Bruxelles modifié. Je tiens à souligner tout particulièrement la portée que revêt son inclusion dans les considérants de notre projet de recommandation, car l'article V du Traité de Bruxelles modifié supporte très favorable-

ment la comparaison avec l'article 5 de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, dont les termes sont plus vagues et qui se borne à déclarer que la Partie contractante

« assistera la Partie ou les Parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres Parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord ».

La différence de rédaction entre les deux articles apparaîtra clairement à tous les Représentants. Je suis convaincu que ce n'est là qu'une façon juridique d'aborder le problème. En politique, les choses dépendent bien plus de la volonté politique manifestée que des termes juridiques employés dans la rédaction des textes et des articles. Il est bon, néanmoins, de se souvenir que le Traité de l'Union de l'Europe Occidentale insiste davantage sur la question de l'assistance mutuelle que celui de l'O.T.A.N.

Le septième considérant déclare que nous estimons que la situation est actuellement peu satisfaisante au sein de l'O.T.A.N. et de l'Europe. Je ne veux pas dramatiser sur ce sujet. J'ai le sentiment que si l'O.T.A.N. était provoquée demain par un adversaire ou un ennemi, elle s'unirait pour relever le défi. Je pense cependant que la situation actuelle n'offre guère de motifs de satisfaction, pour employer un euphémisme.

En ce qui concerne l'Europe toutefois, j'estime que la situation est vraiment peu satisfaisante et je suis sûr que la grande majorité des Représentants seront d'accord avec moi sur ce point. Le problème a été amplement débattu au cours de nos discussions de toute la journée d'hier et de ce matin, lorsque l'Assemblée a examiné les rapports de MM. Badini Confalonieri, Leynen et Molter. Les conclusions qui se dégagent de l'ensemble du débat, qui a duré un jour et demi, montrent clairement où nous en sommes en ce moment en Europe. Je crois donc inutile de m'étendre plus longuement sur le sujet ; ce serait très tentant, mais je ne veux pas céder à la tentation.

J'en viens au dispositif du projet de recommandation. Le paragraphe I recommande au Conseil :

« En ce qui concerne la situation actuelle, de veiller à ce que, dans l'intérêt de la sécu-

Mr. Duynstee (continued)

security that arrangements are made for full and effective co-operation, especially in the nuclear fields, and particularly in the immediate future between France and the United Kingdom, in such a way that all member States of WEU may be able to work together more rationally, more economically and more efficiently within the larger Alliance of NATO."

An overwhelming majority of the Committee supported the notion of full and effective co-operation in the nuclear field between France and the United Kingdom.

How far this notion is still a realistic one in the light of Mr. Edward Heath's speech at the Council of Europe in May is a point upon which the Assembly will have to pronounce. I wonder if I am right in interpreting Mr. Heath's speech yesterday — which I did not hear because I had to fly to the Hague at that time, but which I read with great interest on my return to Paris — in such a way that one could consider it an advance on his Strasbourg position. It is an issue on which all taking part in the coming debate will have to pronounce — namely, whether paragraph I is realistic in the present state of affairs in Europe.

The second paragraph of the operative part is in my opinion the central point of the Recommendation. It recommends that

"the creation of the NATO nuclear force be undertaken".

This is in line with Recommendation 83 adopted in December 1962. A realistic preference is expressed for undertaking such creation in several phases. Very wisely, certain broad principles have been indicated which should be constantly borne in mind and applied during the formation period of such a NATO nuclear force. I hope the Assembly will find little cause to disagree with those principles.

Principle 1 runs as follows:

"Political control of the potential of the nuclear forces and their use will always be ensured."

The older members of the Assembly may recollect that this has always been the view of this As-

sembly, which has insisted on political control over the military establishment, especially in the employment of nuclear means.

Principle 2 states:

"The instructions issuing from this political control to the executives shall be such as to allow immediate action to be taken in the event of imminent danger and particularly in retaliation to nuclear attack."

It is not only for military reasons that this paragraph makes sense. It makes sense in every respect.

Principle 3 states that:

"The political control shall be ensured by a nuclear council on which all the NATO countries shall be represented."

This is in agreement with paragraph 4 of the preamble, to which I have already added a short explanation.

Principle 4 states:

"The political decision to open fire shall be the responsibility of a most restricted executive body appointed by the nuclear council and agreed to by participating countries."

I believe an addendum has been submitted to principle 4, which I shall mention only briefly later in the debate and which will be more fully dealt with by Colonel Bourgoïn. Principle 4 rightly indicates that only a restricted executive body, an inner cabinet one might call it, can take effective decisions. Paragraphs 21 and 22 of the explanatory memorandum deal with this question in some detail.

Principle 5, on page 3, states:

"A NATO strategic force shall be constituted composed of national elements contributed by existing nuclear powers and multilateral elements."

This paragraph indicates that in the view of the Committee the NATO nuclear force should be an inter-allied force of national elements and multilateral elements. Further explanations are to be found in the ensuing text of the supporting memorandum.

M. Duynstee (suite)

rité européenne, les conditions d'une coopération entière et efficace, notamment dans le domaine nucléaire, et particulièrement dans l'immédiat entre la France et le Royaume-Uni, soient réunies de façon à ce que tous les Etats membres de l'U.E.O. puissent travailler ensemble, d'une manière plus rationnelle, plus économique et plus efficace, au sein de l'Alliance plus vaste de l'O.T.A.N.»

La Commission a approuvé à une écrasante majorité le principe d'une coopération entière et efficace entre la France et le Royaume-Uni dans le domaine nucléaire.

Dans quelle mesure ce principe reste-t-il réaliste à la lumière du discours prononcé par M. Heath devant le Conseil de l'Europe en mai ? C'est une question sur laquelle l'Assemblée devra se prononcer. Je me demande si j'ai raison d'interpréter le discours d'hier de M. Heath — je ne l'ai pas entendu, car j'ai dû prendre l'avion pour La Haye à ce moment même, mais je l'ai lu avec grand intérêt à mon retour à Paris — comme représentant un pas en avant par rapport à la position qu'il avait adoptée à Strasbourg. C'est là un point sur lequel tous les Représentants qui vont participer au débat devront se prononcer : le paragraphe I peut-il encore correspondre à une réalité en l'état actuel des affaires européennes ?

Le paragraphe II du dispositif constitue, à mon avis, la partie essentielle de la recommandation. Il demande que

« la création de la force nucléaire O.T.A.N. s'effectue ».

Cette proposition est conforme à la Recommandation n° 83 adoptée en décembre 1962. Une préférence est exprimée, par souci de réalisme, pour la création de cette force en plusieurs étapes. La recommandation formule également, très judicieusement, certains principes généraux à ne jamais perdre de vue et à appliquer au cours de la période de gestation de la force nucléaire O.T.A.N. J'espère que l'Assemblée ne se trouvera pas en désaccord avec ces principes.

Le premier principe est le suivant :

« Un contrôle politique du potentiel des forces nucléaires et de leur emploi sera toujours assuré. »

Les membres les plus anciens de cette Assemblée se souviendront que celle-ci a toujours dé-

fendu ce point de vue et souligné l'importance du contrôle politique sur le dispositif militaire, surtout en ce qui concerne l'utilisation des armes nucléaires.

Le deuxième principe énonce que :

« Les instructions provenant de ce contrôle politique aux exécutants seront telles qu'elles permettent une réaction immédiate en cas de danger immédiat, et notamment dans le cas d'une réponse à une agression nucléaire. »

Ce n'est pas seulement du point de vue militaire que ce paragraphe revêt une signification, mais à tous les égards.

Le troisième principe déclare :

« Le contrôle politique est assuré par un Conseil nucléaire auquel participeront tous les pays de l'O.T.A.N. »

Ce principe est conforme à l'esprit du quatrième considérant au sujet duquel j'ai déjà donné une brève explication.

Selon le quatrième principe :

« La décision politique du déclenchement de tir appartiendra à un exécutif le plus restreint possible, désigné par le conseil nucléaire et accepté par les pays participants. »

Je crois qu'une adjonction a été proposée au texte du quatrième principe. Je n'en parlerai que brièvement dans la suite du débat, le colonel Bourgoin devant traiter plus longuement la question. Le principe 4 indique très justement que seul un exécutif restreint, un cabinet intérieur pourrait-on dire, serait en mesure de prendre des décisions effectives. Les paragraphes 21 et 22 de l'exposé des motifs traitent de cette question d'une manière plus détaillée.

Le cinquième principe qui figure à la page 3 prévoit que :

« Une force stratégique O.T.A.N. sera constituée à partir d'éléments nationaux fournis par les puissances nucléaires existantes et d'éléments multilatéraux. »

Ce paragraphe indique que, selon les vues de la Commission, la force nucléaire O.T.A.N. devrait être une force interalliée composée d'éléments nationaux et d'éléments multilatéraux. De plus amples explications sont données à ce sujet dans le texte subséquent de l'exposé des motifs.

Mr. Duynstee (continued)

Principle 6 states:

“Existing nuclear powers to be free to withdraw their national elements to meet supreme national interests.”

This principle has been extended, since the Nassau Agreement expressed it, since it is in agreement with the political facts of life stated in paragraph 5 of the preamble — that both France and the United Kingdom are nuclear powers. In the supporting memorandum, the Assembly will find that in paragraphs 11, 12, and 13 I have dealt in more detail with this issue mainly envisaging the structure by which the right to withdraw national elements at a much later stage in the development of a NATO nuclear force might be subject to certain restrictions and eventually disappear; but we have not yet arrived at that stage.

I think therefore for the moment that if we wish to be realistic and take into account the political facts of life as they exist in the Atlantic Community, in which there are three nuclear powers — admittedly not every one of exactly the same strength, but nevertheless nuclear powers — we should accept the principle in the hope that eventually we shall achieve the said object, namely that this principle will not have to remain in force at a later stage, because by that time we shall have achieved an Atlantic Community, or something very akin to it.

Principle 7 states:

“It is desirable that the participating countries should have access to the manufacturing techniques relating to the nuclear weapons system.”

I shall refer to this highly important point when discussing the draft Resolution printed on page 4. I shall deal with this point rather *in extenso*. The North Atlantic Treaty Council met in Ottawa from 22nd to 24th May. Certain arrangements were arrived at. “The thing came about” is the terminology used, and I suppose the Assembly will know what I mean. It is my view that the Ottawa Agreement accords with the principles of our draft Recommendation which the Assembly will find on pages 2 and 3. It goes further. If the Assembly were to accept the Recommendation we would even be ahead of the NATO Council. I do not think that is a bad thing. If we are able

to indicate some thoughts on a highly complex issue such as the one we are discussing, perhaps that will stand us in good stead in the discussions which will take place in the NATO Council in the coming months of this year.

The principles outlined in our Recommendation could be applied according to various patterns. One such pattern is indicated in paragraphs 11 to 13 of the explanatory memorandum, while paragraphs 14 to 38 explain in more detail what is meant by the content of paragraphs 11 to 13. Moreover — this hardly needs to be said — the phases outlined in paragraphs 11 to 13 are in accordance with the principles of the draft Recommendation, but they go further in giving direct expression to the principle that a decision by a nuclear executive to fire should be taken by majority vote. As it is put in paragraph 17 :

“Indeed, for a NATO force to be credible, there can be no unanimity rule governing the decision to fire.”

Further, as is said in paragraph 18, the real purpose of a majority rule is to increase the credibility of the force.

Some people may look somewhat askance at the idea of abolishing the unanimity rule, but, as your Rapporteur, I must say I do not share in such forebodings, and this view is expressed in Amendment 1 tabled by Mr. Bourgoïn, Mr. Cadorna and myself to which I have already referred. I hope the Assembly will pronounce upon this absolutely essential issue in our report, namely, the question whether a vote should be taken on a majority basis and we should get away from the system whereby one nation can reserve the power of complete veto on the use of a nuclear force.

Now, a few words about the cost of the whole venture. In the report, Document 251, which we discussed in December, it was said that if Europe wanted to copy the American nuclear effort in all its depth and magnitude the expenditure involved in money terms would be equivalent to roughly 5 % to 7 % of the gross national product of the whole of Western Europe. The expenditure on a multilateral Atlantic nuclear force consisting of surface ships — the idea most bandied about at the moment — would amount

M. Duynstee (suite)

Le sixième principe précise que :

« Les puissances nucléaires existantes seraient libres de retirer leurs éléments nationaux dans le cas où des intérêts nationaux supérieurs seraient en jeu. »

Ce principe a été élargi depuis que les Accords de Nassau l'ont reconnu et conformément aux réalités politiques constatées dans le cinquième considérant — à savoir que la France et le Royaume-Uni sont des puissances nucléaires. Dans les paragraphes 11, 12 et 13 de l'exposé des motifs, l'Assemblée constatera que j'ai traité ce problème plus en détail et que j'ai notamment envisagé la procédure par laquelle le droit de retirer des éléments nationaux à un stade beaucoup plus avancé de la mise en œuvre d'une force nucléaire O.T.A.N. pourrait être soumis à certaines restrictions et, finalement, disparaître. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Je pense donc qu'en attendant, si nous voulons être réalistes et tenir compte de l'état actuel des choses au sein de la Communauté atlantique, qui compte parmi ses membres trois puissances nucléaires — dont la force, certes, n'est pas exactement la même, mais qui sont néanmoins des puissances nucléaires — nous devrions accepter ce principe dans l'espoir que nous atteindrons un jour l'objectif indiqué, et qu'il nous sera possible de le supprimer à ce stade, car nous aurons alors réussi à créer une vraie Communauté atlantique ou quelque chose de très voisin.

Le septième principe déclare :

« Il est souhaitable que l'accès aux techniques de fabrication du système d'armes nucléaires soit ouvert aux pays participants. »

J'aborderai ce point, qui me paraît très important, lors de l'examen du projet de résolution qui figure à la page 4. Je le ferai d'une manière approfondie. Le Conseil de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord s'est réuni à Ottawa du 22 au 24 mai. Il est parvenu à certains arrangements. « La chose est arrivée », selon la terminologie utilisée, et je suppose que l'Assemblée sait ce que je veux dire. J'estime que l'accord d'Ottawa est conforme aux principes de notre projet de recommandation que l'Assemblée trouvera aux pages 2 et 3. Ce projet va plus loin. En fait, si l'Assemblée adoptait notre recommandation, nous serions même en avance sur le Conseil de

l'O.T.A.N. Je ne crois pas que ce soit un mal. Si nous étions en mesure de présenter quelques suggestions sur un problème d'une complexité aussi grande que celui que nous débattons en ce moment, cela renforcerait peut-être notre position lors des discussions qui auront lieu au Conseil de l'O.T.A.N. au cours des prochains mois.

Les principes formulés dans notre recommandation peuvent être appliqués selon différentes modalités. L'une de ces modalités est décrite dans les paragraphes 11 à 13 de l'exposé des motifs, paragraphes dont le contenu est repris plus en détail dans les paragraphes 14 à 38. D'autre part — il est à peine besoin de le dire — les étapes dont il est fait mention dans les paragraphes 11 à 13 sont conformes aux principes du projet de recommandation, mais, dans ces paragraphes, on est allé plus loin en formulant nettement le principe que la décision d'un exécutif nucléaire de déclencher le tir devait être prise à la majorité. Comme il est dit au paragraphe 17 :

« En effet, pour garantir la crédibilité d'une force O.T.A.N., la décision de faire usage des armes atomiques ne saurait être soumise à la règle de l'unanimité. »

Et comme il est dit plus loin, au paragraphe 18, la règle de la majorité a comme objectif réel d'augmenter la crédibilité du dispositif militaire.

D'aucuns accueilleront peut-être avec une certaine méfiance l'idée d'abolir la règle de l'unanimité, mais en ma qualité de rapporteur, je dois dire que je ne partage pas les pressentiments qu'ils peuvent avoir ; c'est le point de vue qu'exprime l'amendement n° 1 que j'ai déposé avec MM. Bourgoïn et Cadorna et dont j'ai déjà fait mention. J'espère que l'Assemblée se prononcera sur ce qui est, à mon avis, un point tout à fait capital de notre rapport, à savoir s'il faut voter sur une base majoritaire et en finir avec le système selon lequel une seule nation peut se réserver un droit de veto absolu à l'utilisation d'une force nucléaire.

Je voudrais dire quelques mots, à présent, sur le coût de toute l'entreprise. Dans le rapport faisant l'objet du Document 251, que nous avons discuté en décembre, il était indiqué que si l'Europe voulait copier l'effort nucléaire des États-Unis dans toute sa vigueur et son ampleur, les dépenses que cela entraînerait atteindraient approximativement 5 à 7 % du produit national brut de toute l'Europe occidentale. Le coût d'une force nucléaire atlantique multilatérale, composée de navires de surface — idée qui suscite actuelle-

Mr. Duynstee (continued)

to only 0.2 % of Western Europe's gross national product. Given the annual increase in our European gross national product of 4 % per annum, I am not so very much impressed by the financial arguments against the creation of a multi-lateral force.

It is the hope of the Committee and of its Chairman that as many people as possible will take part in the debate on this report and Recommendation. Because of the complexity of the issues involved, the creation of a NATO nuclear force will take quite some time. The Assembly could give guidance to the authorities in our respective governments who actually take part in working out suitable arrangements for a nuclear force, and I hope it will avail itself of this opportunity. I hope also that the solutions proposed for the multitude of difficulties inherent in the establishment of a nuclear force will far outnumber the difficulties themselves which some might adduce. It was once said by a Dutch Foreign Minister and Ambassador, recently retired, that there are two types of people in this world, those who try to find solutions to difficulties, and those who try to find difficulties for every solution. It is my earnest hope that, at this early stage of our debates on this central Atlantic issue concerning the creation of a NATO nuclear force, there will be a greater number of people in the first category than in the second.

I turn now to paragraph 7 of the draft Recommendation and the draft Resolution. The operative part of the draft Resolution

"CALLS UPON THE CONGRESS OF THE UNITED STATES

To approach the legislative problems related to nuclear weapons in a spirit of comprehension of the best interests of the Alliance as a whole, and to enable the United States to extend to a nuclear force integrated in NATO the information and form of control required to make the force effective and acceptable to all nations participating."

In my opinion, one of the main causes of the present discomfort in Atlantic — and, for that matter, European — relationships is to be found in the fact that the United States Congress continues to insist upon the application of the McMahon Act. It might be thought that this is a sort of pet hobby-horse, a purely private opinion, of your Rapporteur. But it is not. In 1953, ten years ago already, a very select group of advisers to the American Government called for a sharing of atomic weapons information with America's European allies. I refer to the State Department Advisory Committee on Disarmament, appointed in the last days of the Truman administration. The Chairman was Robert Oppenheimer. The other members were Vannevar Bush, Allen Dulles, John Dickey and Joseph Johnson.

This panel submitted three recommendations. I shall quote the second from a book called, "American Scientists and Nuclear Weapons Policy", by Robert Gilpin. On page 126, we find this said — it is the synthesis of the resolution to which I have just referred —

"The second recommendation was to increase western unity in the face of the Soviet threat through greater candour with America's European allies. The first step in this direction would be to include them more in policy formation. Furthermore, these allies would have to have a greater voice in their own defense if they were not to succumb to Soviet threats. Specifically, the United States ought to increase their ability to defend themselves by sharing atomic weapons information with them."

No effective action, however, was taken on this recommendation. Although President Eisenhower in the ensuing year, 1954, tried to do something, nothing came of it. Today, ten years later, the solution is still the same as it was in 1953. This is not a sign of really dynamic development.

Admittedly, in the American Press — I am thinking particularly of leading articles in the New York Times — one occasionally finds articles indicating that the writers think a change in the McMahon Act is more than overdue. The Assembly will find some such quotations in Appendix

M. Duynstee (suite)

ment les plus grandes controverses — ne s'élèverait en revanche qu'à 0,2 % du produit national brut de l'Europe occidentale. Si l'on considère que le produit national brut de l'Europe augmente de 4 % par an, les arguments d'ordre financier que l'on avance contre la création d'une force multilatérale ne me paraissent pas très convaincants.

La Commission et son président espèrent que le plus grand nombre possible de Représentants prendront part au débat sur ce rapport et sur le projet de recommandation. En raison de la complexité des problèmes qui se posent, la création d'une force nucléaire O.T.A.N. demandera beaucoup de temps. L'Assemblée pourrait donner des avis aux autorités de nos différents gouvernements qui prennent une part effective à l'élaboration d'arrangements appropriés en vue de la création d'une force nucléaire, et j'espère qu'elle saisira cette occasion. J'espère aussi que les solutions proposées pour résoudre la multitude de difficultés inhérentes à la constitution d'une force nucléaire seront bien plus nombreuses encore que les difficultés mêmes que certains pourraient invoquer. Un ambassadeur et ancien ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui a pris récemment sa retraite, disait un jour qu'il existe deux types d'hommes en ce monde : ceux qui essaient de trouver des solutions aux difficultés, et ceux qui essaient de trouver des difficultés dans toutes les solutions. J'espère vivement qu'à ce premier stade de nos débats sur cette question capitale pour l'Alliance atlantique qu'est la création d'une force nucléaire O.T.A.N., il se trouvera davantage de gens de la première catégorie que de la seconde.

J'en viens maintenant au paragraphe 7 du dispositif du projet de recommandation et au projet de résolution. Le dispositif du projet de résolution

« DEMANDE AU CONGRÈS DES ETATS-UNIS

D'aborder les problèmes législatifs relatifs aux armes nucléaires dans un esprit de compréhension des meilleurs intérêts de l'Alliance dans son ensemble, et de permettre aux Etats-Unis d'étendre à une force nucléaire intégrée au sein de l'O.T.A.N., les renseignements et la forme de contrôle nécessaires pour rendre cette force efficace et acceptable pour toutes les nations participantes. »

A mon avis, l'une des causes principales du malaise qui affecte actuellement les relations au sein de l'Alliance atlantique — aussi bien qu'en Europe — réside dans le fait que le Congrès américain persiste à vouloir appliquer la loi McMahon. D'aucuns pourraient croire que ce n'est là qu'une idée fixe, une opinion purement personnelle de votre rapporteur. Mais il n'en est rien. En 1953, il y a dix ans déjà, un groupe très distingué de conseillers du gouvernement américain recommandait à celui-ci de partager les renseignements concernant les armes atomiques avec les alliés européens des Etats-Unis. Je veux parler de la Commission consultative du Département d'Etat sur le désarmement créée pendant les derniers jours de l'administration Truman. Son président était Robert Oppenheimer ; ses autres membres, Vannevar Bush, Allen Dulles, John Dickey et Joseph Johnson.

Ce groupe d'experts avait soumis trois recommandations au gouvernement. Je cite la deuxième d'après un livre intitulé *American Scientists and Nuclear Weapons Policy* (Les savants américains et la politique en matière d'armes nucléaires) de Robert Gilpin. A la page 126, on trouve le passage suivant qui représente la synthèse de la résolution que je viens de mentionner :

« La seconde recommandation avait pour but de resserrer l'unité occidentale, face à la menace soviétique, en faisant davantage confiance aux alliés européens des Etats-Unis. Le premier pas en ce sens devrait consister à les associer davantage à l'élaboration de la politique. En outre, les alliés devraient pouvoir assumer une plus grande part de responsabilité dans leur propre défense, afin de ne pas succomber aux menaces soviétiques. Les Etats-Unis devraient, notamment, augmenter leur capacité de défense en partageant avec eux les informations concernant les armes atomiques. »

Mais aucune action concrète ne fut entreprise sur la base de cette recommandation. Malgré les efforts déployés l'année suivante, en 1954, par le Président Eisenhower, elle ne reçut aucune suite. Dix ans plus tard, la solution reste la même qu'en 1953. Ce n'est pas le signe d'une évolution vraiment très dynamique.

De l'aveu général, on trouve parfois dans la presse américaine — je pense en particulier à certains éditoriaux du *New York Times* — des articles dont les auteurs estiment que le moment de modifier la loi McMahon est largement venu. Les membres de l'Assemblée trouveront à l'an-

Mr. Duynstee (continued)

III to Document 268 together with the utterances of other Americans somewhat along the same line.

It must be admitted that no nation or continent can afford to neglect its scientific research or what is called its basic research.

Any nation or continent which did so would in a short time become of secondary industrial importance. I hope I shall be forgiven if I do not substantiate this at this juncture any further, because I did so fairly lengthily at the December meeting here when I dealt with this aspect of the question. However, I hope I may be allowed to quote additional evidence in support of my contention. I refer to a document published by OECD called "Science and Policy", drawn up by a panel of experts who advise the Secretary-General on this question. Among those contributing are learned men from all four quarters of the Atlantic world. On page 4 it states:

"Economic growth... is seen as the result, not only of capital investment in machines and labour, but also of national resources devoted to research and development, since these lead to improvements in the quality of capital and labour. Investment in science, on this view, is investment in growth."

On page 6 it states:

"In this sense, a nation's science policy is the same kind of thing as its economic policy, or its foreign policy."

On page 13 it states:

"The influence of science on foreign policy is deeper and more pervasive than normally appreciated... Beyond that... there are important technical aspects to the very substance of foreign policy-making. Economic strength itself is a principal instrument of national policy and is crucially dependent on technological progress. The direct influence of science on military power takes the form in international affairs of the overall defence strategy and the degree of manoeuvre possible to a nation. Technical considerations

are central not only in international negotiations of such questions as arms limitation or disarmament, but in the very way in which a country formulates its policies regarding them. A nation is unlikely nowadays to maintain a successful posture in international affairs unless its diplomats, scientists, and soldiers are in continuous and effective communication with each other."

These are highly interesting statements and warrant the conclusion which your Committee has come to in submitting the Resolution on page 4 of Document 268, which was passed by the Committee by 11 votes in favour, 4 against and three abstentions. The importance of commercial derivatives from scientific research I mentioned during my December contribution to our debates, but lately I have found something else which might indicate what I mean. On 28th May the New York Times reported from London:

"Fisheries experts expressed confidence today that world hunger can be greatly diminished by employing the by-products of military research in harvesting the almost infinite resources of the sea.

Chief marine crystal gazers were Bayton L. Alverson, of the Bureau of Commercial Fisheries, Seattle, Washington, and Norman Willmovsky of the Fisheries Institute of the University of British Columbia, Vancouver.

As they saw the world's fishing fleets of tomorrow, action would depend on dropping a large number of detecting buoys that would transmit details of the local fish situation to computing machines. When concentrations of fish were detected, they would be fenced in by electronic, sonic or bubble barriers to deter them from dispersing before they could be netted."

That is one example. A multitude of appliances and gadgets coming along within the coming years will, to a very large extent, change the face of civilisation. If we do not catch up but leave it to others in this particular sphere, we

M. Duynstee (suite)

nexe III au Document 268 des citations de ces éditoriaux ainsi que des déclarations de personnalités américaines allant dans le même sens.

Il est bien certain qu'aucune nation, aucun continent ne peut se permettre de négliger la recherche scientifique ou ce que l'on appelle la recherche pure.

Une nation ou un continent qui agirait de la sorte deviendrait, à brève échéance, une puissance industrielle de second ordre. J'espère qu'on ne me tiendra pas rigueur de ne pas entrer dans les détails à présent, car j'ai déjà exposé assez longuement les faits lors de notre réunion de décembre, lorsque j'ai traité de cet aspect de la question. Qu'on me permette cependant d'apporter une preuve supplémentaire de ce que j'avance. Je la tire d'un document publié par l'O.C.D.E. sous le titre « Science et Politique » rédigé par le Groupe consultatif ad hoc auprès du Secrétaire général. On trouve parmi eux des savants de l'ensemble du monde atlantique. On lit à la page 4 de ce document :

« La croissance économique apparaît comme le fruit non seulement de l'investissement en machines et en hommes, mais aussi des ressources nationales consacrées à la recherche et à la technique, puisque celles-ci permettent d'améliorer la qualité du capital et de la main-d'œuvre. A ce compte, investir dans la science, c'est investir dans la croissance économique. »

Et plus loin, à la page 6 :

« Dans ce sens, la politique scientifique d'un Etat procède du même ordre que sa politique économique ou sa politique étrangère. »

Page 15 :

« La science exerce sur la politique étrangère une influence plus profonde et plus subtile qu'on ne l'admet généralement : certains aspects sont bien connus... Mais en dehors de cela, l'art de tracer une politique étrangère offre, dans sa substance même, d'importants aspects qui relèvent de la technique. La puissance économique est elle-même un des principaux instruments de la politique nationale, et elle dépend essentiellement du progrès technique. Que la science ait une influence directe sur la puissance militaire,

on le voit bien dans les affaires internationales, où elle inspire les conceptions générales de la stratégie défensive et fixe la marge de manœuvre dont dispose la nation. Les considérations techniques sont au centre des négociations internationales non seulement lorsqu'il s'agit de désarmement ou de limitation des armements, mais dans la façon même dont chaque pays formule sa politique sur ces questions. Une nation n'a guère de chance aujourd'hui de défendre ses positions sur la scène internationale si ses diplomates, ses savants et ses chefs militaires ne travaillent en liaison constante et efficace. »

Il s'agit-là de déclarations extrêmement intéressantes qui justifient les conclusions auxquelles est parvenue votre Commission et qu'elle soumet dans le projet de résolution, page 4 du Document 268, que ses membres ont adopté par 11 voix contre 4 et 3 abstentions. J'ai déjà mentionné en décembre l'importance des applications commerciales de la recherche scientifique, mais j'ai trouvé récemment un autre exemple qui vient illustrer mes propos. Le *New York Times* du 28 mai mandait de Londres :

« Des experts en pêche ont exprimé aujourd'hui la conviction que l'on pouvait largement diminuer la faim dans le monde en se servant des sous-produits de la recherche militaire pour exploiter les ressources quasi-infinies de la mer.

Ces prédictions marines ont principalement pour auteurs Bayton L. Alverson du Bureau des pêcheries commerciales de Seattle, Washington, et Norman Willmovsky de l'Institut des pêcheries de l'Université de la Colombie britannique à Vancouver.

Dans les futures flottes de pêche du monde telles qu'ils se les représentent, le travail consisterait à lâcher un grand nombre de bouées chercheuses qui transmettraient à des machines à calculer des renseignements sur l'emplacement des bancs de poissons. Lorsque les bancs de poissons seraient repérés, ils seraient immédiatement entourés de barrières électroniques, soniques ou formées de bulles, afin de les empêcher de se disperser avant d'avoir été capturés. »

Ce n'est là qu'un exemple. Une multitude d'autres inventions et appareils divers verront le jour au cours des prochaines années et modifieront considérablement la face du monde civilisé. Si nous nous laissons distancer et si nous cédon

Mr. Duynstee (continued)

shall eventually be forced to accept a very second-rate place in the world's affairs. Therefore, I feel that if our scientific potentialities were to be pooled in an Atlantic sense, on both sides of the Atlantic, this would be a very fine thing indeed.

Great friend as I am of the United States, I feel that at times the Americans do not quite realise the importance of this and that quite a number of people are worried on this score. Let us be honest about it. I am struck by the unrealistic attitude sometimes taken by the United States on this. For instance, there is President Kennedy's speech at Colorado Springs yesterday in the light of the very fine co-operation which has taken place between France and the United Kingdom in civil aviation for the construction of the Concorde. President Kennedy announced that his government would make every reasonable effort to maintain what he called "the United States World War II lead in long-range aircraft".

That is the situation. I do not see why one should insist on a lead in long-range flying or that the United States should have that lead. It would be much better if we did these things together in the Atlantic Alliance. The Concorde will be a Mach II aircraft. I am thinking of the day when we shall be constructing a Mach IV aircraft, which is completely different technologically. Such a venture should be undertaken by the Atlantic combination through our civil aviation scientists pooling their resources. This might be something new to the mentality of aircraft constructors on the Pacific coast of the United States. But if we want to achieve an Atlantic community as such, one of the ways to make headway will be work in the direction I have indicated.

The draft Recommendation and the draft Resolution and the explanatory memorandum before the Assembly have been submitted in order to serve as a basis for our discussion today. Your Committee on Defence Questions and Armaments feels that the suggested drafts are the most real-

istic and constructive suggestions one can tender at the moment. I hope this Assembly, after ample debate, will agree to the draft Recommendation and the draft Resolution.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Duynstee.

Ladies and Gentlemen, in view of the many calls on his time, I think we should ask Mr. von Hassel, Minister of Defence for the Federal Republic of Germany, to address the Assembly now, before I call the other Rapporteurs.

This is the first time, Sir, that you have been with us in this Assembly which, as you will know from your many years as Prime Minister of the northernmost *Land* of the Federal Republic, has always been particularly concerned with the organisation of defence along the northern flank of Europe. You are, if I may be allowed the word, no novice in European affairs, as you represented Schleswig-Holstein as a member of the Federal Parliament's Foreign Affairs Committee at the time when the European Communities were set up, and in fact took a very active part in their formation.

The questions you have been particularly concerned with since you took up your present high office are also the main topic of this debate in our Assembly. You have expressed the view — and I would like to put this on record here — that European interests must be given due consideration in all fields of nuclear strategy. It was you who made the proposal, since very widely supported, for creating a fleet of nuclear surface vessels, and finally you have urged very careful consideration of the political questions inextricably bound up with all these military problems.

You may be sure that this Assembly will pay close attention to everything you have to say to us at this juncture as Federal German Defence Minister, and I now ask you to address us.

Mr. von HASSEL (*Defence Minister of the Federal Republic of Germany*). — Before coming to the substance of my speech, I would like to say a few words on my use of the English language. I understand that French and English are the official languages of Western European Union. Being a guest on French soil, I would have pre-

M. Duynstee (suite)

place à d'autres dans ce domaine, nous risquons d'être réduits à accepter une place de second plan dans les affaires mondiales. C'est pourquoi je crois que ce serait une très belle réalisation que de mettre en commun des deux côtés de l'Atlantique nos potentiels scientifiques dans un esprit atlantique.

Bien que je sois un grand ami des Etats-Unis, j'ai l'impression parfois que les Américains n'ont pas tout à fait conscience de l'importance du problème et que celui-ci constitue une source d'inquiétude pour beaucoup de gens. Disons-le en toute franchise. Je suis frappé du manque de réalisme dont les Etats-Unis font quelquefois preuve dans ce domaine. J'en prends pour exemple le discours qu'a prononcé hier le président Kennedy à Colorado Springs à propos de la remarquable coopération qui s'est établie entre la France et le Royaume-Uni sur le plan de l'aviation civile pour la construction du Concorde. Le Président Kennedy a annoncé que son gouvernement ferait tout ce qui lui serait raisonnablement possible pour maintenir ce qu'il a appelé « la suprématie des Etats-Unis depuis la deuxième guerre mondiale, dans le domaine des avions à long rayon d'action ».

Telle est la situation. Je ne vois pas pourquoi quiconque revendiquerait la suprématie en matière de navigation aérienne à longue distance, ni pourquoi les Etats-Unis devraient la détenir. Il vaudrait beaucoup mieux que nous réalisions ces choses ensemble au sein de l'Alliance atlantique. Le Concorde sera un appareil du type Mach II. Je pense au jour où nous construirons un avion volant à Mach IV, qui est totalement différent du point de vue technique. Une telle initiative devrait être prise à l'échelon d'une collaboration atlantique grâce à la mise en commun des ressources dont disposent nos spécialistes en matière d'aviation civile. Cette idée paraîtra peut-être révolutionnaire aux constructeurs d'avions de la côte Pacifique des Etats-Unis, mais si nous voulons réaliser une authentique Communauté atlantique, l'un des moyens pour aller de l'avant consistera à œuvrer dans le sens que je viens d'indiquer.

Le projet de recommandation, le projet de résolution et l'exposé des motifs dont l'Assemblée est saisie sont destinés à servir de base à notre débat d'aujourd'hui. La Commission des Questions de Défense et des Armements estime que les projets qu'elle présente constituent les propositions les

plus réalistes et les plus constructives que l'on puisse formuler en ce moment. J'espère qu'après en avoir amplement débattu, l'Assemblée adoptera le projet de recommandation et le projet de résolution.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Duynstee.

Mesdames, Messieurs, je pense qu'étant donné les obligations de M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne, il vaudrait mieux qu'il prenne la parole avant les autres rapporteurs.

(Traduction). — C'est aujourd'hui la première fois que vous paraissez à cette Assemblée dont, pour avoir assumé depuis de longues années la présidence du Land situé le plus au nord de la Fédération, vous n'ignorez certainement pas qu'elle s'est toujours préoccupée tout spécialement de l'organisation de la défense du flanc nord de l'Europe. Vous n'êtes pas un novice, si vous me permettez d'employer cette expression, dans les questions européennes. En tant que membre de la Commission des affaires étrangères du Bundesrat, vous avez été un porte-parole du Schleswig-Holstein lors de la constitution des Communautés européennes, et vous avez pris une part éminente à leur création.

Les questions dont vous vous êtes occupé d'une manière particulière, depuis que vous avez assumé les importantes fonctions qui sont les vôtres, se situent justement au centre du débat actuel de notre Assemblée. Vous avez demandé — et je tiens à le remarquer expressément — qu'il soit dûment tenu compte des intérêts européens dans tous les domaines de la stratégie nucléaire. Vous avez proposé de créer une flotte nucléaire de surface, et cette suggestion a éveillé un intérêt général ; vous vous êtes enfin prononcé en faveur d'un examen très sérieux des questions politiques qui sont inséparablement liées à tous ces problèmes.

Soyez assuré que c'est avec le plus grand intérêt que l'Assemblée va prendre connaissance de ce que le ministre allemand de la défense a à lui dire, à l'époque où nous sommes. Je vous prie, M. le Ministre, de bien vouloir prendre la parole.

M. von HASSEL (*Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Avant d'aborder l'objet de mon discours, je voudrais dire quelques mots sur mon choix de la langue anglaise. Le français et l'anglais sont, à ma connaissance, les langues officielles de l'Union de l'Europe Occidentale. En ma qualité d'invité,

Mr. von Hassel (continued)

ferred to use the language of this country. But my command of the French language does not equal my feelings for the French people. Therefore, I hope it will be understood why I prefer to speak in English.

You referred, Mr. President, to the office that I held for eight years in Northern Germany as Prime Minister of Schleswig-Holstein. At that time I was glad to be able to welcome in my part of Germany the Committee on Defence Questions of this community. We were able at that time to discuss the problems of the northernmost part of Germany near the flank up to Scandinavia.

I am very happy to have this opportunity of addressing your Assembly for the first time since I took office as the Federal Minister of Defence. The results of the recent NATO Ministerial Meeting are still fresh in our minds, and I would like to avail myself of this occasion to make a few remarks in connection with that meeting, which I consider to be a very important one in the history of our Alliance.

The NATO Ministerial Meeting which brought the Foreign and Defence Ministers of the NATO countries to Ottawa demonstrated the following salient facts. First, there is a unanimous assessment of the threat to which the free world is exposed. Second, the governments of the countries united in the North Atlantic Alliance are determined to work together very closely in the political and military fields in spite of certain apprehensions to the contrary within the western world. Third, by taking concrete measures towards the creation of SACEUR's nuclear forces, an important step was taken towards further integration of NATO's forces.

Perhaps I may be permitted to discuss these three points — which are essential to the freedom of the western world — in some detail, and to present to this audience some of my ideas on these subjects.

I take first the threat against the free world. Soviet objectives remain absolutely unchanged, and there are no indications whatsoever that the

idea of expansive Communism may have been given up by the Soviets.

The Cuban crisis has shown that the Soviet Union wishes to avoid nuclear war, while it continues to strive for improvement of its position in the balance of power.

Sino-Soviet differences have become more acute recently. However, these differences do not affect Communist objectives with respect to the West, but rather the ways and means to be used in order to attain these objectives.

I would like to sum up the situation in this respect in the following manner. At the present time the Soviet Union shows a slackening in its political initiative, due to its experience in connection with the Cuban crisis, to certain problems of international politics, especially in the economic field, and to differences of opinion with respect to Communist China. There are no indications pointing to a leadership crisis in the Soviet Union. The Soviet Union continues to improve its armaments situation. Soviet efforts in the field of heavy industry continue to increase. The Soviet Union is in a position to return to a phase of stronger pressure on the western world at any moment it might choose. The policy of the Atlantic Community and its defensive capabilities must be adequate to be able to cope with the political intentions and the capabilities of the Soviet Union.

Second, I take the subject of co-operation in military policy within the Atlantic Alliance. The defence of the Atlantic area is necessarily becoming more and more indivisible due to political trends and the aspect of technical evolution in our day. These political trends are demonstrated by the formation of major unified geopolitical areas and by a tendency to co-ordinate our policies towards developing countries; the technical evolution to which I referred covers the entire field of technology from the rapid growth in the capabilities of worldwide communication to the range and effectiveness of modern weapons.

The defence of Europe requires American assistance. This necessity is due to lack of depth, European dependence on supplies from overseas, the state of research and development — in space technology, for instance — and a number of other reasons. Therefore, Europe cannot become a third power between the East and the West, but rather the European partner in an Atlantic community based on partnership.

M. von Hassel (suite)

sur le territoire français, j'aurais préféré me servir de la langue de ce pays. Mais ma maîtrise de la langue française n'est pas à la hauteur de mes sentiments pour les Français. On comprendra donc, je l'espère, pourquoi je préfère m'exprimer en anglais.

Vous avez mentionné, M. le Président, les fonctions que j'ai occupées pendant huit ans dans l'Allemagne du Nord comme Premier ministre du Schleswig-Holstein. A cette époque, il m'a été agréable de pouvoir accueillir dans cette partie de l'Allemagne la Commission des Questions de Défense de cette organisation. Nous avons pu alors étudier les problèmes concernant la partie la plus septentrionale de l'Allemagne, au flanc du Centre-Europe qui remonte jusqu'aux pays scandinaves.

Je suis très heureux de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole dans votre Assemblée pour la première fois depuis que j'assume les fonctions de ministre fédéral de la défense. Nous avons encore présents à l'esprit les résultats de la récente réunion ministérielle de l'O.T.A.N., et je voudrais en profiter pour présenter quelques remarques au sujet de cette réunion qui, à mon avis, est très importante dans l'histoire de notre Alliance.

La réunion ministérielle de l'O.T.A.N., qui a rassemblé à Ottawa les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense des pays de l'O.T.A.N., a fait apparaître les points saillants que voici. Tout d'abord, il y a unanimité dans l'évaluation de la menace à laquelle est exposé le monde libre. En second lieu, les gouvernements des pays unis dans l'Alliance de l'Atlantique Nord sont résolus à travailler en coopération très étroite dans les domaines militaire et politique bien que certaines craintes se soient manifestées au sein du monde occidental de voir l'inverse se produire. Troisièmement, les mesures concrètes prises en vue de créer des forces nucléaires du SACEUR ont fait faire un pas important dans la voie d'une intégration plus poussée des forces de l'O.T.A.N.

Permettez-moi de m'étendre quelque peu sur ces trois points — essentiels à la liberté du monde occidental — et d'exposer à cet auditoire certaines des idées qu'ils me suggèrent.

Commençons par la menace qui pèse sur le monde libre. Les objectifs soviétiques demeurent rigoureusement inchangés, et il n'existe aucun

indice que les Soviets aient renoncé à l'idée de l'expansion du communisme.

La crise cubaine a montré que l'Union Soviétique souhaite éviter la guerre nucléaire, tout en continuant ses efforts pour améliorer sa position dans l'équilibre des puissances.

Les divergences sino-soviétiques se sont accrues récemment. Toutefois, ces divergences n'affectent pas les objectifs communistes à l'égard de l'Ouest, mais plutôt les méthodes à employer pour la réalisation de ces objectifs.

Voici comment je résumerai la situation à ce sujet. A l'heure actuelle, on observe en Union Soviétique un certain ralentissement dans l'initiative politique, dû à l'expérience vécue lors de la crise cubaine, à certains problèmes de politique internationale, tout particulièrement dans le domaine économique, et à des divergences d'opinion avec la Chine communiste. Rien ne laisse prévoir une crise parmi les dirigeants de l'Union Soviétique. L'Union Soviétique continue d'améliorer ses armements. Ses efforts dans le domaine de l'industrie lourde ne cessent de croître. Elle est en mesure de revenir à une période de pression plus forte sur le monde occidental, au moment qu'il lui plaira de choisir. La politique de la Communauté atlantique et son potentiel défensif doivent être de nature à lui permettre de faire face aux intentions politiques et au potentiel de l'Union Soviétique.

J'en arrive au second point : la coopération dans le domaine de la politique militaire au sein de l'Alliance atlantique. La défense de la zone atlantique devient nécessairement de plus en plus indivisible, en raison des orientations politiques et des aspects actuels du progrès technique. Ces orientations politiques se manifestent dans la formation de grandes zones géopolitiques unifiées et dans la tendance à coordonner nos politiques à l'égard des pays en voie de développement ; l'évolution que je viens d'évoquer couvre tout le champ des techniques, depuis le développement rapide des possibilités de communications mondiales jusqu'à la portée et à l'efficacité des armes modernes.

La défense de l'Europe exige l'aide de l'Amérique. Cette nécessité est due au manque de profondeur de l'Europe, au fait qu'elle est tributaire, pour son ravitaillement, des importations d'outre-mer, à l'état de la technique en matière d'étude et de mise au point — notamment dans la technologie spatiale — et à nombre d'autres raisons. L'Europe ne peut donc devenir une troi-

Mr. von Hassel (continued)

In this connection I would like to say a few words on the Franco-German Treaty, whose objectives have been misunderstood in certain quarters. First, this treaty is not a turning point in German policy, but rather the final point in a process of Franco-German reconciliation which began after 1945. This agreement will not interfere in any way with our co-operation with the member States of Western European Union or NATO. Quite to the contrary, it will stimulate that co-operation.

In the field of military co-operation within NATO, the Federal Republic represents the battle zone, while France is the hinterland, if I may be permitted to use these somewhat simplifying formulae. This situation calls for a particularly close form of co-operation, and the treaty creates an essential prerequisite for that co-operation.

The United States cannot abandon the European intellectual and material resources to the East or else it would be bound to lose the struggle with the Soviet Union. The United States have been aware of this fact; Secretary Rusk said in Ottawa that the United States contribution to the defence of Europe is not motivated by sentimental reasons, but rather by the results of sober and cool reasoning.

Due to its geographic and political situation, the Federal Republic of Germany is more subject to Soviet pressure than other countries. This is the logical consequence of the Berlin situation and the fact that 17 million Germans live under Communist rule in the Soviet-occupied zone. Due to these facts, the Federal Republic has made substantial efforts towards the common defence of NATO. It may be sufficient if I point out that my country has built up 11 combat divisions within seven years. We have shown our confidence in the Alliance by assigning all our combat formations to NATO.

Military co-operation within our Alliance has one basic objective: to protect the integrity of the territory of each member nation. It was with this objective of protecting NATO's territorial integ-

... rity that the NATO concept was developed which distinguishes between deterrence and defence. However, these two notions of deterrence and defence are closely correlated.

For the Federal Republic — and, I presume, for all European member nations — the deterrent factor plays the first rôle. Even in the days of intercontinental missiles, Europe is under a more immediate threat than North America. The effectiveness of deterrence must be considered under the following aspects. Deterrence is just as indivisible as is the defence of the Alliance. The notion of a graduated deterrence must not lead to a division of that deterrence into various phases, nor to a distinction between conventional and nuclear defensive systems. Such distinctions would offer the aggressor possibilities for action involving a reduced, a limited, or a calculable risk. It must be impossible for the potential aggressor to calculate with any reasonable amount of reliability the proportion of the risk versus the chance of success of an aggression, especially of minor aggressive action. That is to say, the risk must remain incalculable from the point of view of an aggressor. Finally, the deterrence must be effective against any form of aggression.

For deterrence as well as for defence two things are required: first, a flexible concept which matches the employment of weapons — that is, of conventional and nuclear weapons — to the specific situation involved — that is the capabilities and intentions of the enemy; and, secondly, a balanced proportion between conventional and nuclear weapons — that is generally referred to as "graduated deterrence".

In connection with NATO's concept of defence, I would like to refer briefly to SACEUR's forward defence concept. This concept was the result of the fact that Western Europe suffers from a severe lack of depth. Therefore, an aggressor must be halted in the forward areas, in the vicinity of the Iron Curtain. In order to achieve this objective, a situation may well require nuclear support, as for example in the following cases: if an aggressor attacks with vastly superior forces and tries to gain as much space as possible as quickly as possible — such numerically superior forces are always available to the potential enemy; or when enemy reinforcements brought up to the front cannot be destroyed by any other means; or when the western tactical nuclear potential is in danger of being lost.

M. von Hassel (suite)

sième force entre l'Est et l'Ouest, mais plutôt le partenaire européen d'une Communauté atlantique fondée sur le *partnership*.

A cet égard, j'aimerais dire quelques mots sur le Traité franco-allemand dont les objectifs n'ont pas été bien compris dans certains milieux. Tout d'abord, ce traité ne constitue pas un tournant de la politique allemande, mais bien plutôt un aboutissement dans le processus de réconciliation franco-allemande, amorcé après 1945. Cet accord, loin de gêner en quoi que ce soit notre coopération avec les Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ou de l'O.T.A.N., en sera, au contraire, le stimulant.

Dans le domaine de la coopération militaire au sein de l'O.T.A.N., la République fédérale représente la zone des opérations, tandis que la France représente les arrières, pour employer des formules quelque peu schématiques. Cette situation appelle une forme de coopération particulièrement étroite, et le traité constitue un préalable essentiel à cette coopération.

Les Etats-Unis ne peuvent abandonner à l'Est les ressources intellectuelles et matérielles de l'Europe, sans s'exposer à être les perdants dans leur lutte avec l'Union Soviétique. Les Etats-Unis en ont pris conscience. M. Dean Rusk, Secrétaire d'Etat, a dit à Ottawa que la contribution des Etats-Unis à la défense de l'Europe ne se fondait pas sur des motifs d'ordre sentimental, mais qu'elle découlait plutôt d'un raisonnement pondéré et réfléchi.

En raison de sa situation géographique et politique, la République fédérale se trouve plus exposée à la pression soviétique que les autres pays. C'est là une conséquence logique de la situation qui prévaut à Berlin et du fait que 17 millions d'Allemands vivent sous la domination communiste dans la zone occupée par les Russes. La République fédérale a donc été amenée à déployer des efforts considérables pour contribuer à la défense commune de l'O.T.A.N. Il me suffira peut-être de signaler que, en moins de sept ans, mon pays a mis sur pied 11 divisions de combat. Nous avons montré la confiance que nous plaçons dans l'Alliance en affectant toutes nos formations de combat à l'O.T.A.N.

La coopération militaire au sein de l'Alliance vise un objectif fondamental : la protection de l'intégrité du territoire de chaque Etat membre. C'est en prenant pour objectif la protection de

l'intégrité territoriale des Etats membres de l'Alliance que s'est développée, à l'O.T.A.N., la conception qui distingue entre la dissuasion et la défense. Toutefois, ces deux notions de dissuasion et de défense sont en corrélation étroite.

Pour la République fédérale — et, j'imagine, pour tous les pays membres européens — c'est le facteur de dissuasion qui joue le rôle principal. Même à l'époque des engins intercontinentaux, l'Europe est exposée à une menace plus immédiate que l'Amérique du Nord. L'efficacité de la dissuasion est tout aussi indivisible que la défense de l'Alliance. La notion de dissuasion graduée ne doit pas conduire à une division de cette dissuasion en diverses phases, ni à une distinction entre systèmes défensifs classique et nucléaire. Ces distinctions mettraient l'agresseur à même d'engager une action en encourant un risque réduit, limité ou calculable. Il faut qu'il soit impossible à l'agresseur éventuel de calculer, avec un degré raisonnable de précision, la part du risque par rapport aux chances de succès d'une agression, en particulier s'il s'agit d'une action offensive de caractère mineur. Cela revient à dire que le risque doit rester incalculable, du point de vue de l'agresseur. Finalement, la dissuasion doit être efficace contre toute forme d'agression.

La dissuasion, tout comme la défense, exige deux choses : tout d'abord, une souplesse de conception permettant d'adapter l'emploi des armes — armes classiques et armes nucléaires — aux situations particulières qui les requièrent — c'est-à-dire au potentiel et aux intentions de l'ennemi ; et, en second lieu, un juste équilibre entre les armes classiques et les armes nucléaires — ce que, généralement, on désigne par l'expression : « dissuasion graduée ».

En ce qui concerne la conception de la défense à l'O.T.A.N., j'aimerais mentionner brièvement la conception de la défense avancée du SACEUR. Cette conception découle du grave manque de profondeur de l'Europe occidentale. L'agresseur doit donc être arrêté dans les zones avancées, au voisinage du Rideau de fer. Pour atteindre cet objectif, la situation peut être telle qu'elle exige un soutien nucléaire, notamment dans les cas suivants : si l'agresseur attaque avec des forces considérablement supérieures et essaie de s'emparer avec le maximum de rapidité du plus grand espace possible — l'ennemi éventuel dispose toujours de forces numériquement supérieures — ou lorsque les renforts ennemis acheminés vers le front ne peuvent être détruits par aucun autre

Mr. von Hassel (continued)

In connection with the use of nuclear weapons, much has been said about the danger of escalation. The term "escalation", as we understand it, implies that the two sides are led to outdoing each other in the military means employed in a conflict.

Escalation is a possible but not — as has often been said — a necessary and automatic consequence of the limited employment of nuclear weapons. If both sides are afraid of the process of escalation leading to an all-out war, this fear will counter the very process of escalation. At the same time fear of escalation is an essential element of deterrence.

I would now like to sum up my remarks. While the political leaders are fully entitled to an option, should the deterrent fail, this must not lead to the undermining of deterrence. The potential aggressor must never be allowed to know when, where, under what conditions, and to what degree he must expect the employment of nuclear means by the defensive forces. The Ottawa meeting has led to an important step forward in the field of military co-operation and this leads to the third point I wish to make, the organisation of SACEUR's nuclear forces. The importance of the Ottawa decisions is primarily of a political nature. The non-nuclear powers in the Alliance will have a greater share in the responsibility for nuclear plans and for the preparation of nuclear operations. Nuclear elements which were under national command will now be assigned to SACEUR. This assignment improves co-operation among the nations of the Alliance and demonstrates their unity. The deterrent effect of the Alliance will be improved by the assignment of nuclear weapons with strategic capabilities to SACEUR. Thus the first step was taken towards the creation of a NATO nuclear force.

The second step would be the creation of a multilateral force. No decisions were taken at the Ottawa meeting with respect to this project. Undoubtedly the problem of a multilateral force requires further study and careful consideration. The political importance of the multilateral force

lies primarily in the fact that it will lead to an even greater degree of political co-operation as represented by the so-called executive committee, and to the full integration of the participating military forces. This integration is extremely important since certain circles in the United States are trying to convey the impression that the Europeans — above all the President of the French Republic — aim at making the United States leave Europe one day. Furthermore, there is a certain degree of neo-isolationism in the United States which draws the attention of the United States taxpayer to the financial burden which he is not prepared to carry for an indefinite period for Europe.

There are circles in Europe, not only in France, which allege that the United States will one day — perhaps in 1970 or 1972 — come to an agreement with the Soviets, abandon Europe and hence expose us to seizure by the East.

No one will contest that such views are held on both sides of the Atlantic. No one will contest that such views might quickly gain in importance here and there. Those who judge those problems as we do must do everything possible to avoid such dangers. This is only possible by tying Europe very closely to America. In order to achieve this goal, nuclear weapons and the inherent great burden of responsibility which every partner would have to bear would be a clear-cut instrument which would not only firmly and permanently strengthen our Atlantic Alliance, but would also make it quite clear to Khrushchev that there is no hope of a rift within the Alliance.

There are two other remarks I would like to make in this connection. The responsibility for the decision on the release of nuclear weapons creates a difficult problem, but that problem is not insoluble. In order to maintain the effectiveness of deterrence the principle of unanimity cannot be maintained for ever. The Federal Republic of Germany is of the opinion that the NATO multilateral force must be supported by more than two member nations. This places us in a situation which is certainly not an easy one. There is still a certain amount of suspicion in western countries. Some may suspect that we are trying to get nuclear weapons for ourselves and

M. von Hassel (suite)

moyen ; ou encore, lorsque le potentiel nucléaire tactique occidental court le risque d'être détruit.

En ce qui concerne l'utilisation des armes nucléaires, on a beaucoup parlé du danger d'escalation. Le terme « escalation », à notre sens, suppose que les deux parties sont conduites à renchérir l'une sur l'autre quant aux moyens militaires mis en œuvre dans un conflit.

L'escalation, selon la conception actuelle, n'est qu'une conséquence possible mais non — ainsi qu'on l'a dit souvent — une conséquence nécessaire et automatique de l'emploi limité des armes nucléaires. Si les deux adversaires redoutent que le processus d'escalation aboutisse à une guerre totale, cette crainte ira à l'encontre du processus même d'escalation. Ce qui n'empêche pas que la crainte de l'escalation constitue un élément essentiel de dissuasion.

Je me résume. Certes, les dirigeants politiques ont parfaitement le droit de se réserver une option, en cas d'échec de la force de dissuasion, mais cela ne doit pas conduire à saper la notion de dissuasion. On ne doit jamais permettre à l'agresseur éventuel de savoir quand, où, dans quelles conditions, et jusqu'à quel point il peut s'attendre à l'utilisation d'armes nucléaires par les forces défensives. La réunion d'Ottawa a fait faire un grand pas en avant dans la voie de la coopération militaire, et ceci nous amène au troisième point que je veux examiner : l'organisation des forces nucléaires du SACEUR. L'importance des décisions d'Ottawa est essentiellement de caractère politique. Les puissances non nucléaires de l'Alliance auront une plus grande part de responsabilité dans les plans nucléaires et dans la préparation des opérations nucléaires. Des éléments nucléaires qui relevaient du commandement national seront maintenant affectés au SACEUR. Cette affectation resserre la coopération entre les pays de l'Alliance et démontre leur unité. La puissance de dissuasion de l'Alliance sera accrue par l'affectation au SACEUR d'armes nucléaires de caractère stratégique. Un premier pas a donc été franchi vers la création d'une force nucléaire de l'O.T.A.N.

La seconde étape serait la création d'une force multilatérale. La conférence d'Ottawa n'a pris aucune décision à l'égard de ce projet. Il va de soi que le problème d'une force multilatérale exige une étude plus poussée et un examen approfondi. L'importance politique de la force mul-

tilatérale réside essentiellement dans le fait qu'elle conduira à un degré encore plus haut de coopération politique, représentée par ce que l'on désigne sous le nom de comité exécutif, et à la complète intégration des forces militaires participantes. Cette intégration est, à mon avis, extrêmement importante, étant donné que certains milieux, aux États-Unis, s'efforcent de répandre l'idée que les Européens — surtout le Président de la République Française — cherchent à provoquer le départ des Américains d'Europe un jour ou l'autre. Par surcroît, un certain néo-isolationnisme se manifeste aux États-Unis, signalant à l'attention du contribuable américain la charge financière qu'il n'est pas disposé à supporter pendant une période indéfinie pour l'Europe.

On entend insinuer dans certains milieux européens, et pas seulement en France, que le jour viendra où les États-Unis — peut-être en 1970 ou 1972 — s'entendront avec l'Union Soviétique, abandonneront l'Europe et nous exposeront ainsi à être la proie de l'Est.

Nul ne contestera que de telles opinions sont soutenues des deux côtés de l'Atlantique. Nul ne contestera qu'elles risquent de faire rapidement leur chemin. Si l'on a sur ces problèmes la même manière de voir que nous, il importe de faire tout ce qui est possible pour éviter ces dangers. L'on n'y parviendra qu'en rendant l'Europe très étroitement solidaire des États-Unis. Pour atteindre ce but, les armes nucléaires, avec le fardeau considérable de responsabilités qu'elles comportent et que devraient supporter tous les partenaires, constitueraient, semble-t-il, un instrument excellent et précis, qui affermirait davantage et de façon permanente notre Alliance atlantique, et montrerait également sans équivoque à Khrouchchev qu'il n'y a aucun espoir de voir se produire une scission au sein de l'Alliance.

Je désirerais présenter encore deux remarques à ce sujet. La responsabilité de la décision d'utilisation des armes nucléaires pose un problème, certes délicat, mais non pas insoluble. Pour maintenir l'efficacité de la dissuasion, le principe de l'unanimité ne peut pas être indéfiniment conservé. La République Fédérale d'Allemagne estime que la force multilatérale de l'O.T.A.N. doit avoir le soutien de plus de deux États membres. Cela nous met dans une situation qui n'est certes pas facile. Une certaine méfiance subsiste encore dans les pays occidentaux. On soupçonne que nous nous efforçons d'obtenir des armes nucléaires pour notre propre compte, et

Mr. von Hassel (continued)

that we are seizing eagerly upon the multilateral formula in order finally to be able to lay our hands on these weapons. I therefore feel there are a few things I must make quite clear.

First, we have never aspired to have nuclear weapons of our own, and we continue to have no such aspiration. Secondly, in view of the fact that the Federal Republic is honouring her NATO commitments to the utmost limit of her possibilities and that she furnishes the second biggest national contingent — after the United States contingent — for the defence of the freedom of all NATO nations, it will easily be understood that we make it a point to have a share in nuclear planning and nuclear responsibility. Thirdly, there is now a generation of Germans reaching positions of responsibility who had nothing to do with Hitler and his henchmen and who are sincerely trying — just as you are in your countries — to create a democratic State built on a solid basis, a State which will be a reliable partner for all of you. Place your confidence in this new generation.

At the end of my remarks I wish to draw a few conclusions from what I have said. The threat against the free world continues to exist. Germany remains divided and the Berlin Wall remains unchanged. In speaking to a group of democratically-minded political personalities, I need not stress the fact that the idea of abandoning the right of self-determination of the Germans living on the other side of the Iron Curtain cannot even be a subject for discussion. It is only by a solution which respects the principles of freedom and justice that our problems can be solved in such a manner that the existing political tension between the East and the West is lessened in Europe. Unfortunately the disarmament talks in Geneva have not led to any tangible results up to now.

In my opinion, there is only one conclusion which can be drawn from these circumstances. We must try to work towards closer and closer co-operation in the field of defence as well as in all other fields of policy. Today this is no longer a matter of wishful thinking, and WEU has certainly not been the least of those bodies which have contributed to this fact. We have made great progress in the past. I am firmly convinced that we shall walk along the same road

together in the future. It is the only way by which we can assure our nations, our European continent and the whole western world of a life in freedom and peace. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Minister, for this interesting speech, which the Assembly has followed with the closest attention. You may be certain that your words will play an important rôle in the debates to follow. Thank you also for emphasising that no one here, no one in Europe, is thinking of establishing a third force between the West and the Soviet world. Thank you, finally, for affirming your faith in the loyalty of the United States to the agreements they have signed and your conviction that, if need be, they will throw all their forces, of every kind, into the defence of the European States. I am glad also — and I think this is the feeling of the Assembly as well — that you hold the view that if ever nuclear weapons have to be used, the principle of unanimity should not be maintained. Your statement, that the Federal Republic of Germany does not want a nuclear force of its own will also, I think, help us in our debates.

At the end of your speech, you referred to what German youth is thinking and feeling. As a university professor, may I say that everything you told us was strictly in accordance with the facts as I know them.

Ladies and Gentlemen, Mr. Kliesing, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, has asked me to allow the Rapporteur to present his report immediately. But that would be rather difficult as Lord Kennet has two reports to present and there are a number of questions to be put to Mr. von Hassel.

I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — We have all listened with great interest to the Minister's very clear speech, and I feel that his main theme of closer working together in the Atlantic Community will command everyone's support, but I wish to put a question to him which deals not with nuclear matters but with conventional arms.

Western Germany has announced her intention of putting a new tank into production, although

M. von Hassel (suite)

que nous nous sommes saisis avec empressement de la formule multilatérale pour être finalement en mesure de nous emparer de ces armes. Il me semble donc indispensable que je précise bien certains points.

Tout d'abord, nous n'avons jamais aspiré à posséder en propre des armes nucléaires, et nous continuons à n'avoir aucune aspiration de ce genre. En second lieu, était donné que la République fédérale honore ses engagements envers l'O.T.A.N. jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités et qu'elle fournit, pour la défense de la liberté de l'ensemble des pays de l'O.T.A.N., le contingent national le plus important après celui des Etats-Unis, on comprendra aisément que nous insistions pour participer à la planification et aux responsabilités nucléaires. Troisièmement, il existe maintenant en Allemagne une génération en âge d'accéder à des postes de responsabilité, qui n'a rien eu à faire avec Hitler et ses séides, et qui s'efforce sincèrement — tout comme vous le faites dans vos pays — d'édifier sur une base solide un Etat démocratique, un Etat qui sera pour vous tous un partenaire sûr. Faites confiance à cette nouvelle génération.

Pour terminer, je voudrais tirer quelques conclusions. La menace contre le monde libre n'a pas cessé d'exister. L'Allemagne reste divisée et le mur de Berlin reste intact. En prenant la parole devant une assemblée de personnalités politiques qui croient en la démocratie, je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que l'idée de renoncer au droit à l'autodétermination pour les Allemands qui vivent de l'autre côté du Rideau de fer, ne se discute même pas. Seule une solution respectant les principes de liberté et de justice permettra de résoudre nos problèmes de manière que la tension politique existant entre l'Est et l'Ouest s'atténue en Europe. Malheureusement, les conversations de Genève sur le désarmement n'ont abouti jusqu'ici à aucun résultat tangible.

Il n'y a, à mon avis, qu'une seule conclusion à tirer de cette situation. Nous devons nous efforcer d'assurer une coopération toujours plus étroite, dans le domaine de la défense aussi bien que dans tous les autres domaines de la politique. Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'une vue de l'esprit, et certes l'U.E.O. ne se situe pas au dernier rang des organismes qui ont contribué à cet état de choses. Nous avons réalisé de grands progrès dans le passé. Je suis fermement convaincu qu'à l'avenir, nous suivrons en-

semble la même voie, car c'est la seule qui puisse assurer à nos nations, à notre continent européen et à l'ensemble du monde occidental, de vivre dans la liberté et dans la paix. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. le Ministre, pour ce discours que l'Assemblée a suivi avec la plus grande attention. Soyez assuré que les propos que vous venez de tenir joueront un grand rôle dans les débats qui vont suivre. Je vous remercie également, M. le Ministre, d'avoir souligné que personne ici, personne en Europe, ne songeait à créer une troisième force entre l'Occident et les forces du monde soviétique, d'avoir indiqué que vous n'aviez aucun doute quant à la fidélité des Etats-Unis aux accords souscrits par eux et que vous étiez convaincu que, le cas échéant, ils mettraient toutes leurs forces au service de la défense des Etats européens, quels qu'ils soient. Je vous remercie enfin — et je crois exprimer ici le sentiment de l'Assemblée — de penser que s'il devait s'agir un jour de mettre à pied d'œuvre les armes atomiques, le principe de l'unanimité ne devrait pas jouer. D'autre part, vous avez dit que la République fédérale ne désirait pas avoir une force nucléaire propre. Je crois que cela aussi est de nature à faciliter nos débats.

En dernier lieu, vous avez parlé de ce que pense et de ce que ressent la jeune génération en Allemagne. Permettez-moi de dire, en ma qualité de professeur d'université, que tout ce que vous avez dit correspond exactement à la réalité, telle que je la connais moi-même.

Mesdames, Messieurs, M. le président de la Commission m'a demandé de bien vouloir donner au rapporteur la possibilité de présenter immédiatement son rapport. Mais un problème se pose : Lord Kennet a deux rapports à présenter, et un certain nombre de questions doivent être posées à M. le Ministre.

La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous avons tous écouté avec beaucoup d'intérêt le discours très clair de M. le Ministre von Hassel, et j'ai le sentiment que le thème principal qu'il a développé, celui d'une coopération plus étroite au sein de la Communauté atlantique, rencontrera l'adhésion de tous ; j'aimerais à présent lui poser une question qui se rapporte, non pas au domaine nucléaire, mais aux armes classiques.

L'Allemagne occidentale a fait part de son intention de mettre en fabrication un nouveau

Sir Eric Errington (continued)

both France and Britain have developed new tanks already. What measures will the German Government take to ensure that one standard new tank, or at least a tank with more common features, is adopted for the armies of WEU countries?

Mr. von HASSEL (Translation). — I have been asked what the Federal Republic is doing to ensure that a standard tank will be produced for the member States of WEU.

The situation as it appears in France, Germany and the other member countries is that we began with a scheme of common development which has since been split up because trends in France and Germany led to two different types of tank. The Federal Government is not prepared, in future, to carry on development of a new tank alone and on a national basis; we shall try to work with others on this problem, either with our partners in WEU or our partners in NATO. This is not altogether easy, because there are three separate requirements to be met.

First, the soldiers of the countries concerned must work to a common formula. German, American, British, French, Belgian and Dutch generals who are tank experts will have to agree on a formula, and this is a far from simple matter. The governments of the countries concerned will have to keep their military men hard at it together until this formula has been found. On the basis of such a formula, the technical experts of the countries involved must then be put to work. And thirdly, the Finance Ministers must set up a common fund to be used to pay for development work only. Otherwise national interests in all the various countries — not only in Germany, but in the other countries as well, for they are no better in this respect — will quickly lead to further splits.

The Federal Government will try to follow this course for two reasons. First, it is not in a position to meet the cost of development from its own resources and entirely alone, and I am assuming that, in fact, none of the other member countries of WEU or NATO would be able

to pay for this research work out of national funds for long either.

Second, only close co-operation from the outset will enable us to arrive at a really standard tank, to take only that as an example.

The members of this Assembly would be rendering a very real service if they would back up this attitude of the Federal Government in dealings with their own governments. This is the only way — by tackling the problem from the political angle — that we shall be able to arrive at military weapons and equipment which it will really be possible to introduce throughout NATO and manufacture in factories in all the NATO and WEU countries. That alone will help us to solve the difficult problem of common, unified logistics mentioned by the Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — If I understand you aright, Mr. von Hassel, you feel that tanks are too important a matter for their development, and everything connected with the question of where and by whom they shall be manufactured, to be left to army officers and technical experts alone?

Mr. von HASSEL (Translation). — Let me reply by asking you another question, Mr. President. Have you ever tried to get generals from a number of allied countries to agree about a tank? It needs the whole weight of political pressure to bring that about.

The PRESIDENT (Translation). — That is just what I feel. Probably every decision on this will have to be a political decision. On the other hand, it will not be the political decision of just one country, but of all the countries jointly interested in securing a good tank. If I understand you properly, you feel that this Assembly can help its governments to reach these decisions; and there I think you are quite right.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President. I would like to ask two questions, the first of which is in connection with your exchange of a moment ago with Mr. von Hassel. It is no doubt quite true that there are difficulties in getting generals to agree. But does the Minister not think that the biggest obstacles in the way of standardisation

Sir Eric Errington (suite)

char, bien que la France et la Grande-Bretagne en aient déjà mis au point de nouveaux. Quelles mesures le gouvernement allemand prendra-t-il pour faire en sorte qu'un nouveau char standard, ou, du moins, un char comportant plus de caractéristiques communes, soit adopté pour les armées des pays de l'U.E.O. ?

M. von HASSEL (Traduction). — On a demandé ce que le gouvernement allemand fait pour qu'à l'avenir, un type unique de char puisse être créé, au moins pour les Etats membres de l'U.E.O.

Voici comment les choses se sont passées en Allemagne, en France et dans les autres Etats membres. Au début, l'on a travaillé à une mise au point commune, mais, peu à peu, les Français et les Allemands ont suivi des voies divergentes qui ont abouti à la création de deux types de blindés. Le gouvernement fédéral n'est pas disposé à entreprendre seul la mise au point d'un nouveau char, mais il s'efforcera d'obtenir la collaboration d'autres partenaires, membres de l'U.E.O. ou de l'O.T.A.N. Et ce n'est pas si simple, car pour réussir il faut remplir trois conditions.

Tout d'abord, il faut arriver à mettre les militaires des Etats membres d'accord sur une formule commune. Il faut que les généraux allemands, américains, anglais, français, belges ou hollandais, spécialistes du char, acceptent tous une même formule. Ne croyez pas que ce soit très facile. Les Etats membres devront user de toute leur autorité politique pour mettre en présence leurs militaires jusqu'au jour où ils auront découvert cette formule commune. Ensuite, et sur la base de cette formule, il faudra que les techniciens des pays intéressés se mettent au travail. Enfin, il faudra que les ministres des finances constituent un fonds commun affecté aux seules dépenses que nécessiteront les recherches, sinon il arriverait très vite que partout — pas seulement en Allemagne, mais aussi dans les autres pays où, à cet égard, on ne vaut guère plus que chez nous — les intérêts nationaux provoqueraient de nouvelles divergences.

C'est dans cette direction que vont tendre les efforts du gouvernement fédéral, et cela pour deux raisons. D'abord, parce qu'il n'est pas en mesure de faire supporter la charge financière des recherches par les seules ressources nationales, et je suppose que ses autres partenaires de

l'U.E.O. ou de l'O.T.A.N. se trouveront à la longue devant la même impossibilité.

Secondement, ce n'est que si l'on parvient dès le début à conjuguer étroitement les efforts, qu'on pourra aboutir réellement à la conception d'un char commun, pour nous en tenir à cet exemple.

Je crois que l'Assemblée ferait œuvre utile si elle encourageait ses Représentants à appuyer, auprès de leurs gouvernements, les vues du gouvernement fédéral en cette matière. C'est seulement ainsi que, sous l'impulsion des hommes politiques, l'on pourra arriver à mettre au point des armes, des matériels, des équipements militaires et à les introduire réellement ensuite dans tous les pays de l'O.T.A.N. ou de l'U.E.O. qui les fabriqueraient dans leurs usines ; ceci permettrait en même temps de résoudre le difficile problème de cette logistique commune et unifiée, dont le rapporteur nous a également parlé.

M. le PRESIDENT. — M. le Ministre, si je vous ai bien compris, vous estimez que la question des chars de combat et tout ce qui s'y rattache, où et par qui ils seront fabriqués, est une question trop sérieuse pour qu'on puisse laisser aux seuls officiers et techniciens le soin de la régler.

M. von HASSEL (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de vous poser à mon tour une question : avez-vous jamais essayé de mettre d'accord les généraux de plusieurs Etats membres sur la conception d'un char de combat ? On n'y arrivera que sous la poussée des hommes politiques.

M. le PRESIDENT. — C'est tout à fait ce que je pense. En ce domaine, il est probable que toute décision ne pourra être qu'une décision politique. Mais rappelons-nous que ce ne sera jamais la décision politique d'un seul Etat ; ce sera celle de tous les Etats qui, les uns comme les autres, ont intérêt à posséder un bon char. Si je vous ai bien compris, vous êtes d'avis que notre Assemblée pourrait aider les gouvernements à prendre cette décision. Je crois que vous avez raison.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais poser à M. le Ministre von Hassel deux questions dont la première se rapporte au sujet de votre dialogue de tout à l'heure. Il est certainement vrai qu'on aura beaucoup de mal à amener les généraux à se mettre d'accord. Mais ne croyez-vous pas que les plus grands obstacles à la

Mr. Kliesing (continued)

are to be found not so much in the military commanders as in national economic self-interest?

My second question is this: Mr. von Hassel referred to the Ottawa Agreement as a first stage and spoke of a second stage as being that of putting the idea of a multilateral nuclear force into effect. If this second stage were reached, would Mr. von Hassel regard it as the end of the matter, or would he feel that further steps would still be needed to bring about an integrated NATO nuclear force?

Mr. von HASSEL (Translation). — In reply to Mr. Kliesing's first question, I would say that of course there are difficulties arising from individual national interests. But, so far as the Federal Republic and my own Ministry are concerned, we have put such national economic considerations behind us in working for a uniform and integrated system of armaments within NATO, because we believe that uniform armament and close interdependence in WEU and NATO are the way to the surest form of co-operation.

The second question was whether the multilateral nuclear force which was one of the fringe subjects at Ottawa will mean the end of an integrated NATO nuclear force or not. My answer is that the first step is to set up the inter-allied NATO force, as now proposed. Parallel with this, there is nothing to prevent negotiations going on between all the partners in NATO interested in this multilateral concept. The discussions on this and, later, the implementation of what has been decided, will no doubt take several years. I believe, therefore, that the multilateral NATO nuclear force will not really come into being and be deemed effective as a fighting force for some years to come, and I do not think a third step should be taken before this second stage has really been consolidated everywhere. I do, however, believe that this second step involves so close a merging of interests within Europe and America, and of the multilateral force with the American strategic force, that it will probably make the final step towards a unified force much easier to achieve. I must emphasise, though, that we must not make this third step more difficult by not taking the second.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Gresham Cooke.

Mr. GRESHAM COOKE (*United Kingdom*). — I am sure we have all been very pleased to hear the wise words of the Federal Minister of Defence about Germany not wanting to be a nuclear power. Does he think that the Brussels Treaty limitations on German armaments in other respects reduce the effectiveness of the German forces assigned to NATO?

Mr. von HASSEL (Translation). — Mr. President, this questions refers to the limitations imposed by the Brussels Treaty. Apart, perhaps, from questions of the size of a vessel — I am thinking here of destroyers and submarines — which have had to be discussed, I do not think the Brussels Treaty will make it difficult for the Federal Republic to fulfil its NATO obligations. This does not rule out the possibility that the question might become acute where some vessel is concerned. At the moment, however, I can see no problems that would be insoluble.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — A few weeks ago Mr. von Hassel was reported as saying that in a second phase of the multilateral force the system of controls should pass from unanimous to majority voting and once again today he said that he thought the system of unanimous voting should not last for ever. Last week, however, Mr. Dean Rusk was reported as saying in effect that he thought it should last for ever. Can Mr. von Hassel tell us something about the apparent conflict of views between the German and American Governments on this point?

Mr. von HASSEL (Translation). — We are now discussing the multilateral nuclear force as the Rapporteur asked us to do, and in that context I think we are entitled to make suggestions. The suggestion I made was that we should maintain the unanimity rule — that is, the veto — at the moment, but reconsider it later when

M. Kliesing (suite)

standardisation ne se trouvent pas tant chez les autorités militaires que dans l'égoïsme économique de chacun des pays ?

Ma deuxième question est la suivante : M. le Ministre, vous avez appelé tout à l'heure l'accord d'Ottawa un premier pas et vous avez parlé d'un second qui serait celui de la réalisation de l'idée d'une force nucléaire multilatérale. Je vous demande si, au cas où ce second pas serait franchi, vous le jugeriez comme le dernier ou si vous êtes d'avis que nous serions encore appelés à en faire d'autres vers la réalisation d'une force nucléaire intégrée de l'O.T.A.N.

M. von HASSEL (Traduction). — En réponse à la première question, je dirai à M. Kliesing que je pense, comme lui, que des difficultés se rencontrent certainement sur le plan national, mais qu'en ce qui concerne la République fédérale et l'administration que j'y représente, je puis dire que nous avons fait passer les exigences de l'économie nationale au second plan, afin de voir l'accord se faire réellement, dans le cadre de l'O.T.A.N., sur l'adoption d'un armement unifié et intégré ; car nous pensons qu'un armement unifié, une interdépendance étroite de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N., nous amèneront à la coopération dans tous les domaines et sous ses formes les plus durables.

La seconde question est celle de savoir si la force nucléaire multilatérale, dont il a été question en marge de la conférence d'Ottawa, doit être ou non la fin d'une grande force intégrée de l'O.T.A.N. Je répondrai que notre premier pas est de réaliser la force interalliée de l'O.T.A.N., telle qu'elle a été définie. Parallèlement, rien n'empêche de poursuivre les conversations avec tous les Etats membres de l'O.T.A.N. qu'intéresse cette force multilatérale. Mais il est hors de doute que ces discussions et les réalisations qui les suivront nous prendront bien des années. C'est pourquoi je crois que la force multilatérale de l'O.T.A.N. ne pourra voir vraiment le jour et être considérée comme une force d'intervention véritable que dans plusieurs années. Il serait donc inopportun de faire le troisième pas avant que le second n'ait été fait partout, d'une manière réelle et durable. Mais j'estime que ce second pas aura suffi à établir un lien si solide entre l'Europe et l'Amérique, entre la force multilatérale et la grande arme stratégique américaine, qu'il nous sera probablement plus facile qu'aujourd'hui de faire le dernier pas et d'adop-

ter un armement unifié. Je crois devoir vous rappeler à quel point nous aurions tort de rendre ce dernier pas plus difficile en négligeant d'ici là de faire le second.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Gresham Cooke.

M. GRESHAM COOKE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis certain que nous avons tous entendu avec plaisir les sages propos du ministre de la défense de la République fédérale qui a déclaré que l'Allemagne ne voulait pas devenir une puissance nucléaire. Pense-t-il que les limitations imposées par le Traité de Bruxelles aux armements allemands dans les autres domaines réduisent l'efficacité des forces allemandes affectées à l'O.T.A.N. ?

M. von HASSEL (Traduction). — M. le Président, cette question porte sur les limites imposées par le Traité de Bruxelles. Sauf peut-être dans certains cas, quand il s'agit, par exemple, des dimensions d'un navire — et je pense notamment aux destroyers et aux sous-marins — dont il a fallu discuter, je ne crois pas que le Traité de Bruxelles puisse faire naître des difficultés qui empêcheraient la République Fédérale d'Allemagne de remplir ses obligations à l'égard de l'O.T.A.N. Il n'en est pas moins vrai qu'à propos, par exemple, d'un navire, la question pourra un jour se poser avec acuité. Mais, pour l'instant du moins, je ne vois pas un seul problème qui soit insoluble.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il y a quelques semaines, M. von Hassel aurait déclaré qu'à la seconde étape de la constitution de la force multilatérale, le système de contrôles serait soumis, non plus à un vote à l'unanimité, mais à un vote à la majorité ; aujourd'hui encore, il a répété qu'il pensait que le système du vote à l'unanimité ne durerait pas toujours. La semaine dernière, toutefois, M. Dean Rusk aurait déclaré qu'en fait, il pensait que ce système se prolongerait indéfiniment. M. von Hassel peut-il nous renseigner sur cette apparente divergence de vues entre les gouvernements allemand et américain ?

M. von HASSEL (Traduction). — M. le Président, nous sommes pleinement engagés dans la discussion sur le problème de la force multilatérale, ainsi que le rapporteur l'a souhaité. J'estime que lorsqu'on discute, on est aussi en droit de faire des propositions. La proposition que j'ai faite vise à maintenir la règle de l'una-

Mr. von Hassel (continued)

the form of the multilateral force has been decided by treaty and we have agreed on the type of ships and those ships have been built, manned, armed and put into commission — say, in six or seven or eight years' time.

At the moment, no doubt it is impossible — as all who know America will appreciate — to expect any American President to depart from the principle of unanimity; Congress insists upon it and the law decrees it.

On the other hand, the questioner will agree — if I may be allowed a parallel — that both on the Continent and in Great Britain we are convinced that nothing must be agreed in Brussels at the moment in the way of laws and regulations for the Common Market which would make Britain's subsequent entry more difficult; that is to say nothing should be put in the numerous regulations made there which would have to be altered later when, as we all hope and expect, Britain becomes a member.

The French President has made it clear that he and France are not interested in the idea of a multilateral force, as France is developing a force of her own. I think I may safely say that most politicians in Europe, and presumably in the United States and Canada as well, cherish the hope that this decision by the French Government will one day — it may be in two, or four, or six or eight years' time — be reconsidered, and that France will then become a partner in our multilateral force. But when we look at the reasons which have prompted the French Government to take this independent stand — the fact that they do not want to be tied by the veto of one country, the United States — then we must consider whether the possibility of changing the system will not have to be accepted in the end, to make France's participation possible.

I might also point out that there could well be a government here in Europe — not the American Government, but one of our own European governments — which would employ its veto to prevent the force being used. It might easily happen one day that the political complexion

of the government led to its using its veto to that end. That is why I suggested that we might consider — not now, but in the years to come — the desirability of exchanging the unanimity rule for that of majority decision. That is a matter for discussion. My impression is that, so far as our American friends are concerned, they would at least be open to consider such a proposal at a later stage.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moyersoen.

Mr. MOYERSOEN (*Belgium*) (Translation). — I would like to ask two questions. The first concerns Ottawa. The answer which Mr. von Hassel has just given refers to a multilateral force, but it was decided at Ottawa that certain nuclear forces would be placed at the disposal of SACEUR immediately. The point is to know what measures are envisaged for the employment of these forces.

Am I right in thinking that the rules laid down for their employment are almost the same as those suggested in the Recommendation by the Committee on Defence Questions and Armaments? In other words, has it been agreed that instructions for the employment of these weapons shall be laid down by NATO or at least by some political organisation of which the allies or some of the allies are members? Furthermore, is it planned to give the high command in Europe instructions now, to make immediate retaliation possible in case of enemy nuclear attack?

That is my first question. When I have heard the Ministers's reply, I will ask the second one.

Mr. von HASSEL (Translation). — According to the Ottawa decision, the use of nuclear weapons, that is those of the inter-allied NATO force if I can call it that for convenience' sake, will be subject to the same conditions as before. I assume the Assembly is familiar with the guiding lines laid down at Athens. There is, however, one very important point to be recognised; these guiding lines are concerned only with the use of the weapons, not with all the questions which have to be sol-

M. von Hassel (suite)

nimité, c'est-à-dire le veto, mais prévoit que, plus tard, lorsque la question de la force multilatérale aura été tranchée par le traité, lorsque nous serons prononcés sur le choix des navires et que ceux-ci auront été construits, équipés en hommes et en armements, et mis en service — que ce soit dans six, sept ou huit ans — nous pourrions réexaminer la question de l'unanimité.

Pour l'instant — et tous ceux qui connaissent les Etats-Unis le savent — le fait est qu'aucun Président américain ne saurait s'écarter de la règle de l'unanimité. Le Congrès le force à la respecter, la loi la lui impose.

D'autre part, mon interlocuteur voudra bien avouer — et il me permettra peut-être de commencer par tracer un parallèle — que, pour l'instant, sur le continent et en Grande-Bretagne, on estime qu'il ne faut rien faire à Bruxelles, dans le domaine législatif ou réglementaire touchant le Marché Commun, qui soit de nature à rendre plus difficile l'adhésion future de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire qu'il faut éviter d'établir, dans les nombreuses réglementations, des règles qu'il faudrait modifier plus tard, après cette adhésion britannique que nous attendons et souhaitons tous.

Or, le Président de la République Française a déclaré que lui-même et la France se désintéressent de la création d'une force multilatérale pour la raison que le gouvernement français procède à la constitution de sa propre force de frappe. Je suppose que la plupart des hommes politiques d'Europe, et sans doute aussi des Etats-Unis et du Canada, espèrent qu'un jour viendra — pas demain, mais dans deux, dans quatre, dans six, dans huit ans — où le gouvernement français pourrait revenir sur sa décision et où la France pourrait participer à la force multilatérale. Mais lorsqu'on connaît la raison qui pousse le gouvernement français à se tenir à l'écart de cette entreprise, et qui est sa crainte d'être paralysé par le veto d'un autre pays, en l'occurrence l'Amérique, il y a lieu de se demander si, plus tard, et dans le but de permettre la participation de la France, il ne faudrait pas envisager la possibilité, tout au moins, d'une telle révision.

M. le Président, permettez-moi aussi d'imaginer le cas où il pourrait se trouver en Europe un gouvernement — je ne dis pas le gouvernement américain, mais un gouvernement ici en Europe — qui, de lui-même et par son veto, empêcherait le recours à la force en question. Il pourrait très

bien arriver que, dans un pays quelconque, le gouvernement soit politiquement composé de telle sorte que, par son veto, il rende cette arme inopérante. C'est pour cette raison que j'ai lancé dans ce débat l'idée qu'il serait utile de rechercher — non pas aujourd'hui, mais au cours des prochaines années — s'il ne faudrait pas remplacer la règle de l'unanimité par celle de la décision majoritaire. C'est là une suggestion qui mérite d'être étudiée. Jusqu'ici, je n'ai pas l'impression que notre partenaire américain ne soit pas disposé à examiner, tout au moins, la possibilité de discuter, plus tard, une proposition de ce genre.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Moyersoen.

M. MOYERSOEN (*Belgique*). — Je voudrais également poser deux questions. La première concerne Ottawa. La réponse que vient de nous faire M. le Ministre est relative à une force multilatérale. Mais, à Ottawa, il a été décidé de mettre immédiatement certaines forces nucléaires à la disposition du SACEUR. La question est de savoir quelles mesures ont été envisagées pour l'usage de ces forces.

Suis-je bien renseigné lorsque je crois pouvoir dire que les règles établies pour l'usage de ces forces-là ne diffèrent guère des suggestions exposées dans la recommandation de notre Commission de Défense ? En d'autres termes, s'est-on mis d'accord pour dire que les instructions concernant l'utilisation de ces armes seront établies par l'O.T.A.N. ou, du moins, par un organisme politique dont feront partie les alliés ou une partie d'entre eux ? D'autre part, envisage-t-on de donner dès à présent des instructions au commandement en Europe qui permettent la riposte immédiate en cas d'agression nucléaire de la part de l'adversaire ?

Telle est ma première question. Je poserai la suivante lorsque j'aurai entendu la réponse de M. le Ministre.

M. von HASSEL (*Traduction*). — M. le Président, d'après les décisions prises à Ottawa, le recours aux armes nucléaires, c'est-à-dire à celles de la force interalliée de l'O.T.A.N. — si, par commodité, je puis l'appeler ainsi — a lieu en vertu des mêmes instructions que celles qui avaient été prévues dans le passé. Je suppose que l'Assemblée connaît les lignes directrices adoptées à Athènes. Il y a là pourtant un point essentiel à considérer car ces lignes directrices ne portent que sur l'emploi des armes nucléaires, et non sur tous les problèmes qui doivent être résolus

Mr. von Hassel (continued)

ved beforehand. The difference between the Ottawa scheme and the present subordination to SACEUR is that the countries which contribute a national contingent will now take part in all the discussions, preliminary planning, and fixing of objectives and policy, in short in everything to do with the policy and employment of these weapons. This is not the case as things stand at present. It is a very real measure of progress for the members of the Alliance that they will now have a hand in making the decisions which precede the actual use of these weapons.

The PRESIDENT (Translation). — Will you put your second question now, Mr. Moyersoen ?

Mr. MOYERSON (Belgium) (Translation). — My second question does actually concern the multilateral force.

It has never been clearly stated, or at least I have never understood, whether the creation of this multilateral force means creating fresh nuclear weapons or simply distributing some of the present stocks by making them available to NATO. I ask this because the difference from the financial point of view is enormous. We must know whether we are going to have to provide additional nuclear weapons or whether it is merely a question of sharing an expenditure already provided for.

There is also another reason for my question. It has often been stated that the stocks held by the United States were enough to destroy the habitable world three times over, so I wonder what the point is of increasing these stocks and how our safety will be improved by knowing that the habitable world can be destroyed, not merely three, but four or five times over ?

I am not just being sarcastic and I do not want my question to be taken only in that way. It is meant to elicit the policy to be followed in the future, especially from the financial point of view. Do not let us deceive ourselves. The great difficulty in the immediate future will be the financial one. We already have to maintain conventional forces. Is it really necessary now to add these fresh nuclear forces ?

Mr. von HASSEL (Translation). — Mr. President, I am sure Mr. Moyersoen and the other members of the Assembly will agree that

it is very difficult to give an answer here to a question which really involves a high level of secrecy. I will limit myself, therefore, to telling you that the multilateral force — and this is no secret — will be equipped with a more sophisticated version of the Polaris missile, one which is not as yet available. I think this will answer what the questioner has in mind. It is a more advanced missile, a more modern version which can be used to replace obsolete weapons.

The PRESIDENT (Translation). — You want to ask a question, Mr. Blachstein ?

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — We have heard the Minister tell the Assembly very clearly that the Federal Republic does not seek to have nuclear weapons of its own. He will know, of course, that there is a constant barrage of propaganda directed at the Federal Republic on this score — and it does not come only from the Soviet camp — which casts doubt on the genuineness of the renunciation of such weapons at the time the Brussels Treaty was signed. I would be very grateful if the Minister could say a few words on this feature of the Brussels Treaty, and on the Federal Republic's renunciation of the production of nuclear weapons, and if he could also clarify the Federal Government's attitude to the control system provided for in the treaty, not only where this renunciation is concerned, but also in regard to the nuclear armament of the whole Alliance.

Mr. von HASSEL (Translation). — Mr. President, I thought I had dealt quite clearly with this in my speech, but evidently my rather inadequate English was not up to the occasion. I would like, therefore, to answer Mr. Blachstein's question by assuring the Assembly that the Federal Government abides by its obligation under the treaty not to attempt to manufacture nuclear, biological or chemical weapons. I would add that the Federal Republic does not and will not seek, now or in the future, to have such weapons of its own nor will it attempt to have this provision of the Brussels Treaty removed. The Federal Government never misses an opportunity of making this quite clear. There has been nothing, either in my time or before my time, to justify in any way the suspicions which have been expressed not only by the Soviet bloc, but by other people as well. I repeat, we have no such weapons, and we have no intention of asking for any revision of the terms of the Brussels Treaty. We do not want nuclear weapons of

M. von Hassel (suite)

auparavant. La différence avec le système, prévu jusqu'ici, de la subordination au SACEUR, réside dans le fait que, maintenant, les Etats qui fournissent des contingents nationaux prendront part, à l'avance, à toutes les délibérations préliminaires, à l'élaboration des plans, à la définition des objectifs, des modalités d'emploi et de la politique d'utilisation de cette arme. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent. Un pas important a donc été fait, puisque les membres de l'Alliance ont maintenant la possibilité de se faire entendre et de coopérer aux décisions à prendre avant le recours aux armements.

M. le PRESIDENT. — Voulez-vous poser votre seconde question, M. Moyersoen ?

M. MOYERSOEN (*Belgique*). — Ma seconde question concerne en effet la force multilatérale.

Il n'a jamais été dit clairement, en tout cas je n'ai pas compris, si la création de cette force multilatérale supposait une production nouvelle d'armes nucléaires ou simplement une distribution du stock existant qui serait mis à la disposition des forces de l'O.T.A.N. Je pose la question car la différence au point de vue financier est immense. Il faut savoir en effet si nous serons entraînés à produire davantage d'armes nucléaires, ou s'il s'agit simplement de participer à des dépenses déjà engagées.

Ma question a aussi une autre raison. On a affirmé souvent que le stock dont disposent les Etats-Unis était suffisant pour détruire plus de trois fois le monde habité actuel. Dès lors, je me demande à quoi rimerait une nouvelle augmentation de ce stock et en quoi notre sécurité sera plus grande si nous savons que l'on pourra détruire, non pas trois fois le monde habité actuel, mais quatre ou cinq fois ?

Ma question n'est pas seulement malicieuse, et je ne voudrais pas qu'elle le fût uniquement ; elle doit déterminer, surtout au point de vue financier, la politique à suivre à l'avenir. Il ne faut pas se faire d'illusion ; la grande difficulté de demain sera suscitée par le problème financier. Il nous faudra soutenir déjà des forces conventionnelles. Est-il vraiment nécessaire d'y ajouter à l'avenir des forces nucléaires nouvelles ?

M. von HASSEL (Traduction). — M. Moyersoen sera, je pense, d'accord avec ses collègues de l'Assemblée et avec moi-même pour admettre qu'il

est très difficile de répondre, dans cette enceinte, à une question qui touche à un domaine éminemment secret. Je devrai donc me borner à la déclaration suivante. La force multilatérale sera équipée — ceci ne relève pas du secret — de fusées Polaris nouvelle version qui n'existent pas encore. Je pense que cette déclaration répond pour l'essentiel à la question posée. Il s'agit donc d'un type perfectionné, d'une version plus moderne qui remplacera un armement dépassé.

M. le PRESIDENT. — M. Blachstein désire, je crois, poser une question.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre, vous avez expliqué très clairement devant l'Assemblée que le gouvernement fédéral n'aspire pas à la possession d'armes nucléaires. Or, vous savez qu'il existe, même dans les pays non communistes, une propagande hostile à la République fédérale, qui ne cesse de jeter le doute sur la sincérité de la renonciation consentie par le gouvernement fédéral dans le cadre du Traité de Bruxelles. Je vous serais donc reconnaissant si vous vouliez bien adresser à l'Assemblée quelques mots sur cette clause du traité, cette renonciation de l'Allemagne à fabriquer des armes nucléaires, et sur l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard du système de contrôle prévu dans le traité, pour vérifier non seulement l'observation de ladite renonciation, mais encore l'armement nucléaire de l'Alliance.

M. von HASSEL (Traduction). — M. le Président, je pensais m'être expliqué très nettement sur cette question dans mon discours. Mais il faut croire qu'en raison de mon maniement imparfait de la langue anglaise, je n'y ai pas réussi. Je vais donc, à la demande de M. Blachstein, répéter à l'Assemblée que le gouvernement fédéral s'en tient fermement à l'obligation que lui impose le traité de ne pas fabriquer d'armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques. J'ajouterai que le gouvernement ne veut disposer d'armes de cette sorte, ni actuellement, ni à l'avenir, et n'agira pas non plus en vue d'obtenir la suppression de cette disposition du Traité de Bruxelles. Il ne s'est pas présenté une seule occasion que le gouvernement fédéral n'ait saisie pour s'expliquer clairement à ce sujet. Il ne s'est pas produit un seul événement, soit de mon temps, soit avant moi, qui puisse donner l'apparence d'une justification au soupçon dont on a parlé et qui se fait jour, non pas seulement dans les pays de l'Est, mais ailleurs. Je répète que nous ne possédons aucune de

Mr. von Hassel (continued)

our own, and we agree entirely with the way in which American tactical nuclear weapons are kept and will continue to be kept in Germany, under the control of American custody teams.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bourgoïn.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. von Hassel, in his answer to Mr. Moyersoen, said he could not give us certain details because the Polaris missile which had recently been supplied to the multilateral force was still on the secret list. But there is something which is not on the secret list and that is what the carrier for this missile is to be. It has been suggested that it is to be installed on cargo ships which will be responsible for transporting and launching it.

My personal opinion of this proposal — and it is corroborated by several French, British and American admirals — is that the project is a somewhat hazardous one. How will these cargo ships be defended and where will they be hidden? It will be like a kind of poker game with the constant possibility, with a good intelligence service, of their whereabouts being traced. Or else they will have to be guarded by naval squadrons which will certainly be very much more expensive than building nuclear submarines to carry the same missiles.

I would like to hear the Minister's views on this.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. von Hassel.

Mr. von HASSEL (Translation). — Mr. President, I am afraid it will be very difficult for me, willing though I am to do so, to give you any short and concise account of the form the carriers will take. I feel it would be better to leave these details to be studied by the WEU Committee on Defence Questions and Armaments. Any exhaustive answer would probably take up too much of the Assembly's time, so I will content myself with the following.

The United States' initial proposals were set out in a memorandum on the so-called Ottawa

force, which is a force of surface vessels carrying Polaris missiles. Submarines were mentioned during the Bahamas Conference between the American President and the British Prime Minister because Britain is already building submarines. When the Federal Government was asked for its views on the subject, it replied that before it could make up its mind, there would have to be a careful study of what sort of carrier vessels — surface or submarine — ought to be chosen, whether they should have nuclear or conventional means of propulsion. There was also a whole list of other considerations, some of them military, such as the best methods of using the vessels and their prospects of survival, others financial. In considering the cost of this force, not only the capital outlay but the running costs, too, will have an important bearing on the matter. WEU and NATO will have to look at the financial aspect of things much more closely in future. It is useless deciding what the best military solution is if that solution cannot be paid for. You will find, if you go into the economics of the question, that if the capital cost of a nuclear-powered submarine is higher, the running costs are much higher too, so much so, in fact, that Members of Parliament would ask themselves whether there is not a simpler solution.

The military aspects you queried, the chances of survival — you mentioned hiding the vessels to ensure their availability when needed — have been the subject of countless extremely thorough studies by the American Navy. There was scepticism at first in my Ministry as well, but after days of discussion between American and German naval experts we were finally won over by the American arguments.

Perhaps, as this could easily become a political discussion, I might say this. We are saying that this multilateral force will have what is termed mixed-manned crews — that is to say, naval officers and ratings, technicians and missile experts from all the participating countries

M. von Hassel (suite)

ces armes. Nous n'avons pas l'intention de provoquer d'une façon ou de l'autre une révision des dispositions du Traité de Bruxelles. Nous n'aspirons pas à posséder des armes atomiques propres. Nous admettons, même pour l'avenir, la manière dont les armes nucléaires tactiques américaines se trouvent chez nous, gardées par les Américains, sous la responsabilité de leurs équipes de contrôle.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bourgoïn.

M. BOURGOÏN (*France*). — M. le Ministre, répondant à M. Moyersoen, vous avez dit que vous ne pouviez pas donner certaines précisions parce que la fusée Polaris qui vient d'être mise au service de la force multilatérale est encore un secret. Mais il est une formule qui n'est pas secrète ; c'est celle du porteur de cette fusée Polaris. On dit qu'elle va être mise sur des cargos qui seront chargés de la transporter et de la lancer.

Mon opinion personnelle au sujet de cette technique — et cette opinion a été corroborée par l'opinion de plusieurs amiraux tant français qu'anglais ou américains — est que ce projet est un peu aventureux. En effet, on se demande comment ces cargos seront gardés ou qui les cachera. Ce sera un coup de poker parce qu'il sera toujours possible de les déceler par un système de renseignements bien fait. Ou bien il faudra les faire garder par des escadres qui, certainement, coûteront beaucoup plus cher que la construction des sous-marins atomiques chargés de porter ces mêmes Polaris.

Je voudrais avoir votre sentiment à ce sujet.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. von Hassel.

M. von HASSEL (*Traduction*). — M. le Président, il me sera très difficile — et pourtant je suis prêt à le faire — d'expliquer sous une forme courte et précise ce que sera le porteur d'une fusée Polaris. Il vaudrait mieux, je crois, demander à la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'U.E.O. d'examiner le problème dans ses détails. Une réponse à peu près complète de ma part abuserait des instants de l'Assemblée. Je me bornerai donc aux déclarations suivantes.

Les considérations dont s'est inspiré le gouvernement des Etats-Unis ont été exposées dans un

mémorandum sur la force dite « d'Ottawa ». Cette force d'Ottawa — composée de porteurs de fusées Polaris — est une flotte de surface. A la Conférence des Bahamas, la question des sous-marins a été débattue entre le Président des Etats-Unis et le Premier ministre britannique, pour la raison que la Grande-Bretagne construit déjà des sous-marins. Lorsque le gouvernement fédéral a été prié de donner son avis à ce sujet, il a déclaré ne pouvoir se prononcer avant qu'un examen précis n'ait indiqué le porteur qu'il y a lieu de choisir, si c'est un navire de surface ou un sous-marin, s'il doit être propulsé par des moyens nucléaires ou classiques ; cette attitude lui était dictée par plusieurs considérations, d'une part, le souci militaire de la meilleure utilisation possible, de la plus forte chance de survie ; mais, d'autre part également, le souci financier du coût de cette arme. Car, en l'occurrence, ce ne sont pas seulement les dépenses en capital, c'est-à-dire les investissements qui comptent, mais encore les dépenses courantes. J'estime qu'aussi bien à l'Union de l'Europe Occidentale qu'à l'O.T.A.N., nous devrions à l'avenir tenir plus fortement compte des incidences financières. Il ne sert à rien de se décider pour la solution la meilleure du point de vue militaire, si elle n'est pas réalisable du point de vue financier. Lorsque vous examinerez le problème sous l'angle financier, vous vous apercevrez que les investissements qu'exige la construction de sous-marins sont déjà plus élevés pour les types à propulsion nucléaire que pour les autres, mais que les dépenses courantes accusent une différence encore plus grande et prennent une telle ampleur que les parlementaires ne pourront manquer de demander s'il n'existe pas une solution plus simple.

L'aspect militaire auquel vous avez fait allusion, la chance de survivre — vous parlez de l'obligation de cacher les armes, afin de pouvoir les employer au moment voulu — a fait l'objet d'études innombrables de la marine américaine, et, après avoir éprouvé au début un certain scepticisme, qui n'a pas épargné mon propre ministère, après avoir consacré à la question d'interminables conversations poursuivies du matin au soir entre spécialistes de la marine américaine et de la marine allemande, nous avons fini par nous laisser convaincre par les arguments américains.

Mais l'étude d'un tel sujet tourne facilement à la discussion politique. J'ajouterai donc que le fait que cette force multilatérale aura des équipages mixtes, que les matelots, officiers, techniciens, artilleurs embarqués sur un même bâtiment ressortiront à tous les Etats membres, indique

Mr. von Hassel (continued)

will man a given ship, as proof that it really is a warship of the Alliance and not a German ship, an Italian ship, a French ship, an American ship and so on. There is no danger of any captain taking this ship into a home port and saying: "Now at last, thanks to this ship, we have German nuclear weapons". These mixed-manned crews would involve perhaps 10,000 men; the exact number needed is more or less known, and this figure is taken at random — I mention it only to simplify our calculations. Of these 10,000, some 3,000 or 4,000 will undoubtedly be Americans, because of the proportionate contribution the United States is making. I do not believe the American Navy or the American Government would allow the lives of 3,000 or 4,000 of their sailors to be endangered by manning unsafe ships. The Americans must surely realise that their own nationals would be sharing any dangers involved. If, after serious thought, the Americans put forward this proposal, we can safely assume, as they will literally be in the same boat, that they have thought long and hard about it.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I know that the Minister has to leave now, so I am afraid I cannot allow any further questions to be put to him.

I must thank you, Mr. Minister, for your very clear replies to our questions. On behalf of the Assembly, I wish you a good journey home. (*Applause*)

Ladies and Gentlemen, Lord Kennet, co-Rapporteur for the Committee on Defence Questions and Armaments on these matters, will now address the Assembly.

You have two reports to present I think, Lord Kennet? Will you be presenting them together?

Lord KENNET (*United Kingdom*) (Translation). — I suggest, Mr. President, that I present only one of my reports now, to enable us all to attend the reception offered by the Paris City Council. I will present my second report tomorrow, and if we begin at half-past nine I shall have finished by twenty to ten.

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Kennet.

Lord KENNET (*United Kingdom*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would have liked to be able to associate myself with the thanks addressed by the President to Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic, but I had to leave the hall at the critical moment. However, I hope I may be allowed to do so now, although Mr. von Hassel himself has left.

I have the honour, Mr. President, to present the first of the two draft Recommendations for which I am Rapporteur, the one entitled disarmament and the nuclear force.

It presents issues of the very greatest complexity and gravity, issues which have been touched on with clarity and force by my fellow Rapporteur, Mr. Duynstee. We are faced here with issues which may directly affect the chances that tens of millions of human beings have of living out their natural lives, and also the chances which tens of millions of the generations yet unborn have of being born normal, or indeed of being born at all. This Assembly is not directly responsible for settling these issues, and I think all of us, in our most intimate moments of comprehension, are probably, and humanly, glad that we do not have to shoulder this responsibility. But those upon whose shoulders it does lie, the Ministers of the NATO countries, can only work, can only take decisions, in the context of a parliamentary and public opinion in the formation of which this Assembly does not play a negligible rôle. It is right, therefore, that we should consider these issues with the gravest sense of responsibility, availing ourselves of our best knowledge and our best intention only. Our children and their children to the hundredth generation will be affected, however indirectly, however imprecisely, by the votes we cast and the language we adopt in this Assembly this week.

Nation States are not accustomed to leave decisions affecting the lives and deaths of their entire populations to other nation States if there is any alternative. When the United States emerged from the allied research project of the war years as the sole possessor of nuclear weapons, the other nation States had no alternative. But that is no longer the case. First the Soviet Union, then the United Kingdom, and now France, have acted consonantly with their characters as traditional nation States, and deve-

M. von Hassel (suite)

suffisamment qu'il s'agit bien d'une arme de l'Alliance et non d'un bateau allemand, d'un bateau italien, d'un bateau français, d'un bateau américain, etc... Il n'y a pas de danger que le commandant d'un tel navire le mène dans un port de son pays et dise : « Enfin, nous nous sommes procurés, grâce à ce bateau, une arme nucléaire allemande ! » L'effectif de ces équipages mixtes s'élèvera peut-être à 10.000 hommes ; le nombre approximatif des hommes nécessaires est connu, mais celui que je donne ici est pris au hasard et ne sert qu'à simplifier les calculs. Sur ces 10.000 hommes, il y aura sûrement 3 ou 4.000 Américains, étant donné la participation qui leur incombe. Je ne crois pas que la marine américaine ou le gouvernement américain demanderont à 3 ou 4.000 de leurs marins de s'embarquer sur des bâtiments insuffisants et menacés. Les Américains savent bien que leurs concitoyens seraient en danger à bord, comme les autres. Et si, après y avoir mûrement réfléchi, ils font une telle proposition, on peut être sûr qu'elle est raisonnable.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je sais que M. le Ministre doit partir. Je crois donc être obligé de ne plus permettre que des questions lui soient posées.

Je vous remercie, M. le Ministre, pour la façon tout à fait claire dont vous avez répondu aux questions qui vous étaient posées. Je vous souhaite, au nom de l'Assemblée, un bon retour dans votre pays. (*Applaudissements*)

Mesdames, Messieurs, nous allons entendre maintenant Lord Kennet, comme co-rapporteur sur la question.

Vous avez, je crois, deux rapports à présenter, Lord Kennet. Présenterez-vous les deux rapports conjointement ?

Lord KENNET (*Royaume-Uni*). — M. le Président, je vous propose d'entendre un seul de mes rapports maintenant, de façon que nous puissions assister, tout à l'heure, à la réception du Conseil municipal de Paris. Demain, je présenterai mon deuxième rapport ; si nous entamons le débat à 9 h. 30, j'en aurai terminé à 9 h. 40.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Lord Kennet.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*). — M. le Président, mes chers collègues, j'aurais voulu m'associer aux paroles de remerciement que notre Président a adressées à M. von Hassel, Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne. J'ai dû m'absenter juste à ce moment. Je le fais, en tout cas, après son départ.

M. le Président, j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le premier des deux projets de recommandations dont je suis rapporteur, celui qui s'intitule « Le désarmement et la force nucléaire ».

Il traite de questions de la plus haute complexité et de la plus haute gravité, de questions sur lesquelles a parlé avec clarté et avec force mon co-rapporteur, M. Duynstee, dans le discours qu'il a fait il y a quelques instants. Nous sommes confrontés ici avec des problèmes dont la solution influencera directement les chances de survie normale de dizaines de millions d'êtres humains aujourd'hui vivants, ainsi que les chances de dizaines de millions d'êtres des générations futures de naître sans difformités ou même de naître tout simplement. Cette Assemblée n'est pas directement responsable de la résolution de ces problèmes, et je crois que nous tous, au plus profond de nous-mêmes, nous nous flatons probablement, et je dirais même humainement, de ne pas être obligés d'assumer cette responsabilité. Mais ceux qui doivent l'assumer, les ministres de l'O.T.A.N., ne peuvent travailler, ne peuvent décider que dans le contexte d'une opinion publique et parlementaire pour la formation de laquelle cette Assemblée joue un rôle considérable. Il convient donc que nous nous penchions sur ces problèmes en nous servant de tout ce que nous savons, avec notre meilleure volonté. Nos enfants, et les enfants de nos enfants jusqu'à la centième génération, seront déterminés, bien qu'indirectement, par la manière dont nous voterons et par le langage que nous tiendrons dans cette salle cette semaine.

Les Etats-nations n'ont pas coutume de laisser à d'autres les décisions affectant la vie et la mort de l'ensemble de leurs populations s'il existe une autre solution. Le programme de recherches allié des années de guerre a permis aux Etats-Unis de devenir les seuls possesseurs d'armes nucléaires et les autres Etats-nations n'avaient pas le choix. Mais ce n'est plus le cas désormais. L'Union Soviétique, puis le Royaume-Uni et maintenant la France, ont agi conformément à leur caractère propre en tant qu'Etats-

Lord Kennet (continued)

loped independent nuclear weapons capacities in order to keep, visibly and undoubtedly, the decision of life and death for their entire populations in their own hands.

The same increase in wealth and the same spread of technology which have made possible four national deterrents will make possible more in the future, and the same sense of national identity and responsibility which has made the four deterrents seem desirable may in future make similar forces desirable to other nation States.

It is the mounting danger of nuclear war breaking out by accident, by miscalculation, or by mad design which has made this prospect of an infinite proliferation seem dangerous, and has given rise to present attempts to "limit the Nth power spread".

In the absence of arrangements to prevent it, more and more nations will construct independent nuclear forces, this will be dangerous, and it does not much matter how quickly or slowly it happens.

The Nassau Agreement between the United States and the United Kingdom foreshadowed one partial and preliminary answer, and the Ottawa Ministerial Council of NATO took it one stage further ; I refer to the assignment of national nuclear forces to NATO as such, or to a NATO multinational or inter-allied or even, as the French Government would prefer, to a NATO nameless force.

The advantages of this scheme are that it would perhaps lead to smoother planning and targeting in peacetime than can be obtained without "assignment", and that it is a symbolic act of alliance solidarity.

Its disadvantage is that it provides no incentive for NATO countries, which would like to have a say in decisions affecting the life and death of their populations, to refrain from constructing their own national deterrent forces. If ever, under some unforeseen pressure, NATO came apart in the moment of supreme crisis, and

there were no agreement on nuclear strategy, America, Britain and France would have national deterrents to fall back on. The other NATO countries would not.

A force to which the existing nuclear powers, the United States and the United Kingdom, only commit elements while retaining the right to withdraw them, to which France, when she becomes a nuclear power, has declared she will not commit any force at all, and to which other countries, Belgium, Holland, Italy, West Germany, can commit only weapons which have an American veto on their use and which will still have an American veto on their use when they are committed — such a force scarcely approaches the real nature of our problem.

Our German friends know this well, and our American friends know that they know it. It is for this reason that they have proposed the so-called multilateral force, consisting of surface ships with crews of mixed nationality, carrying thermonuclear Polaris rockets.

In theory, the advantage of this scheme is that it would indeed provide some incentive for NATO countries, who might otherwise do so, not to develop their own national strike forces. It would also be a more spectacular symbol of Alliance solidarity than the assignment of national forces, and might further the economic and political integration of the Atlantic Community. Its disadvantages are both internal and external.

The internal disadvantages cluster round the central issue of control. At the heart of the whole malaise of NATO at present, and for all we know at the heart of corresponding, unpublished malaises within the Warsaw Pact, lie the questions: "Will you die for me?" and "Will our adversary believe you will die for me?" When each nation in NATO can ask these two questions of each other nation, and can be confident that the answer is yes to all of them — and that means 420 yeses — then, and only then, will there be a completely credible integrated deterrent force under agreed control and single command, comprehending all active members of the Alliance.

Lord Kennet (suite)

nations traditionnels, et ils ont mis au point des potentiels nucléaires indépendants afin de conserver entre leurs mains, d'une manière tangible et indubitable, la décision en matière de vie ou de mort intéressant l'ensemble de leurs populations.

L'accroissement de la richesse et la diffusion de la technologie qui ont rendu possible la création de quatre forces de dissuasion nationales rendront également possible, à l'avenir, la création de nouvelles forces, et le sens de l'identité et de la responsabilité nationales qui a rendu ces quatre forces souhaitables peut également rendre souhaitables, à l'avenir, pour d'autres Etats-nations, des forces semblables.

C'est le danger croissant de voir se déclencher une guerre nucléaire par accident, par erreur de calcul, ou par un acte de folie, qui rend extrêmement dangereuse cette perspective d'une prolifération illimitée, et qui est à la source des tentatives actuelles « de limiter cette extension jusqu'au Nième pays ».

En l'absence de tout accord d'interdiction, un nombre croissant de nations mettront sur pied des forces nucléaires indépendantes ; un tel processus est dangereux, et il importe peu, en définitive, de savoir à quel rythme il interviendra.

Les Accords de Nassau entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont esquissé une solution partielle et préliminaire, et le Conseil ministériel de l'O.T.A.N. à Ottawa l'a fait avancer d'une étape ; je parle de l'affectation des forces nucléaires nationales à l'O.T.A.N. en tant que telle, ou bien à une force O.T.A.N. multilatérale ou interalliée, ou même, comme le souhaite le gouvernement français, à une force O.T.A.N. anonyme.

Les avantages de ce projet résident dans le fait qu'il rendrait peut-être plus aisées, en temps de paix, la planification et la définition des objectifs qui sont actuellement difficiles sans « affectation », et qu'il met en relief d'une manière symbolique la solidarité de l'Alliance.

Il présente toutefois l'inconvénient de n'encourager nullement les pays de l'O.T.A.N., qui aimeraient avoir leur mot à dire dans toutes les décisions qui affectent la vie ou la mort de leurs populations, à s'abstenir de mettre sur pied leurs propres forces de dissuasion nationales. Si l'O.T.A.N., sous l'effet de pressions imprévues,

devait éclater au moment d'une crise majeure, et s'il n'existait aucun accord en matière de stratégie nucléaire, l'Amérique, la Grande-Bretagne et la France auraient des forces de dissuasion nationales auxquelles elles pourraient avoir recours, ce qui ne serait pas le cas des autres pays de l'O.T.A.N.

Une force à laquelle les puissances nucléaires existantes, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, n'affecteraient que des éléments tout en conservant le droit de les retirer, à laquelle la France, quand elle sera devenue puissance nucléaire, a déclaré qu'elle n'affecterait aucune force, et à laquelle les autres pays, Belgique, Pays-Bas, Italie, Allemagne occidentale, ne peuvent affecter que des armes qui sont actuellement soumises au veto américain et qui le resteraient une fois affectées — une telle force ne correspond guère à la solution véritable de notre problème.

Nos amis allemands le savent bien, et nos amis américains savent bien qu'ils le savent. C'est pour cela qu'ils ont proposé une force dite multilatérale, composée de vaisseaux de surface à équipages mixtes, et portant des engins thermo-nucléaires Polaris.

En théorie, l'avantage de ce projet réside dans le fait qu'il constituerait, dans une certaine mesure, pour les pays de l'O.T.A.N. qui, dans une autre situation, pourraient être tentés de le faire, un encouragement effectif à ne pas mettre au point des forces de frappe indépendantes. Il mettrait également en relief, d'une manière symbolique beaucoup plus spectaculaire que l'affectation de forces nationales, la solidarité de l'Alliance, et pourrait promouvoir l'intégration économique et politique de la Communauté atlantique. Les inconvénients qu'il présenterait sont à la fois internes et externes.

Les inconvénients internes sont axés sur le problème central du contrôle. Au cœur du malaise actuel de l'O.T.A.N., au cœur peut-être de malaises semblables, mais tenus secrets, au sein du Pacte de Varsovie, se situent les questions suivantes : « Êtes-vous prêts à mourir pour moi ? » et « Notre adversaire est-il persuadé que vous êtes prêts à le faire ? ». Quand chaque pays de l'O.T.A.N. pourra poser ces deux questions à chacun des autres pays et être sûr d'avoir, dans tous les cas, une réponse affirmative — et cela signifie 420 oui provenant des 14 pays interrogés — alors, et alors seulement, nous aurons une force de dissuasion intégrée tout à fait valable, sous contrôle conjoint et

Lord Kennet (continued)

This is intended to show the logical structure of the situation, not as a practical guide to the way a force might be set up. In practice, there will not be 420 internal obstacles, there will be one only: the difficulty of agreeing a control system. In the last resort, on the awful day itself, will the integrated force be used on the order of SACEUR, and thus of the President of the United States, or of someone else? If it is to be the President as before, the main incentive to the independent development of nuclear strike forces by West European nations is not removed. If it is to be someone else, Mr. McNamara's "single chain of command" is not achieved.

Assuming that it is someone else, the question is not so much "Who?" as "By what means will he be chosen and instructed?" It is easy enough in military and technical terms to envisage a senior European officer, perhaps of Luxembourg nationality, who, operating on guidelines previously agreed in the NATO Council, should give the order when and what and where to fire, to an integrated, mixed-manned force, or indeed to national forces.

But it is not so easy in political terms to envisage the agreement on the guidelines. This is where the 420 questions will buzz round the heads of national delegates, and impede action. Will the voting on a general outline be by majority, or will there be vetoes for some? How could vetoes be allowed to some and denied to others? Will there be a vote on each individual "guideline" or contingency? If so, majority, or selective veto, or general veto? Into how much detail will the guidelines go? Otherwise put, what proportion of the necessary contingency planning will be done in advance, and what proportion will be left for discussion and agreement after a request for instructions from the commander of the force during a crisis, or even during a war? Each of the fifteen governments will know that in answering each of these questions, and in the drafting and amendment of guidelines them-

selves, it must choose a position on a continuum stretching between complete deterrent credibility, which would leave the lives of its entire population at the mercy of other nations, and the retention of complete control over decisions affecting the life and death of its population, which would mean complete incredibility. It may be a long-drawn negotiation, so long-drawn indeed that one might expect the whole idea of an integrated force to be outdated, before the negotiation could be concluded, by one of the unforeseen technological breakthroughs in the United States or the Soviet Union, which have so often outdated our political arrangements of the past.

It will probably be easier to set up an integrated force than to settle the problem of its control. Indeed one may imagine a day when a highly lethal force exists, and no one quite knows whose orders it is supposed to obey. That in itself would be dangerous: if this force were allowed to be more vulnerable than current technology could achieve, it would be very dangerous.

If it were to be controlled by a European commander and have no American veto, or indeed if it were to be controlled by a shifting majority, as is proposed in the explanatory memorandum to Mr. Duynstee's report, that would be one more nuclear force in the world, and would constitute proliferation by another route.

Compared with the difficulty of establishing a meaningful control system, the difficulties of setting up a mixed-manned force are probably trivial. Everything from communications to diet will present irritations and minor problems, but it is clear that they will be less than the problems on the political level.

On the other hand, it is rather hard to see the need for mixed manning at all. If the sailors of country X go to sea in a mixed-manned ship, it will be because their government has ordered them to, and if their government orders them to, it will be because it has agreed a system of

Lord Kennet (suite)

commandement unique, et comprenant tous les membres actifs de l'Alliance.

Ce raisonnement a pour but d'exposer la structure logique de la situation, et non de fournir un guide pratique quant à la manière dont une telle force pourrait être établie. Dans la pratique, il n'existera pas 420 obstacles internes, il n'y en aura qu'un seul : la difficulté de se mettre d'accord sur un système de contrôle. En dernier ressort, quand viendra l'heure de l'Apocalypse, cette force intégrée sera-t-elle utilisée sur l'ordre du SACEUR et donc du Président des Etats-Unis, ou sur l'ordre de quelqu'un d'autre ? Si ce doit être, comme aujourd'hui, le Président des Etats-Unis, le principal encouragement à la mise au point indépendante de forces de frappe nucléaires par les nations d'Europe occidentale n'aura pas disparu. Si ce doit être quelqu'un d'autre, la « chaîne unique de commandement » préconisée par M. McNamara ne sera pas réalisée.

En supposant que ce soit quelqu'un d'autre qui donnera l'ordre, la question n'est pas tellement de savoir qui ce sera, mais par quel moyen il sera choisi et de qui il recevra ses instructions. Il est assez facile, en termes militaires et techniques, d'envisager un officier supérieur européen, un Luxembourgeois peut-être, qui, suivant en cela des lignes directrices de l'O.T.A.N., donnerait l'ordre de tir, compte tenu du moment, du type d'engin et du but qu'il devrait atteindre, à une force « mixte » intégrée, ou même à des forces nationales.

Mais il n'est pas facile, en termes politiques, d'envisager l'accord sur les lignes directrices. C'est à ce stade que les 420 questions surgiront à l'esprit des délégués nationaux et entraveront leur action. Le vote sur les grandes lignes d'action sera-t-il majoritaire, ou certains auront-ils un droit de veto ? Comment ce droit pourrait-il être accordé à certains et refusé à d'autres ? Y aura-t-il un vote sur chacune des lignes directrices ou situations particulières ? Dans l'affirmative, la votation avec un veto sélectif, ou avec un veto général, s'exercera-t-elle à la majorité ? Jusqu'à quel point le détail des lignes directrices sera-t-il poussé ? En d'autres termes, quel pourcentage de la planification indispensable, en matière de cas particuliers, sera convenu à l'avance et quel pourcentage pourra faire l'objet de discussions et d'accords dès que le commandant de la force aura demandé des instructions,

en cas de crise ou même en cas de guerre ? Chacun des quinze gouvernements saura qu'en répondant à chacune de ces questions, et dans la rédaction ou l'amendement des lignes directrices elles-mêmes, il doit opérer un choix dans toute une gamme de situations allant de la crédibilité totale de la force de dissuasion — qui laisserait la vie de l'ensemble de la population de son pays à la merci d'autres nations — au maintien d'un contrôle total sur les décisions affectant la vie et la mort de cette même population, ce qui aboutirait à une absence presque totale de crédibilité. Il faut donc envisager des négociations prolongées, tellement prolongées en fait qu'on devrait s'attendre que l'idée d'une force intégrée soit démodée avant même que les négociations puissent aboutir, du fait de progrès technologiques imprévus aux Etats-Unis ou en Union Soviétique, semblables à ceux qui, par le passé, ont si souvent remis en question nos arrangements politiques.

Il sera probablement plus facile de créer une force intégrée que de régler les problèmes que pose son contrôle. On peut même imaginer le jour où, une force extrêmement meurtrière ayant été créée, personne ne saura exactement aux ordres de qui elle est censée obéir. Une telle situation serait dangereuse en soi et, si cette force devait être plus vulnérable que ne l'autorise la technologie du moment, elle pourrait être extrêmement dangereuse.

Si le contrôle de cette force était entre les mains d'un commandant européen (et s'il n'y avait pas de veto américain) ou s'il était entre les mains d'une majorité fluctuante, comme l'envisage M. Duynstee dans son exposé des motifs, cela signifierait sans aucun doute la naissance d'une nouvelle force nucléaire dans le monde, c'est-à-dire la prolifération par une autre voie.

En comparaison des difficultés que présente la création d'un système de contrôle vraiment valable, celles de la création d'une force « mixte » sont vraisemblablement insignifiantes. Toutes les questions, qu'il s'agisse des transmissions ou des régimes alimentaires, seront des causes de friction et de problèmes mineurs, moins importants toutefois que ceux qui se posent au niveau politique.

Par ailleurs, on comprend difficilement l'intérêt d'équipages « mixtes ». Si, par exemple, les marins d'un pays donné prennent la mer comme membres d'un équipage « mixte », c'est parce que leur gouvernement leur en aura donné l'ordre, et si leur gouvernement leur en donne

Lord Kennet (continued)

integrated political control. It is quite hard to see why the orders of an international commander should not be carried out by national crews.

Attention is already focused on some of these internal difficulties, but for the moment neglects the probable external consequences of the creation of an integrated NATO deterrent force. The present considerable Soviet campaign against "giving the Germans nuclear weapons" leaves them plenty of elbow-room; the kind of integrated force envisaged might or might not be deemed by the Soviet Union to constitute giving the Germans nuclear weapons". If it were deemed so, the Soviet Government might or might not yield to the anti-German opinion it has itself so carefully fostered in Poland and Czechoslovakia, and "give" those countries nuclear weapons too. The motives which lead West European countries to develop national nuclear strike forces do not operate to the same extent in Eastern Europe; there is no ocean between Russia and Poland. Still, that is no reason for ignoring them altogether.

The integrated force idea has been introduced as a means of checking the spread of nuclear weapons to more and more national forces within NATO, but it will not prevent the development of Chinese and Indian nuclear strike forces. Also, if in the future the countries of SEATO, CENTO and the Organisation of American States were to feel sufficiently threatened by the conventional superiority which such a country as, for instance, Indonesia is now obtaining in that part of the world, they would be strongly tempted to ask the United States for a SEATO, a CENTO or an OAS integrated nuclear force. A demand based on the assertion that the United States was doing more for its real, first-class, white friends in Europe than it was prepared to do for its second-class Asian and Latin friends, might be hard to resist. Seen in this light, the NATO integrated force may close the door on one or two national forces, but it may open the door to two or three alliance ones.

There has never been any question of the United States assigning all its strategic forces to NATO, still less pooling them into an integrated force. The establishment of an integrated force thus involves an invitation to some nations to deny themselves independent nuclear capability, while other nations maintain independent nuclear capability. This argument is well understood in France, where it is often pointed out that SAC is simply the first independent national deterrent. It is a commonplace of politics that if one nation or party or individual says to another: "I may do this, because I was doing it first, but you may not, because you would only be doing it second, or third, or fourth", the argument is likely to fall on deaf ears. It is as much as to say: "My strength justifies your weakness". It may even imply the saying: "I know how to temper strength with wisdom, but you do not; therefore you must not become strong".

The nation is the basic political unit of our world at present, and it is likely that as long as any nations maintain nuclear strike forces, others will wish to.

For all these reasons, I do not believe the multilateral force will make the world safer. In the letter he sent out to us all a week or two ago, outlining the work we should be doing here, the President, Mr. Bech said: "The chief task of the Assembly will be to put forward the conclusions of its Committee on Defence Questions and Armaments on the fundamental principles which should guide politicians in setting up a NATO nuclear force with several components. The Assembly will therefore examine this important problem in the light of the report by Mr. Duynstee." I hope Mr. Bech will, or would, if he were here, allow respect for his great experience and my friendship for him personally to excuse me if I say that this prejudices the issue. The Assembly should not consider how to set up a force with several components, which of course means *including a multilateral component*, until it has first considered whether to recommend the setting up of a multilateral component at all. And there are two reports before the Assembly, not one. There is the report by Mr. Duynstee, which recommends the multilateral force and, in the explanatory memorandum, goes into some detail about how it should be controlled. It is an ingenious paper; it is like watchmakers' work. It

Lord Kennet (suite)

l'ordre, c'est qu'il aura accepté le système d'un contrôle politique intégré. Il est très difficile, dans ce cas, de comprendre pourquoi les ordres d'un commandant international ne pourraient être exécutés par des équipages nationaux.

L'attention se concentre déjà sur certaines de ces difficultés internes, mais on néglige, à l'heure actuelle, les conséquences externes probables de la création d'une force de dissuasion intégrée de l'O.T.A.N. La campagne retentissante déclenchée par les Soviétiques contre « l'attribution d'armes nucléaires à l'Allemagne » leur laisse un vaste champ d'action ; la force intégrée du type envisagé peut être ou non considérée par l'Union Soviétique comme une « attribution d'armes nucléaires à l'Allemagne ». Si elle était considérée comme telle, le gouvernement soviétique pourrait ou non céder au mouvement d'opinion anti-allemand qu'il a lui-même si soigneusement entretenu en Pologne et en Tchécoslovaquie, et « attribuer » également à ces pays des armes nucléaires. Les motifs qui ont incité les pays d'Europe occidentale à mettre au point des forces de frappe nucléaires nationales ne sont pas aussi puissants en Europe orientale ; aucun océan ne sépare la Russie de la Pologne. Ils ne sont pas non plus à négliger.

L'idée d'une force intégrée a été avancée comme moyen d'enrayer la prolifération des armes nucléaires dans un nombre croissant de pays au sein de l'O.T.A.N., mais elle n'empêchera pas la mise au point de forces de frappe nucléaires chinoise et indienne. En outre, s'il advenait que les pays de l'O.T.A.S.E., du C.E.N.T.O. et de l'Organisation des Etats Américains se considèrent gravement menacés par la supériorité conventionnelle qu'un pays tel que l'Indonésie, par exemple, acquiert à l'heure actuelle dans cette partie du monde, ils seraient fortement tentés de demander aux Etats-Unis la création d'une force nucléaire intégrée de l'O.T.A.S.E., du C.E.N.T.O. ou de l'O.E.A. Une demande qui se fonderait sur l'affirmation que les Etats-Unis font davantage pour leurs amis blancs d'Europe, leurs amis de première catégorie, leurs véritables amis, qu'ils ne sont disposés à faire pour leurs amis de deuxième catégorie d'Asie ou d'Amérique latine, pourrait être difficile à repousser. Dans cette perspective, la force intégrée de l'O.T.A.N. pourrait fermer la porte à une ou deux forces nationales, mais elle pourrait l'ouvrir à deux ou trois forces alliées.

Il n'a jamais été question que les Etats-Unis affectent à l'O.T.A.N. l'ensemble de leurs forces stratégiques et encore moins qu'ils les mettent en commun au sein d'une force intégrée. La création d'une force intégrée suppose donc que certaines nations seront invitées à se refuser une force nucléaire indépendante, alors que d'autres conserveront les leurs. Cet argument est fort bien compris en France où l'on souligne fréquemment que le S.A.C. (*Strategic Air Command*) n'est rien d'autre que la première des forces de dissuasion nationales indépendantes. Il est banal en politique de dire que si une nation, un parti ou un individu dit à l'autre : « J'ai le droit de faire ceci parce que j'ai été le premier à le faire, mais vous n'en avez pas le droit car vous ne seriez que le second, le troisième ou le quatrième », l'argument risque de ne pas atteindre son but. C'est un peu comme si l'on disait : « Ma force justifie votre faiblesse ». On pourrait même soutenir : « Je sais tempérer la force par la sagesse, mais vous ne le savez pas ; c'est pourquoi vous ne devez pas devenir fort ».

La nation constitue l'unité politique de base de notre monde actuel, et il est vraisemblable qu'aussi longtemps que certaines nations conserveront des forces de frappe nucléaires, d'autres nations souhaiteront les imiter.

Pour cet ensemble de raisons, je ne crois pas que la force multilatérale accroîtrait la sécurité du monde. Dans la lettre qu'il nous a envoyée, il y a quelques semaines, et dans laquelle il traçait les grandes lignes des travaux qui nous attendaient ici, M. le Président Bech disait : « La principale tâche de l'Assemblée sera de présenter les conclusions de sa commission sur les critères fondamentaux qui pourraient servir de ligne de conduite aux hommes politiques dans la définition d'une force nucléaire à composantes multiples au sein de l'Alliance atlantique. L'Assemblée se penchera donc sur cet important problème en se référant au rapport de M. Duynstee ». J'espère que M. Bech me permettra, ou me le permettrait s'il était ici, eu égard à la considération que j'éprouve pour sa vaste expérience et l'amitié que je lui porte personnellement, de lui dire que c'est là décider de la chose avant de l'examiner. L'Assemblée ne devrait pas discuter de la manière dont doit s'effectuer la création d'une force à plusieurs éléments, ce qui signifie bien entendu une force *comportant un élément multilatéral*, avant d'avoir établi d'abord si cet élément multilatéral doit être constitué ou non. D'ailleurs, il y a deux rapports devant

Lord Kennet (continued)

recommends a two tier system on the control council; some permanent members, and some rotating. The destiny of the peoples for whom we, as legislators, are responsible would be thus at the disposition of one set of governments one month, and another the next. The supreme crisis might come when Greece was a member, or when Norway was, or at midnight on the last day of the month when they were changing over. This report was passed by a majority of the members of your Defence Committee.

The other Recommendation before you is the one I have the honour to present. It is, as you will see, broader in its terms; it goes into less detail. I believe at this stage that is the best, or even perhaps the only way to approach the question. We do not yet know what the most useful method will be; there is much discussion and negotiation to be done. The report I am presenting was passed unanimously by your Committee, without contrary votes, and without abstentions.

I wish in conclusion to outline the way, the only way, in which I believe our present dangers and difficulties could be surmounted, and that is by a treaty of general and comprehensive disarmament with international inspection. I hope at our next session to lay before you a full account of this matter, and shall therefore be fairly brief today. There has been a new development at the seventeen-nation disarmament conference in Geneva of which the countries not taking part in the conference may not all be aware, but which carries in it the seeds of hope. That is the concept which has recently emerged of the "minimum transitional deterrent" which, I am certain, is the only thing capable, sooner or later, of saving us from ourselves.

The East proposed until recently that all means of delivery of nuclear weapons should be

eliminated in stage one. The West resisted this proposal, claiming that during stages two and three the West would be at the mercy of the probable Soviet conventional superiority. The West proposed to eliminate means of delivery by one third of the present totals on each side during each of the three stages. The East resists this proposal, claiming that, since they have inferior numbers to start with, it would carry them below their minimum deterrent level before it carried the United States below theirs, and that during this time they would be at the mercy of a western first strike. In September 1962, however, Mr. Gromyko accepted, in a speech at the United Nations General Assembly, what is sometimes known as "the agreed minimum transitional deterrent"; namely, that an agreed, small, equal number of ICBMs, AICBMs, and ground-to-air missiles should be retained in the United States and the Soviet Union only until the end of stage two. This is now embodied in the Soviet draft treaty. In April 1963, Mr. Tsarapkin took another step forward. He said at Geneva that these agreed retained forces should be subject to international inspection "directly at the launching site".

These two concessions, taken together with the acceptance of on-site inspections for a test ban, could well enable western governments to feel that the Soviet Union is at last serious about disarmament. It is very much to be hoped that member countries of WEU, and indeed of NATO, should give the idea of the "minimum transitional deterrent" under international inspection, which is what the Soviet Union is offering, extremely serious consideration, and should discuss it among themselves in the organs of the Alliance structure. It is perhaps worth recording that, although it has been espoused by the Soviet Government first, the idea itself is of western origin, and was first put to the Russians at an unofficial meeting late in 1960.

Now for a word or two about inspection. Four types of inspection are probably necessary for the safe implementation of a disarmament agreement, covering the destruction or conversion of stocks, the cutting-off of production, and what are known as "surprise attack" and "retain-

Lord Kennet (suite)

l'Assemblée, et non pas un seul. Il y a le rapport de M. Duynstee, qui étudie la force multilatérale et envisage, dans son exposé des motifs, des mesures très détaillées pour l'établissement d'un système de contrôle. C'est un rapport très ingénieux, c'est un travail d'orfèvre. On y recommande la création d'un système à deux catégories de peuples, avec un conseil de contrôle composé de membres permanents et de membres élus par rotation. Le sort des peuples, dont nous sommes responsables en tant que parlementaires, le sort des peuples serait ainsi entre les mains d'un groupe donné de gouvernements pendant un mois, et d'un autre groupe pendant le mois suivant. La crise suprême pourrait intervenir alors que la présidence serait assurée, ou même un siège serait occupé, par la Norvège ou par la Grèce, ou même à minuit, le dernier jour du mois, au moment du changement de représentation. Ce rapport a été adopté par la majorité des membres de votre Commission de Défense.

L'autre projet qui vous est soumis est celui que j'ai l'honneur de vous présenter. Comme vous l'avez remarqué, il emploie une terminologie plus large ; il entre moins dans les détails. J'ai l'impression que c'est, pour le moment, la meilleure et, peut-être, la seule façon d'aborder ces questions. Nous ne savons pas jusqu'ici ce qui nous sera le plus utile ; il faut toujours, et assez longuement, discuter et négocier. Le rapport que je présente a été adopté par votre Commission à l'unanimité, sans aucune voix contre et sans abstentions.

En conclusion, je voudrais indiquer la voie, la seule voie peut-être, qui pourrait éliminer les dangers et résoudre les difficultés et confusions actuelles ; c'est la voie d'un traité de désarmement général et complet avec inspection internationale. J'espère vous présenter, dès notre prochaine session, une mise au point plus approfondie de cette question ; aujourd'hui, je serai assez bref. Un fait nouveau s'est produit assez récemment à la Conférence des dix-sept à Genève, qui n'est peut-être pas très bien connu des pays qui n'y sont pas représentés, mais qui porte en lui l'espoir. Je fais allusion aux forces dites de « dissuasion transitoire minimum », et c'est ce concept, seulement, j'en suis convaincu, qui, tôt ou tard, aura le pouvoir de nous sauver de nous-mêmes.

Jusqu'à ces derniers temps, les Soviets proposaient l'élimination totale des véhicules d'armes

nucléaires au cours de la première étape du désarmement. L'Occident a repoussé cette proposition en déclarant qu'au cours de la deuxième et de la troisième étapes, l'Occident serait à la merci de forces conventionnelles soviétiques probablement supérieures. Il a proposé, par contre, d'éliminer ces véhicules, à concurrence d'un tiers de leur nombre actuel dans chaque camp, au cours de chacune des trois étapes. Les Soviets repoussent cette proposition en déclarant que, le nombre de leurs véhicules étant inférieur au départ, ce système les amènerait, avant les États-Unis, à un niveau inférieur à leur niveau de dissuasion minimum, et que, pendant cette période, ils seraient à la merci d'une attaque occidentale. En septembre 1962, M. Gromyko accepta toutefois, dans un discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le principe d'une « force de dissuasion transitoire minimum », c'est-à-dire d'un petit nombre égal d'ICBM, d'AICBM et d'engins sol-air que les États-Unis et l'Union Soviétique devraient conserver jusqu'à la fin de la deuxième étape. Cette formule est maintenant inscrite dans le projet de traité soviétique. En avril 1963, M. Tsarapkin a fait un nouveau pas en avant lorsqu'il a déclaré à Genève que les forces convenues qui seraient conservées feraient l'objet d'inspections internationales effectuées « directement sur les installations de rampes de lancement ».

Ces deux concessions, ainsi que l'acceptation du principe d'inspections sur place en vue d'une interdiction des expériences nucléaires, pourraient certainement donner aux gouvernements occidentaux le sentiment que l'Union Soviétique est enfin sérieuse en ce qui concerne le désarmement. Il faut espérer ardemment que les pays membres de l'U.E.O., et de l'O.T.A.N. évidemment, étudieront avec le plus grand soin l'idée de la « dissuasion transitoire minimum » sous inspection internationale, ce qui nous est offert par les Soviets, et en discuteront au sein des organes de l'Alliance. Il vaut peut-être la peine de rappeler que l'idée, si elle a été épousée d'abord par le gouvernement soviétique, a cependant été avancée initialement par les Occidentaux et présentée pour la première fois aux Russes lors d'une rencontre (non officielle) à la fin de 1960.

Je dirai quelques mots concernant l'inspection internationale. Quatre types d'inspection sont probablement nécessaires à la sécurité de la mise en œuvre d'un accord de désarmement ; ils concernent la destruction, ou la conversion des stocks, l'interruption de la production, les attaques par

Lord Kennet (continued)

ed level". It is easy to understand the need for all four.

It is not always appreciated in the West that the Soviet Union concedes the first three types of inspection, and refuses the fourth, the "retained level" type of inspection, only in part. The acceptance of inspection on ICBM sites is a partial acceptance of "retained level" inspection, and a total abandonment of the principle of "no control of armaments".

If the West were to accept the idea of a minimum transitional deterrent, it is possible that the East might be ready to discuss a means of inspection that would meet all western demands by admitting the last type of inspection, the search for concealed weapons.

General disarmament differs in one important respect from a test ban; China and France are both in favour of it, and have declared they would adhere. This is no more than another demonstration of the fact that weaker nations will probably not lay aside their nuclear weapons at the request of stronger nations which intend to keep their own, but probably will do so when the strong agree among themselves.

The United States and the Soviet Union have an understanding and experience of the destructive power of these weapons, and of the ever-spiralling technological arms race, which cannot in the nature of things be shared by their weaker allies. This understanding is slowly but probably inevitably driving them towards an arms control agreement which, with the help of such provisional arrangements to improve the Alliance as can be made in the meantime, could very largely increase the security not only of Europe, but of the great powers themselves.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Rapporteur for the light he has thrown on

the question of armament and disarmament policy. We shall certainly keep what he said in mind during our discussions.

Twelve speakers have given in their names for the general debate, which I am afraid makes an afternoon Sitting tomorrow inevitable.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — That will not kill us.

The PRESIDENT (Translation). — No, but it will not make us feel any younger. I do not refer to you, of course, (*Laughter*) but to the rest of us. I would remind the Assembly that we have an invitation from the Paris City Council for six o'clock and that Mr. Baumel has asked to speak this afternoon. I am afraid there will not be time for many Representatives to speak after him.

I call Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, forgive me for taking the floor so very late. I shall try to shorten the speech I had planned so as not to exhaust your patience. I have to leave Paris tomorrow morning and before going I wanted to explain my own views and those of some of my colleagues in the government party, particularly with regard to nuclear power and the multilateral force.

Everyone knows that the question of defence governs, and will long govern, relations between Europe and the Atlantic world and that the crux of this matter is the nuclear problem. That explains the exceptionally serious discussions over the organisation of nuclear defence and why all governments and peoples attach such enormous importance to it.

For twelve years the Atlantic Pact has been the main defence of the free world. We all know what we owe to the existence of NATO and what it has saved free Europe from. This makes it all the easier today for us to say frankly how we think the Atlantic Treaty should be altered. In the first place, it was drawn up twelve years ago, at a time when relations between the big powers were basically different from what they are now, and also when the powerful United States of America were alone in a position to deliver the atom bomb to any point in the world, which is no longer the case today because another power too

Lord Kennet (suite)

surprise et les niveaux autorisés. Il est très facile de comprendre pourquoi on a besoin de ces quatre types d'inspection.

On n'estime pas toujours à sa juste valeur, en Occident, le fait que l'Union Soviétique accepte les trois premiers types, qui portent sur la destruction ou la conversion des stocks, l'interruption de la production et les attaques par surprise, et refuse le quatrième sur les niveaux autorisés, et encore en partie seulement. L'acceptation d'inspections sur les installations d'ICBM constitue une acceptation partielle de l'inspection sur les niveaux autorisés et un abandon total du principe de l'« absence de contrôle des armements ».

Si l'Occident acceptait le concept des forces de dissuasion transitoire minimum, il est possible que les pays de l'Est seraient d'accord pour discuter des moyens d'inspection qui répondraient aux demandes occidentales, en reconnaissant le dernier droit de rechercher les armes clandestines.

Le désarmement général diffère sur un point important de l'interdiction des essais nucléaires ; la Chine et la France ont toutes deux déclaré qu'elles étaient favorables au premier et qu'elles y donneraient leur adhésion. Ce qui ne fait que démontrer, une fois de plus, que les nations les moins puissantes n'abandonneront probablement jamais leurs armes nucléaires à la requête des nations plus puissantes qui souhaitent conserver les leurs, mais qu'elles y consentiront probablement le jour où ces dernières seront tombées d'accord entre elles.

Les Etats-Unis et l'Union Soviétique ont acquis, de la puissance destructive des armes nucléaires et du cercle vicieux dans lequel s'est engagée la course technologique aux armements, une connaissance et une expérience qu'ils ne peuvent, par la nature des choses, partager avec leurs alliés moins puissants. Cette connaissance les conduit lentement, mais, je le crois, inévitablement, vers un accord sur le contrôle des armements qui, assorti d'arrangements provisoires passés dans l'intervalle pour renforcer l'Alliance, pourraient sensiblement accroître la sécurité de l'Europe, mais aussi celle des grandes puissances elles-mêmes.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Lord Kennet. Vous avez apporté beaucoup de

lumière dans cette question de la politique d'armement et de désarmement. Nous sommes convaincus que nos débats en tiendront compte.

Douze orateurs se sont fait inscrire dans cette discussion ; je suis malheureusement convaincu que nous devrons siéger demain après-midi.

M. MOUTET (*France*). — Nous n'en mourons pas !

M. le PRESIDENT. — Non ! Mais cela ne nous rajeunira pas. Je ne parle pas de vous (*Sourires*), mais de nous. Je rappelle que nous sommes invités, à 18 heures, par le Conseil municipal de Paris et que M. Baumel a demandé à parler ce soir. Je crois que nous ne pourrons pas entendre beaucoup d'autres orateurs après lui.

La parole est à M. Baumel.

M. BAUMEL (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je m'excuse de prendre la parole si tardivement et j'essaierai de raccourcir le discours que j'avais prévu, afin de ne pas lasser la patience de votre Assemblée. Etant obligé de faire un voyage demain matin, je voulais, dès ce soir, préciser les idées et les vues d'un certain nombre de mes amis de la majorité française et de moi-même, en particulier sur ce problème de la puissance atomique et de la force multilatérale.

Tout le monde comprend que, pour aujourd'hui et pour longtemps, la question qui domine les rapports de l'Europe et du monde atlantique est celle de la défense, et qu'au cœur de cette question se situe le problème atomique. C'est la raison pour laquelle les discussions qui tournent autour de l'organisation de la défense atomique prennent une gravité exceptionnelle ; c'est la raison pour laquelle tous les gouvernements, tous les peuples attachent une grande importance à ce problème.

La défense du monde libre est assurée depuis douze ans essentiellement par le Pacte atlantique. Nous savons tous ce que nous devons à l'existence de l'O.T.A.N. et ce que l'O.T.A.N. a évité à l'Europe libre. Ceci nous permet de parler d'autant plus franchement de ce que nous considérons aujourd'hui comme les nécessaires modifications du Pacte atlantique, d'une part parce que nous considérons que ce pacte a été créé il y a douze ans, c'est-à-dire à une époque où les rapports entre les grandes puissances étaient fondamentalement différents de ce qu'ils

Mr. Baumel (continued)

can deliver the bomb, if need be to the very heart of the American continent. Twelve years ago, too, the relations of Africa and the neutral countries with Europe were not at all the same as they are today.

Besides this, twelve years ago it was quite understandable that America should play such a very important part in organising and equipping the Atlantic forces, because Europe was only just emerging from a war which had left her poverty-stricken, devastated and largely destroyed.

But, looking at things objectively and rationally, surely everyone realises that Europe has regained her political maturity, natural strength and internal power, and that the relations between the moribund Europe of twelve years ago and America as she then was, cannot be the same as those between the America of today and the new Europe.

That is why General de Gaulle, speaking on behalf of France, has for a long time been asking that a better balance be struck between the two great forces on either side of the Atlantic. His policy has often been criticised, not to say caricatured, but it corresponds to the fundamental needs for the future of the Atlantic Alliance. Indeed, if for reasons beyond our comprehension the powerful United States of America wanted to maintain the same authority or supremacy, in short the same determination to dominate their European allies as they had twelve years ago, there can be no doubt that the Atlantic Alliance would be heading not only for grave difficulties in respect of military organisation, but even more in respect of European public opinion.

Yet this determination to hold on to supremacy at all costs is still there, especially in the vital sphere of nuclear armament. In fact, what hits everyone in the eye is the United States' determination to maintain both their nuclear monopoly in the Atlantic Alliance and their veto. So long as they hang on to this monopoly and fail to grasp that their relations with their allies in the nuclear sphere must be got on to a different

basis, the uneasiness in those relations will continue and — I say this with all due deliberation — will deepen with each year.

As I say, the nuclear monopoly of the United States was quite understandable a few years ago. But today there is no sound reason for it and the arguments put forward from the other side of the Atlantic to justify it do not hold water. The argument about the spread of nuclear weapons and the danger of their proliferation is not a valid one because unfortunately they are spread about already. They are not spread as between the Atlantic allies but as between the United States and their potential enemies, and no matter how determined they may be, the United States cannot prevent their spreading to the countries in whose hands they constitute the maximum danger — not France or Great Britain, but Russia today, China tomorrow, and possibly other countries later, as, for instance, Cuba, to which Russia or China may lend or give the bomb.

This argument about the spread of nuclear weapons is always brought forward to counter France's determination to have her own nuclear force. First of all, I would like to point out quite dispassionately that to question France's intention of acting responsibly in the employment of her nuclear missiles is perhaps hardly the way to treat an ally. To say that for France to possess a nuclear force would endanger peace, implies a belief that the head of a French government or some other French leader could be so lost to all sense of responsibility as to plunge humanity into the horrors of Armageddon. I see no reason why French leaders or generals should not have at least as much good sense as American leaders or generals. In fact, consideration of recent happenings in the United States enables me to say without hesitation that they have.

It is also suggested that the French national deterrent is an obstacle to the unity and cohesion of the Atlantic world. I really cannot see why. French determination to have such a deterrent adds to the strength of one of the indispensable members of the Alliance. In the absence of proof to the contrary, I had always believed that when one ally increased its strength, the strength of the whole Alliance increased in the same proportion. Now it appears that because one of the allies wishes to equip itself with the ultimate weapon in the shape of nuclear missiles, this automa-

M. Baumel (suite)

sont aujourd'hui, à une époque où la grande Amérique seule pouvait porter en n'importe quel point du monde la bombe atomique — ce n'est plus le cas aujourd'hui, car une autre puissance le peut et elle le peut même jusqu'au cœur du continent américain — à une époque où l'Afrique et le tiers monde avaient, à l'égard de l'Europe, des relations distinctes de celles d'aujourd'hui.

D'autre part, il est certain qu'il y a douze ans, il était tout à fait normal que la puissante Amérique prenne une importance toute particulière dans l'organisation et l'équipement des forces atlantiques, parce que l'Europe sortait d'une guerre qui la laissait ruinée, ravagée, en grande partie détruite.

Mais qui ne comprend, sans passion et d'une façon très raisonnable, que cette Europe a retrouvé sa maturité politique, sa substance naturelle, une puissance interne, et que les rapports qui existaient entre l'Europe moribonde d'il y a douze ans et l'Amérique d'alors ne peuvent être les mêmes que ceux qui peuvent exister entre l'Amérique telle qu'elle est aujourd'hui et la nouvelle Europe.

C'est pourquoi, au nom de notre pays, le Général de Gaulle a depuis longtemps demandé un rééquilibre entre les deux grandes forces des deux côtés de l'Océan atlantique. Cette politique, on l'a souvent critiquée ; on l'a même caricaturée. Mais elle répond au besoin fondamental de l'avenir de cette Alliance atlantique. Si, en effet, pour des raisons que nous ne comprenons pas, la puissante Amérique voulait conserver par rapport à ses alliés européens la même autorité, la même suprématie et, en fin de compte, la même volonté de domination qui étaient les siennes, il y a douze ans, il est certain que l'Alliance atlantique connaîtrait des lendemains fâcheux, non seulement à l'échelon des organismes militaires, mais surtout à l'étape des opinions publiques des pays européens.

Or, cette volonté de suprématie à tout prix existe, en particulier, dans le domaine essentiel qu'est le domaine atomique. En fait, ce qui éclate aux yeux de tous, c'est la volonté américaine de conserver à la fois le monopole atlantique et son veto. Tant que l'Amérique voudra conserver ce monopole et ne comprendra pas qu'elle doit envisager ses rapports avec ses alliés en matière atomique sur d'autres bases,

le malaise atlantique existera et, je le dis en pesant mes mots, s'aggravera d'année en année.

En effet, le monopole atomique était tout à fait concevable, je le répète, il y a quelques années ; mais, aujourd'hui, il n'a plus de raison d'être et les arguments que l'on met en avant, de l'autre côté de l'Océan atlantique, pour justifier cette politique ne sont pas valables. Ils ne le sont pas quand on essaie de parler de dissémination et du danger de prolifération, car hélas ! la dissémination existe. Elle n'existe pas entre les alliés atlantiques ; elle existe entre l'Amérique et ses adversaires potentiels et l'Amérique, quelle que soit sa volonté, ne peut pas empêcher la dissémination des armes atomiques chez ceux entre les mains desquels elles présenteront les plus grands dangers : non pas la France ou la Grande-Bretagne, mais la Russie et demain la Chine, et éventuellement, plus tard, d'autres pays auxquels la Russie ou la Chine prêteraient ou donneraient des bombes, comme par exemple Cuba.

Cet argument de la dissémination est mis en avant, constamment, pour s'opposer à la volonté française d'avoir à sa disposition une force atomique. D'abord je voudrais signaler très calmement que lorsqu'on met en doute la volonté de la France d'utiliser à bon escient son engin atomique, on traite un de ses alliés d'une façon qui n'est peut-être pas très convenable, car dire que le fait que la France ait une arme atomique serait un danger pour la paix, signifie que l'on pense que, par coup de tête, un chef de gouvernement ou un dirigeant français pourrait lancer l'humanité dans une vaste apocalypse. Je ne vois pas pourquoi les généraux ou les dirigeants français n'auraient pas autant de bons sens que certains généraux ou dirigeants américains. L'exemple de certaine expérience américaine récente me permet de répondre sans hésitation par l'affirmative.

D'autre part, on prétend que la force nationale française de dissuasion est un obstacle à l'unité et à la cohésion du monde atlantique. Je ne vois vraiment pas pourquoi, car la volonté de force nationale française est un renforcement d'un des alliés essentiels de l'Alliance. Et, jusqu'à plus ample informé, je croyais que lorsqu'un allié se renforce, c'était toute l'Alliance qui se renforçait d'autant. Il semble que parce qu'un des alliés veut se doter d'engins qui constituent l'arme suprême, automatiquement ce soit au détriment de la cohésion et de l'efficacité de

Mr. Baumel (continued)

tically harms the cohesion and efficiency of the Alliance. I do not believe that, and I believe it all the less because the solutions suggested by the other side have been quite unrealistic and quite fail to answer our demand for a different kind of balance in the Alliance, which we think should be like a dumb-bell with equal weights at each end, not with an enormous weight at one end and a tiny one at the other.

The whole point is that, besides equipping herself with conventional forces, as the Americans and General McNamara ask or advise us to do, and which in any case we are doing already, Europe ought to have nuclear forces at her disposal as well — not nuclear forces supplied by others and under the command of a foreign power, but forces which, in case of absolute necessity, she can employ herself. This does not imply that we doubt the American guarantee. We firmly believe in President Kennedy's pledges. But, in politics, experience has shown that planning for the future cannot be based on pledges given by the leaders in power at the time. We do not know who the American leaders may be in ten or fifteen years. Furthermore, experience has also shown that national interests always involve points we believe to be vital being regarded as of only secondary importance by one or other of our allies. Would the United States' reaction to the Cuban crisis have been so violent if the launching pads had been in Cyprus or Sicily instead of Cuba? We do not know. The history of recent years is full of examples, from the Berlin Wall and the Hungary rising to the Suez expedition, that provide useful lessons for all responsible European politicians.

To sum up, it is no reflection on any American guarantee for the future — which as things are we fully accept — to wish to add an additional guarantee, which this time depends on ourselves alone. Let us say that Europe is like a parachutist jumping from a plane with a parachute for immediate use and also an emergency parachute which, if the first one does not open, may save his life.

The national deterrent is our emergency parachute. We have full faith in the efficiency of the American Atlantic deterrent but supposing, for some reason or another, it did not function as soon or as urgently as some events might require, we would then be able to pull the cord of our emergency parachute — the French national deterrent.

As against this, various other solutions are suggested to us. The whole object of leading American and Atlantic circles, in the face of this difficulty, is to justify their position with regard to the veto and the nuclear monopoly and to invent formulae which will be more acceptable to their European allies and will sugar the pill by giving the impression that Europe is being allowed a wider participation, while in fact keeping these forces ultimately under the sole control of the American authorities.

We have been offered in turn the plans considered by NATO, General Norstad's proposals and, recently, the appeal from Nassau. What happened at Nassau is obvious. Following President Kennedy's uncompromising refusal to deliver Skybolt missiles to his ally, Great Britain, Mr. Macmillan, in order to get the substitute Polaris missiles, agreed to several undertakings on conditions that still leave some misunderstanding about the real terms of the agreement. The British interpret it as giving them the exclusive and national use of their own forces in certain emergencies, whereas for the Americans it means that British nuclear forces are immediately to be integrated to some extent with their own.

Since then there has been much talk of a multinational force, subsequently known as an inter-allied force and which, since Ottawa, has lost even that name, followed by talk of a multilateral force.

In fact, the multinational, or inter-allied, force suggested to Great Britain is simply a kind of lure of bait, intended to entice her as soon as possible into what is about the only arrangement the Americans are interested in, which is a multilateral force.

With regard to that force, may I point out that France is showing a degree of reticence and reserve that is justified on more than one count.

M. Baumel (suite)

l'Alliance. Je ne le crois pas, et je le crois d'autant moins que tout ce qu'on nous propose en face ne sont que des solutions tout artificielles et qui ne correspondent pas à la volonté de ré-équilibrer cette Alliance, exactement comme une haltère qui doit être composée de deux boules égales en poids, et non pas d'une boule énorme d'un côté et d'une petite boule de l'autre.

Le problème essentiel, c'est que l'Europe se dote non seulement de troupes conventionnelles — comme nous le demande les Américains, comme nous le conseille le général McNamara, ce qui est une chose que nous faisons d'ailleurs — mais, également, qu'elle puisse avoir à sa disposition des moyens atomiques, non pas fournis par d'autres et placés sous commandement de puissances extérieures, mais qui puissent être utilisés par l'Europe elle-même en cas d'absolue nécessité. Cela ne constitue pas un doute quelconque sur la garantie américaine. Nous croyons fondamentalement aux engagements du Président Kennedy. Mais, dans la vie politique, l'expérience nous prouve qu'on ne peut tenir compte, pour les années futures, d'engagements pris par un dirigeant actuel. Nous ne savons pas quels seront les dirigeants de l'Amérique dans dix ou dans quinze ans. D'autre part, l'expérience nous prouve également que, pour des raisons qui tiennent au destin national, certaines questions qui nous semblent essentielles apparaissent secondaires à tel ou tel de nos alliés. La réaction brutale des Etats-Unis dans l'affaire de Cuba se serait-elle produite si, au lieu de Cuba, c'était à Chypre ou en Sicile que les lance-fusées avaient été établis ? Nous ne le savons absolument pas. L'expérience de certains événements récents, comme l'affaire du mur de Berlin, celle de Budapest, pour ne pas parler de l'expédition de Suez, sont des enseignements pour tout homme politique responsable de l'Europe.

Nous disons donc que ce n'est pas faire du tort à la garantie éventuelle de l'Amérique que d'ajouter à cette garantie — à laquelle nous croyons pour l'instant — une garantie supplémentaire qui, elle, ne dépend que de nous. Car nous croyons — pour reprendre une image — que l'homme européen est un peu semblable à un parachutiste qui se jette hors d'un avion et qui dispose d'un parachute d'usage immédiat, mais aussi d'un second parachute de secours qui, dans l'hypothèse où ce parachute d'usage immé-

diat ne fonctionne pas, peut lui apporter le salut.

La force nationale de dissuasion, c'est le parachute de secours. Nous croyons profondément à l'utilité de la force atlantique américaine, mais si, pour une raison ou pour une autre, cette force ne fonctionnait pas dans les délais nécessaires et avec l'urgence que certains événements impliqueraient, nous aurions alors la possibilité d'ouvrir notre parachute de secours, c'est-à-dire la force nationale française.

En face de cela, on nous propose un certain nombre de solutions. Toute l'idée des milieux dirigeants américains et atlantiques, c'est, devant la difficulté, de justifier leur position en matière de veto et de monopole, d'inventer des formules plus agréables à leurs alliés européens qui, tout en dorant un peu la pilule, tout en laissant l'impression d'une participation plus grande de l'Europe, maintiennent, en fin de compte, ces forces sous la seule autorité finale des autorités américaines.

On a eu tour à tour les projets qui ont été étudiés au sein de l'O.T.A.N. ; on a entendu certaines propositions du général Norstad ; puis on a eu récemment l'appel de Nassau. A Nassau, ce qui s'est passé est très clair. A la suite du refus brutal du Président Kennedy de livrer des fusées Skybolt à son alliée la Grande-Bretagne, M. Macmillan, pour obtenir des fusées de remplacement Polaris, a accepté un certain nombre d'engagements, dans des conditions telles d'ailleurs que certains malentendus planent encore sur les véritables lignes de cet accord. Pour les Anglais, en particulier, cet accord permet une utilisation exclusive et nationale de leurs forces en certains cas d'urgence, alors que, pour les Américains, cet accord signifie dès maintenant une certaine intégration des forces nucléaires britanniques dans un ensemble avec les forces américaines.

A la suite de cela, on a beaucoup parlé d'une force multinationale, qui est devenue ensuite une force interalliée, qui, maintenant, depuis Ottawa, a même perdu son nom et, d'autre part, d'une force multilatérale.

En fait, la force multinationale ou interalliée qui avait été proposée à la Grande-Bretagne est une sorte de leurre, d'appât, destiné à imposer le plus vite possible à peu près la seule chose qui importe aux Américains : la force multilatérale.

Or, je dois dire que sur cette proposition de force multilatérale, la France observe une ré-

Mr. Baumel (continued)

The first is that this multilateral force is likely to become eventually a bilateral force, that is, a German-American force.

At present, Great Britain is trying with much energy and enthusiasm to avoid succumbing to American pressure exercised through a series of visits by American civil, military and naval envoys. At present, too, the British Government and the country are undecided. People may talk about certain startling statements by General de Gaulle on the value of national nuclear forces, but I have here — though I will not inflict them on you so late — a whole collection of declarations by Lord Home, Mr. Macmillan and Mr. Thorneycroft, not to mention Sir Winston Churchill's own absolutely uncompromising statement which forms a kind of political testament for his successors in Downing Street. If the criticisms of the multilateral force and nuclear integration are examined, I hold that there are many more clear-cut statements on the British side than have ever been made by the Gaullists.

The difference is that, for various reasons of external or internal policy, Great Britain will, in the end, agree to take part in this multilateral force, although only to a small and uncertain extent and with considerable reticence and even mental reservations, for the latest rumours are of a German-American force, with British participation, on the following basis: The United States of America and Germany — who is willing to pay for what she wants — would each guarantee 40 % of the costs, 10 % would be guaranteed by Great Britain and 10 % by a jumble of other European countries which would be given walking-on parts.

The proposal for a multilateral force has itself had its ups and downs. Having been described after Nassau as a force depending mainly on nuclear submarines equipped with extremely powerful Polaris missiles, it has now shrunk to a force of twenty-five surface vessels which will cruise about and, according to the principal naval and atomic experts, provide a wonderful

trap for Russian submarines. I think myself that the twenty-five vessels with their nuclear missiles will be sitting targets for the three hundred Russian submarines which will certainly be following them around.

That, however, belongs to the realm of military technique which is perhaps not appropriate in this august gathering. But, in any case, it is extremely unlikely that cosmopolitan crews of officers, petty officers, able-bodied seamen and specialists from different countries can provide an efficient force. Everyone knows that the great difficulty in combined forces is maintaining harmony among troops and officers of different nationalities. I do not believe that putting men of different countries together in the same crew will increase the efficiency of this force. Far from it!

The previous speaker, Lord Kennet, said that if these ships could get to sea at all it would mean that the governments, under whose orders part of the crews to some extent came, would have reached agreement. If, for any reason, this or that section of the crew, on orders from its own government, refused to obey the captain's commands, the efficiency of this so-called multilateral force would be compromised to an unprecedented degree. As to the commanders, it would be interesting to know whose authority they will come under. Historically, all armed forces are controlled by a political authority, otherwise they are mercenaries. All armies are under the orders of the political authority of a State. It will be the first time in history that a new force has been created with de-nationalised officers supported by various officials who have been relieved of their duty to their own government and who together will form something like the sixteenth member of NATO.

I cannot see what the position of this force — NATO's sixteenth pawn — will be in relation to the first fifteen pawns. The difficulties of reaching agreement among the fifteen NATO partners will merely be increased by the addition of a sixteenth, whose anomalous position will prevent it from playing the part intended for it.

That, then — after a very brief summary of arguments I could develop at greater length — is

M. Baumel (suite)

serve indiscutable et une réticence qui se justifie par un certain nombre d'arguments.

Le premier argument, c'est que cette force multilatérale risque de devenir finalement une force bilatérale, c'est-à-dire une force germano-américaine.

Pour l'instant, la Grande-Bretagne, avec beaucoup de flamme et d'ardeur, essaie de ne pas tomber sous la pression américaine qui se manifeste par l'envoi successif d'un certain nombre d'envoyés américains, civils, militaires ou marins. Pour l'instant aussi, la Grande-Bretagne et son gouvernement s'interrogent. Car si l'on parle parfois de certaines déclarations fracassantes du Général de Gaulle sur l'intérêt des forces nationales atomiques, j'ai ici — je vous en dispenserai de la lecture étant donné l'heure tardive — tout un florilège de déclarations de Lord Home, de M. Macmillan ou de M. Thorneycroft, sans parler de la condamnation sans appel de Winston Churchill, qui a laissé une sorte de testament politique à ses successeurs au gouvernement de Londres. Si les condamnations de la force multilatérale et de l'intégration atomique peuvent être étudiées, je considère qu'il y a beaucoup plus de prises de position britanniques en ce domaine que de prises de position gaulistes.

Seulement, pour différentes raisons de politique extérieure ou de politique intérieure, la Grande-Bretagne acceptera finalement de participer à cette force multilatérale, d'ailleurs d'une façon minime, précaire, et avec beaucoup de réticences et même d'arrière-pensées, car, aux dernières nouvelles, on parle d'une force germano-américaine à laquelle s'ajouterait la Grande-Bretagne dans les proportions suivantes : 40 % des frais seraient assurés par les Etats-Unis d'Amérique, 40 % par l'Allemagne — qui sait mettre le prix — 10 % par la Grande-Bretagne et 10 % par un salmigondis, un certain nombre de pays européens qui joueront le rôle de figurants utiles dans cette force multilatérale.

D'autre part, cette force multilatérale a connu des fortunes diverses. Après avoir été présentée, au lendemain de Nassau, comme une force reposant essentiellement sur des sous-marins atomiques dotés de fusées Polaris, avec une efficacité extrêmement importante, voici que maintenant elle se réduit à une force de 25 navires de surface, qui se promèneront quelque part et qui,

de l'avis des principaux experts maritimes et atomistes, seront un magnifique piège à sous-marins russes. Je pense que les 25 navires qui porteront les fusées atomiques seront des cibles toutes trouvées pour les 300 sous-marins russes qui ne manqueront pas de les suivre à la trace.

Ceci est une considération de technique militaire qui n'est peut-être pas de circonstance dans ce noble aréopage. De toute façon, il est fort douteux que l'efficacité de cette force puisse reposer sur des équipages cosmopolites composés d'officiers, sous-officiers, marins et spécialistes appartenant à différents pays. Tout le monde sait que dans une coalition, le problème le plus difficile, c'est justement d'obtenir un accord entre des divisions de troupes et d'officiers de différentes nations. Je ne crois pas que le fait de mettre, dans un même équipage, des hommes de différentes origines accroîtra l'efficacité de cette force, loin de là !

Mon prédécesseur à cette tribune, Lord Kennet, signalait que, dans la mesure même où ces bateaux pourraient prendre la mer, les gouvernements dont dépendraient plus ou moins certaines parties des équipages seraient bien d'accord. Si, pour des raisons quelconques, telle ou telle partie de l'équipage, recevant des ordres de son propre gouvernement, se mettait en travers des décisions du commandement du navire, cela créerait des complications sans précédent dans l'efficacité de cette force dite multilatérale. Quant aux chefs, il sera assez curieux de savoir à quelle autorité ils appartiendront. Car, dans l'histoire, toutes les forces armées dépendent d'un pouvoir politique, ou alors ce sont des forces de mercenaires. Il n'y a pas d'armée qui ne soit sous les ordres d'un pouvoir politique d'Etat. Dans l'histoire, on n'aura jamais vu une force nouvelle créée avec des officiers dénationalisés, avec un certain nombre de fonctionnaires dégagés de leurs responsabilités devant leur gouvernement et qui figureront un peu comme la seizième puissance de l'O.T.A.N.

Je ne vois pas comment s'articulera cette force, qui constituera le seizième pion de l'O.T.A.N., par rapport aux quinze premiers pions. On ajoutera, à la difficulté de mettre d'accord les 15 partenaires de l'O.T.A.N., un seizième partenaire qui aura une situation anormale, et qui, par conséquent, ne pourra pas tenir le rôle qu'on espère lui faire jouer.

C'est pourquoi — je passe très vite sur un ensemble d'arguments que je pourrais donner en

Mr. Baumel (continued)

why the French Government and its supporters in France are showing such extreme reserve on this matter.

I apologise for saying this in the absence of Mr. von Hassel, but I would like to tell his representatives here that not for one moment is it conceivable that France should at any time change her attitude or consider taking part in this multilateral force. It was really kind of Mr. von Hassel to talk of removing the veto in order to allow France to join the multilateral force in the future. It was a kind and sympathetic gesture which we welcome in passing and which is no doubt the result of the Franco-German reconciliation in which we have great faith. But I repeat that, in present circumstances, so long as this multilateral force follows the principles so far laid down, France will not take part in it, no matter what modifications it may undergo because, in the long run, we believe that in the world as it is today any decisions required must be taken by responsible States or by responsible authorities.

In so vital a matter as its own fate and security a country can depend only on its own national forces. After all, we hear a lot about the French national deterrent and rather less about the British, but the leading national nuclear deterrent is the American, which depends on American power alone.

When the United States are in a generous mood and suggest an agreement, what do they offer? 5 % of their nuclear force for us, while they retain full control over the other 95 %. In other words, the multilateral force is to be given only 5 % of American nuclear power and the Germans, for purposes of their own, are to participate in it. I quite realise that, for obvious reasons, the Germans have considerably less room to manoeuvre vis-à-vis the Americans than we have. There is the Berlin situation, for one thing, besides the presence of 400,000 American troops on German soil and the German official determination to avoid a break with American power. For these reasons, they have agreed to participate in this force, even if they doubt its utility, which they probably do.

For our own part, we say that as national forces and particularly the American national forces exist, there is no reason why the European ones should disappear into a kind of nuclear hotch-potch, into which our national sovereignty and our control over our own weapons would disappear too.

Either a nuclear striking force is a national one or it does not exist. In the world of today there is no other alternative. A national nuclear deterrent is one thing, but there is no way of creating an international one. When it comes to unleashing Armageddon, only the people reduced to such extremity can judge the vital interests involved. It is inconceivable that a nuclear force should be simultaneously under the control of several nations. In practice, responsibility would have to be entrusted to one or other of them which would take the ultimate decision alone, if and when the need arose.

Really, this new force is nothing but a re-hash of the present situation, in which the United States alone have the power to decide for war or peace. Talk of a multinational, or a multilateral force, is simply playing with words. The government in Washington want the European nations to contribute towards the expenditure in which it is involved in connection with certain nuclear armaments but, from the political point of view, they want the undertaking to be under the orders of what is, directly or indirectly, an American command.

To be sure, the man whose authority in theory derives from the NATO Council, on which all the European countries are represented, is at present an American general and everyone is aware that, so far as nuclear strategy is concerned, it is the government in Washington that gives him his orders.

We do not think the suggested multilateral force coincides with the fundamental interests of the French nation and before any discussion can take place we have three questions to put to the United States, on the reply to which the whole future of nuclear power in the free world depends.

M. Baumel (suite)

supplément — le gouvernement français et ceux qui le défendent en France sont extrêmement réticents sur cette position.

Je m'excuse de le faire en l'absence de M. von Hassel, mais je voudrais dire à ceux qui le représentent ici qu'il ne faut pas s'imaginer une seconde que la France, à un moment quelconque, révisera sa position, envisagera de participer à cette force multilatérale. Il est fort sympathique que M. von Hassel ait parlé d'empêcher le veto pour permettre un jour l'entrée de la France dans cette force multilatérale. C'est un acte de sympathie et de bienveillance que nous saluons au passage et qui est probablement la conséquence de ce rapprochement franco-allemand auquel nous croyons beaucoup ; mais je répète que, dans cette circonstance, tant que cette force multilatérale obéira aux principes mêmes qui ont été indiqués, la France n'y participera pas, sous quelque révision que ce soit, car nous pensons qu'en fin de compte, dans le monde tel qu'il est, les décisions qui doivent être prises doivent l'être par des Etats responsables ou par des pouvoirs responsables.

Dans le domaine vital du destin et de la sécurité des peuples, il n'y a pour l'instant que des forces nationales qui peuvent engager les peuples. Après tout, on parle beaucoup de la force nationale française, on parle un peu de la force nationale britannique, mais la première, la plus puissante, la plus importante des forces nationales atomiques, n'est-ce pas la force américaine, qui ne dépend que de la puissance américaine ?

Quand l'Amérique veut être généreuse et nous propose un accord, que nous offre-t-elle ? Les 5 % seulement de ses moyens, en conservant souverainement son autorité sur les 95 % de sa force atomique, c'est-à-dire que la force multilatérale sera une force dans laquelle entreront 5 % de la puissance atomique américaine et dans laquelle participeront les Allemands, pour des raisons qui leur appartiennent. Je comprends d'ailleurs fort bien que leur liberté de manœuvre vis-à-vis de l'Amérique soit beaucoup plus serrée, beaucoup plus étroite que la nôtre, pour des raisons qui s'appellent : Berlin, présence de 400.000 soldats américains, la volonté formelle des Allemands de ne pas se dissocier de la puissance américaine. Ces raisons les conduisent à accepter d'entrer dans cette formation, même

s'ils doutent de son efficacité — ce qui est probable d'ailleurs.

Quant à nous, nous disons que, puisqu'il y a des forces nationales, et en particulier des forces nationales américaines, il n'y a aucune raison pour que les forces nationales européennes disparaissent dans une sorte de méli-mélo atomique, dans lequel disparaîtraient en même temps nos souverainetés et notre possibilité d'utiliser nos armes.

Une force de frappe atomique est nationale ou elle n'est pas. Dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre possibilité. La force nationale atomique est une chose. Il n'y a pas de possibilité de créer une force internationale atomique. Quand il s'agit de déclencher l'apocalypse, le peuple qui se voit réduit à cette extrémité se trouve seul juge des intérêts vitaux qu'il met en jeu. Il n'est pas concevable qu'une force atomique puisse être simultanément au service de plusieurs nations. Cela revient dans la réalité à en confier la responsabilité à l'une d'entre elles, qui, le cas échéant, prendrait seule la décision suprême.

Cette force nouvelle n'est, somme toute, qu'une réadaptation de l'état actuel des choses, à savoir que ce sont les Etats-Unis qui détiennent seuls le pouvoir de décider de la guerre ou de la paix. Parler de force atomique multinationale ou multilatérale, c'est en définitive jouer sur les mots. Le gouvernement de Washington souhaite que les nations européennes participent à l'effort financier qu'il doit consentir pour constituer certains armements atomiques, mais, du point de vue politique, il s'agirait de placer ce qui serait entrepris sous les ordres d'un pouvoir directement ou indirectement américain.

Bien sûr, celui qui détient théoriquement son autorité du Conseil de l'O.T.A.N., où les nations européennes sont toutes représentées, est un général américain, pour l'instant, et nul ne peut ignorer que, pour tout ce qui concerne la stratégie atomique, c'est du seul gouvernement de Washington qu'il reçoit ses ordres.

Voilà pourquoi nous pensons que la force multilatérale qui nous est proposée ne convient pas aux intérêts essentiels de la nation française car, préalablement à toute discussion possible, trois questions devraient être posées aux Etats-Unis, et de la réponse des Américains à ces trois questions dépend tout l'avenir de la puissance atomique du monde libre.

Mr. Baumel (continued)

The first is: Will you or will you not lift the monopoly and relinquish your veto which you have hitherto been determined to maintain? See the recent statements by Mr. Dean Rusk and General McNamara. The second is: Will you or will you not amend the McMahan Law? The third is: Are you prepared ultimately to merge all your Atlantic forces in a common Atlantic nuclear force?

If the answer to these questions were to be yes, it would mean a complete change in American policy and the possibility of a corresponding change in Atlantic and European policy. But as everything has hitherto pointed to its being no, and going on being no, it seems to us that, so far as France is concerned, and in the interests of Europe, a nuclear force — temporarily a national one but subsequently to be at the disposal of the other European nations — will have to be set up in France.

When France is accused of working against the interests of Europe, my reply is simply: Who are the best Europeans? Those who want to give Europe greater influence in the Atlantic Alliance and who want Europe to have a voice at the summit, or those who want Europe to remain under the control of a non-European power for ever and who accept orders from the same country in advance?

We think we are better Europeans than others, in wanting to give back to Europe, now and for the future, her real power and influence and the command of her own destiny.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Erlser.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*). (Translation). — I would like to ask Mr. Baumel a question, or rather two questions.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — I shall be delighted to reply to Mr. Erlser.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Can he tell us what answer France would give to her European partners, if they asked her the same questions he has just put to the United States of America? Would

France relinquish her right to the veto? Would France agree to the French nuclear force being placed under European command without a French veto? That is my first question.

My second question is this. Surely it would be only natural for every country to follow the French example and acquire a national deterrent? That is the only logical conclusion.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — It gives me great pleasure to reply to Mr. Erlser. The answer to his first question comes not from me personally, but from the French Minister of Information who, in replying to the same question recently, said: "Naturally, France wants a European nuclear force to be created, but that presupposes the existence of a united Europe — a political Europe that has acquired the political authority necessary to take the decision to employ its nuclear forces. But this nuclear political authority does not yet exist. At present, the only people capable of taking such a decision are the technocrats. Obviously, the sole way in which a European political authority, able to take the ultimate and dramatic decision to employ the nuclear force, can be created — the sole way to arrive at this political Europe — is the way advocated by the French Government."

Let me make it quite clear that our intention in building up a national nuclear force is not, as has been said, to establish a third force. I might mention in passing some comments I saw lately on the plan for a denuclearised zone in Europe. They emanated, not from General de Gaulle, but from a man who is considered to be a great European and his remarks, published in *Izvestia*, supported the views of our opponents. We can imagine the outcry if it had been General de Gaulle speaking!

Furthermore, we are not creating this national nuclear force for the exclusive use of France. I would like to remind you that when we were planning the nuclear fission plant at Pierrelatte, which is the keystone of European nuclear power, we invited the participation of our European partners. Some were ready to join us but certain outside vetoes were imposed, there was a certain amount of disagreement, and in the end none of them proved willing to put up any capital for the Pierrelatte plant or to participate in the work. Had they agreed to do so, it would have

M. Baumel (suite)

La première question est : Voulez-vous, oui ou non, lever le monopole et supprimer le veto que vous entendez conserver jusqu'à maintenant ? Voir les déclarations récentes de M. Dean Rusk et du général McNamara. Deuxième question : Voulez-vous, oui ou non, réviser la loi McMahon ? Troisième question : Êtes-vous prêts à verser toutes vos forces atlantiques éventuellement dans une force atomique atlantique commune ?

Si oui, cela signifie alors une révision totale de la politique américaine qui permettrait d'envisager éventuellement une révision, également, de la politique atlantique et de la politique européenne. Mais comme, jusqu'à maintenant, tout semble indiquer qu'à ces trois questions la réponse est non et sera non, nous pensons, pour ce qui concerne la France, et dans l'intérêt de l'Europe, qu'une force pour l'instant nationale, et qui demain sera au service des nations européennes, doit s'établir en France.

Quand on engage un procès contre la France parce qu'on pense qu'elle agit contrairement aux intérêts de l'Europe, je réponds simplement : Quels sont les meilleurs Européens ? Ceux qui veulent que l'Europe trouve une place plus importante dans une Alliance atlantique, ceux qui veulent que l'Europe ait une voix écoutée, jusqu'au sommet, ou bien ceux qui veulent que l'Europe soit toujours à la disposition d'une puissance non européenne et accepte d'avance une injonction qui viendrait d'un pays qui n'est pas européen ?

Nous croyons être meilleurs Européens que d'autres en voulant que l'Europe retrouve à la fois, dans le présent et dans l'avenir, son destin, sa puissance réelle et son influence.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Permettez-moi de vous poser une question, ou plutôt deux questions.

M. BAUMEL (*France*). — Je vous en prie, M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Êtes-vous capable de nous dire quelles réponses la France pourrait donner si les questions que vous avez posées aux États-Unis d'Amérique étaient posées à la France par ses

autres partenaires européens ? La France renoncerait-elle à son droit de veto ? La France accepterait-elle que la force atomique française soit placée sous commandement européen, sans veto français ? C'est ma première question.

Ma seconde question est la suivante : Ne croyez-vous pas qu'il soit normal que toutes les nations suivent l'exemple français et acquièrent des forces nationales ? Il n'y a pas d'autre issue.

M. BAUMEL (*France*). — Mon cher collègue, je vous réponds avec grand plaisir. A votre première question, je répondrai, non pas par ma propre voix, mais par la voix officielle du ministre français de l'information qui, récemment, en réponse à la même question, a dit ceci : « Bien sûr, la France souhaite la création d'une force nucléaire européenne, mais cette force nucléaire suppose au préalable que l'Europe existe ; qu'elle existe sur le plan politique ; que l'Europe se soit dotée d'un pouvoir politique capable de prendre la décision de l'emploi de ses forces nucléaires. Or, cette autorité politique nucléaire n'existe pas. Ce ne sont, pour l'instant, que des technocrates qui peuvent prendre cette décision. Il est évident que la seule manière pour aboutir à la création de ce pouvoir politique européen capable de prendre la décision suprême et tragique de l'emploi de la force nucléaire, la seule manière d'aboutir à cette Europe politique, c'est celle qui a été préconisée par le gouvernement français. »

Je tiens à préciser également que lorsque nous forgeons une force nucléaire nationale, ce n'est pas dans un souci de troisième force, comme on le raconte. Je me permets de dire au passage que j'ai lu récemment des déclarations sur le plan européen de dénucléarisation. Elles n'émanaient pas du Général de Gaulle, mais d'un homme considéré comme un grand Européen, qui reprenait dans les *Izvestia* la position de nos adversaires. Qu'aurait-on dit si c'était le Général de Gaulle qui avait tenu de pareils propos !

D'autre part, nous constituons cette force nationale atomique non pas pour en faire une organisation à l'usage exclusif de la France. Je rappelle que, lorsque nous avons projeté de construire l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, clef de voûte de la puissance atomique européenne, nous avons proposé à nos partenaires européens d'y participer. Certains étaient prêts à le faire, mais certaines injonctions sont venues de l'extérieur, certaines contradictions se sont manifestées et, finalement,

Mr. Baumel (continued)

provided an example of European co-operation in the nuclear sphere.

Let me add that we ask nothing better than to have technical contacts from now on with the British nuclear force, and that we deeply regret that at Nassau, Great Britain should have preferred on the whole to go in with the United States rather than with Europe. We cannot help noting that it took eighteen months of uninterrupted negotiation to overcome some of the obstacles on the road to the Common Market, whereas it needed only eighteen hours for Great Britain to accept the American demands, without even consulting her natural European allies.

In the third place, as soon as the French nuclear force is operational we are perfectly ready — as General de Gaulle told Mr. Dean Rusk officially only a few weeks ago — to arrange at once for effective co-ordination between this French national force and the appropriate American authorities on such matters as the siting of the missiles and the choice of target, in short the technical aspects of its employment. We are fully prepared to do this within the framework of our common strategy, on one condition. While we are quite ready to arrange for co-ordination from the technical point of view, we intend to be able to use our force, if necessary, for ourselves and for Europe. After all, it might even prove useful for the defence of one of our neighbours; even, who knows, Mr. Erler, for the defence of Germany if she were invaded and her American ally waited too long before coming to her defence with nuclear weapons. There is my answer to the first question.

Would Mr. Erler mind repeating his second one?

Mr. ERLER (Federal Republic of Germany) (Translation). — Should the other European countries, having no European or Atlantic nuclear force at their disposal, follow the French example and also demand a national deterrent?

Mr. BAUMEL (France) (Translation). — Not every country can set about creating a national nuclear force. It requires such a highly developed industrial infrastructure and such huge financial resources that very few nations in Europe are in a position to do so.

In fact, and I hope I shall be forgiven for saying this in front of representatives of other European countries, the only nation that might possibly be able to do so — and she does not want to, as Mr. von Hassel himself has said — is Germany. That is not to criticise anyone. We are all as God made us. It would be impossible for any other country in Europe to create a nuclear force. I repeat, in Europe as things are today, what countries could produce one? There is France, and there is Germany which does not want to, as she has said over and over again — quite rightly too, I think; her present policy seems to me both wise and in the interest of the whole free world. Beyond these, I see no other country capable of building up a real national nuclear deterrent. So the argument about the spread of nuclear weapons does not arise.

Besides, even if Germany did want to begin creating a nuclear force, it would take her years and years to do so. There is no need for me to pretend that the French nuclear force was born yesterday. It was a government of the Fourth Republic — and all honour to it — that started France on the road to nuclear weapons, long before the return of General de Gaulle. It took our research workers and scientists ten years before they could even make a beginning on a nuclear military force. A weapon as complicated, massive and costly as the French nuclear deterrent is not produced by waving a wand.

I would like to add one final point. This French nuclear force is useful, not only as a military deterrent, but because it opens the way to a complete renewal of the country's technological and scientific development and the creation of a super-modern industry, and will thus make France a great power, not only able to supply bombs, but even more to develop peaceful uses of atomic energy — for, alas, the discovery of peaceful uses often only follows that

M. Baumel (suite)

aucun de nos partenaires européens n'a voulu investir des fonds dans la création de cette usine de Pierrelatte, ni participer à cette création. Leur acceptation aurait été un exemple de coordination européenne en matière atomique.

J'ajoute que nous ne demandons qu'à avoir dès maintenant des contacts techniques avec la force atomique britannique, et que nous regrettons profondément qu'à Nassau, la Grande-Bretagne ait penché plutôt du côté des Etats-Unis que du côté de l'Europe. Nous constatons qu'il a fallu dix-huit mois de négociations ininterrompues pour lever un certain nombre d'obstacles sur le chemin du Marché Commun et qu'il a suffi de dix-huit heures pour que la Grande-Bretagne accepte les demandes américaines, sans se retourner vers ses alliés européens naturels.

En troisième lieu, à partir du moment où la force atomique française sera opérationnelle, nous sommes tout à fait d'accord, et cela a été dit officiellement par le Général de Gaulle à M. Dean Rusk il y a quelques semaines à peine, pour que la coordination effective de cette force nationale française se fasse immédiatement avec les autorités américaines correspondantes en ce qui concerne l'emplacement des engins, en ce qui concerne le choix des objectifs, en ce qui concerne l'utilisation technique de cette force. Nous sommes tout à fait d'accord pour envisager cela dans le cadre de la stratégie commune. Seule différence, c'est que nous sommes tout prêts à mettre cette force à la disposition d'une coordination fonctionnelle, mais que nous entendons, si c'est nécessaire, pouvoir en avoir l'usage propre pour nous et pour l'Europe. Car cette force pourrait servir éventuellement même à la défense d'un de nos pays voisins, peut-être, qui sait, M. Erler, à la défense d'une Allemagne envahie si votre allié américain tardait trop à défendre cette Allemagne par des armes atomiques. Voilà ma première réponse.

M. Erler, voulez-vous me rappeler votre seconde question ?

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*). — Est-ce que les autres pays européens, faute d'avoir une force européenne ou atlantique à leur disposition, devraient suivre l'exemple français et demander également la création d'une force nationale ?

M. BAUMEL (*France*). — N'importe quel pays ne peut pas procéder à la création d'une force nationale atomique. Il faut pour cela un substratum industriel, il faut une puissance financière telle qu'il n'y a en Europe que fort peu de nations capables de procéder à la mise en place d'une puissance atomique.

En fait, je m'excuse de le dire devant les représentants d'autres pays européens, la seule puissance qui le pourrait éventuellement — mais elle ne le veut pas, votre ministre, M. von Hassel, l'a déclaré lui-même — ce serait l'Allemagne. En dehors de l'Allemagne, je ne vois pas quelle autre puissance pourrait en faire état. Cela n'est une critique à l'égard de personne. Nous sommes ce que nous sommes, chacun devant Dieu. Il serait impossible à tout autre pays en Europe de procéder à la création d'une force atomique. Je le répète : pour l'instant, en Europe, quels sont les Etats qui pourraient créer une force atomique continentale ? Il y a la France, il y a l'Allemagne — qui ne le veut pas, qui l'a répété avec force, à juste titre, car je pense que cette politique allemande actuelle est extrêmement sage et utile à l'ensemble du monde libre — et je ne vois, en dehors de cela, aucun autre pays capable de créer une véritable force atomique de dissuasion. Donc, l'argument de dissémination ne joue pas.

D'ailleurs, même si l'Allemagne voulait procéder à la mise au point d'une force nucléaire atomique, cela exigerait des années et des années. Car, je n'ai rien à vous cacher, la force atomique française n'est pas née depuis quelques années. C'est d'ailleurs un gouvernement de la IV^e République qui a engagé la France — et c'est à son honneur — dans la voie atomique, bien avant le retour du Général de Gaulle. Il a fallu dix années d'effort pour nos chercheurs, pour nos scientifiques, avant d'arriver à l'ébauche d'une force atomique militaire. Donc on ne crée pas par un coup de baguette magique une arme aussi complexe, aussi lourde, aussi onéreuse que la force nucléaire française.

Je voudrais ajouter un dernier argument. Cette force nucléaire française, elle nous est utile non seulement sur le plan militaire de la dissuasion, mais aussi parce qu'elle permet à notre pays de renouveler entièrement ses efforts technologiques, ses efforts scientifiques, de mettre en place une industrie d'avant-garde et de faire de la France une grande puissance capable, non seulement de fournir des bombes, mais surtout de domestiquer l'énergie atomique

Mr. Baumel (continued)

of military uses. France will thus be able to provide Europe with an opportunity for using nuclear energy that will balance to some extent the exclusive nuclear supremacy the United States exercises from the other side of the Atlantic Ocean.

That is my answer to Mr. Erler's question.

Mr. MOYERSON (*Belgium*) (Translation). — May I, in turn, ask Mr. Baumel a question?

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — It seems to me that a political debate is developing among the Assembly representatives, but I will gladly answer Mr. Moyersoens's question.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moyersoens.

Mr. MOYERSON (*Belgium*) (Translation). — After Mr. Baumel's important address, the least I can say is that he has adopted a position which has the great merit of being both frank and honest, for which I am grateful to him. What he said seemed to me so important that I have noted some of his statements. At the end of his speech he said, by way of conclusion, that Europe must in the near future have a national deterrent at her disposal and that France was the country in which it must be set up.

Does this mean that if, tomorrow, political and military conditions enable a European force — distinct, of course, from the Atlantic force — to be set up, France would be prepared to relinquish her national deterrent and put it at the disposal of a European authority? The whole theme of Mr. Baumel's speech was that we could not depend solely on America as representative of the Atlantic world. Would France be prepared in the circumstances I have mentioned to give up her national deterrent?

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — The answer to that is quite simple and I am not the first person to give it. Recent French official statements — I have already taken the liberty of quoting one put out by the French Government — make it clear that as soon as any real European political authority exists, France will make no difficulties about putting her nuclear force at its disposal. This means that, for the present, she intends to keep her nuclear deterrent and

that she regards it as her right, at present, to command and control it and, should the occasion arise, take the decision to employ it. But once there is a strong political Europe with a responsible government, a responsible authority and, in particular, a closely co-ordinated defence system, then the French national deterrent can be put at the disposal of that Europe. We can state that quite definitely.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*) (Translation). — I hope Mr. Baumel will allow me to ask him a question, too. It is not often we have the privilege in this Assembly of being able to discuss matters with so highly qualified a representative of the UNR. The question I would like to put has been in my mind since the beginning of the afternoon.

In 1954, France rejected the European Defence Community and the result was the creation of a German national army. What I am wondering now is whether, by creating their own national striking force, France is not once more risking bringing about the very thing Mr. Baumel wants to avoid — German-American nuclear co-operation. That is, I think, a pertinent question today, and it is French policy that has brought us to this point. That is my question to Mr. Baumel.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — We are not responsible for what the Americans and Germans can or want to do. We have our own policy; we are responsible for it and we support it. But if the fact that France is now building up a national deterrent is creating apprehension about the spread of nuclear weapons; and if, to put it bluntly, because the Americans are afraid the French national deterrent may one day lead to the creation of an independent German national deterrent, they are for that reason now suggesting a multilateral force which, in fact, means integrating the Germans into a joint nuclear force which will be basically a German-American force, that is not our fault. Instead of leaving things as they were, so far as Germany was concerned, the Americans seem to me to be behaving like nitwits, jumping into the water to get out of the wet. It may well be that they are arousing in the Germans a thirst for nuclear weapons — which the German Minister concerned has categorically stated they do not want at the

M. Baumel (suite)

— car, hélas ! souvent la domestication pacifique passe par les usages militaires — et ainsi de donner à l'Europe une possibilité d'utilisation atomique qui équilibre un peu l'exclusive domination atomique des Etats-Unis de l'autre côté de l'Océan atlantique.

Voilà ce que je voulais vous répondre, M. Erlér.

M. MOYERSON (Belgique). — Puis-je à mon tour vous poser une question, M. Baumel ?

M. BAUMEL (France). — J'ai l'impression que c'est un débat de politique qui s'institue entre les Représentants de notre Assemblée, mais je répondrai très volontiers à votre question.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Moyersoën.

M. MOYERSON (Belgique). — Après l'importante déclaration que vous avez faite, le moins qu'on puisse dire c'est que l'attitude que vous avez prise a le grand mérite de la clarté et de l'honnêteté. Je vous en remercie. J'ai attaché tellement d'importance à ce que vous me disiez que j'ai pris note de certaines de vos déclarations. A la fin de votre exposé, vous avez dit, sous forme de conclusion : il faut une force nationale, demain, au service de l'Europe et il faut que cette force nationale s'établisse en France.

Cela veut-il dire que si, demain, les conditions politiques et militaires permettent de créer une force européenne, donc distincte bien entendu de la force atlantique, la France serait disposée à renoncer à cette force nationale et à la mettre au service d'une autorité européenne ? Tout votre exposé tend à dire que nous ne pouvons pas dépendre uniquement de l'Amérique qui représente le monde atlantique. Est-ce que la France serait disposée dans ces conditions à renoncer à cette force nationale ?

M. BAUMEL (France). — Cher Monsieur, je vous répondrai sans peine que je crois n'avoir pas été le premier à le signaler. D'après des déclarations récentes officielles françaises — et je me suis permis de citer une déclaration qui engage le gouvernement français — la France, à partir du moment où existera un réel pouvoir politique européen, ne verra aucun inconvénient à mettre sa force atomique au service de ce pouvoir politique. Cela veut dire que, pour l'instant,

elle ne supprimera pas sa force atomique et que, pour l'instant, elle estime que c'est à elle qu'il appartient de la commander, de la diriger et, éventuellement, de prendre l'initiative de son action. Mais c'est à partir du moment où existera une Europe politique forte, avec un gouvernement responsable, avec une autorité responsable, et, en particulier, avec une coordination étroite de sa défense, que la force nationale française pourra être mise au service de cette Europe. Il n'y a aucune difficulté de notre part à vous le confirmer.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (Pays-Bas). — J'espère que M. Baumel me donnera l'occasion de lui poser aussi une question, car c'est un privilège exceptionnel que de pouvoir discuter dans cette enceinte avec un représentant si qualifié de l'U.N.R. Permettez-moi de vous poser une question à laquelle je pense depuis le début de cet après-midi.

En 1954, la France a refusé la Communauté Européenne de Défense. Le résultat en a été la constitution d'une arme nationale allemande. Et maintenant, je me demande à nouveau s'il n'y a pas de danger qu'en créant une force de frappe nationale, vous n'aboutissiez exactement à ce que vous ne vouliez pas faire, c'est-à-dire à créer une coopération nucléaire américano-germanique. La question, je crois, est actuelle ; mais c'est à cause de votre politique que nous en sommes là. Voilà ma question.

M. BAUMEL (France). — Nous ne sommes pas responsables de ce que peuvent faire ou veulent faire les Américains et les Allemands. Nous avons une politique, nous en sommes responsables et nous la défendons. Mais si, parce que la France se donne actuellement une force nationale de dissuasion, on craint la dissémination, et, disons le mot, si les Américains, craignant qu'à cause de la force nationale de dissuasion française, se crée un jour ou l'autre une force nationale indépendante germanique, proposent une force multilatérale qui, en fait, intègre les Allemands dans un ensemble atomique qui deviendrait un ensemble essentiellement germano-américain, nous n'y sommes pour rien. Au lieu de laisser la situation en état en ce qui concerne l'Allemagne, ils se conduisent à mon avis comme des gribouilles qui se jettent à l'eau pour ne pas se mouiller, car ils risquent de faire naître des appétits atomiques que l'Allemagne n'a pas aujourd'hui, ce que son ministre inté-

Mr. Baumel (continued)

moment. Germany today has no wish to participate in any nuclear organisation: but I do not know what the future will bring. Only the Almighty knows what Germany will be doing in ten or fifteen years' time, after having become an associate in the multilateral force.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Like all my colleagues, I have listened with much interest to Mr. Baumel's very able speech. It has contributed greatly, I think, to our debate and I doubt whether we could have had a better account of French policy and the French Government's arguments. I do not want to go into those now. The whole matter is extremely complicated and it is obviously very difficult to know how to reply to some of Mr. Baumel's suggestions.

I would like, nevertheless, as he is still here today, to ask Mr. Baumel what seems to me a necessary question if we want to get at the heart of the matter. He has told us with great logic — a logic wholly consonant with French policy — that if a political Europe were created, a really and genuinely political Europe, the French Government, being then an integral part of that Europe, would be prepared to hand over to it full control of its nuclear weapons.

Mr. Baumel followed this up, however, by saying it was what France had advocated in the Fouchet Plan. May I ask him in what way it would be compatible with the Fouchet Plan? That provided only for a supranational political authority and the general idea was that every country would in fact have a veto on the use of the bomb, as a unanimous vote by all six States was required before it could be used. I hardly think that is altogether in line with the policy described by Mr. Baumel.

What he said, with considerable justification in my opinion, was that the possibility of employing nuclear weapons must be preserved, free from the veto which, in certain circumstances, could paralyse action completely. Surely this amounts to saying that Mr. Baumel regards the Fouchet Plan as a purely temporary and provisional arrangement and that his idea would be to create a genuine, supranational European political community in which the decision to employ

nuclear weapons would no longer belong to France, but to the authority of the Six?

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — To him that hath shall be given, which is no doubt why our distinguished colleague has presented me with something I never said. So far as I remember, I never mentioned the Fouchet Plan in my speech. I merely mentioned the possibility of putting the French nuclear deterrent at the disposal of a political authority, once that authority had been constituted on a solid, instead of just a wishful, basis. At no point, to my knowledge, have I referred to the Fouchet Plan in connection with the ultimate handing over of French nuclear weapons.

But I agree that Mr. de la Vallée Poussin is quite right. The Fouchet Plan is a formula for a preliminary stage in the building of Europe. That is what we have always said. We regard it as impossible to achieve the final, integrated, supranational stage you want, at all quickly. We think that, for the time being, we must advance by successive stages. The first of these, proposed by us and unfortunately rejected by some of our friends, was the Fouchet Plan. But, as we saw it, that Plan would not have been a final stage, as we showed by agreeing to the idea of a review at the end of three years. In doing so, we implied that we expected some modifications and improvements to be made after a certain time.

It was on this point that disagreement flared up between those who wanted to include certain specific provisions in the text immediately and those who, like ourselves, wished to advance empirically and, after the first stage had been accomplished, review the Plan at the end of three years, in the light of experience. That would be my reply to Mr. de la Vallée Poussin's question.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — So, in fact, the French Government thinks that the Fouchet Plan is as far as it can go at present on the political level and is hence postponing to a very distant and quite unknown date the moment when there will be a European political authority capable of using the bomb.

M. Baumel (suite)

ressé a bien précisé, car elle ne veut pour l'instant participer à aucune organisation atomique. Mais je ne sais pas ce qui se passera ensuite. Dieu seul sait ce que fera l'Allemagne dans dix ou quinze ans lorsqu'elle aura été associée à la force multilatérale.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — J'ai écouté comme tous mes collègues avec infiniment d'intérêt le très bel exposé de M. Baumel, exposé, je crois, très utile à ce débat, car je doute qu'on aurait pu mieux exposer la politique française et les raisons de son gouvernement. Je ne veux pas les discuter ici ; c'est un problème très difficile. Il y a évidemment beaucoup de difficultés à répondre à certaines des propositions de M. Baumel.

Je voudrais cependant, parce qu'il est encore là aujourd'hui, lui poser une question qui me paraît nécessaire si l'on veut aller au fond des choses. M. Baumel nous a dit avec beaucoup de logique — et tout à fait dans la logique de cette politique — que si une Europe politique était formée, une vraie et réelle Europe politique, il serait possible alors au gouvernement français, entrant et étant dans cette Europe politique, de remettre à celle-ci l'usage souverain de l'arme atomique.

Mais il a ajouté : c'est ce que la France a proposé dans le plan Fouchet. Je lui demande alors comment cela serait compatible avec le plan Fouchet. Celui-ci ne prévoit, en effet, qu'une autorité politique supranationale. Le mécanisme du plan Fouchet reviendrait à ceci : chaque pays aurait le veto sur l'emploi de la bombe atomique, puisqu'elle ne pourrait être utilisée que par un vote unanime des six Etats. Je ne pense pas que cela soit dans la ligne de la politique que M. Baumel a définie.

Il a dit, avec beaucoup de raison, je crois, que l'arme atomique, il faut pouvoir s'en servir à l'abri d'un veto, lequel pourrait être tout à fait paralysant dans certaines situations. Cela ne veut-il pas dire que M. Baumel n'envisage le plan Fouchet que comme tout à fait provisoire, temporaire, et que son idée serait de faire une véritable communauté politique européenne supranationale, où la décision de se servir de l'arme atomique serait, non plus une décision

française, mais une décision de l'autorité des Six ?

M. BAUMEL (*France*). — Mon cher collègue, je crois qu'on n'attribue qu'aux riches. C'est la raison pour laquelle, sans doute, vous m'attribuez une évocation du plan Fouchet. Si j'ai bonne mémoire, je n'ai pas parlé du plan Fouchet dans mon exposé. J'ai simplement évoqué la possibilité de mettre une force nationale nucléaire française au service d'un pouvoir politique, à partir du moment où ce pouvoir pourra être créé sur des bases réelles, et non pas sur des données de l'esprit. Jamais, à ma connaissance, je n'ai parlé du plan Fouchet pour ce qui concerne la concession d'armes atomiques françaises ultérieurement.

Je dois reconnaître que vous avez, par ailleurs, tout à fait raison. Le plan Fouchet est une formule qui permet une première étape dans la voie de la construction européenne. Nous l'avons toujours dit. Nous pensons qu'il n'est pas possible d'aboutir à une finalité supranationale intégrée, que vous souhaitez réaliser très vite. Nous pensons que, pour l'instant, il faut cheminer à travers un certain nombre d'étapes successives. La première étape que nous avons proposée — et que, malheureusement, certains de vos amis ont refusée — était le plan Fouchet. Mais nous ne croyons pas que le plan Fouchet aurait été une étape définitive, puisque nous avons accepté l'idée d'une révision au bout de trois ans. A partir du moment où l'on accepte le principe d'une révision, c'est que, au bout d'une certaine période, certaines améliorations et certains renforcements sont attendus.

C'est à ce sujet que la divergence a éclaté entre ceux qui voulaient inscrire, dès maintenant, dans un texte, un certain nombre de propositions précises, et ceux qui, comme nous, plus pragmatiques, souhaitaient réaliser la première étape et envisager, au bout de trois ans, une révision, compte tenu de l'expérience. Telle est la réponse que je voulais vous faire, M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Actuellement, le gouvernement français estimant qu'il ne peut pas aller, sur le plan politique, au-delà du plan Fouchet, vous remettez ainsi à très longue échéance, et d'une façon tout à fait indéterminée, le moment où il y aurait une autorité politique européenne pouvant utiliser l'arme atomique.

Mr. BAUMEL (*France*) (Translation). — I do not want the Assembly to think we are conducting a two-man argument, even though it be a friendly one, owing to the esteem in which I hold Mr. de la Vallée Poussin. But I will just say this one thing more. We are not asking for anything. We gave our backing to a plan which was not purely French, as all the Six had a share in it, especially our Italian friends. It was really a Franco-Luxembourg-Italian plan. It was rejected and we are still waiting for a practical counter-proposal. We are still waiting for our partners who rejected the Fouchet Plan to suggest an alternative for consideration. More than a year and a half has gone by and we are still waiting. I just wanted to point that out to the Assembly.

The **PRESIDENT** (Translation). — I propose that the debate be suspended now and resumed tomorrow morning at 9.30 a.m. (*Murmurs of assent*)

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The **PRESIDENT** (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Friday 7th June, at 9.30 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Election of a Vice-President of the Assembly.
2. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement;
 - Disarmament and the Nuclear Force;

— Navies in the Nuclear Age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Documents 268 and Amendment, 266 and 269).

3. 11 a.m. Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe.

4. State of European Security

— The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement ;

— Disarmament and the Nuclear Force;

— Navies in the Nuclear Age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Documents 268 and Amendment, 266 and 269).

5. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Votes on the draft Resolution and Motion for an Order, Documents 275 and 278).

Are there any objections? ...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak? ...

The Sitting is closed.

(*The Sitting was closed at 6.35 p.m.*)

M. BAUMEL (*France*). — Je ne voudrais pas donner à l'Assemblée l'impression que nous échangeons un dialogue, d'ailleurs tout amical, car j'ai une grande estime pour M. de la Vallée Poussin. Je lui répondrai néanmoins encore ceci : nous ne demandons rien. Nous avons soutenu un plan, qui n'était pas strictement français, puisque y avaient participé l'ensemble des Six, et, en particulier, nos amis italiens. Ce plan était vraiment franco-luxembourgo-italien. Il a été repoussé. Nous attendons toujours une contre-proposition positive. Nous attendons que nos partenaires puissent, au lendemain du refus du plan Fouchet, nous proposer un contre-plan qui pourrait être étudié. Il y a de cela un an et demi. Nous n'avons toujours rien. C'est ce que je tenais à vous signaler.

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée d'interrompre ici le débat et de le reprendre demain matin, à 9 h. 30. (*Assentiment*)

5. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, vendredi 7 juin, à 9 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
2. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;
 - Le désarmement et la force nucléaire ;

— Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Documents 268 et amendement, 266 et 269).

3. A 11 heures : Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe.

4. Etat de la sécurité européenne

— La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;

— Le désarmement et la force nucléaire ;

— Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Documents 268 et amendement, 266 et 269).

5. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée (Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et votes sur le projet de résolution et la proposition de directive, Documents 275 et 278).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 18 h. 35*)

SIXTH SITTING

Friday, 7th June 1963

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Reference to Committee.
4. Election of a Vice-President of the Assembly.
5. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement;
 - Disarmament and the Nuclear Force;
 - Navies in the Nuclear Age;

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269).

Speakers: The President, Lord Kennet (*Rapporteur*), Mr. Gresham Cooke, Mr. Blachstein, Mr. Cadorna, Mr. Erler.
6. Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe.
7. State of European Security
 - The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement;
 - Disarmament and the Nuclear Force;
 - Navies in the Nuclear Age;

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269).

Speakers: The President, Mr. Tjalma, Mr. Jaeger, Sir Eric Errington, Lord Kennet (*Rapporteur*), Mr. Erler, Mr. Kliesing (*Chairman of the Committee*).
8. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly (*Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Votes on the draft Resolution and Motion for an Order*, Docs. 275 and 278).

Speakers: The President, Mr. de la Vallée Poussin (*Rapporteur*).

Speakers on a point of order: Sir Eric Errington, the President, Lord Kennet, Lord Stonehaven, Mr. Kliesing, Mr. Moyersoen.
9. Adjournment of the Session.

The Sitting was opened at 9.30 a.m. with Mr. Moyersoen, Vice-President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the two previous Sittings have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The list of Representatives and Substitutes attending the present Sitting will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 44.

3. Reference to Committee

The PRESIDENT (Translation). — A Motion for a Resolution on the creation of a European defence institute has been tabled by Colonel Bourgoïn and several of his colleagues, Document 279.

The Assembly will no doubt wish to refer this Motion to the Committee on Defence Questions and Armaments.

Are there any objections?...

It is so decided.

4. Election of a Vice-President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of a Vice-President of the Assembly.

I would remind you that, at its first Sitting, the Assembly elected five Vice-Presidents and

SIXIÈME SÉANCE

Vendredi 7 juin 1963

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Renvoi en commission.
4. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
5. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;
 - Le désarmement et la force nucléaire ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ;

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269).

Interviennent : le Président, Lord Kennet (rapporteur), M. Gresham Cooke, M. Blachstein, M. Cadorna, M. Erlér.
6. Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe.
7. Etat de la sécurité européenne
 - La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau ;
 - Le désarmement et la force nucléaire ;
 - Les marines à l'âge nucléaire ;

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269).

Interviennent : le Président, M. Tjalma, M. Jaeger, Sir Eric Errington, Lord Kennet (rapporteur), M. Erlér, M. Kliesing (président de la Commission).
8. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée *(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et votes sur le projet de résolution et la proposition de directive, Docs. 275 et 278).*

Interviennent : le Président, M. de la Vallée Poussin (rapporteur).

Interviennent pour un rappel au Règlement : Sir Eric Errington, le Président, Lord Kennet, Lord Stonehaven, M. Kliesing, M. Moyersoén.
9. Interruption de la session.

La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Moyersoén, Vice-Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, les procès-verbaux des deux précédentes séances ont été distribués.

Il n'y a pas d'observations ?...

Les procès-verbaux sont adoptés.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — La liste des Représentants et des Suppléants siégeant à la présente séance sera annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 44.

3. Renvoi en commission

M. le PRÉSIDENT. — M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de résolution tendant à créer un Institut Européen de Défense, Document 279.

Je pense que l'Assemblée voudra renvoyer cette proposition de résolution à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

4. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection d'un Vice-Président de l'Assemblée.

Je rappelle que, dans sa première séance, l'Assemblée n'avait élu que cinq Vice-Présidents et

The President (continued)

that one place has still to be filled. The candidature of Mr. Kieft of the Netherlands has been duly submitted, in accordance with the conditions laid down in Rule 10 of the Rules of Procedure.

I suggest that the Assembly elect Mr. Kieft by acclamation. (*Applause*)

Are there any objections?...

I declare Mr. Kieft elected a Vice-President of the Assembly of Western European Union.

5. State of European Security

The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement

Disarmament and the Nuclear Force

Navies in the Nuclear Age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the resumed debate on the state of European security, and votes on the draft Recommendation and amendment, and draft Resolution, on the NATO nuclear force after the Nassau Agreement, Document 268 ; the draft Recommendation on disarmament and the nuclear force, Document 266 ; and the draft Recommendation on navies in the nuclear age, Document 269.

I call Lord Kennet to present the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on navies in the nuclear age.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — In presenting to you a report on the state of European security in respect of our navies, I have a somewhat simpler and more pleasant task than I had yesterday when I spoke about disarmament and the NATO nuclear force.

By the courtesy of the relevant NATO commands and of the various national ministries of marine and national naval commands, the Secretary of your Defence Committee and I were enabled earlier this year to make two journeys. We visited the southern and northern sea flanks

of the NATO area and, within the limits of NATO security, which is a good deal more stringent than most national security systems, we learnt the rôles and capabilities of the naval forces there.

The Assembly may be particularly interested to be reminded of the existence of one ship which is already owned by NATO, and that is the anti-submarine research vessel *Aragonese*, which belongs to the NATO research station at La Spezia. I would be far from suggesting that if we can organise one research ship on a mixed-manned NATO basis we can also organise a fleet of thirty *Polaris*-carrying surface vessels. But that small precedent is interesting.

The nuclear age poses its own special problems for navies as for other arms. Now that the colonial empires of West European countries are increasingly things of the past, our reason for maintaining navies at all is increasingly and almost entirely the defence of the shipping which would have to bring us food and supplies in war. Naturally, our adversaries know this. That is why they have constructed a very formidable submarine fleet, some 450 vessels so far, of which 12 or 15 are probably nuclear-powered.

It is no secret that the Supreme Allied Commander in the Atlantic is not satisfied with the forces at his disposal for the defence of NATO shipping against this fleet. One may imagine that in time the West might build up anti-submarine forces capable of holding the balance against Soviet conventional submarines, but even when this is done it is hard indeed to imagine the forces which would be capable of holding the balance against an expanded fleet of nuclear submarines. The nuclear submarine, which need never surface at all when in its operating area, can make itself unfindable in the present state of technology by getting underneath a thermal discontinuity in the ocean and staying there. Sonar waves are reflected by these heat layers in the water, and the submarine cannot be found underneath because the sonar waves do not penetrate. On balance, the nuclear-powered submarine is a very formidable engine of blockade indeed.

M. le Président (suite)

qu'un poste reste à pourvoir. J'ai reçu la candidature de M. Kieft (Pays-Bas) régulièrement présentée, dans les formes prescrites par l'article 10 du Règlement.

L'Assemblée sera sans doute unanime pour élire M. Kieft par acclamation. (*Applaudissements*)

Il n'y a pas d'opposition ?...

Je proclame M. Kieft élu Vice-Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

5. Etat de la sécurité européenne

La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau

Le désarmement et la force nucléaire

Les marines à l'âge nucléaire

(*Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'état de la sécurité européenne et les votes sur le projet de recommandation (et amendement) et le projet de résolution sur la force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau, Document 268 ; le projet de recommandation sur le désarmement et la force nucléaire, Document 266 ; le projet de recommandation sur les marines à l'âge nucléaire, Document 269.

La parole est à Lord Kennet, pour présenter le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les marines à l'âge nucléaire.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Vous présenter un rapport sur l'état de la sécurité européenne dans le domaine des marines représente pour moi une tâche un peu plus simple et plus agréable que celle qui m'incombait hier de parler du désarmement et de la force nucléaire O.T.A.N.

Grâce à la courtoisie des commandements compétents de l'O.T.A.N. et à celle des ministères de la marine et des commandements des forces navales des différents gouvernements, le secrétaire de votre Commission de Défense et moi-même avons pu faire deux voyages au début de l'an-

née. Nous avons visité les flancs maritimes nord et sud de la zone O.T.A.N. et, dans la mesure où la sécurité de l'O.T.A.N. nous le permettait, car son règlement est beaucoup plus strict que la plupart des systèmes de sécurité nationaux, nous avons appris à connaître le rôle et les capacités des forces navales qui y sont installées.

Il peut être très intéressant pour l'Assemblée que je lui rappelle l'existence d'un navire appartenant déjà à l'O.T.A.N., *l'Aragonese*, unité destinée à la recherche en matière de guerre anti-sous-marine, qui relève du centre de recherches de l'O.T.A.N. à La Spezia. Loin de moi l'idée de suggérer que si nous avons pu armer un bâtiment de recherches sur la base d'un équipage mixte O.T.A.N., nous pourrions tout aussi bien organiser une flotte de trente navires de surface porteurs de Polaris. Mais ce modeste précédent présente un intérêt certain.

L'âge nucléaire pose des problèmes particuliers à la marine comme aux autres armes. Les empires coloniaux des pays de l'Europe occidentale sont désormais de plus en plus du domaine du passé ; c'est pourquoi, si nous maintenons des forces navales, c'est de plus en plus, et presque entièrement, pour assurer la défense des navires qui devraient nous apporter des vivres et du ravitaillement en temps de guerre. Naturellement, nos adversaires ne l'ignorent pas. C'est pour cette raison qu'ils ont construit une formidable flotte sous-marine qui comprend à ce jour quelque 450 bâtiments, dont 12 à 15 probablement sont à propulsion nucléaire.

Ce n'est un secret pour personne que le Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique n'est pas satisfait des forces dont il dispose pour la défense des navires de l'O.T.A.N., face à une flotte d'une telle puissance. On conçoit facilement que l'Occident puisse à la longue construire une force antisous-marine capable de faire équilibre aux sous-marins soviétiques de type classique, mais il est difficile, en admettant même que cet objectif soit un jour atteint, de concevoir les forces qui seraient capables de maintenir l'équilibre face à une flotte accrue de sous-marins nucléaires. Le sous-marin nucléaire, qui n'a jamais besoin de faire surface lorsqu'il se trouve dans sa zone opérationnelle, peut se rendre difficile à détecter dans l'état actuel de la technique, en se réfugiant sous une certaine discontinuité thermique au fond des océans et en y demeurant. Les ondes sonar sont réfléchies par les couches chaudes de l'eau, de sorte que le sous-marin qui se réfugie sous ces couches ne peut

Lord Kennet (continued)

We may also reflect on what would happen to our already inadequate and over-extended anti-submarine forces if some of them had to be used to protect the mixed-manned fleet of Polaris-bearing surface ships. It would probably be their first call in wartime to protect that fleet, and that would leave the merchant shipping of the allied navies even more at the mercy of the Soviet submarine attack.

This being so, a prolonged conventional sea war is at the moment almost unthinkable. The United States or Britain would, after a certain time of blockade, have to escalate to the nuclear level when the blockade began to take effect, even if we had not already had to do so earlier in the land theatre. As regards the sea war, the earlier we escalated the better chance we would have of withstanding the blockade.

This decision would be one of the most brutally difficult contingencies which could ever face the Alliance. It would be especially hard for the United States to decide if and when to do this. One may fairly easily decide when one's friends are in immediate danger of being occupied or overrun and one may then decide to use nuclear weapons. But how hungry do one's friends have to be before one is prepared to escalate to the nuclear level — when there is no more meat, when there are no more eggs, when there is no more bread, when there is no more sugar? At what point does their plight become serious enough to justify the use of nuclear weapons in the case of a blockade?

In a conventional war at sea there is no built-in trip wire, no alarm signal, as there is in conventional war on land, in Germany, for instance.

In order to avoid the risk of getting into a position where we have to face this awful choice — that is, of equating a certain amount of hunger against a certain amount of use of nuclear weapons — the long-term solution must be, as I suggested to the Assembly yesterday in another context, a very far-reaching agreement on arms control between East and West. Until then we must, as the draft Recommendation which your Committee lays before you now suggests, do all in our power to bring our navies into the position where they can fight on the conventional level for as long as possible. We must also do all we can to foster the work of research into techniques of anti-submarine warfare, for which the NATO research station at La Spezia already exists.

The navies of the West are in good heart and are mainly well equipped, but on the anti-submarine side they are insufficient in number. The men are good. The ships are good. But there are not enough of them. They face a formidable adversary in this field. Let us therefore as legislators do what we can to enable them to deter any attack that adversary might make, with the threat of a graduated response and without having to face the necessity of answering with very much more powerful weapons than are used in the first place.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Lord Kennet, for your very concise speech. It is an example which, may I suggest, the Assembly would do well to follow. There are twelve Representatives down to speak and it would be a great help if they could be as brief as possible.

I would also like to propose that the list of speakers be now closed. Twelve seem to me to be plenty!

Are there any objections?...

It is so decided.

I call Mr. Gresham Cooke.

Mr. GRESHAM COOKE (*United Kingdom*). — I am sure we are all very grateful to Lord Kennet for his interesting and deep paper on navies in the nuclear age. I would like to congratulate him. I am not surprised to find that his paper is so solid and comprehensive, knowing,

Lord Kennet (suite)

être détecté, car les ondes sonar ne les traversent pas. En somme, le sous-marin à propulsion nucléaire est vraiment un engin de blocus très redoutable.

Nous pouvons également réfléchir à ce qui arriverait à nos forces antisous-marines, qui ne sont déjà que trop éparpillées et insuffisantes, si un certain nombre d'unités devaient leur être enlevées pour assurer la protection de la flotte à équipages mixtes de navires de surface porteurs de Polaris. En cas de guerre, la première tâche qui leur incomberait serait probablement de protéger cette flotte, ce qui laisserait les navires marchands des marines alliées davantage encore à la merci des attaques sous-marines des Soviétiques.

Compte tenu de cet état de choses, une guerre navale prolongée de type classique est, à l'heure actuelle, presque impensable. Les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne seraient obligés, après une certaine durée du blocus, de recourir, par le processus de l'escalation, à l'emploi des armes nucléaires, lorsque les effets du blocus commenceraient à se faire sentir, même s'ils n'avaient pas eu à le faire plus tôt au cours des opérations terrestres. En ce qui concerne la guerre navale, plus tôt nous procéderions à l'escalation, plus nous aurions de chances de pouvoir résister au blocus.

Cette décision poserait l'un des plus effroyables dilemmes que pourrait jamais connaître l'Alliance. Ce serait particulièrement pénible pour les Etats-Unis de décider à quel moment et s'ils déclencheraient ou non la guerre nucléaire. Il est relativement facile de déterminer à quel moment des amis se trouvent en danger imminent d'être envahis ou occupés et l'on peut alors décider d'employer les armes nucléaires. Mais à quel degré de famine doivent atteindre ces amis avant que l'on ne décide de passer à la guerre nucléaire — quand ils n'auront plus de viande ? Quand ils n'auront plus d'œufs ? Quand ils n'auront plus de pain ? Quand ils n'auront plus de sucre ? A quel moment leur situation devient-elle assez grave pour justifier le recours aux armes nucléaires, dans le cas d'un blocus ?

Dans une guerre navale traditionnelle, il n'y a pas de fil avertisseur incorporé, pas de signal d'alarme, comme il en existe pour les guerres terrestres classiques, en Allemagne par exemple.

Afin d'éviter le risque d'avoir à affronter ce terrible choix — mettre en parallèle un certain degré de famine avec un certain degré d'utilisation des armes nucléaires — la solution d'avenir doit être, comme je l'ai proposé hier à l'Assemblée dans un autre contexte, un accord très général sur le contrôle des armements entre l'Est et l'Ouest. En attendant, nous devons, comme l'indique le projet de recommandation que vous propose la Commission, faire tout ce qui est en notre pouvoir pour développer nos marines, de sorte qu'elles puissent mener une guerre classique aussi longtemps que possible. Nous devons, d'autre part, favoriser au maximum les travaux de recherches en matière de technique de guerre antisous-marine, pour lesquels le centre de recherches de La Spezia a été créé.

Les marines occidentales ont bon moral et elles sont surtout bien équipées, mais leurs unités antisous-marines sont en nombre insuffisant. Les équipages sont bons. Les navires sont bons. Mais il n'y en a pas assez. Elles ont affaire ici à un adversaire redoutable. Nous devons donc, en notre qualité de législateurs, faire notre possible pour leur permettre de décourager toute agression éventuelle de l'adversaire, par la menace d'une riposte graduée et sans qu'elles aient à affronter la nécessité de répondre par des armes beaucoup plus puissantes que celles qui sont utilisées pour commencer.

M. le PRESIDENT. — Je remercie Lord Kennet de l'exposé qu'il vient de faire à l'Assemblée. Il a donné l'exemple de la concision et je ne puis que conseiller aux autres membres de l'Assemblée de l'imiter, car il y a encore douze inscrits. Il serait très important que les orateurs puissent être le plus bref possible.

Je voudrais aussi proposer de clore maintenant la liste des orateurs ; il me semble que douze, c'est suffisant !

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La parole est à M. Gresham Cooke.

M. GRESHAM COOKE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis certain que nous sommes tous très reconnaissants à Lord Kennet de son rapport intéressant et approfondi sur les marines à l'âge nucléaire. Je tiens à le féliciter. Je ne suis pas surpris que ce document soit aussi solide et com-

Mr. Gresham Cooke (continued)

as I do, that his family have some famous seafaring and naval connections. He has done well in his paper to emphasise the importance of conventional war and also to emphasise the importance of seapower. I always think that seapower is generally under-rated when one thinks of warfare. For instance, even today the public think that the great battles which took place in the Western Desert in the last war between General Montgomery and General Rommel were purely land battles. But behind those battles was the pervasive and silent force of seapower — on the one hand bringing reinforcements to General Montgomery round by the Cape of Good Hope and, on the other hand, stopping vital supplies of oil and petrol to General Rommel by the gradual closure of the Mediterranean by the allied sea forces. That had an enormous effect on the result.

Talking of conventional warfare at sea, we have been so bemused by the excitement and, I might say, the fatal glamour of the nuclear age in which we live that we are apt to overlook that there could be a conventional war. Personally, I believe that in the immediately foreseeable future there is not much risk of a head-on clash in Europe or a lunge through the Iron Curtain, because the penalties are so obviously destructive of the whole world. The Russians themselves must be thinking of conventional war as a possibility, because otherwise why should they go on building the 465 submarines so many of which would be of no use at all in a nuclear war? We must not forget that there is a great possibility of a certain number of bush fire, limited local wars on the extreme ends of the line between East and West on the perimeter which may take place from time to time.

In that connection, I draw attention to the value of the aircraft carrier which has been rather frowned upon by many people nowadays, including Mr. Khrushchev himself. After all, the aircraft carrier is a mobile island carrying its own aeroplanes, its own helicopters, and its own commando troops, and it can be rapidly taken to the scene of local hostilities in a little local war if such broke out.

Both Mr. Duynstee and Lord Kennet have raised the central problem of the political control

of the NATO nuclear force. Mr. Duynstee has put forward an ingenious and well thought out plan for political control of such a force. I think nationalism in Europe has so great a hold on all of us over 40 that we are not likely to be able to adopt such a plan in the near future. It may well appeal to the younger generation who are not so imbued with nationalistic feelings. All we can do here in the Assembly is to agree in principle with some plan, such as that put forward by Mr. Duynstee, and look forward to the achievement, step by step, of political control of the nuclear force. We must build up over the years some loyalty to NATO, and that will take a considerable time. I personally believe in doing something practical. I think that faith leads to works; but works are a result of faith. We have good examples in Europe at present of technical co-operation across frontiers. We have a splendid living example at the moment between England and our French friends — I am sorry that there are not more of them here — in the great technical effort of co-operation which is going on over the supersonic aircraft Concorde, which looks as if it is going to be not only a very successful but a profitable venture.

We ought to follow that sort of example and have one or two more experimental mixed-crew NATO ships. We have not had much experience of this sort of thing, but I think it a very attractive political idea. It is being discussed by Admiral Ricketts in London at present. There are, of course, all sorts of difficulties. There is the language difficulty, and one can think of a situation almost like the Tower of Babel on one of these ships. Would it prove a credible thing to the Russians if we had a mixed multilateral fleet? Would it add to our power at present? We have not had much experience in recent years in civilian maritime fleets of mixed crews because trade union regulations all over western Europe for the last 25 years have prevented them, and the crews of merchant ships have been built up from individual nationalities.

Whenever we have an idea such as this before us and want to take a number of new steps we in Europe always feel rather more reassured if we know that such a thing has been done before. In 1805, off the coast of South-West Spain, the

M. Gresham Cooke (suite)

plet, car je sais qu'il appartient à une famille d'illustres marins et navigateurs. Il a eu raison de mettre en relief l'importance de la guerre traditionnelle ainsi que celle de la puissance maritime. J'ai toujours pensé que l'on sous-estime généralement le rôle de la puissance maritime dans la guerre. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, le public croit que les grandes batailles qui ont eu lieu pendant la dernière guerre entre le général Montgomery et le général Rommel dans le désert de Libye étaient des batailles purement terrestres. Mais derrière ces batailles, il y avait la force silencieuse, mais toujours présente, de la flotte ; d'une part, elle apportait des renforts au général Montgomery par le Cap de Bonne Espérance et, d'autre part, elle arrêta les approvisionnements vitaux en pétrole et en essence destinés au général Rommel en fermant progressivement la Méditerranée par l'intervention des forces navales alliées. Ceci a eu d'immenses répercussions sur le résultat final.

S'agissant de la guerre navale traditionnelle, nous sommes si obnubilés par la fascination qu'exerce sur nous l'âge nucléaire dans lequel nous vivons, et par son charme fatal, dirais-je, que nous avons tendance à oublier qu'une guerre classique pourrait avoir lieu. Pour ma part, je crois que dans l'avenir immédiat, le risque d'un choc frontal en Europe ou d'une percée à travers le Rideau de fer n'est pas grand, car les conséquences seraient trop manifestement destructrices pour le monde entier. Les Russes eux-mêmes doivent envisager la possibilité d'une guerre classique, sinon pourquoi continueraient-ils à construire 465 sous-marins, alors qu'un très grand nombre d'entre eux seraient absolument inutilisables dans le cas d'une guerre nucléaire ? N'oublions pas qu'il est fort possible qu'un certain nombre d'escarmouches, de conflits locaux limités éclatent de temps en temps aux limites extrêmes du périmètre entre l'Est et l'Ouest.

A cet égard, j'appelle l'attention sur l'importance du porte-avions qu'un grand nombre de personnes, y compris M. Khrouchtchev lui-même, semblent plutôt mésestimer aujourd'hui. Après tout, le porte-avions est une île mobile qui transporte ses propres avions, ses propres hélicoptères et ses propres commandos, et il peut être conduit rapidement sur le théâtre des opérations dans le cas d'un petit conflit d'ordre local.

M. Duynstee et Lord Kennet ont soulevé, tous deux, le problème essentiel du contrôle politique

de la force nucléaire O.T.A.N. M. Duynstee a présenté un plan ingénieux et bien étudié de contrôle politique d'une telle force. Je crois qu'en Europe, le nationalisme a une telle emprise sur tous les gens de plus de quarante ans qu'il est peu probable qu'un tel plan soit adopté dans le proche avenir. Peut-être exercera-t-il un attrait sur la jeune génération qui n'est pas aussi imprégnée de sentiments nationalistes. Tout ce que nous pouvons faire, dans cette Assemblée, c'est accepter le principe d'un plan tel que celui qu'a présenté M. Duynstee et espérer qu'un contrôle politique de la force nucléaire sera institué progressivement. Il faut que nous donnions peu à peu une preuve concrète de notre loyauté envers l'O.T.A.N., et cela demandera beaucoup de temps. Personnellement, je pense que certaines mesures pratiques sont possibles. Je crois que la foi conduit à des réalisations, mais que les réalisations s'appuient sur la foi. Nous avons de bons exemples aujourd'hui en Europe de coopération technique par-dessus les frontières. L'Angleterre et nos amis français — je regrette qu'ils ne soient pas plus nombreux ici — nous offrent un magnifique exemple, en plein essor en ce moment, d'un grand effort de coopération technique avec la construction de l'avion supersonique Concorde ; non seulement cette initiative semble vouée à un très grand succès, mais elle promet également d'être rentable.

Nous devrions suivre ce genre d'exemple et avoir une ou deux unités expérimentales O.T.A.N. supplémentaires à équipages mixtes. Nous n'avons pas une grande expérience de ce genre d'initiative, mais l'idée politique me paraît très séduisante. L'amiral Ricketts en discute en ce moment à Londres. Toutes sortes de difficultés se présentent naturellement. La difficulté de langue en est une, et on peut se représenter l'un de ces navires presque comme une tour de Babel. Si nous possédions une flotte multilatérale à équipages mixtes, les Russes en seraient-ils impressionnés ? Notre puissance actuelle en serait-elle augmentée ? Nous avons eu très peu d'expérience, au cours des dernières années, de flottes commerciales à équipages mixtes car, dans toute l'Europe occidentale, les règlements des syndicats s'y sont opposés pendant les vingt-cinq dernières années et les navires marchands ont des équipages de même nationalité.

Toutes les fois que nous sommes appelés à examiner un projet de ce genre, et à prendre un certain nombre de nouvelles mesures, nous sommes toujours un peu plus rassurés, en Europe, à l'idée que cela s'est déjà fait. Sous les ordres

Mr. Gresham Cooke (continued)

greatest sea battle of the nineteenth century was fought off Cape Trafalgar, when the British Fleet under Admiral Nelson faced the combined squadrons of France and Spain. On that occasion Admiral Nelson's flagship Victory had on board 72 foreigners — 14 Dutchmen, some Italian sailors, Maltese, Portuguese and even Swiss, I think, and 22 Americans. Perhaps H.M.S. Victory was in truth the first "NATO ship" of all time.

I hope I am not making the French cross by dragging up these historical memoirs of the Napoleonic Wars 150 years ago, but perhaps it might give confidence to the British Admiralty to enter this scheme if they recall that Nelson had been there first and perhaps it might also have a similar effect on the admiralties of Europe. Such an idea might be an additional attraction to NATO forces today if we recall that on H.M.S. Victory there were also two or three women.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Gresham Cooke.

I call Mr. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like to comment very briefly on Document 266, on the part of Lord Kennet's report which concerns disarmament. My friend, Fritz Erler, will deal in a general way during the debate with questions of nuclear armament, which will doubtless be the subject of heated discussion.

With regard to disarmament, I would like first to thank Lord Kennet for his report, and in particular for his account of the negotiations at Geneva and their significance for our Assembly and for the policy of Western European Union.

The draft Recommendation before the Assembly rightly mentions the problem of divided Germany and Berlin as one of the points of tension. We believe that the German question — Berlin and the division of our country — is not so much the cause as the consequence of tensions in

the world, and that it remains a constant source of friction between the major powers.

We are grateful for the Recommendation, adopted unanimously by the Committee on Defence Questions and Armaments, which in the first paragraph calls for general, controlled disarmament and in the second makes an important proposal for the control of nuclear weapons within NATO. I am bound to say that the report presented on the first day of our Session by Mr. Housiaux was not exactly optimistic about the control of our own armaments within the Alliance. When we consider what the Housiaux report has to say about the shortcomings of the Agency for the Control of Armaments, the lack of sufficient suitable personnel for carrying out control of nuclear weapons, and the lack of any control over the obligations which our countries have themselves taken on, it is far from encouraging for further mutual efforts to bring shared armaments under control.

I would like to refer again here to the unequivocal statements made to the Assembly yesterday by the Federal German Defence Minister on the current policy of the Federal Government with regard to nuclear weapons and on the voluntary renunciation of the production of ABC weapons incorporated in the Brussels Treaty. I am sure we were all very pleased to hear these assurances.

But the way the seven governments have treated the Agency for the Control of Armaments is not a very good example of how to carry out treaty obligations and respect agreements into which we have all voluntarily entered. How is a disarmament agreement between adversaries ever going to work if the control and inspection we admit to be important and necessary cannot be made to work even among friends and is disregarded as it so unfortunately has been and continues to be?

I am certain that the Federal German Government is prepared to do everything necessary, for its part, to facilitate the control measures provided for in the Brussels Treaty, and to observe this part of that treaty too. It may be that in this question of disarmament, just as

M. Gresham Cooke (suite)

de l'amiral Nelson, la flotte britannique a affronté en 1805, au large de la côte du sud-ouest de l'Espagne, les escadres combinées de la France et de l'Espagne pour livrer, au large du Cap Trafalgar, la plus grande bataille navale du XIX^e siècle. A cette occasion, le navire *Victory* de l'amiral Nelson avait à bord 72 étrangers — 14 Hollandais, quelques marins italiens, maltais, portugais et même suisses, je crois, ainsi que 22 Américains. Peut-être le *Victory* était-il, en fait, la première « unité O.T.A.N. » ?

J'espère ne pas contrarier les Français en rappelant ces souvenirs historiques des guerres napoléoniennes d'il y a 150 ans, mais peut-être l'Amirauté britannique sera-t-elle encouragée à participer à cette entreprise si elle se souvient que Nelson a été le premier à montrer l'exemple, et peut-être cet exemple aura-t-il un effet analogue sur les autres pays européens. L'idée exercera peut-être une attraction supplémentaire sur les forces de l'O.T.A.N. aujourd'hui, si nous rappelons que sur le *Victory* se trouvaient également deux ou trois femmes.

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, M. Gresham Cooke.

La parole est à M. Blachstein.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais consacrer quelques brèves remarques au Document 266 et, notamment, à la partie du rapport où Lord Kennet traite du désarmement. Mon ami Fritz Erler va vous parler, au cours de ce débat, des questions de l'armement nucléaire sous leur aspect général, ce qui, sans doute, fera naître de vives discussions.

En ce qui concerne les questions du désarmement, je tiens tout d'abord à remercier Lord Kennet de son rapport, et particulièrement de l'exposé qu'il y fait des négociations de Genève, rappelant toute l'importance qu'elles peuvent avoir pour notre Assemblée et pour la politique de l'Union de l'Europe Occidentale.

Le projet de recommandation soumis à l'Assemblée reconnaît avec raison que la division de l'Allemagne et de Berlin est l'une des causes de la tension actuelle. Mais, à notre avis, la question allemande, celle de Berlin, celle de la division de l'Allemagne, n'est pas la cause de la tension qui

sévit dans le monde ; elle en est plutôt la conséquence qui, à son tour, ne cesse de provoquer de nouvelles frictions entre les puissances.

Nous apprécions la recommandation que la Commission des Questions de Défense et des Armements a adoptée à l'unanimité et qui, dans le premier paragraphe de son dispositif, demande un désarmement général et complet, et dans le second soumet la proposition si importante d'un contrôle des armes nucléaires dans le cadre de l'O.T.A.N. Toutefois, je ne puis passer sous silence que le rapport que notre collègue, M. Housiaux, nous a présenté ici au cours de la première séance, ne nous a pas rendus particulièrement optimistes en ce qui concerne le contrôle dans le cadre de l'Alliance. Quand on pense à ce que nous avons appris dans le rapport de M. Housiaux sur les carences de l'Agence de Contrôle des Armements, sur l'insuffisance numérique des agents qualifiés pour le contrôle des armes nucléaires, et enfin sur l'absence d'un contrôle portant sur le respect des obligations que nous avons assumées, on ne peut faire des pronostics très encourageants quant à l'effet des efforts que nous pourrions entreprendre ensemble, en vue d'intensifier le contrôle des armements communs.

Je vous rappelle une fois encore les déclarations très nettes que le ministre allemand de la défense a faites hier devant l'Assemblée, aussi bien touchant la politique actuelle du gouvernement fédéral à l'égard des armes nucléaires qu'à propos de sa renonciation volontaire, lors de la conclusion du Traité de Bruxelles, à fabriquer des armes ABC. Je pense que nous avons tous été satisfaits d'entendre ces explications.

Mais le comportement qui, jusqu'ici, a été celui des Sept à l'égard de l'Agence de Contrôle des Armements, nous donne un mauvais exemple de l'application des traités et du respect des engagements que nous avons tous volontairement contractés. Comment le désarmement pourra-t-il jamais fonctionner entre adversaires si les contrôles et les inspections considérés comme importants et nécessaires ne peuvent même pas fonctionner entre amis et s'ils sont négligés comme ils l'ont été et comme ils continuent de l'être ?

Je suis convaincu que le gouvernement fédéral est prêt, en ce qui concerne l'exécution des mesures de contrôle prévues au Traité de Bruxelles, à faire de son côté tout ce qui sera nécessaire afin de contribuer à sa manière à la mise en œuvre du Traité de Bruxelles, dans ce domaine comme dans

Mr. Blachstein (continued)

in the matter of European unification mentioned in earlier debates, there is a deep-seated feeling of resignation, a feeling that the experiences of the Geneva Conference seem to show that the prospect of arriving at effective disarmament agreements for the decisive weapons in the foreseeable future is pretty poor.

I believe, nevertheless, that we must continue to apply all our energies to this problem, no less than to that of European unification. Our countries expect it of us, and the leading spokesmen of our own and other peoples of the world are looking to us to make real progress. Everyone who has read the admirable reports submitted by our two Rapporteurs, and who has listened to their introductory comments, will surely realise that a continuation of the arms race at the present rate and level may bring not only Europe but the entire world to the point where they can no longer safeguard their freedom and independence, unless ways and means can be found for arriving at a controlled limitation of armaments.

May I remind you of one of the finest spokesmen of all those who long for peace in the world, a man who, during the final months of his life, made an impassioned plea to the governments and statesmen of the world to put a stop to the arms race — Pope John XXIII.

As Europeans who, with our friends across the Atlantic and elsewhere, form an important part of the free world, we are faced with a Communist challenge which is not only a military, but, as it seems to me, a spiritual and a material challenge. We can be confident of meeting it successfully in the ideological and material spheres, for I am sure that our way of living and of organising our lives in a free society is, and will always be, superior to the Communist way. But in the military field the challenge is such that, though we may be confident of being able to meet it, world war would mean the destruction of so much that constitutes the free world and its peoples that it is doubtful whether anything would survive, no matter who was the victor. If we could turn our struggle with the Communists more into a battle for men's minds and for the

good things of this world, we could be certain of being the stronger side, and that our way of life would be adopted by the great majority of those who are free to decide their own fate.

Perhaps we should also bear in mind, when speaking of disarmament as one of the pressing problems of our times, that besides Europe and the great powers there is a new and wider world in the making. Sceptics may smile at this and ask where these new nations are going to find the scientific, technical and material resources needed for taking part in this struggle.

Let me remind you where Russia stood only a generation ago. What was Russia then but a backward country of peasants? And where will India and China be in a generation's time, or even much sooner? What part will they decide to play in this struggle for ascendancy and the establishment of social standards if we do not succeed in containing it and in steering it — with the necessary controls and guarantees against surprise attack — in a direction which will leave us the space, the time and the energy to devote our full attention to the other tasks facing us in the twentieth century.

The negotiations in Geneva go on. Lord Kennet has referred to several of their important aspects, and to their bearing on the armaments problems we are discussing in this Assembly. Today's debate is not specifically on disarmament, but I feel that the proceedings in Geneva have their place here and that the policy followed by the United States at Geneva is a sound and wise one, which is in Europe's interest. I deplore the French Government's decision to leave France's chair at the Geneva Conference vacant, and could wish that in international negotiations like those at Geneva, Europe and the West could show a singleness of purpose that would allow the West to speak with as firm and unanimous a voice as possible.

M. Blachstein (suite)

les autres. Il semble qu'à propos du désarmement, et donc pas seulement à propos de la réalisation de l'Europe, comme on l'a constaté au cours des débats précédents, on soit parfois tenté de se dire, avec une profonde résignation, qu'après les résultats de la Conférence de Genève, il paraît peu probable que nous arrivions dans un temps prévisible à la conclusion des accords réels de désarmement, pour ce qui est des armes décisives.

Mais je crois que pas plus en ce domaine qu'en celui de l'unification de l'Europe, nous ne devons renoncer à tendre toute notre énergie vers la solution de ces problèmes. Les peuples comptent sur nous et les meilleurs de leurs porte-parole, dans nos pays et dans les autres, de par le monde, attendent de nous de réels progrès. Tous ceux qui ont lu les excellents rapports de nos deux rapporteurs et qui ont écouté leurs exposés introductifs auront certainement acquis la conviction que la continuation de la course aux armements selon le rythme et le volume actuels peut mener non seulement les peuples de l'Europe, mais ceux du monde entier, au bord de ce qu'ils sont capables d'accomplir pour assurer la sauvegarde de leur liberté et de leur indépendance, au cas où l'on ne trouverait pas les moyens de réaliser une limitation contrôlée des armements.

Permettez-moi de vous rappeler celui qui fut l'un des porte-parole les plus éminents de ceux qui aspirent à la paix entre les peuples, celui qui, la dernière année de sa vie, a supplié instamment les gouvernements et les hommes d'Etat de mettre fin à la course aux armements : j'ai nommé Jean XXIII.

En tant qu'Européens, constituant une partie importante du monde libre avec nos amis d'outre-mer et d'ailleurs, nous devons faire face à un défi communiste, non seulement sur le plan militaire, mais aussi, à mon sens, sur le plan spirituel et matériel. Nous sommes sûrs de répondre comme il se doit au défi du communisme sur le plan matériel et spirituel, car je suis persuadé que notre mode de vie et notre façon traditionnelle d'organiser notre existence dans une société libre sont aujourd'hui supérieurs aux réalisations de la société communiste et continueront à l'être demain. Mais, sur le terrain militaire, le défi est d'une nature telle que, même si nous sommes convaincus de pouvoir l'affronter, un conflit à l'échelle mondiale entraînerait la perte de tant de valeurs, même pour le monde libre et ses peuples, qu'il faut se demander ce qu'il en resterait

après une pareille guerre et quel que soit d'ailleurs le vainqueur. Aussi, il me semble que si nous pouvions déplacer le conflit mondial qui nous oppose au communisme, en le situant un peu plus dans les domaines de l'esprit et de la concurrence matérielle, nous pourrions être sûrs d'être supérieurs à l'adversaire, et notre mode de vie serait certainement adopté par la plupart des peuples s'ils avaient la possibilité de se prononcer librement.

Mais peut-être devons-nous aussi, lorsque nous parlons du désarmement comme de l'un des problèmes urgents de notre époque, nous rappeler qu'il n'existe pas seulement l'Europe et les grandes puissances, mais qu'entre elles, un vaste monde nouveau est en train d'éclorre. Il se peut que certains sourient d'un air sceptique et se disent : « Que sont ces nouveaux peuples sur le plan de la science, de la technique, des possibilités matérielles qui sont si nécessaires pour soutenir cette lutte ? »

Mais permettez-moi de vous demander : qu'était la Russie il y a une génération ? Une nation de paysans arriérés. Et que seront donc, en l'espace d'une génération et peut-être de beaucoup moins, l'Inde et la Chine, en ce monde nouveau ? Comment vont-elles intervenir dans cette lutte pour dominer, pour imposer des principes sociaux, si nous n'arrivons pas à lui fixer des limites, si nous n'arrivons pas, grâce aux contrôles indispensables et en prenant toutes les précautions propres à écarter les surprises, à l'orienter dans une direction qui nous laissera l'espace, le temps et la force nécessaires pour nous consacrer pleinement aux autres tâches qui nous incombent en ce XX^e siècle.

Cependant, on négocie à Genève. A ce propos, Lord Kennet vient d'attirer notre attention sur certains points d'une importance décisive et l'intérêt que ces négociations présentent pour les problèmes des armements que nous examinons dans cet hémicycle. Ce n'est pas à un débat spécial sur le désarmement que nous nous livrons ici aujourd'hui. Mais je crois que ce qui se passe à Genève ne doit pas nous laisser indifférents, et je crois aussi que la politique que suivent les Etats-Unis à la Conférence de Genève est sage et qu'elle est dans l'intérêt de l'Europe. Je regrette que le fauteuil de la France y demeure vide, après la décision du gouvernement français. Car je souhaiterais voir se manifester sur ces questions comme sur les autres une unité de vues aussi large que possible dans le camp européen et occidental, à l'occasion de négociations inter-

Mr. Blachstein (continued)

We want to put a stop to tests, we want general disarmament and, I would add, we want regional treaties. Not regional treaties which will create discord between the West or sections of the West, nor regional treaties which will present the Russians anywhere with opportunities we cannot afford to give them; but treaties which will be accepted by all concerned and which, while not weakening the position of the West as a whole, will be able to form part of an overall plan of disarmament. I believe that a common disarmament policy would enable us to progress, though I would not like to prophesy its chances of success. We must make any and every effort we can towards this end. The Federal Government has on many occasions expressed its readiness to subscribe to any agreement that the great powers may make in the matter of disarmament.

Alongside the desire to keep our freedom, the keynote of our policy must be the desire to keep and safeguard world peace. To keep our liberty and to keep the world at peace we must use every means within our power — all our watchfulness, all our steadfastness of purpose, all our intelligence and every possibility offered us by modern science must be used to master this problem.

Finally, Mr. President, let me declare my belief that anything in this field which weakens and divides the European camp increases the likelihood of war and adds to our insecurity, and that anything that consolidates European unity at the same time betters our chances of bringing about disarmament and serves the cause of world peace. To this extent there is a direct link between the problems of armaments and those of disarmament, and between the problem of peace and that of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Blachstein.

I call General Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I wish to make some observations of a general character on the

subjects treated so competently by Mr. Duynstee and Lord Kennet in their reports.

There are today two divergent views on the defence of the free western world. The first, which is held by the President of the United States and, more especially, by his Defence Minister, Mr. McNamara, does not exclude the possibility, even in Europe, of a conflict of limited character conducted with conventional weapons, or which can at least be fought with conventional weapons, with or without the support of tactical nuclear weapons. This view tends to attach greater importance to European conventional armament, which is allotted the task of at least gaining the time necessary to ensure that resort is had to nuclear intervention only after mature reflection and in full knowledge of all the implications.

As to intervention by strategic nuclear forces, the official American view holds that it should be on a massive scale and conducted at lightning speed under the guidance of a single will, so as to ensure that it is in the highest degree effective and convincing. And since the great majority of nuclear weapons are in American hands, the Americans think it right and fitting that the President of the United States should decide when they shall be used, though the NATO Council of Ministers can approve the choice of objectives and discuss the general methods of use.

The exception to this rule up to now has been the United Kingdom, which has a national nuclear force that is co-ordinated with that of the United States rather than dependent on it. In the other camp, the European camp, ideas on the subject are much less clear and harmonious. It is true that a common European sentiment exists, corresponding to the awareness of restored economic and hence military strength, carrying with it the assumption of greater responsibilities; but this awareness is expressed in terms which vary according to the practical possibilities of each State.

The extreme position is represented by France, where some experts — for example, General Gallois — deny the possibility of limited conflicts and even regard the build-up of conventional forces as a waste of money. According to the official argument, France cannot entrust to others the most delicate sector of her defence, the nuclear sector. No one doubts that today the

M. Blachstein (suite)

nationales comme celles qui se déroulent à Genève, afin que l'Ouest puisse s'y montrer aussi fort et aussi uni que possible.

Il s'agit de l'arrêt des essais nucléaires, il s'agit du désarmement général et j'ajouterai qu'il s'agit aussi d'accords régionaux destinés non pas à dresser les pays occidentaux ou certaines parties du monde les uns contre les autres, à donner aux Russes, en un point quelconque du globe, des chances que nous ne pouvons leur donner ; il s'agit d'accords régionaux qui soient acceptés par tous les intéressés et qui, loin d'affaiblir la position générale de l'Occident, soient de nature à s'articuler dans un concept général de désarmement. Je crois qu'une politique commune en matière de désarmement pourrait nous aider à progresser, ce qui ne signifie pas que je veuille me prononcer dans un sens ou dans l'autre sur ses chances de succès. Nous ne devrions épargner aucun effort dans cette voie. Le gouvernement fédéral a déclaré à plusieurs reprises qu'il s'associerait à tout accord conclu par les grandes puissances sur la question du désarmement.

Avec notre volonté de liberté, il faut que notre volonté de sauvegarder et de consolider la paix soit le leitmotiv de notre politique. Pour préserver tant l'une que l'autre, il nous faut user de tous les moyens, de notre vigilance, de notre sens moral, de notre intelligence, enfin de toutes les possibilités qu'aujourd'hui, en 1963, la science met à notre service pour résoudre ce problème.

Mesdames et Messieurs, M. le Président, laissez-moi conclure en vous disant que j'ai la ferme conviction qu'en ce domaine comme dans les autres, tout ce qui affaiblit et divise l'Europe augmente le danger de la guerre et aggrave notre insécurité, comme tout ce qui fortifie l'union européenne augmente du même coup nos chances de promouvoir le désarmement et de servir la paix universelle. Un lien direct s'établit de ce fait entre le problème des armements et celui du désarmement, entre le problème de la paix et celui de l'Europe.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, M. Blachstein.

La parole est au général Cadorna.

M. CADORNA (Italie) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, j'aimerais faire quelques observations d'ordre général sur les points que

M. Duynstee et Lord Kennet, dans leurs rapports, ont traités avec tant de compétence.

Dans le domaine de la défense du monde libre, deux thèses s'affrontent aujourd'hui : la première, soutenue par le Président des Etats-Unis, et plus particulièrement par son ministre de la défense, M. McNamara, n'exclut pas l'éventualité qu'éclate, même en Europe, un conflit limité dans lequel on n'userait que d'armes classiques, on riposterait tout au moins par les armes... avec ou sans l'appui d'armes nucléaires tactiques. Les tenants de cette thèse insistent sur l'importance des armements classiques de l'Europe, dont le rôle serait alors de permettre de gagner le temps nécessaire pour que l'intervention des forces nucléaires se fasse de façon réfléchie et en pleine connaissance de cause.

Quant à l'intervention des forces nucléaires stratégiques, on estime, dans les milieux officiels américains, qu'elle doit être massive et foudroyante, et conduite par une volonté unique, de façon à produire un effet maximum d'efficacité et de crédibilité. Et puisque dans leur plus grande partie, les armements nucléaires se trouvent entre les mains des Américains, ceux-ci considèrent qu'il est juste et souhaitable que ce soit le Président des Etats-Unis qui prenne une décision sur leur emploi, tout en laissant au Conseil politique de l'O.T.A.N. la possibilité de discuter à propos du choix des objectifs et des modalités d'utilisation.

Le cas de la Grande-Bretagne fait actuellement exception à cette règle, puisque ce pays s'est constitué une force nucléaire nationale, coordonnée avec celle des Etats-Unis plutôt que dépendante de celle-ci. Mais dans l'autre camp, celui de l'Europe, les opinions sont en la matière beaucoup moins nettes et moins concordantes. S'il est vrai qu'il existe un sentiment européen commun, né de la conscience prise par tous de la renaissance de la force économique et militaire de l'Europe et du surcroît de responsabilités qui en découle, ce sentiment s'exprime en termes différents selon les possibilités pratiques de chaque Etat.

La position extrême est ici celle de la France, où certains — par exemple le général Gallois — n'admettent pas l'hypothèse que des conflits à caractère limité puissent se produire et considèrent donc comme un gaspillage d'argent la mise sur pied de forces conventionnelles. Selon la thèse officielle, le pays ne peut se reposer sur d'autres du soin de sa défense dans le domaine

Mr. Cadorna (continued)

United States would honour its pledges and run the risk of reprisals to defend Europe, for it realises that the loss of Europe would mean the complete isolation of the United States from the rest of the world. But there is no guarantee that the firm intentions of the present government would be adhered to by another one, and it might happen, moreover, that United States forces would be employed on other objectives.

The view is held in France that nuclear armament is not only a matter of principle, in that it differentiates the great powers from the lesser, but is also the key to the development of a branch of scientific knowledge which is destined also to have some influence in civil life. Finally, the United States is blamed for discriminating in favour of Great Britain by providing her with advice and aid in setting up her own nuclear force. France, in consequence, has gone her own way and launched a programme which will provide her quite soon with atomic bombs carried by aircraft and eventually — by 1970 — with thermonuclear bombs carried by ballistic missiles and nuclear submarines.

It should be mentioned in passing that France is thus applying the terms of the amended Brussels Treaty which deal with the control of atomic armaments as prescribed in Article III of Part II of Protocol No. III and Article VII of Part II of Protocol No. IV of that treaty.

My interpretation is also authoritatively confirmed by Mr. Baumel's semi-official statement yesterday afternoon.

There are various shades of difference in the attitude of the other NATO States for or against the French and American arguments, the most extreme position being that of the Netherlands, who recently declared through her Foreign Minister that for the security of the western world it was neither necessary nor desirable from the military point of view that the NATO countries, apart from the United States, should have control of independent nuclear weapons, and that the present situation should be maintained.

Personally, I entirely agree, from the standpoint of global strategy and of the great strate-

gic principles of mass and economy of forces, that the American argument is fully justified. But relations between nations are not ruled by strategy alone. In the present instance, the principle has already been violated in favour of Britain, and we are faced with the *fait accompli* of two existing national nuclear forces, the British already operative and the French shortly to become so, and neither of these two countries is prepared to give up its force.

As a result, the European situation has become confused and relations with the United States have been disturbed. Moreover, there have been signs of disagreement even in American public opinion. The United States has been quick to grasp the serious impact of the dispute upon Atlantic solidarity, and its attitude has gradually become less rigid. The United States authorities have tried to work out compromise formulae taking account of a fact now irreversible, the existence of British and French national nuclear forces.

As early as September 1962, Mr. McGeorge Bundy, one of President Kennedy's special advisers, stated in an official speech that the United States would not be averse from accepting a truly multilateral European nuclear force integrated in NATO. The United States Under-Secretary of State, Mr. George Ball, declared in Paris last November that the United States was ready to examine the possibility of creating a multilateral force equipped with medium-range ballistic missiles, co-ordinated with the other forces of NATO. In December 1962 the Nassau Agreements were concluded, whereby the United States not only recognised the establishment of Britain's national nuclear force, but also agreed to supply Polaris missiles and technical aid for their use in nuclear submarines to be built by Britain. This national force, which would normally be assigned to NATO, could be withdrawn if overriding British national interests required it.

France, in the person of General de Gaulle, stated that it could not sign or adhere to the Anglo-American agreement, since France at present possessed neither nuclear submarines nor nuclear warheads to arm the Polaris missiles.

M. Cadorna (suite)

le plus délicat, celui des armes nucléaires. Personne ne doute qu'à l'heure actuelle, les Etats-Unis soient prêts à faire face à l'obligation qu'ils ont contractée de défendre l'Europe, et à courir le risque de représailles, car ils savent que sa perte représenterait leur isolement total dans le monde. Mais rien ne dit qu'un gouvernement à venir tiendra les engagements formels pris par celui-ci ; et, d'autre part, ne peut-il arriver que les forces américaines soient engagées ailleurs au moment critique ?

On affirme en France que l'armement nucléaire, au lieu de se borner à établir, par principe, une distinction entre Etats de première grandeur et Etats mineurs, ouvre la voie au développement d'une science destinée à prendre une certaine extension sur le plan civil. On reproche enfin aux Etats-Unis d'avoir fait acte de discrimination en faveur de la Grande-Bretagne par l'assistance et les conseils qu'ils lui ont apportés pour l'aider à mettre sur pied sa propre force nucléaire. En conséquence, la France, suivant sa propre voie, a amorcé un programme qui lui permettra bientôt de disposer de bombes atomiques portées par des avions et, dans une seconde étape, vers 1970, de bombes thermonucléaires portées par des engins balistiques et des sous-marins atomiques.

Je dois dire en passant qu'en agissant ainsi, la France ne fait qu'appliquer la partie du Traité de Bruxelles modifié qui a trait au contrôle des armements nucléaires, c'est-à-dire l'article III de la Section II du Protocole N° III, et l'article VII de la Section II du Protocole N° IV de ce document.

Cette interprétation m'a été, d'autre part, énergiquement confirmée hier soir par les déclarations — quasi officielles, dirai-je — de M. Baumel.

La position des autres Etats membres de l'Alliance est diversement nuancée à l'égard des thèses française et américaine ; l'attitude extrême est ici celle des Pays-Bas, qui viennent de déclarer, par la voix de leur ministre des affaires étrangères, qu'il n'est pas nécessaire à la sécurité du monde occidental, ni souhaitable du point de vue militaire, que les pays membres de l'O.T.A.N. disposent d'armements nucléaires en dehors de l'autorité des Etats-Unis ; ils estiment que la situation actuelle doit être maintenue.

Personnellement, je me rallie entièrement à la thèse américaine, que je trouve parfaitement

juste du point de vue d'une stratégie globale et des grands principes stratégiques de la masse et de l'économie des forces. Mais les rapports entre les peuples ne peuvent être réglés par la seule stratégie. Dans le cas présent, le principe a déjà été violé en faveur du Royaume-Uni, et nous nous trouvons devant un fait accompli : la création de deux forces nucléaires nationales, celle de la Grande-Bretagne, effectivement existante, et celle de la France, qui le sera bientôt, aucun des deux Etats n'étant disposé à renoncer à sa force.

Ce fait a contribué à rendre la situation européenne plus confuse et à troubler les rapports avec les Etats-Unis. Ajoutons que l'on a pu noter des signes de dissensions même au sein de l'opinion publique américaine. Les Etats-Unis n'ont pas tardé à se rendre compte du danger que présentaient ces dissensions pour l'unité de l'Alliance atlantique ; ils ont donc graduellement assoupli leur attitude, en cherchant à découvrir des formules de compromis qui tiennent compte d'une réalité désormais irréversible, j'entends l'existence des forces nucléaires nationales britannique et française.

Déjà, au mois de septembre 1962, M. McGeorge Bundy, Attaché spécial du Président Kennedy, affirmait dans un discours officiel que les Etats-Unis n'étaient pas opposés à l'idée d'une force nucléaire européenne réellement multilatérale et intégrée à l'O.T.A.N. Le Sous-secrétaire d'Etat, M. Ball, se trouvant à Paris au mois de novembre dernier, affirmait à son tour que les Etats-Unis étaient prêts à envisager la création d'une force multilatérale dotée d'engins balistiques à moyenne portée, coordonnée avec les autres forces de l'O.T.A.N. Le mois de décembre vit la conclusion des Accords de Nassau, par lesquels les Etats-Unis, non seulement reconnaissaient la force nucléaire nationale constituée par la Grande-Bretagne, mais encore lui fournissaient des engins Polaris, ainsi que l'assistance technique indispensable à leur emploi sur les sous-marins atomiques construits par la Grande-Bretagne. Cette force nationale, placée normalement au service de l'O.T.A.N., pourrait en être retirée au cas où des intérêts nationaux suprêmes entraient en jeu.

Le Général de Gaulle a déclaré au nom de la France que son pays ne pouvait ni souscrire, ni adhérer à l'accord anglo-américain, car il ne possède pas actuellement les sous-marins et les ogives nucléaires permettant l'utilisation des engins Polaris.

Mr. Cadorna (continued)

Finally, the United States has recently put forward a proposal for a multilateral force which would include a certain number of surface vessels armed with Polaris missiles and be manned by mixed crews of various nationalities. The proposal, which would allow all the States of the Alliance to participate in it, bearing a proportion of the costs, is now being studied, and the American Under-Secretary for the Navy, Mr. Livingston Merchant, is at present in London to discuss it.

It should be mentioned that this proposal has aroused strong technical criticisms from both Britain and France on the grounds of the vulnerability of surface vessels, the doubtful efficiency of mixed crews, and the expense of providing escort vessels. We heard echoes of this yesterday afternoon in the contributions from Lord Kennet and Mr. Baumel, who disagreed in general with what had been said by Mr. von Hassel.

Mr. Duynstee's comprehensive report has to be read against the background of this extremely fluid situation. In my view it represents an effort of goodwill which contains valuable suggestions both in its realistic acceptance of the existing situation and in its proposals for a gradual approach to total integration and for forms of political control. Nevertheless, in the light of the present situation, it must be stated clearly — with all praise for Mr. Blachstein's fine speech just now — that there is no way of limiting in principle the proliferation of nuclear weapons. The only possible check on it at present is the economic situation of the individual States.

Certainly, so complex a question cannot be solved without extensive negotiations and the necessary time for reflection — with which the powerful forces of the Atlantic Alliance provide us, as was recently demonstrated over the Cuban episode. But whatever solution is adopted — and we hope it will be one that satisfies the needs of every nation — the fact remains that it would be unthinkable, either now or for many years to come, to try to defend Europe with European forces alone.

Even General Norstad's liberal proposals on the abolition of the right of veto would not help in the defence of a Europe exposed to the full force of the enemy's reprisals; for the proposed abolition of the veto concerns only the nuclear

forces assigned to NATO, in other words, a small part only of the Alliance's whole nuclear potential. It is therefore essential to bring about the greatest possible political and military integration of Europe and the United States.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, General Cadorna, for your speech.

I fear this is the last time the General will be addressing us and I would like to take this opportunity of assuring him of our esteem and of how grateful we are both for the excellent reports he has given us and the enthusiasm with which he has always defended the European idea. (*Applause*)

I call Mr. Erler.

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, at the end of his speech General Cadorna expressed a wish that we should, in our defence efforts, aim at an even greater measure of integration with the United States. I believe he is absolutely right in this view, and I would like to put forward a few specific proposals which may help towards this end.

We all feel that the state of European security has altered fundamentally from what it was during the 1950s, when we were living under the protective shield of the American monopoly in nuclear weapons. In the event of a major conflict involving the United States and the Soviet Union, the Americans would have been able to strike at Russia at any point, while their own territory was beyond the Soviet reach. With the Sputniks and the visible advances in Russian rocket technique, and since the numerous nuclear tests carried out by the Russians, the American continent has become just as vulnerable to Soviet attack as the Soviet Union is to American attack.

This has led to fears that perhaps our great ally may not in these circumstances be willing to take every risk for the sake of European security. I want to warn you against two dangers which might follow from these fears, which I be-

M. Cadorna (suite)

Enfin, les Etats-Unis ont proposé récemment la formule d'une force multilatérale qui comprendrait un certain nombre de navires de surface armés d'engins Polaris, et à équipages mixtes. Ce projet, qui permettrait la participation de tous les Etats membres de l'Alliance atlantique, moyennant une contribution proportionnelle, est actuellement à l'étude, et le Sous-secrétaire d'Etat américain Merchant se trouve en ce moment même à Londres pour en discuter.

Il faut signaler que ce projet a suscité sur le plan technique de violentes critiques de la part des Britanniques et des Français, qui s'inquiètent de la vulnérabilité des navires de surface, du rendement douteux des équipages mixtes et des frais occasionnés par la nécessité de bâtiments d'escorte. Nous en avons eu des échos hier soir dans le rapport de Lord Kennet et le discours de M. Baumel, qui s'opposent sur des points de caractère général à ce que nous a dit M. le Ministre von Hassel.

C'est dans cette situation extrêmement fluide que se présente le rapport très complet de M. Duynstee. Nous le considérons comme un effort de bonne volonté qui apporte de précieuses suggestions, en ce qui concerne l'acceptation réaliste de l'état de fait, la progression graduelle des mesures proposées pour parvenir à l'intégration totale et les formes du contrôle politique ; toutefois, dans les conditions actuelles, il faut affirmer clairement (tout en rendant hommage aux nobles paroles prononcées à l'instant par M. Blachstein) qu'en principe, il n'existe pas de moyens de limiter la prolifération des armes nucléaires, le seul obstacle étant actuellement la situation économique de chaque Etat.

Certes, la solution d'un problème aussi complexe exige des négociations sérieuses et le temps de réflexion que nous assurent, du reste, les forces importantes de l'Alliance atlantique, ainsi que l'a récemment démontré la crise de Cuba. Quelle que soit la solution que l'on veuille adopter — et nous souhaitons que les exigences de chaque Etat y trouvent leur compte — le fait est qu'une défense de l'Europe par les seules forces européennes restera encore impensable pendant de longues années.

De la sorte, même les propositions généreuses du général Norstad sur la suppression du droit de veto, uniquement en ce qui concerne les forces nucléaires assignées à l'O.T.A.N., ne suffiraient pas à assurer la défense de l'Europe exposée à

toute la violence des représailles ennemies ; car il ne s'agit là que d'une fraction minime du potentiel nucléaire de l'Alliance atlantique. Une intégration politique et militaire de l'Europe et des Etats-Unis — et il faut qu'elle soit aussi étroite que possible — est donc absolument indispensable.

Je vous remercie, M. le Président.

M. le PRESIDENT. — Je remercie le général Cadorna pour son intervention.

Je crains que ce ne soit la dernière fois qu'il s'adresse à nous. Je tiens, à cette occasion, à lui dire toute l'estime que lui portent ses collègues et combien nous lui sommes reconnaissants pour les magnifiques rapports qu'il nous a faits, ainsi que pour l'ardeur avec laquelle il a toujours défendu les idées européennes. (*Applaudissements*)

La parole est à M. Erlér.

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, notre collègue, le général Cadorna, a terminé son discours par le souhait que dans les efforts que nous faisons pour assurer notre défense, nous nous attachions à réaliser une intégration plus poussée avec les Etats-Unis. Je trouve cette idée très juste et je voudrais vous soumettre, quant à moi, certaines propositions précises qui seront peut-être de nature à nous faire progresser vers la réalisation de ce but.

Nous avons tous l'impression que la sécurité de l'Europe s'est nettement modifiée par rapport aux années 50. L'Europe vivait alors sous la protection des armes atomiques dont les Américains détenaient le monopole. Au cas où un grave conflit aurait éclaté avec la participation des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, les Américains auraient pu frapper celle-ci en n'importe quel point, alors que leur propre territoire demeurait invulnérable. Depuis le lancement du Spoutnik et les succès manifestes remportés par la technique soviétique en matière de fusées, depuis que tant d'explosions nucléaires ont eu lieu en Union Soviétique, nous savons que désormais, le territoire des Etats-Unis est tout aussi exposé aux attaques soviétiques qu'inversement, le territoire soviétique à celles des Etats-Unis.

Ceci amène quelques-uns à se demander si, dans ces conditions, on peut compter que le grand allié prendra réellement sur lui tous les risques que comporte la défense de la sécurité européenne. Je voudrais signaler les deux dangers que nous fait

Mr. Erler (continued)

lieve to be exaggerated. The United States are well aware of what the effect of losing to Russia even an important part of Europe, let alone the whole of Europe, would be on their position in the world. A chain reaction would follow, to the advantage of Soviet policy. Secondly, the presence of more than 400,000 American troops on the continent of Europe and in European waters demonstrates the United States' resolve to defend the bastions of freedom in Europe. If, as happens all too frequently in one of our member countries, we voice doubts about American reliability too loudly and too often, there is a danger that we shall end by convincing the Russians; and then our deterrent will lose its credibility. What we should stress, rather, is the genuine community of interest which exists between us and the United States.

There is a second danger I must warn against. Many people here in Europe assume rather too cheerfully that, now that the United States are vulnerable to Soviet attack, Europe has ceased to be so. That is not true. Europe has always been, and still is, within range of Soviet missiles. The threat of nuclear reprisals from Europe alone is not a jot more credible than one of nuclear reprisals from the United States; quite the contrary! In carrying out such a threat America would risk very extensive damage; Europe would risk complete annihilation. That is the difference. We can uphold our deterrent, therefore, only if we maintain intact our faith in the American commitment to the continent of Europe.

From this it is evident that in the nuclear age the national framework is too narrow for the organisation of our defence. This is true not only of conventional armaments but of the nuclear sector of defence as well. I gathered from Mr. Baumel's speech yesterday that, as he sees it, the Alliance is useful only in the event of relatively minor conflicts which can be settled by conventional means, and that if it came to the real thing, with the whole nation in deadly peril, leaving no choice but to threaten the use of nuclear weapons or indeed actually to use them, then it would be a case of every country for itself. That hypothe-

sis, Mr. President, strikes at the whole fabric of our Alliance. The Alliance is not needed for minor flare-ups. It is precisely when a full-scale conflict is involved that the Alliance is there for the protection of each and every one of the member States. We must make quite sure, therefore, that a potential aggressor is aware beyond all doubt that a blow delivered against one of the partners in the Alliance is *ipso facto* a blow against the Alliance as a whole, and that consequently, even in the most serious cases, the single States must not feel they have to go it alone, but that all our countries must stand or fall together.

This also applies of course — as Mr. Baumel rightly pointed out in his speech — to the United States. Although they are the leading power in the western world, the concept of national defence is nowadays too narrow even for the United States. America needs the help of her allies, especially her European allies, in her own interest. America not only protects Europe by providing her with nuclear strength and troops; the divisions supplied by the European powers also protect the vital interests of America. Over there, they call that "interdependence".

In considering this pattern of mutual defence, we should not gaze too fixedly at the nuclear contribution as though it were the only thing that counted as a real deterrent, and were consequently the only real preventive against war. We need the whole of our defence armoury to cover every conceivable form of attack, ranging from the determination of our peoples, through civil defence, territorial defence and conventional weapons, to tactical and strategic nuclear forces. They form a single whole. Anyone who thinks he can ignore the conventional means of defence and protect himself purely and simply by the threat of nuclear strength is leaving himself wide open to various forms of attack. There are forms of aggression which can be met only with the corresponding means of defence, for a threat to commit mass suicide — which after all is what using nuclear weapons really means — would not in such circumstances be believed. Your opponent will take serious notice of your threat only

M. Erler (suite)

courir cette crainte que, du reste, je taxerai d'excessive. Les Etats-Unis savent ce que signifierait pour leur position dans le monde la perte, non seulement de l'Europe entière, mais même d'une partie vitale de notre continent passant aux mains des Soviétiques. Il s'ensuivrait une réaction en chaîne qui serait tout à l'avantage de la politique soviétique. Ajoutons que la présence physique de plus de 400.000 soldats américains sur le continent et dans les eaux de l'Europe témoigne de la ferme décision des Etats-Unis de protéger en Europe les bastions de la liberté. Si, comme on ne le fait malheureusement que trop souvent dans l'un de nos pays membres, nous exprimons trop fort et trop souvent un doute sur la confiance que nous pouvons avoir en l'intervention des Américains, nous courons le danger qu'un jour, l'Union Soviétique partage ce doute et alors, la crédibilité de la dissuasion n'existe plus. Nous ferions mieux de reconnaître sans ambages la concordance qui existe en réalité entre nos intérêts et ceux des Etats-Unis.

Mais il me faut vous mettre en garde contre un second danger ; beaucoup d'Européens semblent penser, un peu légèrement, que l'Amérique étant désormais vulnérable aux attaques soviétiques, l'Europe a cessé de l'être. Il n'en est rien. L'Europe a toujours été à la portée des armes soviétiques et elle l'est restée. Une menace de représailles par les armes nucléaires n'est absolument pas plus croyable proférée par l'Europe que par les Etats-Unis. Au contraire, s'il est vrai que l'Amérique, en mettant à exécution une pareille menace, risquerait les plus lourdes destructions, l'Europe, elle, risquerait d'être anéantie. Voilà la différence. Je crois donc que nous ne pouvons maintenir la dissuasion que si nous conservons dans toute sa plénitude notre foi en l'engagement pris par les Américains de défendre le continent européen.

Ceci met en lumière qu'à l'âge nucléaire, le cadre national est devenu trop étroit pour l'organisation de notre défense. Et c'est vrai, non seulement pour la défense classique, mais pour la composante nucléaire de notre défense. En écoutant hier le discours de notre collègue M. Baumel, j'ai eu l'impression que, pour lui, l'Alliance n'est plus utile que dans l'hypothèse d'incidents mineurs qu'on peut affronter par les moyens classiques ; mais que, lorsqu'il s'agit de jouer le tout pour le tout, lorsque, dans certaines circonstances, s'annonce un danger mortel pour la nation tout entière et qu'on serait réellement forcé de mena-

cer de l'emploi des armes nucléaires, voire de passer aux actes, chacun des Etats n'a plus à compter que sur lui-même. Cette théorie, M. le Président, détruit la cohésion de l'Alliance. Car pour régler des incidents mineurs, on n'a pas besoin d'elle. C'est justement quand il s'agit de préserver le tout que l'Alliance est appelée à protéger la sécurité de chacun des Etats membres. Nous devons faire en sorte que tout agresseur éventuel sache clairement qu'un coup porté contre l'un des pays membres de l'Alliance constitue inmanquablement un coup porté à l'Alliance tout entière et que, de ce fait, même dans les cas les plus graves, il ne faut pas que chacun des pays se sente obligé d'agir seul, mais que tous fassent bloc.

Il en est évidemment de même pour les Etats-Unis — et là, M. Baumel a fait une remarque très juste. Bien qu'ils constituent la puissance prépondérante du monde occidental, on peut dire que, même pour eux, le cadre national est devenu, à l'époque actuelle, trop étroit pour qu'ils puissent assurer leur défense dans ses seules limites. Ils ont besoin de l'aide de leurs alliés, et spécialement de leurs alliés européens, pour défendre leurs propres intérêts. S'il est vrai que l'Amérique, en mettant à notre disposition son potentiel nucléaire et ses soldats, participe à la protection de l'Europe, il n'est pas moins vrai que les Européens, avec leurs divisions, participent à la protection des Etats-Unis dans leurs intérêts vitaux. C'est ce qu'on appelle là-bas l'interdépendance.

Quand nous pensons à cette protection réciproque, nous ne devrions pas nous hypnotiser sur la composante nucléaire de la défense comme si elle était la seule décisive, la seule réellement capable d'opérer la dissuasion et donc d'empêcher la guerre. Pour parer à toutes les formes imaginables que peut prendre une attaque, nous avons besoin de l'éventail tout entier de nos possibilités de défense, depuis la volonté de défense de nos peuples, en passant par la protection des populations civiles, la défense territoriale et nos moyens de défense classiques, jusqu'aux éléments nucléaires, tactiques et stratégiques, de la défense. Tout cela forme un tout. Celui qui croit pouvoir défendre sa peau en négligeant les armes classiques pour se borner à la menace d'employer son potentiel nucléaire, est pratiquement sans défense contre certaines formes d'agression. Il en est qu'on ne peut affronter que par les moyens appropriés, parce que la menace de suicide qu'implique le déchaînement d'une guerre nucléaire ne serait pas prise au sérieux. Il n'y a de convain-

Mr. Erler (continued)

if he is convinced that you mean to carry it out; anything else is bluff.

A conventional defence capability therefore — not on its own, but in combination — also has a place in the overall defence plans for the European continent. This includes the contribution of the Federal Republic of Germany. We had the Defence Minister of the Federal German Republic with us yesterday. The Federal Republic, which is still some way behind schedule in a number of fields, knows very well that, for political, military and financial reasons, it cannot fill gaps left by the failure of other partners in the Alliance to meet their NATO obligations. That sort of thing just will not do. Everyone must realise that if his country, through overweening nuclear ambition, neglects its obligations in the conventional sphere, then this means a gap in the overall defence scheme; and a gap of this sort cannot be closed by the other partners simply to satisfy the ambitions of a single country.

The principle I would like to establish is that, as this interdependence exists, we should arrange our defence, not so that every country need be bent on having every kind of weapon under its own control, but so that each country has the reassuring knowledge that all the defence resources of the Alliance as a whole will be there to protect it in any emergency. This is a question of organisation. If we follow the method of everyone doing everything, we shall be destroying the economic and social fabric of our communities, and be living wildly beyond our means.

Admittedly, some of the knowledge gained in the field of nuclear armaments can be put to good use in civilian industry; but I do not believe there is any need for the same weapons to be manufactured in all our member countries to achieve this end. It would be better to exchange technical information, so that any useful by-products of development in nuclear weapons can be used to the advantage of all the countries in the Alliance.

Finally, there is the geographical aspect. When you get down to it, the countries of Europe are not in a position, individually or as a group, to develop a really independent nuclear deterrent. Europe is too small. She cannot spread the necessary weapons widely enough, nor concentrate them properly. Here, too, Europe needs the hinterland formed by the Atlantic Ocean and her link with the United States.

If — coming back to the wish expressed by General Cadorna — we want all the resources available to the Alliance, including the whole nuclear might of the United States — the decisive part of which is both here and in America — to be unquestionably at hand for the protection of every member country, then our real task must be to achieve better co-operation on the part of the European allies in the overall strategy of the Alliance. There cannot be two separate strategies, an American one stemming from the Pentagon and another so-called NATO strategy — in practice a European strategy — worked out by the regional headquarters near Paris. Up to now, the NATO Military Committee in Washington has not been able to cope satisfactorily with the job of welding the two into a single, worldwide strategy for the Alliance. We must proceed along the lines laid down at Athens, where the American Defence Minister gave a great deal of information on where the nuclear weapons are positioned, what can be done with them, what cannot be done with them and how they are intended to be used. That was all very fine and dandy, but what the European countries want to know is not only what happened yesterday, but what is going to happen tomorrow and the day after; and they want to have a say in what happens tomorrow and the day after. This means that the Europeans must play a part in their own right in drawing up the plans, including those plans which have in the past been the exclusive concern of the major partners in the NATO Alliance.

How this is to be organised is something that our governments will have to work out. I can perhaps offer a few suggestions. I believe the governing political body of the Alliance, the NATO Council, should in future not be given military advice by a regional commander only. If the NATO Council forms the summit of the

M. Erler (suite)

cant que la menace d'employer une arme dont l'adversaire, lui aussi, est persuadé qu'elle sera utilisée en cas de guerre. Toute autre menace n'est que bluff.

C'est pourquoi les possibilités de la défense classique appartiennent, je ne dis pas uniquement, mais également à l'ensemble du programme de défense, même lorsqu'il s'agit du continent européen. Dans ce contexte s'inscrit aussi la contribution de la République Fédérale d'Allemagne. Nous avons eu hier, parmi nous, son ministre de la défense. Or, la République fédérale qui, du reste, n'a pas encore atteint complètement dans l'un ou l'autre domaine les objectifs prévus, sait très bien que, pour des raisons à la fois politiques, militaires et financières, elle n'est pas en mesure de combler les lacunes qui se sont produites du fait que d'autres partenaires ne remplissent pas leurs obligations à l'égard de l'O.T.A.N. Ceci est inadmissible. Chacun doit savoir que si son pays, mû par l'ambition démesurée qui le pousse à se procurer un armement nucléaire, néglige de faire face à ses obligations dans le domaine des armes classiques, il se produit dans l'ensemble de la défense une faille que les autres États membres de l'Alliance ne peuvent guère combler, dans le seul but de satisfaire aux ambitions d'un État membre.

Je voudrais poser le principe qu'étant donné cette interdépendance, nous devrions constituer notre défense de manière à exclure que l'un quelconque des États membres puisse nourrir l'ambition d'avoir à sa disposition tous les moyens de la défense, mais à donner à chacun d'eux la certitude que tous ces moyens, qui sont ceux de l'Alliance tout entière, seraient disponibles à l'heure du danger pour assurer sa défense comme celle des autres. C'est cela qu'il faut. C'est une question d'organisation. Si nous acceptions que tout le monde fasse tout, nous détruirions notre structure économique et sociale et nous dépasserions à l'infini nos ressources financières.

Il existe certainement, dans les domaines de la technique des armements, des connaissances qui pourraient être utilisées par l'économie civile. Mais je ne suis pas pour cela d'avis que l'on doive produire ces armements dans tous nos États membres pareillement. Ce qu'il faut, plutôt, c'est qu'il se produise, ici aussi, un échange de connaissances techniques, afin que ces effets secondaires, fructueux, de l'évolution de la technique des armements profitent à tous les États membres.

Disons, pour finir, que la question doit être considérée sous l'angle géographique. Le fait est que les États européens ne sont nullement en mesure, séparément ou tous ensemble, de mettre sur pied une force de dissuasion nucléaire réellement indépendante. L'Europe est pour cela trop petite. Elle ne peut ni disséminer, ni concentrer suffisamment les moyens de représailles nécessaires. L'Europe a besoin, derrière elle, des grands espaces de l'Atlantique et de sa liaison avec les États-Unis, dans ce domaine comme dans d'autres.

Si nous voulons — et j'en reviens tout droit au souhait du général Cadorna — que tout ce dont dispose l'Alliance, y compris tout le potentiel nucléaire des États-Unis — dont l'élément décisif n'est pas seulement le potentiel que les Américains ont sur le continent, mais encore celui qu'ils ont chez eux — si nous voulons que tout cela puisse, indubitablement, être affecté à la protection de chacun des États membres, la véritable tâche que nous avons devant nous est d'instaurer une meilleure coopération des alliés européens à l'élaboration de la stratégie globale de l'Alliance. Il ne peut y avoir deux stratégies, l'une américaine, conçue au Pentagone, et une autre dite de l'O.T.A.N., mais en réalité européenne, et élaborée par le commandement régional établi aux environs de Paris. Jusqu'ici, le Comité militaire de l'Alliance à Washington n'a pu réussir complètement à assembler ces deux éléments en une stratégie globale unifiée de l'Alliance. C'est à nous d'avancer dans la voie où nous nous sommes engagés à Athènes. Là, le ministre américain de la défense a donné une foule de renseignements nous apprenant où sont les armes nucléaires, ce qu'on peut en faire, ce qu'on ne peut pas en faire et comment on envisage de les utiliser. Tout cela nous a intéressés. Mais ce que les Européens veulent savoir, ce n'est pas seulement ce qui s'est passé, mais encore ce qui se passera demain et après-demain. Et, à propos de cet avenir, ils voudraient avoir leur mot à dire. Cela signifie que les Européens doivent, en personne, prendre part à l'élaboration des plans, même de ceux qui, jusqu'ici, étaient exclusivement réservés au plus grand de nos alliés de l'O.T.A.N.

Comment organiser cela ? Ce sera à nos gouvernements de s'en occuper. Je puis faire à ce propos quelques suggestions. Je crois important que l'organe politique directeur de l'Alliance, le Conseil de l'O.T.A.N., ne reçoive plus, au point de vue militaire, les seuls avis d'un commandant régional. Si le Conseil de l'O.T.A.N. cons-

Mr. Erler (continued)

whole Alliance, it should be advised by a military body dealing with planning for the Alliance as a whole. Otherwise discussions in the NATO Council will be based only on limited strategic considerations. And this means, too, that public opinion in America must rid itself of the not uncommon belief that NATO is another country somewhere over in Europe in which the United States happens to have a stake or two. This is far from the truth. America is just as full a member of NATO as those of us in Europe, with consequences for both parties.

It might also be wise to strengthen the composition of the NATO Council in some way so that individual members do not, like civil servants or diplomats, have to keep referring back to their governments before they can deal with every single question which crops up, and so that they have rather more authority to speak on their governments' behalf.

I think such planning is important, and I am sorry the document makes no mention of it. It is the crucial point from which we should not let ourselves be distracted by all the plans for inter-allied or multilateral forces. It is the key that will open the door to the resources that really matter — those of the United States — the whole of which are not involved in the inter-allied or multilateral forces. The latter would be merely a box of chocolates given away as a consolation prize, while the greater part of these resources remained a private, national preserve. When anyone speaks of integration, he must mean not merely integration in NATO by Europe alone, but the integration of American resources as well. It would then, of course, have to be appreciated in Europe that such an overall strategy means a better alignment of overall policies, and that the NATO Council would need to have its political powers increased to be able to cope with the task.

If the European powers are involved in the planning to this extent, the question of who actually has the authority to order the use of nuclear weapons in an emergency becomes more

or less theoretical, for the order would be based on principles worked out jointly in time of peace.

It must be possible to take a decision of this kind quickly, otherwise the deterrent loses its credibility. This is what makes me sceptical of plans requiring the unanimity rule. The Soviet Union would always be able to count upon someone not agreeing.

I am even more sceptical of proposals for a majority decision, as a world power cannot be bound by majority decisions — it can only be won over by argument. There is no way of getting round the tough job of upholding belief in the community of interests between the United States and Europe by dogged hard work, day after day after day, in military staff conferences and political council chambers. This is the proper basis for our Alliance, not complicated voting procedures.

This is why I believe that, for a comparatively long time to come, decision-taking can be carried out most quickly and most credibly by the President of the United States. What I would like to see is planning which will no longer mean his taking his decisions as Supreme Commander of the United States forces, but as the person entrusted with this duty by the Western Alliance on the basis of peacetime strategic planning in which the European members of the Alliance have had an equal hand. If this were so, I would have no more fear that our security was not being well looked after.

Doubtless there is something to be said for the other, complicated ways of dealing with the matter. The Ottawa force now being raised, for instance, does introduce a further degree of integration in that British Bomber Command and a number of American Polaris-carrying vessels will be under the command of the European sector. Militarily this is an advantage, and in a roundabout way will no doubt also allow the members of the Ottawa force to exert a stronger influence on American planning. But to my mind this hand in the planning is not large enough; I would much rather have us go the whole hog, even if it means dropping this artificial mixing of the fighting forces.

M. Erler (suite)

titue le sommet de l'Alliance tout entière, il doit recevoir les avis d'un organisme militaire qui ait en mains l'élaboration des plans pour toute l'Alliance. Autrement, c'est d'une stratégie limitée qu'on fait la base des délibérations du Conseil de l'O.T.A.N. Mais alors, il faudrait aussi que notre partenaire américain se libère de l'idée, parfois nourrie par l'opinion publique, que l'O.T.A.N. est, quelque part en Europe, un pays où les Etats-Unis ont quelques intérêts financiers. Non, ce n'est pas cela. Les Etats-Unis sont membres de l'O.T.A.N. à part égale, tout comme nous le sommes, nous aussi, en Europe. Cela implique certaines conséquences, pour eux comme pour nous.

Il faudrait peut-être aussi fortifier quelque peu le Conseil de l'O.T.A.N. dans sa composition, afin que ses membres ne soient pas obligés, comme des fonctionnaires ou des diplomates liés par des instructions, d'en référer à leur gouvernement à propos de chaque question, mais qu'ils puissent se prononcer avec un peu plus d'autorité au nom de ce gouvernement.

J'attache beaucoup de prix à ces plans. Malheureusement, le document que nous étudions ne contient rien à leur sujet. Ils constituent pourtant la tâche décisive dont nous ne devons pas nous laisser distraire par tous les plans qu'on nous soumet en matière de forces nucléaires interalliées ou multilatérales. Elle est la clef qui ouvre l'accès au potentiel décisif, à savoir celui des Etats-Unis, celui qui n'entre que pour une faible partie dans une force interalliée ou multilatérale. Car nous donner accès à cette partie seulement, c'est un peu nous donner un bonbon pour nous consoler de voir la plus grande partie du potentiel demeurer réserve nationale. Qui dit intégration ne doit pas penser à une intégration à l'O.T.A.N., que l'Europe serait seule à pratiquer ; il doit entendre également l'intégration du potentiel américain. Naturellement, il faut aussi qu'en Europe, on comprenne qu'une stratégie globale de cet ordre présuppose également une harmonisation plus poussée de la politique d'ensemble et que c'est là une raison de plus de fortifier politiquement le Conseil de l'O.T.A.N. pour le rendre apte à remplir cette tâche.

Si les Européens participent de telle sorte à l'élaboration des plans, la question de savoir qui aurait, en cas d'urgence, le pouvoir effectif de décider le recours à l'arme nucléaire devient plus

ou moins une question théorique. Car, en l'occurrence, l'ordre donné se conformerait aux principes qui auraient été élaborés de concert en temps de paix.

Il faut qu'une telle décision puisse être prise rapidement au risque de perdre une partie de sa crédibilité. C'est pourquoi je suis très sceptique quant à l'efficacité des plans qui réclament ici l'application de la règle de l'unanimité. Celle-ci permet toujours à l'Union Soviétique de compter que l'un quelconque des pays ne votera pas comme les autres.

Je suis encore plus réfractaire à l'idée de décisions prises à la majorité ; car on ne peut lier une puissance mondiale par une décision prise à la majorité. On ne peut que la convaincre. Il n'y a pas de moyen d'échapper à notre tâche épineuse qui est de maintenir chaque jour, par le travail opiniâtre des états-majors et des organismes politiques, la certitude de la communauté d'intérêts qui existe entre les Etats-Unis et l'Europe. C'est dans cette certitude qu'il faut chercher le fondement véritable de l'Alliance, et non dans des règles de vote compliquées.

En conséquence, je crois que, pour une période que nous devons prévoir relativement longue encore, la décision la plus rapide et la plus persuasive sera toujours celle que prendra le Président des Etats-Unis. Je voudrais que nous élaborions nos plans de telle sorte qu'il ne prenne plus cette décision en qualité seulement de commandant suprême des forces nationales américaines, mais aussi d'homme de confiance de l'Alliance occidentale, sur la base d'un plan stratégique auquel les partenaires européens de l'Alliance, en temps de paix, auraient collaboré à égalité de droits absolue. En pareil cas, je n'aurais plus aucune inquiétude, sachant notre sécurité en bonnes mains.

Il est certain que les autres moyens compliqués qu'on nous propose ont, eux aussi, quelques avantages. La force d'Ottawa qui est en train de se constituer, par exemple, nous fait franchir une nouvelle étape vers l'intégration, du fait que le Commandement britannique de bombardement et quelques bateaux américains porteurs de fusées Polaris vont être placés sous l'autorité du Commandement allié en Europe. C'est là un avantage du point de vue militaire. Il est certain aussi que par ce biais de la fixation des objectifs, les Etats membres de la force d'Ottawa pourront exercer une influence plus forte sur les prévisions américaines. Mais ce droit de participer à la défini-

Mr. Erler (continued)

It would be a bad thing, too, if it led to the existence of first and second-class members of the Alliance, some taking part in the mixed force and others not. I was very glad to hear the Federal Defence Minister say yesterday that in the case of the multilateral force, too — if ever it sees the light of day — there can be no question of its being solely a German-American undertaking, for this would not make for unity within the Alliance.

I have mentioned, Mr. President, a few tasks which I feel to be more important than those dealt with in the document, and I have expressed my deep distrust of complicated voting procedures.

It remains for me to say a few words on whether the countries of Europe can help matters by building up national nuclear forces of their own. Here I am more sceptical still. I have already said something about the military effectiveness of the idea. If these national — or even European — nuclear forces are intended to be used only as a lever for enforcing the deployment of American resources, whether the Americans really want this or not, then national or European nuclear forces would be extremely dangerous. Looked at in this light, they would be the surest means of making America cut adrift as rapidly as she could from an ally who entertained such dangerous ideas.

What is more, any member State that decided to go its own way in nuclear armaments might become an isolated target for Soviet nuclear blackmail. I must point out, too, that only if the whole Alliance closes its ranks will it be able to prevent this splinter movement by individual partners. Separate action by member countries will serve only to break up the Alliance, not to make it stronger.

There remains the question whether the European countries would be able to work together on such an undertaking. I would say that, given unity and the appropriate institutions, there is no reason at all for assuming it could not be done ; but it would be possible only in the closest co-operation and agreement and with the greatest possible degree of integration with the United States, perhaps on a two-key system by which neither side could involve the other in a conflict against its will. This would also force the two sides to maintain harmony in their policies. This is quite within the realms of possibility. But first we must build a united Europe.

I find it quite paradoxical that a country should indulge in such visions of the future and yet do nothing to create European institutions able to make decisions. The two attitudes do not go together, and we must point this out clearly and honestly. Anyone who presses the doctrine of national sovereignty so far that, over and above the Rome Treaty, he wants nothing more than consultation between governments, and then calls this "union", and does not allow for real community decisions, will be equally unprepared to submit his own nuclear force to the decisions of a common European authority. I cannot think such a national nuclear force here in Europe is any credible substitute for America's commitment in European affairs. We would be gaining nothing by replacing the American veto by, for instance, a French veto. I have not seen the slightest indication that France would be prepared, at any time, to forgo her veto in the matter of employing her own nuclear force. Up to the present no such assurance has been given.

This brings me to my final comments. The European Community must be made up of partners who stand side by side on an equal footing. We are not all so puffed up with our own importance as to ignore the difference which exists between individual European countries and a world power like the United States. True partnership, based not only on equality of rights but on greater European unity and strength, will be achieved only when Europe is more closely united. Recognising this difference between our countries and a world power, we are also firm in our conviction that we here in Europe cannot tolerate any permanent link with a member State — be it France or Great Britain — which

M. Erler (suite)

tion des objectifs me semble insuffisant. Je préférerais que nous nous attaquions à l'ensemble, même s'il nous faut pour cela renoncer à ces mélanges artificiels de forces armées.

Il serait également déplorable que nous en arrivions de cette manière à distinguer, à l'intérieur de l'Alliance, des membres de première et de seconde classe, c'est-à-dire ceux qui participent et ceux qui ne participent pas à cette force. J'ai trouvé excellent, hier, que le ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne nous ait fait clairement comprendre que même la force multilatérale, si elle doit voir le jour, ne pourra jamais prendre la forme d'une entreprise à laquelle participeraient uniquement des Allemands et des Américains, ce qui servirait mal la cohésion de l'Alliance.

M. le Président, je viens d'apporter quelques suggestions relatives aux tâches qui, à mon avis, sont plus importantes que celles dont traite notre document, et j'ai exprimé tout le scepticisme que j'éprouve à l'égard des systèmes de vote compliqués.

Quelques mots encore sur la question de savoir si les Européens pourraient, par la constitution des forces nucléaires nationales, se tirer d'affaire tout seuls. Eh bien là, vous me voyez encore plus sceptique. Je me suis déjà prononcé sur leur efficacité militaire ; mais si on les considère comme un levier de déclenchement qui ne devrait être, éventuellement, actionné que pour forcer le potentiel des Etats-Unis à entrer en jeu, même si les Américains ne le veulent pas, je considère que des forces nucléaires nationales ou même européennes mettraient tout simplement notre vie en danger. Elles seraient, au service de cette conception, le moyen le plus sûr de pousser les Etats-Unis à se dissocier le plus rapidement possible d'un allié qui nourrit des intentions aussi dangereuses.

En outre, chacun des Etats membres qui se déciderait à créer sa propre force nucléaire pourrait, de ce fait, prêter isolément le flanc à une pression nucléaire par l'Union Soviétique. Je dois vous faire remarquer aussi que nous ne pouvons empêcher un de nos partenaires de sortir ainsi du rang que par la solidarité de l'Alliance tout entière. C'est pourquoi les démarches isolées ne feraient que désagréger l'Alliance au lieu de la fortifier.

Il reste à savoir si les Européens peuvent s'attaquer de concert à une telle entreprise. A mon avis, si l'Europe était unie et si elle disposait d'institutions adéquates, ce ne serait pas impossible, mais, même en ce cas, il faudrait que ce soit en liaison et consultation étroites, et si possible après une intégration aussi complète que possible avec les Etats-Unis, peut-être au moyen d'un système à double clef garantissant qu'aucun des partenaires ne pourra être entraîné par l'autre dans un conflit dont il ne veut pas. Ceci forcerait également les deux parties à harmoniser mutuellement leurs politiques. Voilà qui est concevable. Mais, pour cela, il faut commencer par faire l'Europe.

Je trouve contradictoire qu'un pays accepte cette perspective pour l'avenir et qu'en même temps, il ne fasse rien pour créer des institutions européennes qui soient capables de prendre des décisions. L'un ne va pas avec l'autre. Cela aussi nous devrions le déclarer, simplement et honnêtement. Celui qui pousse si loin la doctrine de la souveraineté nationale qu'en dehors des Accords de Rome, il ne réclame que des consultations entre les gouvernements, celui qui appelle cela une union, qui ne prévoit pas que de véritables décisions puissent être prises par une Communauté, celui-là n'est pas prêt non plus à subordonner sa force nucléaire nationale aux décisions d'une autorité collective européenne. Et je ne crois pas qu'une telle force nucléaire nationale sur le sol européen puisse remplacer valablement l'engagement des Etats-Unis. Nous ne gagnerons rien à remplacer le veto américain par un veto français, par exemple. Or, je n'ai pas décelé le moindre indice que la France, à propos de l'intervention de sa force de frappe, soit disposée un jour à renoncer à son propre droit de veto. Du moins, une déclaration en ce sens n'a-t-elle pas encore été faite à l'heure qu'il est.

M. le Président, ceci amène mes dernières remarques. La Communauté européenne doit se composer de membres vivant côte à côte sur un pied d'égalité. Nous ne sommes pas tous mégalo-manes au point de ne pas voir la différence qui existe entre chacun des Etats de l'Europe et la puissance mondiale des Etats-Unis. Il n'y aura de véritable *partnership*, reposant non pas uniquement sur le sentiment de l'égalité des droits, mais encore sur une unité et une force accrues de l'Europe, que lorsque cette Europe se sera unifiée plus qu'elle ne l'est actuellement. Quand nous prenons conscience de cette différence qui nous sépare de cette puissance mondiale, nous acquérons du même coup la conviction qu'à la longue,

Mr. Erler (continued)

goes off in a huff and refuses to accept this relationship with the United States. This, again, just will not do. We must forge a community spirit here in Europe which will not allow people to go their own sweet way.

We have been told that other European countries are not in any position to produce nuclear weapons, and that the Federal Republic does not wish to. This is perfectly true; she has bound herself by treaty not to do so, and she will hold to the terms of the treaty. But I would not feel quite so cheerful in saying that about other European countries. I do not believe there is any great difference here between the various European member States. Either other countries can do it, or else this kind of armament is in the long run beyond the resources of any single European nation, even one the size of France. Britain is already learning this lesson the hard way.

It is also inadmissible that these efforts should be made at the expense of conventional arms. It is nice to know what forces the various countries are maintaining in central Europe; but it is sad to see how far some of them are in fact falling behind in fulfilling their obligations to NATO.

From this point of view, Mr. President, I think the Recommendation in Document 268 — which is admirable in the way it states the facts — is far too detailed. Furthermore, there is no reference to the need for Europe to have a hand in the planning, nor is there any survey of the cost of nuclear armaments. My friends and I therefore intend to abstain in the vote on the Recommendation contained in this document. I believe I am speaking here not only for my political colleagues from Germany, but also for all the Socialists in this Assembly.

We consider the draft Resolution in Document 268, and its appeal to the United States Congress most unfortunate. It would be in very bad taste

for us to introduce the habit of parliaments sending appeals to one another in the form of resolutions. Our task is to submit a Resolution stating our wishes, a Recommendation to the Council of WEU, or directives for the further discussion of a problem within our organisation. It is not for us to address appeals to other parliaments. Where would it end, if other parliaments suddenly started sending appeals to us? I do not think that is a good way of going about things. My friends and I shall accordingly be voting against the Resolution in Document 268.

Documents 266 and 269 provide us with an extremely useful explanation of the problems of naval defence in the European theatre, and with the associated problems of disarmament. We think these are excellent reports, and we share the conclusions they draw. We shall, therefore, vote for the Recommendations in both of them.

(Mr. Carlo Schmid, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Moyersoen)

6. Speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the speech by General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe.

We welcome you to our Assembly, Sir, and thank you most warmly for having so kindly agreed to address us. Your distinguished predecessor, General Norstad, also spoke to us on several occasions and his speeches and explanations added enormously to the value of our debates.

You are already a well-known soldier and now you have come from across the seas to Europe to assume the heavy burden of defending in the free world, if necessary by force of arms, the values without which man's life loses all dignity. Through your presence and that of many thousands of American troops, we feel that the great American democracy, with all its power, is present with us today in Europe. We know that the safety of each of our States rests, not merely on our own military effort, but above all on that democracy and on the determination of the

M. Erler (suite)

nous ne pouvons pas, entre nous Européens, admettre qu'un Etat membre — qu'il s'agisse de la France ou de la Grande-Bretagne — repousse avec indignation ces relations avec les Etats-Unis. Cela aussi n'est pas possible. Il nous faut créer en Europe un esprit communautaire qui, à la longue, nous interdiera de faire cavalier seul.

On nous a dit que d'autres Etats européens ne peuvent absolument pas produire des armes nucléaires et que la République Fédérale d'Allemagne, pour sa part, se refuse à le faire. Ceci est vrai pour l'Allemagne ; elle est engagée en ce sens aux termes du traité et elle tiendra cet engagement. Mais je ne suis pas prêt à souscrire aussi volontiers aux déclarations qui concernent les autres Etats européens. Je ne crois pas qu'entre les membres européens de l'Alliance, il existe en ce domaine une grande différence. De deux choses l'une : ou bien d'autres peuvent, eux aussi, se procurer l'arme nucléaire, ou bien elle est, à la longue, au-dessus des forces d'un Etat européen isolé, même d'un Etat ayant l'importance de la France. La Grande-Bretagne a été sur le point de tirer de cette expérience la dure leçon qu'elle comporte.

Mais ce qui est également inadmissible, c'est qu'un tel effort soit fait aux dépens des forces classiques nécessaires. Il est bon de connaître les effectifs que chacun des Etats membres maintient sur le continent européen et dans le secteur du Centre-Europe. Mais il est attristant de voir à quel point certains d'entre eux restent, réellement, en deçà des obligations qu'ils ont contractées dans le cadre de l'O.T.A.N.

C'est pour cette raison, M. le Président, que je considère comme beaucoup trop détaillée la recommandation contenue dans le Document 268, excellent par ailleurs dans son exposé des motifs. De plus, elle ne dit rien de la nécessité d'une coopération européenne en matière de planning. Elle ne donne pas non plus un aperçu des dépenses afférentes aux diverses catégories d'armes nucléaires. Aussi, mes amis s'abstiendront-ils lors du vote sur le projet de recommandation qui figure dans ce document. Je crois m'exprimer ici, non seulement au nom de mes amis politiques d'Allemagne, mais également au nom du groupe socialiste de cette Assemblée.

Le projet de résolution qui figure au Document 268 et qui lance un appel au Congrès américain, nous semble fâcheux. Il serait de mauvais

goût, de notre part, d'introduire l'usage que les parlements s'adressent les uns aux autres des exhortations sous forme de résolutions. Nous sommes là pour formuler, soit une résolution qui définisse notre volonté, soit une recommandation au Conseil de l'U.E.O., soit des directives visant à ce que se poursuive dans notre organisation l'étude d'un problème particulier. Mais nous n'avons pas à adresser un appel à un autre parlement. Je me demande où cela pourrait nous mener si les autres parlements, à leur tour, se mettaient, tout à coup, à nous adresser des appels. Cette procédure ne me paraît pas bonne. Mes amis et moi allons donc voter contre la résolution contenue dans le Document 268.

Les Documents 266 et 269 contiennent un exposé extrêmement précieux des problèmes que pose la défense maritime dans le secteur européen et, par-delà ces problèmes, des questions de désarmement qui s'y rattachent. Nous ne nous bornons pas à trouver ces deux rapports excellents ; nous en approuvons aussi les conclusions et voterons donc en faveur des deux projets de recommandations.

(M. Carlo Schmid, Président de l'Assemblée, remplace M. Moyersoen au fauteuil présidentiel)

6. Discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle le discours du général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe.

Mon général, l'Assemblée vous souhaite la bienvenue et vous remercie chaleureusement d'avoir bien voulu accepter de prendre la parole devant elle, comme l'a fait à maintes reprises votre éminent prédécesseur le général Norstad, dont les interventions et explications ont tant enrichi la substance de nos discussions.

L'Assemblée salue en vous le grand soldat venu de l'autre côté de l'océan pour assumer ici, en Europe, la lourde charge de défendre, dans cette partie du monde où la liberté est reine, si nécessaire avec les armes, le règne des valeurs sans lesquelles il n'y a pas de dignité dans la vie des hommes. En votre personne et en celle de milliers et de milliers de soldats, la grande démocratie américaine — et ceci avec tout son poids — est présente chez nous, présente en Europe. Nous sommes conscients qu'en plus des efforts mili-

The President (continued)

United States themselves if need be to take the ultimate step, if ever the existence and freedom of any member of the Alliance should be put into mortal peril by the rash act of an aggressor.

Please believe, Sir, that this Assembly is fully alive to your own anxieties and problems, as it is to the great political problems which are the responsibility of our governments. Whenever you may think it useful to address us, we shall welcome you most heartily and with a sincere wish to co-operate.

May I now invite you to come up to the rostrum.

General LEMNITZER (*Supreme Allied Commander Europe*). — Mr. President and members of the Assembly of Western European Union, it was with great pleasure that I accepted your invitation to speak to you today. My association with Western European Union commenced many years ago when I was the first United States observer to the military committee of the five powers which were at that time meeting in London, in 1948. I have noted through the years that your organisation has been highly esteemed by each successive Supreme Allied Commander Europe and how they have commented upon the great value of your constructive criticism and support.

This is a most appropriate time for me, as SACEUR, to appear before this distinguished Assembly as I am nearing completion of my first half-year as SACEUR. It has been for me a strenuous but extremely stimulating period. I have been in close contact with NATO since its inception, and I came to my post with what I thought was a reasonably good background on Allied Command Europe and its problems. While this background has served me well, I have found once again that direct responsibility does much to clarify one's comprehension and thinking, and I now understand as never before that the task of commanding and improving Allied Command Europe is an enormous and challenging responsibility.

During these months, it has been my pleasure to visit most of the nations of the Alliance and most of the senior military commanders. I have given these visits a high priority on my calendar, for there is no substitute for personal contacts and the insights which are gained from them. In the course of these visits, I have had the honour of meeting key officials of your countries and of being given national information and viewpoints on many matters which affect the security of the Alliance. This material has, I know, greatly enhanced my ability to carry out my responsibilities as SACEUR.

On the strictly military side, I have been able to visit the headquarters of each regional command — General Pyman in AFNORTH, General Jacquot in AFCENT, Admiral Russell in AFSOUTH and Admiral Holland-Martin in AFMED. In the case of the centre region of my command, I have visited the principal army and air force commanders, many of whom were in the field on manoeuvres at the time of my visit.

A most important observation stemming from my visits to these headquarters is that Allied Command Europe has developed a remarkably effective command structure. This undramatic development is, in fact, a remarkable accomplishment — unique, I believe, in the history of peacetime alliances. That this has been accomplished to encompass the military services of fourteen sovereign nations is, to me, extremely impressive. Most important, the creation of this structure has significantly increased our military strength, an increase which should be more widely understood and appreciated. It is true that there are still deficiencies in the command machinery, particularly with respect to communications, but the important point is that the overall command structure works, and works well.

In the course of my visits and inspections, I encountered much that pleased and encouraged me. On the other hand, there were aspects which will require much additional attention and effort.

Le Président (suite)

taires européens, c'est là-dessus surtout et sur la volonté des Etats-Unis d'assumer le cas échéant pour eux-mêmes le risque ultime, dans le cas où l'existence et la liberté de l'un des membres de l'Alliance serait mise en danger mortel par un agresseur téméraire, que repose la sécurité de chacun de nos Etats.

Soyez conscient, mon général, que cette Assemblée, sensible à vos préoccupations et à vos problèmes, autant qu'elle l'est des grands problèmes politiques qui sont la charge des gouvernements, vous accueillera avec le plus grand intérêt et dans un désir sincère de collaboration chaque fois qu'il vous semblera utile de prendre la parole à cette tribune.

Je vous invite, mon général, à bien vouloir venir à la tribune.

Général LEMNITZER (*Commandant suprême des forces alliées en Europe*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs les Représentants de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, c'est avec grand plaisir que j'ai accepté votre invitation à prendre la parole devant vous aujourd'hui. Mes relations avec l'Union de l'Europe Occidentale ont débuté il y a bien des années, alors que j'étais le premier observateur des Etats-Unis auprès de la Commission militaire des cinq puissances qui se réunissaient à cette époque à Londres, en 1948. J'ai observé au cours des années que votre organisation a été hautement appréciée, successivement, par chacun des Commandants suprêmes des forces alliées en Europe, qui ont fait ressortir la grande valeur de vos critiques constructives et de votre soutien.

Le moment est tout à fait opportun pour moi, en tant que SACEUR, de me présenter devant cette Assemblée distinguée, puisque je suis sur le point de terminer le premier semestre de mes fonctions de SACEUR. Ce fut pour moi une période d'intense activité, mais extrêmement passionnante. J'ai été, dès le début, en contact étroit avec l'O.T.A.N., et j'ai abordé mes nouvelles fonctions avec ce que j'estimais être une assez bonne connaissance de base du Commandement des forces alliées en Europe et de ses problèmes. Ces connaissances m'ont été d'une grande utilité ; toutefois, j'ai découvert une fois de plus qu'une responsabilité directe contribue grandement à apporter de la clarté dans la compréhension et dans la pensée, et je sais maintenant, comme il ne m'était jamais arrivé auparavant, que c'est une

responsabilité immense et stimulante que d'être à la tête du Commandement des forces alliées en Europe et de le perfectionner.

Au cours de ces derniers mois, j'ai eu le plaisir de me rendre dans la plupart des pays de l'Alliance et de voir les commandants militaires supérieurs. Dans mon calendrier, j'ai donné à ces visites la priorité sur toute autre chose, car rien ne peut remplacer les contacts personnels et les connaissances profondes qu'ils vous apportent. Au cours de ces visites, j'ai eu l'honneur de rencontrer les plus hauts fonctionnaires de vos pays, qui m'ont renseigné sur leurs nations et sur leurs vues relatives à de nombreux sujets touchant à la sécurité de l'Alliance. Ces informations, je le sais, m'ont, dans une très grande mesure, rendu plus apte à m'acquitter de mes responsabilités en tant que SACEUR.

Sous l'angle strictement militaire, j'ai eu l'occasion de visiter les quartiers généraux de chaque commandement régional ; le général Pyman à AFNORTH, le général Jacquot à AFCENT, l'amiral Russell à AFSOUTH et l'amiral Holland-Martin à AFMED. En ce qui concerne la région du centre de mon commandement, j'ai rendu visite aux commandants principaux des forces armées et aériennes, dont un grand nombre étaient à l'époque de ma visite sur le terrain, en manœuvres.

Une très importante constatation qu'il m'a été donné de faire au cours de mes visites à ces quartiers généraux, c'est que le Commandement des forces alliées en Europe a mis au point une structure de commandement remarquablement efficace. Cette création, si elle est peu spectaculaire, constitue en fait une réalisation remarquable — unique, me semble-t-il — dans l'histoire des alliances en temps de paix. Qu'elle ait été mise sur pied pour encadrer les services des forces armées de quatorze nations souveraines me paraît extrêmement impressionnant. Et, ce qui est le plus important, l'institution de cette structure a considérablement accru notre puissance militaire — accroissement qui devrait être plus largement reconnu et apprécié. Il est vrai qu'il existe encore des lacunes dans le mécanisme du commandement, notamment en matière de transmissions, mais ce qui importe, c'est que le mécanisme d'ensemble du commandement fonctionne, et fonctionne bien.

Au cours de mes visites et de mes inspections, j'ai, à maintes occasions, été satisfait et encouragé. Par contre, il existe certains aspects auxquels il faudra consacrer encore plus d'attention

General Lemnitzer (continued)

It is not my purpose today to discuss either the good or the bad, but to express my feeling now that I have a much clearer grasp of the important tasks which lie before us.

In the broadest sense, the last six months have been momentous ones — not so much in terms of headline events as in indications which suggest to the thoughtful observer that, beneath the surface, profound movements are under way in human affairs. Certainly, this is true in the military affairs of the Alliance. I propose now to discuss briefly a few of the matters which have engaged my attention since I assumed command in January.

First, I will touch on two problem areas, namely, air defence and forward defence, which are old but still contain many unsolved problems. Finally, I will go into the new field which opened with the United Kingdom-United States Agreement at Nassau in December, aspects of which recently have received careful attention at the Ottawa meeting of the NATO Council. First, I will begin with air defence.

There has been a great deal of talk in the last few years about the increasing obsolescence of manned aircraft. Too much of this talk is based, I believe, upon faulty assumptions. Weapons do not become obsolete in quite the same way as do women's dresses — by the decree of some arbiter of fashion.

It is quite true that technologists have created weapon systems which can destroy any aircraft coming within their range. The effectiveness of these systems has been demonstrated beyond dispute. This is a fact, but it does not make manned aircraft obsolete. Unless and until such systems exist as operational entities in sufficient quantity to repel air attack, the attacker's aircraft are every bit as effective as they ever were. In the face of the great difficulties of attaining a fully effective NATO defence against aircraft, it may comfort some of us to think of them as technologically obsolete, but I am unable to share in this.

We have every reason to believe that Communist bloc authorities see the whole picture — the evidence is not hard to find — and have not only technically feasible air defence concepts, but we know that they are busily engaged in converting these concepts into reality — a reality which eventually will, in fact, render our own air operations exceedingly difficult.

Our Alliance, however, may not be demonstrating the same degree of realism. We have the technically feasible concepts. In some instances, we have significant quantities of the necessary hardware. But we have not thus far put these parts together satisfactorily. Unfortunately, our deficiencies with respect to air defence are evident to our enemies and they continue to devote considerable effort to manned aircraft.

Wishful thinking on our part that an effective air defence is no longer important is not, of course, the real bar to our attaining the air defence which we require, but I suggest that such an attitude is, or may be, decreasing our sense of urgency, which should be felt when attacking the very real obstacles which face us.

There are a number of valid considerations which stand in the way of our achieving the required degree of agreement and integration in this area. As you may know, a new effort is now under way to achieve an effective solution and it deserves all possible support. We must ensure that the undoubted ability of modern air defence weapons to stop attacking aircraft is fully employed in an integrated defence of the Alliance. Beyond that, we shall still have the tremendously difficult problem of anti-missile defence, but that is a problem which should not be allowed to obscure the necessity of coping with enemy manned aircraft today and in the immediate future.

Now, a few thoughts on the concept of forward defence. As you all know, it has always been an aim of the Alliance to defend physically the territory of NATO Europe as far forward as possible, but realisation of this aim has been conditioned by the forces actually available to achieve it. For example, in the early days of NATO the best

Général Lemnitzer (suite)

et d'efforts. Mon propos aujourd'hui n'est pas d'examiner ce qu'il y a de bon ou ce qu'il y a de mauvais, mais d'exposer mon point de vue, maintenant que j'ai une vision bien plus nette des tâches importantes qui nous attendent.

Au sens le plus large, les six derniers mois ont été de la plus haute importance — non point tellement qu'ils aient été riches en événements qui peuvent figurer en manchette dans la presse — mais riches en indications suggérant à l'observateur attentif que, sous la surface, se dessinent de profonds mouvements dans les affaires humaines. Il en est certainement ainsi dans les affaires militaires de l'Alliance. Je me propose maintenant d'examiner brièvement certains des sujets qui ont retenu mon attention depuis que j'ai assumé le commandement en janvier.

Tout d'abord, j'aborderai deux domaines : celui de la défense aérienne et celui de la défense avancée ; ils sont anciens, mais renferment beaucoup de problèmes qui n'ont pas trouvé de solution. J'examinerai enfin la situation nouvelle créée par les Accords de Nassau conclus en décembre entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, dont certains aspects ont fait l'objet d'un examen attentif à la réunion d'Ottawa du Conseil de l'O.T.A.N. Prenons d'abord la défense aérienne.

On a beaucoup répété au cours de ces dernières années que l'avion piloté était de plus en plus périmé. Ces rumeurs sont fondées, pour une trop grande part, me semble-t-il, sur des hypothèses incorrectes. Les armements ne se démodent pas exactement de la même façon que les robes féminines, sur un décret de quelque arbitre de la mode.

Il est parfaitement exact que les techniciens ont mis au point des systèmes d'armes capables de détruire tout appareil arrivant à leur portée. L'efficacité de ces systèmes a été démontrée sans conteste ; c'est un fait, mais il ne s'ensuit pas que les avions pilotés soient périmés. A moins que les systèmes en question n'existent en tant qu'entités opérationnelles, en quantité suffisante pour repousser des attaques aériennes, les forces aériennes de l'agresseur n'ont rien perdu de leur efficacité. Etant donné les grandes difficultés rencontrées dans l'organisation, au sein de l'O.T.A.N., d'une défense pleinement efficace contre les forces aériennes, il se peut que certains d'entre nous trouvent un réconfort à l'idée qu'elles sont techniquement périmées ; je ne saurais partager ce sentiment.

Nous avons toutes raisons de croire que les autorités du bloc communiste n'ignorent rien de la situation — il est facile de le prouver — et qu'elles ont conçu des systèmes de défense aérienne techniquement réalisables, et nous savons, en outre, qu'elles s'emploient activement à traduire ces conceptions dans la réalité — réalité qui, finalement, rendra, en fait, nos opérations aériennes extrêmement difficiles.

Il se peut cependant que notre Alliance ne montre pas le même degré de réalisme. Nous possédons les conceptions techniquement réalisables. Dans certains cas, nous possédons en quantités importantes les matériels nécessaires, mais jusqu'ici, nous n'avons pas rassemblé ces éléments de façon satisfaisante. Malheureusement, nos lacunes dans le domaine de la défense aérienne apparaissent clairement à nos ennemis, et ils continuent à consacrer des efforts considérables aux avions pilotés.

Cette vue de l'esprit qui nous fait estimer qu'une défense aérienne efficace n'a plus d'importance, n'est pas, il va de soi, l'obstacle véritable à la mise en place de la défense aérienne qui nous est nécessaire, mais je suggérerai cependant qu'une telle attitude atténuée, ou est susceptible d'atténuer, le sentiment d'urgence que nous devrions éprouver lorsque nous nous attaquons aux obstacles très réels qui se dressent devant nous.

Il existe un certain nombre de considérations valables qui nous empêchent de réaliser l'accord et l'intégration nécessaires dans ce domaine. Vous le savez sans doute, un nouvel effort est maintenant en cours, en vue de parvenir à une solution efficace, et il mérite d'être soutenu dans toute la mesure du possible. Il faut veiller à ce que la possibilité incontestée des armes modernes de défense aérienne d'arrêter une attaque d'avions ennemis soit utilisée à plein dans une défense intégrée de l'Alliance. Il nous reste, en outre, le problème extrêmement ardu de la défense anti-engins, mais c'est un problème auquel nous ne devrions pas permettre de masquer la nécessité de faire face aux avions ennemis pilotés, aujourd'hui comme dans l'avenir immédiat.

Quelques remarques maintenant sur la conception de la défense avancée. Aucun de vous n'ignore que l'un des objectifs de l'Alliance a toujours été la défense matérielle du territoire de l'Europe de l'O.T.A.N. jusqu'à une zone aussi avancée que possible ; or, la réalisation de cet objectif a dépendu des forces effectivement dis-

General Lemnitzer (continued)

we could do in Central Europe was to man a defence based upon river obstacles deep in our own territory. With the strengthening of our forces in recent years, the defences have steadily moved forward, as, indeed, they should.

We are now working on plans which, when implemented, will provide direct physical resistance to any enemy attack immediately in the vicinity of the Iron Curtain. Thus, the deployment of our main forces conducting a mobile defence would be considerably in advance of what had been considered practicable before.

There are positive military advantages to be gained by this advancement. If it is accepted that general war could start from an enemy miscalculation, an inadequately guarded frontier is a prime invitation to make such a miscalculation. An adequate physical defence is a plain demonstration that an incursion cannot be made cheaply. A major effort, with all its obvious consequences, becomes necessary. From a tactical point of view, pushing the defence to the Iron Curtain should enable us, in case of an attack, to make an earlier assessment of the scale and intention of the enemy's moves.

In general, a forward defence posture for full effectiveness demands larger forces than did earlier plans. It is fairly generally known that the forces in ACE — since the inception of NATO — have fallen short of established goals. The adoption of the forward defence again emphasises the need for nations to meet their NATO military obligations.

The need, however, is not only for increased numbers. To fight an effective mobile defence requires greater tactical mobility, more armour, more conventional fire power and better logistical support than is found at present. Thus the pressure for modernisation and improved logistical support will continue.

Our peacetime barracks are not always best placed for troops conducting a forward defence and if we are to avoid a complicated and vulnerable deployment plan to be executed at the commencement of hostilities some restationing in peace is needed. This will be both difficult and expensive.

Thus you can see that the decision to move our defences forward has not been an easy one. I fully subscribe to the wisdom of the forward defence concept and consider it to be the only one acceptable to the Alliance. Accordingly, I shall continue to push for the fulfilment of the forward defence concept by an evolutionary process.

As my final subject, it appears appropriate for me to review the actions within the Alliance resulting from the United Kingdom-United States Agreement at Nassau and to recapitulate matters as they now stand after the NATO meeting in Ottawa.

You gentlemen are, of course, familiar with the substance of the Nassau Agreement which mirrored British and American appreciation of the political need for broader participation by members of the Alliance in both the planning and the implementation of nuclear operations. You will recall that the agreement visualises a possible two-step approach towards achieving the desired end — one which could be taken at once with the resources already available to the nations in the Alliance, and to be followed by a longer-term solution involving creation of a new internationally-owned resource.

During the extensive consideration of these proposals leading up to the Ottawa meeting, for convenience in discussion it was agreed to refer to the short-term arrangement as the inter-allied nuclear force and the longer-term arrangement as the multilateral force. The first title, however, has now been dropped as possibly misleading since the proposal has not gone so far as to visualise establishment of a new force or forces.

It is perhaps pertinent for me to mention that I did not consider it necessary to develop new military command and control arrangements in order to accomplish the broad initial objectives

Général Lemnitzer (suite)

ponibles à cette fin. Au début de l'existence de l'O.T.A.N., par exemple, tout ce que nous pouvions faire dans le Centre-Europe était d'établir, en s'appuyant sur les obstacles que constituent les rivières, un dispositif de défense avancée sur notre propre territoire. Le renforcement de nos forces pendant ces dernières années a permis, comme il importait de le faire, d'avancer constamment ce dispositif.

Nous élaborons actuellement des plans qui, lorsqu'ils seront mis en œuvre, permettront une résistance matérielle directe à toute attaque ennemie, dans le voisinage immédiat du Rideau de fer. Le déploiement de nos forces principales assurant une défense mobile se situerait alors dans une zone beaucoup plus avancée que ce que l'on avait jugé possible auparavant.

Des avantages militaires positifs pourront être acquis grâce à ce dispositif avancé. Si l'on admet qu'une guerre générale pourrait être déclenchée par une erreur de calcul de l'ennemi, une frontière insuffisamment gardée constitue un encouragement de premier ordre à une telle erreur. Une défense matérielle adéquate fait apparaître avec évidence qu'une incursion ne peut intervenir à bon compte. Un plus grand effort, avec toutes les conséquences qu'il comporte, devient nécessaire. Du point de vue tactique, porter la défense jusqu'au Rideau de fer devrait nous permettre, en cas d'attaque, d'évaluer plus rapidement la portée et l'intention de l'initiative de l'ennemi.

D'une façon générale, pour être pleinement efficace, la position de défense avancée exige des effectifs plus importants que les systèmes précédents. On sait en général que les forces du Commandement allié en Europe — depuis le début de l'O.T.A.N. — n'ont pas atteint les buts fixés. L'adoption de la défense avancée souligne de nouveau la nécessité, pour les diverses nations, d'exécuter les obligations militaires qui leur incombent envers l'O.T.A.N.

Toutefois, ce n'est pas seulement d'effectifs plus nombreux dont nous avons besoin. Assurer une défense mobile efficace exige une plus grande mobilité tactique, plus de blindés, une plus grande puissance de feu classique, et un meilleur soutien logistique que ceux dont nous disposons à l'heure actuelle. La pression en faveur de la modernisation et de l'amélioration du soutien logistique continuera donc à s'exercer.

L'implantation de nos garnisons du temps de paix n'est pas toujours celle qui est le mieux choisie pour des troupes assurant une défense avancée, et si nous voulons éviter d'avoir, dès le début des hostilités, à exécuter un plan de déploiement compliqué et vulnérable, il faut, dès le temps de paix, procéder à une nouvelle implantation. Ce sera à la fois compliqué et onéreux.

Vous voyez donc que la décision d'avancer nos défenses n'a pas été facile à prendre. Je souscris pleinement à la sagesse de cette conception de défense avancée et j'estime que c'est la seule que l'Alliance puisse accepter. En conséquence, je continuerai à travailler à la réalisation progressive de cette conception de défense avancée.

Pour clore ces remarques, il me semble pertinent de passer en revue les mesures prises au sein de l'Alliance à la suite des Accords anglo-américains de Nassau, et de faire le point des questions telles qu'elles se présentent maintenant après la réunion de l'O.T.A.N. à Ottawa.

Il va de soi, Messieurs, que vous êtes bien au courant de la teneur des Accords de Nassau qui reflètent la reconnaissance par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis de la nécessité politique d'une plus ample participation des membres de l'Alliance, tant à la planification qu'à l'exécution des opérations nucléaires. Vous vous rappelez que les accords envisagent une action éventuelle en deux temps, qui nous rapprocherait de la réalisation de l'objectif visé : au cours d'un premier temps, interviendraient immédiatement les ressources dont peuvent déjà disposer les nations de l'Alliance ; viendrait ensuite une solution à plus long terme impliquant la création de nouvelles ressources, propriété de l'ensemble de l'Alliance.

Au cours de l'examen approfondi de ces propositions, qui a conduit à la Conférence d'Ottawa, il a été convenu pour la commodité de la discussion de donner à la solution à court terme le nom de force nucléaire interalliée et celui de force multilatérale à la solution à long terme. La première dénomination, qui pouvait prêter à malentendu, a maintenant été abandonnée, la proposition n'allant pas jusqu'à envisager la constitution d'une ou de nouvelles forces.

Il convient peut-être de mentionner que je n'ai pas jugé nécessaire d'instituer de nouveaux commandements militaires et de nouveaux dispositifs de contrôle en vue de réaliser les vastes

General Lemnitzer (continued)

sought by the Nassau Agreement. As a matter of fact, the problem as I saw it was to attain those worthy objectives without disturbing existing command and control arrangements which were wholly satisfactory from the military point of view. I am satisfied that this has been accomplished by the Ottawa meeting. As you know, the Ministers on that occasion approved the steps taken to organise the forces assigned or to be assigned to me. These steps include notably the following :

First, there was the assignment to SACEUR of the United Kingdom V-bomber force and the assignment to SACEUR by the United States of three Polaris submarines.

The second step would be the establishment by me, as SACEUR, on my staff of a deputy responsible to me for nuclear affairs.

The third step was the arrangement for broader participation by officers of NATO member countries in ACE nuclear activities throughout Allied Command Europe and in co-ordination of planning at Omaha in the United States.

The fourth step provided for fuller information to be provided to both national military and political authorities.

These steps appear to me as major steps towards the fulfilment of pressing political requirements. Most importantly from my point of view, they can be carried out with no disruption of our present military posture. We are pressing forward with implementation of these steps which were approved by the Ministers at Ottawa, and in due course I hope to announce the creation of a nuclear deputy post at SHAPE and the appointment of a senior officer to fill it.

Ministerial attention at Ottawa was largely restricted to the first phase proposal of the Nassau Agreement. In fact, action with respect to the longer-range proposal — the so-called multilateral force — has so far largely been confined to bilateral discussions between the United States and nations evidencing an interest in this proposal. In February, the North Atlantic Council was briefed on a United States conception

of the proposed force and has been kept informed of the gist of the bilateral discussions that have taken place since that time. Apart from this, however, there has been no formal consideration within NATO of the proposal, nor have we at SHAPE been asked to comment upon the concept. Now that the Ottawa decisions have been taken on the first phase of the Nassau Agreement, we can expect greater attention being focused upon the multilateral force concept.

As I understand it, the basic idea of the proposal is to create a nuclear force of significant size, equipped with modern ballistic missiles, which would be internationally owned and operated and completely committed to the Alliance. This international force, together with the existing nationally-owned nuclear forces presently assigned or to be assigned to NATO, would constitute the NATO nuclear force. Beyond these points, presumably all details are as yet undetermined, although the United States has indicated its preference for a surface ship based force for the international component.

As SACEUR I would, of course, welcome any augmentation of Allied Command Europe's nuclear capabilities. It should be appreciated that the international component generally visualised would not be capable of satisfying the entire Allied Command Europe requirement for strike forces. Our studies at SHAPE indicate that a mixture of configurations — surface ships, submarine and land vehicles — would be the best solution to attaining the military capability we require. Each of these systems has unique advantages and also unique disadvantages. A mixture would tend to balance out the disadvantages and would certainly decrease the enemy's chances of effectively neutralising the entire force. Thus, within broad limits, any mode — surface ship, submarine or land vehicle — which might be adopted for the multilateral force could be fitted into our overall military requirement and certainly into our present command and control arrangements.

Général Lemnitzer (suite)

objectifs visés à l'origine par les Accords de Nassau. En fait, le problème, tel qu'il m'apparaissait, consistait à atteindre ces objectifs dignes d'efforts sans porter atteinte à la structure actuelle du Commandement ni aux dispositifs de contrôle existants, qui, sous l'angle militaire, étaient parfaitement satisfaisants. J'ai la certitude que la réunion d'Ottawa a atteint ce but. Vous le savez, à cette occasion, les ministres ont approuvé les mesures prises pour organiser les forces qui m'ont été, ou me seront affectées. Ces mesures prévoyaient notamment :

Premièrement, l'affectation au SACEUR de la force de bombardiers V du Royaume-Uni et l'affectation au SACEUR par les Etats-Unis de trois sous-marins Polaris ;

Deuxièmement, la nomination par moi-même, en ma qualité de SACEUR, à mon Etat-major, d'un adjoint responsable envers moi des questions nucléaires ;

Troisièmement, la mise au point de dispositions en vue de faire participer plus largement des officiers des pays membres de l'O.T.A.N. aux activités nucléaires du Commandement allié en Europe, dans l'ensemble de ce commandement, et à la coordination du planning à Omaha aux Etats-Unis ;

Quatrièmement, la communication aux autorités nationales, tant militaires que politiques, d'informations plus complètes.

Ce sont là, me semble-t-il, les principales mesures visant à satisfaire aux exigences politiques les plus urgentes. Chose plus importante, à mon avis, elles peuvent être exécutées sans bouleversements de notre structure militaire actuelle. Nous accélérerons la mise en œuvre de ces mesures approuvées par les ministres à Ottawa, et, en temps voulu, j'espère annoncer la création d'un poste d'adjoint nucléaire au SHAPE et la nomination à ce poste d'un officier supérieur.

A Ottawa, les ministres ont, dans une grande mesure, limité leur attention à la proposition ayant trait à la première phase des Accords de Nassau. En fait, l'action visant la proposition à long terme — la force dite multilatérale — s'est jusqu'ici bornée à des discussions bilatérales entre les Etats-Unis et les diverses nations manifestant un intérêt pour cette proposition. En février, le Conseil de l'Atlantique Nord a

reçu des informations précises sur une conception américaine de la force proposée, et il a été tenu au courant de l'essentiel des discussions bilatérales intervenues depuis lors. En dehors de ceci, il n'y a pas eu officiellement d'examen de la proposition au sein de l'O.T.A.N. et on ne nous a pas demandé, au SHAPE, de donner notre opinion sur cette conception. Maintenant que des décisions ont été prises à Ottawa sur la première phase des Accords de Nassau, nous pouvons espérer que l'attention se concentrera davantage sur le concept de la force multilatérale.

Cette proposition, telle que je la comprends, prévoit essentiellement la création d'une force nucléaire de grande importance, équipée d'engins balistiques modernes, dont la propriété et le fonctionnement auraient un caractère international, et qui serait intégralement affectée à l'Alliance. Cette force internationale, jointe aux forces nucléaires existantes, qui sont la propriété des divers pays, et qui sont actuellement affectées ou seront affectées à l'O.T.A.N., constituerait la force nucléaire O.T.A.N. En dehors de ces points, il est probable que tous les détails restent à déterminer, encore que les Etats-Unis aient exprimé une préférence, quant à la composante internationale, pour une force embarquée sur des unités de surface.

En tant que SACEUR, je souhaiterais naturellement une augmentation, quelle qu'elle soit, du potentiel nucléaire du Commandement allié en Europe. Il conviendrait de noter que la composante internationale généralement envisagée ne serait pas en mesure de satisfaire entièrement les exigences du Commandement allié en Europe, en ce qui concerne les forces d'intervention. Les études auxquelles nous avons procédé au SHAPE tendent à conclure qu'une combinaison de divers éléments — navires de surface, sous-marins et véhicules terrestres — constituerait la meilleure solution en vue d'obtenir le potentiel militaire qui nous est nécessaire. Chacun de ces systèmes comporte ses propres avantages comme ses propres inconvénients. Un amalgame tendrait à éliminer les inconvénients et diminuerait certainement les chances qu'aurait l'ennemi de neutraliser effectivement l'ensemble de la force. Ainsi, dans de très vastes limites, tout élément — navire de surface, sous-marin ou véhicule terrestre — susceptible d'être adopté pour la force multilatérale pourrait trouver sa place dans l'ensemble de nos besoins militaires et certainement dans notre dispositif de commandement et de contrôle actuels.

General Lemnitzer (continued)

Now, to my final point. It is my present belief that, whatever form the so-called NATO nuclear force may eventually take, it should remain under the military command of SACEUR. Conceptually, its military rôle should be to support the defence of NATO Europe, Allied Command Europe, and in my opinion that defence is indivisible. I can think of no real advantage to operating the force as a separate entity and I can see many military disadvantages. I view these so-called NATO nuclear forces as essential means for carrying out my mission for the defence of Allied Command Europe and to deprive SACEUR of direct military control over them, in my opinion, could be militarily disastrous.

In conclusion, Mr. President, I wish to thank you for this opportunity to address this distinguished body. The Atlantic Alliance has many unique accomplishments in international co-operation to its credit. Not the least is this Assembly with its long record of open, forthright and responsible discussion of matters that are vital to all of us.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, General Lemnitzer.

You have noted how closely the Assembly has listened to you and you may be sure we shall draw the necessary conclusions from what you have been kind enough to tell us.

I understand that you are prepared to answer questions. Do you think this can be done at a public Sitting, or would you prefer it to take place in secret session?

General LEMNITZER. — I would suggest that we follow the same procedure as you have followed in the past in this respect.

The PRESIDENT (Translation). — General Lemnitzer would prefer the questions and answers to take place in secret session.

It is for the Assembly to decide. According to Article IX of the Charter and Rule 20 of the

Rules of Procedure, "Debates of the Assembly shall be held in public unless the Assembly decides otherwise."

Are there any objections to a secret session?...

There will be a secret session.

To enable the necessary arrangements to be made, the Sitting will be suspended for a few minutes.

When the Sitting is resumed, the public will not be admitted to the galleries and entry to the Assembly Hall will be strictly supervised. The questions and answers will not appear in the Minutes of Proceedings or in the Official Report of Debates.

The Sitting is suspended. It will be resumed in ten minutes time, in secret session.

(The public Sitting was suspended at 11.30 a.m. and resumed at 12.30 p.m.)

7. State of European Security

The NATO Nuclear Force after the Nassau Agreement

Disarmament and the Nuclear Force Navies in the Nuclear Age

(Resumed Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and Votes on the draft Recommendations and draft Resolution, Docs. 268 and Amendment, 266 and 269)

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is resumed.

We will now continue the debate on the reports on the state of European security which was interrupted to allow General Lemnitzer to make his speech.

I call Mr. Moyersoën.

Mr. MOYERSON (Belgium) (Translation). — I will waive my right to speak, Mr. President, to enable us perhaps to conclude the debate this morning.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Tjalma.

Mr. TJALMA (Netherlands) (Translation). — Mr. President, in presenting and commenting on his report, Mr. Duynstee yesterday expressed a hope that as many people as possible would take

Général Lemnitzer (suite)

J'en arrive maintenant à ma conclusion. J'ai la conviction actuellement que, quelle que soit la forme que prenne finalement ce qu'on appelle la force nucléaire O.T.A.N., elle devrait rester sous le commandement militaire du SACEUR. En principe, son rôle militaire consisterait à soutenir la défense de l'Europe de l'O.T.A.N., du Commandement allié en Europe, et, à mon avis, cette défense est indivisible. Je ne peux concevoir aucun avantage réel à faire fonctionner cette force comme une entité séparée, et je peux y voir nombre d'inconvénients du point de vue militaire. Je considère ce qu'on appelle les forces nucléaires de l'O.T.A.N. comme un moyen essentiel pour l'exécution de ma mission : la défense du Commandement allié en Europe. Priver le SACEUR d'un contrôle militaire direct sur ces forces serait, à mon avis, désastreux du point de vue militaire.

Pour terminer, M. le Président, je voudrais vous remercier de l'occasion qui m'a été donnée de prendre la parole devant cette noble Assemblée. L'Alliance atlantique a à son crédit de nombreuses réalisations qui sont uniques dans le domaine de la coopération internationale. Je ne compterai pas parmi les moindres cette Assemblée, avec son long passé de discussions ouvertes, franches et sérieuses sur des questions vitales pour nous tous.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous remercie, mon général, de votre intervention.

Vous avez vu l'attention avec laquelle l'Assemblée vous a écouté. Vous pouvez être certain qu'elle tirera les conséquences de ce que vous avez bien voulu lui dire.

Je crois que vous êtes disposé à répondre à des questions. Je voudrais vous demander auparavant si vous estimez que l'échange de questions et de réponses peut avoir lieu en séance publique ou si vous préférez que le huis clos soit ordonné.

Général LEMNITZER (Traduction). — Je suggère que nous nous conformions à la procédure suivie dans le passé à cet égard.

M. le PRÉSIDENT. — Le général Lemnitzer préfère que l'échange de questions et de réponses ait lieu à huis clos.

La décision appartient à l'Assemblée. En effet, conformément à l'article IX de la Charte et à

l'article 20 du Règlement : « Les débats de l'Assemblée sont publics, à moins que celle-ci n'en décide autrement. »

Il n'y a pas d'opposition au huis clos ?...

Le huis clos est ordonné.

Afin de permettre que soient prises les dispositions matérielles résultant de cette décision, la séance va être suspendue pendant quelques minutes.

A la reprise de la séance, le public ne sera pas admis dans les tribunes, et l'entrée de la salle des séances sera rigoureusement contrôlée. L'échange de questions et de réponses ne figurera ni au procès-verbal, ni aux deux comptes rendus.

La séance est suspendue ; elle sera reprise à huis clos dans dix minutes.

(La séance publique, suspendue à 11 h. 30, est reprise à 12 h. 30)

7. Etat de la sécurité européenne

La force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau

Le désarmement et la force nucléaire

Les marines à l'âge nucléaire

(Suite de la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et votes sur les projets de recommandations et le projet de résolution, Docs. 268 et amendement, 266 et 269)

M. le PRÉSIDENT. — La séance est reprise.

Nous reprenons la discussion des rapports sur l'état de la sécurité européenne, que nous avons interrompue pour entendre le discours du général Lemnitzer.

La parole est à M. Moyersoën.

M. MOYERSOËN (*Belgique*). — Je renonce à la parole, M. le Président, pour permettre peut-être de terminer ce débat ce matin.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Tjalma.

M. TJALMA (*Pays-Bas*) (Traduction). — M. le Président, hier, en présentant et en commentant son rapport, M. Duynstee a exprimé le vœu de voir participer le plus de Représentants

Mr. Tjalma (continued)

part in the debate. I would like, if only briefly, to accept this invitation.

I would point out that I shall raise no political objections whatever to the report, since these do not concern me any more than do any financial objections. If, therefore, I limit myself to purely technical and practical considerations in my remarks and questions, it should not be assumed that they conceal any political disagreement.

Now that I have made this clear, I would like to discuss one part of the report before us.

I have nothing at all against the integration of the navies of the various western powers in the multinational form which has already existed for some time. On the contrary, I applaud it. If there ever was any doubt of the necessity of such integration, the second world war demonstrated how absolutely essential it is for the navies of different countries, which have combined to face a common foe, to have carried out exercises together before the event actually arises.

As an example of this, I may mention the battle of the Java Sea, where American, British and Dutch ships fought under Dutch command. The lack of previous joint exercises resulted in their sometimes not even understanding each other's signals. It would be unfair to blame anyone for this, as there had not been time for joint exercises to be arranged — events had moved much too fast.

It is a very good thing therefore that, having the time available and having learnt the lessons of the last war, we in NATO should train under a unified command in a multinational alliance. This will help to create the necessary team spirit.

I turn now to the desirability or otherwise of multilateral integration, where warships will be manned by crews of mixed nationalities. It is obvious that in the case of both multinational and multilateral integration, only one language can be used. This applies, generally, to all signals exchanged and in particular to all orders

given. It is equally obvious that this language will be English.

If we have a multinational fleet, there will be no difficulty, since all ship's officers and radio and W/T operators know English. The officers of the various ships will be able to transmit the orders to the crews in their own language, for they will be dealing solely with a crew of their own nationality. If, on the other hand, we are to have a multilateral personnel, that is to say with men of different nationalities making up one and the same crew, then the ship's officers will not be able to give orders in one language only; they could not be sure of being properly understood by every member of the ship's company. This can lead to instruction and operations being carried out wrongly; and there is no need to stress what this can mean, and what the consequences might be in, for example, a submarine. One blunder could bring about the death of the whole crew, not to mention the loss of the vessel.

On top of this there is another objection, which I may perhaps illustrate by an example affecting the Netherlands. The Netherlands is responsible for the defence of Surinam and the Netherlands Antilles. These countries lie outside the area of the NATO Alliance, and as a result NATO has no hand in their defence, just as NATO played no part in the Cuba affair because this, too, was outside the territory for which it is responsible.

Now the Netherlands keeps a number of ships in Caribbean waters, and I can imagine a case arising where, because of the unstable conditions in some Latin America countries or because of piracy — which still occasionally occurs in this area — it might become necessary to send more ships there as reinforcements. It would seem to me quite wrong to use ships with a mixed-manned crew for this, as the crew would then be serving national ends. You may say that not every ship would be manned in this way, to which I would reply that the Netherlands, now that she has no further interests in South-East Asia, has assigned practically the whole of her navy to NATO. It would have to be possible, for the purposes I have just outlined, to withdraw ships which would then have to be manned by a Dutch crew.

M. Tjalma (suite)

possible à ce débat. Je voudrais, fût-ce brièvement, répondre à cette invitation.

Je tiens à préciser tout d'abord que je ne soulèverai contre son rapport aucune objection politique, ni financière, car cela n'est pas mon propos. Si je me borne donc à l'aspect technique et pratique du problème, en formulant des observations ou en posant des questions, qu'on n'en conclue pas que celles-ci cachent des objections d'ordre politique.

Après cette mise au point, j'en viens à la discussion d'une partie du rapport qui nous occupe en ce moment.

Je ne vois, quant à moi, aucun inconvénient à ce que les diverses flottes de guerre dont disposent les puissances occidentales soient intégrées ou qu'elles revêtent un caractère multinational, tel qu'il existe depuis un certain temps déjà. Au contraire, je m'en réjouis. Ceux qui ne seraient pas convaincus de cette nécessité n'ont qu'à songer à l'exemple de la seconde guerre mondiale pour comprendre qu'il est indispensable que les marines de différentes nationalités, qui sont appelées et qui se sont engagées à combattre éventuellement un ennemi commun, s'y préparent intensivement par des exercices collectifs.

Je pense à l'exemple de la bataille livrée dans la mer de Java, où des navires américains, anglais et néerlandais ont combattu sous commandement néerlandais et où, par suite de l'absence d'exercices en commun, il est arrivé que l'on ne comprenne même pas les signaux des autres. Il serait injuste d'en faire grief à quiconque, car, vu le rythme bouleversant des événements, le temps avait manqué pour organiser des exercices collectifs.

On a donc parfaitement raison, maintenant qu'on dispose du temps nécessaire et qu'on a acquis l'expérience de la seconde guerre mondiale, d'obliger les forces de l'O.T.A.N. à s'exercer dans un cadre multinational et sous un commandement unique, ce qui favorise d'ailleurs l'esprit d'équipe.

J'en viens à l'opportunité de l'intégration multilatérale, les équipages des navires de guerre étant composés de marins de diverses nationalités. Que l'intégration soit multinationale ou multilatérale, il est évident que, dans un cas comme dans l'autre, on ne pourra se servir que d'une langue. Cela vaut, en général, pour tous

les signaux échangés et, en particulier, pour tous les commandements. Il va de soi que cette langue sera l'anglais.

Dans le cas d'une flotte multinationale, il n'y a aucun problème, car tous les officiers de marine, ainsi que tous les télégraphistes ou radio-télégraphistes connaissent l'anglais. Les officiers des divers navires peuvent transmettre les ordres aux équipages de leurs navires dans leur propre langue ; dans ce cas, en effet, ils n'ont affaire qu'à un équipage de leur nationalité. En revanche, si l'équipage est multilatéral, en d'autres termes, si ses membres appartiennent à des nationalités différentes, le commandement du navire ne pourra se contenter de donner les ordres dans une seule langue, car il n'est pas certain que chaque marin les comprendrait. Cela risquerait d'entraîner de fausses manœuvres ou des erreurs. Est-il nécessaire d'insister sur les conséquences qui peuvent en découler, par exemple dans le cas d'un sous-marin, où une seule fausse manœuvre est susceptible d'entraîner la mort de l'équipage entier, indépendamment de la perte du submersible lui-même.

Il y a encore un autre inconvénient. Je citerai un exemple qui concerne les Pays-Bas. Ceux-ci sont responsables de la défense du Surinam et des Antilles néerlandaises. Ces contrées n'étant pas situées dans la zone couverte par l'O.T.A.N., celle-ci n'a pas à s'occuper de leur défense, tout comme elle n'était pas impliquée dans le conflit de Cuba, puisque ce pays n'est pas inclus dans le territoire dont la protection lui incombe.

Or, il se trouve que les Pays-Bas disposent de quelques navires de guerre dans la mer des Caraïbes. Etant donné la situation instable qui règne dans certains pays de l'Amérique latine, ou pour lutter contre les actes de piraterie qui se produisent encore dans ces parages, il pourrait être nécessaire d'y envoyer des navires en renfort. Il me paraît difficile d'utiliser à cet effet des navires à équipages mixtes, d'autant plus que, dans cette hypothèse, on se servirait de l'équipage international en vue d'un objectif purement national. On fera observer, sans doute, qu'il n'est pas nécessaire de doter tous les navires d'un équipage mixte, mais n'oublions pas que les Pays-Bas, n'ayant plus d'intérêts à défendre en Asie orientale, ont mis la presque totalité de leur flotte à la disposition de l'O.T.A.N. Il doit rester possible, pour remplir des missions de ce genre, de détacher un certain nombre de navires pourvus d'un équipage national.

Mr. Tjalma (continued)

Perhaps I shall be told that America, too, has to keep warships available for non-NATO purposes. My answer would be that, while the Dutch Navy has 23,000 men compared, for example, with the 38,000 of the Italian Navy, the American Navy has many times more. It is therefore far easier for the American Navy to keep a reasonable proportion at hand for national purposes. But even if a solution were to be found for the Netherlands in this respect there would still be the practical and technical objections I have mentioned.

It is clear from his report that the Rapporteur himself is unable to dispose of all the objections; his report favours the introduction of this multilateral navy by stages, the whole process taking several years. Exactly how many years we cannot tell, as the Rapporteur has given us alternatives.

I look forward to the Rapporteur's answer to the debate, and shall be interested to see what further arguments he will put forward in support of his report. Those who have served for a number of years in the Navy, are rather chary for the moment of backing this idea of making up mixed-manned crews.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jaeger.

Mr. JAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as it is rather late, I will be as brief as I can. I would not, however, like to start without a special word of thanks for the speech made in public session by General Lemnitzer. I think I can speak here not only for my own political colleagues, but for the whole German Delegation. We naturally attach a special value to forward defence, which he outlined so clearly. The further forward defence is organised, the better and the more effectively protected the whole of Europe will doubtless be. For my own country this is understandably of particular importance, situated as we are next to, and even, sad to relate, behind the Iron Curtain.

A balanced system of conventional and nuclear weapons is the only possible form of defence for the Atlantic Alliance and for the contribution made by Western European Union. If, like other speakers from Germany, I dwell on the problem of nuclear arms, it is only because it is at the moment a hotly debated point of discussion.

Unfortunately, the result of the conference in Ottawa is still not the multilateral force we want. It is a force without a name. Perhaps it is better that it should be without a name, for it is not a new force; it is merely a regrouping of forces, a regrouping which my friends welcome because it strengthens the hand of SACEUR — and, by the same token, the NATO European defence force — by placing under his command three Polaris submarines and Britain's Bomber Command.

We feel, however, that the question of a multilateral nuclear force, and a solution of the problem of nuclear arms in NATO, calls for further discussion, no matter how long a process this may be. Our discussions throughout must be based on mutual trust. Where an enemy is concerned you cannot be too suspicious, but there must be mutual trust between friends. My political friends and I would stress that our confidence in the United States and its leadership is unshakeable, and has indeed grown with the years.

But when we are discussing this matter of a multilateral force, we must examine our real motives. Professor Kissinger, in one of his books, develops the idea that, if a deterrent is to be fully effective, the capability to deter must be there, the readiness to use the deterrent must be there, and its credibility must be there.

Today, Ladies and Gentlemen, the West has the capability — it has had it for some time. And there is no doubt about the readiness of the United States to defend Europe, including the free half of my own country and its outpost in Berlin. There remains the question of credibility.

The Communist doctrine is that the so-called capitalist West is in the process of breaking up, with each country inspired only by selfish motives. This means that the time may come when

M. Tjalma (suite)

On objectera peut-être que les Etats-Unis doivent, eux aussi, tenir en réserve des navires pour des objectifs ne relevant pas de l'O.T.A.N. A cela on peut répondre que la marine des Pays-Bas, bien que comptant 23.000 hommes d'équipage contre 38.000 pour la marine italienne, par exemple, est évidemment dépassée, de loin, par celle des Etats-Unis, ce qui permet à ce pays d'affecter plus facilement une partie importante de sa flotte à des missions de caractère national. Mais même si l'on parvenait à trouver à ce problème une solution satisfaisante pour les Pays-Bas, je maintiendrais les objections d'ordre technique et pratique que j'ai formulées.

Manifestement, M. Duynstee s'est rendu compte, lui aussi, des inconvénients inhérents à la formule envisagée, ce qui ressort notamment de son rapport. En effet, celui-ci tend à créer une marine multilatérale par étapes, opération qui demandera plusieurs années ; il est difficile de dire exactement combien, car le rapporteur laisse ouvertes certaines alternatives.

M. le Président, j'attends avec intérêt la réponse du rapporteur, car je suis curieux de connaître les arguments supplémentaires qu'il peut invoquer à l'appui de son rapport. Ceux qui ont servi pendant quelques années dans la marine hésitent pour le moment à encourager la formation d'équipages multilatéraux.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jaeger.

M. JAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, l'heure avancée m'oblige à résumer très brièvement ce que j'ai à vous dire. Pourtant, je ne voudrais pas manquer d'adresser tout d'abord au général Lemnitzer l'expression d'une gratitude particulière pour les déclarations qu'il a bien voulu nous faire en séance publique. Je crois pouvoir être ici le porte-parole, non seulement de mes amis politiques, mais encore de tous les Représentants allemands. Car ce qu'il a dit avec tant de netteté à propos de la défense avancée prend naturellement pour nous une valeur spéciale. Il est hors de doute que l'Europe tout entière sera protégée d'autant plus efficacement que la défense commencera plus avant. Mais pour mon pays, en particulier, cette question revêt naturellement une importance plus considérable, du fait qu'il se trouve dans le voisinage immédiat et même, malheureusement, en partie au-delà du Rideau de fer.

Un système bien équilibré de forces classiques et nucléaires représente la seule forme possible de la défense de l'Alliance atlantique et donc, de ce fait, des contributions de l'Union de l'Europe Occidentale. Si, comme l'ont fait d'autres orateurs de mon pays, je m'attache plus spécialement à la question nucléaire, c'est parce qu'elle est en ce moment très controversée, ou tout au moins discutée.

Le fruit de la conférence d'Ottawa n'est pas encore, hélas, cette force multilatérale que nous souhaitons. C'est une force sans nom, peut-être à bon droit puisqu'elle n'est pas une force nouvelle, mais plutôt un regroupement d'unités, un regroupement que mes amis approuvent, parce qu'il fortifie le SACEUR et donc la défense de l'O.T.A.N. en Europe, en lui subordonnant les trois sous-marins de la flotte Polaris et le Commandement de bombardement britannique.

Mais nous croyons nécessaire de poursuivre la discussion relative à la question de la force nucléaire multilatérale, c'est-à-dire la solution du problème nucléaire au sein de l'O.T.A.N., même si la voie qui nous y conduira doit être très longue. Toutes nos conversations doivent être fondées sur la confiance entre les partenaires. Je suis d'avis qu'à l'égard d'un ennemi, on n'est jamais assez méfiant, mais qu'en revanche, on doit compter sur ses amis. Et, justement, mes amis politiques affirment que leur confiance en les Etats-Unis et en le gouvernement de ce pays est inébranlable et n'a fait que croître au cours des années.

Cependant, Mesdames et Messieurs, lorsque nous parlons de la force nucléaire multilatérale, il convient, je crois, de demander quelles sont nos véritables raisons de l'adopter. Le Professeur Kissinger a exposé dans l'un de ses livres l'idée que l'efficacité de la dissuasion dépend de la capacité d'opérer cette dissuasion, du ferme propos de l'employer et de sa crédibilité.

Mesdames et Messieurs, cette capacité existe aujourd'hui en Occident et elle existe depuis longtemps. Que les Etats-Unis aient le ferme propos de défendre l'Europe, y compris les parties libres de mon pays, y compris ce poste avancé qu'est la ville de Berlin, voilà qui ne fait pour nous aucun doute. Mais il reste la question de la crédibilité.

La doctrine communiste part du principe que l'Occident soi-disant capitaliste se désagrège et n'agit que pour des motifs égoïstes. C'est pourquoi, il pourrait arriver que le dictateur du

Mr. Jaeger (continued)

the dictator in the Kremlin will simply not believe that the United States feel so strong a moral obligation to defend Europe that they would be prepared to do so even at great cost to themselves. Should it come to this point, America's readiness to employ the deterrent would not be enough to prevent war, the necessary credibility not being felt in the Kremlin. That is why it seems necessary to create a second centre of deterrent strength here in the European theatre of NATO.

If we follow this thought to its logical conclusion, we find that in the long run the credibility of our deterrent requires us to rid ourselves of the power of veto by a single country, even though this may not be feasible at present. The principle of majority decision mentioned here yesterday by the Federal German Defence Minister is the right one — not only on democratic grounds, but also for the reasons I have just mentioned, and again because there might some day be one country or another here in Europe whose government would prevent this weapon from being used. Finally, getting rid of the veto would, as the Federal Defence Minister said, pave the way for France's later participation in the force. This is a consideration which should be kept in the forefront of our discussions.

I believe a reinforcement of our deterrent strength is quite possible even if it is attempted at national level, as with Britain in the past and with France at the present time. The danger does not come from an extension of the nuclear club in itself; the fact of Britain or France having the bomb does not endanger the peace of the world — perhaps quite the opposite. What matters is that in the Soviet Union we have a power armed with the H-bomb which does not subscribe to the moral principles that govern the United States, Great Britain, France and all of us in this chamber.

In this matter of national nuclear resources, I would like to put three down-to-earth questions to the Assembly:

First, would it not be far better for the West to pool its national nuclear forces? Would this not make them much easier to employ effectively, and lend them far more political weight?

Second, are not national nuclear forces in this day and age beyond the national financial resources at least of all European countries?

And lastly, are national nuclear forces really in keeping with the spirit of our age, which calls for continent-wide integration and thus really demands a multilateral solution to the problems of command and control?

In view of the late hour, that is all I want to say.

The PRESIDENT (Translation). — I call Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — I propose to make my speech very short, but I am anxious to say a few words about Mr. Duynstee's report. I think every Representative will agree that the proposals and recommendations contained in Lord Kennet's paper on disarmament are acceptable. It is only through a continuation of disarmament negotiations that we can really reach an effective agreement, and all of us must support every effort being made at Geneva.

In Mr. Duynstee's report, the problems raised are quite as great as those which exist at present, and all I would say is that a start has been made both at Nassau and Ottawa on the factual development of a NATO nuclear force. I believe this to be a start on a good road.

The difficulty is that this leaves wide open certain other problems. Paragraph 15 of the report states:

"Political control is the most difficult of the problems to be solved and in all probability a satisfactory solution will not be found until after a rudimentary form of NATO nuclear force has been established."

I think most of us feel, having heard General Lemnitzer today, that, while we are arguing the question of political control, it is satisfactory to know that somebody is in a position to take the military responsibility which is so vital.

M. Jaeger (suite)

Kremlin se refuse simplement à croire que les Etats-Unis se soient liés si fort, moralement, qu'ils défendront cette Europe même s'il doit en découler pour eux de très lourdes conséquences. En ce cas, le ferme propos des Etats-Unis ne suffirait pas à empêcher la guerre, parce qu'au Kremlin, la crédibilité n'existerait plus. Voilà pourquoi il semble nécessaire de créer ici, sur le territoire européen de l'O.T.A.N., un second centre de dissuasion.

Si l'on pousse cette idée jusqu'au bout, on arrive bien entendu à la conclusion que la crédibilité de la dissuasion exigera à la longue que l'on supprime le droit de veto, même si, à l'heure actuelle, ce n'est pas encore possible. L'idée de la décision majoritaire que le ministre allemand de la défense a exprimée ici, hier, me semble juste — non seulement pour des raisons d'ordre démocratique, mais pour celles que je viens de donner et, de plus, parce qu'il pourrait un jour se faire qu'ici, en Europe, le gouvernement d'un Etat quelconque puisse empêcher l'utilisation de cette force. Finalement, et comme l'a dit hier le ministre allemand de la défense, la suppression de ce veto paverait la voie à la participation ultérieure de la France à cette force. Je crois que nous devons placer ce point de vue au centre de nos débats.

Au fond, je suis d'avis qu'un renforcement de la dissuasion est réellement possible s'il est recherché dans le cadre national. Ce fut le cas hier en Grande-Bretagne ; ce peut l'être aujourd'hui en France. Le danger ne réside pas, à mon avis, dans une extension du club atomique. Car le fait que la Grande-Bretagne ou la France possède la bombe atomique ne met certainement pas en danger la paix du monde, et pourrait même produire l'effet contraire. Mais l'essentiel, c'est bien plutôt que, du fait que l'Union Soviétique la possède, la bombe atomique est tombée aux mains d'une puissance qui ne se sent pas tenue au respect de ces principes moraux dont s'inspirent en cette matière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et nous tous.

Mais, à propos de la question de la force nucléaire nationale, je voudrais poser trois questions concrètes.

La première est celle-ci : N'est-il pas pour l'Occident beaucoup plus avantageux que les forces nucléaires nationales soient réunies ? Cela ne permet-il pas de les utiliser d'une manière beau-

coup plus efficace ? Et cela ne leur donne-t-il pas beaucoup plus de poids au point de vue politique ?

Ma seconde question est celle-ci : Le coût des forces nucléaires nationales ne dépasse-t-il pas, à notre époque, les possibilités financières des divers pays, en tous cas celles des pays européens ?

Et, enfin, je me demande si des forces nucléaires nationales correspondent réellement à cet esprit de notre temps, qui rend nécessaire l'union continentale afin d'apporter une solution multilatérale au problème du commandement et du contrôle ?

Etant donné l'heure tardive, j'ai tenu à me limiter à ces seules remarques.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Sir Eric Errington.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai l'intention d'être bref, mais je tiens à faire quelques remarques sur le rapport de M. Duynstee. Je pense que tous les Représentants seront d'accord pour juger acceptables les propositions et la recommandation contenues dans le rapport de Lord Kennet sur le désarmement. Ce n'est qu'en continuant les négociations sur le désarmement que nous pourrions parvenir à un véritable accord, et nous devons tous soutenir tous les efforts qui sont déployés à Genève.

Les problèmes que soulève le rapport de M. Duynstee sont d'une importance égale à ceux qui existent actuellement, et tout ce que je veux dire, c'est qu'à Nassau comme à Ottawa, la mise en œuvre effective d'une force nucléaire O.T.A.N. a été amorcée. Je pense que c'est un départ sur une bonne route.

La difficulté est qu'un certain nombre de problèmes restent en suspens. Le paragraphe 15 du rapport déclare :

« Le contrôle politique est le plus ardu des problèmes à résoudre et, selon toute probabilité, on ne trouvera de solution satisfaisante que lorsqu'il existera une forme rudimentaire de force nucléaire O.T.A.N. »

Je crois que la plupart d'entre nous, après avoir entendu aujourd'hui le général Lemnitzer, éprouvent de la satisfaction à savoir que, tandis que nous discutons du contrôle politique, il existe quelqu'un en mesure d'assumer la responsabilité militaire, question vitale entre toutes.

Sir Eric Errington (continued)

Another problem which is of great importance is that of finance. The recommendations in the report are of a character that, if accepted, would involve the countries accepting very substantial financial commitments, and I do not think it has been generally realised what effect that would have, particularly on those whose resources are not as great as others. It would be fair to say — to use an Americanism — that this has to be played very largely by ear. In other words, it would be fatal to design a straitjacket into which to fit some new organisation, and this is particularly the case when one considers the nature of nuclear development. If we can judge from the speed of development during the past five years and consider that the speed should not be less during the next five years, our present arrangements, if they were made, might be completely out of line with research.

My position in this is that I believe there will be great developments in defence against nuclear attack. I believe that those things will have to have a great deal of money spent upon them.

The second matter is the question of space development. It may very well be that during the coming years space development will overtake many of the nuclear problems that exist today.

So my view in regard to these matters is that I am in favour of Lord Kennet's recommendations. I cannot support the recommendations of Mr. Duynstee's Committee because I believe that the problems of political control and finance must be dealt with as and when developments arise and are not to be put into a straitjacket at this particular time. I believe there is a danger in the belief by a potential enemy that under the rules of a fixed system which has been suggested for the executive body there would be differences between the countries composing the Alliance, and if they thought they could get advantages through those differences they might stultify the effective carrying-out of the nuclear deterrent.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The next step should be for the Assembly to vote on the texts submitted by the Committee

on Defence Questions and Armaments in its three reports. However, it seems there are not enough Representatives present. We need forty-five for a quorum and there are only thirty here, so we cannot proceed to the vote. Consequently, voting will be postponed to a later Session.

The remaining Orders of the Day will also be postponed.

Mr. de la Vallée Poussin, do you wish to address the Assembly on your report?

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — I would like to present it very briefly, Mr. President. It will take only a few minutes.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President. Would it be possible to take the votes on the three reports before the Assembly without a roll-call?

The PRESIDENT (Translation). — Are there any abstentions? ...

(Three Representatives stood)

Mr. ERLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I agree entirely that we must find out which reports will involve opposition or abstention. We cannot vote on all three reports at the same time, so we must take them one after the other. So far as I am concerned, I cannot vote for Mr. Duynstee's report.

The PRESIDENT (Translation). — Clearly there will not only be abstentions.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would beg you very earnestly not to adopt the proposed procedure in this instance. It could well happen that one report was adopted unanimously and that a vote could not be taken on the other two because there was no quorum. In that case the public would gain a totally false impression of the Committee's work. I would like, therefore, on behalf of the Committee and as its Chairman to ask you to take a roll-call vote on each report separately.

The PRESIDENT (Translation). — That seems a very reasonable suggestion.

Sir Eric Errington (suite)

Mais un autre problème est très important, celui du financement. La recommandation contenue dans le rapport est telle que, si elle était adoptée, elle entraînerait pour les pays des engagements financiers considérables ; de plus, je n'ai pas l'impression que tout le monde se rende bien compte des répercussions qui en résulteraient, surtout pour les pays dont les ressources sont plus modestes. Pour utiliser un américanisme, je dirai qu'ici, il faudrait, autant que possible, jouer d'instinct. En d'autres termes, il serait néfaste de préparer une camisole de force pour y enfermer une nouvelle organisation, et c'est particulièrement le cas ici si l'on tient compte de la nature même des progrès nucléaires. A en juger d'après le rythme de développement au cours des cinq dernières années, et si l'on considère que ce rythme ne doit pas se ralentir au cours des cinq années à venir, nos arrangements actuels, s'ils étaient adoptés, pourraient être complètement dépassés.

Pour résumer ma position, je dirai donc que je suis certain que de grands progrès seront réalisés en matière de défense contre les attaques nucléaires. Je suis certain également qu'ils nécessiteront de grandes dépenses.

La seconde question est celle des progrès réalisés dans le domaine spatial. Il est fort possible que dans les années à venir, ces progrès rendent caducs nombre de problèmes nucléaires qui existent aujourd'hui.

Je dirai donc que je me prononce en faveur de la recommandation de Lord Kennet. Je ne puis, par contre, appuyer celle de M. Duynstee car j'estime que les problèmes de contrôle politique et de financement devront être traités lorsque des faits nouveaux interviendront, et qu'ils ne doivent pas être enfermés dès maintenant dans un carcan. Il serait dangereux, à mon avis, qu'un ennemi éventuel puisse croire, d'après les règles d'un système rigide comme celui qu'on propose pour l'exécutif nucléaire, qu'il existe des divergences entre les pays de l'Alliance ; et s'il pensait pouvoir tirer avantage de ces divergences, la mise en œuvre d'une force de dissuasion nucléaire pourrait être privée d'efficacité.

M. le PRESIDENT. — La discussion est close.

L'Assemblée devrait maintenant passer au vote sur les textes présentés par la Commission

des Questions de Défense et des Armements dans ses trois rapports ; mais il apparaît que les membres de l'Assemblée présents dans l'hémicycle ne sont pas en nombre suffisant. Le quorum est de 45, et nous ne sommes qu'une trentaine. Nous ne pouvons donc pas voter. En conséquence, les votes seront reportés à une séance ultérieure.

Il en sera de même pour les autres points de l'ordre du jour.

M. de la Vallée Poussin, vous pensez à votre rapport ?

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Je souhaiterais vous le présenter brièvement, M. le Président. Je n'en aurai que pour quelques minutes.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande la parole pour un rappel au Règlement, M. le Président. N'est-il pas possible de procéder aux votes sur les trois rapports dont l'Assemblée est saisie, sans appel nominal ?

M. le PRESIDENT. — Y a-t-il des abstentions ?...

(Trois Représentants se lèvent)

M. ERLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je trouve que nous devons absolument faire ressortir sur quel rapport il y a des abstentions et des votes négatifs. Nous ne pouvons pas voter en même temps sur les trois rapports. Il faut les annoncer l'un après l'autre. Pour ma part, notamment, je ne puis approuver le rapport de M. Duynstee.

M. le PRESIDENT. — Alors il est clair qu'il n'y aura pas seulement des abstentions ?

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je vous demande instamment, moi aussi, de ne pas appliquer dans le cas actuel la procédure proposée. Car il pourrait arriver que l'un des rapports soit adopté à l'unanimité, et que les autres ne puissent pas être votés du fait que le quorum ne serait pas atteint. Ceci éveillerait dans l'opinion publique une impression complètement fautive des travaux de la Commission. C'est pourquoi je demande, au nom de la Commission dont je suis le président, qu'il soit procédé à un vote par appel nominal sur chacun des projets.

M. le PRESIDENT. — Je crois que cette suggestion est très raisonnable.

The President (continued)

We will take Mr. de la Vallée Poussin's report now.

8. Action taken in National Parliaments in implementation of Recommendations of the Assembly

(Presentation of the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments and Votes on the draft Resolution and Motion for an Order, Docs. 275 and 278)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on the action undertaken in national parliaments to implement the Recommendations adopted during the second part of the Eighth Ordinary Session, followed by the vote on the draft Resolution presented by the Working Party, Document 275, and the vote on the Motion for an Order on criteria and procedure for the selection of texts, Document 278.

I call the Rapporteur, Mr. de la Vallée Poussin.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I will present my report very shortly. During the past six months the Working Party has been kept fairly busy in the sense that relations with the national parliaments have been frequent. We got the impression that almost all the parliaments' own working parties were carrying out their tasks effectively.

We wish to draw your attention to a new departure, in that from now on we shall be publishing a booklet — the green one you received some days ago — reproducing the most interesting of the national parliament's documents so as to show you what has happened to your Recommendations. In this way you will be able to tell more easily what influence on national parliaments your Recommendations have had.

Last December, we transmitted four Recommendations for study by national parliaments. The transmission of two of these, Nos. 84 and 85, had been recommended by the Working Party, and, contrary to its advice, the Assembly decided

to add the other two. In fact, the national parliaments discussed only the two selected by the Working Party.

As to the reason for this, I sometimes think the Assembly, and particularly the Chairmen of Committees, tend to feel that every Recommendation drawn up by a Committee ought to be sent to the national parliaments, because they always regard what they have done as important. The Working Party has a different standpoint. It thinks it wiser not to send too many Recommendations to national parliaments which otherwise only get bewildered and take no action on them.

So we have to make a choice, and it goes without saying that that choice does not imply any judgment as to the value of the respective Recommendations. It does not mean that those we select for transmission are more important than the rest, still less that they are better. The Working Party has no right to pass any such judgment. Its only concern is whether the subject matter will awaken more or less interest in the national parliaments, and provide the opportunity for a debate on the Assembly's activities.

That is why we chose the two Recommendations, 84 and 85. Experience shows that one gets to know which subjects will arouse most interest. Besides, the other documents still exist and are at the disposal of the national parliaments. Any members of those parliaments who are interested can receive copies and make use of them. That is quite a different question from the particular duty you have entrusted to the Working Party.

The last point I would like to mention, Ladies and Gentlemen, is that the Working Party, which is naturally interested in the ratification of WEU Conventions, finds, as Mr. Housiaux pointed out in his report, that two countries have still not ratified a very important Convention.

We had prepared a draft Resolution asking the governments of those countries to make known the measures they intend to take for ratifying this Convention; but as there is not a quorum at present, and as a similar proposal has already been put forward in a previous Recommendation submitted by Mr. Housiaux, I think that can

M. le Président (suite)

Nous allons entendre le rapport de M. de la Vallée Poussin.

8. Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée

(Présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et votes sur le projet de résolution et la proposition de directive, Docs. 275 et 278)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations adoptées lors de la deuxième partie de la Huitième session ordinaire, le vote sur le projet de résolution présenté par le Groupe de travail, Document 275, et le vote sur la proposition de directive concernant les critères et la procédure pour la sélection des textes, Document 278.

La parole est à M. de la Vallée Poussin, rapporteur.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je présenterai mon rapport très brièvement. L'action du Groupe de travail, au cours de ces six derniers mois, a été relativement intense en ce sens que les relations avec les parlements nationaux ont été nombreuses. Nous avons eu l'impression qu'au sein des parlements nationaux, les groupes de travail agissaient presque partout de façon efficace.

Comme nouveauté dans notre action, nous vous signalons que désormais, nous publions un petit recueil — c'est la brochure verte que vous avez reçue il y a quelques jours — dans lequel sont rassemblés les documents les plus intéressants de nos parlements nationaux, et indiquant le sort réservé à vos recommandations au sein desdits parlements. Ainsi, vous pourrez constater plus aisément l'influence de vos recommandations sur les parlements nationaux.

Nous avons envoyé, en décembre dernier, quatre recommandations pour étude aux parlements nationaux. Parmi ces quatre recommandations, le Groupe de travail avait proposé d'en envoyer deux portant les n^{os} 84 et 85. Votre As-

semblée, contrairement à l'avis du Groupe de travail, en a ajouté deux. Nous constatons que, dans les parlements nationaux, il n'a été question que des deux recommandations proposées par le Groupe de travail.

Pourquoi ? Parce que j'ai l'impression qu'il y a une tendance de l'Assemblée, et notamment des présidents de commissions, à dire que toutes les recommandations élaborées par les commissions doivent être envoyées aux parlements nationaux, leur sentiment étant que ce qu'ils ont fait est toujours important. Le Groupe de travail a une optique différente. Il estime qu'il ne faut pas envoyer trop de recommandations aux parlements nationaux parce qu'alors, ceux-ci s'y perdent et ne font rien.

Il faut donc choisir et, bien entendu, notre choix n'a pas le caractère d'un jugement de valeur. Cela ne veut pas dire que les recommandations dont nous demandons l'envoi aux parlements sont plus importantes, cela ne veut surtout pas dire qu'elles sont meilleures. Le Groupe de travail n'a pas le droit de porter un jugement. Il doit seulement savoir si le sujet intéressera davantage les parlements nationaux et s'il y donnera l'occasion d'un débat sur l'activité de notre Assemblée.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi deux recommandations, les n^{os} 84 et 85. L'expérience prouve qu'avec une certaine habitude, on arrive à savoir quels sont les sujets qui intéressent le plus. Les autres documents existent d'ailleurs ; ils sont à la disposition des parlements nationaux. Tous les parlementaires nationaux qui s'y intéressent peuvent les recevoir et les utiliser. Cela est un tout autre problème que la mission particulière que vous avez donnée à votre Groupe de travail.

Mesdames, Messieurs, le dernier point que je voudrais signaler c'est que, naturellement, le Groupe de travail s'intéresse à la ratification des conventions élaborées au sein de l'U.E.O. et que, comme l'a fait observer M. Housiaux dans son rapport, nous constatons que deux pays sont en retard pour la ratification d'une convention très importante.

Nous avons préparé un projet de résolution demandant aux gouvernements de ces pays de faire connaître quelles mesures sont prévues pour cette signature. Mais, comme notre Assemblée n'est pas, à cette heure, en nombre suffisant, et que la même idée a déjà été exprimée dans une précédente recommandation présentée

Mr. de la Vallée Poussin (continued)

do duty for both. I am not therefore asking you for a vote on this subject.

That is a brief account, as I promised you, of the main activities of the Working Party.

The PRESIDENT. — Does any Representative wish to speak?

Since no one wants to speak, we will now vote by sitting and standing.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President. Has a count been taken to ascertain whether half the Representatives are here in respect of each of the matters which are to be put before us?

The PRESIDENT (Translation). — Yes, a count has been taken by the Bureau. We no longer have a quorum.

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — That means, as I understand it, that in respect of each of the proposals, if there is a roll-call and there can be no decision, it will have to be postponed to the next meeting.

The PRESIDENT (Translation). — You are quite right. Now we know we do not have a quorum, and therefore, equally, we cannot vote by sitting and standing on the draft Resolution and the draft Order presented by the Working Party.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — On a further point of order. Under Rule 36 all votes in the Assembly are valid unless the President has been requested to ascertain the number of those present. I have not heard you be so requested to ascertain the number of those present separately and individually in the case of each of the three reports which are before the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Rule 36, paragraph 3, of our Rules of Procedure says :

“A vote by roll-call shall in no circumstances be valid, nor the result be made

public, if the vote shows that a majority of Representatives was not present.”

And paragraph 4:

“In the absence of a quorum, the vote shall be postponed until the next sitting.”

We know that we do not have a quorum and therefore we cannot vote by sitting and standing on the Working Party's report.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — Mr. President, Rule 36, paragraph 2, says this:

“2. All votes other than votes by roll-call shall be valid, whatever the number of Representatives present, unless, before the voting has begun, the President has been requested to ascertain the number of those present.”

My question, Mr. President, was whether you had been so requested in respect of each of the three separate reports now before the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, a vote by roll-call would show that there was not a quorum, and there is consequently no point in taking it.

Lord STONEHAVEN (*United Kingdom*). — On a point of order. Mr. President, surely you have to be requested by a member of the Assembly to make this count? Surely I am right in saying that it is not a matter of just counting? The request must come from a member of the Assembly before the count is taken. Am I not right?

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as there is obviously some uncertainty about it, may I request you to determine whether there is a quorum?

Sir Eric ERRINGTON (*United Kingdom*). — I think we have to be quite clear what it is we are saying. What is being said is that if there is either opposition or abstention to one of the matters before us a decision cannot be taken. What is being said is that if there is no opposition or abstention a decision can be taken.

Lord KENNET (*United Kingdom*). — Further to that point of order. I have not heard the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments express his opposition or otherwise put his desire for a roll-call to each of the

M. de la Vallée Poussin (suite)

par M. Housiaux, je crois que celle-ci ferait double emploi. Je ne vous propose donc pas de vous prononcer à son sujet.

Voilà, en quelques mots, comme je vous l'avais promis, l'essentiel des activités du Groupe de travail.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole?

Personne ne demandant à intervenir, nous allons voter par assis et levé.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande la parole pour un rappel au Règlement, M. le Président. Le décompte des membres présents, afin de s'assurer que la moitié des Représentants sont dans la salle, a-t-il été fait pour chacune des questions sur lesquelles nous avons à voter?

M. le PRÉSIDENT. — Le Bureau a fait procéder au décompte des membres présents. L'Assemblée n'est plus en nombre pour délibérer.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'en conclus donc qu'en ce qui concerne chacun des textes, si l'on procède à un appel nominal et si aucune décision ne peut être prise, le vote devra être reporté à la séance suivante.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez raison. Nous savons maintenant que nous n'avons pas le quorum et nous ne pouvons pas, non plus, voter par assis et levé sur le projet de résolution et la proposition de directive présentés par le Groupe de travail.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire également faire un rappel au Règlement, M. le Président. Selon l'article 36 de notre Règlement, tous les votes de l'Assemblée sont valables si le Président n'a pas été appelé à constater le nombre des présents. Or, je n'ai entendu personne vous demander de constater le nombre des présents, séparément pour chacun des trois rapports dont l'Assemblée est saisie.

M. le PRÉSIDENT. — Voici comment s'explique l'article 36, paragraphe 3, de notre Règlement :

« Un vote par appel nominal ne peut, en aucun cas, être valable, ni le résultat en

être rendu public, si le vote fait apparaître que la majorité des Représentants ne se trouve pas réunie. »

Le paragraphe 4 :

« En l'absence de quorum, le vote est reporté à la séance suivante. »

Nous savons que nous n'avons pas le quorum ; nous ne pouvons donc pas voter par assis et levé le rapport du Groupe de travail.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, le paragraphe 2 de l'article 36 de notre Règlement déclare :

« Tout vote autre qu'un vote par appel nominal est valable quel que soit le nombre des votants si, avant l'ouverture du vote, le Président n'a pas été appelé à constater le nombre des présents. »

Je vous ai demandé, M. le Président, si vous aviez été prié de faire cette constatation pour chacun des trois rapports séparés dont l'Assemblée est saisie.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, l'appel nominal ferait apparaître que le quorum n'est pas atteint. Il n'y a donc pas lieu d'y procéder.

Lord STONEHAVEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire faire un rappel au Règlement. M. le Président, vous devez être appelé à procéder à ce décompte par un membre de l'Assemblée, n'est-ce pas ? Je crois pouvoir dire qu'il ne s'agit pas seulement de compter, n'est-ce pas ? La demande doit avoir été formulée par un membre de l'Assemblée avant qu'il ne soit procédé au décompte. Est-ce bien exact ?

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, comme ce n'est pas tout à fait sûr, je vous demande de vérifier si le quorum est atteint.

Sir Eric ERRINGTON (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je crois qu'il faut préciser ce qui a été dit. On a dit que s'il y a opposition à l'une des questions qui nous sont soumises, ou abstention, aucune décision ne peut être prise, et que s'il n'y a ni opposition, ni abstentions, l'Assemblée peut se prononcer.

Lord KENNET (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande encore la parole pour un rappel au Règlement. Je n'ai pas entendu le président de la Commission des Questions de Défense et des Armements formuler son opposition ou

Lord Kennet (continued)

three reports before us separately. If it is the Chairman's wish to insist on a roll-call for each of the three reports, I wonder whether I can ask you if it would be in order to ask him to express it formally.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I thought I had already asked you to determine whether there is a quorum.

The PRESIDENT (Translation). — Since the Chairman of the Committee objects, we cannot vote by sitting and standing.

Mr. MOYERSON (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I think that, to get out of this difficulty, we must begin by taking formal note that the vote was on the Orders of the Day. Then it is for you to propose that it be postponed. That is your right. It is on that point that we must vote first.

Are we to vote or not? I think we can decide that by sitting and standing. It is only if we decide that we are going to vote that we go on to take a vote by roll-call, and that will make it clear that we do not have a quorum for a valid vote.

The best plan, Mr. President, would be for you to propose that no vote be taken, rather than being forced to take formal note that we are not in a position to take a valid decision.

I think the thing is for you to propose, as I suggested, that we postpone the vote until the next Session.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I am going to exercise the President's prerogative. I declare that we do not have a quorum and that the voting is therefore postponed to the Second Part of the Session. This applies equally to the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments, the report of the Working Party, and the Motion for an Order on the selection of texts.

9. *Adjournment of the Session*

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, our work being finished, I would

like to welcome WEU's new Secretary-General, Mr. Maurice Iweins d'Eeckhoutte, and give him the Assembly's good wishes for success in his arduous task. I hope there may be close and fruitful co-operation between his department and ours. His regular attendance at our meetings has demonstrated the Council's wish to be represented in a permanent way at the Assembly's deliberations.

On your behalf, may I also thank all the Assembly staff who, led by the Clerk, have worked most devotedly and thus contributed to what I may perhaps call the relative success of this Session.

One of our leading officials, Mr. Noël Salter, after several years in our service as Clerk Assistant left last March to become Secretary of the International Affairs Department of the British Council of Churches. I send him our friendly good wishes.

Lastly, I wish to thank the President of the Economic and Social Council for allowing us to use this building.

This Session, coming as it did some months after the crisis in European relations caused by last January's events in Brussels and a few days after the meeting of the Atlantic Council in Ottawa and the debate in the Bundestag on the ratification of the Franco-German Treaty, has made an important contribution to the unity of Europe and the enhancement of her security.

First and foremost, the Assembly has been able to establish a true dialogue with its Executive, as represented by the Chairman of the Council and by several Defence and Foreign Ministers. To discuss our problems together is to take a step in the right direction for the effective functioning of this institution, especially since we have tackled the fundamental questions from a constructive angle.

On the specific problem of European unification, the Assembly has contributed towards an improvement in the general climate by showing that a dialogue can be initiated within WEU, and by making concrete proposals for resuming the task. Here again, the Assembly has had the satisfaction of seeing its proposals arouse very definite interest among the Ministers who have participated in our work.

Lord Kennet (suite)

exprimer son désir de voir procéder à un appel nominal sur chacun des trois rapports séparément. S'il insiste pour qu'il soit procédé à un appel nominal sur chacun des trois rapports, puis-je vous demander, M. le Président, s'il serait conforme au Règlement d'inviter le président de la Commission à formuler expressément sa demande ?

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je crois vous avoir déjà demandé de vérifier si le quorum était atteint.

M. le PRÉSIDENT. — Puisqu'il y a opposition de la part du président de la Commission, nous ne pouvons pas voter par assis et levé.

M. MOYERSON (*Belgique*). — M. le Président, je crois qu'il faut, pour sortir de cette difficulté, constater d'abord que le vote était inscrit à l'ordre du jour. Mais il vous revient, à vous, de proposer de suspendre ce vote. C'est votre droit. C'est sur ce point que nous devons voter d'abord.

Y a-t-il vote, oui ou non ? C'est une question qui, à mon avis, peut être décidée par assis ou levé... Ce n'est que si l'on décide qu'il doit y avoir vote que l'on procédera à l'appel nominal, qui fera apparaître que nous ne sommes pas en nombre suffisant pour voter valablement.

Il serait sage, M. le Président, que vous proposiez qu'il n'y ait pas de vote, plutôt que d'être obligé de constater que nous ne sommes pas en état de prendre une décision valable.

Je crois donc qu'il vous appartient de proposer — c'est bien la suggestion que j'avais faite — de surseoir aux votes jusqu'à la prochaine session.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je vais user des prérogatives du Président. Je constate que le quorum n'est pas atteint. Les votes sont donc renvoyés à la session prochaine. Ceci vaut pour les rapports de la Commission des Questions de Défense, pour le rapport du Groupe de travail et pour la proposition de directive sur la sélection des textes.

9. Interruption de la session

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, ayant ainsi terminé nos travaux, je voudrais sa-

luer le nouveau Secrétaire général de notre organisation, M. Maurice Iweins d'Eeckhoutte et lui adresser les vœux que l'Assemblée forme pour le succès de sa délicate mission. Je forme également des vœux pour que, entre ses services et les nôtres, s'instaure une collaboration étroite et fructueuse. Par sa présence attentive à nos travaux, il a témoigné de la volonté du Conseil d'assister de façon permanente aux délibérations de l'Assemblée.

Je voudrais aussi, en votre nom, remercier l'ensemble du personnel de cette Assemblée qui, sous l'autorité de notre Greffier, s'est dévoué sans relâche et a contribué ainsi au succès — relatif — de notre session.

Un de nos principaux fonctionnaires, M. Noël Salter, après plusieurs années passées à notre service comme greffier adjoint, nous a quittés au mois de mars pour devenir secrétaire du département des affaires internationales du Conseil des Eglises de Grande-Bretagne. Je lui adresse tous nos vœux amicaux.

Enfin, je veux remercier M. le Président du Conseil Economique et Social pour l'hospitalité qu'il nous accorde.

Venant quelques mois après la crise ouverte dans les relations européennes par les événements de janvier dernier à Bruxelles, quelques jours après la réunion du Conseil atlantique à Ottawa, et après le débat de ratification du Traité franco-allemand par le Bundestag, notre session représente une contribution importante à l'unité européenne et au renforcement de sa sécurité.

Avant tout, l'Assemblée a pu instaurer un véritable dialogue avec son exécutif représenté par le Président en exercice du Conseil et plusieurs ministres des affaires étrangères et de la défense. La discussion en commun des problèmes est un pas dans la bonne direction pour un fonctionnement efficace de notre institution, d'autant plus que les questions fondamentales ont été abordées dans un esprit constructif.

Sur les problèmes spécifiques de l'unification européenne, notre Assemblée a contribué à améliorer le climat en prouvant que le dialogue pouvait être instauré au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, et en faisant des propositions concrètes pour reprendre la tâche de l'unification européenne. Là encore, l'Assemblée a eu la satisfaction de voir ses propositions rencontrer un intérêt très marqué de la part des ministres qui ont bien voulu participer à nos travaux.

The President (continued)

In the field of security and disarmament, the researches and study carried out by the Assembly give it a particular title to attention.

The NATO countries are at present eagerly searching for means of furthering their unity by solving the problem of the use and control of nuclear weapons. The Assembly has put forward some very clear proposals which can contribute to that unity. It has also shown that it is only general and controlled disarmament that can make a satisfactory settlement of East-West relations possible.

I think our discussions have been useful, even though we have not been able to proceed to all the votes which should have been taken. They have been carried on in the best parliamentary tradition, and therein lies our strength. Legally speaking, our terms of reference are limited; but in the political field, terms of reference are created by the degree of courage — nothing to do with foolhardy ambition — which one shows

in being ready to take responsibility for one's own opinions. I believe we have acted in this spirit.

There has been argument on a number of points. In a democracy, that, too, seems to me a sign of strength. Unanimous agreement on objectives does not imply unanimous agreement on methods of achieving them. True, it is for the governments to take the action, but we can accompany, and sometimes even precede them in that action by showing that some of their doubts are unjustified, and letting them know what very real apprehensions are felt by some of the nations we represent, and what an ardent determination to make progress exists.

It is on this note that I would like to adjourn the present Session, Ladies and Gentlemen.

I declare adjourned the Ninth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 1.15 p.m.)

M. le Président (suite)

En matière de sécurité et de désarmement, l'effort de recherche et d'études de notre Assemblée lui donne un titre tout particulier à être entendue.

Les pays de l'Alliance atlantique recherchent actuellement avec passion les moyens de faire progresser leur unité en résolvant le problème de l'emploi et du contrôle des armes atomiques. L'Assemblée a présenté des propositions très claires qui peuvent contribuer à cette unification. Elle a montré également que, seul, un désarmement général et contrôlé permettrait un règlement satisfaisant des relations Est-Ouest.

Je crois que nos discussions ont été utiles, même en tenant compte du fait que nous n'avons pas pu procéder à tous les votes qui devaient intervenir. Ces discussions ont eu lieu dans la meilleure tradition parlementaire, et cela est notre force. Nos compétences sont, en droit, limitées. Sur le plan politique, une compétence se construit par le courage avec lequel se manifeste, en dehors de toute ambition téméraire, la volonté

d'assumer les responsabilités de ses opinions. Je crois que nous avons agi dans cet esprit.

Nos débats ont été contradictoires sur beaucoup de points. Cela aussi me semble être, en démocratie, un signe de force. L'unanimité dans l'acceptation des buts n'implique pas l'unanimité dans l'appréciation des méthodes. Certes, ce sont les gouvernements qui devront agir, mais, dans cette action, nous les accompagnons, et parfois nous les précédons, en leur démontrant que certaines de leurs hésitations ne sont pas justifiées, et en leur faisant savoir que sont vives certaines appréhensions des nations que nous représentons et combien est brûlante certaine volonté d'avancer.

C'est par ces paroles, Mesdames, Messieurs, que je voudrais terminer et prononcer la clôture de la présente session.

Je déclare interrompue la Neuvième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 h. 15)



INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

	Page		Page
A		F	
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly		Franco-German Treaty (see: Political and defence aspects of the —)	
Presentation of the Report ...	201-202	Future relations between member States of WEU	
Votes on the draft texts		Presentation of the Report ...	66-70
— Postponement of the Votes	203	Debate on the Report	70-74, 79-87
Address by:		Address by Mr. Heath	74-79
— the Provisional President ..	47-50	Debate on the Amendments ..	89-90, 142-144
— the President	51-52, 203-204	Amendment by Mr. Macmillan..	142-143
— Mr. Edoardo Martino	53-57	— Adoption of the Amendment	143
— Questions and replies ...	63-64	Amendment by Mr. Kirk.....	143-144
— Mr. Heath	74-79	Amendment by Mr. Ehm	
— Mr. Fayat	98-102	— Withdrawal of the Amend- ment	144
— Mr. Habib-Delonele	108-112	Vote on the draft Recommen- dation	144
— Mr. von Hassel	153-157	Vote on the draft Resolution..	145
— Questions and replies ...	157-163		
— General Lemnitzer	192-196	H	
Amendment to paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure		Harmonisation of the tasks of the WEU Assembly and of the European Parliament	
Reference to Committee	121	Removal from the Register of the Assembly	121
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council		N	
Presentation of the Report ...	57-60	NATO nuclear force after the Nassau Agreement	
Vote on the draft Recommendation	64	(see: State of European security, Doc. 268)	
Attendance Lists	16, 22, 25, 28, 39, 44	Navies in the nuclear age	
		(see: State of European security, Doc. 269)	
C		O	
Committees, Assembly		Order of Business	
Appointment of —	13, 65	Adoption of the —	52-53
Creation of a European defence institute		Alteration to the —	66, 89
Reference to Committee	178	Orders of the Day of the Sittings..	11, 21, 23, 26, 37, 42
Credentials			
Examination of —	50	P	
D		Parliaments	
Disarmament and the nuclear force		(see: Action taken in national —)	
(see: State of European security, Doc. 266)			
E			
Economic activities			
(see: Political and — of the Council of WEU)			

	Page
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty (Doc. 272)	
Possibility of a common European foreign policy (Doc. 273)	
Presentation of the Reports	
— Doc. 273.....	91-94
— Doc. 272.....	94-98
Address by Mr. Fayat	98-102
Debate on the Reports.....	102-107, 112-121, 123-137
Address by Mr. Habib-Deloncle	108-112
Amendment by Mr. de Grailly (Doc. 273)	126-129
Motion for an Order by Mr. Kopf	138-141
— Adoption of the Motion ...	141
Vote on the draft Order (Doc. 272)	141
Political and economic activities of the Council of WEU	
Presentation of the Report ...	60-62
Vote on the draft Recommendation	65
Possibility of a common European foreign policy (see : Political and defence aspects of the Franco-German Treaty)	
President	
Election of the —	50-51
Speech by the —	51-52, 203-204

R

Reference to Committee (see : Amendment to paragraph 7 of Rule 39 of the Rules of Procedure) (see : Creation of a European defence institute)	
Report of the Council, Eighth Annual (see also : Application of the Brussels Treaty) (see also : Political and economic activities of the Council of WEU)	
Presentation by the Chairman of the Council	53-57
General Debate	63-64

S

Secret session	
— General Lemnitzer	196
Session	
Opening of the —	46
Adjournment of the —	204

	Page
Speech (see : Address)	
State of European security	
Presentation of the Reports	
— Doc. 268	146-153
— Doc. 266	163-168
— Doc. 269	179-180
Address by Mr. von Hassel	153-157
— Questions and replies	157-163
Debate on the Reports	168-177, 180-191, 196-200
Address by General Lemnitzer..	192-196
Votes on the draft texts	
— Postponement of the Votes. 200, 202-203	

T

Texts adopted	
Recommendations :	
— 92 — Future relations between member States of Western European Union	41
— 93 — Application of the Brussels Treaty	19
— 94 — Political and economic activities of the Council of Western European Union...	20
— 95 — Future relations between member States of Western European Union	35
Resolution :	
— 21 — Future relations between member States of Western European Union	40
Orders :	
— 24 — Possibility of a common European foreign policy ...	33
— 25 — Political and defence aspects of the Franco-German Treaty	34

Tributes	
— to Mr. Jean Sourbet	46
— to Mr. Wolfgang Döring ...	47
— to Mr. Jacob Altmaier	47
— to Pope John XXIII	47

V

Vice-Presidents	
Election of five —	52
Election of a —	178-179

INDEX OF SPEAKERS

		Page
A		
Mr. Achenbach (<i>Federal Republic of Germany</i>):		
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	130-132	
B		
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):		
Election of the President	51	
Possibility of a common European foreign policy	91-94	
— Motion for an Order	132, 141	
Mr. Baumel (<i>France</i>):		
State of European security ...	168-173, 174, 175-176, 177	
Mr. Blachstein (<i>Federal Republic of Germany</i>):		
State of European security ...	182-184	
— Question put to Mr. von Hassel	161	
Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):		
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	64	
State of European security		
— Question put to Mr. von Hassel	162	
C		
Mr. Cadorna (<i>Italy</i>):		
Eighth Annual Report of the Council		
— Question put to the Chairman of the Council	63, 184-186	
Lord Crathorne (<i>United Kingdom</i>):		
Election of five Vice-Presidents	52	
D		
Mr. de la Vallée Poussin (<i>Belgium</i>):		
Eighth Annual Report of the Council		
— Question put to the Chairman of the Council	63	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	103-105	
E		
State of European security ...	176	
Action taken in national parliaments on Recommendations of the Assembly	201-202	
Mr. Duterne (<i>France</i>):		
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	64	
Mr. Duynstee (<i>Netherlands</i>):		
State of European security		
— The NATO nuclear force after the Nassau Agreement	146-153	
F		
Mr. Ehm (<i>France</i>):		
Future relations between member States of WEU		
— Amendment by Mr. Ehm ..	144	
Mr. Erler (<i>Federal Republic of Germany</i>):		
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	112-115	
State of European security ...	173, 174, 186-191	
— On a point of order	200	
Sir Eric Errington (<i>United Kingdom</i>):		
State of European security ...	199-200	
— Question put to Mr. von Hassel	157-158	
— On a point of order	202	
G		
Mr. Fayat (<i>Deputy Minister for Foreign Affairs of Belgium</i>):		
Address by —	98-102	
H		
Mr. de Grailly (<i>France</i>):		
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy		
— Amendment by Mr. de Grailly	126-129, 130	
Lord Grantchester (<i>United Kingdom</i>):		
Future relations between member States of WEU	83-85	

	Page		Page
Mr. Gresham Cooke (<i>United Kingdom</i>):		Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	134-137
State of European security ...	180-182	— Amendment by Mr. de Grailly	91
— Question put to Mr. von Hassel	159	— Motion for an Order	141
H			
Mr. Habib-Deloncle (<i>Secretary of State for Foreign Affairs of the French Republic</i>):		Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Address by —	108-112	State of European security....	146
Mr. von Hassel (<i>Defence Minister of the Federal Republic of Germany</i>):		— Questions put to Mr. von Hassel	158-159
Address by —	153-157	— On a point of order	200, 202, 203
— Replies to questions	157-163	Mr. Kopf (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Mr. Heath (<i>Lord Privy Seal of the United Kingdom</i>):		Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	115-118
Address by —	74-79	L	
Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>):		Mr. le Hodey (<i>Belgium</i>):	
Application of the Brussels Treaty: Reply of the Assembly to Chapters I, II B, III and IV of the Eighth Annual Report of the Council	57-60	Possibility of a common European foreign policy	
J			
Mr. Jaeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):		— Motion for an Order	138-139
State of European security ...	198-199	General Lemnitzer (<i>Supreme Allied Commander Europe</i>):	
Mr. Jannuzzi (<i>Italy</i>):		Address by —	192-196
Future relations between member States of WEU	70-72	— Secret session	196
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	102-103	Mr. Leynen (<i>Belgium</i>):	
K			
Lord Kennet (<i>United Kingdom</i>):		Future relations between member States of WEU	66-70
State of European security		— Amendments by Mr. Macmillan and Mr. Ehm	90, 143
— Question put to Mr. von Hassel	159	M	
— Disarmament and the nuclear force	163-168	Mrs. McLaughlin (<i>United Kingdom</i>):	
— Navies in the nuclear age... ..	179-180	Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	132-134
— On a point of order	200, 202-203	Mr. Macmillan (<i>United Kingdom</i>):	
Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):		Future relations between member States of WEU	79-83
Future relations between member States of WEU	85-87	— Amendment by Mr. Macmillan	90, 142-143
— Amendment by Mr. Macmillan	90	Mr. Edoardo Martino (<i>Chairman of the Council and Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy</i>):	
		Presentation of the Eighth Annual Report of the Council ...	53-57
		— Replies to questions	63, 64

INDEX

	Page
Mr. Mathew (<i>United Kingdom</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	
— Amendment by Mr. de Grailly	129
Mr. Meyer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political and economic activities of the Council of WEU	60-62
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	120-121
Mr. Michaud (<i>France</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	123-125
Mr. Molter (<i>Belgium</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty	94-98
Mr. Moutet (<i>France</i>):	
Tributes	
— to Mr. Jean Sourbet	46
— to Mr. Wolfgang Döring	47
— to Mr. Jacob Altmaier	47
— to Pope John XXIII	47
Address by the Provisional President	47-50
Examination of credentials	50
Election of the President	50, 51
Eighth Annual Report of the Council	
— Question put to the Chairman of the Council	63-64
Possibility of a common European foreign policy	
— Motion for an Order	139-140
Mr. Moyersoen (<i>Belgium</i>):	
State of European security	175
— Questions put to Mr. von Hassel	160, 161
— On a point of order	203
Election of a Vice-President	178-179

	Page
P	
Mr. Patijn (<i>Netherlands</i>):	
Future relations between member States of WEU	72-74
State of European security	175
R	
Mr. Ridley (<i>United Kingdom</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	118-120
S	
Mr. Carlo Schmid (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Address by the President	51-52
Election of five Vice-Presidents	52
Closing address	203-204
Lord Stonehaven (<i>United Kingdom</i>):	
State of European security	
— On a point of order	202
T	
Mr. Tjalma (<i>Netherlands</i>):	
State of European security	196-198
Z	
Mr. Zimmer (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political and defence aspects of the Franco-German Treaty; Possibility of a common European foreign policy	105-107

INDEX ANALYTIQUE

	Page		Page
A		D	
Action entreprise dans les parlements nationaux		Désarmement et la force nucléaire (voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 266)	
Présentation du rapport	201-202	Discours	
Votes sur les projets de textes		— Président d'âge	47-50
— Report des votes	203	— Président	51-52, 203-204
Activités politiques et économiques du Conseil des Ministres de l'U.E.O.		— M. Edoardo Martino	53-57
Présentation du rapport	60-62	— Questions et réponses ...	63-64
Vote sur le projet de recommandation	65	— M. Heath	74-79
Allocution		— M. Fayat	98-102
(voir : Discours)		— M. Habib-Deloncle	108-112
Amendement de l'article 39, paragraphe 7, du Règlement		— M. von Hassel	153-157
Renvoi en commission	121	— Questions et réponses ...	157-163
Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil		— Général Lemnitzer	192-196
Présentation du rapport	57-60	E	
Vote sur le projet de recommandation	64	Eloges funèbres	
Avenir des relations des Etats membres de l'U.E.O.		— M. Jean Sourbet	46
Présentation du rapport	66-70	— M. Wolfgang Döring	47
Discussion du rapport	70-74, 79-87	— M. Jacob Altmaier	47
Discours de M. Heath	74-79	— S. S. Jean XXIII	47
Discussion des amendements ..	89-90, 142-144	Etat de la sécurité européenne	
— Amendement déposé par M. Macmillan	142-143	Présentation des rapports	
— Adoption de l'amendement	143	— Doc. 268	146-153
— Amendement déposé par M. Kirk	143-144	— Doc. 266	163-168
— Amendement déposé par M. Ehm		— Doc. 269	179-180
— Retrait de l'amendement	144	Discours de M. von Hassel	153-157
Vote sur le projet de recommandation	144	— Questions et réponses	157-163
Vote sur le projet de résolution.	145	Discussion des rapports	168-177, 180-191, 196-200
		Discours du général Lemnitzer ..	192-196
		Votes sur les projets de textes	
		— Report des votes	200, 202-203
C		F	
Calendrier		Force nucléaire O.T.A.N. après les Accords de Nassau (voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 268)	
Adoption du —	52-53	H	
Modification du —	66, 89	Harmonisation des tâches de l'Assemblée de l'U.E.O. et du Parlement européen	
Commissions de l'Assemblée		— Retrait du rôle de l'Assemblée	121
Constitution des —	13, 65	Huis clos	
		— Général Lemnitzer	196

	Page
I	
Institut Européen de Défense	
Renvoi en commission	178
M	
Marines à l'âge nucléaire	
(voir : Etat de la sécurité européenne, Doc. 269)	
O	
Ordre du jour des séances	11, 21, 23, 26, 37, 42
P	
Parlements nationaux	
(voir : Action entreprise dans les —)	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe (Doc. 273)	
Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense (Doc. 272)	
Présentation des rapports	
— Doc. 273	91-94
— Doc. 272	94-98
Discours de M. Fayat	98-102
Discussion des rapports	102-107, 112-121, 123-137
Discours de M. Habib-Deloncle	108-112
Amendement déposé par M. de Grailly (Doc. 273)	126-129
Vote sur la proposition de directive déposée par M. Kopf	138-141
— Adoption de la proposition de directive	141
Vote sur le projet de directive (Doc. 272)	141
Pouvoirs	
Vérification des —	50
Présences	16, 22, 25, 28, 39, 44
Président	
Election du —	50-51
Discours du —	51-52, 203-204
R	
Rapport annuel du Conseil,	
Huitième —	
(voir également : Application du Traité de Bruxelles)	

	Page
(voir également : Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale)	
Présentation par le Président du Conseil	53-57
Discussion générale	63-64
Renvoi en commission	
(voir : Amendement de l'article 39, paragraphe 7, du Règlement)	
(voir : Institut Européen de Défense)	
S	
Session	
Ouverture de la —	46
Interruption de la —	204
T	
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 92 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ...	41
— n° 93 — Application du Traité de Bruxelles	19
— n° 94 — Activités politiques et économiques du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale	20
— n° 95 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ...	35-36
Résolution :	
— n° 21 — Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ...	40
Directives :	
— n° 24 — Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	33
— n° 25 — Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	34
Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	
(voir : Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe)	
V	
Vice-Présidents :	
Election de cinq —	52
Election d'un —	178-179

INDEX DES ORATEURS

	Page		Page
A			
M. Achenbach (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	103-105
	130-132	Etat de la sécurité européenne..	176
		Action entreprise dans les parlements nationaux pour la mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée	201-202
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):		Election du Président de l'Assemblée	51
		Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	91-94
	132, 141	— Proposition de directive ...	
M. Baumel (<i>France</i>):		Etat de la sécurité européenne..	168-173, 174, 175-176, 177
M. Blachstein (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Etat de la sécurité européenne..	182-184
		— Question posée à M. von Hassel	161
M. Bourgoïn (<i>France</i>):		Application du Traité de Bruxelles: Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, II B, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil	64
		Etat de la sécurité européenne	
		— Question posée à M. von Hassel	162
C			
M. Cadorna (<i>Italie</i>):		Huitième rapport annuel du Conseil	
		— Question posée au Président du Conseil	63
	184-186	Etat de la sécurité européenne..	
Lord Crathorne (<i>Royaume-Uni</i>):		Election de cinq Vice-Présidents de l'Assemblée	52
D			
M. de la Vallée Poussin (<i>Belgique</i>):		Huitième rapport annuel du Conseil	
		— Question posée au Président du Conseil	63
E			
M. Ehm (<i>France</i>):		Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	
		— Amendement de M. Ehm... ..	144
M. Erler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	112-115
		Etat de la sécurité européenne .	173, 174, 186-191
		— Rappel au Règlement	200
Sir Eric Errington (<i>Royaume-Uni</i>):		Etat de la sécurité européenne..	199-200
		— Question posée à M. von Hassel	157-158
		— Rappel au Règlement	202
F			
M. Fayat (<i>Ministre adjoint des affaires étrangères de Belgique</i>):		Discours de —	98-102
G			
M. de Grailly (<i>France</i>):		Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de	

	Page
l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	
— Amendement de M. de Grailly	126-129, 130
Lord Grantchester (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	83-85
M. Gresham Cooke (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat de la sécurité européenne..	180-182
— Question posée à M. von Hassel	159

H

M. Habib-Deloncle (<i>Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Française</i>) :	
Discours de —	108-112
M. von Hassel (<i>Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Discours de —	153-157
— Réponses aux questions posées	157-163
M. Heath (<i>Lord du Sceau privé du Royaume-Uni</i>) :	
Discours de —	74-79
M. Housiaux (<i>Belgique</i>) :	
Application du Traité de Bruxelles : Réponse de l'Assemblée aux chapitres I, IIB, III et IV du Huitième rapport annuel du Conseil	57-60

J

M. Jaeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Etat de la sécurité européenne..	198-199
M. Jannuzzi (<i>Italie</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	70-72
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	102-103

K

Lord Kennet (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat de la sécurité européenne	
— Question posée à M. von Hassel	159

	Page
— Le désarmement et la force nucléaire	163-168
— Les marines à l'âge nucléaire	179-180
— Rappel au Règlement	202-203

M. Kirk (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	85-87
— Amendement de M. Macmillan	90
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	134-137
— Amendement de M. de Grailly	91
— Proposition de directive ...	141
M. Kliesing (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Etat de la sécurité européenne..	146
— Questions posées à M. von Hassel	158-159
— Rappel au Règlement	200, 203
M. Kopf (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	115-118

L

M. le Hodey (<i>Belgique</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	
— Proposition de directive ...	138-139
Général Lemnitzer (<i>Commandant suprême des forces alliées en Europe</i>) :	
Discours du —	192-196
— Huis clos	196
M. Leynen (<i>Belgique</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	66-70
— Amendement de M. Macmillan et de M. Ehm	90, 143

M

Mrs. McLaughlin (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	132-134

	Page
M. Macmillan (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	79-83
— Amendement de M. Macmillan	90, 142-143
M. Edoardo Martino (<i>Président du Conseil et Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie</i>) :	
Présentation du Huitième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée	53-57
— Réponses aux questions posées	63-64
M. Mathew (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	
— Amendement de M. de Grailly	129
M. Meyer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Activités politiques et économiques du Conseil des Ministres	60-62
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	120-121
M. Michaud (<i>France</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	123-125
M. Molter (<i>Belgique</i>) :	
Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense.....	94-98
M. Moutet (<i>France</i>) :	
Eloges funèbres	
— M. Jean Sourbet	46
— M. Wolfgang Döring	47
— M. Jacob Altmaier.....	47
— S. S. Jean XXIII	47
Allocution du Président d'âge..	47-50
Vérification des pouvoirs	50
Election du Président de l'Assemblée	50, 51
Huitième rapport annuel du Conseil	
— Question posée au Président du Conseil	63-64
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe	
— Proposition de directive ...	139-140

	Page
M. Moyersoen (<i>Belgique</i>) :	
Etat de la sécurité européenne..	175
— Questions posées à M. von Hassel	160, 161
— Rappel au Règlement	203
Election d'un Vice-Président ..	178-179

P

M. Patijn (<i>Pays-Bas</i>) :	
Avenir des relations des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale	72-74
Etat de la sécurité européenne..	175

R

M. Ridley (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	118-120

S

M. Carlo Schmid (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Discours du Président	51-52
Election de cinq Vice-Présidents	52
Discours de clôture	203-204
Lord Stonehaven (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Etat de la sécurité européenne	
— Rappel au Règlement	202

T

M. Tjalma (<i>Pays-Bas</i>) :	
Etat de la sécurité européenne..	196-198

Z

M. Zimmer (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Possibilité d'élaboration d'une politique étrangère commune de l'Europe ; Le Traité franco-allemand et ses implications sur le plan politique et sur le plan de la défense	105-107

PRINTED IN FRANCE


STRASBOURG